

Bibliothèque numérique

medic@

**La Chronique médicale : revue
bi-mensuelle de médecine historique,
littéraire & anecdotique**

*1916, n° 23. - Paris : Chronique médicale, 1916.
Cote : 130381, 1916, n° 23*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?130381x1916x23>

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt.

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co.

(MAISON CHASSAING)

LA CHRONIQUE MÉDICALE.



HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni d'arrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA
CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Baudouin (D ^r Marcel).	Lenôtre (G.).
Benjamin , de l'Académie de médecine.	Le Pileur (D ^r), de Paris.
Bérillon (D ^r Edg.).	Lugaro (D ^r Ernesto).
Bloch (D ^r A.-M.), de Paris.	Martin (D ^r Louis), Directeur de l'Hôpital Pasteur.
Bonnet (Raoul).	Max-Billard (D ^r).
Caldine (D.), Homme de lettres.	Molinéry (D ^r R.), de Barèges.
Comby (D ^r J.), Médecin des Hôpitaux de Paris.	Monin (D ^r Ern.), de Paris.
Coulomb (D ^r R.), de Paris.	Muller (Paul).
Estrée (Paul d'), Publiciste et Homme de lettres.	Naudeau (Ludovic), Publiciste.
Foveau de Courmelles (D ^r).	Noury (D ^r P.), de Rouen.
Fugairon (Jean), de Paris.	Perrier (Edmond), de l'Institut et de l'Académie de Médecine.
Gallois (D ^r P.), de Paris.	Petit (D ^r Aug.), de l'Institut Pasteur.
Gottschalk (D ^r), de Paris.	Tattet (Eug.).
Landrieux (D ^r), Médecin des Hôpitaux de Paris.	Terson (D ^r A.), de Paris.
Lebeaupin (D ^r), de Moisdon-la-Rivière.	Triboulet (D ^r H.), Médecin des Hôpitaux de Paris.
Lemaire (D ^r), de Dunkerque.	Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE. LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS



VINGT-TROISIÈME ANNÉE

1916



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15 (V°)

—
1916

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'histoire

Folie d'empereur, ou aberration nationale ?

par M. le D^r Ernesto LUGARO.

La guerre actuelle n'est pas une catastrophe accidentelle et imprévue : elle est le résultat de mille forces historiques. Elle n'est pas l'effet d'un caprice individuel : elle émane de la volonté d'une nation, volonté un peu obscure dans la masse, mais très consciente dans les classes dirigeantes. Elle a été préparée par le travail patient et acharné de plusieurs générations : l'Europe était endormie ; seul, un peuple veillait en armes, attendant l'heure propice.

L'âme populaire concentre, symboliquement, les responsabilités sur deux têtes, surtout sur celle de Guillaume II. Certains aliénistes, d'accord avec l'opinion du peuple, ont soutenu que les deux empereurs sont fous, anormaux, et que c'est à leur influence perverse qu'on doit la politique de la guerre. Certes, il y a là dedans un noyau de vérité ; mais attribuer la guerre à une origine psychopathologique et personnelle, du fait de la maladie des deux empereurs, serait un peu naïf, et nous amènerait à une erreur pratique sérieuse, car cela nourrit l'illusion dangereuse qu'une mort opportune ou un nouveau Sainte-Hélène suffiraient à résoudre une crise qui ne dépend pas des individus, mais bien des nations.

LES DEUX EMPEREURS.

NEIPP, aliéniste suisse, s'est occupé des deux empereurs. BECHTEREW, Jean FINOT et CABANÈS, chercheur connu de curiosités historiques, ont étudié Guillaume II.

Neipp discute sur les caractères de dégénérescence somatique chez François-Joseph : quelques-uns seraient l'héritage de la famille des Habsbourgs ; il fait ressortir la médiocrité intellectuelle et l'insensibilité morale de cet empereur et pronostique (sans se compromettre beaucoup) une imminente imbécillité sénile.

Pour Guillaume, Neipp met en avant l'hypothèse d'une psychose maniaco-dépressive, puis celle d'une hérédosyphilis, et n'exclut pas la paralysie générale au début. Finot se contente d'un diagnostic générique de dégénérescence somatique et psychique. Bechterew voit en Guillaume un dégénéré du type de Néron. Cabanès étudie longuement les ascendants de Guillaume, et, pour ce dernier, il

insiste sur les données qui pourraient autoriser le diagnostic d'épilepsie.

J'estime que les arguments de Neipp sur François-Joseph, tirés des ascendants, ne sont pas concluants, quand on en veut tirer des déductions *ad personam*. Quant à François-Joseph lui-même, Neipp raisonne comme s'il l'avait autopsié et fonde son diagnostic sur ce qu'il n'a pas vu. Ce qui est plus sûr, ce sont les caractères psychiques constitutionnels, qui se résument dans la médiocrité intellectuelle et dans l'insensibilité morale : dans 67 ans de règne, pas un seul acte généreux, ni une seule phrase heureuse, ni une seule pensée clairvoyante. Sans prêter créance aux voix venues de la cour, qui l'accusent de haines familiales implacables, ni aux voix venues du peuple, qui mettent à son passif les cruautés de son gouvernement, il est évident que cet homme est demeuré impassible au milieu des deuils, des ruines, immobile comme un écueil au milieu des tempêtes passionnelles de sa famille. Cela n'est pas de la maladie mentale ; on est là encore dans les limites des anomalies de caractère. Homme ordinaire, il n'eût même pas été remarqué.

Les caractères négatifs de l'intelligence de cet empereur lui furent utiles ; il a pu ainsi personnifier magnifiquement l'autorité d'un Etat astucieux, d'un gouvernement sceptique, qui visait à se maintenir dans un équilibre de haines, et non pas à créer une harmonie d'intérêts en vue d'un idéal commun. L'ignoble politique autrichienne a visé à exploiter les haines de race, les rivalités : elle s'accordait bien avec la mentalité d'un être anormal insensible ; ce n'est point l'expression d'une volonté personnelle, mais au contraire le monstrueux produit d'un conflit séculaire d'intérêts irréciliables.

Pour Guillaume II, laissons de côté les dissertations de Finot sur l'oreille de Wildermath et sur l'angle auriculo-temporal ; de même pour la sueur fétide des pieds, mentionnée par Neipp. L'otorrhée chronique peut être cause d'épilepsie, non pas, comme le veut Cabanès, par propagation aux méninges, mais bien par le mécanisme de l'épilepsie réflexe.

L'atrophie du bras gauche, si sa nature était bien connue, pouvait avoir une singulière importance pour le diagnostic, mais on en est réduit aux conjectures. Les uns admettent un traumatisme obstétrical : luxation de l'épaule, paralysie radulaire, fracture de l'humérus ; cette origine expliquerait la disgrâce dont fut frappé le Dr Martin, accoucheur de la cour, disgrâce qui s'est transmise au fils de ce médecin et lui fit trouver des obstacles insurmontables dans sa carrière universitaire.

COURTAGE admet la poliomyélite antérieure, hypothèse inconciliable avec l'origine peut-être fœtale de l'atrophie. WITKOWSKI pense à une ectromélie, due à une dégénérescence d'origine hérédosyphilitique : cette hypothèse cadre mal avec le peu de motilité du membre.

On n'a pas assez pensé à une paralysie corticale, qui serait très vraisemblable, si l'assertion de Cabanès était confirmée, suivant laquelle la jambe gauche et toute la moitié gauche du corps présentent des signes d'atrophie.

En faveur de la paralysie cérébrale infantile, parlent les difficultés de l'accouchement et l'état d'asphyxie dans lequel l'enfant vint au monde, au point qu'on le crut mort. Par contre, il faut éliminer la syphilis héréditaire, car Guillaume II avait 10 ans quand son père contracta la syphilis.

L'épilepsie s'accorderait bien avec l'hypothèse d'une cérébro-pathie : or, au dire de plusieurs de ses familiers, le Kaiser, tantôt à la suite de vives émotions, tantôt sans cause apparente, est pris de malaises si forts, qu'il tombe et perd connaissance.

Même en Allemagne, l'opinion est courante que le Kaiser est un déséquilibré, un dégénéré et même un fou : cette opinion s'est même fait jour dans des œuvres satiriques à clef ; dans les unes, on l'a comparé à Caligula ; dans d'autres, on a, par des allusions nettement transparentes, parlé d'un certain Wilhelm Kaiser, évadé d'un asile d'aliénés et recherché par la police ; le signalement était celui de l'empereur, et le fou en question avait la manie de se croire empereur d'Allemagne. Il fallut longtemps à la censure pour s'apercevoir de la satire sacrilège.

Peu graves sont les manies de l'empereur : voyages, changements d'uniformes de l'impérial Frégoli, efforts pour apparaître génial et encyclopédique ; tantôt stratège, tantôt peintre, tantôt musicien, pasteur évangélique et éleveur de bétail, etc. Plus sérieuse comme signe mental est sa manie de parler, avec, comme corollaire, l'orgueil d'avoir voulu immortaliser son éloquence, en publiant ses discours. Et, dans ces discours, on ne trouve pas la moindre trace d'originalité ; faits pour la galerie, pleins de mysticisme, de vantardise, ils n'ont pas le moindre fonds.

Plus importants encore sont les défauts intimes du Kaiser atteignant son caractère moral : vanité sans limites, légèreté, instabilité des intentions, entêtement violent, esprit vindicatif et rageur ; ce sont là des défauts humains ; d'autres sont plus dangereux, parce qu'ils existent chez un empereur : duplicité, cruauté, mysticisme, mégalomanie.

Mais, si tous ces défauts n'avaient pas trouvé un écho dans les plus intimes sentiments de l'âme allemande, la guerre actuelle n'aurait pas été déchainée. C'est avec raison que beaucoup d'Allemands regardent leur Kaiser comme l'expression la plus manifeste et la plus pure de la pensée et du sentiment du pays.

L'EMPEREUR ET LA POLITIQUE ALLEMANDE.

On a accusé l'empereur de duplicité et de félonie, et ce n'est pas à tort ; il s'est vanté d'être le champion de la paix, et cependant il ne manquait pas une occasion de recommander de tenir la poudre

sèche et les glaives aiguisés. On connaît sa conduite avec les Boërs : en 1910, alors que s'achevait le travail souterrain de préparation d'invasion de la Belgique, il exprimait au roi de ce pays le désir de voir devenir plus étroites les bonnes relations entre l'Allemagne et la Belgique ; et, en 1911, lors de sa visite au roi Georges, il amenait en Angleterre, parmi sa suite, sous une fausse étiquette, le chef des services d'espionnage. Tous ces faits sont indiscutables.

Mais l'empereur n'est qu'un instrument, docile et parfois maladroit, de la politique germanique. Celle-ci a considéré les alliances comme un moyen d'asservissement pacifique, d'exploitation politique, militaire et commerciale. Vis-à-vis de l'Italie, la déloyauté allemande s'est montrée dans la guerre italo-turque et dans les guerres balkaniques.

La haine pour l'Angleterre date du jour où l'Allemagne a aspiré à l'hégémonie ; le désir de s'emparer de la Belgique et de la Hollande remonte à 1848, à la diète de Francfort, à tel point que Cavour put prophétiser l'antagonisme futur entre l'Allemagne et l'Angleterre.

L'Allemagne est née militariste, avec des rois de caserne, et elle demeure telle ; tout y pousse à l'ombre des casernes, tout y a une physionomie militaire indélébile. Tout cela est bien supérieur à l'influence personnelle d'un empereur médiocre ; tout cela est l'expression de l'âme allemande.

L'impérialisme colonial n'est pas le fait de Guillaume II, pas plus, du reste, que la politique commerciale ou bancaire : l'expansion militaire est le fait du peuple, de la volonté des dirigeants ; la progression fut constante, au fur et à mesure qu'augmentaient parallèlement les forces et les ambitions. Toute l'Allemagne est militariste et nationaliste ; et même les deux classes, ouvrière et intellectuelle, qui devraient être attirées vers l'internationalisme, sont devenues militaristes et aujourd'hui demeurent telles. Les intellectuels ont déclaré, dans leur manifeste, que, sans le militarisme germanique, la culture allemande aurait été détruite et l'Allemagne elle-même aurait couru les plus graves périls. D'autre part, les socialistes allemands n'ont pas compris l'internationalisme avec sincérité. MARX et ENGELS étaient pangermanistes ; ils ont approuvé l'annexion du Schleswig-Holstein, ont professé la thèse germanique, en ce qui concerne Trente et Trieste. Le socialisme n'a jamais lutté, même verbalement, contre les armements, et plusieurs chefs du parti ont exalté la politique *expansionniste* et coloniale, comme digne d'être soutenue par la classe ouvrière. Les conquêtes économiques minimales, les lois ouvrières, ont enlevé aux socialistes allemands tout élan vers l'idéal, et comme le chien au cou pelé par la chaîne, ils sont demeurés contents d'un esclavage bien nourri.

L'espionnage est une des manifestations marquantes de ces tendances générales du gouvernement et du peuple. L'espionnage, déjà

en pleine floraison sous Frédéric II, a atteint la forme pandémique; et ce n'est plus seulement l'espionnage militaire, c'est aussi l'espionnage économique, qui organise le sabotage des industries civiles; l'espionnage civil, qui salarie les *condottieri* du journalisme, qui épie les parlementaires comme les intrigues domestiques, qui suscite les grèves, qui caresse le quiétisme utopique des pacifistes, tire parti de tous les intérêts inavouables, de tous les préjugés, de toutes les lâchetés. Cette tendance à l'embûche et à l'hypocrisie, si elle n'est pas un caractère de race, est du moins le fruit de l'éducation et des mœurs nationales. Quant à la délation à l'intérieur, on la trouve partout, comme un instrument efficace, mais odieux, de domination politique.

La guerre a mis au jour l'unité morale de l'Allemagne, et plus la guerre dure, plus on voit les classes, même élevées, s'efforcer de justifier les crimes, les massacres, le vandalisme, au moyen d'excuses ridicules, et on se demande si, peut-être, le plus sage n'est pas celui qui passait pour fou et qui devient tous les jours moins téméraire dans ses bravades prophétiques.

L'EMPEREUR ET LES MÉTHODES DE GUERRE.

Comparé à Caligula et à Néron, le Kaiser a, en effet, exalté dans ses discours la force brutale, l'épée nue qui frappe les ennemis de terreur; c'est lui qui, le 14 août 1914, furieux de la résistance inattendue des Belges, annonça au roi Albert que la guerre prendrait le caractère cruel. Il suffit de rappeler les horreurs sur terre et sur mer, la violation des conventions sanctionnées en 1912 par l'Etat-major allemand. Plus encore nous sommes écœurés par la stupide et lourde hypocrisie avec laquelle les intellectuels allemands ont essayé de nier ces faits et même de les attribuer aux victimes. Ces dénégations doivent céder devant l'avalanche de preuves écrasantes, de documents trouvés sur les Allemands eux-mêmes. Or il est impossible que toutes ces horreurs aient été commises par pure obéissance aux ordres supérieurs d'un criminel ou d'un fou. En réalité, le Kaiser n'a fait que jouer son rôle préétabli dans l'ensemble des règles allemandes de la guerre, qui, après plus d'un siècle, ont trouvé une codification théorique, tout en étant méthodiquement pratiquées.

LA THÉORIE DE LA GUERRE ABSOLUE.

Von CLAUSEWITZ, directeur de l'École de guerre de Berlin, de 1810 à 1816, laissa en mourant une œuvre inédite sur la guerre: un traité de métaphysique de la guerre, où il dicte les lois de la guerre absolue, c'est-à-dire dégagée de toute contingence de temps et de lieu, réduite à ses lois pures. Il en résulte le panégyrique de la violence sans mesure; la victoire, but de la guerre, justifie tous les moyens; tout moyen, si atroce soit-il, est bon: réquisitions et exactions dans le cas d'occupation du pays ennemi, destruction

totale dans le cas de retraite. L'humanité avec l'ennemi est une *imperfection, une faute de technique*. Cette théorie fut complétée par V. HARTMANN, qui, en sa qualité de général de cavalerie en 1870, avait eu occasion de la mettre en pratique. La guerre avec des restrictions humanitaires est un contre-sens ; le terrorisme est un principe militaire de première nécessité ; la guerre ne doit pas subir de lois et ne peut être réfrénée par des conventions internationales ; quand on fait appel à la force, il n'y a plus de droit des gens.

Ces théories de la *cruauté utile* sont classiques en Allemagne, et furent publiées en 1902 dans le *Recueil des lois de la guerre*, dû à l'Etat-major allemand ; elles sont intéressantes pour la psychologie du peuple allemand, car on ne trouve pas leur équivalent hors de la nation germanique. Ces théories sont un véritable retour à la barbarie, et ce qui est plus grave, c'est qu'elles ont été engendrées par les mœurs.

Tous les théoriciens de la guerre, les philosophes et les historiens allemands, nient plus ou moins ouvertement le droit des gens. V. HARTMANN le dit cyniquement. WUTKE déclare que le droit historique repose sur la force. Pour LASSON, la guerre est une sorte de jugement de Dieu. BISMARCK disait que les traités n'ont de valeur qu'autant que la force peut les appuyer. C'est la négation du droit.

Mais ces théoriciens de la force ne se préoccupent pas de la sanction *ultérieure* qui sera faite par la réaction morale contre les infamies collectives ; un peuple vainqueur à force de barbarie provoquera l'aversion générale, qui parfois devient une force écrasante. Pour les peuples et dans le cours de l'histoire, il y a des erreurs qui sont durement expiées. Ces théoriciens ne voient pas que la valeur de la victoire demeure altérée et diminuée, quand on l'a acquise par tous les moyens. Les luttes acharnées, mais loyales, permettent une prompte réconciliation ; la lutte déloyale prépare les vengeances inéluctables, fruit de rancœurs séculaires. Tout le monde sait et comprend cela ; seuls, les Allemands l'ignorent.

Pour conquérir le monde, il faut comprendre et respecter l'ennemi et le vaincre. Eux, ils arrivent à conclure qu'il faut exterminer et remplacer les peuples vaincus, fusiller les hommes, *germaniser* les femmes, tâche galante des soldats : voilà ce que conseillait Bismarck.

Mais il est peu facile d'exterminer une race : l'histoire nous l'enseigne ; cette race ressuscitera plus forte et plus fière ; les races que les Allemands qualifient d'inférieures ne se résignent pas à disparaître.

Cette psychologie brutale des combattants se complète par celle des civils demeurés en Allemagne, des intellectuels qui nient les crimes, ou qui déclarent que ces crimes furent commis pour en prévenir d'autres. Un des exemples de cette cynique audace est la négation effrontée, vis-à-vis des neutres, des viols commis sur le

femmes par la soldatesque allemande ; or, dans un journal allemand qui se pique d'esprit, le *Simplicissimus*, on a vu paraître, neuf mois après le début de l'invasion, une caricature représentant un vol de cigognes symboliques, apportant dans leur bec des nouveau-nés sur le sol français et avec cette légende : *Les Zeppelins d'abord, puis les cigognes*. Est-il possible d'être plus cyniquement éhonté et malfaisant ?

GUILLAUME ET LA MÉGALOMANIE ALLEMANDE.

L'amour de Guillaume pour le théâtral, son mysticisme presque messianique, ne détonnent pas dans le milieu germanique. La mégalomanie de l'empereur trouve son pendant dans la mégalomanie moins criarde, mais plus active, qui gonfle d'orgueil depuis un siècle tout le peuple allemand. Les poses héroïques du Kaiser plaisent à ses sujets qui ne les trouvent ni exagérées ni ridicules. Aucun peuple n'aime davantage les consécration objectives du pouvoir : livrées, uniformes, titres, etc. Guillaume, paraissant dans les rues de Berlin en costume de Parsifal ou de Barberousse, ne ferait pas crier à la chie-en-lit ; on l'entourerait, au contraire, d'une admiration respectueuse et gobeuse. Quand il parle de la mission « germanique », le Kaiser exprime la pensée qui enorgueillit tout son peuple.

Les Allemands ne comptent pas sur une domination par droit divin, mais ils croient à une conquête, inévitable et nécessaire, du monde entier par la force, l'astuce, la coopération docile, ou violente, des autres peuples. Pour eux, il n'y a qu'une façon de penser, d'agir, de vivre : la leur ; les autres façons sont un signe d'infériorité ; ils ont la pédagogie dans le sang. Ils veulent organiser le monde, c'est-à-dire le germaniser : tous le proclament : LASSON, OSTWALD, HAECKEL, LEYDEN et même MAGNUS-HIRSCHFELD, pontife et champion des invertis sexuels.

DIAGNOSTIC.

Il faut donc convenir que les anomalies mentales des deux empereurs sont quantité négligeable, vis-à-vis des grands motifs psychologiques et sociaux qui ont déclenché la guerre actuelle. Le menton de François-Joseph et le bras de Guillaume n'ont pas la valeur du nez de Cléopâtre.

Comme Cabanès l'a, d'ailleurs, remarqué, il n'est pas douteux que le milieu a été fatal au développement, intellectuel et moral, du Kaiser. Doit-on, cependant, voir là une folie collective analogue à celle de certaines sectes, plus ou moins mystiques, comme on en voit en Russie, en Belgique, aux Etats-Unis ? Nous pensons, quant à nous, que l'infatuation nationale allemande est le produit collectif d'une élaboration lente et séculaire, favorisée par les événements politiques, renforcée par l'éducation, par la suggestion mutuelle, par

la propagande consciente, les liens d'intérêts, et consacrée par les mœurs et par les lois.

L'âme allemande n'a pas été sensiblement modifiée par la civilisation latine, par l'humanisme de la Renaissance, par la science moderne. Les vertus sont faites de force matérielle et d'égoïsme fier, orgueilleux. Dans l'histoire d'Allemagne, pas un seul exemple de générosité, de sacrifice pour un idéal désintéressé : ses héros sont des chefs de hordes, des soudards, des pédants ; des mercenaires, oui ! mais pas un volontaire pour les luttes d'indépendance des autres peuples. Le mouvement démocratique et social fut dirigé par des Juifs de bonne race, qui ont trafiqué de leur travail et n'ont pas su concevoir un idéal supérieur à celui d'une humanité fourmilière.

Sur ce fond, ont prospéré à merveille la tendance mégalomane et la tendance criminelle. La première est née des victoires de 1866 et 1870 et de la prospérité économique qui les suivit ; elle s'augmenta par l'excès du développement industriel, par le besoin d'expansion commerciale.

La tendance criminelle est innée au militarisme allemand. Elle résulte de l'orgueil de caste chez l'officier, et de l'esprit de discipline chez le soldat. Cette tendance se retrouve chez les banquiers, les industriels, qui ont poussé l'Allemagne à la guerre, prête à encaisser les enjeux si elle gagne et à assassiner le partenaire si elle perd. La croisade barbare a été prêchée chez eux depuis un siècle. La rapacité instinctive s'est exaltée jusqu'à la folie, quand on a assuré à ce peuple que le premier coup devait consister à extorquer trente milliards à la France, la vieille nation si riche et si généreuse.

CONSÉQUENCES PRATIQUES.

Nous sommes en face d'une nation folle et, par suite, *dangereuse*.

L'Europe l'a bien compris ; cette guerre ne sera donc pas vaine ; pas en vain n'auront lieu les carnages. La guerre nous a révélé la vraie Allemagne et le danger que nous courrions, en hébergeant l'ennemi prêt à égorger la victime enlacée à l'avance dans un filet dont les mailles étaient sournoisement tressées de longue main. La machine infernale est aujourd'hui démontée ; l'astuce est dévoilée ; le châtiment ne doit pas se faire attendre.

Le premier devoir de l'Europe est de dompter l'Allemagne par la force, sans écouter les hypocrites appels à la paix ; puis, il faudra penser à l'avenir. L'Allemagne devient déjà une persécutée, comme il arrive aux mégalomanes dont les prétentions sont heurtées ; elle récrimine contre tous : Belges, Français, Anglais, Italiens, Russes, Serbes, qui lui *en veulent* !

Les Allemands intelligents se demandent la raison de cette antipathie universelle : les mégalomanes intellectuels croient qu'on envie le génie, la force, la prospérité de l'Allemagne ; les mégalomanes militaires, escomptant la victoire, disent que c'est une révolte

d'esclaves. Ce délire de persécution ira en s'accroissant et sera dangereux pour l'avenir, à moins qu'une crise intestive violente ne vienne éclairer les aveugles et les fous.

L'Allemagne pourra-t-elle guérir de sa mégalomanie ? Le pronostic est réservé, mais il n'est pas désespéré. Il faut que la structure politique de l'Allemagne soit profondément modifiée et nous donne ainsi des garanties sérieuses d'intentions honnêtes et raisonnables. Nous devons extirper de notre sol les mauvaises racines allemandes, qui en pompent tous les principes vitaux.

Il faudra aussi veiller sur les pacifistes qui, demain, voudront, sous le couvert du commerce ou de l'internationalisme, renouer les liens et qui feraient renaître le danger. L'Allemagne pourrait contribuer au progrès commun, en se livrant au travail tranquille et désintéressé ; mais il faudra qu'elle soit, *de gré ou de force*, totalement guérie de ses prétentions à l'hégémonie.

*Traduit de l'italien (1) et analysé par notre collaborateur,
le Dr MENIER, de Decazeville.*

L'Esprit des Poilus

Repartie bien gauloise.

Il est un peu salé, encore y faut-il mettre de la malice, ce mot, attribué au Dr Fl... , cité à l'ordre de l'armée, s'il vous plaît. Il a eu, paraît-il, les honneurs de la carte postale ; on n'aura donc aucun reproche à nous adresser, du fait que nous le rééditons.

Un grincheux s'indignait, devant notre confrère, de ce qu'une jeune femme était venue voir son mari jusque dans la zone de l'avant.

— « Quel mal y a-t-il, observa finement le médecin militaire, quel mal y a-t-il à ce qu'une femme se fasse baiser sur le front ? »

Quoi de plus innocent, en effet !

(1) Della « Rivista di Patologia nervosa e mentale », anno XX, fasc. 7. 1915.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Echos de Partout

Un cas de « folie à deux ». — N'est ce pas un monstrueux cas de « folie à deux » que celui de la nation allemande et de son Kaiser ?

Voilà un homme harnaché comme une mule de parade, qui parcourt son pays en disant à sept millions d'individus : « Vous devez mourir pour moi. » Il leur persuade que la science n'a été inventée que pour servir au meurtre universel, et qu'ils doivent employer tout leur génie inventif, toute l'intelligence que Dieu leur a donnée, tout leur temps pour trouver de nouveaux moyens de tuer le plus possible d'hommes, de femmes et d'enfants en dehors de l'Empire allemand. Et l'on voit tous ces gens s'empressez d'obéir !

Ce fou sanguinaire est l'objet de la vénération de toute une nation de 70 millions d'âmes, qui l'acclame comme un sauveur !...

Sa mégalomanie. — « Le moi est haïssable », a dit Pascal ; telle n'est pas l'opinion de Guillaume II. M. Victor BÉRARD cite, à ce propos, les proclamations du kaiser à ses troupes.

Aux recrues de Berlin (16 novembre 1893) :

« Sous le libre ciel de Dieu, vous m'avez prêté le serment de fidélité et, par là, vous êtes devenus Mes soldats, Mes camarades. Vous avez un poste d'honneur dans Ma capitale, dans Ma garde, et la charge de Me défendre, Moi et Mon empire, contre les ennemis du dehors et du dedans. J'ai besoin de soldats chrétiens, qui disent leur *Notre Père*. Le soldat ne doit pas avoir sa volonté ; mais vous tous devez avoir une seule volonté, et c'est la Mienne ; il n'existe qu'un ordre, et c'est le Mien... »

Et aux recrues de Potsdam (23 novembre 1891) :

« Recrues ! devant le serviteur consacré de Dieu et devant cet autel, vous M'avez juré fidélité. Vous êtes encore trop jeunes pour bien comprendre la signification vraie de ce mot... Vous M'avez juré fidélité, c'est-à-dire que, devenus Mes soldats, vous vous êtes donnés à Moi, corps et âme. Vous n'avez plus qu'un ennemi, Mon ennemi. Il est possible qu'en ces temps de menées socialistes, je vous ordonne de tirer sur vos proches, vos père et mère, — que Dieu nous l'épargne ! — mais sachez que, même alors, ce sont Mes ordres qu'il faudra exécuter sans murmure. Dieu et Moi nous avons entendu votre serment de fidélité à votre chef de guerre... »

(*Revue des Deux Mondes*, juillet 1915.)

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 « Phospho-Glycérate de Chaux pur »

(Sulfosalicylate de Quinoléine pur)

**ERSEOL
PRUNIER**

(Cachets)

—+—

ANTI-INFECTIEUX, ANTI-GRIPPAL
ANTI-RHUMATISMAL

—+—

Pour les adultes, la dose de l'
ERSEOL PRUNIER
est de 3 à 4 cachets par jour.

Dépôt Général: G. PRUNIER & C^{ie}.
6, Rue de la Tacherie, Paris

Pour les demandes en gros, ou aux amis d'exporter
Compagnie Fermière de Vichy
24, boulevard des Capucines, PARIS, et ses succursales
Chassaigne & Co, 6, Avenue Victoria, PARIS.

COMPRIMÉS VICHY-ETAT

Procédé Fédit breveté S.G.D.G.

Comprimés Vichy-Etat

préparés dans les eaux minérales
de la source de Vichy
(SOURCES DE L'ETAT)

FRANCE FRANCE : St LE PÉLAGON
LABORATOIRE A VICHY

Dépot Général : GENEZAT PAILLET & Co
PARIS, 6, Rue de la Tacherie

En Vente dans toutes les Pharmacies

PETITS RENSEIGNEMENTS

Une fusion accomplie.

Le Conseil général de l' « Association générale des Médecins de France » a accueilli avec empressement le projet de fusion du « Secours de guerre » et de la « Caisse d'assistance médicale de guerre », que nous avons ici même préconisé, projet qui répondait, du reste, aux sentiments d'union confraternelle des deux groupements.

L'article 2 du règlement de la Caisse d'assistance médicale de guerre, ainsi conçu :

L'Association générale des Médecins de France est destinée à venir en aide aux médecins et aux familles des médecins directement victimes de la guerre (médecins des pays envahis ou mobilisés, qu'ils fassent partie ou non de l'Association générale)

donne une définition, aussi complète que possible, du rôle que les deux sociétés réunies auront à remplir.

Le Conseil général, de concert avec la Commission de répartition et de contrôle, étudiera toute proposition susceptible d'améliorer et de compléter le fonctionnement de la Caisse d'assistance médicale de guerre. Les fonds du Secours de guerre seront versés au compte n° 5.833, à l'agence A. L. du Crédit Lyonnais, 14, rue Royale, où ont été déposés ceux de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

La liste des souscripteurs du Secours de guerre sera établie par les soins de la Caisse d'assistance médicale, avec indication de leur origine. Nous faisons un pressant appel à nos lecteurs qui ne se seraient pas encore acquittés de ce devoir de solidarité, afin qu'ils adressent sans retard leur cotisation au D^r BONGRAND, 5, rue de Suresne, Paris.

Le Livre d'or de la Faculté.

Par l'heureuse initiative de notre Doyen, le Conseil de la Faculté de médecine votait, dès la rentrée de l'année scolaire 1914-1915, la création d'un *Livre d'or*, destiné à porter la mention des morts des professeurs, docteurs, étudiants, employés de la Faculté, tombés au service de la Patrie.

Ce tableau d'honneur, placé sous l'arcade du grand escalier conduisant à la Bibliothèque, aux amphithéâtres et aux salles des actes, c'est-à-dire à l'endroit le plus passant de la Faculté comprend déjà (d'août 1914 à octobre 1915) *soixante-dix-neuf* des nôtres, parmi lesquels : quarante-sept étudiants, brancardiers, infirmiers, etc.

Nous regrettons que la place nous soit aussi mesurée pour reproduire ce long martyrologe ; mais nous saluons très bas la dépouille mortelle de ces braves, qui se sont sacrifiés, comme l'a écrit excellemment le professeur LANDOUZY, « pour un idéal commun : le règne, parmi les nations, de l'indépendance, de la justice, du droit et de la paix, dans la liberté ».

Informations de la « Chronique »

Le Cinquantenaire d'une découverte bien française.

Dans sa séance du 5 décembre 1865, un jeune agrégé du Val-de-Grâce, Jean-Antoine VILLEMEN, apportait à l'Académie de médecine « la démonstration expérimentale de la virulence, de la spécificité et de la transmissibilité de la tuberculose ». Il y a donc eu tout juste 50 ans, le 5 décembre dernier, que se produisait cette sensationnelle communication, qui ne tendait à rien moins qu'à « révolutionner » les idées, qui avaient cours dans le monde scientifique, sur la non-contagiosité d'une maladie qu'on prétendait être avant tout héréditaire.

De nombreuses objections furent présentées au novateur par les savants les plus qualifiés de l'époque : G. Colin, d'Alfort, Pidoux, etc. C'est dans ce temps que Grisolle écrivait, en la 8^e édition de son traité classique de pathologie interne, qu'il n'y avait rien de fondé dans la crainte de la contagion de la phtisie pulmonaire ; et cependant, les anticontagionnistes n'ignoraient pas ou feignaient d'avoir oublié que nos pères ne s'étaient pas mépris sur la nature contagieuse de la tuberculose.

Comme le rappelle fort opportunément le maître Landouzy, si versé dans l'histoire de notre art, ils auraient pu tout au moins se souvenir que :

AU XVII^e siècle, la méthode d'observation avait permis à DU LAURENS, médecin de Marie de Médicis, Conseiller, ami et premier médecin de Henri IV, parlant des écouelles (dont, au toucher du Roy, il avait vu un grand nombre) de les dire *maladies endémiennes, héréditaires et contagieuses*, écrivant en propres termes : *les écouelles malignes (les suppurantes), sont susceptibles surtout de contaminer les sujets sains. D'autant que cette observation de du Laurens, sur le mal qui se communique, sera, en la ville du Sacre, la raison de la fondation, sous le vocable de Saint-Marcoul, d'un hôpital d'ISOLEMENT pour les écouelleux contagieux qui, reçus dans ladite maison, ne communiqueront point leur mal à d'autres...* Preuve que l'idée de contagiosité des écouelles suppurées, régnante dans l'Île-de-France et en Champagne, est antérieure à l'idée de contagion de l'éthisie pulmonaire.

En effet, la première DÉCLARATION DE LA PHTISIE, RENDUE OBLIGATOIRE PAR PHILIPPE IV, est d'un siècle et demi postérieure au livre de du Laurens. De même, le sanatorium — ainsi disons-nous aujourd'hui — ouvert à Reims, aux écouelleux contagieux, recevait de Colbert ses lettres patentes juste un siècle avant que Philippe IV promulgât, à son de trompe, dans les carrefours de Naples, ses INSTRUCTIONS AU PUBLIC SUR LA CONTAGION DE LA PHTISIE.

Les premières étapes de la croyance médicale à la contagion du mal scrofuleux, considérées du point de vue historique, démontrent donc que, du XVI^e siècle à nos jours, la France émettra le plus d'idées justes touchant, d'abord la nature contagieuse, puis l'unicité anatomique, enfin

l'unicité étiologique de la tuberculose. De ceci témoigne l'analyse des travaux français de du Laurens, Bayle, Laënnec, Louis Villemin, Grancher, Thaon, Nocard, Arloing, Hérard et Cornil, pour parler seulement de nos grands phtisiologues disparus.

La croyance médicale et populaire à la contagion n'est-elle pas, dès le XVIII^e siècle, si répandue en Provence, en Italie, en Sicile, aux Baléares et dans toutes les Espagnes, qu'y sont édictées des *Instructions sur la contagion de la phtisie, suivies de l'obligation de déclarer les phtisiques ainsi que les décès par éthisie*, sous les peines draconiennes de prison ou de 100 ducats d'amende !

Et, à ce propos, le professeur Landouzy évoque deux épisodes historiques, dont nous avons jadis entretenu nos lecteurs : celui de Chateaubriand, alors à Rome, se plaignant de ne pouvoir vendre son équipage, parce que son amie, Pauline de Beaumont, morte phtisique, y était montée quatre fois ; et celui de George Sand, chassée de l'île Majorque à cause des hémoptysies de Chopin, et à Barcelone se voyant réclamer, par l'hôtellerie où le couple était descendu, le prix du lit dans lequel Chopin avait couché, sous prétexte qu'il était infecté et que la police ordonnait de le brûler.

L'Europe méridionale vivait donc seule dans la crainte de la contagion tuberculeuse, que lui avait inculquée la Médecine d'Observation. L'École de Paris, comme les pays du Nord, ne s'éveilleront à l'idée de la phtisie contagieuse, qu'au surlendemain des expériences de Villemin, incomprises, pour venir trop tôt, en 1865.

L'ère pastorienne n'était pas ouverte.

Félicitons M. Landouzy d'avoir rendu publiquement hommage à un grand Français, « le plus grand nom, avec celui de Laënnec, qu'enregistra la médecine au siècle de Pasteur », au « génial observateur », trop oublié de la génération qui, il y a quelques années, accueillait avec un enthousiasme, dont elle eut bientôt à se repentir, les idées, prétendues nouvelles, de l'Allemand Conheim (1879) sur la tuberculose « jugée au point de vue infectieux », et les affirmations pas trop hasardées de l'Allemand Robert Koch, dont les doctrines firent une faillite si retentissante.

L'Eloge de Berthelot à l'Académie de médecine.

Conformément à cette tradition qui veut que, dans la séance annuelle de l'Académie de médecine, soient rappelés la vie et les travaux des membres qui ont le plus honoré la savante Compagnie, le secrétaire perpétuel de l'Académie, l'éminent professeur DEBOVE, avait pris cette année pour thème l'éloge de Marcellin BERTHELOT, « chimiste illustre, génie qui s'est intéressé à la physiologie, à la médecine, à la philosophie, à l'art, à la politique ».

Berthelot, dont le père fut, trente années durant, médecin du bureau de bienfaisance, avait, nous révèle son panégyriste, eu la

vellité de suivre la carrière médicale : il prit huit inscriptions à notre Faculté, mais attiré par la chimie, il s'orienta définitivement dans la voie qu'il devait si brillamment parcourir. Nous ne le suivrons pas dans son *curriculum*, trop connu pour nous attarder à le décrire, préférant nous attacher aux épisodes généralement négligés par les biographes.

Comme tout philosophe digne de ce nom, Berthelot déplorait la guerre, qu'il tenait pour un des maux les plus grands dont puisse être affligée l'humanité. Il prévoyait, toutefois, qu'elle ne disparaîtrait pas de sitôt, quand il annonçait : « De nombreux conflits, plus terribles encore et plus étendus, se préparent » : et l'événement devait, hélas ! lui donner raison.

Sa faculté prophétique se dévoilait encore dans une autre circonstance, notamment quand il écrivait :

Qui ne frémit à la pensée de l'heure où l'infatuation d'un souverain, ou bien l'orgueil blessé d'une nationalité égoïste, déchaînerait toutes ces armées, toutes ces flottes les unes contre les autres !...

Comme l'observe, non sans quelque ironie, le professeur Debove, Berthelot ne comptait guère, pour établir la concorde, sur les efforts pacifiques des Allemands ; il semble même avoir prévu le manifeste des Intellectuels, lorsque, parlant des savants d'outre-Rhin, il disait :

Non contents de voir grandir dans le monde l'influence matérielle et intellectuelle de l'Allemagne, ils sont impatients de la rendre exclusive. Ils ne supportent pas de rencontrer encore des influences rivales et de trouver toujours devant eux la France vivante malgré ses défaites militaires.

Si, dans l'appréciation portée sur notre ennemi héréditaire, Berthelot montra cette perspicacité, il s'en faut qu'il ait montré la même sûreté de vue dans une autre occurrence.

Dans son enthousiasme pour la science, il professait qu'elle doit tout dominer : que tout, aussi bien l'art que la morale, relève de son domaine. M. Debove a, non sans quelque vigueur, relevé cette prétention et témoigné, par l'indépendance de son jugement, qu'un panégyriste, si officiel soit-il, n'est jamais astreint à ne prononcer que des paroles flatteuses, et qu'il doit avant tout avoir le souci supérieur de la recherche, de l'établissement de la vérité.

Ce n'est pas manquer de respect au génie que de le soumettre à la critique, surtout quand elle s'exerce avec cette mesure, et qu'elle s'orne de cette élégance de style, de cet humour discret, qui font le charme et la distinction de la « manière » de notre *Perpétuel*.

A. C.

French letters.

Ainsi les Anglais désignent l'appareil ou revêtement protecteur que nous, Français, avons baptisé « redingote » ou « capote » anglaise.

Il en fut beaucoup question, dans la discussion qui suivit

à l'Académie de médecine, la lecture du rapport de la commission chargée de rédiger une sorte de catéchisme hygiénique à l'usage de nos poilus. Dans cette séance mémorable, nous entendîmes vanter, et par quelles voix autorisées, la supériorité du caoutchouc sur la baudruche ; tandis que d'autres, parmi les sceptiques, rappelaient le mot attribué à Ricord, et d'ailleurs très sujet à critique : « Cuirasse contre le plaisir, toile d'araignée contre le danger. »

Nos pères, beaucoup moins pudibonds que nous, et combien ils avaient raison, n'éprouvaient aucune gêne à parler librement de ces sujets, dont nous ne nous entretenons qu'à huis clos, et avec quelles précautions de langage ! Ouvrez le *Dictionnaire de médecine* en 60 volumes, paru au commencement du dernier siècle, et vous y lirez tout un article consacré... au Condom ! Et d'abord sa définition :

On donne ce nom, écrit l'auteur de l'article, à de petits sacs préparés avec l'appendice caecal de quelques quadrupèdes et qui servent à préserver les parties génitales de l'absorption du virus vénérien.

Suit le mode de préparation :

On les prépare avec les appendices cœcaux du veau, du mouton, de l'agneau, afin d'en avoir de différents calibres et non avec l'intestin caecum, comme le dit M. Swediaur, parce qu'il ne faut point qu'il y ait de coutures à ces étuis, qui pourraient blesser la partie sur laquelle on les applique et donner entrée au virus syphilitique. On lave cette partie intestinale, on la fait sécher en la distendant avec du papier ou du coton, et on l'assouplit ensuite en la frottant entre les doigts avec un peu de son et d'huile. On pratique à l'extrémité ouverte une coulisse, dans laquelle on passe un cordon qui sert à fixer cette enveloppe. Lorsqu'elle est bien préparée, elle doit être transparente comme du taffetas ciré, bien souple, point plus mince dans une place que dans l'autre, parce qu'elle pourrait se rompre là, et encore mieux être percée.

L'auteur nous apprend ensuite que cette invention fut faite à Londres, il y a environ soixante-cinq ans, par un nommé CONDOM, dont elle a retenu le nom dans ce pays. Et il ajoute : « M. Swediaur remarque que cette découverte, dont l'utilité eût dû valoir à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes, ne fit que le déshonorer dans l'opinion publique et qu'il fut même obligé de changer de nom, bien qu'il communiquât son procédé sans aucune vue d'intérêt et qu'il n'en fit pas l'objet d'une spéculation mercantile. »

Quel était ce CONDOM ? A-t-il jamais existé ? La question a souvent été posée, et jusqu'à présent, à notre connaissance du moins, elle est restée sans réponse. Quoi qu'il en soit, l'invention qui lui est attribuée est de celles qui méritent notre gratitude et font de celui à qui elle est due une sorte de bienfaiteur de l'humanité.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Echos de la « Chronique »

Une jolie légende.

Elle est rapportée dans un des derniers numéros du *Mercur de France*, la revue si remarquablement dirigée par M. Alfred VALETTE.

Aux premiers jours de l'an 1864, à Mourniès, jolie bourgade à une heure de la Canée, dans une maison entourée d'amandiers en fleurs, deux hodjas mahométans et deux prêtres grecs priaient; deux jours et deux nuits, ils multiplièrent leurs invocations auprès de la chambre où la femme d'un riche négociant de la Canée souffrait les douleurs de l'enfantement.

La malheureuse mère n'avait guère eu de joie jusqu'alors : trois enfants aussitôt nés lui avaient été successivement arrachés par la mort. C'est pourquoi ses parents — Orientaux crédules — avaient conseillé l'intervention d'hommes religieux célèbres dans la contrée pour leur pouvoir surnaturel. En des langues différentes, ils priaient donc tous quatre, pour que l'enfant qui allait voir le jour ait longue vie.

A l'aube du troisième jour, un fils naquit, Eleuthérios VENIZELOS, le futur ministre de Grèce.

C'est dans ces termes qu'un vétéran des révolutions crétoises raconta au Dr Kerofilas la naissance de l'éminent homme d'Etat.

La légende s'est dépêchée, comme vous voyez, de mettre un peu de sien dans le récit des origines, pourtant pas si lointaines, de M. Venizelos.

Traitement facile à suivre, même en campagne.

Rien de plus simple, en effet, de plus pratique pour le soldat en campagne, que le moyen indiqué par M. Georges ROSENTHAL, pour garantir la plus respectable des libertés, la liberté du ventre. Au front, on ne saurait songer à utiliser l'agar-agar ou autres produits similaires, dont le moindre des inconvénients est leur cherté; le procédé de notre confrère est autrement économique.

Prenez, conseille M. Rosenthal, des écorces d'oranges fraîches; faites-les bouillir une demi-heure dans de l'eau; rejetez cette première eau, à moins que vous ne la conserviez pour des soins de propreté, la toilette de la bouche par exemple.

Soumettez à une nouvelle ébullition, pendant cinq minutes, dans de l'eau légèrement sucrée, les écorces que vous avez débarrassées de leur principe amer; puis faites sécher sur une assiette: elles sont désormais prêtes à être utilisées. L'absorption d'une seule écorce d'orange suffit à... exonérer l'intestin.

Mais cette exonération n'est pas purement mécanique; elle s'accompagne d'un flux bilieux de valeur variable. La suractivation biliaire se continue pendant plusieurs jours, et si la rétention stercorale se réinstalle, l'absorption d'écorce d'orange produit à nouveau le même résultat. La dose peut alors être diminuée. En tout cas, il n'en coûte pas cher d'essayer.

Le fer à repasser contre les poux.

On sait que la phtiriase sévit au « front » assez intensément, pour que nos poilus réclament à cor et à cri qu'on les débarrasse de cette vermine. Nous pouvons leur indiquer, à tout prendre, la recette que nous tenons du D^r MOLLE, médecin-major de 2^e classe à Blida ; nous lui passons la plume pour rédiger la prescription :

On sait qu'en dehors de l'étuvage des vêtements, il n'existe guère de procédé rapide susceptible de débarrasser les vêtements de leurs parasites. A quelques clients et amis qui sont au front et qui souffraient cruellement de cette situation, j'ai conseillé le « procédé du fer à repasser ». Ceux qui ont utilisé ce moyen l'ont trouvé à la fois simple et si efficace, que l'on ne peut moins faire que de souhaiter sa généralisation.

Voici en quoi il consiste : un fer à repasser est chauffé modérément ; à l'aide de ce fer, on pratique le repassage systématique, à sec, successivement du linge de corps et du vêtement proprement dit.

Pour le linge de corps, il est clair qu'après un repassage, même rapide, les parasites adultes et les lentes auront été exterminés.

En ce qui concerne les effets de drap, il est utile, évidemment, de prendre quelques précautions supplémentaires : pour les lentes qui sont habituellement déposées sur les poils des parties superficielles du drap, un repassage, même léger, suffira ; mais on sait que les parasites adultes savent trouver des refuges au niveau des coutures et dans les doublures ; il sera donc nécessaire de passer à plusieurs reprises le fer bien chauffé au niveau des grosses coutures, en particulier au niveau de la couture dorsale de la capote et à sa partie supérieure, voisine du collet.

Quant aux doublures, elles seront soigneusement visitées et renforcées, de façon que les parasites ne puissent pas s'insinuer dans leur épaisseur.

Grâce à ce moyen, un de mes correspondants m'affirme s'être débarrassé, en quelques rapides séances, de parasites qu'il poursuivait en vain depuis plusieurs mois par des épouillages quotidiens.

On pourrait objecter naturellement que l'on ne trouve pas toujours un fer à repasser sous la main : en réalité, dans les villages avoisinant le front, même dans ceux qui sont détruits, cet objet doit être courant ; mais, si vraiment l'article manquait, combien il serait facile d'en approvisionner nos soldats ! Et qui sait si, devant la demande générale, nous ne verrons pas fonctionner quelque jour l'œuvre du « fer à repasser du poilu » ?

Après tout, pourquoi donc pas ?

Opération sur une centenaire.

Le D^r MAUCLAIRE a récemment (sept. 1915) présenté, à une de nos sociétés savantes, une malade, *âgée de cent ans et quatre mois* (elle est née le 24 mai 1815), entrée à l'hôpital de la Charité le 1^{er} septembre dernier, pour hernie inguinale gauche, étranglée depuis vingt-quatre heures. Taxis négatif. Après anesthésie locale à la stovaïne, l'habile chirurgien fit la kélotomie et la cure radicale.

La malade a guéri sans incidents. Ce cas est, à coup sûr, exceptionnel, sinon unique.

Toujours les simulateurs.

Hâtons-nous de dire que c'est chez nos voisins que les cas de simulation qui vont suivre ont été relevés.

C'est ainsi que dans le *Berliner Klin. Woch.*, sont rapportées des observations de simulation d'albuminurie par l'ovalbumine. Parfois, l'albumine de l'œuf est mélangée directement à l'urine devant être soumise à l'analyse ; d'autres fois, le simulateur l'introduit directement, en plus ou moins grande quantité, dans sa vessie, par injection intra-urétrale.

Les réactifs chimiques employés ordinairement pour mettre en évidence l'albumine pathologique dans l'urine précipitent dans les mêmes conditions l'ovalbumine d'œuf : dès lors, on conçoit que le médecin ou le pharmacien non avertis puissent être induits en erreur, surtout si la quantité d'albumine mise en évidence existe dans les proportions habituelles.

Dans un travail publié par le *Journal de pharmacie et de chimie* (1), et dû à la collaboration de MM. A.-Ch. HOLLANDE, chargé de cours à l'École supérieure de pharmacie de Nancy, LEPEYTRE, pharmacien, et J. GATÉ, médecin aide-major de 2^e classe, sont indiqués les procédés qui permettent de différencier l'albumine de l'œuf de poule de l'albumine pathologique de l'homme.

Les ictères provoqués par absorption d'acide picrique sont également décelés, dans l'urine et dans le sang, grâce au moyen indiqué, dans le journal précité, par MM. POGNAN et B. SAUTON. Nous nous contentons d'y renvoyer les intéressés.

Singuliers cas de réforme !

Il nous souvient d'avoir lu quelque part qu'un « conscrit », au moment de la revision, — cela se passait au temps jadis, — avait invoqué, comme motif d'exemption, son extrême laideur : il ne voulait pas, disait-il, s'exposer aux brocards de ses camarades de chambrée.

Un autre demanda la réforme, sous le prétexte qu'il avait une répulsion bien constatée pour le pain : c'est un de nos confrères, vice-président de la Société des médecins de l'Aveyron, qui relate le fait, dans *l'Union médicale* de novembre 1862, et qui prétend que la singularité de la demande provoqua l'enquête « la plus minutieuse, la plus irréprochable » — et que la réforme fut prononcée !

Nous voulons croire qu'on se montre plus difficile aujourd'hui.

(1) Numéro du 1^{er} décembre 1915.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

La télégraphie sans fil, en 1870 (XXII, 283). — Je me rappelle d'autant mieux les essais de télégraphie sans fil, de BOURBOUZE, sur la fin de 1870, qu'en 1869, j'avais eu leur auteur comme chef des travaux pratiques à l'Ecole de pharmacie, et que, comme tous les assiégés dans Paris, je suivais avec le plus vif intérêt toutes les tentatives faites pour communiquer avec la province, par des moyens plus sûrs et plus réguliers que les ballons montés.

Le système de Bourbouze n'avait rien de commun avec celui de MARCONI : au lieu des ondes hertziennes, inconnues à cette époque, il employait le pouvoir conducteur du sol ou de l'eau.

Sur le moment, j'en ai assez bien saisi le principe, mais depuis 45 ans mes souvenirs ont perdu de leur précision. Tout ce dont je me souviens, c'est que l'habile physicien qui habitait les hauteurs de la rive gauche, avait réussi à communiquer, de chez lui avec l'Observatoire, si je ne me trompe, par l'intermédiaire de deux pieux en fer, enfoncés, l'un dans son propre jardin, l'autre dans les terrains de notre grand établissement astronomique. D'autre part, il aurait correspondu, par la Seine, de Bercy au Point-du-Jour, et c'est par le fleuve qu'il espérait communiquer avec le reste de la France.

Survinrent alors l'armistice et la cessation des hostilités, qui enlevèrent aux travaux de Bourbouze leur caractère d'urgence et d'utilité immédiate. Les journaux scientifiques, très désemparés à cette époque, en parlèrent, du reste, assez peu.

H. P.

— J'ai connu, après la mort de BOURBOUZE, M^{me} Bourbouze, qui, à différentes reprises, m'a raconté les expériences faites par son mari dans son jardin de la rue St-Jacques : il avait pu communiquer, de son cabinet au 1^{er} étage, avec un groupe placé au fond du jardin, soit à environ 20 ou 30 mètres.

Ce constructeur d'instruments de physique de précision a à son actif un galvanomètre commercial, le galvanomètre Bourbouze.

J'ai également entendu sa veuve me parler d'un procédé de soudure de l'aluminium — et j'ai fumé à différentes reprises des cigares, auxquels un procédé chimique avait donné un délicieux goût de havane.

LANGLOIS, *Médecin des hospices civils de Nice, actuellement médecin chef au 118^e territorial, à Maussane*
(Bouches-du-Rhône).

— BOURBOUZE avait dû déposer le projet qu'il mit à exécution peu après : la transmission de l'électricité par l'eau, par les cours d'eau.

En 1870-71, on envoya, en effet, un certain nombre de dépêches par la Seine. Antérieurement, en 1831, je crois, un Ecossais avait essayé cette transmission par le sol. Ces procédés sont tout à fait différents, on le voit, du radio-conducteur, tube à limailles, de notre illustre confrère, le D^r Edouard BRANLY, que nous avons mis tant d'années à adopter, puisqu'il date de 1890 et n'est vraiment appliqué, retour par le Russe POPOFF et l'Italien MARCONI, que depuis une quinzaine d'années !

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

— Dans l'*Actualité scientifique*, du 15 octobre, le D^r EDMOND PERRIER, l'éminent Président de l'Institut, répond implicitement, et fort explicitement, à la question posée dans la *Chronique* ; nous sommes heureux de reproduire son texte, qui nous apporte des clartés nouvelles :

BOURBOUZE avait eu l'idée d'un télégraphe sans fil, ou plutôt de se servir de la Seine comme d'un gigantesque fil. Il avait constaté que des courants électriques, d'une intensité suffisante, se propageaient dans l'eau comme dans un fil et qu'on pouvait à grande distance les recueillir, de manière à actionner l'aiguille d'un de ces galvanomètres qu'il savait si bien manier. Il s'en ouvrit à des physiciens, tels que CAZIN et Alfred CORNU.

Des expériences furent faites entre Saint-Denis et le Point-du-Jour ; elles donnèrent des résultats satisfaisants. C'était, pour les Parisiens, le moyen d'entrer en correspondance régulière avec l'extérieur. Quel profit en aurait-on tiré ! L'armée de la Loire et l'armée de Paris auraient pu combiner leurs mouvements. Paris aurait peut-être été délivré, et la guerre aurait tourné tout autrement. L'invention de Bourbouze arrivait malheureusement trop tard. Elle méritait d'être rappelée.

EDMOND PERRIER,
Président de l'Institut.

— Dans un de ses numéros de mai 1876, le journal *le Voleur illustré* publiait le très intéressant article que nous reproduisons ci-dessous, et dans lequel sont nettement exposées les expériences de BOURBOUZE, relatives à la télégraphie sans fil :

Télégraphie électrique sans fils ! Rêve ou réalité ? On a annoncé tout récemment qu'on avait trouvé le moyen de communiquer à distance sans aucun intermédiaire : on pourrait envoyer et recevoir une dépêche sans sortir de chez soi ; on correspondrait à toute heure du jour et de la nuit d'un bout à l'autre d'une ville ; on causerait, de salon en salon, à travers l'espace. Quel véritable conte des *Mille et une nuits* !

Le problème a passé jusqu'ici pour insoluble. Depuis surtout le mémorable insuccès des escargots sympathiques, les plus difficiles avaient pris le parti de se contenter de la télégraphie électrique actuelle. On ne saurait vraiment dire encore que, désormais, il sera possible de transmettre des dépêches sans fils ; ce serait aller un peu trop vite en besogne. On a exagéré les faits ; toutefois, nous affirmons qu'il est facile de communiquer électriquement à distance sans l'intermédiaire d'aucun fil télégraphique.

A quelle distance ? Nous n'en savons rien encore. Il faut rester dans les faits acquis et ne les pas forcer ; ils sont déjà assez intéressants tels quels.

Il est permis d'avancer aujourd'hui que des signaux peuvent se transmettre d'une maison dans une autre, se répéter à un étage quelconque et à une distance encore indéterminée, sans l'établissement d'une communication préalable.

Une aiguille aimantée, par exemple, que je ferai tourner à droite, dans un cabinet, obligera de tourner de même, à droite, à mon commandement, une aiguille semblable, installée dans un appartement plus ou moins éloigné du premier. Ma volonté et ma pensée seront ainsi transmises à travers des murs, des maisons, tout un quartier !

Expliquons les faits brièvement. Dans la télégraphie électrique actuelle, le courant qui est lancé d'une station, pour aller animer l'appareil télégraphique récepteur de l'autre station, s'en va par un fil métallique. Ce fil sert de trait d'union entre les deux correspondants. Si, au lieu de prendre un fil métallique, on prend un petit tuyau plein d'eau, le courant électrique passe moins bien, mais il passe. C'est une route moins commode, mais enfin c'est un chemin praticable. En se fondant sur ces remarques, M. BOURBOUZE, chef préparateur de physique à la Sorbonne et à l'École de pharmacie, eut l'idée, en 1870, de rechercher si une rivière ne se comporterait pas comme un gros tuyau plein d'eau, et si l'électricité ne circulerait pas à travers, tout comme le long d'un conducteur métallique. C'était pendant le siège de Paris, et il s'agissait de tâcher de faire communiquer la ville investie avec la province. Il est clair que, si la Seine servait de fil de transmission, on pouvait envoyer des dépêches partout où allait la Seine, en aval de Paris, à Rouen, au Havre, et, en amont de Paris, jusqu'aux sources.

L'expérience fut tentée. Une boussole fut placée au pont d'Iéna, reliée par un fil à la Seine. Une pile électrique fut disposée au pont d'Austerlitz et mise en communication avec le fleuve au moyen de fils et de plaques métalliques. Chaque fois que l'on envoya le courant dans la Seine, l'aiguille de la boussole au pont d'Iéna, à plus de 6.000 mètres de distance, fut brusquement déviée. On recommença du pont d'Austerlitz à Saint-Denis : la distance est de 28 kilomètres. L'aiguille tourna à droite, quand on envoya le courant positif ; à gauche, quand on envoya le courant négatif. Il n'en faut pas plus pour transmettre un télégramme. Les déviations à droite et à gauche, répétées et combinées, suffirent pour constituer un alphabet, au moyen duquel on peut très bien parler.

Un physicien de mérite, M. d'Almeida, fut chargé d'aller recueillir ainsi en province les télégrammes qui lui seraient envoyés de Paris. Il s'éleva en ballon avec des instructions en conséquence. Sur ces entrefaites survint l'armistice, et l'expérience décisive de transmission à grande distance ne fut pas tentée. Elle ne l'a pas même encore été et nous sommes en 1876 !

La terre est toujours plus ou moins humide ; on peut assimiler le sol à une série de petits tuyaux pleins d'eau, accolés à un grand nombre de petits ruisseaux lilliputiens. Pourquoi le courant électrique ne circulerait-il pas à travers le sol, tout comme à travers une rivière ? M. Bourbouze eut alors l'idée de placer une boussole à une certaine distance, de relier cette boussole par un fil à la terre et d'envoyer directement dans le sol le courant d'une pile électrique. L'aiguille fut influencée et se dévia d'un certain angle. Donc, pour faire tourner une aiguille aimantée à distance, il suffit d'envoyer à travers le sol un courant électrique ; ce courant atteindra la

boussole et l'aiguille tournera. L'expérience est faite depuis plus de trois mois, tous les jours, entre le domicile de M. Bourbouze et l'École de pharmacie.

Distance : 500 mètres environ.

Conséquences : vous voulez communiquer d'une rue dans une autre, d'un appartement dans un autre, d'un village peut-être dans un autre, vous avez une pile à la station de départ, vous avez une boussole à la station d'arrivée. Chaque appareil est en relation, par un fil, avec le sol. Chaque fois qu'on fera passer le courant au départ, on obtiendra à l'arrivée un mouvement de l'aiguille. Il n'en faut pas plus pour causer à distance.

L. R.

Un médecin précurseur (XXII, 283). — Le renseignement fourni par notre collaborateur était, semble-t-il, exact : ce serait bien le D^r GRENIER, le « député musulman », à qui reviendrait le mérite d'une innovation qui, lorsqu'elle fut soumise à la Chambre française, fut jugée ridicule ou du moins ne valant pas d'être prise en considération, et qui fut mise en pratique, dès les premiers mois de la guerre, par nos ennemis d'outre-Rhin, qui, eux, ne laissent rien perdre.

Voci le texte de la proposition de loi de notre confrère, tel que l'a retrouvé, dans les archives de la Chambre, un rédacteur de l'*Opinion* (1), M. Paul BIRAULT :

Les réseaux de fil de fer forment un obstacle considérable aux abords des fortifications ; ils ne sont pas détruits, même par l'explosion des obus-torpilles, mais restent au contraire en place et forment un obstacle considérable à l'approche des ennemis.

En conséquence, une somme de trois millions sera immédiatement affectée à l'exécution de réseaux de fil de fer à pointes, sur les glacis de tous nos forts, réseaux qui n'auront pas une profondeur moindre de cinquante mètres, et qui devront s'élever à hauteur d'homme.

En cas de guerre, ces réseaux de fil de fer seront mis en communication avec des machines dynamo-électriques à grande puissance, capables d'interdire toute approche.

Telle est l'idée qui valut au D^r Grenier sa définitive réputation de déséquilibré. Son apparente excentricité le fit juger sur son costume, et nul ne prit au sérieux sa proposition de loi, qui ne fut pas même rapportée, pas même soumise à une commission.

Quel sort méritait-elle, en réalité ? Quelques extraits, reliés par une brève analyse, vont permettre d'en juger.

La guerre franco-allemande, écrivait le D^r Grenier — en 1897 — est inévitable :

Nous devons, dès lors, la considérer non pas comme probable ou possible, mais comme un fait accompli, et raisonner, nous guider et prendre nos précautions en vue de cette hypothèse.

L'Allemagne occupe au centre de l'Europe une position formidable ; l'Allemagne s'appuie sur près de 55 millions d'hommes : la France compte à peine 39 millions d'habitants ; d'ici peu, la population de l'Allemagne aura doublé... Il existe en somme, en Europe, contre le développement de

(1) Cf. le numéro de ce journal, du 6 mars 1915.

notre race et de notre influence, une coalition comprenant 80 millions d'Allemands, unis par des liens fraternels, parlant la même langue, ayant les mêmes antipathies, réunis par les mêmes liens d'éducation intellectuelle et d'aspirations morales.

La mobilisation des forces russes sera assez lente, mais le fait capital est la séparation de la France et de l'empire moscovite ; tandis que les peuples attirés dans l'alliance germanique sont, au contraire, réunis, concentrés au milieu même de l'Europe : leurs territoires se touchent ; leurs armées mobilisées se rejoindront avec la plus grande facilité, pour combattre la France et la Russie isolées et les écraser, en faisant agir leurs forces concentriquement sur l'une ou l'autre de ces deux puissances.

Il manque tous les ans 120.000 conscrits à la France ; en calculant le nombre des conscrits fournis par le contingent allemand, on voit que ce nombre atteint chaque année 540.000 hommes, tandis qu'il atteint à peine chez nous 320.000 : vis-à-vis de l'Allemagne seule, notre infériorité numérique sera donc, si l'on additionne seulement les huit ou dix dernières classes de soldats instruits, de 1.200.000 hommes.

C'est à nos possessions d'outre-mer, conclut le D^r Grenier, qu'il faut demander l'accroissement de nos forces militaires, en y créant quatre corps d'armée : la Métropole fournit aux colonies l'outillage économique, elles doivent payer en soldats ; et nous y trouverons, en outre, l'avantage d'accroître notre influence morale.

Le régiment français est la continuation de l'école ; mais, pour nos soldats indigènes, le régiment devra remplacer l'école.

Cet appoint suppose deux réformes : l'armée coloniale doit être rattachée à la Guerre, tandis que la Marine assumera la défense des côtes. D'autre part, pour pouvoir, en cas de guerre, assurer le retour des régiments coloniaux en France, il nous faut être maîtres de la Méditerranée : de là, nécessité d'établir une forte base navale à Bizerte, avec arsenal et bassin de radoub.

L'auteur descend ensuite dans le détail de son projet ; il évalue la dépense à 300 millions — chiffre énorme pour l'époque. Mais l'argent nécessaire à la défense nationale doit être récupéré par des économies dans les bureaux ; et, s'il faut créer un impôt nouveau, le D^r Grenier préconise une taxe sur les vins de marque, de cinq centimes à deux francs par bouteille (idée première de la Vignette).

Quant à l'organisation des troupes nouvelles, le hardi novateur pose le principe de la fixité des effectifs à deux cents cinquante hommes par compagnie en temps de paix, et il démontre la nécessité des cadres.

On s'attachera tout spécialement, dit-il, à posséder toujours, dans les régiments, un grand nombre de sous-officiers et d'officiers entraînés, instruits et énergiques, prêts à remplir en temps de guerre les emplois supérieurs à leurs grades du temps de paix, pouvant, en un mot, encadrer solidement les réservistes.

Je passe sur l'utilisation des cavaliers arabes et sur la suppression

de la « tenue de luxe » des troupes, « qui devra être remplacée dans les magasins par des vêtements d'utilité absolue, gilets de laine, ceintures de flanelle épaisse, gants et chaussettes de laine, etc. ».

C'en est assez pour montrer que les idées émises par le D^r Grenier, il y a dix-huit ans, méritaient de retenir l'attention. Beaucoup des réformes qu'il préconisait devaient, d'ailleurs, s'imposer par la suite; mais, à l'époque, elles passèrent complètement inaperçues. Le Musulman de Pontarlier avait eu le tort d'oublier le mot de Voltaire : « Il est rare que celui qui fait rire se fasse estimer. » Mais combien d'autres, depuis lors, ont vainement parlé dans le désert, et qui pourtant n'avaient pas revêtu le costume oriental !

Paul BIRAULT.

Une tentative d'empoisonnement de Napoléon en 1815 (XXII, 306). — Dans le numéro de *l'Ambulance* du 7 novembre 1915, excellente feuille de propagande vendue au profit de l'Association des œuvres de la Croix-Verte, notre collaborateur, le D^r MAX-BILLARD, parle d'une tentative de suicide de Napoléon, qui aurait eu lieu, non en 1815, mais en 1816. Nous lui cédon la parole :

Un moment, « NAPOLÉON fit part au général GOURGAUD de sa résolution de se détruire, et BERTRAND appuya la chose. Le plan était de se renfermer tous avec du charbon allumé, genre de mort doux, et qui avait été recommandé par BERTHELOT, le chimiste » (1).

C'est ce que raconte également FORSYTH : « Un jour, dit-il, chez le baron STURMER, Gourgaud fit part que Napoléon lui avait une fois fortement conseillé de mettre terme à sa vie... Il avait proposé à Napoléon de se détruire tous les deux ensemble, en s'enfermant dans une chambre avec du charbon de bois (2). »

Napoléon oubliait ce jour-là, comme à Fontainebleau, cette pensée de lui : *ne m'étant pas donné la vie, je ne me l'ôterai pas* ; il oubliait aussi son ordre du jour, à propos du suicide d'un de ses soldats...

Le Berthelot, chimiste, dont il est question ci-dessus, serait-il un ascendant du savant que nous avons perdu, en ces dernières années ? Un membre de la famille pourrait, sans doute, nous renseigner à ce sujet.

L. R.

Le protège-cœur pour nos soldats (XXII, 339). — Comme suite au conseil que donne à nos poilus votre correspondant, le D^r Bonnette, de se protéger le cœur, voici un fait que je me permets de vous signaler.

A la bataille de Montretout, 19 janvier 1871, le caporal Dehenne, qui combattait à mes côtés, reçoit une balle en pleine poitrine.

Sous la violence du choc, mon camarade chancelle : je le crus mort, ou à tout le moins grièvement blessé ; or il n'en n'était rien, grâce à sa femme, qui avait pris la précaution de coudre, dans la doublure de sa vareuse, une épaisse plaque de corne de buffle.

(1) *Notes officielles relatives à Gourgaud*, publiées par WALTER SCOTT, en 1827.

(2) Forsyth, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, t. II, page 399.

LES ORIGINAUX DE LA MÉDECINE



Handwritten text in a cursive script, likely a signature or a short note, written in dark ink on a light background.

Portrait et autographe du docteur Ph. GRENIER,
l'inventeur (?) des fils de fer barbelés.

Dehenne en fut quitte pour une forte ecchymose, qui céda à une application de quelques ventouses scarifiées : les sangsues coûtaient alors de un à deux louis la pièce (à titre de renseignement).

Le projectile, en plomb à l'époque, s'était aplati sur l'obstacle, au lieu de pénétrer dans le thorax et d'y causer de graves désordres, sinon la mort.

Manuel MARQUEZ,
pharmacien à Clichy.

Forfait inouï! (XXII, 335). — Dans le numéro de novembre de la *Chronique médicale*, sous le titre « Forfait inouï », vous reproduisez un article du *Petit Dauphinois*. Vous trouverez, sur le même fait, des détails beaucoup plus précis dans le numéro de *l'Illustration*, du 21 août 1915, à l'article « Au camp de Langensalza ».

Ne pourriez-vous chercher également à avoir des renseignements sur la mort du D^r RIGOLLOT-SIMONNOT, dont il est parlé dans cet article? On m'a affirmé que notre confrère, désigné plusieurs fois pour être échangé par les Allemands contre des médecins prisonniers chez nous, a toujours préféré céder son tour à des médecins mariés. Il était célibataire et vivait avec son père, qui est mort de chagrin pendant sa captivité, répétant sur son lit de mort : « Rendez-moi mon fils ! »

M. Rigollot père est mort à Bar-sur-Seine. Il y aurait une belle figure médicale à faire revivre.

D^r PRIVAT.

L'étymologie du mot « Boche » (XXII, 298). — Combien d'encre dépensée, combien d'ingéniosité gaspillée pour tâcher de découvrir, dans les arcanes de la genèse des mots, l'origine du mot *Boche* ! Et tout cela pour passer à côté de l'explication la plus simple du monde. Il suffit d'être un Parisien parisiennant, de 60 à 70 ans, pour se faire fort de trancher cette irritante petite question.

Quand j'étais jeune homme, on s'amusait à remplacer la désinence normale de beaucoup de mots par la désinence *mar*. On disait *chapmar* pour chapeau, *copmar* pour copain, *cochemar* pour cocher, *épicemar* pour épicier, etc. Et cela nous semblait très drôle. Il n'y avait peut-être pas de quoi rire, mais ne rit-on pas de rien à vingt ans ?

Très éphémères sont ces fantaisies de la langue familière qui confinent à l'argot. La désinence *mar* a eu son temps ; elle est, je crois, tombée dans l'oubli.

La désinence *boche*, qui n'a pas plus d'étymologie que *mar*, qui, elle aussi, n'est qu'un caprice de langage, de génération toute spontanée, a fait sa première apparition dans le surnom donné à une célèbre danseuse de cancan, Rigolboche, dont les invraisemblables ébats ont égayé les bals publics de Paris aux environs de 1860 et un peu au delà.

Plus tard, on a fait *Alleboche* au lieu d'Allemand, et longtemps, surtout depuis que le mépris a commencé à s'accroître à l'égard des hommes de la *Kultur*, on a dit couramment à Paris *Alleboche*

pour Allemand, puis on a supprimée *alle*, et il est resté *boche*. Et puis, c'est tout.

Donc *Boche* ne veut rien dire en soi. Les savantes étymologies font sourire, en ce qui concerne ce vocable devenu cinglant par le sens méprisant qui s'y attache, sans aucune raison étymologique, d'ailleurs. Inutile de se casser la caboche pour lui dresser un acte de naissance. Le seul qui pourrait lui convenir serait : né sur le pavé de Paris, de père et mère inconnus.

Un vieux Parisien.

Scatologie allemande (XXII, 24, 94, 158, 287, 308). — Au cours de son voyage en Westphalie, Jules Huret relevait, à la porte d'un water-closet public, une inscription ainsi libellée : « Défense de chanter et de rester plus d'une heure. » Les Allemands se complaisent donc en des endroits où nous ne séjournons guère, et dans lesquels, d'ordinaire, nous ne cherchons pas à exercer notre talent vocal.

Musique et cochonnerie sont deux mots qui, en tous temps, ont suffi à définir le Boche, et la comtesse Louis de Ségur, revenant dans son château, après l'invasion, pouvait, en 1871, s'écrier : « Il y avait les Wisigoths et les Ostrogoths, il faut y ajouter les saligauds. »

Au bord du Rhin, on se targue volontiers d'appartenir à une race supérieure et privilégiée, destinée à conquérir le monde, prétention qui n'exclut cependant ni l'obligation de ne point rester plus d'une heure aux cabinets, ni celle d'observer la loi du silence.

JEAN FUGAIRON.

— En 1872, j'avais l'honneur d'être chef de Clinique du P^r Lasègue, à l'hôpital de la Pitié.

Il avait une charmante propriété à Châtillon-sous-Bagneux : occupée par les Boches dès le mois de septembre 1870, il put y retourner en février 1871, et son étonnement fut extrême d'y retrouver quelques meubles à *peu près intacts*.

Il avait, entre autres, un billard ancien, de 1830 : de chaque côté, se trouvaient des orifices avec récipient, où les billes venaient tomber quand les joueurs manquaient leur carambolage.

Quelle ne fut pas sa surprise de voir ces orifices et leur récipient remplis de matières fécales : c'était un jeu spécial pour les Boches, paraît-il. de monter sur le billard, de prendre posture et de diriger *avec adresse* leurs *ex-voto*, de volume Colossal bien entendu, dans ces orifices de sortie.

Je me souviens encore avec quelle finesse, quelle vivante expression il nous décrivait la folle passion des Boches, qui n'ont pas dégénéré et ont même fait à cet égard de nouveaux et incessants progrès.

D^r LANDRIEUX.

Ferdinand le Traqueur (XXII, 328). — Notre ambassadeur en Russie, M. PALÉOLOGUE, appartient à l'espèce fort rare des diplomates brillants causeurs ; il était, naguère, intarissable en anecdotes sur Ferdinand de Bulgarie. En voici une, entre autres, qu'il conta.

Dans un dîner officiel au palais, le souverain va droit à un de ses ministres, politicien assez inoffensif, qui buvait tranquillement son café dans un coin, et, pour toute salutation, le toisant d'un œil soupçonneux, lui décoche à brûle-pourpoint :

— Vous ! c'est vous qui me donnerez le premier coup de couteau, le jour où on m'égorgera dans la rue !

Puis il lui tourna le dos et alla causer dans un autre groupe.

Cette hantise de l'assassinat expliquerait assez bien sa politique actuelle.

M. DE W.

— Notre distingué confrère du *Journal*, Ludovic NAUDEAU, dont les correspondances de guerre sont toujours, et à si juste titre, remarquées, trace ce vivant croquis du monarque félon :

Ferdinand ne sait rien faire avec simplicité et, même dans les manifestations de ses terreurs, il y a quelque chose qui révèle une pompe empruntée. Tout Sofia sait quelle épouvante lui cause le seul nom d'une épidémie, et quelles précautions burlesques il exige de tous ceux qui l'approchent dans les temps où règne quelque maladie contagieuse. La terreur du microbe le hante, le mine, et ce gros mignon trouve toujours que ses sujets puent affreusement. Ferdinand est fort peu brave ; il a passé des années à trembler, à l'idée du coup de poignard ou du coup de revolver que lui préparait quelque conspirateur. Aussi cet homme, qui entraîne à des guerres continues un peuple naturellement pacifique, n'est-il point du tout fanfaron devant les canons, dont il se tient toujours à distance respectueuse. La mort ne lui fait pas peur... pour ses semblables.

Singulière figure, somme toute, que celle de ce Janus qui, depuis des années, esquissant des gestes tortueux, jongle avec des képis français, des casques à pointe et des casquettes russes, qu'il lance en l'air pour les rattraper successivement sur son crâne, comme fait un clown sur la piste d'un cirque. Mélange incongru de des Esseintes, de Louis XI et de Gaudissart, ce sans-patrie, cet aventurier à l'âme brumeuse, qui exploite le naïf patriotisme des Bulgares, me paraît destiné à finir très mal.

Ludovic NAUDEAU.

Prix de guerre (XXII, 75, 192). — Albert VÉRON, mon camarade d'internat, habite bien Epernay, dont il est originaire. C'est lui qui fit exonérer la ville de l'impôt de guerre. Je suis de la promotion 68 ; il est de la promotion 69.

Je l'ai perdu de vue depuis, mais je puis affirmer ces renseignements.

D^r P. CHARPENTIER (*Meaux*).

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Erséol Prunier**
Glyco-phénique Déclat
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**"PHOSPHATINE
FALIÈRES"**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Un grand médecin allemand à Paris, sous la Terreur :

le Dr SAIFFERT.

Par M. le D^r MAX-BILLARD.

Une des singularités de ce drame épique de la Révolution, de cette crise la plus terrible qui ait jamais secoué l'humanité, fut l'apparition, sur toute la France, d'une nuée d'espions et de délateurs.

Avec la Terreur surtout, la délation était entrée dans sa phase d'omnipotence. La République avait adopté amoureusement cette orpheline de la tyrannie. Afin de remplir les prisons et de préparer la loi des suspects, on avait érigé la délation comme un devoir civique (1) : on avait ordonné : *dénoncez, dénoncez !* et tout le monde, pour éviter même *d'être suspect*, dénonçait. Il est inouï de voir ce que Paris contenait de gens, boutiquiers ou artisans, petits bourgeois envieux et craintifs, qui consentirent à se faire délateurs, à rôder cherchant leur proie, à venir, par pur patriotisme, raconter ce qui se passait chez son voisin, son ami, son parent, à signaler au pouvoir ceux qui ne leur semblaient point pleins d'enthousiasme pour les institutions du pays.

C'est ainsi que dans les premiers jours de l'an II de la République française, une et indivisible, un Napolitain, un ancien diplomate, un banquier banqueroutier, du nom de Pio, venait dénoncer, au Comité de sûreté générale, un des médecins les plus en renom de la capitale, comme coupable « de loger dans sa maison le fameux Sainte-Foix, chez lequel on tenait des conciliabules où se trouvaient le ministre de la Russie, Sémonville, Talon et autres ». Mais tout cela n'était rien encore : ce médecin n'avait-il pas donné ses soins au duc d'Orléans et à cette blanche victime, massacrée, profanée, sanctifiée par les septembriseurs, la princesse de Lamballe ? La princesse de Lamballe ! songez donc ! Ce seul crime dépassait tous les autres.

Ce médecin, qui avait à Paris une clientèle triée sur le volet, s'appelait Jean-Geoffroy Saiffert. C'était un homme de 45 ans : il était né à Leipzig en 1748, et ne devait guère vivre plus d'un demi-siècle, mais combien de siècles dans ce demi-siècle ! Louis XV,

(1) « La dénonciation est un devoir pour un républicain ». *Arch. nat.*, W 299, dossier Cagny, pièce 15.

Louis XVI, la Révolution, la Terreur, le Directoire, le Consulat, l'Empire : combien d'époques mémorables, qui tiendraient dans l'histoire la place du siècle tout entier !

Après avoir pratiqué cinq années à Chamot, dans le Gâtinais (1), puis deux années à Pont-sur-Seine, dans la Champagne, où il était le médecin attitré de Xavier de Saxe (2), il était venu s'établir à Paris, en 1777 : il prenait un logement rue Croix-des-Petits-Champs, dans la maison du dentiste Bourdet, puis rue de Richelieu, enfin rue des Arcades de l'Égalité n° 156, « toujours pratiquant — c'est lui qui parle — une médecine philanthropique et donnant aux pauvres malheureux ce qu'il recevait de la reconnaissance volontaire des riches et des grands ».

Notre médecin saxon avait acquis bientôt une telle réputation, que le duc d'Orléans et la douce et gracieuse princesse de Lamballe l'attachaient à leur service. Ce fut lui qui, à Londres, en 1790, soigna Philippe-Égalité, « atteint d'une maladie vénérienne » (3), ce prince léger et corrompu, qui, ainsi que Brutus, son modèle et son erreur, restera éternellement problématique aux yeux de la postérité. Ce fut lui encore, le *spécialiste* fameux, que le jeune vaurien du nom de Saint-Just, à bout d'expédients, *simula* de consulter pour un sang *calciné* (3) par l'étude, qui lui causait un mal à la tempe. La guérison « se montait à 200 francs » : et, pour ne pas alarmer sa mère, en lui révélant sa bizarre maladie, le futur président de la Convention, le beau jeune homme — beau comme un marbre antique — qui ne portait pas encore sur le front ce rayon d'immortalité, qui illumine sa figure dans l'histoire, avait emporté du domicile paternel ce dont il avait besoin, pour payer soi-disant son médecin, toute l'argenterie, une bague garnie d'une rose, deux pistolets garnis en or et les galons d'argent provenant des anciens uniformes de son père (4).

Les gens de toutes les classes venaient consulter Saiffert : il donnait des conseils gratuitement aux pauvres, certains jours de la semaine ; et alors, chacun était admis, à son tour, sans la moindre

(1) Saiffert raconte lui-même « qu'il avait établi (à Chamot) une *apothicairerie*, dont il tirait les médicaments qu'il fournissait aux indigens des paroisses environnantes de sa bourse : jour et nuit il était à leur service ». *Tableau de ce que j'étais*, etc... *Arch. nat.*, F⁷ 4775.

(2) « Mais l'Altesse germanique, dont il était médecin, exerçant des actes d'injustice et de despotisme, le détenu (Saiffert), après avoir tout fait pour les empêcher, fut révolté de sa conduite et donna sa démission. » *Tableau de ce que j'étais*, etc...

(3) C'est de Saiffert lui-même que nous tenons ce détail. Nous allons voir plus loin, d'ailleurs, comme notre médecin saxon, dont l'absence de sens moral et de délicatesse surtout nous fait juger la façon d'observer de nos ennemis et la nôtre, au point de vue même de l'exercice de la clientèle, donne facilement des crocs-en-jambes au principe du secret médical.

(4) Saint-Just, « aussi mauvais fils que mauvais citoyen », qui avait enlevé à sa mère les effets les plus précieux, devait encore, plus tard, l'*injurier* et la *maltraiter*, au point qu'elle demanda et obtint la réclusion de son fils à Picpus, dans la maison de santé de M^{me} de Sainte-Colombe. (*Lettre de Brunet au président de la Convention nationale*, publiée par A. BEGIS, Paris, 1892, et citée par FUNCK-BRENTANO, *la Mort de la Reine*, p. 106.)

L'Antinoïis de la Révolution



SAINT-JUST.

(Document communiqué par le Docteur Max-Billard).

distinction. Le duc d'Orléans s'étant présenté un de ces jours-là pour le consulter, et les pauvres s'empessant de céder leur place au prince, le docteur lui cria de loin, et sur un ton assez sec, qu'il voulût bien « s'asseoir » et « attendre son tour » comme tout le monde. Il paraît que le duc, resté un moment interdit, la bouche bée, chiquenaudant son jabot, ne lui sut point mauvais gré de cette rigueur. Les succès extraordinaires de Saiffert lui suscitèrent, d'ailleurs, des ennemis acharnés et qui tentèrent plusieurs fois de l'assassiner. Il a raconté lui-même une tentative d'empoisonnement à laquelle il échappa miraculeusement, et dont son emploi auprès de la princesse de Lamballe fut l'occasion (1).

En 1789, malgré ses belles relations, Saiffert était pris dans l'enthousiasme universel, comme tant de beaux esprits et de jeunes seigneurs philosophes, très confortablement installés dans la vie, qui se piquaient de trouver mal faite une société où, pourtant, ils avaient toutes leurs aises, et qui, se drapant dans le manteau de Brutus, appelaient de leurs vœux le règne de « l'égalité et de la raison », l'âge d'or de la démocratie, sans présager apparemment la rude leçon que ce renouvellement du vieux monde leur réservait.

La Révolution avait pris tous les cœurs : c'était l'amour, c'était la concorde, c'était l'attendrissement universel. O jours heureux, jours de l'âge d'or de la philosophie, quels seront vos lendemains !

Toujours est-il que, dans la soirée « du seizième jour du deuxième mois de l'an II », le célèbre praticien, dont « l'âme », à l'en croire, était « aussi pure que les principes fondamentaux de la République, une et indivisible », mettait tranquillement chez lui la dernière main à « un ouvrage, fruit de neuf mois de travail » — un drame intitulé *la Mort de Bassville ou la sottise politique de la Cour de Rome* (2) — lorsque, tout à coup, le pas cadencé d'une patrouille vient frobler le silence de la rue. Saiffert tressaille, se lève, ouvre la fenêtre, se penche... des hommes armés cernaient la maison. Il fallut ouvrir la porte. En un instant, il est entouré, lié comme un malfaiteur et conduit à la prison du Luxembourg, laissant inachevé sur sa table ce chef-d'œuvre, « dont le but était de faire passer, dans sa langue allemande, à la postérité, les fondateurs et défenseurs de la République française, comme les seuls sauveurs de l'Humanité opprimée, et de ne laisser aux races futures le souvenir des monstres qui se sont opposés à leurs vues bienfaisantes que comme un objet d'exécration. »

Que fit-il en prison (3) ? D'abord, et comme on pouvait s'y attendre, il essaya d'en sortir. Il accabla de pétitions les Comités, les représentants, les bureaux. La respectable liasse que forment ces nombreuses et périodiques requêtes, est, à juste titre, curieuse

(1) L'ouvrage où Saiffert a consigné ces détails est intitulé : *Observations pratiques sur les maladies chroniques*, premier volume, 1804.

(2) Dans ce drame, Saiffert avait mis la Révolution en action, et quatre personnages, Bassville, Beauvallet et Saliceti, expriment ses propres opinions politiques.

(3) Nous devons signaler le fait peu banal, que Saiffert, dans la prison du Luxembourg, continua à recevoir sa clientèle du dehors. « Je suis attaqué, écrit un de se



PHILIPPE-ÉGALITÉ.

(Collection du Dr Cabanès.)

à feuilleter. On devine avec quel soin le détenu les rédigeait ; on sent que, dans ces chétives feuilles, il mettait toute son éloquence, tout son esprit.

Le 1^{er} pluviôse an II, Saiffert adressait cette lettre aux membres du Comité de sûreté générale, lettre dans laquelle il justifiait surtout sa conduite comme médecin de la princesse de Lamballe :

J'étais médecin de Philippe d'Orléans avant d'être celui de la cy-devant princesse de Lamballe (1). Le dénonciateur a été mal informé à cet égard. Il est bon de l'instruire comment je le suis devenu.

Elle était déclarée épileptique et incurable par les médecins : elle tombait tous les jours, à la même heure, subitement, sans connaissance, dans des convulsions qui duraient deux heures : elles étaient suivies de neuf heures de léthargie cataleptique, et, par onze mois de traitement, elle fut radicalement guérie. Il était naturel qu'elle m'engageât à continuer à rester son médecin.

Le dénonciateur en eut sûrement fait autant.

Deux mois après, ce lourdaud d'Allemand, inconscient de son indécorable nullité littéraire, qui, dans les nobles champs de l'intelligence, creusait aussi le sillon de la Poésie, éprouvait le besoin d'adresser aux membres du Comité de sûreté générale la traduction d'une ode de sa composition, une ode d'une centaine de vers tout à fait lyriques, avec lesquels il croyait s'atteler au succès de sa cause, avec la force de vingt chevaux, y compris Pégase. (*A suivre.*)

clients au Comité de sûreté générale, d'obstruction au foie : le Dr Saiffert, médecin saxon, m'a traité jusqu'ici. Il est en arrestation au Luxembourg ; je vous demande une permission pour aller le consulter. » Signé : Borel, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 135g. *Arch. nat.*, F⁷ 4775.

(1) Saiffert assurait qu'il avait refusé d'être le premier médecin de l'impératrice de Russie, qui lui avait offert 50.000 livres d'appointements et le rang de lieutenant général. Saiffert qui, nous l'avons déjà vu, n'avait aucune conscience du secret professionnel, a laissé dans des *Observations*, qui ne sont pas une lecture à l'usage des pensionnats, des notes imprudentes sur sa cliente, où il relate qu'il a eu de sa bouche la confidence de certains vices intimes sur lesquels nous ne pouvons décemment nous appesantir, et l'aveu aussi que, n'ayant pu trouver pour l'épouser, à cause de son rang, l'homme de son goût, elle s'était vue contrainte de prendre un amant.

Voici quelques détails sur la princesse, qu'il nous semble à propos de consigner ici : « Elle était de taille moyenne, mais charmante, le cou admirablement placé, les cheveux blonds et superbes, les yeux petits, point du tout de sourcils ; le nez tombant en bec de corbin ; le teint, quelquefois jaune le matin, paraissait toujours éclatant de blancheur à la lumière. Elle avait surtout un grand éclat avec du rouge. La princesse de Lamballe avait un vilain pied, et la main très mal aussi, les doigts gros, charnus ; elle avait un très beau tour de visage, et une physionomie délicieuse. » Elle n'avait pas quinze ans, lors de son mariage, et « fut veuve à quinze ans et demi, n'ayant été mariée que sept mois. Le prince la fit venir à son lit de mort pour lui demander pardon... Il voulut faire la confession de ses fautes ; elles n'étaient pas de nature à être entendues par une jeune princesse. M^{me} de Guébriant fut effrayée de son début, elle l'interrompit et fit sortir la princesse, en l'assurant que Madame sa femme lui pardonnait, mais qu'elle ne pouvait lui laisser entendre plus longtemps des choses dont son innocence ne pouvait se faire une idée ». *Souvenirs de la baronne du Montet* (Plon, 1894), pp. 310 et 311.

Saiffert raconte, dans des *Beiträge zur ärztlichen Arzneilehrer* (1804), I, 321 et XVIII, 163, qu'il conseilla vivement à la princesse de rester à Spa, et qu'il tenta de la sauver. (A. CHUQUET, *la Légion germanique.*)



LA PRINCESSE DE LAMBALLE.

(D'après la peinture de J.-S. Duplessis) :

MUSÉE DE METZ.

Informations de la « Chronique »

Cinquante ans de chirurgie française.

La terrible tourmente que nous subissons aura eu, du moins, cet avantage de nous permettre de faire un retour sur nous-mêmes, de nous révéler notre valeur, trop souvent et volontairement méconnue dans notre propre pays, et, en dressant le bilan de nos conquêtes, de tout ce qui est dû au labeur, au génie de nos savants, de témoigner de notre supériorité dans presque tous les domaines où s'est exercée notre activité.

A cette besogne de revision, de justice, se sont employés nos maîtres les plus estimés, et il nous plait, à cet égard, de féliciter notre confrère *la Presse médicale*, d'avoir pris une initiative, dont notre renom scientifique ne pourra que profiter, et dont notre prestige se trouve, du coup, singulièrement rehaussé aux yeux de certains neutres, plus prompts à nous dénigrer qu'à nous juger.

Serons-nous désormais guéris, comme l'espère M. Jean-Louis FAURE, qui vient de faire une si complète, si remarquable revue de l'histoire de la chirurgie française dans ces cinquante dernières années, serons-nous guéris *pour toujours* « de la maladie qui a empoisonné deux générations médicales, et qui voulait nous faire chercher partout ailleurs que chez nous les grands exemples et les grandes leçons » ? Ardemment nous le souhaitons, sans trop oser l'espérer ; mais nous avons une occasion de nous libérer d'une servitude qui pèse depuis trop longtemps sur la science française, et cette occasion, nous serions coupables de la laisser passer sans la saisir. Certes, le champ est assez vaste pour que tous y moissonnent ; mais pourquoi emprunter au voisin ce que nous excellons à cueillir nous-mêmes sans son aide, et que le plus souvent, d'ailleurs, il nous restitue, sans indiquer la marque d'origine ?

Sans doute il y a de bons chirurgiens partout, même en Allemagne, où ils sont, pourtant, rares ; mais les chirurgiens français « sont ceux qui réunissent, le plus souvent et au plus haut degré, les qualités maîtresses du bon opérateur : la sûreté, la rapidité, la simplicité ».

A quoi doivent-ils ces qualités ? A l'éducation qu'ils ont reçue ; et, à ce propos, M. J.-L. Faure rend un hommage vibrant, et combien mérité, à un homme qui, sans avoir jamais été chirurgien, doit être tenu pour un maître de la chirurgie : il s'agit de FARABEUF.

C'est Farabeuf qui a organisé l'enseignement de l'anatomie en France, et tous ceux qui se destinent à la chirurgie ont, pour la plupart, passé comme moniteurs ou prosecteurs des années entières dans cette Ecole pratique d'anatomie, qui fut longtemps la gloire la plus pure de la Faculté de Paris, ou dans les écoles de province, qui sont calquées sur elle. Tous, ou presque

tous, sont sortis avec une connaissance approfondie de cette anatomie nécessaire, qui n'est nulle part aussi bien connue que chez nous.

Farabeuf a fait plus encore, par la création des cours et des exercices de médecine opératoire, par le livre merveilleux qui lui survit, et qui vivra, parce que ce qui est simple et vrai ne peut pas mourir. Il a tracé des règles, il a inculqué à deux générations de chirurgiens des principes et des habitudes qui, elles non plus, ne mourront pas, que nous transmettrons à ceux qui viendront après nous, mais qui viennent de lui.

Le nom de ce grand maître, je dirai presque de ce grand homme, devait être le premier prononcé dans un travail comme celui-ci...

Deux grandes découvertes ont révolutionné la chirurgie, l'ont incliné à toutes les audaces : l'antisepsie et l'anesthésie.

C'est sur notre sol qu'est née la première : il suffit de rappeler le nom immortel de PASTEUR ; mais il serait injuste de méconnaître que, avant lui, des hommes tels que DÉCLAT, TARNIER, LÉON LE FORT, ALPHONSE GUÉRIN, ont préparé les voies. En les citant tous sans exception, M. J.-L. Faure a fait preuve d'une rare impartialité, et surtout en nommant Déclat, pendant longtemps si honni de la science officielle ! Déclat, nous l'oublions trop, a précédé LISTER, et les expériences de Maisonneuve à Saint-Jean-de-Dieu et d'autres opérateurs, moins notoires, ainsi que diverses notes à l'Académie des sciences, suffisent à l'attester. Mais c'est un procès souvent plaidé, et pour nous définitivement jugé.

La méthode antiseptique a fait place, du reste, à la méthode aseptique, dont l'honneur revient encore à un Français, à TERRIER dont un de ses élèves les plus brillants, QUÉNIN, a continué la tradition.

Pas moins que l'antisepsie et l'asepsie, l'anesthésie a contribué à développer l'évolution de la chirurgie : or, si l'anesthésie nous vient d'Angleterre et d'Amérique, la découverte du chloroforme est française, les perfectionnements des appareils à anesthésier sont français ; française également l'anesthésie locale, dont RECLUS fut le créateur et l'apôtre inlassable.

Force nous est d'aller à grandes enjambées, n'ayant pas dessein de refaire ce que M. J. L. Faure a accompli avec tant de talent, et nous nous plaisons à le répéter, avec tant de conscience ; mais nous ne saurions le trop remercier d'avoir rendu justice à un homme qui fut, de son vivant, le point de mire des attaques les plus violentes, et dont on alla jusqu'à méconnaître l'incontestable maîtrise, parce qu'il dominait son époque de toute la hauteur de son génie : c'est de PÉAN que nous entendons parler. Voici comment s'est exprimé, sur son compte, M. Jean-Louis Faure ; ce jugement d'un contemporain, dégagé de toute prévention, sera, nous n'en doutons pas, celui de la postérité :

Péan d'abord, le plus grand de tous, qui, sous une écorce un peu fruste et une apparence qui le fit souvent mal juger, cachait un véritable génie chirurgical. Ses faiblesses et ses défauts seront un jour oubliés. Son nom restera comme celui d'un des hommes qui possédèrent le plus complètement le sens profond de la chirurgie et le génie opératoire. Ceux qui l'ont vu à

l'œuvre, ceux qui l'ont approché et qui l'ont connu, savent ce que valait cet homme, qui guérissait ses opérés à une époque où les opérés ne guérissaient pas; qui a laissé dans toutes les branches de la chirurgie la trace lumineuse de son passage et qui, dans les dix années qui ont suivi la guerre de 1870, a fait faire, à lui seul, à la grande chirurgie abdominale, par ses travaux sur l'hystérectomie, vaginale et abdominale, la pylorotomie, le morcellement des tumeurs, etc., et par la mise au point, la vulgarisation de la *forcipressure*, qui a été, avec l'anesthésie et l'antisepsie, une des causes immédiates de la révolution chirurgicale, plus de progrès que tous les chirurgiens allemands réunis.

Qu'il s'agisse de chirurgie de l'abdomen, de la rate, de l'utérus, c'est le nom de Péan qui se présente en tête des pionniers qui ont frayé la voie, et à la suite duquel se sont engagés toute une cohorte de disciples, d'élèves, qui à son école ont appris à devenir à leur tour des maîtres.

En France, en Europe et dans le monde entier peut-être... un nom domine tous les autres : c'est celui de Péan. Il avait le sens de la chirurgie et l'adaptait à toutes ses applications. Aussi, lorsque survint la révolution chirurgicale, qu'il suivit par intuition plus que par raisonnement, put-il entreprendre, en chirurgie générale, les interventions les plus nouvelles et les plus osées...

La première résection gastrique n'est pas due à BILLROTH, dont elle porte à tort le nom, mais bien à Péan, qui l'exécuta en 1879; RYDIGIER en fit une quelque temps après, et ce n'est que l'année suivante que Billroth entra dans cette voie, où se sont lancés, depuis cette époque lointaine, les chirurgiens du monde entier...

Quant à la chirurgie de la rate, à laquelle tous les chirurgiens se sont plus ou moins intéressés, rappelons que c'est Péan qui publia, en 1867, le premier cas de guérison de *splénectomie*, et que c'est à TUFFIER que l'on doit la première *splénoPLEXIE*, modifiée depuis de plusieurs manières.

Si le nom de Péan domine l'histoire de la chirurgie abdominale, c'est encore lui qu'on retrouve dans l'histoire de la gynécologie chirurgicale.

Sans doute, avant lui et depuis longtemps, les chirurgiens et, avant tous, les Américains et les Anglais guérissaient les kystes de l'ovaire. Mais, à cette époque, entre une ovariectomie pour un kyste, qu'on peut vider et attirer au dehors sans pénétrer pour ainsi dire dans le ventre, et l'extirpation d'un utérus fibromateux, il y avait un monde! Les difficultés techniques et la gravité opératoire ne pouvaient être comparées. En s'attaquant journellement à ces grandes interventions, Péan a renversé les barrières; il a montré à tous que ce qui paraissait impossible ne l'était pas, et il a ouvert les écluses de la grande chirurgie péritonéale...

Il ne faut pas se lasser de le répéter : c'est à deux chirurgiens français, à Kœberlé et surtout à Péan, que revient le mérite d'avoir les premiers, par leurs travaux sur l'hystérectomie, ouvert cette voie triomphale de la grande chirurgie de l'abdomen, que devaient suivre, après eux, les chirurgiens du monde entier.

Mais Péan ne s'en tint pas là. C'est encore à lui que revient l'honneur,

sinon d'avoir inventé l'hystérectomie vaginale, puisque SAUTER et RÉCAMIER l'avaient exécutée cinquante ans plus tôt, au moins de l'avoir pour ainsi dire retrouvée et d'avoir montré quels immenses services elle pouvait rendre. Le morcellement des fibromes est son œuvre propre, comme aussi le traitement des suppurations pelviennes par la *castration vaginale*. Cette opération de Péan, que SECOND nous a fait connaître, car Péan, qui possédait le génie de la chirurgie, ne possédait pas le don de faire comprendre, autrement que par l'exemple, ses conceptions les plus belles, cette opération de Péan, qui a rendu tant de services et triomphé pendant dix ans, est une conquête définitive et qui, dans certains cas d'infections annexielles suraiguës, fait des miracles et donne des succès qu'elle est seule à pouvoir donner.

Telle est l'œuvre de Péan. Il avait donné l'impulsion, et comme celle de tant de créateurs, son œuvre s'est développée, transformée, perfectionnée, au point qu'elle est aujourd'hui souvent méconnaissable. Mais elle demeure à la base et, comme elle, le nom de Péan demeurera indestructible.

Ceux qui savent la dette de gratitude que nous avons personnellement contractée envers Péan ne s'étonneront pas que nous ayons fait une aussi large place, celle qui légitimement lui revenait, à ce grand disparu ; mais tous ceux qui sont épris de justice et de vérité remercieront avec nous M. Jean-Louis Faure, d'avoir osé rendre un public hommage à un homme que, jusqu'à ces dernières années, il était du meilleur ton de ne pas nommer ; à un chirurgien qui a plus fait pour le renom de la science française à l'étranger que la légion de ses obscurs détracteurs.

Leur dernier exploit.

Le correspondant médical du *Daily Mail* envoyait à ce journal, à la date du 27 novembre 1915, cette information passée inaperçue et qu'un de nos collaborateurs a eu l'idée de nous transmettre :

La proportion extrêmement élevée de décès consécutifs aux blessures provoquées par les bombes des zeppelins a amené les médecins qui ont soigné ces cas à penser que ces bombes avaient été imprégnées de germes morbides mortels.

Cette question fut examinée hier par l'un des médecins d'un hôpital de la zone londonienne, dans lequel ont été admises 40 victimes sérieusement atteintes dans le dernier raid. « En premier lieu, dit ce médecin, le coefficient de mortalité chez ces blessés est au moins cinq fois plus élevé que chez les sujets avec blessures d'égale gravité reçues sur le champ de bataille, ou au cours d'accidents dans la vie civile. Dans presque tous les cas, un microbe provoquant une gangrène rapidement fatale, et rarement constatée dans la pratique hospitalière ordinaire, a été trouvé par les bactériologistes des hôpitaux. »

On se refuse à croire à de pareilles infamies, tellement sont monstrueux les cerveaux qui les ont pu enfanter !

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Echos de la « Chronique »

Les superstitions du Kaiser.

Il faut croire que la Kultur ne met pas à l'abri de la superstition ; car, du haut en bas de l'échelle en Allemagne, du plus petit au plus grand, du plus infime sujet au souverain, nul ne semble à l'abri de cette infirmité de l'esprit humain.

C'est ainsi que le Kaiser, tout en se défendant de croire aux apparitions de la Dame Blanche, a bien soin de prendre toutes précautions qu'il croit utiles pour écarter cette messagère de malheur.

Encore aujourd'hui, comme au temps du Roi-Sergent, — lequel était superstitieux à l'excès — les toits des bâtiments qu'il occupe avec sa famille, soit à Berlin, soit à Potsdam, sont gardés, à partir de la nuit tombante, par des sentinelles placées à tous les angles et dont les rondes d'officiers contrôlent d'heure en heure la vigilance.

Si l'empereur-roi ne croit pas à la Dame Blanche, il est profondément pénétré de la toute-puissance de l'anneau des margraves d'Anspach-Bayreuth, et c'est avec un soin jaloux qu'il veille à sa conservation, les faits prouvant que sa possession assure la perpétuation de la famille régnante.

Faute de l'avoir oublié au doigt du margrave Georges-Frédéric-Charles et de l'avoir laissé enterrer avec lui, cette branche des Hohenzollern n'eut pas d'héritier mâle et disparut à la mort du margrave Alexandre (1806).

Le rameau prussien lui-même était menacé de rester sans descendance, le roi Frédéric Guillaume II n'ayant qu'une fille, quand un de ses chambellans, obsédé par un songe qui le poursuivait sans relâche depuis trois jours, lui transmit « un message venu d'en haut », soit l'ordre de faire ouvrir le cercueil où reposaient les restes de Georges-Frédéric-Charles et d'y prendre l'anneau. A peine cette opération macabre eut-elle été accomplie, que les vœux de Frédéric-Guillaume II, qui venait de se remarier, furent exaucés. Dans les délais voulus, il eut un fils, lequel devint l'arrière-grand-père de Guillaume II.

Guillaume II se montre également très préoccupé des prophéties et des mystères plus ou moins obscurs qu'elles recèlent. Dès le début de son règne, il chargea une commission de savants de les étudier et d'en dégager l'exacte signification. Les vaticinations du moine Hermann, les révélations du Père Cœlestinus, du moine Sébaltus, du curé de Dortmund, etc., ne laissent pas de le préoccuper.

Maintes fois, dans l'intimité, il a fait allusion aux paroles de Wallich, disant :

Dans les derniers temps du monde, l'empire d'Allemagne, déchiré par des désordres et des dissensions, sera détruit par la guerre. Cinq rois se coaliseront contre le roi de l'aigle noir pour l'anéantir, lui et la foi évangélique. Un autre aigle terminera enfin la guerre ; puis les épées se conver-

tiront en socs de charrue et la paix universelle étendra pour toujours ses bienfaits sur la terre (1).

Ce qui rassure un peu Guillaume II, c'est que Nicolas Drabitus, dans *Lux in tenebris*, annonce que « la monarchie autrichienne tombera en ruines et que ses Etats reviendront au Brandebourgeois, lequel chassera d'Allemagne le culte des idoles ».

Cette prophétie n'est, sans doute, pas étrangère à l'ordre que Guillaume II a donné à son second fils, Eitel-Fritz, d'apprendre le hongrois.

Le pas de parade et ses effets... physiologiques.

Sans doute en est-il, parmi vous, qui se souviennent d'un praticien à qui la singularité de ses moyens thérapeutiques valut d'être classé parmi les originaux de la médecine : nous voulons parler du Dr GRUBY, dont, ici même (2), le professeur R. BLANCHARD narra le *curriculum*.

Gruby avait imaginé, pour la cure de la constipation, de prescrire à certains malades, dont les parois abdominales étaient distendues, de ne point faire usage de water-closet, mais d'user du plateau de sciure généralement réservé aux chats dans les appartements : le mécanisme de l'effort, dans cette position accroupie, trouvait, pour s'accomplir, des points plus solides, et certaines constipations par atonie se trouvaient ainsi vaincues d'une façon que le client trouvait pour le moins mystérieuse. C'est encore Gruby qui prescrivait une promenade faite à heure fixe, à un pas relevé, rappelant le pas de parade allemand. Résultat : la contraction des parois abdominales, le massage produit par cette allure cadencée, faisaient que le malade obtenait chaque jour un résultat satisfaisant et, la régularité de l'heure aidant, arrivait à guérir radicalement sa constipation, à la fois par l'action physique et par la rééducation (3).

Comment s'étonner, après cela, que les soldats du Kaiser aient un sphincter aussi complaisant : le pas de parade, joint à certaines habitudes inaugurées par Frédéric II, les dispose au relâchement.

A la longue tout s'explique....

(1) Cf. *le Temps*, 16 décembre 1915.

(2) Cf. *Chron. méd.*, 1898, 736 ; 1899, 97 et *passim*.

(3) C'est le Dr PASQUIER qui nous révèle ces particularités, dans sa thèse sur « les ennemis de la profession médicale » ; Paris, 1909.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Vieux-Neuf Médical

Histoire nouvelle d'un antiseptique ancien.

Il n'est question, en ce moment, à l'Académie de Médecine, à la Société de chirurgie et ailleurs, que du nouvel (?) antiseptique qui vient d'être mis à la mode par le chirurgien DAKIN. Celui-ci vient précisément de relater, dans un journal anglais (1), les étapes de sa découverte, rendant hommage à ceux qui l'ont précédé et reconnaissant loyalement qu'il n'a apporté qu'un léger perfectionnement à un produit d'origine essentiellement française.

Le « nouvel » antiseptique fut, en effet, découvert par BERTHOLLET, en 1788, en faisant agir le chlore sur les alcalins aqueux. En 1808, BERZÉLIUS émit l'hypothèse, que le produit formé était le mélange du sel d'un acide, inconnu, du chlore, avec le chlorure de sodium. En 1834, BALARD découvrit cet acide, l'acide hypochloreux, ce qui établit que le liquide de Berthollet était un mélange de chlorure de sodium et d'hypochlorite de sodium.

En 1792, les sels de potassium correspondants furent découverts par PERCY, aux usines de Javel, près de Paris, en faisant passer un courant de chlore dans la potasse brute. Ce produit fut dénommé *Eau de Javel*, et BERTHOLET et GUYTON DE MORVEAU en préconisèrent l'usage comme désinfectant.

En 1820, LABARRAQUE prépara un liquide analogue à celui de Berthollet, en faisant agir le chlore (1 molécule) sur une solution aqueuse de carbonate de sodium (2 molécules). Ce liquide, renfermant beaucoup d'alcali libre, prit le nom de *Liquueur de Labarraque* (2).

Plus tard, les solutions d'hypochlorites de Na et de K furent remplacées par le chlorure de chaux solide, plus stable, combinaison de chlorure et d'hypochlorite de calcium : notons que c'est grâce à ce corps, qu'en 1846, SEMMELWEISS parvint à faire disparaître de sa clinique la fièvre puerpérale endémique.

Plus tard encore, la liqueur de Labarraque et l'eau de Javel furent

(1) *British med. Journal*, 4 décembre 1915.

(2) Il est intéressant de relire, à distance, le travail original de A.-G. LABARRAQUE, *De l'emploi des chlorures d'oxide de sodium et de chaux* (Paris, 1825) Cette lecture permet de constater, que Labarraque non seulement avait établi la formule d'un corps nouveau, mais en avait réglementé tous les usages, toutes les applications. Il ne se borna pas à le préconiser comme désinfectant des corps morts ou putréfiés ; il en montra la grande efficacité dans le pansement des plaies gangréneuses ou de mauvais aspect, des ulcères vénériens compliqués de pourriture d'hôpital, de cancers, dartres rongeantes, teigne favreuse, ulcères à l'utérus (*sic*), putréfaction d'un énorme polype utérin, ulcérations de la bouche, avec carie des os du voile du palais, ramollissement des gencives avec ulcérations, angine fétide, ozène, etc. Labarraque prétend même avoir rappelé à la vie des asphyxiés à la suite d'émanations de matériaux retirés d'une fosse d'aisance, en leur faisant respirer le chlorure d'oxyde de sodium. Il vantait enfin son produit comme désinfectant des urines, eaux corrompues, etc., etc. (A. C.).

préparées par la décomposition du chlorure de chaux, au moyen des carbonates ou sulfates alcalins.

En 1859, Charles WATT découvrit que l'hypochlorite de sodium pouvait être obtenu par l'électrolyse de la solution de chlorure de sodium ; et, en 1890, ANDREOLI fit breveter un procédé analogue.

D'autres préparations similaires : *extrait d'eau de Javel, esprit de Javel, essence de Boulogne, chlorozone, hermitine, chloros*, représentent des solutions de pureté et de stabilité variables.

L'emploi des hypochlorites gagnait du terrain : on s'en servit pour la stérilisation de l'eau, les pansements, la désinfection buccale.

Cette solution était en usage, il y a plus de 60 ans, au Saint-Thomas's Hospital, pour le pansement des moignons d'amputation (1). Il y a une génération, le professeur DÉLÉPINE en usait, pour désinfecter la peau, dans son laboratoire de pathologie.

La guerre moderne a remis les hypochlorites à l'ordre du jour, et DAKIN a présenté, après de patientes études, une solution très bactéricide, peu toxique et peu irritante, obtenue en faisant agir le chlorure de Ca sur un léger excès de solution de carbonate de Na, filtrant la solution d'hypochlorite de Na, qui est neutralisée par l'acide borique de façon telle, que la solution soit acide à la phtaléine du phénol, mais alcaline au tournesol.

Telle est, en résumé, l'histoire du nouvel antiseptique, qui paraît appelé à occuper une place prépondérante dans le traitement des plaies infectées, car il a une réelle valeur microbicide.

D^r MENIER.

Voltaire, précurseur de Bouchard.

Quand nous vous le disions que Bouchard n'avait rien inventé, pas même l'auto-intoxication ! J'en atteste le regretté BRISSAUD, qui fut son collègue à la Faculté, et qui, du vivant du maître, osa lui décocher cette épigramme :

Le professeur BOUCHARD, dans une de ses plus belles leçons, s'est appliqué à démontrer que les indigestions sont des *intoxications*. Par ce temps de revendications de priorité, il convient de rappeler que VOLTAIRE avait soutenu la même thèse. Il dit textuellement : *Toute indigestion est un empoisonnement* (2).

Brissaud, direz-vous, n'y a pas entendu malice. Euh ! euh !

(1) Au dire de Labarraque (*op. cit.*), le professeur MARJOLIN, alors chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, aurait fait usage de son chlorure de chaux pour des affections gangréneuses, soit que cette dégénérescence se montrât à la suite de l'amputation d'un membre ou de toute autre cause. « L'éminent praticien a observé que l'escarre se détachait promptement et que la maladie était bornée dans le plus grand nombre de cas. » (A. C.).

(2) *Dict. phil.*, art. EMPOISONNEMENT.

La " Kultur "

La Messe rouge.

M. HELGÉ DE HESSE a publié, dans la *France*, ce récit des atrocités allemandes, qu'un Flamand des environs d'Anvers, qui a réussi à échapper de la vieille cité, lui a rapporté.

Voici ce qui se passa au début de septembre 1914, à Termonde :

On commença par arrêter les prêtres, les médecins, les infirmiers comme otages, cependant que les soldats vidaient les caves, pillaient les boulangeries et les pâtisseries, mettaient à sac les épiceries, les débits de boissons et de tabac.

Des femmes s'étaient réfugiées dans la vieille église du Béguinage, qui date du XVI^e siècle, je crois.

Ma femme s'était serrée près de sa cousine, qui allaitait son petit garçon. Un soldat allemand survint, arracha l'enfant des bras de sa mère épouvantée et l'empala sur sa baïonnette. Comme ma femme s'indignait, elle fut brutalisée.

Dans l'église, un jeune officier fit célébrer une parodie infâme de l'office divin. Il ordonna de réunir dans la nef toutes les femmes et fillettes qui furent trouvées dans le pays ; elles furent jointes à celles qui s'étaient déjà réfugiées dans le lieu saint. Là, sous la menace du sabre et du revolver, on les obligea à boire, à se dévêtir. Le champagne moussait dans les vases sacrés.

Des soldats, revêtus des ornements sacerdotaux, organisèrent une impudique orgie... Je ne sais quel sadisme les saisit... Les victimes qui résistèrent eurent la gorge ouverte et les seins coupés. Certaines furent crucifiées. Le sang était le vin de cette messe rouge. Tous les hommes étaient ivres ; les femmes râlaient. Le corps, chaste et frêle, d'une fillette de treize ans, fut étendu sur l'autel.

La mort et le sommeil emplirent les chapelles ; les ombres de la nuit amenèrent le calme... A peine distinguait-on quelques sanglots de femmes, quelques hoquets d'ivrogne.

Quand celui qui avait ordonné cette fête infernale aux rites monstrueux s'éveilla, un immense dégoût dut le saisir à la gorge. Il se leva, sortit vivement, rassembla ses hommes, ordonna d'asperger l'église de pétrole et d'y bouter le feu, le feu qui purifie... Ses ordres furent exécutés. Les femmes qui avaient survécu à ces sanglants outrages furent brûlées vives... La vieille église s'écroula sur elles.

Huysmans, dans ses récits sataniques, dans ses évocations de messes noires, n'a certainement pas atteint à ce degré d'horreur.

Stupéfiante inconscience.

De nombreux médecins français ont reçu le catalogue d'une maison de Stuttgart, ayant la spécialité de fabriquer des bras et des jambes artificiels. Après avoir vanté le « fini » de ses membres artificiels, le prospectus ajoute qu'il sera fait une importante remise aux médecins français qui faciliteront la vente de ces appareils, destinés à remplacer les bras et les jambes enlevés par les obus du kaiser.

Quelle mentalité !

Echos de Partout

La maladie du roi de Grèce. — Le roi CONSTANTIN a été atteint, à la fin de mai, dans des conditions qui sont restées assez obscures, d'une pleurésie purulente de la forme la plus grave. Il a subi l'opération du pneumo-thorax, qui est la seule cure possible en pareil cas. Opération extrêmement sérieuse, puisqu'elle consiste dans l'ablation de plusieurs côtes, pour permettre l'écoulement du pus et la désinfection de la plèvre. Pendant plusieurs semaines, le roi Constantin a été entre la vie et la mort. Sa vigoureuse constitution a pris le dessus, mais la convalescence a traîné. La plaie n'est pas encore complètement fermée. Tous les drains n'ont pas encore été enlevés. Et le souverain reste très sensible aux affections pulmonaires. Or il a subi, au début du mois dernier, une crise de grippe, dont il ne doit pas s'être remis, puisqu'on juge nécessaire de faire appel aux conseils de la science.

L'évolution de la santé du roi de Grèce est un bien petit épisode dans le drame qui se joue à travers le monde. Ce facteur est pourtant très loin d'être sans importance. La maladie a, dit-on, beaucoup déprimé le caractère du prince. L'inaction forcée incline à l'inertie. Elle inspire la crainte des aventures. Mauvaises conditions à une heure où le pilote a besoin de tous ses moyens. — S.-B.

(Le Journal, 2 janvier 1916).

Pour les artério-scléreux. — Malgré l'affluence des demandes suscitées par l'article ayant trait à la « Dioséine Prunier », article paru dans notre avant-dernier numéro, nos amis PRUNIER et C^{ie} nous chargent d'informer nos lecteurs médecins, qu'ils tiennent toujours à leur disposition les échantillons de ce produit qui pourraient leur être nécessaires pour leurs essais cliniques. Les résultats déjà obtenus sont de nature à les autoriser à recommander cette « Dioséine Prunier » d'une manière toute particulière. C'est, en effet, un médicament donnant les résultats les plus satisfaisants contre la plupart des manifestations de l'artério-sclérose, devant laquelle la thérapeutique habituellement mise en usage reste si désarmée.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le poil, symbole de la force (XXII, 227, 259). — M. Daniel CALDINE, dans deux articles des plus intéressants, cherche l'origine du mot *poilu*, et ne me paraît pas avoir pensé à la vieille expression : *avoir du poil*, employée pour désigner ceux qui montrent de l'énergie, de la vaillance.

Avoir du poil est une qualification courante, on pourrait dire classique. Des gens mal élevés lui ajoutent même une localisation que je me garderai bien d'écrire. Quoi qu'il en soit, avoir du poil, ici ou là, est aussi vieux que la langue française. Être poilu n'est qu'une variante de ce complément anatomo-psychologique ; mais cette variante a eu un succès si foudroyant, qu'elle a certainement « fait la barbe » à l'expression originelle.

Examinons le sujet sérieusement, en médecin ; il le mérite, certes, et tâchons de découvrir la part qu'il convient de faire à l'ostentation décorative, et celle qui revient à l'essence même de la croyance générale et à son bien fondé.

Est-il vrai que les poilus l'emportent en force sur les autres hommes ? Je me souviens d'un propos, qu'un maître du temps de ma jeunesse, — TROUSSEAU peut être, — mettait sous forme d'aphorisme. Il disait : « Les hommes velus sont très forts, ou très érotiques, ou tuberculeux. »

Dans ma longue carrière médicale, j'ai vu des athlètes imberbes, des coureurs de filles chauves de bonne heure et dont le développement pileux était rare sur le corps. Quant aux tuberculeux glabres, on ne saurait les nombrer.

Mais alors ce grand médecin faisait donc erreur ? Non pas. Il généralisait trop, après avoir rencontré des séries, voilà tout.

Méfions-nous des séries, des synthèses, des abstractions de quintessences et, comme exemple de la nécessité commandée par la prudence de tourner sept fois sa plume avant d'écrire une affirmation, écoutez ceci :

J'ai observé si souvent la conservation d'une admirable denture chez des phtisiques que, pour un rien, j'eusse rédigé un mémoire relatant cette particularité, avec de nombreuses preuves à l'appui.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction, lorsqu'un jour, un des internes de mon service m'avertit qu'il voulait faire sa thèse sur les altérations des dents durant le cours de la tuberculose. J'avais relevé une série blanche ; lui, une noire... Mais revenons à notre sujet.

M. Caldine nous a montré, dans une savante et compendieuse revue historique, l'importance que les anciens attachaient aux

cheveux et à la barbe. Eh bien, je vais le dépasser terriblement. Dussé-je provoquer chez le brillant écrivain un ictère spasmodique, je vais enjamber les historiens, les chroniqueurs, les poètes et les rhapsodes; sauter par-dessus les Gaulois, les Grecs, les Assyriens, les Hébreux, les Égyptiens; franchir les traditions, les légendes, les mythologies, pour aller aussi loin qu'on peut aller : aux premiers hommes.

Mais j'entends l'objection : il n'y a pas eu de premiers hommes, pas même de premiers anthropothèques. C'est par des millions de modifications diverses, sur des milliards de bêtes en état de subir des transformations progressives, — à moi, Lamarck ! — que, peu à peu, l'homme s'est constitué, tandis que ses cousins « germains » — le mot vient au bout de la plume — restaient et sont demeurés des brutes.

Il n'est pas plus possible de marquer l'exemplaire primate, qui cessa d'être un animal pour passer à l'état d'homme, que de désigner le point où, dans une parabole, la courbe devient une droite. Néanmoins, pour la commodité du discours, on peut prendre un relais arbitraire de l'évolution vers l'humanité et dire, avec MM. ROSNY et HABAUCOURT : Nous allons décrire les premiers hommes.

Soit ! Marchons dans les foulées de ces puissants auteurs ; évoquons nos plus vieux ancêtres et, sans fausse timidité, demandons-leur ce qu'ils pensaient des poilus. La chose est simple, au surplus.

Ils luttèrent sans trêve contre des quadrupèdes velus : l'ours, le loup, le lion, l'auroch, le mammoth. Ils apprenaient à leurs dépens que la vigueur de ces bêtes était supérieure à leurs propres forces : d'où l'association inéluctable, dans ces frustes cervelles, de la puissance et du poil.

L'ennemi redoutable qui attaquait, ou la proie dangereuse qu'il s'agissait d'abattre, étaient des masses vivantes, portant d'épaisses toisons. D'où découla, évidemment, cette conviction de nos aïeux, que plus l'homme était hirsute et velu, plus il ressemblait à ses terribles adversaires à quatre pattes, et mieux il était en mesure de leur tenir tête.

Et remarquez, en outre, que ces poilus des premiers âges se suggestionnaient devant l'admiration craintive de leur horde, qu'ils se pavanaient dans leur fierté, et que cette auto-suggestion décuplait leurs forces.

J'espère avoir établi, *ne varietur*, l'origine première, le *nec plus ultra* du respect inspiré par une chevelure et une barbe surabondantes.

Nos antiques parents ne prononçaient pas le mot *poilu*, parce qu'ils ne parlaient pas encore français, mais ils le pensaient.

Des milliers et des milliers d'années passent. La parure pileuse conserve une valeur toujours certaine, mais qui s'atténue peu à peu, comme une grande vague du large s'amincissant à mesure

qu'elle s'avance vers le rivage, jusqu'à ne plus faire qu'une frange d'argent.

Semblablement, l'effet terrifiant du poil décroît, agonise, et de nos jours n'a plus que deux symboles, misérables restes de son passé magnifique. Je veux dire, et le lecteur l'a deviné d'avance : l'ourson, le bonnet à poil horripilant des soldats, et Croquemitaine, le bonhomme enfermé dans une boîte qui jaillit brusquement, sous la pression d'un ressort, avec une barbe de marchand de marrons et une tignasse hérissée.

Une digression, s'il vous plaît.

A-t-on réfléchi à ce qu'a d'admirable ce mot : *Croquemitaine* ! Il vaut la lance d'Achille, ni plus ni moins : il guérit les blessures qu'il a faites.

Croque est épouvantable ; *mitaine* est doux comme le miel. L'enfant, terrifié d'abord, se rassure à la fin et voit bien que c'est pour rire.

Qui a inventé ce chef-d'œuvre ? Il mériterait d'avoir son buste à l'Académie française, juste récompense d'un bagage minuscule, mais immortel, à côté d'autres auteurs qui ont produit beaucoup, mais dont rien n'est resté.

Revenons aux poilus.

La quantité est une chose, la qualité en est une autre. Lorsqu'on ne possède pas la première, il faut faire valoir la seconde, et les hommes n'y ont point manqué.

Quand ils ont été bien convaincus qu'on ne pouvait successivement aller par le monde avec des cheveux longs d'une aune et une barbe vierge des ciseaux, ils ont aménagé ce qu'ils conservaient de poils sur le crâne et la face, de façon à rappeler la terreur ancestrale qu'inspiraient les toisons extravagantes.

Ils ont taillé les cheveux en brosse, pour ressembler au hérisson, au porc-épic ; en toupet, pour paraître cornus — au propre, seulement. Ils ont effilé les pointes de la moustache, l'ont fait descendre, comme plongent les crochets des serpents ; remonter, pour simuler les boutons du sanglier. Ils l'ont rebroussée, pour imiter les félins en colère.

C'est toujours pareil ; quand donc l'homme sera-t-il assez sage pour ne plus faire, en grand, ce que font, en petit, deux sauterelles, qu'on place dans un chapeau et qui s'entre-tuent incontinent ?

Mais je n'ai pas tout dit ; j'ai laissé pour la fin la plus gracieuse partie de mon étude, celle qui a trait à la femme.

Elle n'est pas poilue, elle. Et pourtant, voyez les progrès qu'elle a réalisés depuis le temps des cavernes.

A cette époque lointaine, elle avait le corps velu, c'est certain. Les auteurs que j'ai cités l'affirment et je les crois. Il fallait bien qu'elle possédât un vêtement naturel pour braver les intempéries, avant qu'elle trouvât le moyen de se couvrir. Mais, de même que

RECONSTITUANT

du

SYSTÈME NERVEUX



“Neurosine Prunier”

(Phospho-Glycérate de Chaux pur)



EXIGER LA

“ NEUROSINE PRUNIER ”



l'homme, moins poilu que la brute, put la vaincre, de même la femme, moins poilue que l'homme, l'asservit à son tour.

Après avoir reconstruit le passé archiancstral, il serait à peine convenable de ne pas vaticiner l'avenir ; je ne commettrai pas cette faute.

Il est évident, pour qui n'a pas d'écaillés sur les yeux, que la tricose s'atténue peu à peu chez l'homme et chez les animaux.

Le mammouth, couvert d'une épaisse fourrure, est devenu l'éléphant au cuir nu. En Chine, certaine race de chiens est glabre, ce qui paraît contre nature. Chez nous, on voit des chevaux dont le poil d'hiver ne pousse pas et qu'on n'est pas obligé de tondre. Enfin, parmi les hommes, les jaunes, les noirs, les habitants du Pôle, sont à peine barbus.

Rappelez-vous que les chauves étaient ridicules dans l'ancienne Rome. Ils constituaient donc une exception. Aujourd'hui, la calvitie est fréquente, partant très bien portée.

Et les singes, nos petits frères, comme ils viennent gentiment m'apporter leur concours avec leur pelage râpé aux fesses !

Il me répugne de croire que la nature les a, de propos délibéré, gratifiés de ces déplorables callosités qui déshonorent leur postérieur. Elle, l'artiste, qui a trouvé sur sa palette les couleurs du papillon, qui a mordoré les élytres des scarabées, peint somptueusement la queue des paons, dessiné, modelé le galbe des cygnes !

Non, la nature n'est pas coupable. Les singes se sont pelé le derrière en se frottant sur des sièges de fortune, au lieu de s'asseoir tranquillement, comme vous et moi.

Au demeurant, des goûts et des couleurs on ne peut discuter. Les fesses les plus glabres ont peut-être passionné certains singes embrasés, certaines guenons amoureuses, et déclanché — à moi, Darwin ! — cette puissante sélection naturelle qui rend permanentes les modifications acquises. Et voilà probablement pourquoi les quadrumanes ont un si vilain côté pile.

Enfin, la preuve est faite, n'est-ce pas ? On peut classer avec le grand orateur, en modifiant légèrement sa phrase, tout en lui laissant sa pathétique éloquence :

« Le poil se meurt, le poil est mort !... » Et il n'est pas seul. Les autres productions épithéliales s'épuisent également. Les dents de sagesse font souvent défaut ; l'ongle du petit orteil manque chez un grand nombre de sujets.

Tout cela est fort grave et prête à de lugubres prévisions sur l'esthétique future des hommes. Arrêtons-nous ici. De ces prémices découlent des déductions profondes, que je vais livrer, gratuitement, aux écrivains chéris des dieux, dont le pouvoir prolifique sait tirer des volumes d'une simple hypothèse émise en quelques phrases.

S'il est vrai que le temps est une cause de déchéance pour le système pileux, et je crois l'avoir fait toucher du doigt, les races d'hommes les plus anciennes doivent être plus glabres que les races

plus récentes. D'où on pourrait inférer, en comparant les Jaunes et les Noirs aux Blancs, que ces derniers ont pris naissance, dans les ténèbres du passé, longtemps après les premiers.

Nous serions donc, nous autres Blancs, les représentants d'une phase plus récente, plus perfectionnée, de l'espèce, et l'hypothèse de l'apparition simultanée de toutes les variétés humaines sur la terre serait pulvérisée par ma découverte.

Votre raisonnement n'a pas une base bien solide, me dira-t-on. Je ne suis point de cet avis.

Que de théories, longuement et âprement défendues, reposent sur des fondations plus fragiles !

Citons, pour exemple, la célèbre querelle de Taine et de Herbert Spencer, dont l'un soutenait que la musique a été créée par le rythme et l'autre, qu'elle procède du cri.

Je vous le demande, en conscience, ma dépilation progressive n'est-elle pas un motif de croire à l'apparition récente de la race blanche, plus puissant que tout ce qu'on peut imaginer sur la pré-action du cri ou de la danse, relativement à l'invention de la musique ?

Faisons maintenant un bond en avant, en nous inspirant du saut en arrière que nous avons exécuté tout à l'heure.

Dans quelques milliers d'années, quand les hommes, à peine chevelus et plus du tout barbus, liront les vieux traités d'histoire, ils trouveront approximativement ceci :

« Au commencement du xx^e siècle de l'Ere chrétienne, les Français soutinrent une longue et rude guerre contre les Germains. Ils y montrèrent un courage indomptable, une ténacité irrédoublable, une alacrité invraisemblable dans le péril, et triomphèrent des Allemands. C'étaient des hommes étranges, les soldats de la République. Ils avaient le corps protégé par une épaisse toison : les joues couvertes de villosités, appelées barbe ; la lèvre supérieure garnie de longs poils, qu'on nommait moustaches. Admettant une corrélation, peut-être réelle, entre le développement de leur système pileux et leur vaillance, on les appelait : LES POILUS. »

Docteur A.-M. BLOCH.

— La question du poil, signe de force physique, a toujours été très controversée. Chacun a connu des exemples d'hommes velus, et même très velus, doués d'une force considérable : des exemples absolument contraires, c'est-à-dire d'Hercules absolument glabres, sont au moins aussi fréquents.

Il est certain que la majorité du public attribue au développement du système pileux chez l'homme, la force physique qu'on observe chez certains individus ; mais serait-ce bien là le cas de dire : *Vox populi, vox Dei* ? Je ne le crois pas. N'y a-t-il pas, en effet, des races entières moins poilues que d'autres, puisque poilu il y a, et qui pourtant contiennent des individus à système musculaire

exceptionnellement développé ? Exemple : les races noires et jaunes qui ont des cheveux et point de barbe, et pas un poil sur le corps.

Il n'y a pas davantage de fonds à faire sur le développement de la barbe et de la chevelure sur le même individu. Ce fait, qui du reste est loin d'être fréquent, se rencontre chez des hommes de toutes les forces, faibles, moyennes ou grandes. — En Europe, les hommes très barbus sont, en général, atteints de calvitie précoce ; au contraire de ceux qui conservent très tard leurs cheveux et ont presque toujours eu peu de barbe ou du moins une barbe grêle. Des races entières sont là pour témoigner du fait ; la race jaune dans l'ancien monde et les Peaux-Rouges du nouveau ont des cheveux longs, non frisés, et très peu ou pas du tout de barbe.

Quant aux chevelures que ces derniers *cueillaient* sur les crânes ennemis, on peut plutôt comparer ces trophées aux chapelets d'oreilles accrochés à la selle des cavaliers marocains, qu'à des moyens de régénérer le système capillaire, comme dirait un coiffeur ! Je sais bien que vous allez me dire : Et Samson ? — Oui, je connais Samson, mais outre que c'est un personnage quasi divin, appartenant à une secte sévère (1), dont M^{lle} Dalila lui avait fait oublier le premier précepte, je veux dire la chasteté, sa force s'équilibrait d'une façon si particulière avec la longueur de son poil, qu'on ne peut s'empêcher de voir là un individu d'exception, un *doué*, ne pouvant en aucune façon servir de comparaison avec de faibles hommes !

Pour conclure, je dirai que les gens de force exceptionnelle sont beaucoup moins poilus que les autres, et je n'en veux pour preuve que les bras et le tronc marmoréens des lutteurs, des boxeurs et des forts de la halle, chez lesquels le *dessus de malle* est généralement inconnu.

L. LE PILEUR (*Sceaux*).

Le poil, symbole de la force. — *Les ancêtres de nos poilus* (XXII, 227, 259). — L'intéressant article de M. CALDINE, sur le développement pileux jugé à travers les âges, ne paraît pas avoir épuisé la question. Il faut préciser le terrain de discussion.

On peut prendre pour élément le proverbe (?) latin, dont j'ignore du reste l'origine : *Vir pilosus, aut fortis, aut libidosus*, faisant une distinction entre la force et la complexion amoureuse. D'autre part, il faut définir le terme *pilosus*. La chevelure seule ne saurait la constituer. Un homme peut toujours avoir une chevelure plus ou moins longue. Lorsqu'elle est souple et ondulée, comme chez les hommes du Nord, elle peut être un ornement ; mais c'est un luxe, et qui demande des loisirs et de l'entretien. Les cheveux crépus ne peuvent servir qu'à loger de la plique, ou à créer de l'épouvante à la manière de Méduse.

Mais la chevelure seule est plutôt un caractère d'effémination.

(1) La secte des Nazréens.

Le cas d'Absalon, qui ne porte pas de barbe dans les naïfs dessins où il est représenté, est celui d'un faible, prompt à la fuite, qui meurt de la mollesse et de ses cheveux bouclés.

Les gentils trouvères et troubadours ne manquent pas de chevelure, mais s'en tiennent là comme trichose ; et les doux peintres de l'idéal ne présentent jamais qu'un menton frisottant.

La barbe, au contraire, est l'attribut de la force. Depuis le Neptune antique jusqu'aux allégories des fleuves violents, du Moïse de Michel-Ange au Charlemagne à la barbe chenue, la toute-puissance exige la longue et vaste barbe.

Pourquoi dit-on alors : *aut fortis, aut libidinosus* ? Il est vrai que ces deux termes s'associent mal. La passion amoureuse, toujours prête à se disperser, fait difficilement un homme puissant, sauf en Islam où le travail masculin est lent et rare, permet des repos prolongés.

Toutefois le proverbe est vrai, physiologiquement. La peau et ses annexes suivent le même développement que le système nerveux, par suite de leur origine ectodermique commune. Chez l'homme, le développement pileux accompagne un système nerveux puissant, que modère, ou ne modère pas, la volonté.

Chez la femme, le même caractère correspond à une complexion amoureuse très active, et la bromhydrose des régions pileuses est bien sous le régime du système nerveux sensoriel, attendu que les paroxysmes du sens génésique peuvent provoquer un dégagement brusque de l'*odor di femina*.

Il semble donc bien que l'hypertrichose soit en proportion directe du développement du système nerveux, avec une tendance sensorielle qu'une forte volonté seule peut dominer, concentrant toute sa puissance pour créer l'homme vraiment fort.

Ainsi l'on peut traduire la phrase : *Vir pilosus, aut fortis aut libidinosus* : d'un poilu qui sait se tenir, on peut tout espérer.

D^r J. A.

— J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Daniel Caldine sur les ancêtres de nos poilus, publié dans le n° 8 de la *Chronique*. Je regrette de n'avoir pu prendre connaissance de la suite dans le n° 9 qui ne m'est pas parvenu.

L'auteur n'oublie pas les héros d'Homère, et c'est bien, mais je ne vois nulle part cité ce cas étrange du guerrier, porteur d'un organe interne qu'on n'est point habitué à voir orné de poils...

On lit au vers 851, chant II de l'*Illiade* :

Παφλαγόνων δ' ἔγετο Πολυκίμενος λάστιον κῆρ,
ἐξ Ἐνετῶν, ὅθεν ἤριόνων γένος ἀγροτεράων.

« Pylémène, au cœur velu, conduisait les Paphlagoniens, du pays des Enètes, renommé pour ses mules sauvages. »

Voilà un grand ancêtre qui ne se contentait pas d'avoir de la barbe au menton... Souhaitons que nos « poilus », à l'exemple de Pylémène et des chefs argiens, renversent bientôt cette autre Ilion détestée, et que Junon et Pallas Athènes leur soient propices.

D^r A. LEBEAUPIN.

— Je vais avoir peut-être l'air d'un retardataire, mais la *Chronique* m'arrive à Paris, d'où elle m'est renvoyée au secteur 78, d'où le retard ! Je ne peux pourtant m'empêcher de vous envoyer un mot, sur une discussion que j'ai trouvée dans un des derniers numéros, à propos d'une expression qu'il m'amuse d'entendre répéter, surtout par de respectables douairières, depuis le début de cette guerre.

Le Professeur Farabeuf avait coutume, dans son enseignement très pittoresque, d'insister sur ce fait, que le poil autour de l'anus est surtout un apanage masculin ; rares sont les femmes qui en possèdent.

Le populaire a, depuis longtemps aussi, fait cette remarque, et quand il veut parler d'un homme énergique, il ne dit pas « c'est un homme ! » avec le sous-entendu admiratif que nous y ajoutons ; il dit : « Il a du poil au ... ! » — donc ce n'est pas une faible femme. Et parfois il dit simplement : « C'est un poilu », en entendant parfaitement que le poil est situé... là où je vous dis. La preuve, c'est que les deux expressions s'emploient indifféremment.

Le mot est, d'ailleurs, fort ancien ; on le retrouve avec la même acception dans les Mémoires du premier Empire, ou à l'occasion de 70 ; vous le trouvez dans des tas d'auteurs avant cette guerre.

Lorsque j'étais au régiment, le caporal de semaine réclamait un bonhomme ou des bonshommes pour la corvée de pommes de terre. Mais, pour une mission plus délicate, on voulait « un poilu ». Chez les coloniaux, on ne parlait pas de « bonhomme ». C'est que tous avaient plus ou moins fait la guerre, ils avaient tous du poil au... chose ! C'étaient tous des poilus.

Rien d'étonnant qu'au début de cette guerre, comme pour les autres guerres, bonhomme ait disparu, sauf peut-être au dépôt. Tout le monde montrait qu'il était un homme, qu'il en avait, qu'il était un poilu ! Mais l'amusant de l'histoire, c'est l'emphase avec laquelle le prononcent de très respectables personnes... Nos poilus ! Eh oui ! Mesdames, ce sont des poilus, ils ont du poil au..., ce qui prouve même qu'ils y ont aussi autre chose... Que ce sont des hommes, quoi ! dignes de ce nom...

Avec mes excuses pour cette longue dissertation capillaire et l'expression de mes sentiments les plus confraternels.

D^r R. WILLETTE,

Médecin-chef au 118^e régt d'artillerie, 4^e groupe, secteur 78.

Chronique Bibliographique

Le sens de la mort, par Paul BOURGET, de l'Académie française.
Paris, librairie Plon, 1915.

« Etude de psychologie individuelle et sociale », c'est bien, en effet, ce qu'est cet ouvrage, inspiré par l'actualité, certes, puisque l'action se passe dans une maison de santé militaire, et que le drame a pour protagoniste un chirurgien célèbre qui a repris du service en raison des circonstances, et un officier blessé sur un de nos récents champs de bataille.

Les péripéties de l'épisode, à quoi sert de les conter ? Vous avez lu le livre, ou vous vous proposez de le lire, car il est de ceux dont la lecture s'impose, étant un des rares, entre tous ceux parus en ces derniers temps, qui poussent à la méditation sur les plus graves problèmes que l'humanité ait eus à se poser.

Il est intéressant, en outre, surtout pour nous, médecins, en ce qu'il trahit la préoccupation constante de l'auteur, de s'appuyer sur les données de la clinique, de rédiger des « observations », pour emprunter notre langage, devenu familier au romancier psychologue ou plutôt psychiatre qu'est M. Paul BOURGET.

Qui de nous, par exemple, ne contresignerait ces lignes :

La science, en dernière analyse, n'est qu'une hypothèse, dont nous éprouvons la valeur par le contrôle de la réalité. En médecine, les théories les plus logiques sont condamnées dès que la clinique les dément ; les plus déconcertantes reconnues exactes dès que la clinique les vérifie. L'action est donc, en définitive, le critérium suprême de la vérité. S'il est établi, par des faits, simplement constatés, que certaines idées, absolument opposées à l'orthodoxie scientifique, permettent à certains hommes de s'adapter à la vie et, au contraire, que certaines autres idées, scientifiquement orthodoxes, ne permettent pas cette adaptation, c'est la preuve, et indiscutable, que cette orthodoxie scientifique est à reviser.

Voulez-vous d'autres témoignages du véritable « esprit scientifique » dont est pénétré M. Paul Bourget, et qui montrent, à l'évidence, qu'il n'ignore rien de nos méthodes, de nos procédés de diagnostic, qu'il connaît à merveille la manière de les exprimer ? Lisez ce passage, que nous sommes d'autant plus heureux de transcrire, qu'il confirme quelques-unes des opinions que nous avons défendues nous-même.

.. A cette minute, ils sont en Europe des millions de jeunes gens .. qui se ruent à cette boucherie... parce qu'une imbécile idée de conquête a traversé le cerveau d'un dégénéré, atteint d'une otite suppurée et inguérissable. Vous et moi, nous expliquons très simplement cette fureur par les origines animales de l'homme, par la réapparition, dans le civilisé, du grand anthropoïde primitif. Mais lui (l'officier catholique, le croyant) il croit dur comme fer qu'un être tout-puissant et parfait, son Dieu, préside à ces massacres. Il

leur trouve un sens dans la justice et la bonté de ce Dieu ! J'avais à l'Hôtel-Dieu un camarade d'internat qui s'amusait à épouvanter une vieille religieuse, en lui disant : « Si Dieu existait, ma sœur, il mériterait le bain ! »

Sans doute, le philosophe expose les deux thèses avec son habituelle impartialité, mais comme on sent que, dans le tréfonds... Défendons-nous, toutefois, de pénétrer dans ce jardin secret qui doit toujours rester inviolé, et poursuivons l'analyse du livre, en médecin, puisqu'aussi bien nous avons cette rare fortune d'avoir pour interprète de nos idées un homme qui les traduit si excellemment.

M. Paul Bourget a suivi, vous le savez, les leçons du D^r DUPRÉ, du professeur DIEULAFÔY ; il ne tait pas, toutes les fois que l'occasion s'en offre, son admiration pour les travaux si remarquables de notre éminent collaborateur, le professeur RÉGIS ; mais combien le disciple a profité de l'enseignement des maîtres ! Qu'il parle du *cri méningitique*, ce cri « dont la stridence ne s'oublie pas, une fois entendu » ; ou du mensonge pathologique, dont Dupré a donné une si magistrale description sous le nom de *mythomanie* ; ou encore de ces paralysies de la volonté, « stigmates inquiétants de la morphine », vous retrouverez chez lui ce souci de documentation scientifique, non point à la manière d'un ZOLA, qui recueillait ses informations dans des traités de pathologie surannés, ou auprès des médecins de sa connaissance, qu'il interrogeait entre deux battants de porte, mais comme un homme de science et de conscience qui, avant de vulgariser nos doctrines, a tenu à se les complètement assimiler.

M. Bourget est de ceux qui estiment que toute la vie on reste à l'école, et il rappelle fort à propos cette épitaphe d'un médecin de Padoue, au moyen âge : « J'ai vécu 80 ans ; j'ai étudié inlassablement et j'ai du moins appris une chose, à ne pas ignorer mon ignorance... *ignorantiam meam non ignorare.* » Est-ce le « mol oreiller du doute » ? Non, assurément, mais cette variété de scepticisme qui n'annihile pas l'action, celui auquel aboutit tout être d'intelligence et de raison.

Comme on l'a imprimé quelque part (1), ces temps derniers, M. Bourget a subi l'« emprise médicale ». D'avoir goûté à notre science, « il en a eu les dents toujours agacées ».

Mais s'il a composé son roman comme on ferait un livre de médecine, en colligeant des observations et en les commentant, combien sa manière diffère de celle de nos techniciens ! Il ne s'est pas contenté de cette éducation préalable et élémentaire qu'est la fréquentation des hôpitaux et des cliniques ; il y a joint une connaissance approfondie de notre littérature spéciale ; il a voulu — en quoi il a rendu à notre science un service signalé — que fussent accessibles à un certain public des questions jusqu'alors interdites

(1) Cf. *Annales médico-psychologiques*, novembre-décembre 1915, article du D^r Paul VOIVENEL.

aux profanes ; et grâce à l'incontestable crédit que lui ont assuré et sa probité parfaite et un talent que les ans ont encore mûri, il a réussi à vulgariser des doctrines dont beaucoup d'entre nous, j'entends parmi ceux qui ne se sont pas consacrés à l'étude exclusive des affections nerveuses, auront eu la révélation par les ouvrages de M. Paul Bourget.

N'est-il pas entre tous attachant, le cas de ce littérateur qui, parti de la psychologie doctrinaire, arrive à prendre pour thème de ses conceptions romanesques les questions les plus ardues de la psychologie morbide et de la psychiatrie, sans pour cela que son œuvre se ressent de tout cet appareil scientifique dont d'autres ont tant de peine à dissimuler la pédantesque lourdeur ?

C'est bien à M. Bourget que pourrait s'appliquer légitimement cette appellation de « clinicien ès lettres », que nous proposons, il y a quelque vingt ans, et qui caractérise bien, à notre sens, ces irréguliers de la médecine qui, sans s'être jamais astreints aux rites professionnels, n'en sont pas moins doués de ce « sens clinique », dont tant de diplômés, pourvus de la peau d'âne classique, resteront à jamais privés.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- GIORDANO (D.). — *La Iodo in Chirurgia*. Trévisé, 1914.
- CASTAIGNE (D^r J.). — *L'Hypertension artérielle des néphrites chroniques urémigènes*. Paris, A. Poinat (fasc. 64).
- ROUGEMONT (E. DE). — *La Graphologie*. Paris, *Mercure de France*.
- PAMARD (D^r). — *La quatrième ambulance de la Société de Secours aux blessés pendant la guerre de 1870-1871*. Avignon, Aubanel frères, 1915.
- Pour une paix durable*. Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition Levé, 1914.
- GRASSET (P^r). — *Les sciences morales et sociales et la biologie humaine*. Paris, Félix Alcan, février 1915.
- ROLLESTON (J.-D.). — *Lucian and Medicine*. London, 1915.
- E. LENIENT, *La solution des énigmes de Waterloo*. Paris, Plon-Nourrit et C^o, 1915. (Sera analysé.)

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS,

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt.

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni d'arrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le catéchisme prophylactique du soldat allemand.

La toute récente discussion, à l'Académie de médecine, sur les instructions à envoyer à nos soldats, donnera, pensons-nous, un attrait particulier au document qui nous est adressé par un de nos confrères « du front » : c'est la traduction d'une brochure trouvée dans une tranchée allemande, en un lieu que nous ne croyons pas devoir spécifier, afin d'éviter les rigueurs d'Anastasia.

Conseils médicaux du temps de guerre à l'usage des soldats saxons,
par le D^r _____, médecin du bataillon _____ au
régiment _____ de _____ Janvier 1915, offert gra-
cieusement. Impression : _____, Berlin.

SOLDATS !

Pour tout Allemand apte à faire campagne, le plus grand honneur est de pouvoir combattre et de participer activement à l'édification du futur et nouvel empire allemand. Ce sont des heures saintes d'une grande époque qu'il vous est donné de vivre. Soyez parfaitement dignes de cet honneur ! Montrez-vous vrais Allemands, vrais guerriers saxons, et faites honneur à votre roi bien-aimé par une rude discipline et une haute bravoure !

Conservez votre santé et vos forces par l'application de ces conseils. afin que, plus tard, vous puissiez retourner frais et bien portants, en triomphateurs, en vrais héros allemands, dans votre chère patrie, dans votre Saxe aimée !

Dans cette guerre universelle, l'entrée en scène de millions de soldats apporte avec elle, comme très grand danger, la propagation des épidémies. De ce côté, notre empire allemand a toujours eu la précaution d'appliquer les acquisitions de l'hygiène et de la bactériologie dans l'intérêt de la vie et du bien-être des Allemands.

Pas une épidémie exotique n'a depuis vingt ans franchi les frontières de l'empire, et les épidémies indigènes ont été arrêtées avec grand succès.

Les maladies dont il s'agit sont : la variole, la diarrhée, la fièvre typhoïde, le choléra, le typhus exanthématique et la fièvre récurrente.

Contre la variole, la typhoïde et en partie contre le choléra, vous êtes vaccinés et bien protégés. Si vous êtes malades, vous guérirez plus facilement et plus vite que les non-vaccinés.

La typhoïde, la diarrhée et le choléra se transmettent par les souillures des mains, des aliments. On se protège le mieux par une propreté extérieure très minutieuse.

Aussi souvent que possible :

Lavage des mains avec de l'eau et du *savon* après chaque selle.

Lavage des mains *avant* chaque repas.

Lavage des mains *avant* la préparation des aliments, surtout de ceux qui se consomment *crus* (salade de pommes de terre, salade verte, etc.). Telles sont les bases de la lutte contre ces maladies infectieuses. Ainsi la *propreté* est la chose capitale.

Le *typhus exanthématique* (surtout en Irlande, Russie, Galicie, pays balkaniques) se transmet par les poux de corps ou de tête. Il est très contagieux et nécessite le plus sévère isolement des malades. Donc, encore ici, la *propreté* joue un grand rôle dans la prophylaxie de cette maladie.

L'Allemagne est reconnue le pays le plus propre du monde. Vous devez vous pénétrer que vous pouvez, par la *propreté*, vous préserver de beaucoup de maladies.

Chaque soldat en campagne doit avoir sa ration de savon.

Si l'essentiel est la propreté, recherchez-la partout où vous le pouvez. Réfléchissez toujours que vous pouvez vous laver, après être restés longtemps dans la tranchée. Le lavage vous rafraîchit, vous maintient bien portants et vous préserve de la vermine.

Avant tout, lavez vos *pieds*, le plus souvent possible. Avec des pieds propres, récemment lavés, vous avez une sensation de chaleur, de bien-être, et vous vous défendez des coliques et du froid.

Durant les longs séjours dans la tranchée, *faites des mouvements* debout ou couchés. (Remuez bras et jambes, fléchissez et allongez les orteils.)

Nettoyez, aussi souvent que possible, vos parties sexuelles, afin d'éviter toute inflammation (balano-posthite).

Lavez souvent les plis de flexion des cuisses, pour éviter les frottements dans les longues marches (intertrigo).

Encore une fois soyez propres et employez beaucoup le savon !

METS ET BOISSONS. — Aussi souvent que possible, rincez-vous la bouche, nettoyez-vous les dents.

Ne mangez ni vite ni beaucoup, si vous avez été privés de nourriture trop longtemps. Mangez lentement et mastiquez bien les aliments. *Ce qui est bien mâché est à moitié digéré*. C'est une chose capitale en campagne de maintenir son estomac en bon état. *Le suc gastrique normal tue beaucoup de bacilles, même le vibron cholérique.*

Évitez les boissons glacées, les sorbets, surtout les fruits crus et la salade du commerce.

Ne prenez que de l'*eau potable*. Pour corriger le goût, employez le jus de citron, l'acide citrique ou le jus de fruit. Buvez, à votre goût, du thé ou du café, qui sont les boissons calmant le mieux la soif et les plus faciles à trouver.

L'inébranlable volonté de veiller *personnellement* à la protection de notre santé nous fortifie et nous affranchit de toute angoisse en face du danger des épidémies.

TABAC. — Fumez tabac, cigares et cigarettes. Cela désinfecte la bouche et tue beaucoup de ses bacilles. Le tabac aide au maintien de la bonne santé du guerrier. Le plus grand commandement du guerrier est bien certainement la bonne santé de sa personne.

W.-C. — En utilisant un W.-C. étranger, protégez-vous contre les morpions et les matières contagieuses, par l'application de papier autour de l'ouverture. Dans la tranchée, recouvrez de terre la place où vous avez déféqué ou uriné, afin d'éviter la contagion et les mauvaises odeurs.

REMÈDES CONTRE LA VERMINE. — Si vous remarquez de la vermine sur votre corps ou vos vêtements, cherchez aussitôt à la faire disparaître. Outre les *nuits d'insomnie*, la vermine *transmet des maladies* (typhus exanthématique, fièvre récurrente, peste) ; elle vous *enlève tous vos moyens*. Employez un de ces procédés :

1° *Répandez de l'acide phénique dilué sur la couche de paille et les vêtements (principalement du côté de la doublure). — Diluez dans vingt parties d'eau l'acide phénique concentré.*

2° *Emploi du crayon antimigraine (le plus gros crayon coûte 1 mark chez les droguistes). Empêchez la vermine de passer sur le corps, en frottant les bottes et les chaussettes avec le crayon. Si la vermine est déjà sur le corps ou les vêtements, alors frottez l'intérieur des vêtements et le corps nu lui-même. Le crayon antimigraine est très pratique, car vous pouvez toujours le porter avec vous.*

3° *Un mélange de naphthaline avec 2 % de formol est finement répandu dans le vêtement. L'odeur ne persiste que très peu de temps.*

Emploi du papier de journal. — Ne jetez jamais sans nécessité le papier de journal. Pensez à ceci : c'est un moyen extrêmement efficace pour l'hygiène des pieds.

Dans les tranchées, les plus fréquentes douleurs viennent des *pieds froids, « jambes de glace »*, parce que le froid humide du sol se communique aux pieds. Ce froid humide entraîne non seulement des malaises communs, mais souvent aussi catarrhes et rhumatisme. Prenez une *vulgaire semelle de paille, réchauffez-la prudemment au feu (poêle) ou par la chaleur propre de votre corps*, et entourez-la de plusieurs couches de papier de journal (les plis doivent être sur la face inférieure de la semelle). Le papier de journal garde très longtemps la chaleur. Si vous le pouvez, nettoyez la semelle de paille avec de l'eau chaude et du savon tous les deux jours : ainsi vous aurez constamment les pieds chauds et une semelle bien propre et fraîche dans vos bottes. Faites-vous envoyer assez souvent de *nouvelles semelles de paille* par la poste militaire, c'est plus utile que maint autre envoi.

Pour l'entretien des bottes, le papier de journal est également d'une grande utilité. Après la relève des tranchées, au cantonne-

ment, garnissez fortement avec du papier de journal vos bottes mouillées. Elles sécheront vite sans se rétrécir et garderont une forme convenable.

Par les temps froids et venteux, quand le vent traverse la tunique, le manteau jusqu'aux os, défendez les poumons par de nombreuses épaisseurs de papier de journal, que vous attacherez au côté intérieur de la tunique avec des épingles de sûreté.

Stérilisation, par la chaleur, des aliments et de l'eau. — Soyez surtout prudents dans la consommation des aliments douteux. Sinon, vous serez facilement atteints d'un empoisonnement par la viande ou des saucisses, qui souvent vous mène à la mort ou vous fatigue gravement.

Faites bouillir fortement ou rôtir toute nourriture suspecte. Soyez surtout prudents avec la viande hachée. Le mieux, d'ailleurs, est de ne manger aucun hachis ou seulement du hachis préparé tout fraîchement. Soyez très prudents dans la consommation des aliments crus, conservés longtemps à l'air libre (conserves, poissons salés, etc.). Faites bien bouillir l'eau constamment et ajoutez du jus de citron ou du vinaigre pour améliorer le goût.

ACCIDENTS SOUDAINS. — Ingestion de corps étrangers. — Si des corps solides (croûtes de pain, morceaux de viande, arêtes, terre rejetée par éclatement d'obus) s'engagent soudainement dans le larynx, enfoncez tout de suite le doigt profondément dans la bouche jusque dans la gorge, afin de provoquer les vomissements.

Asphyxie par la fumée. — Si vous êtes dans un local rempli de fumées épaisses, ouvrez tout de suite les fenêtres ou enfoncez-les. Si vous ne pouvez sortir de ce local, jetez-vous par terre, à plat ventre, le visage contre le sol. Au ras du sol, les gaz nuisibles et la fumée sont moins denses et moins dangereux. Vous pourrez respirer et vivre plus longtemps jusqu'à l'arrivée des secours.

Incendie des vêtements. — Si votre costume a pris feu dans une maison qui brûle ou d'une autre façon, ne perdez pas la tête. Ne courez pas pour aller chercher du secours. Mais jetez-vous à terre et roulez-vous sur le sol pour étouffer les flammes. C'est la façon la meilleure et la plus rapide d'éteindre le feu. Si des camarades arrivent, ils doivent étouffer entièrement les flammes avec de la terre ou des manteaux, et éteindre complètement avec de l'eau les effets qui peuvent brûler sans flamme.

Accidents par courants électriques. — Pour délivrer un camarade, une grande prudence est nécessaire. Ne pas s'approcher du sinistré avec un vêtement humide ou mouillé, afin d'éviter une forte commotion électrique. Vite aller chercher du secours, pour faire interrompre ou déplacer le courant. Dans le cas d'extrême urgence, cherchez à délivrer le sinistré au moyen de barres de bois, ou avec les mains recouvertes d'effets de laine.

Secours personnel en présence d'une grave hémorragie externe. — Cherchez vous-mêmes à arrêter, par les moyens consacrés, les hémorragies graves, consécutives à un coup de feu, une piqûre ou

une lésion ancienne. Ne comptez pas trop sur le secours d'autrui, qui viendra peut-être trop tard. Fiez-vous davantage à vous-mêmes, et gardez votre sang-froid. N'oubliez pas que l'homme a seulement cinq litres de sang. Une perte de sang trop forte conduit rapidement à l'évanouissement et éventuellement à la mort. C'est pourquoi aidez-vous jusqu'à l'arrivée du secours et ne perdez pas inutilement du sang.

Dans les blessures qui n'intéressent pas les gros vaisseaux, il vous suffit de vous panser avec votre paquet de pansement. Ces blessures sont ainsi bien protégées.

Si de grosses artères sont blessées, — ce qui se voit par un fort jet de sang, — employez les moyens suivants.

Compression digitale de l'artère du cou. — Dans toute les hémorragies artérielles de la moitié droite de la tête ou de la face, ou dans la blessure de la carotide elle-même, comprimez la carotide droite, avec le pouce, contre la colonne cervicale. Dans les blessures du côté gauche, comprimez la carotide gauche.

Il faut trouver rapidement la carotide, et la place où l'on doit comprimer contre la colonne cervicale, pendant qu'on tourne la tête du côté *sain* : *vers la gauche*, dans les blessures du *côté droit* ; *vers la droite*, dans les blessures du *côté gauche*. Dès que l'on tourne la tête, on sent le *muscle sterno-mastoïdien saillir fortement*. Entre ce *muscle* et la *pomme d'Adam*, dans le *milieu du cou*, on presse fortement la carotide contre la *colonne cervicale*. Ce procédé, comme les autres d'ailleurs, doit être étudié *au repos*, afin qu'on puisse l'employer avec plus de sûreté en cas de besoin. On sent battre nettement la carotide, dans la dépression qui sépare le muscle du larynx. La compression contre la colonne cervicale arrête les pulsations et l'hémorragie.

Compression de l'artère axillaire. — Dans les hémorragies de la main et de l'avant-bras ou de la partie supérieure du bras, on peut arrêter rapidement la perte de sang par le procédé suivant : élever le bras, placer *profondément* dans le creux de l'aisselle un paquet de pansement *non ouvert*, ou une boîte d'allumettes chimiques, ou un caillou, abaisser le bras et serrer *fortement*, en rapprochant le bras du corps (*action de levier*). Ce qui se fait vite et sûrement.

De même, par la compression de l'artère humérale avec le pouce, sur le milieu de la jointure du coude, contre la *couture interne de la manche*, on arrête les hémorragies de la main et de l'avant bras.

Compression de l'artère fémorale. — Dans les hémorragies de la jambe, comprimez l'artère fémorale avec *les deux pouces*, en un point situé à une moitié de largeur de main au-dessous du pli de l'aîne, sur la *ligne médiane de la partie supérieure de la cuisse* et un peu en dedans. La pression sera dirigée contre l'os du bassin.

Plaies du ventre par armes à feu. — Dans ce cas, si c'est possible, le mieux est de rester couché, de *ne pas être transporté*. *Ne prendre ni aliment, ni boisson* durant 5-8 jours, *se rincer la bouche* souvent pour étancher la soif. De même, aucune nourriture ni boisson dans

les blessures de l'œsophage, pour éviter une infection mortelle.

Couchage des malades. — Si le camarade est gravement blessé, couchez-le bien jusqu'à l'arrivée des secours, faites-lui glisser son manteau sous la tête ou le dos afin qu'il repose commodément.

AVERTISSEMENT CONTRE L'ALCOOLISME. — Dans cette guerre universelle, menée avec tous les moyens possibles, chacun de vous doit se donner tout entier et éviter les dissipations inutiles de forces, corporelle et intellectuelle. Il faut, dans cette guerre, non seulement une discipline sévère, du courage et le mépris de la mort, mais surtout du *sang-froid* et de la *prudence*. Vous devez, en tout temps, être capables de *saisir exactement et clairement et d'exécuter* les ordres qui vous sont transmis, *d'observer vivement, de juger vite et sûrement*, et de bien employer tous les moyens de la guerre. Les excitations de vos muscles et nerfs seront énormes. Vous devrez bien supporter la faim, la soif, la privation de sommeil, toutes les variations de température. Aussi faut-il absolument éviter toute excitation inutile, toute perte de force *sans nécessité*.

L'usage déraisonnable de l'alcool peut provoquer ces excitations inutiles, ces déperditions de force non motivées. A la vérité, dans certaines circonstances, l'alcool n'est pas à supprimer tout à fait : plus d'une fois, il peut soutenir le soldat. Dans les longues périodes de tranchée, où le soldat est réduit à la nourriture minimum (pain de munition avec lard, etc.), les spiritueux, comme le marc et le rhum, pourront être les bienvenus, surtout par les temps froids et humides, et réparer la privation d'aliments chauds. Si le corps est appelé à fournir un effort extraordinaire pour une paire d'heures, une forte gorgée de cognac, de grog chaud ou de vin rouge peut être de grand profit. Le vin rouge est un bon remède contre la diarrhée et les autres maladies de l'intestin.

Mais gardez-vous des abus d'alcool. Supposez-vous *fatigués corporellement*, au moment de partir pour une patrouille ou les avant-postes. Si vous prenez de l'alcool, vous devenez somnolent, vous dormez bientôt, et vous ne pouvez exécuter les ordres reçus. Une punition très sévère vous attend, et vous risquez, en outre, de laisser surprendre, par votre légèreté, les camarades qui, se trouvant derrière, se fient en partie en vous, à votre conscience. *Pour stimuler votre corps fatigué, préférez le café ou le thé*, ce qui vous tiendra éveillés. Pensez que l'alcool vous *excite seulement au commencement, mais qu'ensuite il vous rend fatigués et somnolents*. C'est pourquoi ne prenez que des quantités modérées d'alcool. Beaucoup d'alcool affaiblit la mémoire, amoindrit l'intelligence et la possibilité de supporter de grosses fatigues. Les actions d'éclat ne peuvent s'accomplir qu'en dehors de toute ivresse.

PROPHYLAXIE DES MALADIES VÉNÉRIENNES. — La plus grande obligation morale, que vous avez comme soldats saxons, est de vous préserver des maladies vénériennes, en particulier de la blennorragie et de la syphilis.

L'alcool est ce qui stimule le plus les désirs sexuels. Dans l'exci-

tation qu'il provoque, on devient faible et on s'abandonne à la cohabitation illégitime. Malgré vos bonnes intentions, si vous ne pouvez maîtriser vos désirs, n'oubliez pas au moins les mesures de précaution nécessaires : enduisez de vaseline le pénis, surtout le gland, pour éviter les écorchures. Après ces rapports, observez si votre pénis, dans les semaines qui suivent, présente un épaississement ou un ulcère ; ou si, après quelques jours, il se produit un écoulement par l'urètre. Si c'est le cas, faites-le savoir *aussitôt au médecin*, afin d'obtenir rapidement le soulagement ou la guérison de vos souffrances. Mais le mieux, comme vous le savez aussi, c'est de fuir les occasions. N'oubliez pas encore que, s'il vous est donné de retourner en vainqueurs dans votre patrie, vous y reviendriez avec la conscience d'être malades, d'être porteurs d'une maladie vénérienne. N'est-ce pas déplorable ? N'est-ce pas à désespérer ? Le danger est alors d'infecter vos femmes, et, dans le cas de la syphilis, de contagionner encore votre entourage (par les baisers, par l'usage du même verre, par les mouchoirs, par les couverts, etc.). Chose encore plus fâcheuse, *voire puissance de génération est fortement diminuée, sinon tout entière supprimée*. Vous ne pourrez engendrer aucun enfant, ou seulement des enfants malades « Les péchés des pères retentissent sur 3 ou 4 générations. »

Les malades syphilitiques restent paralysés toute leur vie, meurent hâtivement, sont constamment malades et peuplent les maisons d'aliénés. Tout cela pour un faux pas ! « Le plaisir est court et le regret éternellement long. » Réfléchissez à tout cela, et il vous paraîtra clairement que le mieux est de se libérer de tous désirs sexuels à la guerre. Ces redoutables maladies vénériennes, qui se sont présentées dans les guerres les plus récentes, même dans la guerre de 1870-1871, *ne doivent pas revenir* dans la campagne actuelle. *Nous voulons avoir un empire allemand sain, prospère*, avec des hommes et des femmes bien portants. Chacun de vous peut aider à ce résultat.

Que chacun marche en donnant le bon exemple. Arrêtez les faibles, arrêtez les camarades, qui veulent courir à ces dangers ! Que ce soit votre but le plus beau et le plus grand ! Vous êtes appelés à engendrer une race saine, ayez *toujours cela devant les yeux* ! Notre chère patrie allemande doit s'élever saine et fortement assemblée. Que ce soit votre mot d'ordre ! Car vous êtes de vrais Allemands, de bons Saxons !

(Traduit, pour la *Chronique Médicale*, par le Dr L. CLAP, Médecin aide-major.)

(Reproduction interdite.)

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Vieux·Neuf Médical

Chirurgie de guerre : autrefois et aujourd'hui.

Notre distingué confrère, le Dr GUÉPIN, chirurgien du service des voies urinaires à l'hôpital Péan, vient de publier (1) une observation extrêmement curieuse « d'enfoncement de l'occipital à gauche, avec abcès du cerveau et encéphalocèle récidivants : ablation chirurgicale (amputation) ou destruction d'un tiers de l'hémisphère cérébral gauche : *guérison sans troubles nerveux consécutifs appréciables.* »

Actuellement au moins, — dit le Dr Guépin, — je ne veux en tirer qu'une seule déduction d'ordre chirurgical : c'est que le cerveau supporte presque aussi bien que n'importe quel autre organe les traumatismes les plus violents et les plus étendus.

Cette observation, étudiée avec toute la rigueur possible, à la lumière de tous les moyens de diagnostic que nous possédons au XX^e siècle, accompagnée de la déduction que je viens de citer, pourrait être signée... DIONIS (2), et porter la date de 1716.

Les critiques militaires de nos jours ont déjà écrit à maintes reprises : « Nous voici revenus, par la guerre de tranchées, à la guerre à la TURENNE » ; aux engins près, nous pourrions faire même constatation pour la médecine.

Le succès considérable de cet ouvrage de chirurgie (c'est la septième édition que j'ai sous les yeux) nous est un garant de l'estime dont jouissait son auteur. Chirurgien-praticien, puis professeur, Dionis avait suivi les armées en campagne, et au siège de Cambrai, en 1677, s'était distingué par sa grande habileté.

Théâtre identique de la guerre, procédés analogues, remarques et conclusions similaires : tout se retrouve dans cette observation deux fois séculaire :

Or le premier may 1716, un soldat fut blessé d'une flèche, qui ayant fracturé la partie moyenne et latérale de l'os pariétal du côté droit, pénétra fort avant dans la substance du cerveau, où le fer resta jusqu'au septième du même mois, sans causer aucun accident. Lorsqu'on eut reconnu, avec la sonde, ce corps étranger, on appliqua au blessé deux couronnes de trépan (3). Il sortit, avec impétuosité, par la première ouverture, une grande quantité de matière, et le blessé devint paralytique du côté gauche. Plusieurs mois se passèrent sans qu'on pût tirer le fer de la flèche. Le 11 et le 15 août suivant, le blessé eut de violentes convulsions. Enfin, le 30 du même mois, on tira le corps étranger. Aussitôt les symptômes cessèrent et le blessé à qui on avait coupé une portion considérable du cerveau, se trouva parfaitement guéri le 27 septembre suivant (4).

(1) *Médecine internationale illustrée*, n° 1, janvier 1916, pages 21 et suivantes.

(2) DIONIS, *Chirurgie complète suivant le système des modernes : Cours d'opérations de chirurgie*. V^o d'Hourry, libraire, Paris, 1763 (septième édition).

(3) Je recommande à mes confrères la planche XXX, p. 481, *loc. cit.*

(4) *Loc. cit.*, page 498.

L'observation que l'on vient de lire est précédée et suivie d'observations à peu près semblables à celle que l'on a lue au début de cet article.

... Les fractures considérables du crâne, le déchirement des méninges, la perte d'une partie de la substance du cerveau, peuvent non seulement n'être pas mortelles, mais même n'être accompagnés d'aucun accident fâcheux... — (Dionis ou Guérin ?)

Nous ne pouvons abandonner notre auteur, et la curiosité nous pousse à lui demander son traitement, ses appréciations sur les plaies par éclats de *grenades* et de *bombes*.

... Il y a encore les éclats de bombes et de grenades, qui font des désordres épouvantables en tuant ou blessant tous ceux qu'ils frappent. Je ne vous parlerai point des éclats de bombes, parce que ceux qui en sont blessés n'ont pas besoin d'être pansés : la mort suit de si près ces sortes de plaies que la chirurgie ne peut leur être d'aucun secours. Mais pour ceux de grenade, j'en ai pensé beaucoup... La grenade, en crevant, se casse en plusieurs morceaux, dont les éclats entrent dans les chairs plus ou moins, selon qu'ils sont petits ou gros, ou selon qu'on est éloigné de l'endroit où elle a crevé.

Au siège de Cambrai, j'en tirai un de la grandeur de la paume de la main, qui était entré si avant dans la fesse d'un officier, qu'on ne le voyait point... En quelque partie qu'il soit, *il faut en délivrer le blessé aussitôt, ce qui demande des incisions qu'on ne peut pas prescrire ici et que le chirurgien fera selon la situation de la plaie et la nature du corps étranger* (1) ...

Dionis n'était donc pas pour l'expectative armée, que l'on a préconisée au début de la Grande Guerre. Il prône l'intervention immédiate ; et voyez les précautions qu'il édicte pour le pansement :

Changer la figure ronde de la plaie en une longitudinale, par deux coups de bistouri, qu'on donne l'un en haut, l'autre en bas, selon la rectitude des fibres des muscles ; ensuite faire un *égoût* à la plaie, en l'agrandissant en bas afin que le pus puisse s'écouler facilement...

Et voilà, n'est-il pas vrai, la théorie du débridement large et du contre-drainage, exposée très complètement en quelques lignes.

Dirai-je encore que le *vin aromatique* et l'*eau-de-vie*, dont tant de nos chirurgiens sont partisans, étaient les antiseptiques préférés de Dionis ?

O progrès, ne serais-tu qu'un vain mot ?

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

(1) *Loc. cit.*, 10^e Démonstration, p. 812-813.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Une solidarité qui s'impose.

A l'exemple de certains de nos confrères, qui disposent de plus de place que nous et dont les journaux paraissent plus souvent, nous n'avons pu, à notre regret, publier les listes de souscripteurs à la *Caisse d'assistance médicale de guerre* et *Secours de guerre* réunis ; mais il ne s'ensuit pas que nous ne donnions tout notre appui à une œuvre dont nous avons, d'ailleurs, à maintes reprises, souligné l'intérêt. Une fois de plus, et ce ne sera pas la dernière, nous faisons un appel pressant à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas encore adressé leur obole au D^r BONGRAND, 5, rue de Suresnes, Paris. Les infortunes à soulager sont nombreuses ; n'attendons pas que nos confrères nous crient leur détresse pour leur venir en aide.

Allons, les retardataires, un bon mouvement : il y a là un devoir de solidarité qui s'impose ; nul de nous n'a le droit de s'y dérober.



La Médecine des Praticiens

Un nouveau traitement de l'artériosclérose.

Les médecins qui lisent la *Chronique médicale* connaissent la DIOSÉINE PRUNIER. Ils ont trouvé, dans le numéro du 15 novembre 1915, une étude abrégée de son action thérapeutique, basée sur d'assez nombreuses observations qu'on a bien voulu nous communiquer.

Nous ne pouvons, certes, tirer de tous ces résultats des conclusions définitives, chaque malade faisant sa maladie d'une manière différente de celle du voisin et éprouvant du même médicament des effets variables ; mais, de l'ensemble de ce qui est déjà acquis, ressort une sérieuse confirmation des prévisions thérapeutiques primitives.

La DIOSÉINE PRUNIER répond à toutes les indications du traitement de l'artériosclérose. En fortifiant le système nerveux, en régularisant et en développant la circulation, elle entretient en bon état la vie cellulaire. En assurant une meilleure irrigation de tout le territoire organique, elle active les échanges intimes, favorise l'assimilation et permet finalement à la désintégration elle-même d'arriver jusqu'aux stades de la désintégration biochimique. Elle augmente également l'excrétion urinaire, entraîne les déchets de l'économie, et facilite ainsi l'élimination des substances toxiques.

Au point de vue de l'action sur le système veineux, les résultats fournis par la DIOSÉINE PRUNIER ne sont pas moins probants ; car bien des varices, des suites de phlébites ont été fort améliorées par son usage prolongé.

L'ensemble de tous ces faits confirme donc tout ce que nous avons avancé précédemment, concernant l'action thérapeutique de ce précieux agent.

Informations de la « Chronique »

La maladie du Kaiser.

De toutes les informations, plus ou moins contradictoires, qui nous sont parvenues, sur l'état desanté du Kaiser, que pouvons-nous induire de plus vraisemblable ? L'empereur d'Allemagne vient-il d'être malade, comme en a couru le bruit ? A-t-il voulu, une fois de plus, donner le change à l'opinion ?

Pour nous, il n'est pas douteux que Guillaume II a gardé la chambre, non point, comme d'aucuns l'ont dit, pour un accès de furonculose : il a pu avoir des clous, comme le plus vulgaire des mortels, mais cette claustration d'au moins trois semaines reconnaît une autre cause.

A entendre les médecins d'outre-Rhin eux-mêmes, le Kaiser souffre d'une forte dépression morale; il se montre depuis quelque temps très abattu. Le correspondant d'un de nos grands quotidiens (1), qui l'a vu le 16 janvier, le jour de sa première sortie, lui a trouvé « les cheveux tout blancs, la figure extraordinairement pâle, les traits tirés, l'œil terne ; par-dessus tout, son visage est devenu osseux, et les pommettes apparaissent anguleuses et dures. »

D'après un autre témoignage, depuis des mois le souverain germanique se trouverait « dans un état de nervosité extrême ». Il est sujet à de violentes crises de larmes (*sic*). « Deux personnages haut placés renoncèrent à faire part à Guillaume II des inquiétudes que leur inspirait la situation, par crainte de déterminer chez lui une crise de ce genre (*Weinkrampf*). »

Un officier qui l'approcha, lors d'une de ses récentes visites au front, a relaté qu'il était « effrayant de pâleur ». Ce jour-là, aurait-il ajouté, « son teint était si livide, si verdâtre, que nous en fûmes tous saisis ».

Il nous semble y avoir là des symptômes relevant nettement du domaine de la pathologie mentale ; mais si les aliénistes réclament l'impérial maniaque, il ne s'ensuit pas que le mal héréditaire dont il est affligé ne poursuive pas silencieusement son évolution. Qui vivra verra.

La manifestation des Alliés à la Sorbonne.

Le jeudi 27 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une manifestation grandiose avait lieu en l'honneur de la Serbie, sur l'intelligente initiative de M. F. LAUDET, le très avisé directeur de la *Revue hebdomadaire*.

A cette occasion, toutes les nations alliées avaient chargé leurs

(1) *Le Matin*, 3 février 1916.

(2) *Le Temps*, 21 janvier 1916.

représentants les plus autorisés de faire une « déclaration » de sympathie, en faveur du peuple momentanément opprimé sous le joug austro-allemand. Parmi ces déclarations, il en est une que nous avons un plaisir particulier à reproduire, non pas tant parce qu'elle émane d'un grand savant, universellement admiré et respecté, mais parce qu'elle est d'une largeur de vues, d'une délicatesse de sentiment, d'une profondeur d'idées dont on ne sera pas surpris, quand on saura qu'elle a pour auteur le professeur METCHNIKOFF, que nous nous honorons de compter au nombre de nos lecteurs. Voici en quels termes s'est exprimé l'éminent sous-directeur de l'Institut Pasteur :

La Russie, ma patrie, et la Science, à qui j'ai consacré ma vie entière, me font un double devoir de protester avec vous contre le sort tragique de la Serbie.

Le martyre de cette petite nation, qui a osé défendre son sol contre la formidable expansion germanique, est un défi à toutes les traditions des Slaves et à toute leur sensibilité. Ceux qui ont commis ce crime savaient mal leur histoire. Ils ne se rappelaient pas que si la race slave est parfois oublieuse de ses intérêts, elle est capable de se battre indéfiniment pour ses idées. En donnant au peuple russe le spectacle de la Serbie piétinée, ils lui ont mis au cœur une farouche résolution de vaincre.

Mais si la cause de la Serbie fait vibrer l'âme populaire, elle n'agit pas moins fortement, dans le silence de la pensée, sur l'esprit méditatif du savant.

Il y a un rapport nécessaire entre la recherche de la vérité et le goût de la justice. Arrivé au soir de ses jours, celui qui a passé son existence à suivre l'enchaînement rigoureux des causes et des effets, dans l'être vivant comme dans la matière inerte, n'admet pas qu'il puisse se produire, contre toutes les lois de l'équilibre social et historique, un miracle monstrueux de l'iniquité. À la lumière de l'expérience, il devine, dans l'avenir encore obscur, la suite de la courbe que parcourront les événements. En vain la violence massive semble figée dans son triomphe ; le savant répète : « Pourtant elle se meurt ! » Et il la voit glisser vers l'effondrement final.

En affranchissant toute la race serbe, la victoire des Alliés augmentera le patrimoine de l'intelligence humaine. Pour produire ses fruits, comme un arbre a besoin de soleil, un peuple a besoin de liberté. Je salue les chercheurs qui s'illustreront dans les universités de la Grande Serbie délivrée. Puissent-ils se souvenir à leur tour de cette armée de paysans, qui s'est fait décimer pour leur conquérir le droit à la vie, pour émanciper leur génie. Les plus belles découvertes de la Science sont des fleurs qui s'épanouissent sur la tombe des héros inconnus.

De la déclaration de M. le Professeur SHIOTA, de l'Université impériale de Tokio, parlant au nom du Japon, nous extrayons un passage qui atteste que, depuis des siècles, nos amis Japonais connaissent et pratiquent la solidarité, cette vertu sociale par excellence :

Il y a environ mille deux cents ans, nous révèle l'éminent directeur de l'hôpital japonais, à Paris, il existait au Japon des établissements sanitaires, fondés par une Impératrice de cette époque, nommée « Komio-kogo. » L'impératrice y soignait elle-même les malades et les blessés indi-

gents. Ces établissements s'appelaient *Seiyaku in* et *Hiden in* et étaient destinés à hospitaliser les pauvres, qui y recevaient gratuitement tous les soins et les médicaments nécessaires à leur état. Toutes ces formations rendaient les plus grands services au public. La charité et l'amour du prochain de cette souveraine étaient devenus légendaires. Des gravures la représentent même lavant un lépreux en haillons.

Mais, à cette époque encore, ces installations philanthropiques n'avaient que des vues nationales, et ce n'est que bien plus tard qu'elles ont revêtu le caractère international qu'elles ont actuellement.

Souhaitons que ce soit une étape vers cette ère de fraternité humaine, dont une agression barbare a reculé l'avènement vers des temps qui nous apparaissent, hélas ! encore lointains.

L'Esprit de nos blessés

La scène s'est déroulée, naguère, dans un hôpital de la banlieue parisienne.

Atteint, voici plusieurs mois, d'un projectile, qui lui avait haché l'avant-bras gauche, le lieutenant X... était, depuis cette époque, en traitement dans ledit hôpital. L'état de sa blessure, malgré plusieurs interventions chirurgicales, continuait à être peu satisfaisant, et il était impossible de prévoir la date à laquelle l'usage de la main lui serait de nouveau rendu.

Cela ne faisait point l'affaire du brave lieutenant, qui se désolait de se voir ainsi immobilisé, peut-être jusqu'à la fin de la guerre.

Un matin, à l'heure de la visite, il s'en fut trouver le médecin chef :

— J'en ai assez d'être impotent, lui déclara-t-il, et je viens vous demander une faveur.

— Une faveur ?

— Oui, celle de me faire amputer immédiatement, pour que je puisse, enfin, retourner au feu...

— Mais, alors, vous n'y retournerez certainement pas...

Le lieutenant eut un sursaut magnifique :

— Et le général Pau, monsieur le médecin-chef, l'oubliez-vous ? Est-ce que le poignet qui lui manque l'a empêché de servir la patrie ?

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Leur " Kultur "

Le massacre des innocents.

Sous le titre : *Enfants victimes de la barbarie allemande*, le très sympathique maître en pédiatrie qu'est le D^r COMBY, vient de publier, dans les *Archives de médecine des enfants*, du 10 octobre, un fort attachant travail, dont nous sommes heureux de donner, dans notre revue, les extraits les plus significatifs. Nous commençons par le récit des mauvais traitements subis par les familles étrangères que la guerre surprit en Allemagne.

Familles étrangères en Allemagne. — Comment ne pas s'apitoyer sur le sort des familles russes qui se trouvèrent en Allemagne au moment de la déclaration de guerre ? Femmes et enfants furent brutalisés, insultés, frappés comme les hommes. Les maris étaient arrachés à leurs femmes, les enfants brutalisés, laissés seuls aux stations malgré les cris de leurs mères qu'on obligeait à repartir. . . Mêmes cruautés à l'égard des Français. A Hanovre, un enfant qui portait l'inscription « France » sur la lisière de son béret, fut arraché à sa mère et maltraité.

Les neutres même ne furent pas toujours respectés. Des familles danoises, américaines, italiennes, furent maltraitées, emprisonnées, insultées. A Jarny (12 kilomètres de Briey), le 3 août, les Allemands fusillèrent 13 Italiens. Ils avaient perdu 1 homme tué et 4 blessés ; aussitôt ils accusèrent les civils d'avoir tiré et ordonnèrent de réunir sur la place du village toute la population masculine.

Les femmes et les enfants atterrés voulurent suivre les hommes, mais ils furent brutalement repoussés à coups de crosse, et plusieurs furent atteints de coups de baïonnette. Une femme, nommée Giuseppa Trolli, qui s'opposait à ce que son mari se levât du lit, où il était couché gravement malade, cria aux Allemands : *Bourreaux et sauvages !* Elle fut blessée ainsi que l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. Parmi les hommes fusillés, se trouvait un garçon de treize ans, Enrigo Maffi (de Lugo).

Enfants blessés par les soldats allemands, ou exposés par eux au feu de l'ennemi. — Les troupes allemandes, pour se protéger contre le tir de leurs ennemis, ont plusieurs fois poussé devant eux des civils (hommes, femmes et enfants). A Dietz, le 26 août 1914, plusieurs femmes et enfants furent ainsi atteints par le feu des troupes belges. A Marchiennes, plusieurs centaines de personnes furent poussées devant une colonne allemande. A Erpe, le 12 septembre, une colonne allemande de 200 à 300 hommes, attaquée par une auto-mitrailleuse belge, s'empara d'une vingtaine de jeunes gens dont un n'avait que treize ans, et les plaça au milieu de la chaussée où ils reçurent les coups de la mitrailleuse.

En France, le même crime s'est répété vingt fois. Dans le combat de Billy (10 août), les Allemands firent marcher devant eux, pour empêcher les Français de tirer, tandis qu'ils sortaient du village, plusieurs femmes et

(1) Le D^r Comby a puisé les faits qu'il cite, pour la plus grande partie dans les *Rapports officiels*, et les *Carnets* trouvés sur les soldats allemands tués.

enfants. A Denain, le 25 août, les cavaliers obligèrent, à deux heures du matin, les femmes et les enfants à marcher devant la colonne.

La femme P. . ., de Francorchamps, déclare : « Ils m'ont arraché mon enfant, disant qu'ils allaient en faire de la soupe. Ils l'ont déshabillé et mis sur la table, à côté de deux sabres nus, en me disant que je devais moi-même le découper. Heureusement un appel de clairon les a fait partir. »

A Hallembaye, M. C. . ., ingénieur de l'État, voit un pauvre petit vacher de treize à quatorze ans qui avait la joue percée d'un coup de baïonnette et les deux bras ruisselants de sang.

A Roselies, parmi les blessés, il y a un garçon de treize ans et une fille de onze ans. Le 16 août, à Campenbout, un enfant, Lîvinus van Halle, âgé de neuf ans, suivant un groupe de femmes qu'on chasse, reçoit une balle dans la jambe. A Montigny, le fils de M. Cailleaux est blessé d'un coup de feu à la poitrine, pendant que son père parle à un officier allemand.

« En revenant de Tirlémont, écrit le correspondant du *Times* (29 août 1914), j'ai rencontré une petite fille de onze ans, qui marchait en chancelant et en tâtonnant devant elle comme une aveugle : un coup de lance lui avait ouvert la joue et l'œil. Une pauvre paysanne, le visage noyé de larmes, me dit qu'en sa présence, son mari avait été tué par des cavaliers allemands, que deux de ses enfants, âgés de moins de neuf ans, avaient été piétinés par leurs chevaux et que deux autres avaient disparu. Et ceci n'est pas un fait isolé, c'est un exemple de ce qui se passe journellement dans les régions occupées par la soldatesque allemande et, je regrette de le dire, c'est seulement un exemple parmi les centaines qui ont été établis sans aucune possibilité de doute. »

A Bantheville (Meuse), Félix Miguel, âgé de quinze ans, qui s'était caché derrière des fagots, reçut du soldat qui le découvrit un violent coup de sabre qui lui fendit les lèvres ; puis, comme il essayait de se sauver, il se heurte à une sentinelle qui, d'un coup de baïonnette, lui enlève une phalange de la main gauche.

A Mouchy-Humières (Oise), une fillette de quatre ans est blessée le 31 août par un soldat allemand. Sur la route de Boulogny à Mourière (Meuse), un enfant de quinze ans reçoit un coup de feu à l'aîne, au moment où il passait près d'une patrouille allemande.

Trois officiers allemands emmènent avec eux l'enfant Ollevier, âgé de trois ans. Après l'avoir gardé deux heures, ils le reconduisent à son père en disant qu'il avait un souvenir allemand. Il avait le bout du nez et le pouce brûlés par un cigare enflammé. Les officiers étaient ivres.

Fillettes violées par des soldats allemands. — A Château-Thierry, une fille de quatorze ans est entraînée par trois soldats allemands dans une boutique où, sous la menace d'une baïonnette, elle est violée par deux d'entre eux, le troisième s'étant laissé toucher par ses supplications.

A Bégu-Saint-Germain, c'est une fille de treize ans ; à Loupy-le-Château, ce sont des filles de treize et de huit ans ; à Magnières, c'est une fille de douze ans ; à Suippy, c'est une fille de onze ans, qui sont violées par des soldats. Plusieurs victimes de ces attentats sont mortes, quelques-unes sont devenues folles.

A Coulommiers, une femme fut violée devant son mari et ses enfants. A Saint-Denis-les-Rebais, une autre fut violée en présence de sa belle-mère, qui s'efforça de soustraire son petit-fils, âgé de huit ans, à cet ignoble spectacle. A Raucourt, les soldats allemands violèrent une femme en présence de ses enfants...

(A suivre.)

J. D^r Comby.

Tribune de la " Chronique "

De la logique, s. v. p.

De la logique, sacrebleu, de la logique. La logique est comme le galon : quand on en prend, on n'en saurait trop prendre. Oyez, bonnes gens de France, cette anecdote vécue, dont je garantis absolument la véracité.

Dans la zone des armées, il est formellement interdit aux militaires de tout grade d'avoir commerce avec leurs *femmes légitimes* ; l'ordre ne concerne pas *les autres*, que l'autorité militaire veut ignorer.

Or, au mois de janvier 1915, il arriva ceci : un aide-major reçoit un beau jour une lettre du maire d'une commune de Touraine, l'informant que l'une de ses administrées, fiancée à un « pays », devenu ordonnance de cet aide-major, se trouve évidemment grosse des œuvres (à ce qu'elle affirme, mais c'est moins évident) de ce poilu anticipateur.

Pour faire cesser un scandale qui, comme son ventre, va grossissant, la demoiselle réclame le mariage. L'aide-major en réfère au général commandant la place d'A... « Qu'à cela ne tienne, répond celui-ci : la donzelle se munira d'un sauf-conduit, viendra ici, et, si le poilu trop pressé y consent, le maire, incontinent, régularisera cette intéressante situation. »

Ainsi fut fait. La jeune paysanne et son petit bagage débarquent un beau soir à la gare d'A... Comme le mariage ne devait avoir lieu que le lendemain matin, nos deux tourtereaux goûtèrent pendant toute la nuit des joies paradisiaques, autant que, militairement parlant, légitimes, puisqu'ils n'étaient point encore mariés !

La cérémonie, simple et émouvante, eut lieu au saut du lit et dans la plus stricte intimité, l'aide-major servant de témoin. Tout se passa le plus normalement du monde, à cela près que quand, le bec enfariné, notre marié coula amoureuxment son bras sous celui de la fiancée d'hier, devenue épouse légitime, pour la conduire de la mairie à l'hôtel, la logique s'interposa sous les espèces et apparences d'un membre de la prévôté.

Ce fonctionnaire sans pitié arracha la petite femme grosse du bras de son conjoint, pour l'expédier, par le prochain train, sur Paris !

Serrant les poings et portant bas l'oreille, notre gaillard fut obligé d'admettre qu'il avait perdu, en se mariant, le droit de contribuer, avec sa femme du moins, à l'édification de la classe 35.

Sans doute regretta-t-il amèrement son beau geste. Pouvait-il raisonnablement prévoir qu'en légitimant, au civil, le produit d'une paternité douteuse, militairement parlant il illégalisait ses amours ?

D^r RANGER.

Echos de Partout

L'odyssée de la mission sanitaire en Serbie. — C'est en ces termes, d'une émotion poignante, que M. Henry BARBY a décrit, dans le *Journal* (1), l'exode d'un groupe de médecins français, lors de la déroute serbe ; on ne saurait trop louer la vaillance des ces héros, aussi admirables dans la retraite qu'au fort de l'action.

... Ils étaient une vingtaine qui, les uns à cheval, les autres en chemin de fer, après vingt-quatre ou quarante-huit heures de voyage, sur des plates-formes ou dans des wagons à marchandises, avaient rallié Kraliévo. Mais là, le chef de la mission, le docteur JOBERT, ne pouvant, dans le désarroi général, leur procurer un moyen de transport quelconque, dut leur dire : « Débrouillez-vous ! »

Deux médecins principaux, les docteurs COLLET et GANDART, neuf majors, les docteurs LOISEL, VOLTERS, COTTE, TREILLE, DELAMARE, PIERROT, SERVIÈRES, CLERC, TROTESKI ; six aides-majors, les docteurs BLANC, SIGART, PIOT, COTTE, LECQ et ESPELET, se groupèrent avec sept infirmières et réussirent, à prix d'or, à acheter cinq chars à bœufs, pour sauver au moins les bagages indispensables.

Ils quittent Kraliévo le 3 novembre, à 1 heure de l'après-midi. Pas de provisions (on ne trouve plus rien à acheter dans la ville), quelques biscuits seulement dans un sac et aucun ustensile pour faire la cuisine en route.

Tous, à pied, se frayant un passage avec les plus grandes difficultés, au milieu de l'encombrement des véhicules et des piétons, avancent.

À la nuit, ils n'ont pas encore rencontré un seul village et se décident à faire halte au centre d'un cirque majestueux de montagnes d'aspect désolé. Sur la rive opposée de l'Ibar, sur une cime élevée, les ruines d'un vaste château indiquent que, jadis, ces contrées furent prospères. Ce sont les ruines du château Maglitch, le château « des brouillards », datant d'Étienne Némaïa, qui régna sur l'empire serbe au moyen âge.

Cependant nos compatriotes cherchent à s'installer de leur mieux. Dans un champ, ils coupent des tiges de maïs et s'en font une litière. Ils ont, sur la route, rencontré par bonheur un troupeau de moutons et ils ont acheté un de ces animaux ; ils l'embrochent tout entier sur une branche d'arbre, le font rôtir, et, à la lueur d'une bougie, le découpent et apaisent leur faim.

Pour la nuit, sur la litière de maïs ils s'étendent tous, serrés les uns contre les autres, car le froid est vif. Le ciel, d'abord, est étincelant d'étoiles, mais le vent se lève ; vers minuit, la pluie commence ; bientôt elle tombe en déluge et jusqu'au jour ruisselle sur les infortunés qui, faute d'abri, restent étendus sur leur paille inondée.

À 6 heures, départ. Le groupe, glacé, trempé jusqu'aux os, s'éloigne dans une boue épaisse, et marche sans relâche.

À la nuit, épuisés, ils s'arrêtent. De tout le jour ils n'ont rien mangé ; et, comme il n'y a plus de champ de maïs pour se coucher, ils n'ont que la terre détrempée, où ils s'étendent à flanc de montagne.

(1) 31 décembre 1915.

Cependant, auprès d'eux, des prisonniers autrichiens viennent camper, qui réussissent à allumer de petits feux maigres.

La nuit brumeuse est glaciale. Sur la route, l'exode ne s'arrête pas. Des convois passent, précédés de torches. Autour des feux, nos compatriotes se pressent, côte à côte avec des fugitifs, des prisonniers, des blessés. On parvient enfin à faire du thé (sans sucre), et ainsi la nuit passe. Aux premières lueurs de l'aube, tous partent.

Il fallut trois jours au groupe affamé et épuisé pour arriver à Rachka. Là, ils trouvèrent pour s'abriter deux tentes, avec de la paille mouillée, au milieu d'une prairie.

Henry BARBY.

La lutte contre les gaz asphyxiants. — La question des gaz asphyxiants préoccupe le monde savant, chez nos alliés aussi bien que chez nous. M. LANDÉSEN, professeur à l'Université d'Ioriev (*Dorpat*), a imaginé de les combattre par le procédé suivant, qui se fait remarquer par sa simplicité.

L'idée mère en est la condensation des gaz asphyxiants à l'aide d'un jet d'eau, finement tamisé. L'eau pulvérisée, présentant une grande surface, jouerait, d'après l'auteur, un rôle de catalyseur, tout comme certains corps solides, en conservant toutefois son pouvoir dissolvant. Les fines gouttelettes, chargées de gaz condensé, s'absorbent assez rapidement en tombant, en raison même de la grande porosité des terrains de campagne.

Partant de cette idée, l'auteur en a effectué une première expérience sous une forme réduite. Une caisse de 50 litres de capacité fut remplie de chlore; puis, à l'aide d'un dispositif spécial, on a provoqué à l'intérieur de la caisse une pluie d'eau très fine. Après avoir ainsi pulvérisé de 250 à 300 cm³ d'eau, on a pu constater l'épuration complète de l'atmosphère à l'intérieur de la caisse.

Cette expérience de laboratoire une fois réussie, l'auteur l'a reproduite sur une plus vaste échelle....

(*Journal de pharmacie et de chimie*, 1^{er} janvier 1916.)

Animaux hygiénistes. Ne cherchez pas les latrines dans les habitations indiennes: elles sont situées en dehors de la maison, en plein air. Mais, par exemple, nous apprend le Dr Paramaranda MARADASSOU, elles sont communes à tout un quartier.

Elles consistent en un terrain vague, aux abords d'un étang, souvent contigu aux murs de la ville.

La vidange y est faite par les corbeaux ou les cochons, « ces pauvres animaux si calomniés, qui sont sinon les plus intéressants, au moins les plus soucieux de la propreté: ils assurent le service de la voirie en dévorant les immondices » (1).

(1) Dr J. REGNAULT, médecin de la marine, *Hygiène chez les Chinois*.

(Sulfosalicylate de Quinoléine pur)

**ERSEOL
PRUNIER**

(Cachets)

—+—

ANTI-INFECTIEUX, ANTI-GRIPPAL
ANTI-RHUMATISMAL

—+—

Pour les adultes, la dose de l'
ERSEOL PRUNIER
est de 3 à 4 cachets par jour.

Dépôt Général: G. PRUNIER & C^o.
6, Rue de la Tacherie, Paris



Correspondance médico-littéraire

Questions.

Les trembleurs héroïques. — Un de nos confrères, mort aujourd'hui, le docteur ARDOUIN, lequel a réorganisé les bibliothèques de la Marine et de la Ville à Rochefort-sur-Mer, a publié, il y a déjà quelques années, des « souvenirs » laissés par le capitaine de vaisseau KROHM, et qui furent écrits par lui en 1822. Ces quelques pages (il s'agit d'une petite plaquette introuvable maintenant) contiennent des récits fort curieux sur les mœurs maritimes sous Louis XVI et à l'époque de la Révolution et de l'Empire.

Les circonstances présentes ont fait éclater le magnifique courage d'un grand nombre de Français, mais parmi ces valeureux, quel est celui qui peut se vanter de n'avoir jamais eu peur ? Le commandant Krohm, qui fut un brave entre tous, se distingua dans maints combats : au siège de Trincomalé et de Gondelour, en Morée, à Toulon, Saint-Domingue, etc. : il commanda *le Vengeur*, servit sous Villaumez et Martin, reçut maintes blessures et mourut officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis en 1823. Le brave Krohm n'hésite pas à tracer les lignes suivantes :

Me voilà sur la route de Cancale à Saint-Malo, hors de la portée du canon, ce qui me faisait grand plaisir. Car je puis assurer, en vérité, qu'il faut que je sois bien plus malheureusement organisé que ceux qui trouvent tant de charmes à se battre et à entendre siffler les boulets de canons à leurs oreilles.

Voilà ce qui m'est arrivé, à moi, quand j'ai vu des hommes tués ou blessés à mes côtés : d'abord, je me suis figuré qu'il pourrait bien m'en arriver autant ; une sueur froide m'a couvert tout le corps ; un défaut de respiration m'a suffoqué au point de ne pouvoir parler librement ; et, le dirai-je, la nature, moins forte que l'honneur ou la honte de montrer de la faiblesse, produisit en moi un effet tel que, tant que le premier combat a duré, j'ai eu une incontinence d'urine continuelle, et goutte à goutte, et cependant j'aurais préféré mourir mille fois que de donner le moins du monde possible une marque de faiblesse. J'ai eu, depuis cette première affaire, bien des fois l'occasion d'affronter la mort, mais à l'incontinence d'urine près, j'ai éprouvé un grand malaise lors des premières volées, et j'ai vu, avec un nouveau plaisir, ceux de mes amis qui avaient échappé à la mort, et je suis devenu même l'intime ami de ceux avec qui j'étais brouillé, quand après le combat j'ai appris qu'ils avaient combattu bravement et s'étaient fait distinguer par leurs chefs et par leurs camarades surtout.

Je devais cette petite explication à mes enfants, en cas qu'ils deviennent militaires et surtout marins. Je la devais peut-être à d'autres de mes concitoyens qui, jeunes encore, s'imagineraient qu'ils ne sont pas nés pour les armes, parce que l'approche de la mort les effraye... Je le répéterai : ou il faut être bien favorisé par la nature et ne pas appartenir à l'espèce animale à qui la conservation de tous les êtres quels qu'ils soient est innée, ou bien il faut ne pas dire la vérité.

Comme il a été plusieurs fois question du « vent du boulet » dans cette *Chronique*, j'ajoute le récit suivant, toujours du même Krohm :

Au siège de Trincomalé, étant à la tranchée où M. de Suffren vint nous visiter, un boulet du fort principal de la place passa si près de sa tête qu'il ne fut pas le maître d'un mouvement qui prouvait qu'il avait été effrayé. Mais, en homme supérieur, il se hâta de tirer son chapeau à plumes blanches, qui l'avait sans doute fait reconnaître, et de dire : « Ma foi ! mon ami, tu méritais bien d'être salué ! » Et quand le brave Suffren n'est pas le maître d'un tel mouvement, quel est le mortel qui pourra répondre de ne pas baisser la tête quand le vent d'un boulet fera voltiger sa chevelure ? »

Parmi les médecins qui ont l'honneur de se trouver aux premières lignes et qui, tout en n'étant pas considérés comme « officiers combattants », n'en demeurent pas moins fort exposés aux coups (la liste est déjà longue des morts parmi nous), il est des amis de la *Chronique* qui pourraient peut-être nous fournir d'intéressantes relations sur ce sentiment : la peur. Beaucoup l'éprouvent, personne ne lui obéit ; mais dites-nous donc, chers confrères, vos impressions à ce sujet.

D^r A. LEBEAUPIN.

Qui est le D^r Neipp ? — Il y a un peu plus d'un an, paraissait, dans un journal du matin, un article sensationnel, sur *les Deux Empereurs* (François-Joseph et Guillaume II), où étaient mises à nu, dans le langage le plus technique, les tares des deux souverains.

Avant d'en faire état, nous essayâmes de nous procurer l'étude originale dont cet article, signé du nom d'un médecin français, n'était que l'analyse succincte. Nous nous adressâmes, à ce dessein, en Suisse, pour nous procurer la revue où, nous disait-on, avait paru le travail du D^r NEIPP, auquel il était fait allusion : il nous fut répondu : « La *Revue de psychothérapie* de Lausanne n'existe pas (*sic*) ; tout cela est une vaste... (mettons : mystification). »

C'est pour ce motif que nous avons, dans notre dernier volume (1), volontairement négligé de présenter une argumentation dont nous ignorons encore le véritable auteur ; mais d'autres confrères, tels que notre excellent ami, Paul CORNET (*de Paris*), et Ern. LUGANO, dont nous avons publié la si remarquable dissertation, ont été moins timorés que nous : serait-ce qu'ils aient pu se procurer la revue que nous avons vainement cherchée ? Auquel cas, nous leur serions particulièrement obligé de vouloir nous en donner communication.

Au surplus, nous demandons à nos lecteurs suisses : *Qui est le D^r Neipp ?* Quelle est sa valeur au point de vue scientifique ? A-t-il autorité pour s'occuper de pathologie mentale, et peut-on faire confiance à ses assertions ?

A. C.

(1) *Folie d'empereur* ; Paris, 1915.

Réponses

Singulier cas de réforme (XXIII, 22). — Notre collaborateur, le D^r GOTTSCHALK, nous adresse un curieux certificat de réforme; il est à conserver comme document... d'une autre époque. Voici, d'abord, le recto, dont nous reproduisons ci-après le fac-simile réduit :

ROYAUME DE FRANCE

Congé de renvoi

dans ses foyers.

POUR INAPTITUDE AU SERVICE.

Nous soussigné Capitaine commandant le dépôt de Recrutement de la Seine Certifions avoir donné, d'après l'autorisation du Ministre de la guerre, congé pour être renvoyé dans ses foyers à BUSQUIN DE RHÉVILLE (*Alfred*) Jeune soldat de la classe de 1827 non incorporé du département de la Seine natif de Paris — Département de la Seine — âgé de Vingt un an — taille d'un mètre 685 mm. — cheveux et sourcils châtains — yeux Gris bleus — front dégagé — nez Gros — bouche Moyenne — menton Rond fourchu — visage ovale, compris au registre-matricule départemental sous le n^o 1131, lequel a été jugé incapable de faire le service militaire, par les Officiers de santé dont le certificat est transcrit au dos du présent.

Fait à Paris, le Vingt-quatre décembre Mil huit cent vingt huit.

Le Capitaine de Recrutement de la Seine

GIBASSIER.

Vu par nous,
Sous-Intendant militaire,
Ramond DE LABASTOLLE.Approuvé par nous, Pair de France,
Lieutenant général, Inspecteur général permanent de la 1^{re} Division militaire spécialement autorisé par le Ministre de la guerre.C^{te} CLAPARÈDE.

Domicile légal de l'homme réformé.	Sa position militaire sous le rapport de la loi du 10 mars 1818.			
	Engagé.	Appelé.	Substi- tuant.	Rem- plaçant.
1 ^o Département de la Seine. 2 ^o Arrondissement de Paris. 3 ^o Canton de Paris. 4 ^o Commune de Paris.	Par l'officier de l'État-civil de la commune de	De la classe 1827. Omés de la classe de 1820.	Du S ^r de la classe de	Du S ^r de la classe de

Et voici le verso :

COPIE DU CERTIFICAT DE VISITE DES OFFICIERS DE SANTÉ.

Nous soussignés Devergie chirurgien Major attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce et Dejagher chirurgien Major au 26^e Régiment de Ligne.

Certifions que, d'après l'invitation qui nous a été faite par M. le général Comte Claparède inspecteur général permanent de la 1^{re} division militaire nous avons contre-visité en sa présence, le nommé Husquin de Rhéville Alfred, et que nous l'avons trouvé atteint de PERTE DE CHEVEUX et de complexion grêle.

En conséquence, Nous estimons qu'il doit être réformé, n'étant propre à aucun service ni actif, ni sédentaire.

Fait à Paris Vingt-quatre décembre 1828.

Signé : DEVERGIE et DEJAGHER.

Vu : l'Inspecteur Général, Signé Comte CLAPARÈDE.

Pour copie conforme :

Le Capitaine de Recrutement de la Seine GIBASSIER.

NOTA. — Ce jeune soldat avait été renvoyé devant M. l'Inspecteur Général le 13 novembre 1828 par M. le Maréchal de Camp commandant le dép. de la Seine.

Réformé pour « perte de cheveux », ce n'est, évidemment, pas banal !

— Dans les singuliers cas de réforme, la *Chronique* trouve étonnant qu'un conscrit ait invoqué comme cas d'exemption sa laideur. Or, je recueille, dans le *Matin* du 25 avril 1915, un article intitulé « l'Indice », et traitant des petits secrets du Conseil de revision. Dans cet article, au sous-titre « Les infirmités », je trouve ces mots : « Enfin, il y a un motif d'exemption, insoupçonné du public : la laideur. » Je vous donne le renseignement pour ce qu'il vaut ; l'article, néanmoins, paraît avoir été écrit par un personnage particulièrement bien informé.

CALDINE.

Berthelot ou Berthollet ? (XXIII, 28). — « BERTHELOT, le chimiste du 1^{er} Empire », est BERTHOLLET, dont les lois sont bien connues. C'est donc un lapsus d'écriture : *Bertholet* au lieu de *Berthollet*, qui a amené, à la suite, un lapsus d'impression.

Le père de Berthelot était médecin. Et quand, à la cour du 1^{er} Empire, on parlait d'un chimiste, on ne pouvait parler que du seul chimiste en renom, Berthollet, puisque Lavoisier avait été guillotiné.

L'odeur des Allemands (XXII, 211, 317). — A plusieurs reprises, relate M. Henri MALO, dans le très intéressant ouvrage qu'il vient de publier (1), « à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'interroger des Bruxellois qui avaient assisté à la première entrée des troupes allemandes dans la capitale de la Belgique. Lorsque, entre autres questions, je leur demandai quelle fut alors leur impression dominante, tous m'ont répondu sans hésiter, et avec une parfaite unanimité :

(1) *Le Drame des Flandres*; Paris, Perrin et C^{ie}, 1916.

ROYAUME DE FRANCE.

Congé de renvoi dans les foyers,

POUR INAPTITUDE AU SERVICE.

Nous soussigné ~~Membres du Conseil d'administration~~ *Capitaine Commandant de dépôt G. Becquemont de la Seine* Certifions avoir donné, d'après l'autorisation du Ministre de la guerre, Congé pour être renvoyé dans ses foyers *Jusquin de Chevillon* incorporé ~~de la~~ *de la* ~~Département de~~ *Département de la Seine* natif de *Paris* âgé de *vingt un ans* taille *1 m 67* nez *choux* et sourcils *chaud* yeux *bleus* front *large* nez *droit* bouche *normale* menton *droit* visage *ovale* compris au registre-matricule ~~de~~ *de* sous le N.° *1134* lequel a été jugé incapable de faire le service militaire, par les Officiers de santé dont le Certificat est transcrit au dos du présent.

Fait à *Paris* le *vingt quatre* jour du *mois* *Mai* l'année *cons. Vingt huit*.

~~Membres du Conseil d'administration,~~
Capitaine de Becquemont de la Seine

Jusquin

Vu par nous, *Jour*
Intendant militaire, *Remy de Labrousse*

Approuvé par nous, *Jour*
Lieutenant général, *Legros*
Intendant général, autorisé par le Ministre de la guerre.

DOMICILE LÉgal DE L'HOMME RÉFORMÉ.		SA POSITION MILITAIRE SOUS LE RAPPORT DE LA LOI DU 10 MARS 1874.			
1.° Département de <i>Seine</i>	Par l'Officier de l'Etat-civil de	ENGAGÉ	APPELÉ	SUBSTITUANT	RÉNOUVELEMENT
2.° Arrondissement de <i>Paris</i>	de la circonscription	De la classe	De la classe	De S.°	De S.°
3.° Canton de <i>Paris</i>	le	de	de	de	de
4.° Commune de <i>Paris</i>		de	de	de	de
		<i>1877</i>	<i>1877</i>	<i>6</i>	<i>6</i>
		<i>6</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>6</i>

UN CERTIFICAT DE RÉFORME, de 1828.

(Collection du D^r GOTTSCHALK).

— « L'odeur !... Vous ne pouvez pas vous imaginer l'odeur !... Ce que ces gens-là sentaient mauvais... ça empuantissait d'un bout à l'autre de la rue ! »

Mais si le Boche, quand il est en vie, dégage un parfum suffisamment violent pour saturer l'air d'une grande ville, que dire des relents qui émanent de son apparence terrestre, lorsqu'il a mijoté pendant plusieurs semaines dans l'inondation de l'Yser !

On était loin de se douter de la quantité d'Allemands trépassés qui pouvaient bien demeurer, après tant de combats, au fond de cette immense nappe d'eau stagnante et jamais renouvelée, qui, s'étendant de Nieuport à Dixmude, contraignit l'ennemi à repasser sur la rive droite de la rivière. On savait que bon nombre de blessés, surpris, avaient été noyés dans les tranchées...

Leur état de putréfaction avancée nécessita une inhumation immédiate : ils empoisonnaient littéralement l'atmosphère à des kilomètres de distance ; le vent apportait ces miasmes immondes aux narines de nos hommes, écœurés et fort peu convaincus que « le cadavre d'un ennemi ne sent jamais mauvais », suivant le dire du bon roi Henri III, si ma mémoire est fidèle... Lorsque la raison qui avait déterminé la baisse des eaux disparut, on les rétablit à leur niveau antérieur. Mais il résulta de ces divers mouvements des courants qui, là où le terrain n'avait pas été découvert, remuèrent sur le fond une autre masse invisible de cadavres allemands ; elle doit être considérable, si l'on en juge par les épouvantables émanations qui, depuis lors, s'élèvent de la surface glauque des eaux putrides.

Par bonheur, le vent demeure favorable aux alliés. Il souffle de préférence de la partie de l'Ouest, c'est-à-dire qu'il envoie cette puanteur au nez des Boches. C'est justice !

H. M.

La polychésie de la race allemande (XXII, 308). — Je lis, dans le fascicule du 15 octobre 1915 de la *Chronique médicale* : *Polychésie*, de πολύς, beaucoup, et χέζειν, déféquer.

Il y a là une faute, l'on doit lire : χέζειν, et non χέζειν, de χέζω, χέσω, χέσειν, χέσειν.

Les « Humanistes » auront corrigé d'eux-mêmes, et il y en a beaucoup parmi les lecteurs de la *Chronique*.

D^r Alf. LEBEAUPIN, de Moisdon,
En service à Rochefort,
4^e dépôt d'équipages de la flotte.

— Une anecdote piquante, dont j'ai entendu le récit en Alsace, m'a appris que la polychésie s'étend à d'autres familles régnantes que celle des Hohenzollern. Au cours de manœuvres dans le Bas-Rhin, le grand duc de Bade descendit dans un des hôtels d'une sous-préfecture. Les cabinets étant constamment encombrés par les

personnes de sa suite, on envoya chercher pour lui une chaise percée chez un marchand de meubles du voisinage.

Le lendemain, il la fit reporter, sans même avoir eu l'attention de la faire nettoyer. Le marchand, faisant observer à l'ordonnance que de pareils objets ne se donnaient pas en location, celui-ci répondit : « Vous direz qu'elle a servi au grand-duc de Bade et vous la vendrez beaucoup plus cher. » Alors le spirituel Alsacien, lui montrant la signature royale dont elle était encore décorée, lui dit : « Je vends des meubles, je ne suis pas marchand d'...autographes. »

E. BÉRILLON.

Toujours les simulateurs (XXIII, 22). — Puisque vous publiez quelquefois des histoires gauloises, — il faut bien chasser le cafard, et on ne peut pas toujours parler des Dardanelles, — connaissez-vous cette aventure de conseil de revision, qui s'est passée à Dijon, il y a une vingtaine d'années ?

Voici l'histoire (pour les hommes seulement).

On amène un jour, devant le conseil de la Côte-d'Or, un gaillard superbe, bien râblé, mais aveugle, ou du moins se disant aveugle, complètement. Vous savez combien les simulateurs d'amblyopie totale sont parfois difficiles à dépister.

Le major, un vieux briscard d'Afrique, à qui on ne le mettait pas aisément, fait en vain les épreuves classiques. Finalement, il demande au conseil de renvoyer ce cas épineux au lendemain, et pour le surplus, de lui donner carte blanche.

Le lendemain, on ramène l'aveugle, toujours en tenue de revision, c'est-à-dire « à poil », comme disait notre regretté Alphonse Allais.

« Fixe ! » commande le major. Et sur un signe, entre une jolie fille, modèle à l'École des Beaux-Arts, toute proche. Silencieusement, toute souriante, bien en face de l'aveugle, elle quitte ses vêtements jusqu'au dernier.

O prodige ! au fur et à mesure que tombent les derniers voiles de Phryné, on voit croître... l'émotion du conscrit, et on constate que, quoique aveugle, il doit avoir une irrésistible vocation militaire, car il présente les armes au conseil, il les présente — comme un poilu !

Le vieux major riait dans sa barbe ; mais le plus joli, c'était l'attention palpitante du conseil, le prodigieux intérêt témoigné par ses membres (si j'ose m'exprimer ainsi) pour ce cas bizarre de simulation.

Pendant tout le reste de la session, l'intendant voyait partout des aveugles.

Inutile d'ajouter que l'aveugle râblé fut déclaré bon pour le service.

D^r BILLON.

Chronique Bibliographique

LÉON FRANC. — *Chants devant le Barbare*. — Paris,
Sansot, éditeur.

Cet ouvrage, précédé d'une belle préface d'EMILE RIPERT et d'un vigoureux dessin d'OSCAR EICHACKER, fut écrit, nous dit son auteur, au jour le jour, durant que se déroulait l'effroyable tragédie. Nous ne pouvons mieux faire que de donner un morceau de la préface, où l'auteur de la *Terre des Lauriers* présente au public son compatriote :

En cet endroit, les Grecs bâtirent une ville qu'ils appelèrent Citharista : n'y avait-il pas, au cœur des bois de pins, qui cerclaient de noir ses maisons claires, des frissons continuels de cithare ? A la fin du moyen âge, rassurée par la paix, la petite ville osa descendre vers la mer : on la nomma la *Cieutat*, et maintenant la Ciotat, *Civitas*, c'est-à-dire la Cité, la ville par excellence, ce qu'elle est restée pour nous, mon cher confrère, puisque c'est la ville de notre enfance.....

Petite ville blanche, tassée aux pieds de ses grands rochers rouges, elle ne songeait qu'à sa pêche, à ses constructions navales, à ses olives, à ses raisins, — elle ignorait ce qu'était l'Allemagne : à peine quelques vieillards lui parlaient-ils encore de la guerre... — la guerre, ce n'était qu'un mot pour elle, comme pour nous... »

Et le Poète, devant la guerre apparue,

Par un soir tiède encor de l'arrière-saison
S'exalte brusquement...

Mais la place nous manque pour en citer davantage. Lisez ce livre, si vous en avez le loisir ; il est reposant.

NÉCROLOGIE

Le précédent numéro de la *Chronique médicale* était déjà sous presse, quand nous avons reçu de Barcelone (Espagne) une bien triste nouvelle : le décès du Dr LUIS COMENGE. Cette mort prématurée — car l'illustre professeur dépassait à peine la soixantaine — nous a surpris d'autant plus que nous ignorions son état de maladie.

Le Dr Comenge était un de ces hommes de haute valeur, dont les mérites réels surpassent de beaucoup sa propre renommée, plutôt restreinte à cause de sa modestie. Directeur du Service

d'hygiène et du Laboratoire municipal de la grande cité catalane, il avait rendu d'immenses services à la population, notamment lors des épidémies de choléra et de peste bubonique, en Espagne et aux îles Canaries. Son dévouement personnel fut extraordinaire à ces deux époques et lui donna un regain de popularité qui ne l'abandonna jamais et qui le suivra jusqu'au delà du tombeau.

Ecrivain brillant et facile, à la manière des grands classiques espagnols, il possédait en plus une profonde érudition scientifique et littéraire; et, à ce point de vue, il était peut-être, de tous les médecins de l'Espagne contemporaine, celui qui savait le plus alterner ses travaux professionnels avec ses conceptions philosophiques, dans le vaste champ de la littérature médicale et de la médecine historique proprement dite. Il a fait en Espagne, où les sujets foisonnent, un labeur qui a beaucoup d'analogie avec celui du D^r Cabanès en France. Chercheur tenace, d'une perspicacité étonnante et d'un coup d'œil de maître, il a su trouver, dans les anfractuosités les plus cachées de l'histoire, tout ce qui pouvait éveiller la curiosité intellectuelle du grand public, et en même temps que celle de ses collègues, qui sont à l'affût de documents, pour mieux s'orienter dans le chemin si obstrué de la psychologie médicale et de l'histoire des maladies.

Les livres qu'a laissés, écrits et publiés le D^r Comenge, constituent à eux seuls une bibliothèque. Pour mémoire, nous citerons au hasard : *Curiosités médicales*, *Médecins d'hier et d'aujourd'hui*, *Euphorie sociale*, *Cervantes et la médecine*, *la Médecine au temps de Néron*, *Commentaires au progrès médico-social*, *Hygiène de la famille*, *La peste à Tenerife*, etc. Son dernier ouvrage paru est l'*Histoire de la médecine*, dont nous ne connaissons que le premier volume, grand format, monument splendide, qui confirme à la fois et son grand talent d'écrivain et la maîtrise de son érudition, et qui le placent aujourd'hui parmi les historiographes les plus distingués du corps médical, en Espagne.

Nous envoyons à la famille de notre regretté confrère et à tous nos confrères espagnols, admirateurs comme nous de l'homme éminent qui vient de mourir, nos plus sincères condoléances.

V.

ERRATA

Dans le numéro du 1^{er} février 1916, p. 43, ligne 26, lire : QUÉNU, au lieu de QUÉNIN.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la fin du très intéressant article de notre collaborateur, le D^r MAX-BILLARD : *Un médecin allemand à Paris, sous la Terreur*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

D^r H. RONDET, *Traitement de l'érysipèle par des applications répétées d'une solution de nitrate d'argent*. Ext. du *Lyon médical*, n° 9, sept. 1915.

Colonel VERMEIL de CONCHARD, *Le Maréchal Brune pendant la 1^{re} Restauration et les Cent jours jusqu'à sa mort* ; d'après des documents anciens et nouveaux, avec un portrait, un tableau et deux lettres inédites. Paris, M. Boussus, 9, rue Guénégaud, 1915.

DUPONT (Marcel), *En Campagne (1914-1915)* ; impressions d'un officier de légère. Paris, Plon, 1915.

MARRE (Francis), *Le Problème juridique du Camembert*. Editions scientifiques françaises, 25, rue Lauriston, Paris.

VITAL BRAZIL (D^r), *La Défense contre l'Ophidisme*. Pocaï Weiss et C^{ie}, S. Paulo (Brésil), 1914.

LYONNET (D^r B.), médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, *Pour défendre nos produits pharmaceutiques français* ; — *La question des produits pharmaceutiques allemands devant l'Académie de médecine, la Chambre des députés, l'opinion des gens compétents* ; — *Comment le médecin peut-il provisoirement remplacer, par des produits français, les produits pharmaceutiques allemands les plus importants ?* (En collaboration avec M. R. BOULUD, pharmacien des hôpitaux de Lyon.) Lyon, Association typographique, 12, rue de la Barre, 1915.

CABLES (D^r P.), *Comment devient-on alcoolique ?* Bordeaux, Féret et fils ; Paris, L. Mulo, 12, rue Hautesfeuille, 1915.

RABIER (D^r Paul), *La Loi du mâle* (A propos de l'Enfant du Barbare). Paris, Vigot frères, 1915.

CANCALON (D^r), *Notre Tradition positiviste en politique étrangère* (Ext. de la *Revue Positiviste internationale*). Paris, G. Crès et C^{ie}, 1915.

BOURGET (D^r) (de Lausanne), *Quelques erreurs et tromperies de la science médicale moderne*. Paris, Payot et C^{ie}, 2 fr. 50.

LUGARO (Ernesto), *Pazzia d'Imperatore o Aberrazione nazionale ?* (Della « Rivista di patologia nervosa e mentale », anno XX, fasc. 7, 1915). Firenze, Tipografia Galileiana, 64, via San Zanobi, 1915.

HERVÉ DE GRUBEN, *Les Allemands à Louvain* : Souvenirs d'un témoin. Paris, Plon, 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS,

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt.

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES "**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Un grand médecin allemand à Paris, sous la Terreur :

le D^r SAIFFERT.

Par le D^r MAX-BILLARD.

(Suite et fin) (1).

Voici, d'ailleurs, le chef-d'œuvre, où nous ne pouvons malheureusement savourer la langueur des rimes, mais où l'auteur nous montre la République comme la Némésis des rois, la Providence des peuples, la restauration de la nature et de la vérité.

MAISON D'ARRÊT DU LUXEMBOURG, CE 24 FLORÉAL, L'AN 2^e DE LA RÉPUBLIQUE.

Citoyens législateurs,

Voilà un échantillon des principes que je chantais et professais... Traduction d'une de mes odes de pluviose.

I

Exprimez hilarité et joie ! O fils de la France,
 Le Ciel sans relâche vous protège,
 Il vous chante liberté ! Quelle harmonie !
 L'Humanité et Dieu même sont attentifs :
 Il chante ! il vous répète : Soyez frères égaux,
 Brisez le spectre ! vivez, n'écoutez plus les despotes,
 Ecoutez la nature et le Créateur.
 Entonnez mes chants ! Maudissez la Royauté !
 Chantez : nous sommes tous égaux.
 République, Etat de l'Egalité, soyez notre salut.
 Donnez puissance aux Français !

Dans cette strophe, comme dans celles qui vont suivre, on retrouve, chez notre brave Teuton, cette manie de nos ennemis et de leur kaiser, qui a les mêmes tendresses pour Luther, la Sainte Vierge de Pologne, le pape et Mahomet, cette manie mystique d'invoquer en toute occasion le nom de Dieu, comme si Dieu était avec la barbarie, avec l'injustice, avec la cruauté, avec l'impiété sacrilège.

II

Venez, compagnes ! Venez, écoutez, filles de France,
 Ecoutez les tendres accents de l'amour.
 Il chante, il nous dit : Elevez-moi des gardiens fidèles à la liberté.

(1) V. le numéro du 1^{er} février.

Regagnez ce que la vanité me fit perdre,
 Aimez la vertu ! Captivez par des regards de sagesse,
 Prenez pour devise le proverbe :
 Un cœur fidèle est toujours cher.

.

C'est l'âge d'or, vu par le trou sinistre de la guillotine. Mais il nous faut abrégier ces strophes avec suavités d'épigramme, où le poète verse des larmes pieuses devant les merveilles de la nature, où, la main levée vers le ciel, il atteste le soleil, la verdure, la vie universelle, que la Révolution est marquée du sceau divin, qu'elle n'a parlé si haut que parce qu'elle traduisait l'Évangile et qu'elle écrivait la charte de l'humanité ! Tout cela, en bon allemand, entremêlé d'éloges dithyrambiques pour la France, éloges dont nous avons plus que jamais lieu de nous méfier, depuis que nous avons été pris aux meilleures avances des Allemands et à leurs hypocrites embrassements, et que leur cheval de Troie a vidé dans nos murs leur garnison d'espions et de délateurs.

VI

Invisible puissance ! Dieu ! Du grand tout l'âme !
 De l'homme protège les droits,
 Ecrase des tirans et des imposteurs les repaires.
 Défenseur des tirans ! Monstre ! tremble !
 Le Ciel enfin veut venger le sang de l'innocence opprimée.
 Dieu, du courroux des Français seconde la valeur.
 J'ai créé les hommes égaux, leur dit-il,
 C'est lui qui leur ordonna de briser le sceptre et le thrône.
 Levons-nous ! maudissons la royauté !
 Dieu nous créa tous égaux.
 République ! Etat de l'Égalité ! Soyez notre salut, donnez
 Puissance aux Français libres.
 Divinité ! Sagesse ! Protège nos droits et notre fraternité !

Un mois se passe encore : un mois ! L'éternité pour cet homme qui, de sa vie, n'avait tenu en place et n'était resté inactif.

Le 1 messidor, il reprend lourdement la plume pour confectionner un *Tableau de ce que j'étais, de ce que je suis, de ce que je serai jusqu'à la mort* — un factum de belle et bonne littérature révolutionnaire, comme on va s'en rendre compte, mais dont nous ne pouvons donner, faute de place, que quelques extraits.

Citoyens législateurs, je suis en prison depuis plus de huit mois, confondu parmi des Judas de la morale que vous avez mise à l'ordre du jour.

Depuis vingt-cinq ans que je suis en France... je n'ai rien et n'ai jamais placé un sol à rentes (1), et, certes, si j'eusse dévié de la morale sévère

(1) « Son revenu : 2.000 livres de pension, que lui a fait un malade (la princesse de Lamballe) à qui il a sauvé la vie », *Tableau à remplir par le Comité de Surveillance*. Arch. nat. F74775. Saiffert, en bon Teuton qu'il est, ment ici impudemment, car il

que je pratique, *je serais un des plus riches de ceux qui ont professé l'art de guérir*. On ne me dira pas que j'ai fait des dépenses en plaisirs, puisqu'on ne m'a jamais vu jouer, fréquenter les spectacles et les femmes. Les pauvres, voilà mes jouissances. C'est sur eux que je répandais ce que je recevais des riches. Je ne fais qu'un repas très sobre, 2 bouteilles de bière étaient mon souper. L'habitude de cette boisson, contractée depuis l'âge de 20 ans, est pour moi dans ma prison une grande privation physique. Elle peut, par suite, déranger ma santé, mais la loi générale me fait un devoir de supporter cette privation.

Saiffert aurait pu, pour faire ressortir sa frugalité, parler de l'appétit de son voisin de cellule à la même heure, encore un autre austère républicain, le défroqué sans conscience, le patriote éprouvé Chabot, dont les menus n'avaient rien de démocratique, qui, le 17 novembre, mangeait une soupe, quatre côtelettes, un poulet gras, une poire et du raisin ; le 18, une soupe, un bouilli et six mauviettes ; le 7 décembre, un perdreau rouge, et le 8 un poulet aux truffes et une poularde — et de telles lipées, à cette époque où le peuple de Paris s'écrasait à la porte des boulangers, sans parvenir à obtenir un morceau de pain !

Notre médecin saxon aurait pu encore comparer sa table à celle de ces autres chauds patriotes, Bentabolle, Richard, Fabre d'Eglantine, Desjardins, etc..., ces besogneux, bohèmes de la rue ou pérorateurs de café, qui arrivaient à la curée insatiables, et qui faisaient, année courante, rien que pour la satisfaction de leur appétit pantagruélique, « 40 ou 50.000 francs de dépense » (1).

Mais laissons Saiffert continuer :

Je n'ai jamais dissimulé mes principes et mes opinions, même sous l'ancien régime. Trois lettres de cachet lancées par le dernier tyran ne m'ont point effrayé. Le besoin que l'on avait de mon art me firent pardonner mes principes par les tyranneux ; ils finirent par me traiter d'original en me donnant le sobriquet de Républicain. On en trouvera la preuve dans les billets que m'écrivait la Lamballe, que les commissaires crurent nécessaire de saisir parmi d'autres... Cette femme me traite de républicain, preuve non équivoque des principes que je professais alors.

J'étais membre d'une Société des Amis de la Liberté avant la Révolution, de celle-là même qui a déterminé les Etats-Généraux, qui a donné naissance à l'immortelle Société des Jacobins.

omet de dire qu'il possédait la maison qu'il habitait rue des Arcades de l'Egalité, n° 156, et qu'il avait achetée plus de 200.000 livres. Saiffert, débarqué d'Allemagne en France sans un sou vaillant, appelle cela *ne pas posséder un sol à rentes*. *Lettre de Saiffert au Comité de Sûreté générale*, du 1^{er} pluviôse an II ; *Arch. nat.*, F⁷⁴775.

(1) « Que l'on consulte les livres de leur traiteur, écrit Chabot lui-même, et l'on verra que leur dépense s'élève de 2.000 à 3.000 francs par mois, sans compter le surplus au-dessus de la table. » Cité par G. LENOIR, *Le baron de Batz*, p. 53. — « Moi aussi, s'écrie Camille Desmoulins, je veux célébrer la République..., pourvu que les banquets se fassent chez Mécot (le meilleur restaurateur de Paris, qui avait ses salons au Palais-Royal). (*Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, par E. Hatia, t. V, p. 308).

Ce club fameux des théories radicales est, en effet, celui d'où est sortie toute la Révolution, qui dirigeait les événements, qui communiquait sa *température* à toute la France.

Le célèbre praticien, montrant à nouveau la différence du genre de « kultur », la manière *d'observer* de nos ennemis et la nôtre, va trahir encore ici quelque peu le secret professionnel, pour nous mettre au courant de *l'avarie* d'un certain nombre de ses clients, des clients tous en vue, de ces austères patriotes nourris de Sénèque et de Tacite, qui n'avaient à la bouche que les mots de vertu et de patrie, qui se comparaient à Brutus et à Caton l'ancien.

« *Prolé, Clootz*, — cet Allemand député à la Convention, personnage de comédie égaré dans les profondeurs d'un drame, qui datait ses lettres de Paris, « chef-lieu du globe », — *Defieux* (sic), *Dubuisson* voulurent être du club dont j'étais membre. Je me suis opposé, à différentes reprises, à leur admission, en déclarant que moi et beaucoup d'autres membres se retireraient, s'ils étaient admis. »

Il est de fait que les spécimens du nouveau régime que Saiffert eut l'occasion d'étudier comme médecin étaient de nature, surtout *Prolé*, *Defieux* et *Dubuisson*, à lui donner une piètre idée du personnel révolutionnaire (1).

Saiffert continue :

« *Je connaissais mieux que personne la morale de ces individus, les ayant tous traités de différentes maladies vénériennes, et principalement Dubuisson* », — cet homme de lettres obscur que les sifflets du théâtre avaient rejeté dans l'intrigue et la concussion.

« *Ils n'avaient pas dissimulé leurs infâmes roueries devant le médecin, et il ne pouvait m'entrer dans l'idée que des hommes aussi dépravés fussent convertis aux bons principes et à la vertu* ». C'est ainsi, en tout cas, que les indiscretions de la médecine ou même du médecin peuvent parfois éclairer l'histoire. Et Saiffert, après avoir ainsi tracé par le menu tout l'itinéraire de son existence, termine par une invocation à la justice « qui va lui être rendue et le dédommager des maux que lui causent les méchants ».

Tandis qu'il accablait le Comité de sa *copie*, les Comités de Sûreté générale avaient fait procéder à l'examen de ses papiers, pour savoir si vraiment notre médecin saxon était bien, comme il s'en vantait, un homme d'un civisme à toute épreuve.

Les scellés avaient été, suivant l'usage, apposés chez Saiffert, le jour même de son arrestation. Huit jours après, deux citoyens se présentaient au n° 156 de la rue des Arcades de l'Égalité : ils déclinaient leurs noms et qualités : c'étaient les citoyens Maingot, inspecteur de police, et Bonbon, commissaire du Comité révolutionnaire de la section de la Montagne. Ils montèrent à l'entresol, brisèrent les scellés, ouvrirent tous les placards, fouillèrent tous les tiroirs, ramassèrent tous les papiers qu'ils confièrent aux citoyens

(1) Voir sur *Prolé*, *Clootz*, *Defieux*, *Dubuisson*, accusés d'être agents de l'étranger et complices de tous les partis, *Le Baron de Batz*, par G. LESOTRE.

Willette et Schüffen, qui, « après l'examen le plus scrupuleux », déclarèrent qu'ils n'avaient rien découvert dans ces papiers, « qui ne fut d'un patriotisme très prononcé et d'un républicanisme très éclairé dans plus d'un genre ».

Le 21 mai 1794, Saiffert comparait devant le tribunal révolutionnaire. Malgré ses protestations et ses serments, il aurait été condamné ; mais le Comité révolutionnaire de sa section, la Section de la Montagne, le proclamait un patriote ardent, un apôtre de l'idée jacobine : il fut acquitté (1) et, le 20 août suivant, mis en liberté par le Comité de Sécurité générale.

Ce médecin, dont l'immense notoriété est indiscutable, mais ne semble avoir été également qu'un « bluff » kolossal, qui démontre que, il y a plus d'un siècle, « dans ces luttes pacifiques et fécondes du commerce, de l'industrie et des carrières libérales », pour parler comme les discours d'inauguration des Expositions universelles, les Allemands déjà « grignotaient » la France, ce médecin renonça dès lors à la pratique de son art et ne s'occupa plus que de recherches sur la philologie et sur la langue allemande : un Teuton n'arrive jamais à se dégermaniser. Citoyen d'un pays où la guerre est une industrie nationale, le médecin Saiffert avait du sang de soldat dans les veines. Aussi, lorsqu'éclata la Révolution, conçut-il le dessein de lever un corps uniquement composé de Germains, et de fonder un Comité dont il fut le président et Cloutz le vice-président, comité qui ne devait pas seulement accueillir les déserteurs de l'empire germanique, mais faire de la Légion « le noyau de la future liberté germanique » (2). Et cela n'est-il pas aussi sans rappeler quelque peu le mouvement populaire que les *sociaux-démocrates* essayent, en ce moment, de déterminer dans tous les pays, et ne donne-t-il pas le droit de se demander si, alors comme aujourd'hui, le bonnet rouge ne cachait pas le casque à pointe (3) ?

Saiffert mourut à Paris, en 1809, dans une petite maison de la rue Saint-Dominique, n° 25 (4), alors si recueillie, si écartée, si paisible, où le sans-culotte refroidi était allé chercher le silence, les senteurs, le calme des champs, à deux pas du faubourg Saint-Germain.

(1) *Arch. nat.* W 369-224.

(2) Voir A. CHUQUER, *La Légion Germanique*.

(3) Nous parlons au figuré, bien entendu, puisque l'origine du casque actuel du soldat allemand remonte au milieu du dernier siècle.

(4) *Arch. nat.* F⁷ 3192.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 « Phospho-Glycérate de Chaux pur »

Informations de la « Chronique »

Que deviennent les toxicomanes ?

A cette question qui nous fut posée naguère, le Dr Marcel BRIAND va se charger de répondre, avec toute son autorité d'aliéniste, chargé d'un important service de médecine mentale au Val-de-Grâce :

Si quelques-uns (parmi les morphinomanes) n'ont pas interrompu leurs habitudes funestes, il en est beaucoup qui ont guéri par la force même des événements ; ne pouvant plus se procurer de poison, il leur a bien fallu obligatoirement se désintoxiquer.

Le passage à l'armée a même pu avoir sur eux une action moralisatrice. Alors que, dans la vie civile, les morphinomanes se recherchent, s'encouragent et font des adeptes, il est au moins deux morphinomanes appartenant à un même milieu, originaux d'un même pays, qui, se piquant ensemble autrefois, se renseignaient mutuellement sur les moyens de se procurer de la morphine et qui, mobilisés, l'un comme officier, l'autre comme soldat, dans le même régiment, m'ont avoué s'être trompés réciproquement sur leur état, feignant l'un vis-à-vis de l'autre d'être guéri depuis longtemps, tandis que chacun se piquait en cachette, diminuant hâtivement les doses pour être plus vite débarrassé d'une tyrannie dont le caractère dépravé lui devenait, chaque jour, plus odieux.

Leur régiment n'a pas encore vu le feu, mais il y a tout lieu de croire que les deux hommes feront maintenant leur devoir, alors qu'il leur eût été impossible de l'accomplir, il y a peu de semaines.

Vous voilà congrûment renseigné, confrère et ami LÉGER.

Mysticisme teuton.

On a trouvé, sur nombre de soldats allemands, prisonniers ou blessés, des poésies célébrant, en un style dithyrambique, les hauts faits de leurs ancêtres, en 1813, et aussi des formules talismaniques, sous forme de prières, destinées à charmer les balles et préserver des blessures.

L'une d'elles porte comme épigraphe ces lignes :

De même que Jésus s'est arrêté au Jardin des Oliviers, ainsi s'arrêteront les boulets devant celui qui aura, en toute confiance, écrit ce texte-ci.

Cette autre est plus singulière : c'est la fameuse lettre dite « tombée du ciel ». Elle fut révélée en 1727, dans le Schleswig-Holstein. Dans ce temps-là, elle fut vue soudain, écrite en lettres d'or et planant dans les airs, sans soutien apparent, au-dessus d'un baptistère sacré. Chaque fois qu'une main essayait de la saisir, elle s'envolait hors de portée. Le prodige persista ainsi jusqu'en l'an 1731, où quelqu'un eut l'idée de copier la prière, sans tenter d'y toucher. Elle est miraculeuse. Celui qui, avec un cœur fervent,

en porte sur lui le texte, peut braver impunément les armes humaines et affronter sans risque le feu des batailles.

Celle-ci fut trouvée sur un cadavre frappé d'une balle au cœur, et les paroles miraculeuses sont en partie effacées par le sang qui l'a inondée.

Beaucoup de ces prières offrent l'effigie des protecteurs divins sous l'invocation desquels elles sont placées ; mais ceux-ci, fréquemment, y revêtent des apparences et des attributs guerriers, en opposition avec leur caractère traditionnel. L'une d'elles, entre autres, représente la Vierge Marie. Ce n'est plus la Vierge au manteau bleu, au doux visage, qui, son Fils sur les genoux, sourit aux fidèles d'un sourire miséricordieux et mystique, dans l'ombre et l'encens des chapelles catholiques : c'est une guerrière farouche, casquée, cuirassée, armée de pied en cap, et qui semble fille des rudes mythologies du Nord : c'est une Walkyrie, messagère d'Odin, toute prête à mener les guerriers au carnage.

Comment ils répliquent.

Dans le *Munchener Medizinisch Woch.*, un de nos anciens abonnés, le Dr VORBERG, à qui, est-il besoin de le dire ? nous avons supprimé le service de notre revue depuis le début des hostilités, s'en venge à sa manière, en publiant un certain nombre d'extraits de la *Chronique*, que le journal d'outre-Rhin qualifie de « folles élucubrations de la fantaisie malade de nos ennemis ». Nos collaborateurs BÉRILLON, D. CALDINE, FOVEAU DE COURMELLES, SMESTER, sont particulièrement pris à partie, pour diverses communications parues dans nos colonnes.

Pris à partie, entendons-nous. Sans se justifier, et pour cause, des infamies et atrocités qui leur sont justement reprochées, les inculpés se contentent d'énumérer les faits et de faire suivre cette énumération de cette réflexion : « Du côté allemand, sans prendre ces choses tout à fait trop au tragique, on déplorera certainement qu'il existe (chez les Français) un état d'esprit assez troublé, pour mettre en circulation de pareilles histoires à faire frémir. »

C'est vraiment se laver à bon compte d'accusations aussi graves que celles que nous avons formulées ; mais, à défaut d'arguments, l'ironie — et vous savez combien lourde est l'ironie germanique ! — leur paraît suffisante à nous écraser. Encore une erreur de psychologie à leur actif ; mais ils continueront, soyez-en sûrs, à « encaisser » et à feindre de ne pas comprendre.

Pauvres victimes !

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Echos de la « Chronique »

Un remède contre le ronflement.

Le voici, tel que nous le donne l'auteur des croquis parfois si spirituels du *Matin*, dont la personnalité s'est longtemps dissimulée sous le masque de PAN et qu'on sait être aujourd'hui M. Louis FOREST :

Le ronflement provient d'une respiration nasale défectueuse. Pour la corriger, le ronfleur doit se loger, comme une cigarette, une grosse paille creuse dans un coin de la bouche.

Un second moyen est plus connu : les ronfleurs ne ronflent que couchés sur le dos. Il suffit donc de les habituer à coucher sur le côté ou, lorsqu'ils varloper trop du nez, de les retourner doucement. Mieux encore est de leur attacher une écharpe, une serviette autour du torse, *en faisant le nœud par derrière*. Ainsi le dormeur, lorsqu'il se met sur le dos, se retourne machinalement...

Nous vous livrons la recette pour ce qu'elle vaut.

Médecin, rentré dans le rang.

Il est d'un bel exemple le geste de ce médecin de profession qui a demandé à se battre dans le rang. Le D^r BELMONT, nommé capitaine du 11^e bataillon de chasseurs, a été cité à l'ordre de l'armée, avec ces considérants qui font honneur à notre vaillant confrère :

N'a cessé, depuis le début des hostilités, de faire preuve des plus belles qualités de bravoure, d'allant, de sang-froid et d'ascendant sur sa troupe ; notamment aux derniers combats, a pris d'un seul élan deux lignes de tranchées ennemies, sous un bombardement violent et incessant.

A quand la Légion d'honneur pour récompenser ce brave ? Il en est de plus mal portées... Nous n'insistons pas : Union sacrée !

Mort pour la France.

Ces jours derniers, nous parvenait la douloureuse nouvelle de la mort du D^r LIBERT, médecin des Asiles, décoré de la Croix de guerre.

Par une dérogation aux habitudes, la lettre de part a un libellé de circonstance. Elle porte, en effet, cette mention :

MORT POUR LA FRANCE

Le 22 janvier 1916, à l'âge de 33 ans... des suites d'une maladie contractée au cours de la retraite de l'armée serbe.

Le D^r Libert avait fait une thèse très remarquable, sur *la folie de Don Quichotte* ; il était, en outre, l'auteur de travaux médico-histo-

riques très appréciés, dont certains, parus dans nos colonnes, avaient été lus avec le plus vif intérêt (1).

Comment se distraient les prisonniers.

La scène se passe dans un camp de prisonniers, en Allemagne. Là sont entassés pêle-mêle Russes, Français, Anglais... Chacun est utilisé selon ses aptitudes, ou celles qu'il prétend avoir. Aux Russes sont réservées les pires corvées. Ils s'en acquittent, d'ailleurs, sans murmurer. Il y en a même, parmi eux, qui, la nuit, circulent avec une boîte en fer-blanc, emmanchée au bout d'un bâton. Ils savent que les cabinets sont loin, que les Français n'aiment pas se relever dans le froid, et aller courir, à moitié vêtus, sous la pluie ou la neige. Ils promènent leur récipient sous le nez des dormeurs et répètent doucement leur insidieuse invitation :

— Pissir, Gospadin ? pissir, Franzouze ? Cela coûte cinq pfennigs, mais on peut prendre un abonnement.

Et, dans la détresse générale, c'est comme une crise apaisante ; on rit, on oublie ses misères !...

Un autre jour, dans le même camp de concentration. — Un de nos poilus tient le crachoir et, devant un auditoire visiblement complaisant, il narre cette savoureuse histoire.

Il a reçu un paquet de France :

Ils ne se figurent pas du tout comme c'est fait, ici, où nous sommes... Ils s'imaginent des choses... C'est ainsi que ma femme, dans mon dernier colis, m'a envoyé des faux cols et des *capotes anglaises*. Que voulez-vous que j'en fasse ?

On s'esclaffe. Seul, *l'unterarzt* n'a pas compris. Il faut lui expliquer, mot à mot. Alors il éclate. Il est tout heureux, et cette histoire, qu'il prend peut-être au sérieux, fera, ce soir, le tour du cercle des officiers.

Ce sont là jeux de Boches.

Dans son curieux ouvrage, *le Drame des Flandres*, l'auteur, M. H. MALO, relate ce fait, d'une sauvagerie inouïe, qu'à Fontaine-l'Évêque, les Allemands s'amuserent... à couper la bosse d'un bossu, qui, naturellement, en mourut. Singulier passe-temps!...

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1^{er} et 15 oct. 1911 (*Les anormaux constitutionnels à la Bastille*) ; 15 juillet et 1^{er} août 1914 (*L'assistance et le traitement des maladies mentales au temps de Louis XVI*) ; ces deux études en collaboration avec le Dr Paul SÉRIEUX. Libert avait également collaboré aux *Annales médico-psychologiques*, à *l'Encéphale*, etc.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Leur “ Kultur ”

L'alcoolisme et les Allemands.

Dans une conférence récente, notre ami, le professeur CAPITAN, faisait très justement ressortir la grande part d'influence que l'on devait attribuer à l'alcool, sur les crimes et atrocités de toute nature dont se sont rendus coupables les modernes barbares. Ce qui s'est passé dans cette guerre n'est que la répétition de ce qu'avaient déjà noté maints observateurs en 1870 ; et ceux-ci, on ne saurait les accuser de prévention, puisque ce sont... des Allemands ! Manger et boire, telle semble être la devise de tout bon Boche. Bon Boche, Bamboche, la rime est riche.

A ce point de vue, le livre d'un certain Bauriedel (1), que nous a révélé M. Albert PINGAUD, est particulièrement caractéristique ; il peut être considéré comme « l'épopée de la voracité germanique ».

L'auteur ne nous fait grâce d'aucun de ses menus, ne se rappelant ses garnisons éphémères en France que par les plats nationaux qu'il a appris à y déguster, et dont il célèbre les vertus en termes lyriques. On dirait, à l'entendre, lui et ses camarades, « une bande d'affamés lâchés dans une cuisine de grande maison, après un jeûne de plusieurs années ».

Mais les plaisirs de la table ont moins de prix encore à ses yeux que ceux de la boisson. Presque à chaque page reviennent sous sa plume l'expression et le récit de « beuveries colossales, meurtrières », (*Colossale, mörderische kneipen*), qu'il décore parfois du nom de « batailles terribles » (*furchtbare Schlachten*). C'est ainsi que, la nuit de la reprise sanglante d'Orléans, après de durs combats de quatre jours, les officiers bavares, entrés en ville à une heure du matin, se précipitent à l'hôtel de Saint-Aignan, qu'ils ont appris à connaître pendant la première occupation, réveillent le sommelier endormi, vident une infinité de bouteilles de champagne et se livrent à un « Sabbat de sorcières », dont ils ne sortent qu'au petit jour, dans un état d'ivresse complète.

Le même narrateur relate avoir vu, à Brou, un escadron de cuirassiers se ruer sur un fût de cognac, « trouvé » et aussitôt défoncé, et se gorger au point de ne plus pouvoir monter à cheval, ce qui lui suggère cette naïve réflexion :

« Autant le Bavarois se montre débonnaire à jeun, autant il est impossible à tenir et sujet aux pires dérèglements lorsqu'il a bu. »

L'aveu est formel ; mais nous étions déjà fixés.

(1) BAURIEDEL, *Meine Erlebnisse Während des Feldzugs, 1870-71* ; Nuremberg, 1875 (cité par Albert PINGAUD, *Impressions de guerre allemandes en 1870* : extrait de la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 septembre 1915).

Comment ils soignent les typhiques.

Un des nôtres, revenu depuis peu de captivité, nous en instruit en ces termes :

Les malades étaient traités systématiquement avec du *Bolus alba*, qu'ils prenaient, délayé dans l'eau, à doses massives de 150 grammes par jour. C'est une poudre blanche renfermant du talc, du bismuth, de l'opium et du phosphate tricalcique. Elle est destinée à enrober l'intestin et, à son abri, permettre au malade de s'alimenter ; car les Allemands nourrissent leurs typhiques sans craindre, comme nous, les perforations intestinales.

La question est déjà jugée chez nous : le régime de la diète est le seul raisonnable. Même avec l'alimentation à la VAQUEZ, il arrive des ennuis ; à plus forte raison lorsqu'il s'agit, comme ils le font là-bas, de gaver les malades de soupe, de légumes cuits, de viande et de vin rouge. A moins, ce qui n'est pas impossible, et, pour notre part, nous l'admettrions volontiers, que l'intestin des Français ne soit pas le même que celui des Allemands.

Il y a peut-être une question de nationalité jusque dans la clinique de différentes affections, et il ne serait pas peu intéressant de débrouiller cette énigme : un Anglais ne réagit pas comme un Russe, ni comme un Français, aux mêmes syndromes morbides...

Rien de plus juste que cette remarque, qui demanderait, toutefois, à être étayée de multiples observations.

Ils n'ont pas changé !

Ceci se passait en 1870 ; mais, d'une génération à l'autre, les traits distinctifs d'une race et d'une armée ne se modifient pas assez profondément pour qu'on puisse noter de sensibles transformations. D'ailleurs, vous allez le constater une fois de plus, l'histoire perpétuellement se recommence.

C'était donc en 1870. Un inspecteur de lazaret trouvait le moyen d'envoyer chaque jour à sa femme une somme variant entre 50 et 100 thalers : c'était le produit de la vente des cadeaux que des âmes charitables envoyaient pour des soldats, ou même pour des blessés.

« De tels faits sont vraiment troublants, remarque à ce propos l'Allemand KRETSCHMANN, qui nous révèle en même temps l'indifférence du corps médical à ces honteuses pratiques. Si je commande aujourd'hui à l'ambulance, ajoute notre Boche en veine de confidences, tant de bouteilles de vins et tant de saucissons pour les malades et que je m'y rende le lendemain, je constate qu'ils n'ont rien reçu. Mais, si je passe ensuite dans la chambre des médecins, je les trouve autour d'une table bien servie, le visage congestionné par le vin (2). »

Voilà une confession à laquelle les récents débats d'un conseil de guerre (souvenez-vous de l'affaire de Lizy-sur-Ourcq) donnent un singulier renouveau d'actualité.

(1) LÉONETTI, *Souvenirs de captivité*, 1915.

(2) KRETSCHMANN (H. von), *Kriegsbriege*, 2^e édition ; Stuttgart, 1914 ; cité par Albert PINGAUD, *Impressions de guerre allemandes en 1870* (extrait de la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 septembre 1915).

Pages à méditer

Le massacre des innocents

(Suite et fin) (1).

Enfants massacrés par les soldats allemands. — C'est par centaines, peut-être par milliers (on en fera le compte quand les pays envahis auront été évacués), que les enfants ont été massacrés, pêle-mêle avec les femmes et les vieillards, dans la population civile. Nous allons en citer quelques exemples.

A Longuyon, parmi les 153 personnes fusillées les 23, 24 et 25 août 1914, par des soldats des 102^e et 112^e régiments prussiens, il se trouvait 12 enfants.

Le 22 août 1914, les soldats du 108^e régiment saxon pénètrent dans la petite ville de Dinant. Ayant subi de lourdes pertes, par le fait des soldats français qui défendaient la ville, ils accusent les civils d'avoir tiré et alors ils pillent les maisons et fusillent une partie de la population. Le massacre continue le lendemain. Sur 1.400 maisons, 1.200 sont brûlées ; plus de 700 personnes sont assassinées, dont 73 femmes et 39 enfants. D'autres meurtres furent commis dans les villages environnants. Le XX^e siècle a publié les noms d'une quarantaine d'enfants. A Anseremmes, 18 femmes et 2 enfants étaient cachés sous un pont ; des soldats allemands, qui les aperçurent, tirèrent avec une mitrailleuse jusqu'à ce qu'aucun ne donnât plus signe de vie.

A Louvain, 6 000 à 8 000 personnes durent passer la nuit dans le manège de la ville ; quantité d'enfants s'y trouvaient ; les plus jeunes moururent dans les bras de leurs mères.

La femme Barbara Verbandert, épouse de Franz Dewit (de Humbeck-lez-Wolverthem), les Allemands ayant ordonné d'évacuer la ville, part avec ses six enfants, trois dans une première charrette, trois dans une autre. La première charrette qui précède la seconde de plus de 100 mètres, reçoit près de la chapelle Saint-Roch des coups de feu, tuant les petits Jean et Florentin, âgés de dix et six ans.

A Rethy, la petite Marie van Herck ; à Testelt, une fillette de douze ans, sont assassinées par des soldats allemands.

A Ans, un garçon de six ans, muni d'un petit fusil de bois, met en joue un soldat allemand, qui le tue d'une balle, à 2 mètres.

Le 18 août, à Testelt, on ramasse les restes d'un bébé de deux ans, Deneef, tué d'une balle dans la tête. Le petit Deckers, un peu plus âgé, est également tué.

A Botecom, le lieutenant Lemaire trouve, dans un puits mis à sec, les cadavres d'une femme, d'un homme et de son enfant, que son père serre encore dans ses bras. Le soldat Gervais voit, dans un fossé, un enfant dont les entrailles pendent.

A Herent, les soldats allemands s'acharnent sur la famille Valkenaerts, tuant père, mère, enfants, neveux et nièces (Emile Valkenaerts, âgé de quatorze ans ; Jeanne, âgée de sept ans ; Jules, âgé de deux ans).

(1) Cf. le numéro du 1^{er} mars.

Près de Liège (F. Mary), une femme allaitait son enfant ; un soldat allemand *tranche la tête du bébé* et marche près de la mère, en lui montrant cette tête.

A Francorchamps, premier village entre la frontière allemande et Verriers, les uhlands, après avoir tué une femme de soixante ans, s'acharnent contre une jeune fille, Fernande Legrand, qui fuyait portant un enfant dans ses bras. Ils tuent cet enfant.

Le canonnier volontaire de R... a décroché du sol les cadavres d'une femme et de son enfant, cloués à terre par des baïonnettes.

Le 27 août, à Werchter, M. V. Ernst de Bunswyck voit sous un pont, flottant sur l'eau, le cadavre d'un *enfant de douze ans*. Dans la nuit du 25 au 26 août, le comte H. de Hemptinne ramasse près de Malines le corps d'un enfant de moins de quatorze ans, lardé de coups de lance. De même, à Hofstade, un garçon de moins de quinze ans est percé de coups ; dans la même localité, le général Dernette a vu le cadavre d'un enfant qui avait été tué au moment où il demandait grâce. Une fillette de quinze ans fuit Malines dans la direction de Louvain : un soldat allemand tire sur elle et la tue.

A Montigny-sur-Sambre, un soldat allemand fait jeter par sa mère, dans une citerne, un *bébé de dix-huit mois*. A Farciennes, 3 enfants (un de cinq mois dans les bras de sa mère) sont tués par les soldats.

M. Bonne, curé d'Étain, rapporte qu'une femme d'Audun-le-Roman, qui allaitait son enfant, fut martyrisée pour avoir refusé de donner à manger aux soldats allemands. Ils lui broyèrent les reins et tuèrent son enfant.

A Spontin (près de Dinant), un braconnier ayant tué un officier prussien, des représailles monstrueuses furent exercées. Les *enfants de tout âge* furent fusillés ou égorgés avec les femmes.

A Morfontaine (près de Longwy), 2 enfants de quinze ans furent fusillés, pour avoir prévenu les gendarmes français de l'arrivée des Allemands.

A Nomény, le 20 août (8^e Bavaois, colonel Hannapel), incendie, fusillade, pillage ne cessent pas de toute la journée. Faubourg de Nancy, M. Vassé a recueilli des habitants dans sa cave. Vers 4 heures, une cinquantaine de soldats allemands enfoncent les portes et mettent le feu. Les réfugiés qui essaient de se sauver sont abattus à coup de fusil. M. Moutié est ainsi assassiné ; son fils tombe, tenant dans ses bras sa petite sœur de huit ans. Puis c'est le tour de la famille Kieffer : la mère, blessée au bras et à l'épaule ; le père, le garçon de dix ans, la fillette de trois ans, fusillés, etc.

A Gerbéviller, le petit Parmentier, *de sept ans*, est fusillé.

A Aerschot, les deux enfants du bourgmestre furent fusillés. Dans cette localité fut également constaté le meurtre de la petite Luycks, *âgée de douze ans*, et de la petite Ooyen, *âgée de neuf ans*, fusillées toutes les deux.

Enfants massacrés et profanés. — A Bertrix, un frère et une sœur sont tués par des soldats allemands ; après avoir dépouillé les cadavres, ils les ont liés l'un à l'autre dans une étreinte charnelle, et les ont ainsi abandonnés.

Enfants martyrisés. — Au Pin (près d'Izel), deux jeunes garçons regardent venir les uhlands ; ceux-ci s'en saisissent et les font courir, les bras liés, entre leurs chevaux galopants. Leurs cadavres furent trouvés une heure après, dans un fossé. Ils avaient les genoux *littéralement usés* : l'un avait la gorge coupée et la poitrine ouverte ; tous les deux avaient reçu des balles dans la tête.

A Wacherzeel, un jeune garçon est déshabillé jusqu'à la taille, et les soldats allemands s'amuse à le piquer du bout de leurs lames, prolongeant ainsi le supplice de ce nouveau saint Sébastien.

Enfants mutilés. — Au début d'octobre, une patrouille belge, conduite par le sergent Delille, arrive à Zellebeke, pour chasser les Allemands qui y cantonnent. Dans une maison, elle trouve un soldat allemand qui dort au milieu de ses effets en désordre. « En visitant le sac, nous y avons trouvé la main d'un petit enfant de deux à trois ans ; elle avait été coupée un peu au-dessus du poignet. Dans notre fureur nous avons dit à l'Allemand ; c'est vous qui avez fait cela ? Et, sur son aveu, nous l'avons fusillé. » C'était un soldat de la landwehr.

Le 20 octobre, après un assaut contre Pervyse, on fusille six prisonniers allemands. Sur l'un d'eux on trouve deux mains d'enfants coupées.

A Revigny, une femme fut trouvée dans une cave, ayant le sein et le bras droits coupés ; sa petite fille, âgée de onze ans, avait un pied coupé.

« Quel est le chemin de Gand ? » demande le chef d'une patrouille allemande à un gamin de Ternath. L'enfant ignore l'allemand et dit : « Je ne comprends pas. » On lui coupe les deux mains et il meurt d'hémorragie. A Sommeilles, on trouve le cadavre d'un enfant avec le pied coupé.

Enfants brûlés vifs par les soldats allemands. — A Wilsede, les Allemands ont voulu brûler vifs la femme Van Kriegelingen et ses 11 enfants. « La femme et 8 enfants ont été carbonisés, 2 ont pu fuir, le dernier a été fusillé dans la rue ; nous avons vu les cadavres de la mère et des enfants et nous avons assisté à l'exécution. »

A Barchon, la femme Lieutenant et ses enfants, l'un âgé de cinq ans, l'autre de quelques mois, sont enfermés dans une maison à laquelle les soldats allemands ont mis le feu. Un fermier de Quatrecht est attaché à un arbre ; on tue devant lui un de ses enfants, l'autre est jeté dans une grange en flammes. Schaffen, un adolescent, est attaché sur un volet arrosé de pétrole et brûlé vif.

A Sempst, les soldats allemands, armés d'un couteau de boucher, coupent les jambes et la tête d'un petit domestique, et le jettent ensuite dans une maison en flammes.

A Vingras, une fille de huit ans est précipitée dans les flammes avec ses parents. A Triaucourt, un enfant de deux ans est brûlé vif par les soldats allemands.

Aveux des soldats allemands. — Parfois les crimes dont il est question sont reconnus par ceux qui en ont été acteurs ou témoins.

Le 15 octobre 1914, dans son carnet de campagne, un sous-officier du 46^e régiment d'infanterie de réserve écrit : « Cette façon de faire la guerre est purement barbare. En toute occasion, et sous n'importe quel prétexte, c'est l'incendie et le pillage. Mais Dieu est juste et voit tout ; sa meule moule avec lenteur, mais terriblement menu. »

Autre récit de soldat allemand :

« Dès le premier jour, on voit comment les Allemands traitent la population civile. Dans les rues qui avaient le plus souffert (Liège), femmes, hommes, enfants étaient couchés pêle-mêle. Dans une petite chambre, une femme était morte et, à son côté, son petit enfant l'appelait, s'efforçant de l'éveiller. Le pillage était effrayant. Pas un magasin qui ne fût dévasté ; ce qu'on n'emportait pas, on le brisait, on le salissait, on le foulait aux pieds. Une troupe de bêtes n'aurait pas réussi à faire autant d'horreurs que les soldats allemands n'en firent en quelques heures. Les officiers, qui en savaient plus que nous, disaient : « C'est la guerre ! » et ils laissaient faire

leurs hommes... Arrivés dans une ferme, par une chaleur étouffante, les soldats demandent à boire de l'eau fraîche. Le paysan se hâte d'en porter quelques seaux. Sa femme et son fils regardent derrière la vitre. Un coup de fusil part à l'improviste, un des nôtres est blessé au bras. Les soldats se précipitent et, d'un feu de salve, tuent le père, la mère et l'enfant. Notre camarade était vengé ; mais, un moment après, nous étions aux prises avec la patrouille belge qui avait tiré sur nous ; nous avons tué trois innocents. »

Paul Spielmann, soldat de la garde prussienne, raconte le massacre d'un village, sous prétexte de téléphonage à l'ennemi ; parmi les victimes se trouvaient trois enfants.

Le soldat Karl Johann Kaltenoschener, de la 9^e compagnie du régiment du comte Bulow-Tervuenvist, a fait au *Telegraaf* les déclarations suivantes : « J'ai vu des enfants en larmes, s'accrochant aux robes de leurs mères sans défense, sortir d'une meule de paille dans laquelle ils avaient cherché abri, et j'ai vu comment ces mères et leurs enfants furent tués lâchement et froidement. Bien que nous fussions obligés d'obéir, sous peine de mort, à tous les ordres de nos officiers, j'ai vu de mes compagnons qui accomplissaient avec joie leur lugubre travail de massacre. A un certain moment, je fus moi-même obligé de fusiller deux garçons, âgés respectivement de quinze et douze ans, dont le père avait déjà été tué. Je ne m'en sentis pas le courage, et déjà j'avais mis l'arme bas, attendant d'être exécuté moi-même, quand un de mes camarades, se moquant de ma sentimentalité, me sauva en me jetant sur le côté et en tirant lui-même sur les deux enfants. L'ainé tomba raide mort et le second, qui reçut une balle dans le dos, fut achevé d'un coup de revolver. »

Je m'arrête sur ces aveux, n'ayant pas le courage d'aller plus loin dans cette revue d'horreurs qui soulèvent le cœur de dégoût, mais crient vengeance à la face du monde civilisé.

Et maintenant, m'adressant aux confrères des pays neutres, aux pédiatres d'Europe et d'Amérique, je leur demande ce qu'ils pensent de tout cela. Oui, mes chers confrères de Suisse, de Hollande, d'Espagne, des pays scandinaves, des deux Amériques, que pensez-vous de ces viols de fillettes, de ces meurtres d'enfants, de ces tortures, de ces blessures, de ces mutilations, de ces profanations ? Que pensez-vous des crimes et des criminels ? Que pensez-vous de ceux qui ont perpétré, ordonné ou toléré de pareils attentats ? Que pensez-vous des médecins allemands, qui ont nié, excusé ou approuvé de tels forfaits ? Que pensez-vous de tous ceux qui, par leur silence, se sont en quelque sorte solidarisés avec les coupables ?

Je vous connais assez pour être certain que vous jugeriez comme moi-même et que vous contre-signeriez le verdict du *New-York Times* (18 août 1915), par lequel je finirai cet article :

« Si les pertes matérielles subies jusqu'ici par l'Allemagne sont réparables, ses pertes morales ne pourront jamais l'être. L'Allemagne des Hohenzollern est au ban de l'humanité à tout jamais. Dans mille ans, l'effroyable histoire de la Belgique violée sera lue par les enfants des écoles, comme ils lisent aujourd'hui celle des méfaits des Huns et des Sarrasins. Il y a un an, l'Allemagne était une nation respectée. C'est maintenant la nation honnie. Il n'y a pas sur la terre un seul peuple ayant pour elle un sentiment de sympathie, à la seule exception de l'Autriche et de la Turquie, deux puissances de rang si bas qu'il ne s'est pas trouvé, en un demi-siècle, de pays assez misérable pour s'incliner devant elles. »

D^r J. COMBY.

Vieux-Neuf

La prothèse de guerre au XVII^e siècle.

Chaque période de guerre redonnera de l'actualité à la prothèse, et les constructeurs s'ingénieront à se rapprocher de plus en plus de la nature. Pour tous les amputés, la nécessité, pour beaucoup, l'esthétique, pousseront à de nouveaux progrès. La grande guerre, hélas ! que nous subissons, va singulièrement élargir le champ des investigations.

Cependant nos pères avaient déjà, au XVII^e siècle, un réel souci de la prothèse. DIONIS lui consacre un chapitre, entrant dans de minutieux détails. Il prévoit même la jambe articulée au genou :

Quand on veut un peu en corriger la difformité, on en fait tailler une par un sculpteur, de la même façon que l'autre, observant la même grandeur et grosseur, à laquelle on met un bas et un soulier comme à l'autre, et si elle montait jusqu'à la cuisse, le genou ayant été coupé, on pourrait la faire plier quand on est assis, en ôtant une virole et la remettant quand on voudrait sortir. *Un officier d'armée s'était tellement habitué avec sa jambe de bois qu'il montait à cheval et se trouvait dans toutes les occasions les plus périlleuses. Il reçut un coup de mousquet qui lui cassa sa jambe de bois, il cria à l'ennemi qu'il était pris pour dupe, parce qu'il en avait une autre dans sa valise.*

Nul n'ignore que la prothèse du membre supérieur est autrement difficile que celle du membre inférieur. Or, il semble que le problème ait été résolu par « le R. P. Sébanien, religieux carme, membre honoraire de l'Académie des sciences ».

Ce savant religieux présenta, au témoignage de Dionis, un bras artificiel de son invention, fait de fer-blanc et rempli de divers ressorts, par le moyen desquels il promet qu'étant attaché au moignon, « on pourra conduire un cheval, écrire et faire toutes les mêmes actions que si l'on avait sa main naturelle. *Il assure que les mouvements du moignon faisant agir les ressorts, on fera mouvoir le poignet et les doigts de la manière qu'on voudra.* Cette machine n'était pas encore dans la perfection quand il l'a présentée. Si elle réussit comme le religieux l'a promis, les manchots ne pourront assez lui donner de louanges (1). »

Il serait intéressant de faire des recherches dans les Mémoires de l'Académie des sciences de la fin du XVII^e siècle, pour connaître la suite qui fut donnée à ce projet : peut-être nos constructeurs modernes y trouveraient-ils à glaner.

D^r R. MOLINÉRY (de Barèges).

La guerre par les poisons, prédite en 1864.

The Strand Magazine vient de publier une remarquable lettre prophétique de John RUSKIN, datant de plus de 50 ans déjà. Elle était

(1) DIONIS, *Traité des opérations*, 7^e édition, p. 763 (1763).

écrite au colonel Bruce, ce dernier professeur du roi Edouard à Woolwich ; elle se réfère à « la guerre par la chimie ». Cette lettre est maintenant en possession du capitaine Caddall. Nous la traduisons ci-dessous (d'après *The Individualist*, Londres, janvier-février 1916) :

Denmark-Hill, 2 janvier 1864.

MON CHER MONSIEUR,

Je ne sais pas, quand j'ai reçu votre lettre de nouvel an, ce qui me donnait le plus de plaisir, d'avoir de vos nouvelles, ou pour d'autres raisons, mais je ne puis dire un mot de plus aujourd'hui, sinon que je vous garderai quelque jour dans le courant du mois, jour que vous me désignerez, et que je garde libre pour vous et pour le capitaine Brackenbury. Je ne prendrai d'engagement, après le 12, que lorsque j'aurai entendu parler de vous.

Vous et vos soldats sont la vie de l'Angleterre à l'heure présente, mais je m'étonne qu'il ne soit encore venu dans vos têtes l'idée de combattre en dehors de vos engins, et pas de vous battre par la chimie.

Quelque jour, l'Europe pourra peut-être se rendre compte, devra se rendre compte dans le temps convenable, mais peut-être par un effrayant enseignement, que les nations civilisées doivent vider leurs querelles, comme des hommes civilisés font, autrement dit avec le choix des armes, et combattre avec le feu grégeois, les béliers et autres moyens de vos satanés appareils de Woolwich ; c'est juste comme si deux gentlemen, au lieu de combattre avec le sabre ou le pistolet, allaient d'abord chez l'apothicaire, pour remplir leurs poches avec de l'acide nitrique ou de l'argent fulminant, destinés à être jetés à la face de l'adversaire.

Vous savez, si vous ne changez pas vos moyens, vous arriverez vite aux boulets empoisonnés. Vous êtes tout droit sur cette voie.

Toujours fidèlement à vous,

J. RUSKIN.

J'ai serré le texte. Cette lettre est vraiment prophétique et les Allemands ont devancé dans cette voie Anglais et Français !

D^r FOVEAU DE COURMELLES.

Les pastilles incendiaires, en 1870.

On a dénoncé, comme une innovation de barbarie raffinée, l'emploi de pastilles incendiaires, utilisées par nos ennemis dans maintes circonstances. Cette invention n'est pas nouvelle, elle n'est que renouvelée et perfectionnée.

A Arpajon — rapporte l'Allemand BAURIEDEL — où ils se trouvent cantonnés en octobre 1870, les officiers de cheveu-légers bavarois se montrent tout fiers d'avoir imaginé et distribué à leurs hommes des « allumettes » spéciales, formées de tiges de bois enduites de soufre et entourées de paille imbibée de pétrole. Elles serviront, leur disent-ils, à mettre le feu aux habitations, au premier signal d'agression.

En 1914, les envahisseurs sont donc restés les dignes fils de leurs pères : tels ils s'étaient révélés il y a 44 ans, tels nous les retrouvons, avec plus de raffinement dans la cruauté, dû au perfectionnement de leurs engins de destruction.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Musique et Chirurgie. — Tous ceux qui se sont occupés de musique savent que les compositeurs des XVII^e et XVIII^e siècles ont usé et parfois abusé, pour leurs pièces, de titres pittoresques, exprimant des intentions littéraires ou dramatiques, plus ou moins justifiées par le texte musical.

Chacun connaît les suites de RAMEAU et de COUPERIN : *le Rappel des oiseaux, le Tourbillon, les Moissonneurs, les Cyclopes*, etc. A cette époque, ont foisonné les batailles en musique : *Bataille de Rosbach*, de Jean-Christien BACH ; *Combat naval*, pour piano, de DUSSEK, et cent autres. BEETHOVEN, lui-même, a écrit une *Bataille de Vittoria*, qui fut célèbre.

Moins connues actuellement, certes, sont les œuvres de MARAIS, musicien français du XVIII^e siècle, qui eut son heure de grande vogue. Celui-ci s'était fait la spécialité, au moins inattendue, de décrire en musique des opérations chirurgicales !

Parmi ses œuvres, disparues pour la plupart, nous est notée une *Suite*, écrite pour viole de gambe seule, et qui a l'amusante prétention de nous dépeindre, musicalement, l'opération de la taille.

Cette suite, appelée MÉDICA, se compose de 8 morceaux intitulés :

1. — Aspect de l'appareil ;
2. — Frémissement ;
3. — Résolution ;
4. — Réflexions sérieuses ;
5. — Incision ;
6. — Extraction ;
7. — On perd quasi la voix ;
8. — Relevailles, — rondo gai.

Qui nous expliquera le titre du n^o 7 ?

Vient-il d'une ancienne croyance à l'influence de la taille sur les cordes vocales ? S'agit-il d'une extinction provoquée par les cris ?

N'y a-t-il pas eu altération de l'orthographe du mot voie ?

Un lecteur de la *Chronique médicale* trouvera, sans doute, le mot de cette petite énigme.

D^r et M^{me} H. TRIBOULET.

Y a-t-il des femmes cul-de-jatte ? — S'il y en a (ce qui est plus que probable), est-ce simplement par coquetterie qu'on n'en rencontre jamais ?

Pour ma part, je n'en ai jamais vu, et les différentes personnes à qui j'ai posé la même question sont dans le même cas.

Qu'en pensent les lecteurs, et lectrices, de la *Chronique* ?

D^r L. WEILLER (Paris).

Réponses.

L'infirmité de Guillaume II (XXII, 157, 223). — Un correspondant particulier du *Petit Journal* vient d'adresser à ce quotidien, qui l'a reproduit dans son numéro du 31 janvier dernier, la très curieuse information qu'on va lire et qui nous a paru offrir toute garantie de précision et d'exactitude :

On a beaucoup ergoté sur la paralysie du Kaiser. Certains ont été jusqu'à dire que sa main gauche est une main artificielle. Il n'en est rien. La vérité est moins tragique. Le bras gauche du Kaiser est d'une dizaine de centimètres plus petit que le bras droit : il est frappé de paralysie et occupe invariablement une position en angle droit, la main étant ramenée vers la poitrine. Au surplus, la main elle-même est anormale ; quatre des doigts, le majeur, le mineur, l'auriculaire et l'index sont comme soudés ensemble ; mais le pouce est libre et peut encore se mouvoir.

Lorsque le Kaiser veut tenir un objet dans la main gauche, il l'introduit, à l'aide de sa main droite, dans la *pince de homard* formée par le pouce et l'espèce de moignon en pointe qui résulte de la soudure des doigts. Il peut alors serrer l'objet avec quelque force. Dans cette *pince de homard* il tient habituellement le gant qui appartient à la main droite ; il y glisse quelquefois aussi un bâton de maréchal.

La main paralysée est toujours gantée.

Cette main franchement n'est pas belle et ne vaut pas celle de Metternich, dont l'empereur possède un coulage en bronze sur son bureau de Potsdam.

L'empereur ne se sert de sa main, que pour en cacher le plus possible le caractère de phénomène pathologique. A table, elle garde sa position d'angle droit, et le Kaiser ne se sert, pour manger, que de sa dextre. Son couvert se distingue, d'ailleurs, des autres couverts, en ce sens que la fourchette est doublée d'un couteau qui lui est superposé ; par une simple pression, ce couteau fonctionne, tandis que la fourchette reste immobile et étreint, en quelque sorte, le « morceau » qui reste fixé sur l'assiette. A l'aide de cette fourchette, Guillaume peut aisément couper et manger son dessert ; en cette matière, il est vrai, l'empereur n'est pas un hôte trop difficile. Il concentre ses délices sur une pomme. Le Kaiser aime passionnément la pomme ; seulement, son domestique, qui ne le quitte pas d'un instant, doit lui présenter le fruit épluché et taillé en huit morceaux prêts à être mangés.

— Dans votre « leader » de janvier 1916, il est dit que Guillaume avait 10 ans, quand son père contracta la syphilis. Je me souviens que mon grand-père, le Dr Eugène CHARPENTIER, m'a raconté que Frédéric, alors Kronprinz, avait contracté la v... pendant la guerre de 1870, au château de M... (le nom m'échappe), dans l'arrondissement de Meaux ; ce château appartenait à M. D..., banquier, fondateur du Crédit Meldois. Une petite femme de chambre dudit château (soignée depuis par M^{me} J., sage-femme) se vantait, paraît-il, d'être l'authoress du délit. Peut-être mon père, le Dr Paul Charpentier, de Meaux, pourrait-il vous donner quelques précisions sur ce sujet. Je vous livre, en tous cas, ce renseignement, sans aucune autre garantie que celle de ma mémoire.

CALDINE.

Folie d'empereur ou aberration nationale ? (XXIII, 3). — Dans la *North American Review* (1), le Dr ALLAN MAC LANE HAMILTON apporte un sérieux appui à la thèse soutenue dans nos colonnes par notre très distingué collaborateur, le Dr Ernesto LUGARO :

L'instabilité émotionnelle du Kaiser est bien manifeste : ses actes et ses gestes sont ceux d'une personne atteinte d'hippomanie ; il est rarement calme. Ceux qui l'ont beaucoup vu le décrivent comme recherchant des attitudes dramatiques ; des tics nerveux font sans cesse changer l'expression de sa physionomie. Ses aïeux, les traditions de sa famille avec ses imperfections mentales, agissent sur lui, comme lui agit sur ses descendants et son milieu. Doit-on s'étonner, alors, que toute l'Allemagne officielle soit militariste, et qu'elle ne vive que pour la bataille et la conquête ?...

Ces idées de grandeur et de domination, faisant hausser les épaules aux gens sensés, se rencontrent sans cesse chez les individus de même espèce que le Kaiser ; on les retrouvera dans ses actes, mais surtout dans ses discours. Ses invocations au vieux Dieu allemand ne sont autre chose que les paroles d'un déséquilibré. On pose souvent cette question : « Si l'exaltation religieuse du Kaiser était partagée par le peuple tout entier, soutiendriez-vous qu'ils sont tous fous ? » On n'a qu'à se reporter à l'histoire des mouvements religieux, pendant lesquels un chef ou un faux Messie a été un véritable fou, pour constater combien il est facile pour tout un peuple d'arriver à croire ce qu'on lui déclame et de s'abandonner, sous cette influence, à des excès auxquels il n'avait jamais assisté.

Non seulement le peuple allemand, à quelques exceptions près, a adopté pour siennes les suggestions de son empereur, mais il a été pris d'enthousiasme et appliqué ces méthodes de guerre que lui recommandait ce nouvel envoyé de Dieu.

La persuasion de la haine par les chansons et les poèmes, les cruautés à peine dignes des Barbares ; ce déchainement de foi religieuse, montrent qu'en ce moment le peuple allemand souffre d'une folie épidémique, et inséparable d'une réelle révolution !...

Que résultera-t-il de cette vésanie, dont souffrent à la fois le Kaiser et son peuple ? Voici comment conclut notre confrère américain (ou anglais) :

Dans ce temps de civilisation, le *colossal* et les méthodes d'Attila, le fléau de Dieu, peuvent momentanément dominer, mais lorsqu'un fou dirige une guerre, elle ne peut aboutir qu'à la défaite.

Ainsi soit-il !



— Dans un attachant article (2), publié par le *Correspondant* (25 février 1915), le Dr L. REVILLIOD, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Genève, établissait déjà la part de responsabilité qui revient à l'empereur d'une part, à son peuple d'autre part, dans la véritable aventure où le délirant mégalo-maniaque a entraîné un peuple trop disposé à le suivre.

(1) La *Revue* (de Jean FIXOT) l'a analysée, dans un numéro paru en 1915 ; nous nous servons de cette analyse, à défaut du travail original.

(2) Essai psychologique. — *La mégalo-manie persécutrice* ; question de responsabilité.

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

—♦—

6, Rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Selon l'auteur de l'article, « la responsabilité retombe sur ces prédicateurs du dogme qui autorise toutes les utopies, excuse tous les désastres... Et si le chef temporel d'une telle nation est devenu un dangereux mégalomane, c'est à l'influence néfaste de ses conducteurs spirituels qu'il faut l'attribuer et qui, seuls responsables, sont les vrais coupables... » Tout l'article est à lire.

R.

— A distance — il s'est passé onze ans depuis la publication de la 1^{re} édition — il est intéressant de relire le jugement que portait un Français clairvoyant (1), sur Guillaume II, dès 1904 :

L'Empereur et Roi, qui a rêvé de faire de Berlin le nombril du monde, est un *malade*, soit ; mais c'est encore plus un *ignorant*.

La vanité qui a stérilisé ses entreprises vient essentiellement de là : il ne sait vraiment rien. On cherche en vain dans ses paroles, examinées de sang-froid, la substance, le savoir, l'utilité, la précision, le bon sens, la mesure ; on n'y démêle que de rares lueurs de raison, sur un fond de lieux communs, de banales utopies et de déclamations désordonnées.

Cet homme s'est arrêté à la surface de tout : c'est un cerveau creux et, chose plus triste, c'est un cœur sec.

L'honneur n'y fleurit point et la pitié y meurt.

Il n'est pas de télégramme à effet qui tienne, de don à tapage qui compte. Il faut voir plus haut : les Arméniens massacrés témoignent de la pitié du souverain influent à Constantinople ; le président Krüger, proscrit et chassé d'Allemagne, atteste la noblesse de l'Empereur paladin, à Berlin.

Pauvre Empereur ! On peut le plaindre, puisque les médecins l'excellent ; mais il faut plaindre encore plus son peuple...

Son peuple est son complice conscient, cela ne fait plus doute aujourd'hui.

C.

Ferdinand le Traqueur (XXII, 328 ; XXIII, 31). — Relevé dans le *Journal des Débats*, du 7 janvier, les lignes suivantes, sur les phobies de Ferdinand le Félon :

Ferdinand de Cobourg a la peur des avions, une peur panique qui touche à la monomanie. C'est ce qu'un personnage neutre, haut placé à la cour de Bulgarie, vient d'apprendre à un correspondant du *Rousskoïé Slovo*.

Souvent, avant sa félonie, le roi des Bulgares, parlant des dangers de l'intervention, demandait : « En quelle mesure Sofia est-elle menacée par les escadrilles aériennes ? »

La présence des aviateurs anglais et français dans l'armée serbe l'inquiétait beaucoup, et une véritable terreur s'empara de lui, lorsqu'il apprit qu'avec le corps expéditionnaire franco-anglais, un détachement d'avions débarquait à Salonique. Au Conseil des ministres, immédiatement réuni à ce sujet, le tsar Ferdinand déclara qu'il était nécessaire d'entourer le capitale de rondes aériennes et de rappeler pour cela du front tous les aviateurs.

On couvrit le palais de toitures spéciales et, la nuit, des projecteurs sans

(1) Henri de NOUSSANNE, *Le véritable Guillaume II*.

cesse éventraient l'obscurité. Au moindre arrêt des projecteurs, Ferdinand pâlisait, saisi à l'idée de voir apparaître un avion ennemi. Il commanda même un zeppelin en Allemagne et, fiévreusement, en hâta la construction.

Le jour de l'arrivée de l'énorme cigare, les orchestres de la ville, mobilisés, jouèrent des marches triomphales. Ferdinand, en personne, salua l'équipage du zeppelin et distribua des décorations à tous les officiers.

Le commandant demanda : « A quand notre baptême du feu, Votre Majesté ? »

— Oh ! je ne sais pas ! Vous hivernerez ici, pour ne pas subir le mauvais temps.

Depuis ce jour, le zeppelin n'a jamais dépassé les toitures des faubourgs de Sofia.

L. R.

L'étymologie de Hindenburg (XXII, 323). — Le docteur Marcel BAUDOIN dit que HINDENBURG signifie *Château des Biches* (*Hinde*) : le maréchal est le bichon chéri des Berlinoises. Dans le *Vétéran*, n° du 20 décembre 1915, j'ai donné une autre étymologie. *Hinten*, que, dans l'Allemagne du Sud, où on confond les consonnes, dures et douces, on prononce *Hinden*, signifie : en arrière.

Entre 1860 et 1870, les rhétoriciens du lycée de Strasbourg allaient, le dimanche et le jeudi, jouer aux quilles à Kehl, dans le grand-duché de Bade. Le marqueur du quillier s'appelait *Hindenlang*. Ses camarades se moquaient de lui en disant : *Hinden lang und voran Kurz* (long par derrière et court par devant). *Hindenburg* signifie tout simplement : Château de l'arrière.

Les Prussiens ont eu un maréchal « En avant ». Espérons qu'avec *Hindenburg*, ils auront un maréchal « En arrière », donnant le signal de la retraite.

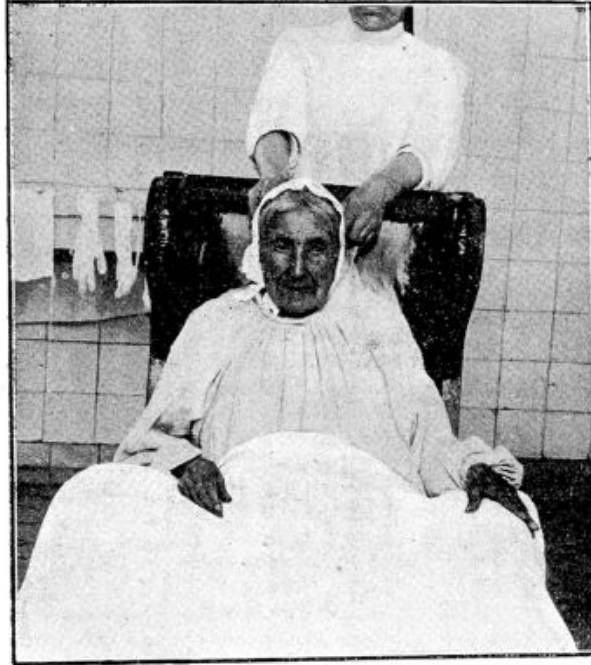
Paul MULLER.

Le D^r Rigollot-Simonnot (XXII, 335 ; XXIII, 30). — Un des témoins des dernières heures du D^r Rigollot-Simonnot nous fournit ces particularités, sur la fin de notre infortuné confrère : « Le 5 mai, nouveau deuil parmi nous. Le D^r Rigollot-Simonnot, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, s'éteignait à 5 heures du matin. C'est à nous-même qu'il avait confié le périlleux honneur de le soigner. Atteint par le mal le 20 avril, quinze jours après son arrivée au camp, alors que tout faisait présager une intensité normale, une complication implacable nous l'arracha. Tout ce que nous pûmes faire n'empêcha rien et nous dûmes assister, impuissant et attristé, à cette agonie qui dura trois jours. Un amitié, scellée dans le malheur, nous unissait tous deux, et ce n'était qu'une raison de plus pour accroître notre douleur. Le 7, nous le conduisions à la tombe où il repose encore, au milieu des hommes qu'il avait soignés, et pour lesquels il avait donné sa vie. »

Ces détails sur la mort de notre regretté confrère, nous sont donnés par un de ses compagnons de captivité, le D^r LÉONETTI, dans sa très intéressante thèse de doctorat, parue en 1915.

L. R.

Opération sur une centenaire (XXIII, 21). — Grâce à l'obligeance empressée de M. le D^r MAUCLAIRE, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs le portrait de la centenaire, que le distingué chirurgien de la Charité a si dextrement opérée. C'est un document



Madame X... opérée à plus de cent ans, par le Docteur MAUCLAIRE, à l'Hôpital de la Charité, en 1915.

(Cliché de la *Chronique médicale*).

qu'on sera heureux de retrouver dans cette revue, où il restera comme le témoignage fidèle d'une véritable prouesse chirurgicale.

L. R.

Cuirasses providentielles (XX, 509). — D'une lettre publiée par le *Matin*, le 30 août dernier, nous extrayons ce qui suit :

« Le pilote Gastinger, sur un aéroplane belge, est revenu de la frontière avec une balle dans le dos. Heureusement les balles allemandes ne font pas beaucoup de mal. Celle dont il s'agit a été arrêtée par une miche de pain. Le cuir et le chandail n'ont pénétré que peu profondément dans les chairs. »

Combien de faits analogues ont pu être observés, que nous serions heureux d'enregistrer et de conserver dans notre recueil documentaire !

— Un soldat anglais, blessé dans l'un des derniers engagements, avait échappé miraculeusement à la mort dans un précédent combat, grâce à la photographie de sa femme, qu'il portait dans la poche intérieure de sa tunique.

Cette photographie, prise dans une foire de village, avait été « tirée » sur une légère feuille métallique. Cela suffit pour arrêter la pénétration de la balle et conserver à sa femme cet excellent époux.

— Un sous-officier d'artillerie, blessé d'un coup de sabre, a envoyé à son frère une lettre, dont nous détachons le passage suivant :

Tu me reproches, dans ta lettre, de ne pas t'avoir expliqué de quelle façon j'avais été blessé et de ne pas t'avoir renseigné sur la gravité de ma blessure. Rassure-toi, ce n'est qu'un tout petit bobo ; au reste, voici comment un grand diable de uhlan a voulu me « tatouer » ; sans doute n'a-t-il pas pensé que je n'étais pas d'humeur à me laisser faire.

Dans un combat de la bataille de la Marne, une retraite momentanée de nos troupes fut ordonnée. N'ayant pas entendu le commandement, notre pièce resta isolée et fut cernée par des uhlands. Notre lieutenant ne perdit pas son sang-froid, au contraire, et en un instant nous fûmes prêts à faire payer chèrement notre vie au groupe de cavalerie allemande qui nous chargeait. Un corps à corps s'ensuivit. C'est là que je reçus un coup de sabre non en pointe, mais en masse. *Mon carnet me garantit le cœur* ; mais la pointe du sabre réussit à me pénétrer dans le côté gauche, me faisant une blessure d'environ sept ou huit centimètres de longueur ; heureusement, le péritoine ne fut pas atteint. D'un coup de revolver, j'abattis mon agresseur et, peu après, l'infanterie, aidée par la cavalerie anglaise, venues à notre secours, mirent en fuite les Allemands et nous tirèrent de ce mauvais pas.

Voilà l'histoire, qui se résume en une blessure insignifiante pour moi. J'ai fait ma demande pour retourner au feu, et j'espère bien que, dans quinze jours au plus tard, je serai encore de la « fête ».

La bibliothèque de campagne (XXII, 283). — Une enquête a révélé, écrit M. Maurice MURET, dans un récent ouvrage (1), dont nous ne saurions trop recommander la lecture, que les jeunes Allemands lettrés lisaient de préférence sur le front trois ouvrages : *Le Nouveau Testament*, *le Faust* de Goethe et *Ainsi parla Zarathoustra*, de Frédéric Nietzsche.

L'Évangile fraternisant avec Nietzsche ! Étrange rapprochement, n'est-il pas vrai ?

A.

(1) Maurice MURET, *l'Orgueil allemand* ; psychologie d'une crise. Paris, Payot et C^{ie}, 1915.

Chronique Bibliographique

G. LENOTRE : *La Petite Histoire : Prussiens d'hier et de toujours*.
Librairie académique Perrin et C^{ie}, 1916.

Il y a plusieurs manières d'écrire l'histoire, il n'en est qu'une qui ait conquis et qui conserve la faveur du public.

Il fut un temps où l'on ne demandait à l'historien que le récit des événements (batailles, sièges, traités de paix, etc.). Aujourd'hui, on s'enquiert plutôt de la psychologie des acteurs qui ont figuré sur la scène où se joue le sort de l'humanité, des mobiles qui les ont déterminés.

M. G. LENOTRE excelle à nous présenter les « raccourcis », où il sait fixer d'un trait la dominante du personnage qu'il étudie. A ce point de vue, son dernier livre, *Prussiens d'hier et de toujours*, offre les mêmes qualités que ses devanciers.

Qu'il parle des « apôtres de la Kultur » ou de « leurs maîtres », il les peint d'un pinceau vigoureux, sans jamais employer les couleurs violentes, sachant toujours garder le ton de la bonne compagnie. Mais cela n'exclut pas l'indignation contre les crimes et les atrocités des brutes sanguinaires qui « suivent en aveugles le chemin qu'ils croient être celui de la félicité universelle, due à l'hégémonie allemande et qui les conduit vers la barbarie ».

Ces atrocités, G. Lenotre le dit et le prouve après bien d'autres, ne sont pas « faits d'exception » ; elles émanent d'un état d'esprit général, d'une discipline consentie, d'une consigne imposée.

N'allez pas essayer de leur faire entendre, à ces « têtes de Boches », qu'ils sont des criminels, ils vous répondraient qu'ils sont des philanthropes : n'est-ce pas abrégé la guerre que de la rendre de plus en plus terrible, afin de contraindre les adversaires à demander grâce ?

Mais lisez le livre de Lenotre, et vous vous convaincrez que les Allemands d'aujourd'hui sont les Prussiens de toujours, et cette lecture vous en révélera plus sur leur mentalité, que bien de volumineux et ennuyeux bouquins, dont les auteurs se targuent d'avoir, seuls, pénétré la psychologie de l'ennemi héréditaire, qui apparaît maintenant d'une aveuglante clarté aux yeux les plus obstinément et volontairement fermés.

A. C.

E. LENIENT. — *La solution des énigmes de Waterloo*. Paris, Plon, 1915.

C'est un des plus graves problèmes qu'aient agité les historiens, celui de rechercher comment un grand capitaine, « génie prodigieux entre tous », a pu subir une défaite aussi complète, aussi irrémédiable que fut le désastre de Waterloo.

A la solution de cette énigme se sont appliqués non seulement les historiens, mais encore les hommes de métier, les militaires. L'auteur du livre que nous analysons est un officier, retraité pour blessure de guerre, deux ans après sa sortie de Saint-Cyr, mais qui n'a jamais perdu de vue la science stratégique qui fut la principale préoccupation de sa vie.

M. E. LENIENT passe en revue les différentes hypothèses proposées par ceux qui se sont occupés avant lui de la question ; nous les résumons rapidement.

Pour THIERS, c'est la « fatalité » qui est en cause : mot sonore mais creux, et qui n'explique rien.

JOMINI, remarquable tacticien, hésite à se prononcer.

CLAUSEWITZ représente l'Empereur comme « un joueur désespéré, qui ne calcule pas ».

Si sa présence d'esprit habituelle ne lui eût fait défaut, conclut Henry HOUSSAYE, s'il n'avait été « déconcerté jusqu'au trouble », Napoléon n'aurait pas perdu la partie.

M. Ch. MALO déclare que beaucoup des événements de 1815 restent incompréhensibles, si l'on n'a pas la conviction, qu'il essaie de faire partager, que l'Empereur ne possédait plus « la confiance en soi-même ». Pour le colonel CHARRAS, comme pour le lieutenant-colonel GROUARD, Napoléon n'était pas en possession de tous ses moyens physiques : son état de maladie expliquerait l'incertitude de ses décisions. Les lecteurs de la *Chronique* doivent se souvenir que ce fut la thèse soutenue ici par notre regretté collaborateur Georges BARRAL, et que nous avons reprise sur nouveau fonds un peu plus tard, dans nos *Indiscrétions de l'histoire*, t. VI.

M. Lenient se défend de se rallier à cette opinion. Il n'accepte pas le facteur pathologique, pas plus que le point de vue de ceux qui rejettent la responsabilité de l'échec sur les lieutenants de l'Empereur. Non seulement, pour notre auteur, Napoléon a toujours conservé un incurable optimisme, mais, même devant l'évidence, il ne voulait s'avouer vaincu.

M. Lenient opine que cet état d'esprit remontait loin. Sa conviction est que « la première sensation du pouvoir absolu et sans limite » avait jeté un trouble profond dans la mentalité du premier Consul.

1805-1806-1807, c'est la période triomphale : le vertige croît avec les succès ; « l'optimisme et l'orgueil se développent outre mesure. »

En 1809, Napoléon n'accepte plus aucun avis différent de sa conception personnelle. A la fin de 1809, un des hommes qui lui sont le plus dévoués laisse échapper cette boutade : « L'Empereur est fou, tout à fait fou, et nous jettera tous tant que nous sommes c... par-dessus tête, et tout cela finira par une épouvantable catastrophe. »

1813, Leipzig ! Napoléon ne peut admettre qu'il soit possible de le battre, qu'on ait même osé l'attaquer en personne ! « L'orgueil, poussé jusqu'au paroxysme, peut seul éclaircir ce désastre. » Cepen-

dant, en 1815, nouvelle évolution (nous suivons toujours la thèse de M. Lenient) : « L'Empereur s'est assagi et renouvelé. »

Nous avouons ne pas être convaincu. Il est hors de doute pour nous que l'Empereur était déprimé, physiquement et mentalement (Cf. le *Déclin de Napoléon*, de lord Wolseley, que M. Lenient paraît ignorer), à la veille de Waterloo et le jour de la bataille. M. Houssaye convient lui-même que « la santé de l'Empereur n'était pas parfaite et que sa résistance à la fatigue était fort limitée. »

Mais M. E. Lenient ne veut pas en convenir. Avec le général BONNAL, il explique l'inaction de Napoléon par un incurable optimisme et un mépris complet de l'adversaire. L'orgueil fut la « folie qui emportait l'Empereur vers sa ruine ». C'est une hypothèse, ajoutée à beaucoup d'autres, mais elle ne nous donne pas le mot de l'énigme ou des énigmes de Waterloo. Nous persistons, pour notre compte, à nous ranger à l'opinion de Charras, ou plutôt à celle du colonel Grouard : l'esprit de Napoléon était, contrairement à ce que semble croire M. Lenient, devenu paresseux comme son corps. L'Empereur n'était pas encore atteint de la maladie à laquelle il devait succomber ; il s'agit d'un tout autre mal, accidentel, mais qui influa singulièrement sur le moral. Nous en avons trop longuement parlé, ici ou ailleurs, pour nous étendre davantage sur ce sujet.

Nous n'en louons pas moins M. Lenient, pour avoir écrit un fort savant ouvrage, où, très impartialement, il s'est efforcé d'exposer toutes les doctrines et de les discuter avec une parfaite courtoisie. A ce point de vue, son livre mérite d'être lu (1) et conservé. Depuis le 1815 de Henry Houssaye, il n'en avait pas paru de plus remarquable, sur un sujet qui sera, longtemps encore sans doute, discuté.

A. C.

NÉCROLOGIE

Le Docteur MAX-BILLARD.

Ce n'est pas sans une tristesse profonde, que nous adressons le suprême adieu à celui qui compta parmi les plus fidèles de nos collaborateurs, et qui nous est brusquement ravi à l'heure où il croyait toucher au port que nous entrevoyons tous dans nos rêves, après une vie de labeur bien remplie.

Le Dr MAX-BILLARD avait préludé à sa carrière médicale par des études de droit, et il y paraissait dans ses écrits, qui portent tous la marque d'un esprit cultivé, amoureux de la forme, sans que cette ordonnance du style nuisit en aucune manière à la rigueur scientifique du fond.

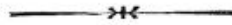
(1) V. surtout, outre la Préface, les pages 552-4, pour connaître la véritable pensée de l'auteur. Le chapitre intitulé : *La leçon du passé*, écrit en avril 1914, était singulièrement prophétique !

Bien qu'entré depuis peu d'années dans la carrière littéraire, Billard avait déjà une production des plus honorables. La plupart, pour ne pas dire tous ses ouvrages, *Un fils de Napoléon I^{er}*, *la Conspiration de Malet*, *les Maris de Marie-Louise*, *les Tombeaux des rois sous la Terreur*, *les Femmes enceintes devant le tribunal révolutionnaire*, avaient obtenu plus qu'un succès d'estime ; le nombre de leurs éditions témoigne qu'il avait déjà un public qui s'intéressait à ses productions, et il s'en montrait justement fier.

Nous ne dénombrerons pas — ils sont trop ! — les articles que notre regretté confrère nous avait réservés, indépendamment de ceux qui restent à publier ; il se trouvait chez lui dans cette *Chronique*, qu'il aimait et où, il le savait, il comptait autant d'amis que de lecteurs ; car la sympathie, une sympathie rayonnante, se dégageait de ses écrits comme de sa personne, et c'est ce qui nous rend sa perte si douloureusement sensible.

Nous ne croyons pas mieux servir sa mémoire, qu'en publiant les dernières pages qu'il nous avait confiées peu avant sa mort, et qui le feront revivre longtemps encore dans notre souvenir.

A. C.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BÉRILLON (D^r). — *La Polychésie de la race allemande*. Paris, Maloine, 1915.

FISSINGER (D^r Ch.). — *Les Maladies des caractères*. Paris, Perrin et C^{ie}, 1916.

PARAMANANDA-MARIADASSOU (D^r). — *Le Jardin des Simples de l'Inde*. Mission Press, Pondichéry, 1913 ; Ch. Boulangé, 14, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

Livre d'Or de la Grande Famille médicale : médecins, vétérinaires, pharmaciens ; Guerre 1914-1915 ; 1^{re} année, 2 août 1915. — Paris, A. Maloine et fils, 27, rue de l'École-de-Médecine, 1915. Prix : 2 fr., au profit d'œuvres de bienfaisance.

À la Mémoire du D^r Léon Jagot.

BONZON (Jacques). — *L'Intimité française et la censure*. Plaidoirie prononcée devant le 2^e conseil de guerre de Paris, le 10 septembre 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt.

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'histoire

Le corps de santé au camp de Bruges, en l'an XII,
par M. Eugène TATTET.

Bruges, cette curieuse ville, décrite avec tant de charme par G. RODENBACH et Maurice BARRÈS (1), fut autrefois le chef-lieu du département de la Lys. Les quais silencieux qui bordent ses nombreux canaux ont été foulés jadis par des soldats français, dont le nom est devenu immortel.

Le camp de Bruges était très important, au moment de la formation de l'armée des Côtes destinée à la descente en Angleterre. DAVOUT avait son quartier général à Ostende, avec le titre de commandant du camp de Bruges. Il avait sous ses ordres quatre généraux de division, OUDINOT, FRIANT, WALTER et GUDIN, et onze généraux de brigade, dont M. DUMAS, son chef d'état-major.

L'état sanitaire de cette agglomération de troupes préoccupait le général BONAPARTE; car, le 5 vendémiaire an XII, il écrivait à Davout :

Je vous recommande par-dessus tout la santé des troupes. Si on les place dans des lieux malsains, l'armée se fondra et se réduira à rien. C'est la première des conditions militaires. (*Correspondance*, IX, n^o 7, 139.)

Ce même mois de vendémiaire an XII, plusieurs jeunes chirurgiens, dont trois internes des hôpitaux de Paris, appelés par la conscription, partaient pour le camp de Bruges, pour faire leurs débuts comme chirurgiens sous-aides ou chirurgiens de 3^e classe. Tous les trois devaient se retrouver plus tard à l'Académie de médecine : c'était LAGNEAU, MOIZIN et CULLERIER. Lagneau et Moizin étaient de la première promotion d'internat, et Cullerier, de la suivante.

Six mois après leur arrivée, nos trois jeunes gens formaient, avec les chirurgiens et les médecins du camp et de la flotte, une *Société* sous le nom d'*instruction médicale*, et Lagneau dit, dans son *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée* :

Nous discutons là les points de science et de pratique, et nous autres, nouvellement échappés des bancs de l'école, nous y avons beaucoup de succès.

(1) *Du sang, de la volupté et de la mort*, par M. Maurice BARRÈS, de l'Académie française, Paris, Emile-Paul frères, éditeurs.

PERCY portait le plus vif intérêt à cette société, ainsi que le prouve la lettre ci-après, écrite par lui à Lagneau :

Comment va la Société ? La nouvelle organisation lui fera tort. Les citoyens MONNEAU, GOURAUD, DURY et d'autres membres vont être forcés de s'en éloigner. Exprimez bien toute la part que je prends à son sort, à ses progrès et à sa prospérité, et assurez-la du plaisir et de l'empressement que j'aurai à assister à ses séances, lorsque je pourrai aller passer quelques jours à Ostende.

Tout à vous et bien cordialement.

Signé : PERCY.

Un mois après son arrivée au camp de Bruges, Lagneau était désigné, pour faire provisoirement le service de chirurgien-major au 21^e léger. Le titulaire de ce régiment, M. LOZES, « homme très instruit, mais pas encore docteur », avait obtenu de se rendre à Paris, pour y soutenir sa thèse, seul acte auquel il fût astreint, comme officier de santé de 1^{re} classe.

Lozes (Pierre) était né à Saramon (Gers), le 14 mai 1761. Il avait débuté en 1787, comme chirurgien aux Gardes Françaises ; le 12 octobre 1789, il devint chirurgien-major de la troupe soldée de la section des Théatins, à Paris. Il y resta jusqu'en 1792, où il entra au 104^e de ligne comme aide-major et y devint chirurgien-major ; ensuite, il fut nommé aux hôpitaux des armées du Rhin et de la Moselle et successivement professeur à l'hôpital d'instruction de Lille, chirurgien-major au 11^e de cavalerie et, le 7 thermidor an X, au 21^e léger ; il quitta ce régiment le 1^{er} prairial an XIII, pour aller au 7^e cuirassiers, où il devait terminer sa carrière. Il fit, avec son régiment, la campagne de Russie et fut ensuite admis à la retraite, pour « leucémie et dérangement dans les facultés intellectuelles, suites des fatigues de la guerre ». Son colonel, le baron Duvois, dit en demandant la retraite du D^r Lozes :

Le corps le regrettera toujours et il ne pourra être remplacé. C'est à la suite des fatigues qu'il a éprouvées à traiter tous les malades du régiment et de la division qu'il a perdu toutes ses facultés physiques et morales.

Il dit encore de lui :

C'est un docteur très distingué tant par ses talents que par sa conduite irréprochable et par son activité à remplir ses devoirs.

Au camp de Bruges il était noté : « très zélé dans son service ; il jouit de la réputation d'un homme instruit dans son art. »

Lorsqu'il fut retraité, il avait 51 ans d'âge et 26 ans de services et il reçut 900 francs de retraite. Il était membre de la Légion d'honneur depuis 1807.

Quand Lagneau arriva au 21^e léger, il ne dut trouver, pour faire assurer le service de santé, que le chirurgien aide-major MERMET (Pierre), né à Chambéry (département du Mont-Blanc), le 12 juil-

let 1776 ; commissionné par le Comité de salut public, il entra au service le 3 pluviôse an III. Il fut confirmé dans son grade par le ministre Carnot, en l'an IX, et nommé, par le ministre, directeur à l'hôpital militaire de Saint-Denis et, en l'an X, au 21^e léger.

Après le retour du D^r Lozes, qui avait soutenu la thèse : *Proposition sur les lésions des nerfs par cause extérieure et quelques observations de chirurgie pratique*, le 21^e léger n'eut rien à désirer



LAGNEAU

Chirurgien-major au camp de Bruges.

(Cliché Emile-Paul.)

en fait d'officiers de santé ; il avait même un oculiste ; le 20 janvier 1804, il avait reçu comme aide-major le D^r Croze (Jean-Baptiste-Pierre), originaire du Puy-de-Dôme, commissionné chirurgien de 3^e classe le 3 messidor an VIII (22 juin 1800) et qui, un an après son entrée au service, s'était fait licencié, pour terminer ses études. Nouvellement reçu docteur, avec une thèse sur la *Cataracte*, il avait été replacé au 21^e léger. Derrière les deux docteurs étaient : MERMET, dont nous avons parlé plus haut, et HÉROUARD (Jean-Baptiste-Joseph), qui fut nommé chirurgien sous-aide au 21^e léger, le 14 août 1804. Il était né à Mézières en 1783. C'était son poste de début ; il produisit une bonne impression, car il est noté : « Paraît servir avec zèle. » En 1814, il soutint une thèse sur *les Anévrysmes*.

Le contrôle du corps indique un autre sous-aide-major, du nom

de SCHUMACHER ; il était détaché aux hôpitaux. Il avait été reçu docteur à Iéna en l'an IX. Il passa sa thèse en 1809, sur *les Hémoptysies*. Il était noté comme « un excellent officier de santé, plein de zèle, de moyens et de conduite. Père de famille sans fortune. » Ce dernier détail est présenté comme un argument pour le faire avancer.

Voici donc un régiment que nous n'avons pas choisi ; nous l'avons étudié simplement par le fait de l'intérim que Lagneau y accomplit, et nous voyons la belle moyenne de cinq chirurgiens, dont trois sont docteurs et, sur ces trois, deux font du service au corps et ont chacun un assistant dans l'aide-major, non docteur : Mermet, pour le chirurgien-major Lozes ; et Hérouard, pour le D^r Croze.

La situation du 21^e léger au camp de Bruges présente un intérêt tout particulier en ce moment, où des contingents coloniaux ont été versés en France, car il avait dans ses rangs des hommes de couleur.

Le 21^e léger avait été à l'armée d'Orient et, avec le colonel Tarraire, dont nous parlerons ensuite, avait pris part aux batailles des Pyramides, d'Aboukir, Sediman (1798), au siège du Caire et à la défense d'Alexandrie (1801). De nombreux vides s'étant produits dans ce corps, il reçut les débris de la légion copte, et des nègres que Kléber avait achetés et émancipés. Le changement de climat leur fut funeste, et Lagneau nous dit qu'il y avait de nombreux catarrhes pulmonaires et des dysenteries.

Prévoyant cela, « les compagnies d'hommes noirs » avaient été envoyées à Mantoue et les isolés durent les rejoindre. Ces compagnies formèrent un bataillon de mille hommes et prirent le nom de « pionniers noirs » ; les officiers étaient blancs. Le bataillon était armé de fusils, mais était spécialement employé aux travaux de fortifications, sous les ordres d'officiers du génie. Les pionniers noirs passèrent à l'armée du royaume de Naples et finirent par disparaître dans la retraite de Russie...

Après Lagneau, dont il vient d'être question, nous avons quelques mots à dire de deux autres internes de sa promotion : MOIZIN et CULLERIER.

MOIZIN (Claude Joseph) était le fils d'un maître en chirurgie ; il naquit à Bagé-le-Châtel, le 22 octobre 1782. Il fut reçu le huitième de la première promotion d'internat.

Chirurgien de 3^e classe aux établissements hospitaliers du camp de Bruges, secrétaire du chirurgien en chef Lacoste, il va au 61^e de ligne, puis au 94^e et, en 1806, il est nommé médecin ordinaire à la Grande Armée. Il était au Comité de visite à Bayonne, en 1814, lorsqu'il fut nommé, le 17 avril 1815, médecin principal du 1^{er} corps d'armée. A la Restauration, il eut à se défendre contre plusieurs dénonciations faites contre lui, au sujet de paroles qu'il aurait prononcées, en apprenant le retour de l'Empereur. Il redevint médecin ordinaire, mais fut adjoint aux professeurs de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Il resta à Metz jusqu'en 1839, où il fut nommé au conseil de santé. Retraité en 1849.

Il écrivit un éloge de M. Rampont, cet admirable modèle du médecin militaire, dont nous publierons peut-être un jour la correspondance. Il prononça un discours aux obsèques de Larrey et mourut, en 1849, commandeur de la Légion d'honneur. Sa thèse de doctorat porte pour titre : *Observations et réflexions sur les effets d'un coup de pistolet tiré dans la bouche.*

Le troisième interne dont nous avons à parler eut une carrière plus courte, au point de vue militaire.

CULLERIER (François-Guillaume-Aimé) naquit à Angers en 1782. Il était le neveu de Michel Cullerier et est connu dans les biographies médicales sous le nom de Cullerier neveu. Il n'avait pas encore soutenu sa thèse en arrivant à l'armée et dut demander un congé, comme Lozes et Croze, pour passer sa thèse ; elle est datée de l'an XII et a pour titre : *Usages des bois sudorifiques dans les maladies vénériennes.*

Après un court séjour au 96^e de ligne, il fut nommé au 22^e chasseurs à cheval, l'ancêtre de ce 22^e chasseurs à cheval que la nouvelle loi des cadres vient de créer de nouveau. Il était bien noté dans ce corps, et le colonel demanda à le conserver comme chirurgien-major. Heurteloup et Parmentier répondirent en ces termes :

Paris, le 11 août 1806.

Les inspecteurs généraux du service de santé militaire pensent que c'est déjà beaucoup que M. Cullerier, auquel ils ne contestent pas de talents, soit aide-major, n'ayant encore que deux ans de service et vingt-quatre ans d'âge. Ils croient qu'il faut réserver les places de chirurgien-major, surtout celles des troupes à cheval, aux chirurgiens militaires qui réunissent l'ancienneté des services à des talents bien prononcés.

Signé : HEURTELOUP ; signé : PARMENTIER.

Cullerier ne servit pas longtemps ; car, le 25 février 1808, il fut réformé, sans indemnité, pour « varicocèle volumineux du côté gauche, suite de contusion violente et froissement du testicule du même côté ». Il fut attaché à l'hôpital des vénériens et devint membre associé de l'Académie de médecine. Il mourut à Paris en 1841.

Voilà, pris au hasard des recherches, quelques échantillons de notre corps de santé militaire au camp de Bruges. On ne saurait trop étudier l'existence de ces chirurgiens qui, au milieu de leur glorieuse course à travers l'Europe, n'ont jamais cessé de travailler et qui ont tant contribué à répandre le bon renom de la science médicale française.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Visions de guerre

Elections en campagne.

Du village, il ne restait que des ruines.

La vieille église, décapitée, avait reçu dans ses flancs de larges blessures, et à chaque bombardement résistait, magnifique, gardant dans ses murs lézardés l'orgueil de son passé.

Au milieu de ces décombres, nos poilus, bravant les marmites, jetaient leur note gouailleuse.

Leur blague fusait sous les obus ; ils narguaient le Boche en maintes circonstances ; ils s'amusaient des incidents les plus tragiques, et rééditaient tout ce que la guerre avait aboli, jusqu'aux comédies électorales d'autrefois.

Un jour il leur prit fantaisie de doter leur bourg d'un maire ! Les maisons étaient démolies ou rasées, mais il y avait des caves et des locataires dans ces caves, autres que les souris ou les Totos ; aussi fallait-il à ces personnages un magistrat suprême pour les gouverner.

Aussitôt des candidatures nombreuses surgirent, — pour la plupart des cuisos — (rivalité de cuisines... électorales sans doute) bien placés, eux, pour distribuer, avec la tambouille quotidienne, leur profession de foi.

Ce n'était pas dans de superbes limousines à 8 cylindres et sans soupape que nos candidats allaient faire leur tournée, mais sur la bagnole agreste du cuisos. Ils ne reniaient pas leurs origines, ceux-là ! La bande des partisans suivait la carriole fleurie, criant, gesticulant. Du haut de leur guimbarde, les orateurs haranguaient les « bonnes poires » qui voulaient bien les écouter.

Il y eut des séances inénarrables.

— Ce n'est pas moi qui me nommerai, disait l'un, ce sera le Peuple des Tranchées !

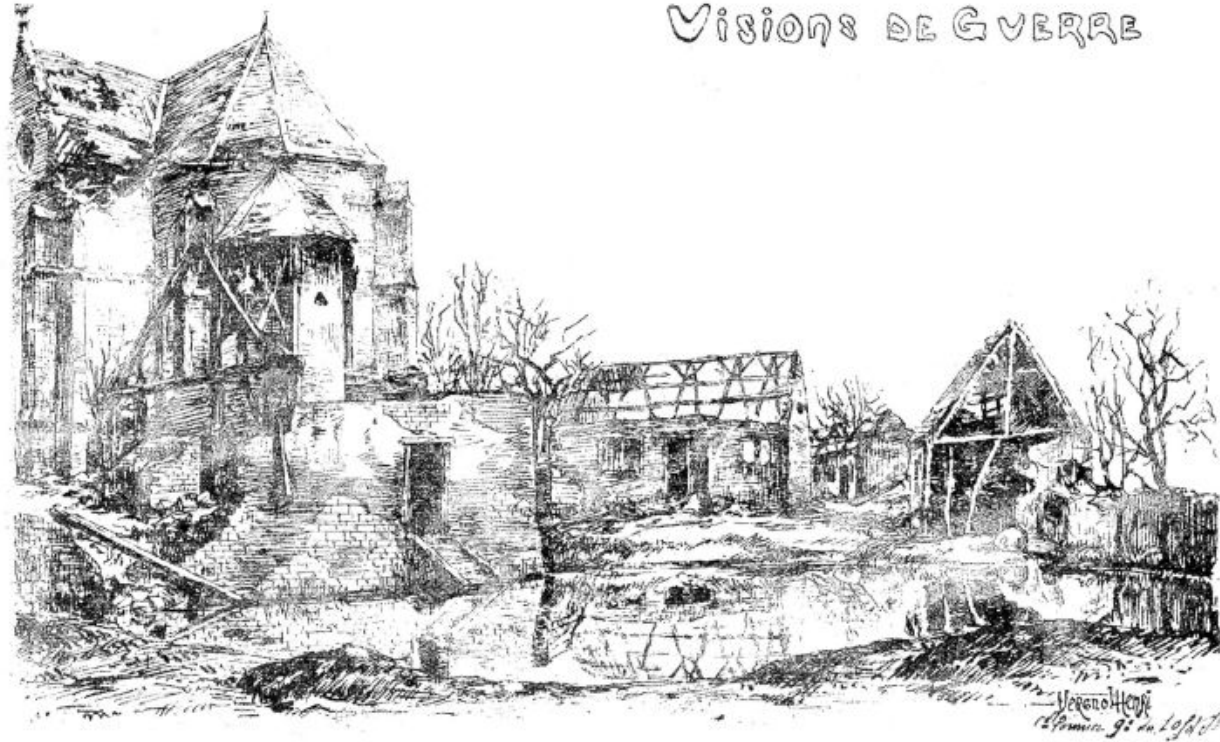
— Avec toi et tes idées baroques, répondait l'autre, nous n'avons pas fini d'être bombardés ici !

On but force rasades, comme dans toute élection ; les quarts s'entrechoquèrent ; on s'échauffa tant et si bien qu'un candidat, houspillé, fut véhiculé, par des coursiers intrépides, dans la mare. Il prit un excellent bain de purin. N'allez pas croire pour cela qu'il fut l'heureux élu.

L'urne n'était autre qu'une vieille boîte de conserve. Les bulletins de vote furent envoyés de la tranchée sous pli cacheté et adressés au président de la Saine Loufoquerie.

Et quels délicieux programmes il y avait pour l'Emancipation des classes ! Je ne vous en citerai qu'un. Il a de quoi séduire et dé-

VISIONS DE GUERRE



Verano Henji
12/10/1914

ridier nos G. V. C., que le passage des trains a rendus à jamais moroses :

- 1° Elargissement des boyaux ;
- 2° Création de cagnas blindées, amovibles et transportables ;
- 3° Munitions à volonté pour la fermeture complète des *vomitoria* boches ;
- 4° Installation d'une consigne à l'arrivée pour les valises (1) teutoniques ;
- 5° Buvettes en 2^e et 3^e lignes. Liqueurs réconfortantes. Personnel féminin ;
- 6° Augmentation de la ration de pinard ;
- 7° Solde égalitaire pour tous (1 fr. 95 par combattant). L'argent étant le nerf de la guerre, sachons économiser. (Grades purement honorifiques) ;
- 8° Suppression des décorations aux armées, le monopole en étant réservé aux civils, uniquement pour qu'ils tiennent ;
- 9° Création d'une équipe de coureurs, constituée par les gendarmes pour les futures offensives. (La maréchaussée n'ayant pas encore donné !) ;
- 10° Emasculation des embusqués (seul moyen radical de guérir notre pays de cette engeance).

Belle jeunesse insouciant, admirables grognards de la Grande Armée, vous étiez de rudes lapins, et l'élection de Monsieur le Maire restera légendaire dans les fastes de votre régiment.

En cette fin de journée, le pauvre village d'E... fut doté d'un maire de guerre, sans conseil municipal, sans maison commune (l'authentique édifice ayant croulé sous les obus de sa cave, transformée en poste de secours), mais un maire conscient et organisé, vrai démocrate, qui sollicita immédiatement le concours d'un garde champêtre et d'un 1^{er} adjoint.

Ici l'histoire s'arrête. J'ignore si les vœux de M. le Maire d'E. furent comblés, mais je puis vous dire que, quelques mois plus tard, inconnus de ses administrés qui négligeaient leurs devoirs, écœuré des Boches qui mettaient du désordre dans sa cité, il s'en vint me trouver, pâle et neurasthénique, et je dus l'évacuer.

Sic transit gloria mundi !

Sur le front, janvier 1916.

Dessins de VENGNOT Henri, caporal fourrier, 105^e d'inf.

VICTOR MOING.

Médecin en campagne, 105^e d'infanterie.

(1) Valises : torpilles aériennes.



Élections en campagne



Informations de la « Chronique »

Un héros méconnu : le chirurgien Bardou.

Notre ami Marcel BAUDOUIN nous communique la curieuse note ci-dessous, dans laquelle il fait revivre la physionomie d'un héros de la guerre de Vendée, que les historiens paraissent avoir complètement négligé.

« Le citoyen BARDOU était un chirurgien militaire de l'armée républicaine de Vendée, en 1793. Fait prisonnier par Charette, il avait réussi à s'échapper. Un instant considéré comme suspect, — uniquement parce que les Vendéens lui avaient laissé la vie, — il avait été traduit devant la Commission militaire de Fontenay-le-Comte, mais acquitté par elle, rétabli dans son grade, et désigné pour le service de l'Hôpital militaire de Luçon. Malgré cela, il fut exécuté, en vertu d'un ordre de Huché ; et c'est là un des épisodes les plus révoltants de cette lugubre époque, que rappelle la guerre de 1914. Je l'emprunte textuellement au témoignage peu suspect d'un « ancien administrateur des armées républicaines » :

Un chirurgien de l'armée est fait prisonnier par Charette et emmené dans le Bocage Vendéen ; on lui laisse la vie, à condition qu'il pansera la blessure de ce chef, atteint d'un coup de feu au bras. Mais, fatigué de suivre les royalistes, il épie l'occasion de s'échapper, la trouve, et la saisit. De retour parmi les Républicains, il expose ses malheurs, la perte de ses effets et la détresse de sa famille. Il intéresse et obtient un emploi pour l'hôpital militaire de Luçon.

Il apprend qu'un général commande dans la place ; il lui fait visite. Le général l'accueille avec bienveillance et l'invite à déjeuner ; le chirurgien accepte. Au milieu du repas, le général lui demande d'où il vient ; le malheureux raconte ses aventures, sa détention parmi les brigands, et ce qu'il a été obligé de faire pour conserver son existence. Alors Huché fronce le sourcil, se lève, et, transporté de rage, lui dit : « Comment, tu as été le maître de tuer ce chef de brigands (CHARETTE), et tu ne l'as pas fait ! Va, tu n'es qu'un brigand toi-même, et tu périras. »

Aussitôt il fait appeler quatre fusiliers, qui le saisissent ; il leur donne son mot. Cet infortuné pâlit et veut balbutier quelques paroles pour sa défense ; on l'emmène dans le jardin, contigu à la maison du général ; on le fusille ; on le dépouille ; on l'enterre. Et, pendant ce temps, le général continuait son déjeuner !

La maison où s'accomplit à Luçon cet horrible drame existe encore, rue de l'Hôtel-de-Ville. Elle avait autrefois servi de séminaire et appartient à la famille Bourbon. Il y a quelques années, des travaux ayant été entrepris dans le jardin, on trouva, au cours

des fouilles, le cadavre du malheureux *chirurgien*, coupable d'avoir oublié, selon l'expression du farouche Westermarck, que « la pitié n'est point révolutionnaire » ; qu'un chirurgien est fait pour soigner les blessés et non pas pour jouer le rôle de justicier ou de traître.

Honneur au *chirurgien* Bardou, fusillé pour avoir soigné Charette, au lieu d'avoir empoisonné sa plaie !

Journal de l'embaumeur de Napoléon.

Le major FOLDS, chargé du service médical des troupes de Sainte-Hélène, vient de découvrir le journal de celui qui fut chargé des funérailles de Napoléon, Omdrew DARLING. Ce journal fut imprimé et publié, en 1851, dans le *St-Helena's Advocate*, mais on n'en connaissait pas d'exemplaire en Europe. Voici ce qu'on y a relevé d'intéressant.

Ce fut le Dr ARNOTT qui veilla le corps de l'empereur ; il passa la garde au Dr RUTLEDGE. Rutledge avait l'ordre de ne pas laisser emporter le cœur, dit Darling, car ANTO-MARCHI (*sic*) voulait l'emporter en Europe. On trouve, dans ce journal, d'autres renseignements non moins dépourvus d'intérêt. Le Dr BURTON accusa Antommarchi (probablement avec de sérieux motifs) de lui avoir dérobé le moulage de la face de Napoléon ; mais Burton en aurait conservé une partie. On pensait qu'Antommarchi avait enlevé la face et laissé seulement le moulage de l'occiput à Burton : le journal de Darling confirme cette supposition. Burton avait préparé le moulage avec une poudre obtenue en broyant des pierres gypseuses de Sainte-Hélène : on croyait jusqu'ici que c'était Antommarchi qui avait préparé le moulage avec du plâtre obtenu en écrasant des statuettes. La partie occipitale, qui était restée en possession de Burton, est perdue, croit-on. On prétend que le Dr Burton brisa cette partie du moulage dans un moment de colère, après avoir en vain essayé de se faire restituer par Antommarchi le moulage de la face.

En somme, les données fournies par Darling n'éclaircissent pas d'une lumière nouvelle les faits contradictoires qui subsistent, sur certains points controversés de l'histoire de Napoléon (1).

(1) Extrait du *British medical journal*, traduit et analysé par notre collaborateur, le Docteur MENVER.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Echos de Partout

L'oreille fine. — Un officier inspecte, avec quelques camarades, un château, que les Allemands en retraite ont quitté précipitamment. Les pièces sont visitées avec précaution. Tout est ouvert, tout est flairé. Mais c'est le désert et le déménagement. Il n'y reste que des ruines ou des ordures.

Soudain, l'officier dresse l'oreille et met un doigt sur ses lèvres :

— Chut ! J'entends parler.

Les autres s'arrêtent, s'immobilisent, se penchent, écoutent profondément, comme on écoute lorsque la seule chose qu'on entend est le tressaillement rythmé du petit clapotis de sang qui vous flue et vous reflue tout au fond des oreilles. Mais ils ne saisissent rien, haussent les épaules et sourient.

L'officier, impatient, insiste :

— Je vous dis qu'on parle dans cette maison.

C'était exact. On avait inspecté de fond en comble les lieux, sauf un obscur réduit de la cave. On s'y rendit à pas de loup. Et là, à voix basse et dans la nuit, un compère, accroupi, téléphonait. Deux coups de revolver sur la tempe et, cette fois, le silence régna.

Le même officier inspectait, quelques jours plus tard, une tranchée, lorsqu'il jeta soudain l'alarme :

— On creuse sous nos pieds !

Toutes les oreilles se penchèrent, tous les tympanes se tendirent. Mais rien. Nul ne perçut le moindre bruit, le heurt le plus imperceptible ou le plus lointain.

— Mes enfants, on mine votre tranchée. Garde à vous ! Décampons !

A peine les hommes étaient-ils en sûreté que leur tranchée sauta.

(*La Tribune de Genève.*)

Les os sonores. — Un fait que tout le monde peut constater est que, si l'on crie à proximité d'une table servie, il est des verres qui, esclaves de l'acoustique, vibrent à l'unisson.

Il paraît que certaines personnes sont douées d'os à tel point sonores, qu'ils répondent également à certaines notes de la gamme.

L'illustre Caruso est dans ce cas, et un journal étranger nous assure qu'il ne veut plus avoir M^{lle} Mary Garden pour partenaire, parce qu'elle dispose de deux notes qui font frémir l'ossature entière du chanteur, fort incommodé par cette trop profonde sympathie.

(*La Semaine gynécologique.*)

Le joueur de flûte. — Nous avons dernièrement entendu dire d'un homme très connu à Londres : « C'est un joueur de flûte », et cela était dit avec un air de mépris qui nous a vivement intrigués.

Pourquoi considère-t-on comme une chose peu digne de jouer de la flûte ? Pourquoi met-on dans le même panier le joueur de flûte et le vieux maniaque qui est fou de son chat ? Il fut un temps où la flûte était un instrument quasi sacré.



FRÉDÉRIC LE GRAND, JOUEUR de flûte.

(Collection du D^r CABANÈS.)

Frédéric le Grand, l'autocrate de Prusse, était un grand joueur de flûte. Il était aussi fier de sa collection de flûtes que de ses grenadiers. Il possédait des centaines de ces instruments, et leur entretien était une de ses grandes préoccupations. Un homme de confiance n'avait d'autre occupation que de veiller sur elles, et de les préserver, dans une chambre spéciale, du chaud et du froid.

Quoiqu'il existât beaucoup de fabricants de flûtes, il n'y en avait qu'un que le roi jugeât capable d'en fabriquer pour lui.

Lord Malmesbury, qui, pendant quelque temps, avait été ambassadeur près la cour de Berlin, nous raconte que, lorsque la guerre eut épuisé ses ressources, le roi payait tout le monde avec de la fausse monnaie, excepté son fabricant de flûtes. Le roi eut soin de toujours faire régler son homme en or de bon aloi, par crainte qu'il ne lui fabriquaît ses flûtes, ses précieuses flûtes, en mauvaise qualité, et ne les soignât pas autant.

(*Modern Society.*)

Cette anecdote nous était déjà connue ; celle-là et bien d'autres, que nous avons rapportées ailleurs (1), et qui montrent le « Grand » Frédéric sous un jour moins sympathique et plus vrai qu'on n'a coutume de nous le présenter.

Inaptes ! — Dans une cour du Val-de-Grâce, une demi-douzaine de messieurs d'âge respectable, décoratifs et décorés, sont parqués sous la surveillance d'un soldat de deuxième classe.

Après une heure d'attente, on les conduit dans une salle où siègent deux jeunes aides-majors.

— Allons, déshabillez-vous ! ordonnent les jeunes gens d'un ton bref.

L'ordre étant exécuté, les aides-majors se livrent à quelques aimables plaisanteries, sur les piteuses académies qui leur sont dévoilées.

— Bien. Rhabillez-vous !... Inaptes à faire campagne.

Or, ces inaptes sont tout simplement MM. B. de Saint-B., M., R., B. et Z., tous médecins des hôpitaux, ayant pris bénévolement du service pour la durée de la guerre dans les formations sanitaires, et dont les règlements ordonnent l'examen médical en vue d'un envoi éventuel sur le front.

C'est ainsi que les récentes dispositions prises par le ministre, si elles ont eu le résultat d'utiliser quelques compétences, ont également fait connaître à quelques princes de la science certaines petites misères, qui semblaient jusqu'ici réservées aux auxiliaires... aux autres auxiliaires.

Ne pourrait-on avoir quelques égards pour les médecins des hôpitaux, et les faire comparaître, suivant les principes de toute juridiction, devant un tribunal médical, composé de leurs pairs ?

(*Le Moniteur médical, d'après l'Œuvre.*)

(1) Cf. *Folie d'empereur* ; Paris, Albin Michel, 1915.

La Médecine des Praticiens

Dioséine et Artério-Sclérose. — Action du nouveau médicament dans les phlébites.

Dans notre dernière étude sur la DIOSÉINE PRUNIER (1), nous avons rapidement fait ressortir les effets de ce nouveau médicament contre les accidents de l'*artério-sclérose*, et les bons résultats obtenus aussi dans les diverses *affections du système veineux*.

Si nous revenons aujourd'hui sur chacun de ces points tout spéciaux, c'est que les observations qui nous parviennent de bien des côtés confirment grandement tout l'espoir qu'on avait pu fonder sur les premières expériences.

Parmi ces observations, les unes, en effet, font ressortir combien les symptômes toxiques de l'artério-sclérose sont rapidement améliorés, combien même cette amélioration prime toutes les autres : la dyspnée toxi-alimentaire, si pénible aux malades, l'essoufflement au moindre effort, perdent vite de leur intensité ; puis les troubles cardiaques, la tachycardie, les palpitations, l'arythmie, sont rapidement amendés ; de même les vertiges, les spasmes vasculaires cessent et les insomnies d'origine toxique font place à un sommeil réparateur.

L'action de la DIOSÉINE PRUNIER sur les états veineux est non moins remarquable. Elle s'exerce sur les *phlébites* et les *suites de phlébites*, après l'extinction complète du processus inflammatoire.

Toutes les *varices* sont heureusement modifiées.

Les *troubles de la ménopause*, la *dyspnée essentielle*, en un mot toutes les affections résultant de la stase sanguine, rentrent dans sa sphère d'action utile.

L'ensemble de toutes ces observations confirme donc tout ce que nous avons dit, concernant l'action thérapeutique de la DIOSÉINE PRUNIER.

(1) Cf. *Chronique médicale*, mars 1916.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR

Leur " Kultur "

Passe-temps de hobereaux. — Les Cacatoès !

Un certain nombre d'officiers allemands, faits prisonniers, ont été envoyés à Belle-Isle-en-Mer ; un rédacteur du *Journal*, qui les y a visités, apporte, sur leur manière de vivre en captivité, sur leur plus qu'étranges mœurs, des révélations qui en disent long sur leur psychologie.

Ce sont, pour la plupart, des membres de l'aristocratie germanique, des hobereaux qui se livrent aux passe-temps décrits avec tant d'humour par notre confrère. Frédéric II et les Potsdamites ont fait école outre-Rhin, il nous plaît de l'enregistrer une fois de plus ; mais passons la parole à M. André TUDESQ :

Quand nous arrivons à la citadelle, sur le terre-plein du préau intérieur, entouré de fils barbelés, les hobereaux jouaient à la pelote.

« Les Cacatoès ! » me dit, en présentation, le commandant d'armes.

Ce nom est une trouvaille. Un règlement des premiers jours, basé sur la réciprocité, permet aux prisonniers de revêtir le linge et les costumes qu'il leur plaît. Chaque hobereau de Belle-Isle n'a rien eu de plus pressé que de faire venir au complet sa garde-robe de Potsdam. Et c'est une effarante débauche de jerseys bleu pâle, de pyjamas rose tendre, de pèlerines vert lavé, de gilets tango.

Tel de ces joueurs de pelote, le prince d'A..., par exemple, capitaine à la Garde, courait en pantalon de cheval, le torse moulé dans un lainage du mauve le plus tendre. Tel autre, monocle vissé dans l'œil, le comte von B., cousin de l'ambassadeur d'Amérique, lieutenant aux hussards de la mort, arborait un chandail saumon et des culottes bouffantes à buffleteries. D'autres tournaient en rond, deux par deux, le collet haut levé, engoncés dans des pèlerines à bandes de velours moirées. On eût dit une mascarade, ou, plus exactement, entre les fils barbelés qui les encageaient, une volière d'oiseaux des îles s'ébrouant : les Cacatoès !

Nous pénétrons dans leur casino : une vaste salle de garde transformée en réfectoire, et que termine un petit théâtre. Des broderies de couleurs criardes, des étoffes byzantines, servent ici de portières ou de tapisseries. Sur les murs, courent des fresques à deux ou trois tons, vrais cyclones de coloris, qui apparaîtraient comme une gageure aux plus effrénés partisans du cubisme et du futurisme.

Autour des tables, devant un échiquier, un groupe, en grand uniforme, boutait des tours, heurtait des cavaliers, roquait la reine, — stratégie de vaincus. Un quatuor bridgeait passionnément.

Et, pour distraire les joueurs, entre les compagnies circulait un jeune officier... Deux ordonnances le secondaient, portant chacun un plateau, chargé de bouteilles de cidre et de tasses de thé fumant. Ce jeune hobereau, cils peints, pommettes fardées, monocle à l'œil, corseté, enrubanné, si élégant mais combien équivoque, c'est le comte von H...-B..., fils d'un ministre de Saxe, lieutenant aux uhlands. On l'appelle « la jeune fille de la maison »...

Est-ce par ordre supérieur que l'on tolère ces... saligauderies ?

Les Boches empoisonneurs.

Voici maintenant qu'après avoir empoisonné les hommes par les gaz asphyxiants, ils empoisonnent les tranchées, après y avoir attiré nos braves par un piège grossier, qu'on ne tarda pas heureusement à percer à jour. C'est un journaliste russe, M. PETROW, qui relate le fait, dans le *Rousskoïe Slovo*, traduit par le *Matin* (23 février) :

Ne se contentant pas de l'envoi vers l'ennemi de gaz asphyxiants, les Allemands, avec un zèle digne d'une meilleure application, s'exercent à de nouvelles méthodes d'emploi du poison.

Nos soldats en connaissaient déjà un certain nombre... En voici une inédite.

Dans certains cas, les Allemands, d'une manière absolument étrange, sans aucun besoin, essayaient de se rapprocher de nos tranchées, en creusant dans notre direction une tranchée qui finissait par avoir une longueur importante...

Les nôtres ne pouvaient pas comprendre une chose : à quoi cette tranchée servait-elle aux Allemands ? Il était impossible de s'en rendre compte. Ce qu'il y avait de certain, c'est que, dès qu'ils s'élançaient à l'attaque, les Allemands abandonnaient sans lutte cet élément, disparaissant rapidement par les passages souterrains qu'ils avaient préparés.

Les nôtres occupaient la tranchée, contents de profiter, sans avoir subi de pertes, du travail allemand. Mais ce refuge allemand gratuit coûtait cher ensuite aux soldats qui l'occupaient. Ils commençaient bientôt par éprouver une forte envie de vomir, des maux de tête épouvantables, perdaient connaissance et devaient finalement être évacués pour longtemps.

Les raisons de ces étranges malaises furent bientôt découvertes : les tranchées étaient tout simplement empoisonnées.

Ainsi, comme pour tout : technique, guerre, espionnage, les Allemands ont transféré l'empoisonnement sur un terrain rigoureusement scientifique. Ils étudient ; puis, à côté de compagnies de sapeurs, de pompiers, de sanitaires, etc., ils établissent des compagnies spéciales d'empoisonneurs.

Leur astuce va plus loin ; écoutez encore le même informateur qui, décidément, paraît bien renseigné ; dans le numéro du 25 février du journal précité, M. PETROW rapporte :

Il arrive que nous faisons des attaques sur les tranchées allemandes avec des unités de cavalerie... Nos cavaliers sautent à cheval par-dessus les tranchées, mettent pied à terre pour s'élançer dans les tranchées... des fou-gasses éclatent... nos hommes sont aveuglés ; ils cessent de se rendre compte dans les ténèbres. Le feu brûle le ventre des chevaux.

Profitant de cet émoi, le chef des empoisonneurs, attendant dans les tranchées allemandes, fait envoyer, à l'aide de lance-mines, sur nos soldats lancés à l'attaque, des pétards chargés d'une poudre vénéneuse extrêmement mordante. Les pétards, en tombant, font entendre un léger bruit ; une étincelle jaillit et, en tous sens, des nuages de poudre s'échappent. La neige brunit immédiatement, l'air se sature de gaz nocifs, les yeux piquent, on ne peut rien voir, la respiration est coupée. En un clin d'œil, une petite égratignure se transforme en plaie dangereuse. La barbe, les moustaches

tombent. Nos soldats se sauvent comme ils le peuvent et n'arrivent à se soulager, qu'en se frottant la figure avec des poignées de neige.

Singulière façon, on en conviendra, de faire la guerre ! Ce n'est pas se montrer forts, c'est se montrer... Vous l'avez dit.

Bizarre épidémie.

Notre ami G. LENOTRE, toujours si exactement informé, nous conte, dans son dernier volume (1), dont nous avons déjà souligné l'intérêt (2), l'anecdote ci-dessous :

Une nuée de colons allemands avaient envahi, il y a quelque vingt ans, les terres du tsar sur la zone frontière ; tous appartenaient à la réserve de l'armée prussienne ; en cas de guerre, ils devaient former soudain des bandes hostiles, établies à l'avance dans le pays, en connaissant la topographie, les ressources, et occupant préventivement les points stratégiques importants.

Certain jour, les autorités russes s'émeurent d'une recrudescence de mortalité chez ces immigrés ; beaucoup décédaient ; à chaque enterrement, tous les Allemands fixés dans la région suivaient le convoi jusqu'au cimetière, en donnant les marques de la douleur la moins apocryphe. On venait de procéder ainsi aux funérailles d'un certain Muller, quand, quelques jours plus tard, un employé russe reconnut, dans une auberge, ce même Muller, parfaitement vivant. Il l'aborde, lui demande l'explication d'un cas aussi extraordinaire ; à quoi le pseudo-mort se contente de répondre qu'il s'agit d'une simple plaisanterie. Le fonctionnaire russe prévient ses supérieurs ; le gouverneur de la province fait enquête ; ordre est donné d'exhumer la bière. *On y trouve, sous une enveloppe métallique très soigneusement préparée pour éviter toute détérioration, vingt fusils de fabrication allemande, des baïonnettes et quatre cents cartouches. Une fouille complète du cimetière fit découvrir ainsi cinquante-huit cercueils, remplis d'armes et de munitions ; et de la sorte fut expliquée l'épidémie qui sévissait contre ces Allemands, qu'un oukase du tsar expulsa sans miséricorde.*

Leurs atrocités.

Voici ce que relate encore l'historiographe LENOTRE, dans son récent livre (3) ; ceux qui savent que cet auteur puise aux meilleures sources ne discuteront pas la valeur de cet écrasant témoignage.

Chez la dame P..., ils prennent l'enfant au maillot, se gaudissent de l'angoisse de la maman éperdue : « Ils me l'ont arraché, raconte-t-elle en sanglotant, disant qu'ils allaient en faire de la soupe ; ils l'ont déshabillé et posé sur la table, à côté de leurs sabres nus, et m'ordonnant de le découper moi-même. Un appel de clairon les a fait partir. »

Nul doute qu'ils eussent mis leur menace à exécution... Ils l'ont, hélas ! bien prouvé ailleurs, les misérables !

(1) *Prussiens d'hier et de toujours*, par G. LENOTRE, pp. 73-4.

(2) Cf. *Chronique médicale*, avril 1916 (*Chronique bibliographique*).

(3) *Prussiens d'hier et de toujours*, p. 264.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les disparus.

Combien de familles, que de pères, que d'épouses, que de sœurs ont à déplorer la disparition, au cours de cette guerre néfaste, d'un de leurs membres: un fils, un mari, un frère!

Il en fut ainsi, hélas! à toutes les époques, et le document qu'on va lire, et que nous avons retrouvé dans nos papiers de famille, atteste que, si des recherches longtemps poursuivies sont restées vaines, on ne s'est décidé à accepter le fait accompli qu'après un long laps de temps, vingt années dans le cas particulier.

La pièce a trait à un de nos arrière-grands-parents paternels.

A Messieurs les juges composant le Tribunal civil séant à Gourdon.

Le sieur Antoine CABANÈS, pharmacien, et la dame Perrette Delcamp, son épouse, habitant à Gourdon, chef-lieu d'arrondissement, le sieur Alfred Lacombe, propriétaire, sans profession, et la dame Noémie Delcamp, son épouse, habitant à Léobard, canton de Salviac, arrondissement de Gourdon, département du Lot. Les maris pour autoriser leurs femmes.

Ont l'honneur de vous exposer les faits suivants: *Baptiste DELCAMP*, leur frère et beau-frère, né à Gourdon en décembre 1790, fils de feu Jacques Delcamp, juge au tribunal de Gourdon, et de feu Marie Gransault, entra à l'École militaire de Saint-Cyr, en 1810; il en sortit deux ans après et fut nommé en 1812 sous-lieutenant au 21^e régiment de ligne; il fit la campagne de Russie; il entra dans Moskou d'où il écrivit; à la retraite il fut rencontré au passage de la Bérézina par le sieur Bersegol, capitaine au 45^e régiment de ligne; depuis cette époque il n'a point donné de ses nouvelles, et malgré les recherches et perquisitions qui ont été faites on n'a pu découvrir l'acte qui constate son décès, ce qui fait présumer qu'il a succombé au passage de la Bérézina ou qu'il est resté enseveli sous les glaces dans la retraite de la Grande Armée.

Comme il importe aux exposants, en leur qualité de seuls héritiers naturels de leur frère, de faire déclarer son absence conformément aux dispositions de la loi du 13 janvier 1817 et du titre 4^e, livre I^{er}, du Code civil,

Ils demandent qu'il plaise au tribunal leur donner acte de la présente requête, ce faisant la communiquer à M. le Procureur du Roi pour qu'elle soit par lui transmise à M. le Garde des Sceaux et renvoyée par ce dernier à M. le Ministre au département de la guerre. Conformément à l'article 2^e de la loi du 13 janvier 1817, pour ces formalités et autres prescrites par la loi dûment remplies et enquête, si besoin est, préalablement faite, l'absence dudit Baptiste Delcamp être prononcée.

Gourdon, le 19 novembre 1831.

VIALLE.

Nous, président du tribunal civil de Gourdon, département du Lot,

Sur la requête ci-dessus signée Vialle, avoué,

Ordonnons que ladite requête sera communiquée et remise à M. le Procureur du Roi, pour être par lui adressée à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, conformément à l'article 2 de la loi du 11 janvier 1837.

Au Palais de justice, le 19 novembre 1831.

GLANDIN.

Le camphre et ses usages à la guerre.

Il y a quelques années, le gouvernement japonais interdisait l'exportation du camphre, sous prétexte qu'il entrait dans la fabrication de la poudre sans fumée. Les Japonais entendaient se réserver tout le stock de leur production nationale.

Comment, direz-vous, le camphre agit-il en l'espèce ? Voici l'hypothèse qui fut émise à ce propos :

La poudre la plus estimée pour le chargement des gros engins, et qui jouit des propriétés balistiques les plus puissantes, est constituée par de l'acide picrique, fondu en plaques de faible épaisseur, qu'au moyen d'un outillage spécial on découpe ensuite en cubes minuscules. Ce produit est la base de la mélinite de Turpin, ainsi qu'il est dit en son brevet. Mais, pour fondre de l'acide picrique, il faut le chauffer, s'exposer, par conséquent, à de redoutables accidents. On a heureusement découvert que ce corps est doué de la singulière propriété de fondre et de couler, à une très douce chaleur, sans détoner, si on l'additionne d'une proportion déterminée de camphre. (Il n'a pu être donné, jusqu'à présent, aucune explication scientifique, qui vaille, de ce curieux phénomène.)

Cet emploi du camphre à la guerre n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait l'imaginer *a priori*.

Le 13 janvier 1410, lisons-nous dans un opuscule en notre possession (1), il est envoyé un exprès à Dijon, chargé de s'informer secrètement auprès des apothicaires de cette ville, s'ils « pourraient finer (fournir) du *canfre* (sic), duquel l'on vouloit faire des fusées à gecter feu dois (!) le siège du chastel dudit Valexon (2) ».

Le passage est doublement curieux : d'abord, parce qu'il nous apprend que le mot camphre (ou *canfre*) est plus ancien que ne l'indique Littré (qui ne le croit pas antérieur à la fin du XVI^e siècle) : ensuite, parce qu'il nous révèle une utilisation, pour le moins inattendue, de cette substance.

A ces deux titres, le passage précité valait d'être exhumé.

(1) B. PROST, *Documents pour servir à l'histoire de la médecine en Franche-Comté*, p. 109.

(2) Archives de la Côte-d'Or, B. 11817, f^{os} 45, 49^o, 76^o, 77, 102^o.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Frédéric le Grand et les femmes (XVII ; XVIII ; XIX ; XX, 479). — FRÉDÉRIC LE GRAND a laissé une réputation de misogynne. Elle n'était pas justifiée, ainsi que le prouve l'accident vénérien dont il fut victime en 1759 et dont il souffrit trois grands mois, accident que nous avons relaté dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juillet 1910 (*Frédéric le Grand et le gonococcus*) : un roi qui contracte une blennorrhagie à quarante-sept ans, en pleine guerre, ne vivait certainement pas dans la continence.

On ne connaît généralement que la correspondance de Frédéric et de Voltaire et ses ouvrages historiques. La magnifique édition en 30 volumes in-8°, *Œuvres de Frédéric le Grand*, publiée vers le milieu du XIX^e siècle par l'historiographe de Brandebourg, est peu répandue, et ceux qui l'ont consultée n'ont pas lu consciencieusement l'immense correspondance. Frédéric a adressé à ses amis et à ses frères et sœurs de nombreuses lettres où nous pouvons nous renseigner sur sa vie intime.

Jeune homme, il n'était nullement chaste. Le 4 septembre 1732, c'est-à-dire à vingt ans et demi, il écrivait au général de Grumbkow (1678-1739), qui fut nommé feld-maréchal en 1737 :

J'aime le sexe, mais je l'aime d'un amour bien volage ; je n'en veux que la jouissance, et après, je le méprise.

Le 25 septembre 1732 :

J'aime néanmoins le monde, et j'avoue que le tempérament vif que la nature m'a donné me porte avec impétuosité vers tous les plaisirs dont la jeunesse est folle ; néanmoins le malheur m'a appris à mitiger ces fougues.

Le 23 octobre :

Entre nous soit dit, on a mis en tête à la Reine que j'étais débauché à tout excès, et il paraît qu'elle le croit. Je ne sais d'où vient que tout le monde parle tant de moi sur cela, car, à dire vrai, on a de la chair, et je ne nie point que quelquefois elle soit faible ; mais, pour quelque petit péché, on est réputé pour le plus grand débauché de la terre... Je sais que vous avez compassion de mes faiblesses, et que vous savez bien ou du moins que vous espérez que le temps me rendra sage. Je fais tout mon possible pour le devenir, mais je ne crois pas que Caton fut Caton comme il était jeune.

Il écrit à de Camas (1688-1741), qui fut nommé colonel en 1738, le 7 janvier 1736, et lui expose les chagrins de sa vie :

Le tempérament qui me porte naturellement à la joie est comme un membre démis qui voudrait en vain faire ses fonctions ordinaires. J'aime mieux me réserver à vous écrire que j'ai rétabli la tranquillité et le calme dans mes sens agités, en vous entretenant de matières moins tristes et moins désagréables.

Le 15 novembre 1739 :

Une aimable femme, de bons livres et de la bonne chère sont toutes des choses qui ne rendent aucun ermite malheureux ; au contraire, c'est peut-être la quintessence de la vie, et ce qu'il y a de plus raisonnable à faire dans ce monde.

Frédéric était de ces hommes que M. de Porto-Riche a mis sur la scène de nos jours, qui aiment les femmes et non une femme. Il ne s'est pas gêné pour développer sa doctrine à sa sœur, Wilhelmine (1709-1758), qui avait épousé, en novembre 1731, le prince héréditaire de Baireuth, margrave en 1735. La reine mère et la margrave de Baireuth étaient les deux personnes de sa famille que Frédéric affectionnait le plus ; il resta en correspondance suivie avec sa sœur aînée.

Le 15 mars 1749, il écrivait à la margrave :

L'amour ne vient que par l'impression que la beauté fait sur nos sens ; tant que l'objet aimé est le même, ses effets doivent y répondre ; mais si la fleur de la beauté se fane, les impressions deviendront différentes, et en ce cas il faut que l'amour en souffre. Se piquer de constance en pareille occasion, c'est affecter le sentiment, ou bien faire l'ivrogne à jeun. Nous ne sommes pas les maîtres de l'amour, mais il est le nôtre ; il prend un cœur d'assaut sans qu'on puisse lui résister, et lorsqu'il nous quitte, il devient sourd à la voix qui le rappelle. Une personne infidèle en amour imite le dieu qu'elle sert, et auquel les poètes ont donné des ailes pour de bonnes raisons. Je m'attends à passer condamnation devant votre tribunal, ma chère sœur ; vous me prendrez pour un pourceau du troupeau d'Epicure. Traitez-moi, je vous prie, avec plus d'indulgence.

La fille unique de la margrave, Frédérique, née en 1732, épousa en 1748 le duc Charles de Wurtemberg. Ce jeune prince mena, au bout de peu d'années de mariage, une vie dévergondée. Frédéric écrivit, le 12 octobre 1754, à sa sœur, pour excuser le duc :

Je vous avoue franchement que votre fille fera bien de ne pas être jalouse. Cette passion du duc passée, il en surviendra une autre, et puis encore une autre ; aussi il faut qu'elle prenne son parti pour une chose qu'elle ne peut pas changer, et qu'elle tâche seulement de se conserver l'amitié et la confiance du duc. Ils se sont mariés trop jeunes ; le duc a été amoureux d'elle plutôt en amant jaloux qu'en mari ; il a jeté son feu tout d'un coup. Voilà les suites de la jouissance, la satiété, comme le dégoût. Il cherche le changement, et il y a apparence qu'il continuera de même. Peut-être pourra-t-il y avoir quelques moments de retour.

M. de Porto-Riche pourrait composer une pièce du XVIII^e siècle avec le duc de Wurtemberg comme amoureux et le roi de Prusse comme raisonneur.

Frédéric fut marié contre son gré à vingt et un ans. Il fut fiancé, par ordre de son père, le 10 mars 1732, et marié le 12 juin 1733. La future reine de Prusse était Elisabeth-Christine, fille du

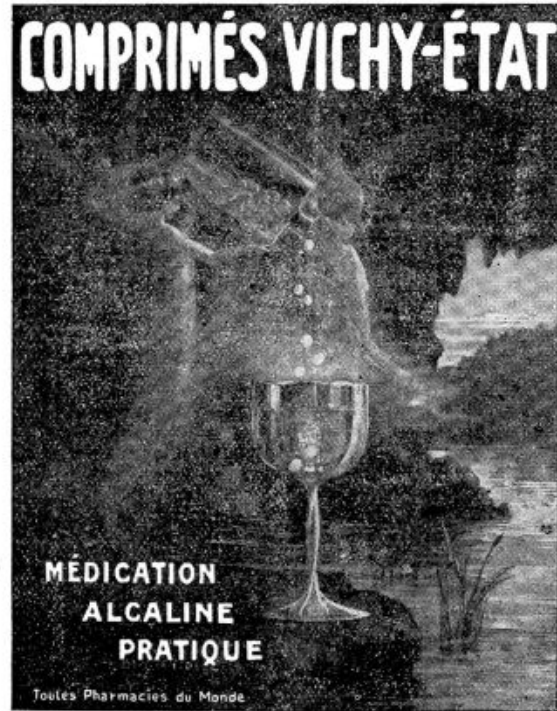
*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général:
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.



duc de Brunswick-Bevern (1715-1797). Frédéric ne la voulait pas. Le 19 février 1732, il écrivait au général de Grumbkow :

Mon Dieu, le Roi n'a-t-il pas encore assez vu ce que c'est qu'un mariage mal assorti, ma sœur d'Ansbach et son mari qui se haïssent comme le feu ? Il en a mille chagrins tous les jours. Et à présent, si je dois vivre avec elle comme mari, il faut qu'elle soit belle, que nous sympathisions d'humeur ; sans cela, il est impossible que je l'aime.

Le 6 mars 1732, il écrit à sa sœur la margrave de Baireuth :

La personne n'est ni belle ni laide, ne manquant pas d'esprit, mais fort mal élevée, timide, et manquant beaucoup aux manières de savoir-vivre : voilà le portrait naturel de cette princesse. Vous pouvez juger par là, ma très chère sœur, si je la trouve à mon gré ou non.

Et le 24 mars, après les fiançailles :

La reine m'a ordonné de vous répondre, touchant la princesse de Bevern, que vous ne lui donniez point l'altesse, et que vous pouviez lui écrire comme à une autre princesse indifférente. Pour ce qui s'agit du baise-main, je vous assure que je ne les lui ai pas baisées, ni ne les lui baiserais, car elles ne sont pas assez belles pour être appétissantes.

Le 5 septembre 1732 :

Le Roi me persécute touchant mon mariage. Je n'aime point la princesse ; au contraire, j'ai plutôt de la répugnance pour elle, et notre mariage ne vaudra pas grand'chose, ne pouvant y avoir ni amitié ni union entre nous. Sans cela le roi ne me maltraite pas, mais il se défie de moi, et ce maudit mariage est l'unique cause de mon chagrin. Je suis fort bien avec la reine qui vous aime bien tendrement. Je vis ici en paix et en repos auprès de mon régiment ; et je me trouverais heureux, ayant le bonheur de vous voir tous les jours et de ne me marier jamais... Le roi veut me forcer à aimer ma belle, et je crains fort qu'il n'y réussisse pas ; mon cœur ne se laisse point forcer ; quand il aime, il aime sincèrement ; et quand il n'aime pas, il ne saurait se contraindre.

Le mariage fut célébré le 12 juin 1733 à Salzdalum. Immédiatement, Frédéric adressa à la margrave de Baireuth la lettre suivante, vraiment extraordinaire :

Justement à présent, ma très chère sœur, toute la cérémonie vient de finir, et Dieu soit loué que tout soit passé ! J'espère que vous le prendrez comme une marque de mon amitié que je vous en donne la première nouvelle, J'espère que j'aurai l'honneur de vous revoir bientôt, et de vous assurer, ma très chère sœur, que je suis tout à vous. J'écris fort vite, ce qui me fait passer par-dessus le cérémonial. Adieu.

Frédéric et la princesse royale firent leur entrée solennelle à Berlin le 27 juin 1733. Ils se rendirent ensuite à Ruppin. Le 9 octobre, il écrivit à la margrave de Baireuth, sans souffler mot de sa femme.

Nous reproduisons cette lettre à cause des sentiments belliqueux qu'elle exprime, pour montrer combien on se trompe en croyant qu'à cette époque le futur roi de Prusse n'était qu'un homme épris de littérature :

Je ne désespère pas d'avoir le bonheur de vous révoir bientôt, ma très chère sœur, et les Français qui ont passé le Rhin m'en fourniront l'occasion, car je prétends leur faire la guerre et montrer à Messieurs les Français qu'il y a dans le fond de l'Allemagne de jeunes aigrefins assez insolents qui se présenteront devant la face de toutes leurs armées sans trembler. Avant que de partir, je ferai tondre la Montbail ; de la peau de sa tête je ferai une tête de Méduse, que j'attacherai sur mon bouclier ; du cuir de son beau corps blanc je me ferai faire un buffle, où je crois que les boulets de canon auront honte d'entrer ; et d'une de ses longues dents taillées en pointe je me ferai faire une lance, avec laquelle j'exterminerai la France.

Depuis le mariage jusqu'à l'avènement au trône en 1740, Frédéric et sa femme vécurent à Ruppin et à Rheinsberg. Ils résidèrent ensemble, mais ne cohabitèrent pas, dit-on. Le fait est qu'aucun enfant ne naquit.

Lorsque Frédéric fut monté sur le trône, la reine fut installée l'hiver à Berlin, l'été à Schoenhausen. Le roi n'alla jamais à Schoenhausen, et n'invita jamais la reine à venir à Sans-Souci. Pendant la guerre de Sept ans, il ne la vit plus à partir de janvier 1757.

Dans sa correspondance il ne parle presque jamais d'elle. Le 4 novembre 1736, il écrit à son frère, le futur prince de Prusse : « la princesse vous assure de ses amitiés ». Le 1^{er} juillet 1757, à propos de la mort de sa mère, il écrit à sa sœur, la princesse Amélie : « J'ai reçu une lettre de la reine régnante qui me marque tout cela. »

En dehors de ces deux lettres, nous n'avons pas remarqué trace de l'épouse. Il semblerait, d'après sa vaste correspondance, qu'il ne fût pas marié. Le roi et la reine s'écrivaient à l'occasion. Les lettres du roi sont toujours cérémonieuses, glaciales ; celles de la reine, dévouées et tristes ; elle appelle son mari *Sire*.

Ce ton guindé du mari contrasté avec la langue affectueuse du frère pour ses sœurs. Frédéric marivauda avec la margrave de Baireuth. Le 4 juillet 1735, il lui écrit, en réponse à une lettre où elle avait annoncé avoir tué à la chasse trois biches, deux renards et un chat :

Vous voilà donc aussi habile que Diane, et chasseur plus vanté que Nemrod. Quel bonheur pour un renard d'être tué par vos généreuses mains ! En vérité, ma très chère sœur, si je me sentais des dispositions mortuaires, je m'en irais vite me déguiser en daim, et je préférerais l'honneur de mourir de vos mains à une mort vulgaire ou à une vie languissante.

Le 7 août 1740, il écrit à la même sœur : *J'ai autant d'impatience de vous revoir qu'en peut avoir un amant du retour de sa maîtresse.*

L'aversion que Frédéric éprouvait pour sa femme ne l'avait pas

rendu hostile aux idées de mariage. En 1752, il annonçait à la margrave les noces de son frère Henri :

Je n'entre point dans les confidences de son amour ou de son indifférence ; mais je crois que, à tout égard, la femme lui fera du bien.

Quand son frère Ferdinand se maria, en 1755, il écrivit à sa sœur :

Ferdinand formera souche ; vous allez voir toute une peuplade sortir de ce lit nuptial ; il n'y a que du bon, car nous n'en avons pas trop.

Frédéric rendait, du reste, justice à la pureté de la vie de la reine ; dans son testament du 8 janvier 1769, il proclame les vertus de sa femme.

Il se sentit vieillir de bonne heure. Dès janvier 1749, à 37 ans, il écrivait à la margrave de Baireuth :

On a beaucoup de fêtes et de bals ici, où la jeunesse danse jusqu'à quatre heures du matin. Pour moi, je laisse à chaque saison son avantage ; la mienne est déjà un peu avancée ; mes cheveux gris m'avertissent qu'il faut prendre congé de la folie, des illusions et des plaisirs.

Il était gros mangeur, mais petit buveur. Au milieu des infortunes de la guerre de Sept ans, il songeait à se distraire avec la boisson.

Souvent, dit-il dans une lettre à la princesse Amélie, je voudrais m'enivrer pour noyer le chagrin ; mais, comme je ne saurais boire, rien ne me dissipe que de faire des vers.

C'est l'éloignement où il tenait la reine, la sobriété dans un milieu où on se livrait facilement à la boisson, la sévérité de son train de vie qui, vraisemblablement, ont donné à Frédéric le renom de misogyne.

D^r ROSAIME.

L'odeur des Allemands (XXII ; XXIII, 92). — Dans son très intéressant ouvrage (1), qui vient de paraître à la librairie Perrin, M. G. LENOTRE apporte une confirmation saisissante de la thèse soutenue ici même par notre collaborateur BÉRILLON ; nous lui passons la plume, qu'il manie si agréablement :

Les Allemands dégagent une odeur fétide, ce n'est pas douteux ; il suffit d'avoir été dans l'obligation d'héberger l'un d'eux, pour être à tout jamais fixé là-dessus. Quant à la nature de cette senteur spéciale, on s'accorde moins. Beaucoup la comparent à celle de la graisse rancie ; d'autres assurent qu'elle ressemble aux émanations d'une ménagerie foraine ; certains

(1) *Prussiens d'hier et de toujours*, par G. LENOTRE, pp. 129-30, 132.

lui découvrent une similitude avec l'odeur fade d'un clapier à lapins, ou de la bière aigre, ou du lait tourné, ou d'un poulailler mal tenu, ou d'un vieux baril de salaisons.

En Lorraine, au temps de 1870, nous disions simplement que *ça sentait le Prussien*, et personne ne s'y trompait. De la grange où on logeait chez nous les Boches de passage, s'exhala pendant plusieurs années une odeur nauséabonde.

On a constaté que la chambre de l'impératrice Joséphine, à la Malmaison, conserva durant bien longtemps une fine odeur de musc ; ce parfum imprégnant était encore sensible en 1867, après cinquante-trois ans, lorsque, à l'occasion de l'Exposition universelle, on transforma le château en un musée temporaire de souvenirs napoléoniens. L'odeur des Allemands est tout aussi persistante, mais elle est beaucoup moins agréable ; pour certains nerveux, doués d'une perception olfactive très délicate, elle peut être pernicieuse, parfois mortelle. Aucun système de désinfection ne parvient à la neutraliser.

... Quand nos soldats pénétrèrent victorieusement dans quelque tranchée où les Boches ont longtemps séjourné, ils sont très péniblement incommodés de l'atmosphère qui règne en ces tanières empestées : « Ça fouette ! » disent les poilus, sans se douter que cette expression, qui paraît appartenir au plus bas argot des faubourgs, est, au contraire, essentiellement classique, ayant pour étymologie manifeste le mot latin *factor*, d'où dérive fécondité.

L. R.

Voilà une étymologie bonne à retenir.

Un médecin précurseur (XXII, 283 ; XXIII, 26). — S'il faut s'en rapporter au D^r L. CAZE (1), ce ne serait pas au D^r GRENIER, comme l'a annoncé M. Paul BIRAULT, que devrait être reporté le mérite de l'invention qui lui a été attribuée. Les ronces artificielles, ou fils de fer barbelés, qui s'emploient aujourd'hui comme moyen de défensive militaire, dateraient, à la vérité, de la guerre américaine de Sécession.

Le premier qui en eut l'idée serait le colonel ELBRIDGE, qui y employa toutes les épingles à cheveux de sa femme. Ce gaspillage trouva sa récompense. Le colonel prit un brevet pour sa découverte : PIERPONT MORGAN le lui acheta 50 millions de francs, quand il fonda le trust de l'acier.

La ronce artificielle entra dans l'usage des armées en campagne, au moment de la guerre des Boers ; puis, les Russes et les Japonais s'en servirent en Mandchourie ; après eux, les Turcs et les Bulgares, dans les expéditions des Balkans.

Aujourd'hui, les fils barbelés ont reparu devant les tranchées et autres fortifications improvisées de Belgique, de France, de Russie, de Serbie, d'Italie et de Turquie. La destruction des ronces artificielles est un des rôles principaux de l'artillerie, surtout des bombes, obus, etc.

L. C.

(1) Cf. la *Revue*, décembre 1915.

Nouveaux (?) *moyens de destruction* (XXII, 366). — On peut s'étonner de voir le plus illustre philosophe du XVIII^e siècle, le paisible patriarche de Ferney, s'occuper d'engins pour détruire les hommes ; eh bien, rien n'est plus vrai, nous démontre M. Désiré LACROIX, se basant sur les écrits mêmes de l'apôtre de la tolérance et de la concorde entre les hommes.

Oui, VOLTAIRE a eu sa velléité belliqueuse, et, sous les ombrages des *Délices*, il avait fait trêve à ses travaux littéraires, pour confectionner une petite machine de guerre, pouvant, selon lui, détruire 100.000 Prussiens. On trouve la preuve de cette invention dans sa *Correspondance* (tome XXXVII, éditeur Bleuchot, page 166) :

Lettre à M. le maréchal de RICHELIEU, 1^{er} novembre 1736.

... On prétend que le roi de Prusse mêle actuellement les piques de la phalange macédonienne à sa cavalerie. Ce sont les mêmes piques dont mes compatriotes les Suisses se sont servis longtemps.

Je ne suis pas du métier, mais je crois qu'il y a une arme, une machine, bien plus sûre, bien plus redoutable ; elle faisait autrefois gagner sûrement des batailles. J'ai dit mon secret à un officier, ne croyant pas lui dire une chose importante et n'imaginant pas qu'il pût sortir de ma tête un avis dont on pût faire usage dans ce beau métier de détruire l'espèce humaine. Il a pris la chose sérieusement.

Il m'a demandé un modèle, il l'a porté à M. d'ARGENSON. On l'exécute à présent en petit ; ce sera un fort joli engin ; on le montrera au roi.

Si cela réussit, il y aura de quoi étouffer de rire, que ce soit moi qui sois l'auteur de cette machine destructive. Je voudrais que vous commandassiez l'armée et que vous tuassiez force Prussiens avec mon petit secret...

On fit probablement attendre le grand philosophe, qui voulait tant faire détruire ; car, l'année suivante, il écrit de nouveau au maréchal de Richelieu :

Aux *Délices*, 23 juin 1757.

Donnez-vous le plaisir, je vous en prie, de vous faire rendre compte par FLORIAN (Florian était alors officier aux dragons de Penthievre), de la machine dont je lui ai confié le dessin. Il l'a exécutée. Il est convaincu qu'avec 600 hommes et 600 chevaux, on détruirait en plaine une armée de 10.000 hommes.

Je lui dis mon secret au voyage qu'il fit aux *Délices* l'an passé. Il en parla à M. d'Argenson, qui fit, sur-le-champ, exécuter le modèle. Si cette invention est utile, comme je le crois, à qui peut-on la confier qu'à vous ?

Un homme à routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tirailerie et au train ordinaire, n'est pas votre fait. Il nous faut un homme d'imagination et de génie, et le voilà trouvé. Je sais très bien que ce n'est pas à moi de me mêler de la manière la plus commode de tuer des hommes. Je me confesse ridicule ; mais enfin, si un moine, avec du charbon, du soufre et du salpêtre, a changé l'art de la guerre dans tout ce vilain globe, pourquoi un barbouilleur de papier comme moi ne pourrait-il pas rendre quelque petit service incognito ?

... Je m'imagine que Florian vous a déjà communiqué cette nouvelle cuisine ; j'en ai parlé à un excellent officier, qui se meurt et qui ne sera

pas, par conséquent, à portée d'en faire usage. Il ne doute pas du succès ; il dit qu'il n'y a que 50 canons tirés bien juste qui puissent empêcher l'effet de ma petite drôlerie et qu'on n'a pas toujours 50 canons à la fois sous sa main dans une bataille.

Enfin, j'ai dans ma tête que 100.000 Romains et 100.000 Prussiens ne résisteraient pas.

Le malheur est que ma machine n'est bonne que pour une campagne et que le secret connu devient inutile ; mais quel plaisir de renverser à coup sûr ce qu'on rencontre dans une campagne !

Sérieusement, je crois que c'est la seule ressource contre les *Vandales victorieux*. Essayez, pour voir seulement, deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron. J'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. Le papier me manque ; ne vous moquez pas de moi ; ne voyez que mon tendre respect et mon zèle pour votre gloire, et non mon outrecuidance.

De nombreuses recherches ont été faites, dans le but de retrouver les traces de cette machine, mais la *Correspondance* de Voltaire autant que son *Dictionnaire* sont muets à ce sujet ; il n'en est question que dans les deux lettres que nous venons de citer.

Il est peut-être dommage que cette invention, comme tant d'autres, se soit perdue.

L. R.

Leur esprit. — Voulez-vous avoir un échantillon de la légèreté de leur esprit. Ecoutez cette anecdote.

Il y a quelque trente ans, le professeur MAREY visitait un laboratoire de physiologie allemand. Très frappé des dimensions anormales des grenouilles servant aux expériences, il s'en étonnait auprès du savant qui lui faisait accueil :

— C'est que, voyez-vous, répliqua le Germain en veine d'amabilité, en France vous avez de grands Marey et des petites grenouilles ; tandis qu'en Allemagne, nous avons des petits marais et des grandes grenouilles.

L'Alboche fut le seul à rire de sa lourde et peu spirituelle plaisanterie.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE
FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous tenons à la disposition de MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, qui voudront bien nous en faire la demande, les échantillons des produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt.

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Erséol Prunier

Glyco-phénique Déclat

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

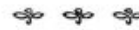
G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**" PHOSPHATINE
FALIÈRES**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C° (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

La prothèse de guerre.

(Son historique à travers les siècles.)

Nul ne sera surpris de trouver la mythologie en cette affaire... Mais déjà j'entends : « Avocat, passez au déluge ! » « Sans accepter sérieusement », pour employer les termes de l'un de mes devanciers (1), cette origine fabuleuse, je me permettrai de rappeler comment Cérès, ayant mangé un bras de Pélops, fils de Tantale, Jupiter ranima Pélops et lui mit un bras d'ivoire... Pour le surplus, voyez Virgile.

A la vérité, tout document sur cette période nébuleuse fait défaut ; il est permis cependant de supposer que l'ingéniosité de peuples dont la civilisation était aussi avancée que celle des Egyptiens, par exemple, a dû les porter à suppléer à une pareille mutilation.

HIPPOCRATE et ses commentateurs sont muets sur pareille matière. Peut-être considéraient-ils « ces moyens de prothèse comme dépendant plutôt de la mécanique que de l'art de guérir ».

PERCY (2), examinant des marbres antiques, aurait toutefois reconnu des soldats mutilés revenant de la guerre, porteurs de jambes de bois.

HÉRODOTE a laissé le souvenir d'Agésistrate, qui, fait prisonnier par les Spartiates, fut enchaîné au moyen d'un gros anneau qui lui enserrait la cheville. Il eut le courage de couper la partie de son pied maintenu et de se sauver à travers la muraille, dont il avait pu démolir une partie. « Plus tard, ce courageux soldat *se fit fabriquer un pied de bois* et reprit aussitôt la campagne contre les Lacédémoniens (3). »

A ces âges héroïques, les temps que nous vivons ont-ils à envier quelque chose ?... Un Lacédémonien, ayant subi l'amputation de la cuisse, sa mère lui adressa l'exhortation que nous dédions à toutes les mères françaises de nos glorieux mutilés : *Console-toi, mon fils, tu ne pourras faire un pas sans te souvenir de ce que tu as fait pour ton pays ...*

(1) Cf. *Essai sur les appareils prothétiques*, par F. MARTIN, 1850 (Bibliothèque du Dr CABANÈS).

(2) *Dictionnaire des sciences médicales*, tome XXVI.

(3) Ferdinand MARTIN, *loc. cit.*

CELSE, qui a jeté hardiment les bases de l'autoplastie, ARÉTÉE, GALIEN, PAUL D'ÉGINE, AÉTIUS, ORIBASE, RHASÈS, etc., ne font point la moindre allusion à notre sujet.

Bien des détails, au contraire, nous sont livrés par AMBROISE PARÉ. Dans la belle édition que notre sympathique confrère, le D^r NASS, a offerte à la *Société de Médecine de Paris*, nous avons pu trouver maintes descriptions des plus curieuses. Une réflexion s'impose : les appareils dont fait mention le Père de la chirurgie moderne sont déjà trop perfectionnés, trop complexes, pour être du premier jet, et nous permettent de légitimement conclure que, dès le treizième siècle, peut-être même le douzième, les appareils de prothèse existaient à coup sûr.

Sous la plume du maître chirurgien, nous trouvons, hélas ! une distinction que notre époque égalitaire n'est pas sur le point d'abolir. « Jambes des pauvres ! Jambes des riches » ! Modeste pilon et jambe articulée. Aucune différence sensible à signaler entre le pilon tel que le portaient les amputés du siège de Metz (1552), ou tel que le portent les amputés de la Marne (1915). Engainement du moignon, point d'appui sciatique, articulation du pied et du genou : tout y est, dans le principe du moins.

L'articulation du genou est commandée par une *gaschette*, qui tient le baston droit et ferme, de peur qu'il ne renverse. Evidemment, pénétrer dans les détails de l'appareil permettrait une critique trop facile. Point n'est là notre but. L'appareil, fort lourd, pesait 7 kilos en moyenne : en eût dit une armure des anciens chevaliers. Le cuissart, mi-partie cuivre, mi-partie cuir, rendait très difficile une bonne adhérence. L'amputé, chaussant son moignon comme une bottine, les chairs de remonter, la cicatrice tiraillée de se rouvrir fréquemment et de rendre intolérable le port de ces appareils.

Mais si nous consultons DIONIS (1), si précieux à feuilleter en ce temps de chirurgie de guerre, nous y lisons, au cours de sa 9^e démonstration, comment, en 1684, VON SOLINGEN pratiqua l'amputation sus-malléolaire. Ce chirurgien, ne dédaignant point l'art de « mécanique », avait imaginé une bottine, consistant en un pied de bois, qu'il fait tenir avec deux attelles d'acier, minces et polies, fermées sur les côtés de la jambe par des écrous. Ferdinand Martin constate que c'est là le premier exemple de bottine pour cas d'amputation sus-malléolaire.

Mais, alors que l'appareil de von Solingen prenait son point d'appui sous les tubérosités tibiales, celui que VERDUIN imagina, vers 1696, cherchait, au contraire, à emprisonner toute la cuisse et reliait, par des attelles articulées, au genou, le pied de bois au cuissart. Dès lors, peut-on dire, la prothèse du membre inférieur entrait dans une voie pratique.

Laissons pour un instant la prothèse du membre inférieur et

(1) DIONIS, *Cours d'opérations*, 7^e édition, 1763.

arrêtons-nous sur une figure fort curieuse, contemporaine de von Solingen et Verduin, et qui mérite vraiment de sortir de l'oubli.

Comme nous communiquions récemment au D^r Cabanès une citation de Dionis, concernant le Père Sébanien (1), au sujet de la prothèse du membre supérieur, le D^r Cabanès, avec son obligeance habituelle, voulut bien nous donner connaissance d'une note, tirée d'un manuscrit du P. Schnorr, jésuite (2), qui nous mit sur la voie de la découverte de notions nouvelles. Grâce à ce fil conducteur, nous fûmes amené à consulter les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (1729), et voici ce qu'ils nous révélèrent :

Sur la réputation du P. Sébastien TRUCHET, Carme lyonnais, M. Gunterfeld, gentilhomme suédois, vint à Paris lui redemander, pour ainsi dire, ses deux mains, qu'un coup de canon lui avait emportées : il ne lui restait que les deux moignons au-dessus du coude.

Il s'agissait de faire deux mains artificielles qui n'auraient pour principe de ces mouvements que celui de ces deux moignons, distribués par des fils à des doigts qui seraient flexibles. On assure que l'officier suédois fut envoyé au P. Sébastien par les plus habiles Anglais, peu accoutumés cependant à reconnaître aucune supériorité dans notre nation.

Une entreprise si difficile, et dont le succès ne pouvait être qu'une espèce de miracle, n'effraya pas du tout le P. Sébastien. Il alla même si loin qu'il osa exposer aux yeux de l'Académie et du public ses études, c'est-à-dire ses essais, ses tentatives et différents morceaux qui devaient entrer dans le dessein général.

Mais feu Monsieur l'interrompit, ayant eu besoin de lui pour le canal d'Orléans. En partant, il remit le tout entre les mains d'un mécanicien dont il connaissait le génie, M. du Quet... Celui-ci mit la main artificielle en état de se porter au chapeau de l'officier suédois, de l'ôter de dessus la tête et de l'y remettre, mais cet étranger ne put faire un assez long séjour à Paris et se résolut à une privation dont il avait pris, peu à peu, l'habitude... Après tout, cependant, on avait trouvé de nouveaux artifices et passé les bornes où l'on se croyait enfermé. Peut-être se trompera-t-on plutôt en se défiant trop de l'industrie humaine qu'en s'y fiant trop (3).

Tel est LE SEUL EXEMPLE de prothèse du membre supérieur que nous ayons vu relaté, dans les deux siècles qui nous ont immédiatement précédés.

(1) Ainsi est orthographié ce nom, dans la 7^e édition de Dionis, page 761, t. II, Suite du Cours d'opérations de chirurgie. — Voir *Chronique médicale*, avril 1916.

(2) Manuscrit raisonné sur les inventions de ce jour (1700) : *Bibliothèque du D^r CABANÈS*.

(3) *Eloge du R. P. Sébastien Truchet, Carme*. (Ac. des Sciences, 1729, pages 93 et suivantes.) Le P. S. T., Lyonnais, entra, dès 17 ans, au cabinet de M. de Servière, « un des hommes les plus célèbres de France » ; de là s'en vint au collège royal de la place Maubert. Très remarqué par Colbert, il fut confié à Mariotte, à 19 ans. Le Père T. possédait à fond la mécanique, la géométrie, l'hydraulique. Pour la cour, il inventa des *Pantomimes automatiques*, évoluant sur une scène dont les décors changeaient à un coup de sifflet et que le roi appela « son petit opéra ». (*Loc cit.*)

Le P. Truchet mourut en 1729. « Il préféra la contrainte et la pauvreté où il vivait, à une liberté et à des commodités qui eussent inquiété la délicatesse de sa conscience ».

Les guerres de Louis XV, les victoires de la Révolution, les fastes de l'Épopée impériale, devaient naturellement, en augmentant le nombre des mutilés, stimuler le zèle des chirurgiens. Aussi voyons-nous RAVATON, chirurgien de Landau ; GAVIN WILSON, WHITE, BRUNINGHAUSEN, de Strasbourg, étudier et exécuter, tour à tour, divers modèles.

Chose curieuse, ces chirurgiens ne profitèrent point du travail de Verduin et s'obstinèrent à ne donner à leur appareil qu'un appui tibial. Le moignon, en outre, vice rédhibitoire, appuyait sur l'appareil. Point n'est besoin de dire quelles douleurs étaient occasionnées de ce fait.

Il nous faut arriver à MILLE, d'Aix (1835), pour trouver enfin un type de jambe artificielle vraiment rationnelle, que Ferdinand Martin modifia vers 1850 et qui ne diffère pas, essentiellement, de ce qui se fait de nos jours.

Nous avons ouï dire — des auteurs l'ont écrit — que certains amputés montaient à cheval, dansaient, sautaient à la corde. Tout cela est possible et dépend *bien davantage de la longueur du moignon que de la valeur de l'appareil*. Le général X..., à Montauban, montait à cheval ; M^{lle} Y..., à Berck, ne manquait pas un quadrille ; Z..., à Bordeaux, sautait à la corde, au Jardin public. Des témoins, dignes de foi, nous ont assuré la véracité des exemples que nous venons de citer. *Ces faits ne sont qu'exceptions.*

Au bout de douze ou quinze mois, un amputé de la cuisse au tiers supérieur supportera son appareil toute une journée et pourra marcher plusieurs heures. [M. G..., amputé de 70, chasse une partie de son temps.] Cet amputé marche avec une boiterie légère ou même sans boiterie, mais il ne pourra monter à cheval, car il n'aura pas la pince ; il ne saurait ni sauter ni danser, deux actes qui exigent la présence de l'articulation libre des deux genoux ; mais un amputé de la cuisse au tiers inférieur, un amputé de la jambe avec *conservation fonctionnelle* de son genou, « gagneront de 50 à 75 0/0 de commodité ».

Pourquoi la prothèse actuelle ne fait-elle point de progrès ? Que les appareils soient en celluloïd, en cuir et bois, en bois des îles évidé, en cuir moulé, en bois et liège, à cuissart rigide ou souple, à double cuissart (une gaine rendant le moignon indépendant de l'appareil), les inventeurs et constructeurs, quelle que soit leur habileté, — et elle est très grande, — *ne tiennent pas assez compte de l'amputé et suivent une idée préconçue.*

Quand le moignon adhérera au cuissart, comme la main adhère au gant ; quand l'appareil sera suspendu, plaqué, moulé aux deux crêtes iliaques (la chose est facile), et au grand trochanter (côté amputé) ; quand le mutilé pourra s'asseoir sur quelque siège que ce soit et se relever sans que son moignon se soit déplacé (j'entends pour l'amputation au tiers supérieur), alors, mais alors seulement, on pourra parler de réels progrès en prothèse du membre inférieur.

Le problème de l'articulation du genou et du pied est suffisam-

ment résolu. La substitution du pilon à une petite jambe, pour un même cuissart, est un fait dès longtemps accompli. Restent les desiderata plus haut énoncés, et dont la réalisation est, quoi qu'on en puisse dire, encore à trouver. Nous souhaitons ardemment, pour nos mutilés de la grande guerre, que cette réalisation soit prochaine.

D^r R. MOLINÉRY (*de Barèges*).

Un hémostatique de vieille réputation : l'Eau de Rabel.

Hémostatique encore employé de nos jours (1), l'*Eau de Rabel* a fourni une carrière déjà longue. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur conter cette histoire. Nous en empruntons les éléments à DIONIS (2).

Un nommé RABEL, fort versé dans les sciences naturelles, fit proposer à Louis XIV et à son ministre Louvois une Eau styptique de sa composition, qui devait, affirmait-il, en arrêtant les hémorragies, sauver un grand nombre de blessés sur le champ de bataille. Louvois, à qui aucun détail n'échappait, voulut en avoir le cœur net.

Le ministre apprend que le chirurgien de l'Hôtel des Invalides doit pratiquer l'amputation de la cuisse sur un soldat blessé. DUCHÈNE, premier médecin des princes, est envoyé, ainsi que plusieurs autres notables médecins et chirurgiens. « On livra le malade à Rabel, qui avait préparé l'appareil à sa mode ; il appliqua son remède de la manière qu'il s'était proposé et fit tels bandages qu'il jugea nécessaires pour arrêter le sang ; mais à peine eut-il fini qu'on vit le sang percer toutes les bandes. Il fut obligé de défaire cet appareil pour en mettre un autre ; il doubla la dose de son Eau ; il fit de son mieux pour tamponner la partie ; mais le sang continuant toujours à s'échapper, le malade mourut entre ses mains et en présence de tous les assistants. On fit au Roy et à M. de Louvois le rapport de ce qui s'était passé et il fut défendu à Rabel, sous de rigoureuses peines, de se servir de son Eau. »

L'*Eau de Rabel*, chacun le sait, est un mélange d'alcool à 20° et d'acide sulfurique à 66°. Il est vraisemblable, en effet, qu'une hémorragie de la fémorale (ou de la crurale) ne puisse être arrêtée par un simple tamponnement de charpie, imbibée de ce mélange. Par contre, dans les hémoptysies, l'Eau de Rabel rend d'incontestables services.

D^r R. M.

(1) V. BOUCHARDAT, *Formulaire*, 33^e édit., p. 361 ; cf. G. LYON, *Clinique thérapeutique*, 3^e édit., p. 602.

(2) DIONIS, *Cours d'opérations de chirurgie*, 9^e démonstration, 7^e édition, page 760 (1763).

Informations et Échos de la Chronique

La pharmacie Mounet.

Sait-on que MOUNET-SULLY, le regretté tragédien, dont longtemps nous déplorerons la perte, était fils de pharmacien ?

La pharmacie Mounet a longtemps existé à Bergerac, pays natal de l'artiste, et il s'en fallut de peu que le futur doyen de la Comédie fût appelé à prendre la succession paternelle. Paul Mounet, le cadet de Sully, voulut bien consentir à faire ses études médicales, grâce à quoi fut laissée à son aîné la liberté de suivre la carrière qu'il devait si glorieusement illustrer.

Particularité curieuse : les Mounet étaient trois frères : le mieux doué des trois, Hélié, était pied-bot, et dut renoncer, en raison de cette infirmité, aux plus légitimes ambitions.

A quoi tiennent les destinées !

Le subconscient dans l'art.

Si ce mot, le « feu sacré », a jamais pu être appliqué au théâtre, c'est bien à MOUNET-SULLY. Mais, avec lui, sous l'inspiration il y avait la réflexion. Quarante ans de succès ne lui avaient pas enlevé ces généreuses inquiétudes, que connaissent seuls les passionnés de l'art. « Oh ! disait-il un jour, se heurter à cette impossibilité de se voir, de se juger soi-même, à la scène ! » Et il contait un rêve qu'il lui arrivait parfois de faire.

Il voyait son nom sur l'affiche d'*Hernani*. Dans la bizarrerie du rêve, il se promettait de ne pas manquer la représentation. Il entra dans le théâtre et se présentait au contrôle, avec le public.

— « Mais, lui disait le contrôleur, ce n'est pas par ici que vous entrez, quand vous jouez. — Peu importe ! » On lui donnait, non sans étonnement, la place qu'il demandait ; et il s'installait, subissant nerveusement l'impression de l'attente. Enfin le rideau se levait : il écoutait le commencement de la scène, puis *Hernani* — c'est-à-dire lui-même — paraissait. Alors, après quelques instants, il ne pouvait s'empêcher de s'écrier, sentant l'écart entre ses conceptions et l'interprétation : « Ce n'est pas vrai... Ce n'est pas lui ! » Cette exclamation provoquait un tumulte — et il se réveillait.

Paul GINISTY, de qui nous tenons l'anecdote, ajoute en manière de réflexion : « Il n'y a que les artistes supérieurs pour avoir ces superbes tourments et ces scrupules, en dépit des plus fidèles et des plus enthousiastes applaudissements. »

Cette hallucination ne serait-elle pas du domaine du subconscient ?

Le phylloxéra serait-il vaincu ?

Aurait-on trouvé le remède décisif contre le maudit insecte qui tant fait le désespoir de nos viticulteurs ? Il le semblerait, si nous en croyons l'écho qui nous revient d'Italie, par le canal du *Lyon médical*.

Or donc, d'après *Il Popolo romano*, dans un village de la province de Lecce, un paysan avait planté des tomates entre les rangées, dans une vigne phylloxérée. Il fit ceci simplement dans le but de tirer quelque profit du terrain, car les ceps gravement atteints de phylloxéra ne donnaient pas un raisin depuis longtemps. Peu après, lorsque les plants de tomates commencèrent à grandir, le paysan remarqua avec étonnement que les ceps de vigne repoussaient et offraient une vigueur qu'ils n'avaient pas les années précédentes.

Ne sachant comment expliquer le phénomène, l'idée lui vint d'arracher quelques pieds de tomate : il trouva dans les racines des milliers d'insectes morts. C'est dire que les plants de tomate constituent un remède sûr pour détruire le phylloxéra.

La science peut expliquer ainsi le fait : les tomates appartiennent à la famille des « Solanacées », qui contiennent de la « Solanine », substance vénéneuse, mortelle pour l'insecte dévastateur de la vigne.

Une commission de techniciens est en train d'étudier le phénomène, qui pourrait être le salut de la viticulture. Comme il n'est guère coûteux d'essayer le remède, il est à souhaiter que les agriculteurs l'expérimentent et nous communiquent leurs résultats.

L'animal anti-moustique.

Dans un attachant récit de voyage en Indo-Chine, M. Maurice RONDET-SAINT nous fait connaître cette curieuse particularité, qu'à Saïgon, « sur les murs intérieurs même des plus luxueuses résidences, par un contraste amusant, se promènent tranquillement des bandes de margouillats, de petits lézards avides de moustiques, et, pour cette raison, fort respectés..., sauf quand ils tombent du plafond sur la table, accident non exceptionnel ».

Touchante pensée.

En nous adressant le montant de son abonnement, un de nos distingués confrères américains, le D^r James A. SPALDING, nous envoie un chèque à « mettre au crédit des fonds pour les aveugles blessés de l'armée française ». Nous remercions bien vivement notre fidèle abonné de sa touchante pensée et nous nous empressons de nous acquitter de la généreuse mission dont il a bien voulu nous charger.

Vieux-Neuf Médical

La question de l'eau potable, au temps de Cyrus.

S'il est une mesure qui paraît bien constituer une innovation essentiellement moderne, c'est celle qui se résume dans la prescription fatidique : « Faites bouillir votre eau » ; et c'est même là un des principaux griefs de ceux qui accusent nos hygiénistes contemporains de compliquer l'existence. Aussi n'est-il peut-être pas inutile d'établir que cette pratique était déjà en usage à une époque très reculée ; qu'à l'aurore des temps historiques, Cyrus l'employait déjà, et nous n'hésitons pas à revendiquer en faveur de ce conquérant la priorité dans l'étude de la question si actuelle de l'eau potable pour les armées en campagne. Partant, en effet, contre les Assyriens, et marchant sur Babylone, Cyrus ne se contente pas de se pourvoir de vivres et de troupeaux de son pays : « il emporte, en outre, de l'eau du Choaspe, qui coule à Suse. L'eau de cette rivière seule, et non d'une autre, est servie à la table royale ; on la fait bouillir, et partout où va le roi, on la transporte en des vases d'argent, sur un convoi de chars à quatre roues attelés de mulets. » (*Histoire d'Hérodote*, traduction Giguët, Hachette et C^{ie}, 1907, I, CLXXXVIII, p. 73.)

Il est difficile de ne pas voir dans des pratiques aussi coordonnées, dans des précautions aussi minutieuses, une réelle notion du rôle de l'eau de boisson dans la propagation des maladies, et l'on ne peut qu'admirer les irréprochables précautions d'asepsie, que prenait le grand roi, pour s'assurer une eau potable absolument stérile.

Dans un passage précédent, Hérodote nous signale « le grand respect que les Perses ont pour les rivières : ils se gardent d'y uriner, d'y cracher, de s'y laver les mains, et ne permettent pas qu'on les souille », et ces renseignements ont pour nous d'autant plus de valeur, que l'auteur a soin de nous avertir qu'il s'agit de ce qu'il a vu et qu'il peut dire avec certitude. (*Id.*, p. 56.)

L'hygiène de l'eau a-t-elle très sensiblement progressé depuis une époque qui correspond à plus de cinq siècles avant notre ère, et ne serait-il pas encore utile de citer en exemple l'hygiène des Perses à bien des peuples modernes ?

Sans doute, l'observation leur avait fait voir le rôle de la pollution des eaux, dans certaines de ces épidémies d'origine hydrique dont l'Orient est resté le berceau, et l'expérience leur en a-t-elle indiqué la prophylaxie. Il ne semble pas, en tout cas, que les prescriptions religieuses, les pratiques rituelles, aient joué, dans le développement des précautions hygiéniques que nous venons de rapporter, un rôle appréciable, chez un peuple qui n'érigait ni statues, ni temples, ni autels, qui ne croyait pas que les dieux participent de la nature humaine, qui n'allumait pas de feu pour les sacrifices, qui ne faisait usage ni de libations, ni de flûtes, ni de bandelettes, ni d'orge sacrée.

D^r BRAILLON (*d'Amiens*).

L'inoculation en Franche-Comté, au XVIII^e siècle.

En 1732, s'installait à Besançon un chirurgien appartenant à une famille irlandaise, anoblie depuis le XIII^e siècle et qui comptait, parmi ses ancêtres, divers écuyers et baronnets, et un maire de Londres, dépouillé de cet office, en 1641, par les rebelles révoltés contre Charles I^{er}. Les armes de sa famille portaient une jambe coupée, parce qu'un de ses ancêtres avait perdu la jambe au service de son prince. Pour un chirurgien, il ne saurait y avoir d'armes plus parlantes !

Edouard Acron, tel est le nom de ce confrère britannique, était à Paris au commencement de l'année 1732, quand son ami Gibbon, de Besançon, le manda, pour le soigner d'une fistule ; il eut l'heureuse chance de l'en guérir, sans opération, ce qui lui valut tout de suite un renom de praticien habile dans toute la contrée bisontine. L'engouement de la haute société surtout pour le jeune chirurgien augmenta encore, quand celui-ci se décida à abjurer le protestantisme, pour embrasser la religion catholique ; une de ses jolies clientes lui avait fait trouver son chemin de Damas.

Acton, d'après son biographe dernier en date (1), avait été initié en Angleterre à des méthodes nouvelles, moins surannées que celles qui étaient en honneur dans nos Facultés de médecine. Le premier, il osa, en 1764, pratiquer l'inoculation à Besançon. Dans l'automne de cette année, il fit son premier essai sur une jeune fille de 18 ans, puis renouvela sa tentative sur plusieurs autres personnes ; l'opération réussit à merveille et Acton jouit, dans la province, d'une popularité plus considérable que jamais.

En 1765, un insuccès provoqua un revirement complet d'opinion ; mais si Acton en fut la victime, la pratique elle-même de l'inoculation n'en subit pas de discrédit, et de tous côtés furent créés, en Franche-Comté, des établissements, où les populations venaient en masse se faire inoculer.

Il reste donc à Edouard Acton le mérite d'avoir, en montrant l'efficacité de l'inoculation, préparé les voies aux vulgarisateurs de la vaccine et, à ce titre, sa mémoire mérite de ne pas tomber complètement dans l'oubli.

(1) *Le chirurgien anglais Edouard Acton et l'inoculation à Besançon au XVIII^e siècle*, par M. Georges GAZIER, conservateur de la bibliothèque de Besançon (extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 8^e série, t. VII, année 1912). Besançon, 87, Grande-Rue, 1910.

La Dioséine Prunier est un médicament donnant les meilleurs résultats contre les diverses manifestations de l'artériosclérose.

Echos de Partout

La haine chez les savants allemands — Un savant anglais, M. A. SHADWELL, écrit une lettre au *Times*, pour montrer que, d'une part, l'Angleterre n'a jamais méprisé la science allemande et que, d'autre part, les savants allemands ne lui en ont eu aucune reconnaissance. C'est ainsi que le professeur LENARD, qui enseigne la physique à l'Université de Heidelberg, a raconté lui-même comment, alors qu'il ne jouissait plus d'aucune autorité en Allemagne, il retrouva sa célébrité, grâce à un témoignage public qui lui fut rendu par la *Royal Society*. N'empêche qu'aujourd'hui il est de ceux qui attaquent avec le plus de violence tout ce qui est Anglais. Il ne rend pas même justice au passé. « Au diable, écrit-il, le respect pour les tombes de Shakespeare, de Newton et de Faraday. »

A vrai dire, poursuit le correspondant du *Times*, les intellectuels allemands sont les premiers responsables de l'immense orgueil du peuple allemand. En faisant trop de bruit autour des savants allemands, comme Koch et Ehrlich, les Anglais ont contribué à ce résultat. Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'ils accordent la palme de la chimie aux Allemands. Ceux-ci sont les premiers dans les applications industrielles de la chimie, ce qui est tout autre chose que d'y faire des découvertes, comme les Français.

(*Les Débats*, 3 janvier 1916.)

Distraction d'Allemand. — C'était, il y a quelques jours, le cinquantenaire de la mort de LENNÉ, architecte paysagiste, à qui Berlin doit son Thiergarten et Potsdam une partie de ses jardins. C'était un grand ami de Frédéric-Guillaume IV ; le roi lui avait offert une charmante villa dans la rue qui porte encore son nom et, de son vivant même, il avait placé son buste devant une des façades du Neues Palais. C'était aussi l'homme le plus distrait du monde. Un jour qu'il se promenait dans le parc de Potsdam, causant avec quelqu'un, son compagnon l'arrête devant ce buste et lui demande : « Qui est-ce ? » Lenné, tout à son discours, néglige de regarder et répond au hasard : « Voltaire. — Ah ! reprend l'autre, comme on voit bien, à ses yeux, que c'était une méchante canaille ! » Un dimanche, relevant d'une longue maladie, Lenné quêtait à la porte de sa paroisse, comme c'est l'usage à tour de rôle parmi les protestants. La reine passe et, voulant être aimable : *Nehmen Sie viel ein ?* demande-t-elle, ce qui veut dire, selon les circonstances : « La quête marche-t-elle ? » ou bien : « Que prenez-vous ? » Beaucoup moins occupé de ses fonctions de marguillier que de sa convalescence, Lenné répond : « Presque rien, Majesté ; seulement de l'eau de Sedlitz. »

(*Les Débats*, 26 janvier 1913.)

Leur " Kultur "

Comment ils opèrent.

Combien de fois — c'était avant la guerre — avons-nous entendu des médecins français — eh oui ! Français — vanter la dextérité des chirurgiens allemands, la supériorité des méthodes chirurgicales de nos voisins sur les nôtres ! Il faut en rabattre cependant, si nous en croyons ceux qui les ont vus à l'œuvre. Pour la chirurgie de guerre, notamment, leur infériorité est manifeste ; lisez plutôt la déposition d'un de nos confrères (1), qui fut récemment témoin de leurs... prouesses.

« Je fus affecté à la salle d'opérations et dès deux heures on se mit à l'ouvrage. Mon premier spectacle, je ne l'oublierai jamais, fut une opération pratiquée chez l'un de nos soldats : une amputation de cuisse. Je vis le chirurgien allemand inciser la peau, continuer sa section net jusqu'à l'os, scier ce dernier, lier les vaisseaux. De lambeaux, de retaille, de section osseuse plus haute que le bord musculaire de la plaie, il n'en fut pas question. Je ne sais comment je retins mon indignation, car j'étais persuadé que c'était sciemment que l'on sabotait la chirurgie la plus élémentaire, et que ce n'était que pour les nôtres qu'ils la pratiquaient ainsi.

« Mais, quelques minutes plus tard, c'était un des leurs qui était sous le chloroforme. Le couteau marcha avec la même méthode, le même automatisme, le même manque d'égards pour tout ce qu'à nous, nos maîtres s'étaient donné tant de peine à apprendre.

« Ni asepsie, ni même antiseptie bien conduite : de la teinture d'iode mise à tout hasard sur la région à opérer ; de plus, les instruments n'étaient même pas nettoyés, pour passer d'une opération à l'autre. On coupait, on détachait... la nature et le pus feraient le reste.

« Le bistouri ne chômait guère : on travaillait de 7 heures du matin à 10 et 11 heures du soir avec juste, comme repos, les deux heures des repas.

« Chaque fois qu'ils s'agissait d'un travail un peu délicat, c'était le tâtonnement et le hasard qui présidaient à l'opération. Je me rappelle une hémorragie, survenue chez un officier français qui avait une plaie à la fesse gauche. Le chirurgien incise, cherche, fouille, tâtonne, cherche encore, infecte la plaie de ses mains sales. Le temps passe, le sang gicle toujours. La fessière profonde donne abondamment ; il n'arrive qu'à la longue à appliquer la bonne pince. Le lendemain, le pauvre opéré succombait à l'anémie, ainsi qu'à l'infection.

(1) Fr. LÉONETTI, *Souvenirs de captivité* ; les épidémies dans les camps de prisonniers d'Allemagne : Gustrów, Langensalza, Cassel. Thèse de Paris, 1915.

« Ce cas si triste, combien de fois ne s'est-il pas produit ? Que de blessés sont morts, pour avoir été opérés dans des conditions de saleté désastreuses et par des mains inhabiles ! Je ne savais que penser ; j'essayai de m'informer ; j'avais affaire à un grand chirurgien de carrière, célèbre, élève de maîtres réputés et jouissant d'une grosse situation.

« Ma déception fut plus grande encore en apprenant ces détails. De fait, toute l'ambulance était à ses pieds ; nul n'aurait osé discuter les ordres du *Shtabsartz*.

« Les autres en savaient moins encore. Faire un pansement, y mettre beaucoup de gaze, de coton et une bande, sans seulement se rendre compte de la plaie : voilà ce que je leur ai vu faire toujours.

« Jamais je ne leur ai vu réduire une fracture, mais, au contraire, laisser la nature se charger de ce soin comme elle pourrait. Qui comptera les boiteux qui nous reviendront d'Allemagne avec des raccourcissements de 10 et 15 centimètres, alors qu'un appareil bien appliqué, en temps voulu, aurait dû donner de tout autres résultats ? Et ce sont les heureux, ceux qui auront résisté à l'infection ! Pourvu qu'il y ait une attelle, une bande, et que cela ait l'air d'avoir été soigné, que faut-il de plus ? Que de fois n'ai-je pas vu, sur le vieux pansement, en appliquer un autre, de façon à cacher le pus qui avait imbibé le précédent !...

« Le récit suivant m'a été fait par un de nos camarades, chirurgien de carrière, qui avait vu la chose à Namur : Un grand chirurgien allemand pratique une amputation de cuisse au tiers inférieur. Il taille peau, muscles jusqu'à l'os, applique ses ligatures, puis scie l'os à ras de la plaie. Il est tout étonné de voir que les bords ne se joignent pas. Patiemment, il fait une deuxième taille musculaire qui est, elle-même, insuffisante, et puis il faut encore faire les ligatures et couper l'os. Enfin, au bout de deux heures et demie de chloroforme, le pauvre patient se réveillait, sans que les bords de sa plaie fussent bien affrontés et avec un moignon bien misérable.

« Ces faits répétés, multipliés chaque jour, vus et constatés par nous-même et ceux de nos camarades qui ont été en captivité, ne nous laissent qu'une médiocre idée de l'habileté chirurgicale de nos ennemis.... »

Tout commentaire serait oiseux.

Comment ils se tiennent à table.

Ceci est un simple croquis, mais combien vigoureusement brossé ; il nous restitue, dans son réalisme grossier, la goinfrerie de ces soudards attablés.

Nous prenions nos repas en commun. La table était copieusement servie. Tous les mets étaient apportés à la fois ; je voyais leurs regards s'injecter de joie, en face des amoncellements de victuailles et de vins, des

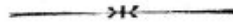
vins rouges seulement, car ce sont les seuls qu'ils aiment. Je les observai : je vis leur peau grasse, luisante, leur figure de reîtres tailladée par les « mensures » de la vie d'étudiant, leur appétit de bête vorace qui mange la tête dans l'assiette, vite, vite, avec gloutonnerie ; on n'entendait que le bruit des mâchoires. Puis, quand la faim eut été apaisée, commencèrent les conversations et les *prosit* avec les saluts de tête, d'un bout de table à l'autre (1)...

Empoisonneurs !!

Le *Moniteur médical* nous fait connaître, d'après la presse de Christiania, un nouveau crime à l'actif des Allemands, tellement odieux qu'on a peine à y croire.

On aurait découvert, dans la grande fabrique d'eaux minérales d'Adelweck, cent mille bouteilles d'eau dite de Farres, destinées à l'Angleterre, chargées d'une substance difficile à reconnaître, et qui aurait infailliblement empoisonné toute personne qui en aurait absorbé. Ce crime aurait été commis par des ouvriers allemands, employés à la mise en bouteilles.

Et dire que, devant tant de crimes accumulés, il y a encore des indifférents, des neutres !



L'esprit des blessés

Trop parler nuit.

Parlant au professeur LORDAT de l'un des plus graves coups de feu qu'il avait éprouvés, et dans lequel il avait eu une jambe fracassée, le général BERTHEZÈNE racontait que, gisant sur un vaste champ de bataille, il fut abordé par le célèbre LARREY en ces termes :

Général, votre blessure exige l'amputation de la cuisse ; je suis fâché de ne pouvoir vous rendre moi-même ce service, obligé que je suis de me transporter immédiatement auprès de l'Empereur.

Des soins convenables conservèrent, sans le soumettre au sacrifice conseillé par l'habile chirurgien, l'illustre général, qui répétait souvent : *Me couper la cuisse, quel service (2) !...*

(1) LÉONETTI, *Souvenirs de captivité*, loc. cit.

(2) Alexis ALQUIÉ, *Annales chimiques de Montpellier*, in-4^o, 1^{re} année, 10 avril 1853, p. 44 ; cité par Ch. RAVEL, *Malice, radesse, dureté de quelques hommes de l'art envers leurs malades*, p. 34.

6

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse médicale de guerre.

Nos lecteurs nous excuseront, si nous mettons de l'insistance à secouer l'inertie des retardataires ou des défailants ; mais, en vérité, les misères à soulager sont grandes, et nous sommes loin d'avoir accompli l'effort qu'elles réclament de notre solidarité.

Que ceux qui n'ont pas encore adressé leur obole se hâtent de l'envoyer ; quant aux autres, à ceux qui ont versé déjà leur souscription, qu'ils récidivent leur geste bienfaisant, soit sous forme d'une cotisation unique, soit par un versement mensuel.

Le montant des sommes reçues atteint, à l'heure actuelle, un peu plus de 400.000 francs. Il nous faut le million, nous l'aurons et le dépasserons, si chacun comprend et pratique son devoir.

Il suffit d'envoyer un mandat-carte à M. le Trésorier (sans indication de nom) de la « Caisse d'assistance médicale de guerre », 5, rue de Suresne, Paris, 8^e.

L'Institut prophylactique.

Des personnalités éminentes, telles que MM. ROUX, PAINLEVÉ, LANDOUZY, BIGOURDAN, BRIEUX, DERVILLÉ, EMILE CHAUTEMPS, etc., se sont groupées en une association, qui se propose de poursuivre l'extinction progressive de l'avarie, tant par le traitement direct des malades, que par des recherches scientifiques et par une action continue auprès des autorités administratives.

M. FRANCK JAY GOULD a déjà remis au comité fondateur un chèque de 250.000 francs.

Les malades sont reçus au siège de l'Institut, boulevard Arago, 60.

L'« Hémérothèque » des journaux.

Notre confrère en journalisme, Jean DESTREM, reprenant une idée émise et présentée par M. Henri MARTIN, bibliothécaire à l' Arsenal, a fait entrevoir, dans un récent rapport, comme un projet d'avenir, la création d'une « Hémérothèque », réunion en collections de tous les journaux. Il pense, avec raison, que de beaux portraits peints ou gravés, les bustes exécutés par de grands sculpteurs des journalistes notoires, orneraient dignement « la Maison de la Presse » et pourraient être, dès à présent, recueillis par les Associations.

L'Association des Secrétaires de rédaction, dans le but de créer un dépôt où seraient réunis les œuvres des journalistes, leurs portraits,

les archives rassemblées et données par les membres des Associations, convie dès à présent ses sociétaires à lui fournir les premiers éléments de ces archives de la presse, en lui faisant connaître, avec leurs collaborations présentes ou passées, la liste de leurs ouvrages, leurs titres ou fonctions, etc. ; ils sont priés, en conséquence, de remplir une feuille portant les indications ci-dessous, avec prière d'y joindre deux photographies : Nom et prénoms ; pseudonymes littéraires ; lieu et date de naissance ; titres et fonctions, antérieurs ou actuels ; distinctions honorifiques ; collaborations actuelles, avec leur date de début ; collaborations anciennes, avec leur date et leur durée ; nature de la collaboration ; associations de presse auxquelles on appartient ; travaux et ouvrages publiés ou en préparation ; date et signature.

Ecole française d'ambulancières.

Les cours de l'*Ecole française d'ambulancières et d'infirmières* comportent un enseignement théorique et pratique. Cet enseignement s'adresse à toute femme désireuse de compléter son instruction, par les connaissances relatives aux soins à donner aux blessés et aux malades. Les cours peuvent être suivis par toutes celles qui désirent profiter d'un enseignement destiné à fortifier les énergies et à soutenir les volontés.

Les élèves sont admises aux consultations du Dispensaire de rééducation et de psychothérapie, ainsi qu'aux consultations pour les maladies de l'appareil digestif, les mardis, jeudis, samedis, 49, rue Saint-André-des-Arts, à 10 heures.

Pour les heures et le programme détaillé des cours, s'adresser à l'Ecole française d'Ambulancières et d'Infirmières, les mardis, jeudis, samedis, de 10 heures à midi.

Cours d'électro-radiologie de guerre.

Le D^r FOVEAU DE COURMELLES a repris son cours libre d'Electrologie et de Radiologie médicales (24^e année), à la Faculté de Médecine de Paris (amphithéâtre Cruveilhier) le mercredi 3 mai 1916, à 6 heures du soir ; il le continue les mercredis suivants à la même heure.

Il traite cette année, comme l'an dernier, de l'Electro-Radiologie de guerre : les agents physiques, électricité, lumière, mouvement, rayons X, radium, dans le diagnostic et le traitement des blessures et affections de guerre.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les Cuirassiers électriques de M. de Seckendorff.

Voici une amusante histoire, que nous recueillons dans un magazine (1) qui puise d'ordinaire à des sources sérieuses ses informations. Nous la donnons sans autre garantie, mais à seule fin que l'on complète ou que l'on rectifie, s'il y a lieu, un récit qui doit pouvoir être facilement contrôlé.

Le Dr WINKLER, un savant dont la biographie n'existe dans aucun dictionnaire, professait en 1740 la physique à l'université de Leipzig. A cette époque, tout le monde s'occupait d'électricité. Le professeur avait donc suivi le mouvement général et même avait fait une découverte assez importante : alors que ses contemporains produisaient le fluide en frottant, soit avec les mains, soit avec un archet, des globes ou des cylindres en verre, il avait imaginé de provoquer le frottement à l'aide de coussins en cuir, enduits d'or massif, c'est-à-dire de bisulfure d'étain. Grâce à ce perfectionnement, il obtint des résultats inespérés. Mais il ne s'en tint pas là.

Dans le courant de l'année 1743, il s'adjoignit un tourneur sur bois, ouvrier très habile, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. De cette collaboration naquit une machine à plateau, fort peu différente de celle en usage actuellement, et dont l'apparition fut saluée avec un véritable enthousiasme par les populations allemandes. Bientôt une foule d'étrangers de marque, attirés par la curiosité, accoururent à Leipzig et assiégèrent le laboratoire de l'inventeur.

Au mois de mars 1744, le prince Charles de Lorraine qui, peu auparavant, avait épousé l'archiduchesse Marie-Anne, fille de l'empereur Charles VI, vint avec elle et s'empressa d'annoncer à Winkler que, « n'ayant aucune idée » de ses expériences, il désirait les voir. Une séance d'une longueur extraordinaire fut donc consacrée au jeune couple, et celui-ci, pour témoigner sa reconnaissance au professeur, lui fit hommage d'une superbe tabatière.

À quelque temps de là, ce dernier reçut la singulière épître que voici, et dont l'auteur se trouvait être M. le feld-maréchal comte de Seckendorff, commandant en chef des troupes impériales. Ce personnage, informé des prodiges qui s'accomplissaient à Leipzig, écrivait (mai 1744) :

... Je ne puis me donner le plaisir d'être le témoin oculaire de l'état flo-

(1) Cf. *Historia*, 5 janvier 1912, n° 51, p. 143 et suiv.

rissant où l'on assure que l'Académie se trouve surtout depuis quelques années, et de voir vos expériences électriques, que vous avez, dit-on, poussé aussi loin qu'elles peuvent l'avoir été partout ailleurs. . Expliquez-



M. DE SECKENDORFF.

(Collection du D^r Cabanès).

nous cela et informez-nous sur quoi roule cette découverte et d'où elle provient, car nous sommes ignorants en physique.

Le vieux maréchal, aussi réputé comme soldat que comme diplomate, était plus instruit que la plupart des nobles et des militaires de son temps et ne demandait qu'à accroître son bagage scientifique. La précédente lettre en est une preuve.

Quelle fut la réponse du professeur Winkler ? On ne sait ; mais à coup sûr, elle ne dut être ni très claire ni très intelligible, car, en juillet 1744, un sous-officier des cuirassiers de M. de Seckendorff vint trouver le savant physicien et lui remit un billet contenant ces mots :

Ayant 1.000 cavaliers cuirassés, munis, comme le porteur, d'armes offensives et défensives, auxquels on peut communiquer cette propriété, en quoi cela servira-t-il ou nuira-t-il ? Essayez toujours et informez-nous des résultats que vous aurez obtenus.

Sauf erreur, le brave maréchal songeait donc à transformer ce millier de cuirassiers en un même nombre de bouteilles de Leyde, agissant à la fois par l'arme blanche et la secousse électrique ?

Le professeur Winkler essaya-t-il de *charger* le messenger de M. de Seckendorff ? Les papiers relatifs à cette affaire ne le disent pas, mais il est probable que le sous-officier dut repartir à l'état *neutre*.

Sertorius et les gaz asphyxiants.

La science n'est jamais inutile : un érudit allemand — on ne les prend jamais sans vert — a trouvé dans PLUTARQUE la justification des gaz asphyxiants. C'est au chapitre XVII de la vie de Sertorius :

Sertorius, raconte l'historien, commanda à ses hommes de rassembler dix mottes d'une terre friable comme de la cendre et de les mettre en tas sur la colline qu'ils avaient devant eux ; les barbares s'en réjouirent, croyant qu'ils construisaient un rempart dans la crainte de leur offensive. Le travail dura toute la nuit ; après quoi, Sertorius ramena ses troupes dans le camp. A l'aube, une brise légère commença à faire voltiger les plus fines parcelles comme de la menue paille ; puis, quand le soleil fut levé, le vent du Nord souffla avec violence et la colline fut couverte de poussière. Les fantassins de Sertorius se mirent à piétiner le tas pour écraser les mottes, tandis que ses cavaliers, galopant à l'entour, dispersaient la poussière. Emportée par le vent, elle alla s'engouffrer dans les huttes des barbares, dont l'unique ouverture était tournée au sud, et bientôt les ennemis, à la fois aveuglés et étouffés, furent saisis d'une toux incoercible. Ils résistèrent deux jours, mais le troisième ils se rendirent à Sertorius, dont ils augmentèrent la puissance et la gloire ; le succès que ce général n'avait pu obtenir par les armes, son habileté et son astuce le lui avaient donné.

Ce rappel historique est fort ingénieux ; mais Sertorius n'employait que la poudre sternutatoire, qui met l'ennemi hors de combat, sans lui infliger de cruelles et inutiles blessures. Sertorius luttait contre des barbares ; il n'en était pas un.

Il respectait d'avance les conventions de la Haye (1).

(1) Cf. les *Débats*, 26 janvier 1916.

*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

**NEUROSINE
PRUNIER**

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, Rue de la Tacherie, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Médecins alcoolistes et anti-alcoolistes. — Depuis la guerre surtout, la campagne se poursuit, plus ardente que jamais, contre l'alcool, sous quelque forme qu'il se présente ; et je doute fort qu'il se trouve aujourd'hui un médecin qui n'y participe pas.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Que de fois, et à une époque relativement assez récente, l'alcool fut prescrit par le corps médical *intus et extra* ! Faut-il rappeler la vogue dont jouit si longtemps la fameuse *potion de Todd* ?

Bien mieux, on vit (mais ici nous parlons d'un autre âge et d'un autre pays), on vit des médecins, et non des moindres, expérimenter *intissime* les propriétés de l'alcool. Citons, comme exemple, FORDYCE, le célèbre docteur anglais du xviii^e siècle.

Il avait pris, dès sa jeunesse, l'habitude et le goût de l'ingestion alcoolique après son dîner, et les conserva jusque dans un âge très avancé. Il les conciliait même fort bien avec les exigences de ses cours publics de matière médicale et de médecine clinique et pratique. Ainsi disait-il à ses élèves :

Je traite des maladies aiguës dans mes leçons du matin, car nous en savons quelque chose, tandis que je réserve le peu que j'ai à vous dire sur les affections chroniques pour celles du soir, attendu que les méprises que je pourrais commettre, par suite d'une dose trop forte de punch, ne tireraient pas à conséquence, vu notre extrême ignorance à ce sujet.

Mais revenons à des temps plus modernes et à des méthodes moins fantaisistes. L'alcool, en certains cas, peut-il être considéré comme le meilleur ou le pire des médicaments, suivant la formule dont le bon Esope réservait l'application à la langue ? Et ne serait-il pas intéressant de connaître, abstraction faite, bien entendu, du cas Fordyce, les médecins que nous appellerons les uns *alcoolistes* et les autres, *anti alcoolistes* ?

D'E.

La littérature d'après la guerre. — Les journaux ont agité la question de savoir quel genre de littérature suivra notre terrible guerre. Si j'en crois DIDEROT (*De la poésie dramatique*, XVIII), c'est lorsque la fureur de la guerre arme les hommes et que le sang coule à grands flots sur la terre, que le laurier d'Apollon s'agite et verdit. On verra naître les poètes « après les temps de désastres et de grands malheurs, lorsque les peuples harassés commenceront à respirer ».

Je crois également à l'éclosion d'une littérature gaie, contraste obligatoire au cauchemar de tristesses qui aura pris fin.

N'est-ce pas l'avis de maints lecteurs de la *Chronique* ?

D^r E. MONIN.

Réponses

Médecins rentrés dans le rang (XXIII, 106). — Vous parlez, dans la *Chronique* du 1^{er} avril, du D^r BELMONT. J'ai ouï dire que DROUARD serait aussi officier combattant, avec de belles citations.

Sous toutes réserves : je n'ai pu contrôler ; mais, à Paris, à son domicile, ce serait facile à savoir. Il s'agit de Drouard, l'épéiste, 215 bis, boulevard Voltaire, si ma mémoire est fidèle. Je l'ai connu provisoire à Tenon.

D^r REY,

Médecin-major, chirurgien de l'Hôpital n° 1, Montpellier.

L'infirmité de Guillaume II (XXII ; XXIII, 117). — Je complète les renseignements de mon fils, D. CALDINE, qui écrit sous ce pseudonyme.

Je n'ai jamais parlé à mon père, le D^r Eugène CHARPENTIER, de l'accident du prince Frédéric. La conversation n'est pas tombée sur ce sujet, mais voici ce que je puis affirmer : « Une sage-femme de Meaux, M^{me} J., a été mandée, pour se rendre dans un château des environs. Elle a consenti à se laisser bander les yeux, pour faire le trajet. Elle a fait un accouchement d'une enfant syphilitique ; elle s'est infectée par la même occasion, ne s'en est jamais bien guérie. Elle a été royalement payée de son opération ; puis, l'opération terminée, les yeux ont été bandés de nouveau et elle a été reconduite à son domicile. »

La sage-femme m'a raconté bien souvent cette histoire, sans variation. Elle m'a paru sincère, dépourvue d'imagination. C'était une petite bourgeoise, mariée avec un ouvrier d'usine.

Je vous livre le fait, qui peut vous intéresser.

Les renseignements fournis par mon père à son petit-fils concordent très bien avec mon histoire, qui m'a été racontée avec une apparence de sincérité, et qui concordait avec les allures de la sage-femme, femme très simple, nullement romanesque, très terre à terre.

D^r CHARPENTIER.

Je dois ajouter que cette dame J. a propagé la fièvre puerpérale, il y a quelque trente ans : une vingtaine de femmes ont succombé. Mon père et mon grand-père, tous deux médecins, vivaient encore ; c'était avant les travaux de Pasteur, j'avais la conviction que la fièvre puerpérale était une affection contagieuse. J'avais conseillé de cesser momentanément sa clientèle à la susdite sage-femme, pour la reprendre un mois plus tard. *Invidia medicorum pessima* : elle alla demander conseil à un de mes confrères, qui fut d'un avis opposé. Résultat : une vingtaine au moins de décès. Sa syphilis était, je crois, pour quelque chose dans la propagation de la fièvre puerpérale : plus tard, la même sage-femme fut atteinte d'ozène.

— Dans un récent numéro de la *Chronique*, page 117, votre collaborateur D. CALDINE écrivait les lignes suivantes :

Guillaume avait 10 ans, quand son père contracta la syphilis. Je me souviens que mon grand-père, le Dr Eugène Charpentier, m'a raconté que Frédéric, alors Kronprinz, avait contracté la v... pendant la guerre de 1870 au château de M..., dans les environs de Meaux. Ce château (dont le nom m'échappe) appartenait à M. D., banquier à Meaux. Une petite femme de chambre dudit château se vantait, paraît-il, d'être l'authoress du délit... Je vous livre, en tous cas, ce renseignement, sans aucune autre garantie que celle de ma mémoire...

Laissez-moi vous dire, à ce propos, que si la petite femme de chambre du château meldois s'est vantée d'avoir fait un cadeau quelconque à ce pauvre Kronprinz, il ne pouvait guère s'agir alors que d'une vulgaire blennorrhagie : il ne s'agissait certainement pas de la syphilis, pour cette bonne et unique raison qu'au moment de la guerre de 1870, Frédéric était déjà avarié depuis plusieurs années.

D'après toutes les chroniques et d'après tous les documents se rapportant à cette question, c'est en effet en Egypte, où il s'était rendu comme représentant officiel aux fêtes données pour l'inauguration du canal de Suez, que le père du Kaiser avait contracté la syphilis.

Quant à l'authoress du délit, ce ne fut pas une petite femme de chambre française, mais bien une jolie et élégante étrangère, très répandue alors dans le demi monde cosmopolite du Caire, et qui aurait mystérieusement disparu, après avoir joué le rôle que l'on sait dans la vie si triste et si tragique du malheureux Kronprinz Frédéric.

Dr Paul MARMION.

Rabelais, prophète de l'aviation (XXII, 368). — La prédiction de l'aérostat par le marquis d'Argenson est très curieuse, en effet ; émanant d'un administrateur, elle se complète de la prédiction d'un secrétaire d'Etat à l'aviation.

Mais si le vieux confrère, dont je vais ci-dessous vous communiquer la prédiction, n'a pas prévu les conséquences administratives, le savant du moins qu'il était a prévu le côté scientifique de l'aérotation.

Les dieux Olympiques ont en pareil effroi dict : Pantagruel nous ha mis en pensement nouveau et tédieux, plus qu'onques ne feirent les Aloïdes par l'usage et vertus de son herbe. Il sera de brief marié : de sa femme aura enfants. A ceste destinée ne povons-nous contrevenir : car elle est passée par les mains et fuseaux des sœurs fatales, filles de nécessité. Par ses enfants, peult estre, sera inventée herbe de semblable énergie, moyennant laquelle pourront les humains visiter les sources des grêles, les bondes des pluies, et l'officine des fouldres. Pourront envahir les régions de la lune, entrer le territoire des signes Célestes, et là prendre logis, les uns à l'Aigle d'or, les

aultres au Mouton, les aultres à la Couronne, les aultres à la Harpe, les aultres au Lion d'Argent ; s'asseoir à table avec nous, et nos Déeses prendre à femmes, qui sont les seuls moyens d'être déifiés.

Enfin ont mis le remède d'y obvier en délibération et conseil.

Pantagruel, chapitre LI.

A cette citation j'ajouterai celle-ci, qui n'est peut-être pas très nette, mais qui fait penser à la montgolfière.

Au chapitre précédent, RABELAIS, donnant des explications sur la préparation du Pantagruélium, c'est-à-dire du chanvre, dit que « l'on sépare les fibres de la partie ligneuse laquelle est inutile, fors qu'à faire flambe lumineuse, allumer le feu, et pour l'esbat des petits enfants enfler des vessies de porc ».

Excusez-moi, mon cher confrère, mais j'ai cru devoir défendre, dans votre si intéressante *Chronique médicale*, ces droits à la priorité qu'a, sur le marquis d'Argenson, notre vieux et toujours si sympathique confrère Rabelais.

D^r WILLETTE.

Les statues-fétiches (XXII, 323). — A propos des clous fichés dans la statue de Hindenburg à Berlin, il existe aussi en France, à Saint-Efflem, près Ploumanach, non loin de Lannion, sur le bord de la mer, une statue de la Madone, statue-fétiche, où les jeunes filles à marier de la région vont piquer une épingle. Si l'épingle reste au bout de quelques mois, malgré les marées qui submergent la statue, la jeune fille se marie dans l'année. J'ai rendu visite à cette statue ; j'ai fait ce pèlerinage, il y a 23 ans, avec Ary Renan, le fils de Renan.

Même statue-fétiche à Lyons-la-Forêt (Eure), à 22 kilomètres de Rouen, station bien connue des étrangers et Parisiens.

HENRI FAUVEL.

L'étymologie du mot « boche » (XXII, 298). — D'après un professeur d'histoire, M. Théodore JORAN, le mot « boche » signifierait abcès répugnant (*sic*). On lit, en effet, dans LITTRÉ, au mot *bosse* : « *Ulcère, tumeur pestilentielle* : en vieux picard, BOCHE ; en normand, BOSCHE ; en bas-breton, *bos, bosen.* »

Le mot dérive, évidemment, du bas-latin *bocia, bocium*, qui se rattache lui-même au latin *bucca*, bouche.

L. R.

L'enfant du barbare (XXII, 376). — On nous avait déjà rapporté que, dans les régions envahies, les Allemands s'emparaient des enfants nés de la conjonction violente d'un des leurs avec une malheureuse soumise à leur brutalité ; mais voici un fait concret, qui nous est garanti par le grand journal russe, la *Novoie Wremya*.

Le général-gouverneur de Varsovie, von BOESLER, vient de publier un arrêté ainsi conçu :

Un grand nombre de femmes de la population locale adressent aux auto-

rités allemandes des demandes de secours, pour la nourriture et l'entretien des enfants qu'elles ont eus des soldats allemands.

Il est impossible, pour chaque cas isolé, de reconnaître l'exactitude de ces déclarations. C'est pourquoi, dans l'intérêt des mères, je leur propose d'envoyer les enfants qu'elles ont eus de soldats allemands en Allemagne, où ils recevront éducation et instruction.

Les enfants ne seront envoyés en Allemagne qu'avec le consentement de leur mère. Les femmes, qui accepteront d'envoyer leurs enfants en Allemagne, recevront 160 marks pour un garçon et 100 marks pour une fille. Celles qui ne voudront pas s'en séparer ne recevront aucun secours.

Nos ennemis préparent déjà la classe 1936 et par quels moyens !
R.

La contagiosité de la phthisie (XXIII, 17). — Voilà longtemps que je lis, non sans une pénible surprise, ici ou là, à propos de la contagiosité de la phthisie, l'équivalent de cette phrase de Landouzy :

L'Europe méridionale vivait donc seule dans la crainte de la contagion tuberculeuse, que lui avait inculquée la médecine d'observation. L'Ecole de Paris comme les pays du Nord ne s'éveilleront à l'idée de la phthisie contagieuse qu'au surlendemain des expériences de Villemin, incomprises pour venir trop tôt en 1865 (*Chronique médicale*, n° 1, 1916.)

Affirmer que le Midi seul était contagioniste dans les temps passés me semble une erreur manifeste, pour le XVII^e siècle tout au moins.

Voici la preuve. Aux pages 527 et 528 du livre de SYLVIVS DELEBOE (1614-1665), je relève ces deux alinéas, trop intéressants pour que je ne me permette de les traduire :

LXIX. — Atque hæc fuerunt Ulceris in Pulmonibus ad Phthisin excitandam requiriti causæ antecedentes. Præter quos contagii quoque apud auctores medicos mentio quatenus exspiratus a Phthisis aër, ore, naribusque proprius admotis excipitur et inspiratur; a quo miasmata foetida et Aeria continente alii, consanguinei præsertim, afficiantur, inficiantur, et tandem in morbum similem, phthisin prolabantur.

LXX. — Et certi, si quis experientiam consulat et accurate observet, quæ adstantibus et consanguineis tenerioribus ac junioribus contingere soleant, comperiet id esse verum; quocirca merito adhortantur et monent adstantes tales et imprimis consanguineos medici, ut ab exspirato Phthisicorum halitu sibi sedulo caveant, etc. (Francisci DELEBOE SYLVII, *Medicinæ Practicæ in Academia Lugduno-Batava professoris, Opera medica*, Genevæ, MDCLXXXI.)

Il est possible que la notion de contagion fût plus répandue dans le Midi; cependant, il n'est guère admissible que le professeur de Leyde n'ait pas édifié ses auditeurs sur ses croyances et sur ses doutes; il n'est guère admissible non plus, que ces auditeurs n'aient pas diffusé et disséminé, dans les pays où ils exerçaient, les leçons de leur professeur.

D^r AL. VINACHE.

La prétendue science allemande (XXII, 290). — Dans le *Manuel pour la santé*, de 1902, édité par F.-V. RASPAIL, un de nos confrères, mobilisés, a relevé les lignes suivantes, qui n'ont jamais été plus d'actualité qu'en ce moment, et qui confirment pleinement ce qu'établissait magistralement, dans un de nos précédents numéros, le professeur R. BLANCHARD :

A un sentiment d'indignation, écrivait alors le fils de Raspail, s'est joint une impression de honte pour notre patrie, lorsque, dans le courant d'octobre 1901, nous avons lu le compte rendu de la célébration, à Berlin, du 80^e anniversaire du professeur VIRCHOW, compte rendu dans lequel nous copions ces lignes :

« M. CORNIL a pris la parole, au nom de la France. Au milieu de nombreux applaudissements, il a rappelé la création, par M. Virchow, de la théorie cellulaire. Des applaudissements enthousiastes ont accueilli son discours. »

Ah ! certes, l'enthousiasme ne pouvait manquer d'être grand, devant ce spectacle d'un Français dépouillant un Français de cette belle conception au profit d'un Allemand !

Nous n'avons pas à juger ici la valeur du savant Virchow, en ce qui concerne les travaux scientifiques qui lui sont propres et qui lui ont valu les légitimes hommages du monde savant, mais nous avons le droit de lui enlever un titre à la gloire qu'il n'a acquis que par un plagiat.

Virchow avait sept ans lorsque, en 1827, dans un *Mémoire sur les tissus organiques*, Raspail démontrait que la cellule est l'élément primordial de tout système organique. Et, pour donner toute sa portée à cette découverte, qui devait ouvrir des horizons si nouveaux et si lumineux à la physiologie, il s'écriait : « Donnez-moi une cellule douée de sa vitalité, et je vous reconstituerais le monde organisé. »

F.-V. Raspail avait jeté les premières bases de la théorie cellulaire dans le mémoire qu'il présenta, en 1824, à l'Académie des sciences, sur la *Formation de l'embryon dans les graminées*, et, l'année suivante, dans son beau travail sur la *Constitution de la fécula*.

Il n'est pas possible que M. le sénateur Cornil, en sa qualité de professeur à la Faculté de médecine de Paris, ait ignoré que deux hommes de justice, deux savants illustres, les professeurs ROUX et BROCA, ont proclamé dans leurs ouvrages que la priorité de la théorie cellulaire doit être restituée à F.-V. Raspail.

Déjà, avant eux, en 1854, en pleine Faculté, dans un concours d'agrégation, le Dr DUPRÉ, professeur libre d'anatomie descriptive et de médecine opératoire, avait fait justice de cette flagrante spoliation, en s'écriant avec la fougue oratoire qui lui était propre : « La cellule, Messieurs, est française ; elle appartient à Raspail. »

Espérons qu'à l'avenir, nous nous montrerons un peu plus soucieux de rendre aux Français ce qui n'appartient pas aux Germains.

L. R.

Cuirasses providentielles (XXII, 347). — Simple fait rapporté en hâte et dont peuvent témoigner deux aides-majors, l'un de 1^{re} cl., T... des... P..., et l'autre de 2^e cl., L..., qui m'assistaient à l'hôpital n^o**, à C... de... L...

Au mois de septembre 1914, un homme fut évacué blessé, pour plusieurs plaies en séton des membres inférieurs. En se déshabillant, l'homme s'aperçut que sa montre, placée dans la poche gauche d'un gilet qu'il portait sous sa capote, était brisée. Toutes les pièces du mouvement étaient en miettes et répandues, pèle-mêle, dans la poche. La montre, de gros volume, était en argent et enveloppée dans un boîtier en celluloïd. Ce boîtier était éclaté, le premier boîtier argent transpercé, une balle de schrapnell s'était arrêtée sur le deuxième boîtier-argent intérieur, qui était enfoncé, bosselé et non percé. Sous le choc, le mouvement et le verre étaient brisés en morceaux.

Médecin-major Georges PETIT.

— LE CATT, secrétaire de Frédéric II, pendant les dernières années de la vie de ce prince, avait en sa possession une petite boîte d'or qui, placée dans le gousset du roi, avait été aplatie par une balle à la bataille de Zorndorf, et l'avait préservé d'une blessure à la cuisse. (*Vie de Frédéric II*, par lord DOVER, II, 211.)

L. R.

L'odeur des Allemands (XXII, 211, 317). — Certes, nul Alsacien ne contredira le D^r BÉRILLON, écrivent les deux vaillants patriotes J. et F. RÉGAMEY, dans le journal *l'Ambulance*, lorsqu'il parle de l'odeur détestable et persistante qu'exhale l'Allemand.

Qui donc sur la terre annexée n'a respiré ces relents composites ? Qui ne s'est bouché le nez au passage d'un régiment dans la rue ou même sur une route bien aérée, en pleine campagne ? Qui n'a souffert de l'atmosphère empestée de certains bureaux de l'Administration, où étaient réunis plusieurs employés teutons ?

De jeunes Alsaciens, obligés de servir dans l'armée allemande, nous disaient qu'ils avaient l'habitude de donner régulièrement quelque argent à leurs camarades germaniques, pour acheter ainsi le droit de marcher dans le rang extérieur de la compagnie ; car, lorsqu'ils étaient complètement encadrés d'Allemands, ils se trouvaient suffoqués par leur odeur.

Dans le langage populaire alsacien, qui n'a point coutume de mâcher les mots, l'expression *Stenkpreisse* (Prussiens puants) est courante et sert de thème à de multiples variations, qu'on nous en voudrait de citer, car la verdeur du dialecte alsacien brave souvent l'honnêteté.

Le D^r Bérillon a remarqué que la bromidrose augmente d'intensité chez les sujets soumis à des états émotifs divers, tels que la peur, la colère, l'humiliation, la jalousie. Ils ressemblent en cela au renard, au putois et autres animaux de proie, dont la mauvaise odeur est notoire, et l'on ne croit pas si bien dire quand on les traite de « bêtes puantes ».

Mais alors, si ces diverses passions développent encore la fétidité

germanique, à quelles épreuves sera soumis l'odorat de nos armées quand elles pénétreront au cœur de l'Allemagne vaincue ? La peur, la colère et l'humiliation y seront à leur paroxysme.

Et que sera-ce dans les palais impériaux ? Car ces savants ne respectent rien : le Dr Bérillon nous apprend que la famille des Hohenzollern n'est nullement exempte de l'infirmité nationale. La garde qui veille aux barrières de Potsdam n'en défend point le roi : Guillaume en est particulièrement affligé. On se rappelle peut-être que sa grand'mère, l'impératrice Augusta, née princesse de Saxe-Weimar et femme de l'inoubliable grand-père, exhalait, dans les dernières années de sa vie, une odeur tellement nauséabonde, que ses dames d'honneur ne pouvaient rester plus de deux heures de suite auprès d'elle, et devaient se relayer sous peine de s'évanouir.

Le Dr Bérillon estime que cette odeur *sui generis* fut dévolue à nos ennemis par la prévoyante nature, pour mettre en garde contre eux les autres peuples ; car, « au point de vue de la défense de la race, l'odorat est encore la sentinelle la plus vigilante. Il ne supporte rien, alors que l'ouïe et la vue sont trop portés à se laisser subordonner et illusionner ».

Dans la lutte d'après guerre, que nous devons mener avec autant de vigueur que la campagne actuelle, faisons donc appel à cette sentinelle vigilante, pour nous dénoncer l'intrus germanique, qui certainement tentera de reprendre l'invasion pacifique, après avoir manqué l'invasion armée.

Jeanne et Frédéric RÉGAMEY.

L'identification des cadavres (XXII, 138). — Pour l'identification parfois possible des cadavres, voulez-vous me permettre de rappeler mes communications à l'Institut, de mai 1897 et octobre 1911, lors des catastrophes du Bazar de la charité et du vaisseau *Liberté* ? Les os et les dents, vus aux rayons X, révèlent des anomalies, aurifications, traces de fractures, déviations, qui peuvent aider à l'identification des cadavres, par les familles connaissant ces déformations. (V. *La Presse dentaire*, août 1913.)

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

Y a-t-il des femmes culs-de-jatte ? (XXIII, 116). — Plus favorisé que M. le Dr Weiller, j'ai pu voir, pendant mon adolescence, alors que mes parents habitaient la rue de Lille, une femme cul-de-jatte. La tête toujours couverte d'une « marmotte », je me la rappelle très bien ; elle pouvait avoir à cette époque quarante cinq ans ; elle était brune de cheveux et de peau, sa lèvre supérieure était légèrement duvetée et son buste, assez étroit, était très long. Elle vendait de la mercerie, étalée sur une planchette suspendue à son cou, autour duquel étaient enroulés des écheveaux de fil ; je crois surtout qu'elle vivait de la charité publique. Souvent, en revenant de l'institution Hortus, « je la rencontrais rue du Bac »... absolument comme cela se chantait, à l'époque, dans le *Brésilien*, au Palais-Royal.

Que tout cela est donc loin, et néanmoins encore très près de ma mémoire !
H. BENJAMIN, de l'Académie de médecine.

— Y a-t-il des femmes culs-de jatte ? Assurément oui.

Je me rappelle un brave homme de libraire, très coureur en dépit (ou peut-être même à cause) de ses occupations sédentaires ; sa femme, Alsacienne, lui faisait un jour devant moi les plus amers reproches sur sa conduite, avec le pur accent de son pays : « Tu es un dépoché ; je t'ai même vu avec une cul-de-jatte ! » Elle en avait donc vu réellement ?

Je me souviens également d'un voisin, feu le D^r CHAZARAIN, qui, en Afrique, à Saint-Louis, avait eu l'occasion de soigner pas mal d'avarés : la plupart d'entre eux avaient été contaminés par une *négresse cul-de-jatte* ! Le docteur m'affirmait que les succès, lesquels malheureusement n'étaient pas sans lendemain, de cette hétaïre sénégalienne, ne se comptaient plus.

Il faut avouer que la perversion masculine a des fantaisies véritablement déconcertantes : demi-vierges, passe encore ; mais des demi-femmes !...
Jean FUGAIRON.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

PIOUFFLE (D^r H.). — *Les intoxiqués aux armées*, conférence faite à Paris, sous la présidence de M^{me} la Générale Joffre, au profit de la Société des amis des soldats aveugles. A. Maloine et fils, Paris, 1915.

BABIN (Gustave). — *La Bataille de la Marne* (6-12 septembre 1914) : esquisse d'un tableau d'ensemble : avec 9 cartes. Paris, Plon, 1915. Prix : 2 fr.

LEULLIER (D^r). — *Dossier mécano-thérapique pour l'emploi de l'Arthro-Tracteur-Mobilisateur*. Collaboration technique du commandant PASCAL et du soldat BROUETTE.

G.-M. DEBOVE. — *Marcellin Berthelot*, éloge prononcé à l'Académie de médecine, dans la séance annuelle du 14 décembre 1915. Paris, Masson et C^{ie}, 1915.

PELLAT (Solange). — *Petits jeux pour nos blessés*. Paris, Delagrave.

MANHEIMER-GOMMÈS (D^r). — *Médecins et expertises en écriture*. Paris, Maloine, 1914.

MANHEIMER-GOMMÈS (D^r). — *Principes de graphopathologie*. Paris, Maloine, 1914.

MANHEIMER-GOMMÈS (D^r). — *Les écrits dans les états mélancoliques*. Paris, Basset et C^{ie}.

F. COSTE. — *Du symptôme à la maladie* (2^e édition). A. Maloine et fils, Paris, 1915.

Dott. D. GIORDANO. — *Ambrogio Pare ugonotto* (Estratto dalla

Rivista di Storia critica della scienze Mediche et Naturali, anno IV, n° 5, Settembre-Ottobre 1915). — Id., *Riflessioni sopra una lettera nella quale Guido Patin racconta avergli il Senato offerto un posto di Medico a Venezia* (Venezia, premiate officine grafiche di Carlo Ferrari, 1915) et *Atti del Reale Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, 1914-1915.

BRIAND (D^r Marcel). — *Les Fagueurs à l'armée ; les Toxicomanes et la mobilisation ; les Comitiaux à l'armée* (*Bulletin de la Société de médecine légale de France*, novembre 1914 ; février et juillet 1915).

B. LYONNET. — *Une monstruosité médicale des Allemands*. Lyon, Association typographique 1915 (Extrait du *Lyon médical*, décembre 1915).

FRANC (Léon). — *Chants devant le Barbare*. Paris, Edouard Sansot, 1915.

MOLINÉRY (D^r Raymond). — *Syphilis et nutrition sulfurée*. Paris, A. Maloine, 1915.

LARRIERU (D^r P.-J.). — Allocution, prononcée le 25 novembre 1915 à la 361^e réunion de l'*Actualité médicale*. Angers, A. Burdin et C^{ie}, 1915.

MURET (Maurice). — *L'Orgueil allemand, psychologie d'une crise*. Paris, Payot et C^{ie}, 1915.

MAIRET (D^r). — *L'Ame allemande*. Imprimerie Roumégous, Montpellier.

A. GASCARD. — *La Naissance au moyen âge*. Paris, Ernest Leroux, 1915 (Extrait de la *Revue archéologique*).

RICARDO JORGE, prof. da Faculdade de Medicina de Lisboa, *A Guerra e o Pensamento medico*. Lisbonne, édition de la Société des Sciences médicales, 1915.

LAVIELLE (D^r Ch.) de Dax, *De l'emploi, par les Allemands, des projectiles de guerre prohibés*. Dax, Vielle et Vargues, 1915.

HAMONIC (D^r Paul), *Promenades à travers l'Italie d'autrefois De Paris à Pérouse en automobile*. Paris, chez l'auteur, 7 ter, rue Clauzel, 1915.

EDWARDS (Emile), *Journal d'un habitant de Constantinople* (1914-1915). Paris, Plon, 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni d'arrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Les Leçons de l'Histoire

**La maladie de Louis XIV, après la bataille des Dunes
(Dunkerque, 1658),**

Par M. le D^r LEMAIRE (de Dunkerque).

*Dieu nous garde de peste et de famine
Et de la garnison de Bergues et Gravelines.*

Jusqu'à la fin du xviii^e siècle, ce dicton se répétait couramment dans les milieux militaires, donnant une fâcheuse réputation à ces deux petites places fortes, « que leurs marais défendaient mieux que leurs murailles ».

L'insalubrité de ces villes, où les maladies décimaient les effectifs, en était la raison. De Gravelines à Nieuport, décrivant un demi-cercle autour de Dunkerque, ce n'étaient que lagunes, marais et lacs d'eau saumâtre, croupissante, dont le plus important, la *Grande Moëre*, sis à cheval sur la frontière, ne mesurait pas moins de huit kilomètres sur six.

Depuis les temps les plus reculés, on avait essayé un drainage des terres inondées, par un système de canaux appelés *watgangs*, qui rejetaient l'eau à la mer. Au début du xvii^e siècle (1620 à 1632), un ingénieur hollandais, Venceslas KOEBERGER, obtint l'autorisation de dessécher les moères. Il y parvint à l'aide de moulins à vent, qui élevaient l'eau dans un canal circulaire, d'où elle se dirigeait vers le port de Dunkerque. Il rendit ainsi à l'agriculture, des terres des plus fertiles... Mais la guerre vint anéantir en une nuit cette œuvre gigantesque.

Quand le duc d'Enghien vint assiéger Dunkerque, en 1646, le gouverneur espagnol ouvrit les écluses, et l'eau de la mer remplit de nouveau la vaste cuvette. Après une courte période de domination française, la ville fut reprise par les Espagnols, en 1652 ; et, dans cette époque troublée, on s'inquiéta peu d'assainir la région, redevenue un foyer pestilentiel.

Aussi, quand l'armée du jeune roi Louis XIV se présenta devant la ville, en 1658, se trouva-t-elle dans un terrain où la manœuvre était des plus difficiles et n'offrant aux troupes que des cantonnements déplorables au point de vue de l'hygiène.

Mardyck avait été repris en 1657, et confié à la garde des Anglais. Ceux-ci se plaignaient en vain de l'insalubrité du lieu et du peu

de ressources qu'il offrait pour la subsistance (1). A la fin de décembre, plus de deux mille d'entre eux, qui ne l'occupaient cependant que depuis le 23 octobre, y étaient morts de maladie (2).

Louis XIV, ayant décidé le siège de Dunkerque, fit son entrée à Mardyck le 26 mai 1658. En vain Mazarin et Anne d'Autriche essayèrent-ils d'empêcher le jeune roi de séjourner dans ce réduit insalubre.

J'ai tâché de faire connaître au roi — écrivait le cardinal — que son séjour ici, au lieu d'avancer le bien du service, le reculait, que tout le monde était du même avis, et que la cour consommait ce qui aurait plus utilement servi pour l'armée, sans parler des incommodités que S. M. souffrira en celieu, qui augmenteront toujours (3).

Le roi persista dans sa décision. L'armée de Turenne s'avança par la route de Cassel et arriva devant Bergues.

On ne voyait, de là à Dunkerque, rien que de l'eau, et M. de Turenne s'en retourna avec peine à son quartier, qui était à une heure de là (4).

Cela n'empêcha pas le grand capitaine de trouver un chemin pour son armée, de la faire passer à l'est de Dunkerque et d'y gagner la bataille des Dunes, le 14 juin 1658.

Les opérations du siège de Dunkerque continuèrent. Pendant tout ce temps, Louis XIV s'était surmené, voulant se rendre compte par lui-même du progrès de ses troupes :

Le Roi n'ayant épargné ni jour ni nuit ses peines et ses fatigues à Mardyck, tant pour le siège de Dunkerque que celui de Bergues, et pour d'autres desseins qu'il avait de réduire les Pays-Bas à l'obéissance, et ne se donnant aucun repos en un lieu où S. M. souffrait beaucoup des incommodités du lieu, de la corruption de l'air, de l'infection des eaux, du grand nombre des malades, de plusieurs corps morts sur la place et de mille autres circonstances (5), contracta petit à petit un venin caché qui après avoir infecté ses humeurs et troublé son tempérament le fit tomber dans un état qui me donna — écrit son médecin Valot — beaucoup d'appréhension du malheur qui lui est enfin arrivé (6).

(1) Mardyck (7 kilomètres à l'ouest de Dunkerque) était autrefois une ville assez importante. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques maisons. (Voy. *Lettres de Turenne à Letellier*, 25 octobre, 1^{er} novembre.)

(2) LA MESSARDIÈRE, *Relations de guerre contenant le secours d'Arras en 1654*, etc.; Paris, 1662. Voir aussi les *Mémoires de Bussy-Rabutin*.

(3) Lettre de Mazarin à la reine, du 27 mai 1658. (*Arch. Aff. étr.*, France, t. CCLXXVII, f^o 116.) Consulter pour de plus amples détails : *Deux campagnes de Turenne en Flandre*, par le L^{ieut}-C^{olonel} (Général) BOURELLY; Paris, Perrin éd., 1886.

(4) *Mémoires de Turenne*, campagne 1658.

(5) « Il (le Roi) fut à Mardyck où il demeura quelque temps. Ce lieu était infecté par les corps morts, qui étaient restés les années précédentes à demi enterrés dans le sable sans pourrir. La sécheresse du terroir les en empêchait. On manquait d'eau et de toutes choses, et la chaleur était excessive. » *Mémoires de Mme de Motteville*, chap. 11, Ed. Charpentier, Paris, 1878.

(6) *Journal de la santé du Roi Louis XIV*, par VALOT, D'AQUIN et FAGOS (1647 à 1711), réédité par LE ROI. Paris, Durand, éd., 1862. Tous les passages en petits caractères ou guillemetés ci-après sont extraits de ce Journal.

Depuis le 20 juin, Valot, ayant constaté l'état de fatigue de Sa Majesté, lui avait conseillé « une saignée dont elle avait grand besoin, ayant reconnu en S. M. un changement notable à son poulx et ses urines ». Devant l'énergique refus du jeune monarque, le médecin s'adressa au cardinal, qui « fit réponse que le Roi, en l'état qu'étaient ses affaires, ne se rendrait à aucun remède ni régime, s'il n'était malade ».

Après un assez long séjour à Mardyck, Louis XIV s'en retourna à Calais.

Apprenant que Dunkerque était sur le point de se rendre, il revint en toute hâte et arriva devant la ville le 23 juin, au moment où le gouverneur signait la capitulation. Malgré les objurgations de la reine mère et du cardinal, qui invoquaient surtout l'insalubrité du lieu, il cantonna de nouveau à Mardyck, pour faire le surlendemain son entrée solennelle à Dunkerque et remettre la ville aux Anglais, conformément au traité conclu avec eux.

Les opérations n'étaient, toutefois, pas terminées dans la région. Le 29 juillet, le roi se rendit encore à Bergues. Mais il avait trop présumé de ses forces. A son retour, les accidents que craignait son médecin éclatèrent brusquement.

Laissons parler Valot qui, dans son journal, a pris l'observation détaillée de la maladie et l'a fait suivre de remarques qui éclairent cette relation.

La maladie du Roi commença par des faiblesses fréquentes et extraordinaires, inquiétudes, impuissance de dormir, petites moiteurs, dégoûts, nausées et lassitude de tous les membres.

Peu de temps après, « la fièvre se déclara avec des faiblesses extraordinaires, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Bergues, mais pour comble de malheur S. M., ayant une passion de retourner le lendemain à Bergues, dissimula toutes choses... »

Les symptômes, qui avaient été « plus légers les deux premiers jours, augmentèrent très fort le troisième jour, et lorsque la fièvre parut plus violente, furent accompagnés d'une douleur de tête extraordinaire et d'une chaleur insupportable des lombes ».

La nuit du dimanche 30 juin au lundi 1^{er} juillet fut si mauvaise et donna tant d'inquiétudes à l'entourage du roi, qu'on se résolut à le transporter immédiatement à Calais. On le mit dans un carrosse et il parvint à destination entre dix et onze heures du soir.

Au lieu de laisser reposer son malade, Valot lui fit prendre un lavement, et en raison des symptômes inquiétants qu'il présentait, insomnie, agitation continuelle, rêveries, faiblesses, inégalités du poulx et refroidissement des extrémités, ordonna une saignée. Comme elle ne procura aucun soulagement appréciable, on la réitéra le lendemain matin ; « le mercredi du troisième mois se passa avec *augmentation de la fièvre, accompagnée de fâcheux redouble-*

ments et de tous les autres accidents, ce qui m'obligea à réitérer la saignée. » Remarquons ces redoublements survenus le 29, le 1^{er} et le 3, c'est-à-dire de trois en trois jours.

Le jeudi 4 juillet, l'état du malade semble s'aggraver :

Toutes les inquiétudes augmentèrent et même la rêverie fut considérable, ce qui me fit résoudre de faire saigner S. M. du bras le matin et du pied le soir... Le Roi présenta des mouvements convulsifs et de l'enflure, ce qui est une marque indubitable d'une grande malignité du venin, qui ne peut sortir au delà. Quoique la fièvre fut pourprée, il ne paraissait dès lors aucune tache sur le corps...

Le royal malade avait été saigné six fois déjà depuis l'apparition des accidents morbides. Valot n'osa plus, sans doute, proposer une nouvelle phlébotomie. Dans une consultation tenue le lendemain, en présence du cardinal, il préconisa un purgatif et deux vésicatoires. Il y eut bien quelques tiraillements. YVELIN, et ESPRIT, médecin du duc d'Anjou, auraient préféré encore une saignée. Mais le cardinal appuya Valot de sa haute autorité et on formula : « Trois gros de sené, deux gros de sel de tartre ; sel tamarisque et cristal minéral : de chacun deux gros ; vingt grains de nitre fixe, et deux onces de manne dans décoction de chicorée, buglosse et scorsonère. » Ce remède purgea le roi sans tranchées ni accidents, et provoqua l'évacuation « de trois selles copieuses d'une sérosité pourrie et très maligne ».

Mais l'état du malade ne fit qu'empirer. L'œdème persista ; et, de plus, les médecins constatèrent qu'il respirait difficilement. C'est pourquoi le samedi 6, ils lui appliquèrent deux vésicatoires et ordonnèrent une nouvelle saignée.

Le lendemain, il y eut une légère amélioration. Une saignée au bras parut indiquée. GUÉNEAU et D'AQUIN, que l'on avait fait mander, arrivèrent alors et prirent part à une nouvelle consultation. De l'avis des six médecins présents, une saignée était encore nécessaire : c'était la neuvième, on la remit au lendemain matin.

Mais, dans la nuit du dimanche au lundi, on constata le redoublement de la fièvre, en même temps que d'autres symptômes inquiétants. « Les tressaillements, les transports furieux, les mouvements convulsifs, donnèrent beaucoup d'alarmes, mais particulièrement la stupeur du cerveau et l'assoupissement. »

De grand matin, le lundi, on pratiqua la saignée au pied, ainsi qu'il avait été décidé. « Mais, écrit Valot, ce mal était d'une telle nature, qu'il ne pouvait être combattu par de si faibles armes. » A vrai dire, les médecins étaient désarmés.

On avait appelé au chevet du malade un médecin d'Abbeville, nommé DUSSAUSOY (1).

C'était, dit Reveillé-Parise, une espèce de médecin empirique, qui ne

(1) Il s'appelait *Dusausoy* ou du *Sausoy*, Guy Patin écrit aussi du *Sauley*.

connaissait pas d'autre remède que l'émétique. Ce bonhomme s'essayait, dit-on, sur le lit du roi et disait : « Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas (1). »

Quoi qu'il en soit, Valot avait mis en lui sa confiance. Peut-être essayait-il de se décharger sur ce bonhomme d'une part de sa lourde responsabilité. La situation du malade paraissant désespérée, il voulut tenter l'application du remède — qui n'était pas admis par la Faculté.

Mais il fallait l'assentiment de ses collègues. Valot trouva le bon moyen pour l'obtenir.

M. le cardinal, ayant été averti par moi qu'il était question de faire un coup de maître pour secourir le Roi, voulut assister à notre consultation, afin de fortifier ce que je lui avais proposé ; et comme il avait déjà goûté mes raisons sur le fait du vin émétique, il fit adroitement consentir à ce remède ceux qui ne l'approuvaient pas.

Aussitôt après la consultation, le Roi prit trois onces de vin émétique, « qui amena vingt-deux selles d'une matière séreuse verdâtre et un peu jaune. L'effet fut si prodigieux et l'opération si grande que nous reconnûmes un changement notable et une diminution de la fièvre et de tous les accidents. »

Le communiqué de la *Gazette de France* confirme cette déclaration :

Sur les deux heures de l'après-midi, ils firent prendre [à S. M.] le vin émétique dont l'effet fut si merveilleux qu'elle passa la nuit avec assez de tranquillité et se trouva le lendemain presque entièrement dégagée, comme ils jugèrent par le redoublement de la nuit suivante qui fut beaucoup moindre que les précédentes (2)...

Il nous faut ajouter foi à ces affirmations plutôt qu'aux dires de Gui Patin, qui paraît tout au moins avoir été mal renseigné, lorsqu'il écrivait « que le soir la fièvre redoubla plus fort, la nuit fut fort mauvaise... et il fallut le saigner de grand matin ».

En effet, le lendemain, le Roi était reposé et soulagé. Le mercredi 10, on ne lui donna plus qu'une médecine légère ; le jeudi seulement, on lui fit une dernière saignée — par habitude — avec un très heureux succès. Le vendredi 12 « se passa sans accidents et sans remèdes, à la réserve d'un lavement et des cordiaux ordinaires ». Enfin, le samedi 13, « Sa Majesté demeura sans fièvre et délivrée de tous les symptômes, à la réserve d'une faiblesse qui était si grande et extraordinaire qu'elle me donnait de l'épouvante. »

Les jours suivants se passèrent sans incidents. Le 18, commença une crise urinaire intense. Il rendit en vingt-quatre heures, écrit encore Valot, « seize grands verres d'urine, alors qu'il ne buvait que

(1) Notice sur Guy Patin, en tête de l'édition de ses lettres par REVELLÉ-PARISE, t. I, XLIX ; voir aussi les lettres 455 et 457 à Falconet.

(2) *Gazette de France*, 1658.

trois verres en tout, la nuit et la journée, de sa tisane ordinaire. Cette décharge dura neuf jours de la même force et fut tellement avantageuse, qu'elle acheva la guérison de S. M. sans aucun accident et sans aucune rechute ».

Le 22, on put transporter le Roi à Boulogne. « Sa convalescence a été aussi extraordinaire que sa guérison nous a semblé miraculeuse. Continuant son voyage, le roi se trouvant à Montdidier put, le 27, « aller à pied et sans aide de son logis chez la Reine, qui était éloignée de plus de cinq cents pas ». Le Roi partit ce même jour pour Compiègne. « Il arriva le dimanche au soir, avec tant de vigueur, que le lendemain il monta à cheval, pour aller prendre une perdrix à deux portées de mousquet des portes de la ville, et continuant petit à petit, il se trouva à la fin de la semaine presque aussi fort que s'il n'avait point été malade. » Après sept jours de repos, on lui fit prendre un bain, en considérant que sa convalescence était terminée.

Pouvons-nous, en nous basant sur les renseignements contenus dans le journal de Valot, essayer de poser un diagnostic rétrospectif ? Quelle fut cette maladie qui mit en danger les jours de Louis XIV, alors en pleine vigueur ?

Les récits des contemporains nous fournissent peu de précisions. La *Gazette de France* la qualifie de « fièvre continue » ; M^{me} de Motteville l'appelle « fièvre continue avec pourpre ». Pour Valot, c'était une « fièvre pourprée et très maligne ». Gui Patin, naturellement, ne peut pas être complètement du même avis ; pour ce spirituel et sarcastique polémiste, qui ne pouvait pas pardonner aux médecins d'avoir essayé l'emploi de l'antimoine, « la maladie n'a été qu'un excès de chaleur d'avoir monté à cheval, et d'avoir eu longtemps le soleil sur la tête, qui est, selon le témoignage de Galien, une des plus puissantes causes externes de maladie, joint qu'il y a de mauvais air et de la puanteur en ces quartiers maritimes où est l'armée. C'a été une *fièvre continue putride*, qui avait besoin seulement de la saignée et d'une diète rafraichissante avec de légers purgatifs, sans aucun besoin du vin émétique, comme ils publient qu'on lui en a donné. »

C. de la Martinière émet une autre hypothèse : « Le *pourpre*, et peut-être ce qu'on a appelé depuis la *suète*, survint à la suite de fièvre. » De la « suète » il ne saurait être question. « Le pourpre » était le nom donné jadis au purpura. D'ailleurs, dans ses remarques sur la maladie du Roi, Valot mentionne ce symptôme, dont il n'avait pas parlé au cours de son observation :

Je remarquai sur la fin du cinquième jour des taches rouges, violettes et noirâtres sur la poitrine, le bras droit, sur la main et sur les lombes, qui disparurent le lendemain à la réserve de celles du dos et des fesses. Ensuite de ces éruptions, les redoublements furent plus terribles. La soif a été grande, la gorge enflammée, la langue très épaisse et noire. Le Roi étant

dans ce grand abattement, et sans aucune connaissance, laissait écouler involontairement dans le lit ses urines et ses excréments. Son corps a été bouffi comme s'il avait été piqué d'un scorpion ou s'il avait été empoisonné. Ses extrémités devinrent froides avec une moiteur sur les parties hautes.

Ce ne sont pas là les caractères ni de l'éruption ni de la langue scarlatineuse : la marche de la fièvre, la durée de la maladie, nous permettent d'éliminer ce diagnostic. Le Roi avait eu la variole en 1647 ; il fut atteint de rougeole plus tard, en 1662. Nous n'avons donc pas à songer à ces deux maladies.

Résumons le tableau clinique : Début brusque après un séjour assez prolongé dans un pays inondé et infecté ; violent accès fébrile le troisième ; nouvel accès le sixième. Puis les symptômes généraux s'aggravent. Le malade tombe dans un état typhique avec œdème, purpura, troubles nerveux. Le onzième jour, après une purgation violente, l'état du malade s'améliore rapidement ; quatre jours après, il n'y a plus de fièvre. Une crise urinaire termine la maladie. Il persiste un certain degré d'anémie, mais la convalescence est très courte ; le Roi est rapidement remis sur pied.

Evolution trop courte pour qu'il nous soit permis de nous arrêter à l'idée d'une fièvre typhoïde, d'un typhus ou d'une néphrite aiguë. Gastro-entérite, contractée par un séjour au voisinage de corps en décomposition ? Non. Il n'est pas noté de vomissements ni de diarrhée. Nous pourrions discuter ainsi longtemps. Arrêtons-nous. Pour de multiples raisons, nous sommes amené à conclure à une *fièvre paludéenne, à forme typho-malarique*.

Remarquons que les anciens auteurs ont noté la transformation apparente des fièvres intermittentes (tierce, quarte, etc.) en *continue maligne*, et les symptômes qu'ils décrivent à cette affection sont précisément ceux que Valot a relatés dans son *observation*.

Nous avons réservé pour la fin l'argument principal : le pays était depuis longtemps un foyer de paludisme et la mortalité y était effrayante. Sur ce point, nous devons quelque peu insister. Les événements qui survinrent par la suite dans cette malheureuse région, trop souvent ravagée par la guerre, ne font que confirmer cette opinion.

Citons seulement quelques épisodes : en 1742, Louis XV fait investir la ville de Furnes. « Le siège de la ville, écrit Barbier, tient plus longtemps qu'on ne croyait à cause des inondations. » Elle se rend néanmoins et le roi s'y rend de Dunkerque, par voie d'eau, pour recevoir sa soumission. Il doit quitter brusquement la région le 14 juillet, pour se rendre en Lorraine. Le 7 août, il tombe malade à Metz, d'une *fièvre putride maligne*. On juge son état désespéré et on le laisse entre les mains des empiriques qui, cette fois encore, le sauvent par l'émétique. Il y a un curieux rapprochement à faire entre la maladie de Louis XIV et celle de son successeur.

La garnison qui reste à Nieuport est décimée par la fièvre et beaucoup de soldats désertent pour éviter la maladie.

A la fin du XVIII^e siècle, le sieur d'Hérouville dessèche de nouveau la grande Moère et assainit le pays. Quand l'ennemi se présente en 1793 devant Dunkerque, on inonde de nouveau. La fièvre réapparaît ; le médecin de l'hôpital militaire Macnamara publie alors un mémoire sur la fièvre putride maligne.

En 1794, les généraux Vandamme et Moreau assiègent et prennent Nieuport. Vandamme quitte cette ville le 18 juillet ; le 9 août, il écrit à son collègue :

Je te rends compte que depuis huit jours, ma brigade est affaiblie de mille hommes par les fièvres. Les pluies continuelles qu'il a fait depuis huit jours ne cesseraient de détruire le reste, si nous n'avions pas un moyen bien simple de s'y opposer. Je crois de la plus grande nécessité de faire cantonner les troupes dans les villages dont je te donne ici les noms (1)...

Ce moyen fut proposé ensuite par le général Mathieu Dumas, chef d'état-major de l'Empereur, en prairial an XII.

L'armée du camp de Bruges (2), campée d'Ostende à Mardyck, écrivait-il, a été soumise à une forte épreuve par les fièvres qui, cette année, ont exercé les plus grands ravages. Les fièvres qui, à l'époque du 30 fructidor, avaient déjà atteint environ le sixième des troupes campées ou cantonnées dans l'étendue du département de Lys, n'ont aucun caractère pernicieux. Elles ne dégénèrent que rarement en *fièvres putrides ou malignes*. Il n'y a point de dysenterie...

Il conseille de faire camper ses soldats sur des points plus élevés, et par conséquent plus salubres.

Nous ne pouvons pas oublier que la treizième légère fut décimée par la fièvre dans l'île de Cadzand (novembre 1804), et enfin le trait génial de Napoléon, consistant à retenir le plus longtemps possible l'armée anglaise dans la région de Walcheren : quinze à dix-huit mille hommes y périrent, et l'ennemi dut abandonner Flessingue sans livrer de combat (1809) (3). Nous ne rappelons ce dernier épisode que pour insister sur l'identité de la région des côtes hollandaises et de celles du littoral du département du Nord. Qu'on leur donne le nom de *polders, schorres, moères*, elles appartiennent au même système de lagunes gagnées sur la mer, et l'insalubrité y est la même, tant qu'on n'arrive pas à les dessécher.

Ce qui était arrivé jadis devait se reproduire de nos jours. Il a fallu encore opposer à l'envahisseur cette septième arme : l'inondation (Henri MALO).

Avec l'eau stagnante, « la fièvre » devait réapparaître — et elle réapparut.

Il suffisait de se rappeler les leçons de l'histoire, pour prévoir que,

(1) *Le général Vandamme*, par A. DE CASSE ; Paris, Dailier, 1870, 2 vol.

(2) Rapport du général Mathieu Dumas, cité dans *Tentatives de débarquement en Angleterre...*, par le C^t DESBRIÈRES, t. III, p. 441 (Chapelot, éd.).

(3) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XXXVI.

dans cette zone inondée, on aurait à observer des cas de paludisme ; et il n'était pas nécessaire de faire appel à des théories plus ou moins ingénieuses, attribuant les cas observés à l'importation par des indigènes anciens paludéens, et à l'intervention d'un insecte suceur de sang, transportant le parasite sur des individus jusque-là indemnes.

On peut dire que, dans beaucoup des cas observés, il s'agit de paludisme autochtone. On a pu constater les formes les plus variées : intermittentes, continues avec état typhoïdique, accès pernicieux avec état typhoïdique, formes hématuriques, formes larvées, formes associées avec paratyphus.

Dans un mémoire récemment publié, nous relevons en particulier une observation, qui rappelle par beaucoup de points le cas du grand Roi (1) : mêmes oscillations thermiques au début ; mêmes symptômes nerveux, céphalée, prostration, etc. ; même terminaison brusque ; durée sensiblement égale de la maladie ; et, enfin, terminaison par une grande crise urinaire. Il n'y manque que le purpura. Ici l'analyse du sang a pu déceler une azotémie intense : les médecins du monarque n'ont pu noter que la bouillissure, qui semble être en rapport avec elle. Ici encore, le sujet n'avait jamais été atteint auparavant de paludisme ; et l'on sait que, dans le paludisme de première invasion, on observe souvent des formes à allure typhoïde (2).

Tout nous autorise donc à croire que Louis XIV, comme ses troupes et celles de ses alliés, fut victime de l'hématozoaire.

Nous n'avons plus, heureusement, à déplorer aujourd'hui les terribles hécatombes d'autrefois. Dans notre thérapeutique, la quinine a détrôné l'émétique ; et, d'autre part, les mesures d'hygiène imposées à nos soldats ont suffi pour que nous n'ayons eu à enregistrer qu'un petit nombre de cas de paludisme, malgré un séjour trop prolongé dans la zone dangereuse.

Dans de telles circonstances, prévoir, c'est déjà guérir ; mais, avant tout, pour cela, il ne faut pas négliger les enseignements de l'histoire.

(1) RATHERY et MICHEL, *Le Paludisme dans un coin des Flandres* (Paris médical, 22 avril 1916 ; voir surtout observation VIII).

(2) A. DELILLE et POLSADU, *Quelques cas de paludisme primaire observés en Macédoine* (Soc. méd. hôp., 3 mars 1916).

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 45 pour un litre.

Echos de la « Chronique »

L'aéroplane, pour l'évacuation des blessés.

Pour la première fois, on aurait mis, paraît-il, à l'essai un mode d'évacuation des blessés que nos ancêtres n'ont pas connu, et pour cause : on vient de se servir de l'aéroplane ! Lors de la retraite de Serbie, des avions ont servi à transporter les malades les moins valides à Scutari.

Dès 1910, un confrère hollandais, le D^r DE MOOV, avait envisagé cette utilisation, ainsi que l'atteste un article publié par lui dans le journal *de Strene*, du 17 décembre 1910.

D'autre part, l'*Association des Dames françaises* s'était préoccupée déjà, en 1911, de la possibilité de transporter par les airs certaines catégories de blessés. Une commission fut nommée, qui étudia la question et conclut à la possibilité de la réalisation pratique de l'idée émise. Un concours fut, à cette occasion, institué, avec récompense au meilleur modèle d'*aéroplane sanitaire* !

Ne s'est-on, jusqu'à présent, servi de ces zeppelins volants qu'exceptionnellement, ou en a-t-on depuis généralisé l'usage ? Nous ne sommes, confessons-le, qu'imparfaitement renseigné sur ce point.

Nos amis les neutres.

Il est toujours bon de connaître ses amis, les vrais, non ceux qui vous tendent la dextre et vous frappent dans le dos de la senestre — quand ils sont loin !

Dans une lettre adressée à notre confrère DUCOR, le D^r BOGDAN se plaint avec quelque amertume — et comme nous le comprenons ! — que nombre de médecins qui doivent leur situation, « sinon en totalité, du moins en grande partie » à la France, paient celle-ci en déblatérant contre elle.

Tout dernièrement, une adresse de sympathie nous était envoyée par les professeurs des différentes Facultés roumaines ; or, s'étaient abstenus de la signer des savants tels que : les D^r STOICESCO, ancien interne des hôpitaux de Paris ; MARINESCO, BABES, BONIELLI, de Bucarest ; Babes, ancien collaborateur du toujours regretté CORNIL, et ancien élève de notre Institut Pasteur !

Oui, ces faits ne doivent pas rester ignorés ; mais, jusqu'à plus ample confirmation, nous voulons croire à un malentendu, que les intéressés auront certainement à cœur de dissiper.

Le médecin de la Merelli.

Simple fait divers, cueilli dans les quotidiens (1) :

Le Dr Léopold KAPLAN, demeurant rue Geoffroy-Marie, est mort subitement, boulevard Saint-Germain. Le nom de ce médecin fut mêlé à une affaire qui eut, il y a quelques années, un grand retentissement : le Dr Kaplan accompagna Gallay et la Merelli, au cours de leur voyage à bord de la *Catarina*.

Comme c'est loin tout cela !... C'était avant la guerre. Qui s'inquiète aujourd'hui de la Merelli et de son... acolyte ?

A quoi rêvent les jeunes majors !

Reçu la lettre suivante :

« Ces jours-ci, étant au café de Madrid, et trouvant sous la main le numéro du 20 mai d'un magazine très parisien, j'eus la curiosité de le parcourir. Arrivé à la *Petite Correspondance*, j'éprouvai un sursaut ! Et je me demandai si c'étaient bien des médecins, des vrais, qui se livraient à ces facéties, à peine tolérables en temps de paix, mais qui en temps de guerre sont... inqualifiables. Jugez plutôt.

Jeune docteur, Parisien, dés. corresp. avec Parisienne pleine de charme, d'esprit, élég., gaie.

Jeune médecin accueil, dem. j. et jol. marr., Bordelaise de préf., p. comb. caf, (pour combattre le cafard).

Jeune médecin, au front depuis début, dem. marraine jol. et sentim.

J. aide-major, front dep. déb., sera heureux de corresp. avec j. et aim. marr.

Médec. de régiment dés. marr. élégante et jolie, n'ayant aucun goût pour méd. ou chir.

Jeune médecin ayant oublié qu'il existe de jeunes et jolies femmes, désire faire renouveler cette partie de son éducation par tendre marraine.

Ce dernier me semble un peu hâbleur. Il n'a certainement pas oublié, au contraire il y pense ardemment ; il a seulement perdu l'habitude.

L'avant-dernier, avec son désir d'une femme n'ayant aucun goût pour la médecine ou la chirurgie, a dû se frotter à des intellectuelles dont il a gardé un mauvais souvenir. Tous les deux, de même que le second et le troisième, parlent en hommes privés de sens moral. On respecte sa marraine ; on n'appelle pas de ce nom sa maîtresse.

Dr ROSAIME. »

Nous approuvons sans réserves notre collaborateur.

(1) Du 25 mai.

La Médecine des Praticiens

La « Dioséine Prunier » et les troubles subjectifs de l'artério-sclérose.

Les symptômes subjectifs sont les plus aigus, les plus pénibles de tous ceux de l'artério-sclérose. Ils sont ressentis plus ou moins vivement par le malade. Ils attirent d'abord son attention sur son état. Ils deviennent plus pressants, plus tyranniques. Ils le tourmentent, ils l'obsèdent. Ils lui font comprendre qu'il se passe en lui des choses anormales ; que sa santé commence à s'altérer sérieusement ; qu'il est grand temps de consulter le médecin.

Voilà un homme qui jusqu'ici montait allègrement ses trois étages. Un beau jour, il s'aperçoit qu'il souffle un peu en arrivant sur son palier. L'oppression s'accroît avec le temps. Bientôt il doit s'arrêter au second étage pour reprendre sa respiration. Un peu plus tard, l'arrêt doit se faire au premier étage.

Voilà un autre homme, qui grimpait du même pas sa rue montante. A un moment, il découvre que cette ascension le fatigue ; il respire plus fort et plus vite. Ses jambes ont des crispations. Enfin, il est obligé de faire des pauses pour atteindre le bout de sa rue...

Dans l'un et l'autre cas, la dyspnée d'effort s'est installée. C'est un des premiers signes, sinon le premier, de la sclérose artérielle.

D'autres troubles morbides ne tardent pas à s'ajouter à celui-là. Après un bon repas, on éprouve de la lourdeur de tête, de la gêne respiratoire, de la plénitude d'estomac. Le sommeil ne vient pas ; il y a de l'agitation ; on sent le battement de ses artères. La dyspnée toxico-alimentaire a fait son apparition.

Le tableau des accidents se complète. Le cœur se met de la partie. De temps en temps, un coup sourd indique que l'organe commence à souffrir. Ces battements deviennent plus forts, plus précipités. Le patient *sent son cœur*. Puis les palpitations surviennent et augmentent l'angoisse du malade.

Ces symptômes subjectifs, si inquiétants pour celui qui les éprouve, sont très vite améliorés par la « DIOSÉINE PRUNIER. » Les malades qui font usage de la « DIOSÉINE PRUNIER » sont unanimes à le proclamer. C'est là aussi la remarque la plus constante des observations médicales. Les praticiens constatent, en effet, que leurs artério-scléreux qui ont pris la « DIOSÉINE PRUNIER » ont éprouvé rapidement un mieux appréciable. De même que ces patients *sentaient* la force plus ou moins grande de leurs malaises, de même ils *en sentent* l'atténuation progressive et quelquefois la disparition.

Cette amélioration rapide des troubles subjectifs, sous l'influence de la « DIOSÉINE PRUNIER », s'explique par les propriétés antitoxiques de ce produit, par sa remarquable efficacité contre l'hypertension, par son action tonique, stimulante, sur la nutrition générale.

La "Chronique" par tous et pour tous

Comment meurent les non-combattants.

Nous défions les plus endurcis de ne pas sentir une larme sourdre sous la paupière, à la lecture de cet émouvant récit d'un homme de cœur, d'un brave qui a fait ses preuves. En publiant, dans un numéro récent, les croquis de guerre, si spirituellement troussés, de Victor Moing, nous ne nous doutions guère que celui qui les traçait avait succombé en héros au champ d'honneur, comme tant d'autres non-combattants qui n'étaient pas promis à un pareil destin !

Riom, 20 mai 1916.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Ce n'est pas sans émotion que je trouve dans votre bonne *Chronique médicale* de ce mois une *vision de guerre* de Victor Moing.

Victor Moing est tombé au champ d'honneur le 25 mars 1916, à la bataille de Verdun. Voulez-vous me permettre, en un dernier hommage à la mémoire de cet ami particulièrement cher, de vous parler un peu de lui et de la façon dont savent mourir les petits médecins de France ? Vous comprendrez mieux ce pieux désir, quand je vous aurai dit qu'étant le médecin aide-major de Victor Moing dans le même bataillon d'infanterie, nous avons fait 19 mois de campagne commune, et que nous sommes tombés, frappés par le même obus, à notre poste de secours, le 23 mars 1916.

C'était dans la région d'Avocourt. Dans le chaos du bombardement, chacun cherchait à s'organiser dans des tranchées à peine ébauchées où il n'y avait aucun abri. Comme les autres, nous nous mîmes à l'œuvre et nous passâmes notre journée à faire alterner les pansements et les travaux de terrassement. Vers 5 heures du soir, un obus tomba en plein sur notre petite tranchée.

Victor Moing fut un des plus grièvement atteints ; malgré cela, il fit preuve du plus magnifique courage. Il avait l'avant-bras gauche presque sectionné, et de sérieuses blessures à la poitrine et à la cuisse. On le dégagea péniblement de dessous un tronc d'arbre, qui avait été projeté sur lui par l'explosion. Sans perdre contenance, il dirigea les brancardiers dans l'application de ses pansements, leur expliquant comment il fallait mettre un garrot, et disposer les attelles à ses nombreuses fractures. Il n'exhala pas une plainte ; bien plus, me voyant blessé à la tête, il demandait à chaque instant de mes nouvelles. Il n'ignorait pas la gravité de son état et il dicta, avant qu'on ne l'emmenât, pour la petite sœur dont il était l'unique soutien, une lettre qui fit pleurer tous les assistants à chaudes larmes.

Sous le bombardement, on nous emmena vers l'arrière, mais nous mîmes onze heures à arriver à l'ambulance ; tous les chemine-

ments sous bois étaient mauvais et encombrés. Là, on nous opéra l'un et l'autre : lui, l'amputation ; moi, la trépanation.

Le lendemain, on m'avança plus loin. Frappé de cécité complète à ce moment, je n'ai pu avoir l'ultime joie de *voir* mon ami avant mon départ. Je croyais, du reste, qu'avec sa farouche énergie il s'en tirerait facilement ; je demandai seulement de pouvoir lui dire au revoir. On approcha mon brancard de son lit et nous échangeâmes quelques mots.

J'ai su depuis qu'il expira très doucement, dans cette même journée du 25, conscient jusqu'à la fin et acceptant l'inévitable dénouement avec le plus admirable esprit de sacrifice.

Il avait été proposé d'urgence pour la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. L'une et l'autre sont parvenues trop tard et ont été envoyées à sa sœur éplorée.

Voici les termes de sa citation :

« Médecin très dévoué, qui s'est toujours prodigué pour soigner les hommes de son bataillon, et a été très grièvement blessé le 23 mars 1916 dans l'accomplissement de son devoir. — Amputé. »

Il repose maintenant dans le petit cimetière militaire de Brocourt, à proximité du front.

J'ajouterai encore qu'en dehors de ses qualités de cœur, qui en fisaient le plus parfait des camarades, il avait un joyeux caractère qui le portait à tout accepter gaiement. Sans vaine prétention, il occupait ses loisirs à la tranchée, quand nous avions un secteur calme, à écrire quelques épisodes notés sur le vif, des aventures de nos troupiers en première ligne, et il les contait en un style humoristique qui plaisait. La *Chronique Médicale* a bien voulu accueillir quelques-unes de ses visions de guerre ; je suis sûr que ses lecteurs conserveront pieusement le souvenir de leur auteur, le jeune médecin de bataillon mort au service de la Patrie.

D^r RAYMOND GRASSET,
aide-major de 2^e cl. au 105^e Inf.,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

La croix des braves ne pouvait être mieux placée que sur la poitrine du signataire de la belle lettre qu'on vient de lire, qui a subi deux opérations, dont, récemment, l'énucléation d'un œil ! Nos lecteurs feront avec nous des vœux sincères pour le prompt rétablissement de notre vaillant confrère.

Le culte des Fontaines et la Guerre.

Tout le monde sait qu'en Gaule existait, avant la conquête romaine, un *culte des fontaines*, auquel s'était associé le *culte des arbres*, et qui alors était très important.

J'ai pu démontrer qu'en réalité, ce culte est l'un des plus anciens

connus dans ce pays, puisqu'il semble antérieur au *culte solaire* lui-même.

Il remonte sûrement, dans nos régions, à l'époque où commença le *culte stellaire*, qui précéda le *culte stello-solaire*, c'est-à-dire au moins à la *Pierre polie*.

Les débuts s'expliquent par ce qu'on appelle aujourd'hui les *sources miraculeuses*, dont la variété la plus importante est la *source intermittente*, sortant souvent d'un fouillement rocheux (granulite, schistes, etc.).

Nous pouvons prouver la vérité de cette affirmation par deux faits récents, qui démontrent, en outre, que la mentalité de l'*Homme actuel* (je veux dire du paysan français) n'a guère fait de progrès depuis 15.000 ans au moins, pour ne pas dire davantage !

Ces deux cas ont trait à la guerre.

Le premier est le miracle actuel de la *Fontaine de Gonesse* (Seine-et-Oise), raconté par le *Petit Parisien* il y a quelque temps.

Le second est un miracle identique, survenu à la Patte d'Oie de Gonesse, en Saint-Urbain (Vendée), ces jours derniers. Le *Marâtchin* de Vendée (1) a voulu être aussi fort que l'habitant de l'Île-de-France, pour ne pas dire le *Parisien*.

Le plus curieux de cette affaire, c'est que les deux lieux-dits portent le même nom de GONESSE, à 450 kilomètres de distance. La dénomination *Gonesse* serait-elle donc en rapport avec l'idée de *source* ? Cela n'est pas impossible ; car, en *Gonesse*, il y a peut-être le radical *ona*, eau (vieux celtique), quoique cela soit fort discutable.

Je dois ajouter enfin que, dans le voisinage, en Vendée, a eu lieu, il y a quelques années, une apparition miraculeuse (miracle de la Vierge de la Bonnetière).

Il ne faut pas oublier non plus, que c'est toujours *trois mois* avant la fin des guerres que se produit le phénomène de la réapparition de l'eau. Or *trois* n'est évidemment là qu'un chiffre fatidique.

On sait que les chiffres fatidiques, qui sont d'origine purement astronomique, comme je l'ai prouvé, ont joué un rôle considérable dans toute la *médecine empirique*, bien antérieure à Hippocrate. Ils jouent un rôle dans toutes les recettes populaires du *monde entier* : ce qui est une preuve de leur origine *stellaire*.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

(1) Cf. MARCEL BAUDOUIN, *le Marâtchinage* ; Paris, 1906.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Leur " Kultur "

Les camps de prisonniers en Allemagne (1).

Les lignes suivantes (1) montrent, d'après des récits de médecins français et anglais, la brutalité, la sauvagerie et la négligence avec lesquelles les Allemands ont traité et traitent encore leurs prisonniers.

Le D^r BRETON, médecin français fait prisonnier à Maubeuge, fut envoyé d'abord au camp d'officiers de Guterslöh, puis sur sa demande il fut transféré au camp de Münster. Là, il y avait environ 12.000 prisonniers, dont 10.000 Français, avec 4 médecins, parmi lesquels deux Allemands.

Les maladies les plus fréquentes étaient dues au froid, à la mauvaise nourriture, aux conditions d'hygiène défectueuses. Les médicaments étaient assez variés et donnés en quantités suffisantes. Il semble que les progrès dans l'organisation aient été l'œuvre des médecins prisonniers et des prisonniers eux-mêmes.

Le D^r BEAMAN, de l'armée anglaise, a été fait prisonnier à Landrecies, le 26 août 1914. Dans son passage à travers l'Allemagne, il fut insulté, menacé ; la nourriture était réduite à la plus simple expression.

La Croix-Rouge allemande ne nourrit pas les prisonniers, blessés ou non. On leur présentait les aliments pour les leur retirer, en disant que cela ne convenait pas « pour des cochons ». Arrivés à Torgau, les prisonniers se trouvaient dans des conditions déplorable à certains points de vue, pas trop mauvaises à d'autres. La nourriture était mauvaise ; les latrines étaient d'une saleté repoussante. En novembre, les Anglais furent transférés à Burg, sous une discipline de fer ; tous les officiers allemands étaient d'une hostilité marquée vis-à-vis des Anglais. Ici encore, nourriture insuffisante et grande malpropreté.

En décembre, Beaman subit un nouveau déplacement : on l'envoie à Halle. Il est cantonné dans une usine d'une saleté extraordinaire, et peuplée de poux ; les chambrées étaient mal aérées ; les latrines excessivement sales ; la nourriture détestable. La discipline était moins rude qu'à Burg et les officiers allemands moins grossiers. Les paquets étaient ouverts, et on en retirait tous les comestibles, qu'on volait au profit de la Croix-Rouge allemande.

En février 1915, nouveau transfert à Quedlimbourg. Là, les 10.000 prisonniers sont dans des baraques en planches, ouvertes à la pluie. Nourriture peu abondante et immangeable ; sans les colis reçus de chez eux, les prisonniers seraient morts de faim.

Le surpeuplement et la mauvaise nourriture ont provoqué de nombreux cas de tuberculose, qu'on se gardait bien d'isoler.

(1) D'après *The British medical Journal*, 18 mars 1916.

L'administration allemande ne donnait pas de vêtements aux prisonniers et elle refusait aux Anglais ceux qu'on leur adressait de chez eux.

L'ambassadeur d'Amérique à Berlin a fait beaucoup pour soulager les souffrances des prisonniers. Mais il reste beaucoup à faire, et il faut se souvenir que l'inspection d'un camp par un neutre est une vraie comédie ; car les Allemands s'y prennent longtemps à l'avance pour préparer leur mise en scène ; ils sont passés maîtres en hypocrisie.

*
*
*

Le Dr LÉONETTI (Thèse de Paris, 1915 : *Souvenirs de captivité*) fut fait prisonnier le 29 août 1914 ; il faillit être assassiné par un officier allemand, qui prétendit que les habitants d'un village avaient empoisonné les puits ; l'intervention d'un médecin allemand lui sauva la vie.

Il fut envoyé à Güstrow, dans le Mecklembourg ; il a pu constater, comme les médecins précédents, que les prisonniers étaient mal protégés contre le froid et l'humidité, souffraient de la faim et étaient infestés de vermine. On avait enlevé aux Anglais le linge qu'ils possédaient pour le donner aux Russes. L'hygiène était des plus déplorable et les poux étaient en troupeaux sur les habits, les couvertures et les matelas. Pas de précautions prises contre la maladie ; les médecins n'avaient que quelques médicaments à leur disposition. La fièvre typhoïde fit rage dans le camp pendant 5 mois. Aucun blessé ne put être pansé, car tout manquait.

Tous les prisonniers eurent à souffrir du froid et des gelures. Toutes les inspections de neutres bienveillants trouvaient une mise en scène parfaitement réglée ; c'est ce qui arriva lors de la visite de l'ambassadeur d'Espagne.

Leonetti fut ensuite transféré à Langensalza, en Thuringe, où sévissait une épidémie de fièvre typhoïde depuis 4 mois. Sur 15 médecins, 9 avaient été atteints. Ici encore, ni remèdes, ni literie, ni hygiène ; les malades couchaient dans les corridors pendant la journée et la nuit ; on ne les avait pas séparés de leurs camarades sains. A noter que le personnel médical allemand avait pris la fuite. Puis le Dr Léonetti fut envoyé au camp de Nieduzwheren, où régnait aussi la fièvre typhoïde. Les autorités ne s'en préoccupaient pas, et le général disait qu'il faisait la guerre à sa façon et qu'un prisonnier mort équivalait à une ration de moins.

Pas la moindre mesure hygiénique : une puanteur horrible, une absence presque complète de nourriture ; sous prétexte de désinfection, on enlevait les couvertures et les matelas et les prisonniers étaient forcés de coucher sur les planches.

M. GÉRARD, ambassadeur des Etats Unis, a beaucoup fait pour l'amélioration du sort des captifs. Grâce à ses protestations, on a assaini les camps, amélioré la nourriture, fourni des vêtements, donné de l'eau chaude pour les bains, etc.

Une doctoresse, M^{me} Ellen SCARLETT-SYNGE, qui a visité quatre camps, en comporte une opinion optimiste et elle en donne un tableau idyllique : il semblerait, d'après elle, que ce serait un bonheur d'être prisonnier en Allemagne, le paradis sur la terre ! Sans vouloir accuser cette excellente dame de sentiments germanophiles, il est permis de croire qu'elle a été victime de l'art de la mise en scène dans lequel, nous le répétons, les Allemands sont passés maîtres.

Une chose est sûre, c'est que la fièvre typhoïde est un signe indéniable d'une hygiène défectueuse et d'une alimentation insuffisante ; or, il y a eu des épidémies typhiques dans tous les camps de prisonniers. Actuellement, grâce aux efforts des neutres, les conditions sont très améliorées ; néanmoins, les défauts constatés pendant la première année de guerre resteront comme une preuve du manque d'organisation sanitaire allemand, et comme une tache ineffaçable sur la science et le courage des médecins allemands.



L'Esprit des Poilus

Les effets moraux de la guerre.

On m'excusera de les chercher dans les W.-C. ; mais c'est un fait d'observation d'urinoir — au moins dans notre province — que les inscriptions scatologiques et plutôt érotiques d'habitude ont fait place, sous le crayon des Poilus, à des exclamations martiales du genre :

Vive la classe 17 ! A bas les embusqués !! (Lisez : viande de conserve (*sic*).

On les aura !!!

Bonne influence du sulfhydrate de sulfure de sodium, ou des temps nouveaux ?

D^r FAIVRE (*Bagnères-de-Luchon*).

La réplique du major.

C'est le jour d'inspection du général. Arrivé devant un lit, celui-ci interpelle le major :

— Et ce malade, de quoi est-il atteint ? lui demande-t-il.

— De *priapisme*, mon général, répond le confrère, assez bas pour que les infirmières n'entendent pas.

— Serait-ce contagieux ? riposte l'inspecteur avec quelque inquiétude.

— Tranquillisez-vous, mon général, plus à votre âge.

La *Gazette médicale*, à qui nous empruntons le fonds de l'histoire, en a, parfois, de raides !

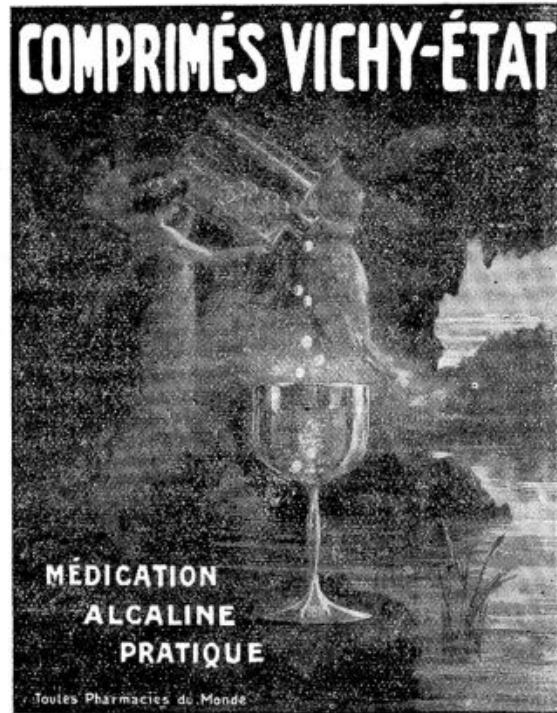
*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-GACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.



Correspondance médico-littéraire

Réponses

Singuliers cas de réforme (XXIII, 22, 89). — Puisque les certificats médico-militaires semblent d'actualité en ce moment, je vous en transcris encore deux, que j'ai eus entre les mains.

Ils sont, l'un et l'autre, sur papier libre, sans vignette ni en-tête et leur reproduction serait sans intérêt.

Ils datent de l'époque révolutionnaire et, sans suspecter la sincérité des confrères qui les ont délivrés, ni la bonne foi des malades, on peut supposer que ces derniers n'ont pas dû être fâchés d'avoir un motif pour se tenir à l'écart des conflits, à un moment où l'on pouvait encore hésiter sur la route à suivre.

Le premier est signé de deux noms : celui d'un docteur en médecine qu'il faut lire « Kirvan » à mon avis ; et celui d'un maître en chirurgie auquel sont dues, sans doute, la rédaction et l'orthographe ; le second, en style plus noble, traite le client de « Monsieur le Malade », ce qui est une jolie trouvaille !

D^r GOTTSCHALK.

Nous Docteur en Médecine et Maître en chirurgie certifions que M. Regoy de Lagrange, Lieutenant du Bataillon de chasseurs des Ardennes, est détenu dans son lit par des douleurs les plus vives occasionnées par la rupture de quelques plans de fibres des Muscles Vertébraux avec Epanchement audessous de la Ponevrose du Muscle Laticimus dorcis et qui s'étend jusqu'à la Crête de l'os des Isles du côté droit, etque, malgré les moyens quelon a employé jusqu'ace Jour, il y atout lieu de craindre un Dépôt, en foi dequoi nous avons délivré le present Certificat, à Paloiseau ce vingt quatre avril mil septcentquatre Vingt onze.

(Signé) KIRVAN (?), Doct. en médecine, et GOCZEK.

Je soussigné Medecin de l'hospital militaire de Strasbourg Certifie que Monsieur Mathias Dreyer, Lieutenant au Régiment D'Alsace, tourmenté depuis plusieurs années de douleurs rhumatismales vagues et des plus aiguës, avoit obtenu un congé pour se rendre aux Eaux de Baden, dont les bains et la douche ont toujours été estimés comme le remède spécifique contre cette espèce de maladie ; mais que la libre sortie du Royaume étant déjà suspendue au moment de son arrivée dans cette Ville, il y a passé tout son tems à faire d'inutiles tentatives pour obtenir un passe port ; événement d'autant plus facheux, qu'il a non seulement privé Monsieur le Malade du soulagement, qu'il avoit en droit d'attendre des effets salutaires des susdites Eaux, mais parcequ'à ce défout, en même tems, ses douleurs se sont réveillées si fortement à l'occasion des changemens subites de l'excès de chaleur au froid, arrivés dans cet intervalle, qu'il n'est pas en état de joindre le Régiment sans courir les risques de les faire durer tout l'hiver au même degré de violence, en foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Strasbourg, ce 1^{re} Septembre 1791.

(Signé) GUÉRIN.

Les trembleurs héroïques (XXIII, 87). — Quel est, même parmi les plus courageux, l'intrépide qui peut répondre que tel jour, à telle heure, en face du danger, le cœur ne lui faillira pas ? HENRI IV sentait trembler sa peau aux premiers ronflements du canon. En Afrique, on a vu de braves soldats, pris de panique, lâcher pied devant les Arabes ; voici, à l'appui de ce dire, une lettre écrite en 1835, par un jeune chef de bataillon à sa mère (1) :

Tu auras sans doute su comme quoi le fils du général Brô ayant été abandonné par son peloton, dans une charge faite en avant de mes tirailleurs, son cheval a été tué, et lui a eu les deux cuisses traversées de la même balle. Etant tombé sur le coup, il se défendait à pied, quoique blessé, contre les Arabes qui, naturellement, cherchaient à le sabrer. Le jeune homme était tombé derrière un bouquet de cactus, qui m'empêchait de le voir ; j'aperçois son peloton revenir sans lui ; je devine ce qui se passe ; je cours sur le peloton ; les hommes me disent que leur officier est pris ; je veux les ramener à la charge — impossible.

Pendant le colloque entre eux et moi, j'avais tourné sur le flanc des cactus et je vis notre jeune homme aux prises avec trois Arabes, dont il paraît les coups. Deux officiers dont j'étais sûr suivaient de près, le capitaine du génie Grand et le capitaine Bonorand, mais leurs chevaux, moins bons que le mien, étaient en retard.

J'arrive sur le groupe le premier ; je pare un coup de sabre destiné au jeune blessé ; j'en pare un second, qui m'était adressé ; puis, tournant rapidement mon cheval, je prends un des Arabes par derrière et lui enfonce un coup de pointe sous l'aisselle. Celui-là, qui était le plus hardi, lâche prise. Les deux autres ont un moment d'hésitation. J'en profite pour saisir mon jeune homme par le collet de son habit avec ma main droite, et, comme il n'est pas gros, en trois bonds de mon cheval je l'emporte à vingt pas de là. Les deux autres Arabes me poursuivent ; je suis forcé de lâcher mon blessé pour me remettre en garde ; il roule par terre entre les jambes de mon cheval.

A ce moment, mes deux camarades me rejoignirent, et la lutte fut tout à notre avantage. Nous sauvâmes le jeune homme, à la grande satisfaction de son père et de sa mère, qui sont à Alger et qui nous ont fait de grands remerciements.

On n'a pas voulu dire sur l'ordre du jour que le peloton du jeune Brô l'avait abandonné. On a eu peut-être raison. Il faut souvent cacher bien des choses ; aussi, ne parlez de ceci que très sobrement.

L'auteur de ce trait héroïque n'était autre que le commandant LA MORCIÈRE. Eh bien, ce brave des braves, qui défia la mort sur les champs de bataille de l'Afrique et devant les barricades de juin 1848, perdit la tête et prit la fuite, un jour que, traversant la foule en costume civil, il se vit reconnu, insulté, menacé par une poignée d'émeutiers. En Espagne on dit avec raison : « Il a été brave tel jour. »

R.

(1) Nous l'extrayons du journal *le Voleur illustré*, année 1879.

— Un capitaine d'infanterie, dont le nom ne nous est pas révélé, a donné, dans le *Petit Journal* du 8 mars, une belle page sur ce qu'on pourrait appeler la psychologie de la peur à la guerre. Nous sommes heureux de la reproduire, à seule fin de la conserver dans une feuille moins éphémère que nos quotidiens :

— La peur ?... Vous me demandez si j'ai eu peur ?... Je ne sais pas... Je n'ai ressenti qu'un extraordinaire vertige pendant les charges sur la Meuse.

La canonnade, la vibration incessante et formidable de toutes les choses m'ahurissaient absolument. Il me semblait tourner dans un implacable « looping the loop », à une vertigineuse allure. Le bruit épouvantable et continu mordait les nerfs, vous jetait hors les gonds, pour ainsi dire.

Grâce au patriotisme et à l'émulation, on résiste. Mais si ces sentiments ne nous soutenaient, certainement on tomberait sur le sol, étourdi, affolé, hypnotisé.

Sous la rafale de mitraille le cerveau est hébété. Je me rappelle, pendant une attaque à Douaumont, avoir chanté à mi-voix, pendant une heure, sans cesser, le refrain de la *Petite Tonkinoise*. Moi, qui suis professeur de philosophie et me livre généralement aux spéculations métaphysiques ! Mais ce refrain, je ne sais pourquoi, revenait, m'obsédait, et malgré moi, mes lèvres le chantaient tandis que je commandais « Feu ! »

Ce qui préoccupe terriblement l'esprit pendant l'action, c'est d'écouter et de percevoir les ordres. Je sais des hommes pour lesquels cet effort d'attention exige de l'héroïsme, ni plus ni moins, tellement sous la mitraille la moindre tension d'esprit est douloureuse.

En vérité, on n'est pas assez de sang-froid pour avoir peur !... Si... cependant. La peur .. peut-être l'effleure-t-on en certains moments de la bataille... Quand le bruit cesse, que le canon se tait... On sent alors qu'il va se passer quelque chose. Mais quoi ? On s'attend à tout. On ne sait pas... le moment est horrible...

Dans ma tranchée, j'ai observé, pendant ces moments-là, des soldats, des braves pourtant, qui subitement frissonnaient. Ils se serraient les mains, se pressaient les uns contre les autres, comme des enfants effrayés.

C'est, en somme, la terreur du fantôme, plus forte que la crainte de la balle réelle... Malgré le sens critique aigu dont je me vante, j'ai subi, moi aussi, ce phantasme.

Le champ de bataille, la nuit, donne encore plus d'aliments à l'angoisse. Les bruits soudains qui succèdent aux illuminations imprévues, — le rapprochement effarant des gens et des choses, sous le jet de lumière du réflecteur, — les feux aux couleurs d'arc-en-ciel qui tombent du ciel et font apparaître, en un éclair, un paysage rouge, vert ou jaune, absolument hors nature, toutes ces étrangetés optiques affolent absolument l'esprit le plus rassis.

Le champ de bataille nocturne apparaît en une série de visions d'Apocalypse. Il est impossible de se rendre un compte exact de l'ensemble. On sent de l'inconnu tout autour de soi. On se trouve au milieu d'une valse de fantômes. Et on y sent aussi la mort. Tout cela crée une atmosphère alarmante, qui enveloppe les sens et l'esprit d'une impondérable anxiété.

Les hommes de la ville sont généralement plus sensibles à ces affres que les gens de la terre. Question de nerfs, sans doute.

Ma compagnie est une compagnie de citadins. Ces petits chasseurs, que je commande et que j'aime, m'ont fait pleurer d'attendrissement. Ils dédaignent merveilleusement la mort. A Douaumont, ils coururent au sacrifice, de propos délibéré. Sans hésitation et avant leur tour, ces jeunes héros s'élançèrent dans la mêlée. Au ralliement, hélas ! il en restait bien peu de ma magnifique compagnie. Pauvres petits !

Eh bien, ces héros ont subi quand même la terreur du champ de bataille. Je vous raconterai l'aventure :

L'attaque allemande commençait. Dans un petit bois, près de Vaux, nous avions creusé, en utilisant un pli de terrain, une excellente cachette. Les feux des projecteurs ne parvenaient pas à nous démasquer.

Toute la journée, toute la soirée, le canon allemand avait inondé nos lignes. Autour de notre abri les lourds obus s'enfonçaient dans la terre, ou creusaient de formidables entonnoirs. Notre tranchée de fortune, elle, restait indemne.

Vers deux heures du matin, le canon se tait de notre côté. Mes hommes, il faut le dire, depuis cinq heures de l'après-midi ne bougeaient ni ne parlaient, afin de ne pas révéler leur présence. Un tel régime brise facilement les nerfs. Je les sentais à bout de résistance. J'appréhendais l'instant où, n'y tenant plus, ils allaient hurler, se démener, indiquer notre emplacement et nous faire « marmiter ».

Le canon, donc, se taisait autour de nous. D'étranges feux verts et violets rayonnaient la nuit. Des explosions partaient à notre droite, à notre gauche. Puis le silence tombait. Et des coups de sifflets retentissaient stridents.

Une vie mystérieuse emplissait la nuit, — une vie qu'aucun de nous ne comprenait. On ne saisissait pas la signification des bruits et lumières.

Mes hommes commençaient à serrer les dents. Ce mystère répandu partout leur cuisait les nerfs. Les uns fermaient les yeux, d'autres se rongeaient littéralement les poings, j'en ai vu qui s'embrassaient. Comme ils souffraient de ne pouvoir parler !

Moi aussi, je frissonnais.

Devant nous on devinait des formes rampantes. C'étaient assurément les Allemands. Nous les attendions, d'ailleurs, avec nos mitrailleuses pointées, chargées. Nous devions laisser approcher les assaillants, et de nos abris, les canarder en toute tranquillité.

Mais les hommes ne pouvaient plus attendre. Ces ombres rampantes dans cette obscurité, percée d'éclairs mystérieux, les rendaient fous. Ils gémissaient de ne pas comprendre, de ne pas voir, d'être comme ligotés dans ce caveau de terre.

Tout à coup, sans même que je puisse les en empêcher par un ordre, ils sautent hors la tranchée. Dans la nuit, les voilà tombant sur les Allemands à coups de baïonnette, en hurlant comme des fauves.

Ils avaient toutes les chances, par une telle imprudence, de mourir jusqu'au dernier, sous le feu des mitrailleuses allemandes.

Le hasard les a bien servis : ils ont pu revenir presque tous à l'abri, après leur exploit d'une minute. Ils sont revenus calmés. Ils avaient enfin percé, au risque de mort, le mystère de la nuit, — ce mystère peuplé de fantômes et d'affolantes lucurs, cette *angoisse du champ de bataille* qui donne le frisson aux plus braves.

P. J.

L'étymologie du mot Boche (XXII, 298 ; XXIII, 30). — Est-ce que le mot n'est pas aussi ancien que les Boches eux-mêmes, et ne viendrait pas de « Bose », le surnom « germanique » presque régulièrement accolé au nom du duc Gonthran, dont il est question dans les *Récits des temps mérovingiens* ? Je vous envoie une coupure du 3^e récit, où Augustin Thierry présente son personnage.

D^r BERTON, secteur 162.

Voici le passage auquel fait allusion notre collaborateur :

Gonthran-Bose présentait dans son caractère une singularité remarquable. Germain d'origine, il surpassait en habileté pratique, en talent de ressourcés, en instincts de rouerie, si ce mot peut être employé ici, les hommes les plus déliés parmi la race gallo-romaine. Ce n'était pas la mauvaise foi tudesque, ce mensonge brutal accompagné d'un gros rire ; c'était quelque chose de plus raffiné et plus pervers en même temps, un esprit d'intrigue universel, et en quelque sorte nomade, car il allait s'exerçant d'un bout à l'autre de la Gaule. Personne ne savait mieux que cet Austrasien pousser les autres dans un pas dangereux et s'en tirer à propos. On disait de lui que jamais il n'avait fait de serment à un ami sans le trahir aussitôt ; et c'est de là probablement que lui venait son surnom germanique.

Que nous pardonnent les mânes d'Augustin Thierry, mais sa dialectique ne nous a pas tout à fait convaincu.

R.

— Le ciel m'ayant gratifié d'un jeune neveu, type parfait du fort en thème, candidat à toutes sortes de licences et agrégations de grammaire j'ai cru devoir lui communiquer tout ce qui a paru dans la *Chronique médicale*, relativement à l'étymologie du mot *Boche*, connaissant sa ferveur passionnée pour tout ce qui se rapporte aux problèmes de la philologie comparée. Quelques jours après, il me donnait sa version personnelle ; si je crois devoir vous la communiquer, c'est uniquement à titre de curiosité et pour vous montrer jusqu'où peut aller l'ingéniosité de ces savants philologues ; car, en ce qui me concerne personnellement, ma religion est suffisamment éclairée et je partage complètement l'opinion de votre correspondant le *Vieux Parisien* (XXIII, page 30) :

L'article de la *Chronique médicale* que tu m'as envoyé m'a beaucoup intéressé, et tout d'abord j'aurais assez facilement accepté cette interprétation de l'étymologie du mot *Boche*. Pourtant, ce passage du *D* au *B* est tellement rare que je demeurais quelque peu sceptique lorsque, tout récemment, en lisant un article, sur la bataille des rives de l'Yser, dans *les Lectures pour tous*, je remarquai, entre autres, cette phrase : « Les Allemands allaient à l'assaut des tranchées françaises en poussant des *hoch ! hoch ! hoch !* victorieux. » — Alors la lumière se fit instantanément en mon esprit : je me rappelai

que les Français avaient toujours eu une tendance marquée à choisir *les surnoms* parmi les mots qu'une personne ou un groupe de personnes avait plus particulièrement l'habitude de prononcer, et cela avec d'autant plus de facilité que le mot en question a l'air plus étrange. Or, tous ceux qui ont fréquenté les Allemands savent que ce fameux *hoch* est une des exclamations les plus répandues dans les pays d'outre-Rhin. D'autre part, ce mot *hoch* était bien fait pour paraître quelque peu bizarre aux Français, puisqu'il réunit deux sons qu'il ne peut prononcer qu'avec beaucoup de difficulté, savoir l'*h* aspiré, ou mieux l'*h* exprimé, et le *ch*, qui est si guttural en allemand. Il nous resterait à expliquer la substitution du *b* à l'*h* expiré ; elle est fort simple : l'*h* expiré étant inconnu des Français, il fallait le remplacer par quelque autre son expiré ; or, ces sons ne sont pas tellement nombreux en français — les deux sons qui se rapprochent le plus du son *h* expiré sont le *b* et le *p*, mais le *b* devait nécessairement l'emporter sur le *p*, parce que, d'abord, il est plus dur et par conséquent plus imitatif, et, ensuite, parce que la substitution du *p* à l'*h* formerait un mot qui existe déjà (*poch...e*) en français, et qui n'aurait aucun rapport avec ce qu'il veut signifier, et surtout parce qu'il perdrait de la sorte la forme bizarre, étrange, inaccoutumée, seule condition de son succès. Ce n'est pas tout : peut-on trouver des exemples de peuples que l'on désigne ainsi par une de leurs exclamations favorites ? Sans rechercher plus loin, un exemple frappant et incontestable nous vient tout de suite à l'esprit : qui ne connaît nos bons *fouchtras* ? Ce mot *fouchtra* n'est qu'une simple exclamation, familière aux Auvergnats comme les *hoch* aux Boches, et il vient d'autant mieux à l'appui de ma thèse que ce *ch*, là encore, ne se prononce pas tout à fait comme en français et que, de plus, les mots se terminant en *tra* sont assez rares dans notre langue, si l'on excepte le futur de quelques verbes. *Et nunc erudimini !*

Si votre correspondant lit ces lignes, comme il va sourire une fois de plus ! Mais dites-lui bien que, malgré son orgueilleuse satisfaction d'avoir un neveu si savant, l'oncle partage entièrement l'avis et la façon de voir du *Vieux Parisien*.

D^r Paul MARMION.

Le médecin allemand Saiffert (XXIII, 35, 99). — A joindre à la biographie de SAIFFERT, par le regretté Max-Billard.

Un manuscrit de la bibliothèque de l'Opéra, publié, en 1896, par le vicomte de Grouchy, à la librairie Leclerc, contient l'indication suivante :

Laufbericht ou *Courrier d'annonces*. Propriétaire : le citoyen SAIFFERT, ancien docteur en médecine, rue Saint-Dominique, 1090. Rédacteur : le citoyen PHILIDON, même rue et même maison. Dans ce journal, rédigé en idiome allemand, ne sera (*sic*) inséré que les actes du gouvernement et des articles concernant les arts et les sciences. Il s'imprime chez Cramer, rue des Bons-Enfants, 28 prairial an X.

Le 28 nivôse an XI, le citoyen Haussner devint le rédacteur du *Laufbericht*, qui, le 28 janvier 1805, était continué par M. Raux, interprète impérial, au *Musée des aveugles*, rue Sainte-Avoye. Saiffert était-il resté propriétaire du *Laufbericht*, nous l'ignorons.

D'E.

Tribune de la " Chronique "

A propos des énigmes de Waterloo. — Le facteur moral à la guerre.

Pourquoi avons-nous été battus à Waterloo ? Telle est la question discutée dans la *Chronique médicale* du 1^{er} avril 1916, à propos du livre de M. Lenient. Dans la plupart des causes que l'on invoque pour expliquer notre défaite, on tient compte surtout de la personnalité de Napoléon. Était-il vieux ? malade ? avait-il tous ses moyens ? A mon avis, on oublie un facteur capital, la mentalité des soldats en présence.

Je ne veux pas dire que le général en chef n'ait pas d'importance, ni que Napoléon ne soit un très grand génie militaire, mais je veux dire que si, dans le gain d'une bataille, le génie du chef a son importance, la volonté de vaincre du simple soldat en a au moins autant.

L'histoire de Napoléon tout entière en est une démonstration éclatante.

Sous la Révolution, le soldat français se battant pour défendre sa liberté était animé d'un enthousiasme tel, qu'il était partout vainqueur, quels que fussent ses chefs, Dumouriez, Jourdan, Hoche, Marceau, Bonaparte, etc. Par contre, les soldats qui lui étaient opposés croyant que notre victoire leur apporterait, à eux aussi, la liberté, se laissaient battre sans trop de déplaisir. Le mot de Gœthe aux officiers prussiens, le soir de Valmy : « De ce lieu et de ce jour date une ère nouvelle pour l'humanité, et vous pourrez dire : J'y étais, » traduit bien cet état d'esprit.

Quand Napoléon fut monté sur le trône, l'élite peut-être comprit qu'il rompait avec le programme de la Révolution, et Beethoven, en particulier, en apprenant son couronnement, déchira la Symphonie héroïque qu'il composait en son honneur. Mais la masse des peuples ne se rendit pas aussi rapidement compte du changement radical qui s'était opéré. Jusqu'en Pologne et en Valachie, on attendait les Français comme des libérateurs. Aussi les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna furent menées avec une maîtrise merveilleuse. Nulle part les Français vainqueurs ne furent accueillis plus aimablement qu'en Prusse.

Mais peu à peu les peuples s'aperçurent que, loin d'être un libérateur, Napoléon était plus oppresseur que leurs propres souverains : alors leur état d'esprit changea et ils firent contre nous des guerres de libération. A partir de ce moment, les campagnes de Napoléon furent beaucoup plus dures. Wagram, Eylau, Friedland, la Moskowa furent encore des victoires, mais plus chèrement payées. L'Espagne ne put être soumise.

Après le désastre de la campagne de Russie qui anéantit la

Grande Armée, la France commençait à être épuisée et aspirait à la paix, ne voyant plus bien pourquoi elle se battait. Nos ennemis, au contraire, savaient très bien ce qu'ils voulaient. Ils voulaient leur liberté, aussi se battirent-ils avec acharnement. Les Prussiens de Leipsick n'étaient plus ceux d'Iéna et d'Auerstaedt. Sans doute les Français se battirent bien, eux aussi, mais ce n'était plus le même enthousiasme que sous la Révolution ou les premières périodes de l'Empire. L'enthousiasme avait changé de camp, il était passé chez nos adversaires.

En envisageant l'histoire de l'Empire à ce point de vue, on peut construire une courbe où nos succès militaires sont en raison de notre enthousiasme et en raison inverse de l'enthousiasme des ennemis : victoires faciles du début, plus difficiles mais encore effectives ensuite : puis victoires sans effet, comme celles de la campagne de France.

Il était inévitable que la courbe aboutit à une défaite. Cette défaite fut Waterloo. Si Napoléon avait été vainqueur à Waterloo, la défaite se serait produite ailleurs et plus tard, parce qu'il était impossible que nous ne fussions pas vaincus. Nous avions ameuté toute l'Europe. Les peuples étaient montés contre nous, tandis que nous, nous avions assez de tant de guerres.

Au point de vue du général en chef, cette campagne de Waterloo fut une merveille de stratégie. Napoléon trouva le moyen d'être prêt avant ses adversaires et tomba sur eux à l'improviste, avant qu'ils ne fussent rassemblés. Il battit Blücher à Ligny et faillit surprendre Wellington à Waterloo. Mais celui-ci résista aux furieuses charges de Ney. Alors que se passa-t-il du côté de Wavre ? Blücher et Grouchy entendent le canon de Waterloo. Grouchy se demande s'il doit marcher au canon et finalement ne marche pas. Blücher, par contre, n'hésite pas, et son arrivée par Plancenoit décide de la victoire. La conduite différente du général français et du général prussien est la démonstration la plus évidente du rôle du facteur moral dans le succès d'une guerre. L'un a la bonne inspiration parce qu'il veut vaincre et que rien ne lui coûte, l'autre hésite et n'agit pas parce qu'il n'a pas le feu sacré.

Ces considérations n'ont pas seulement un intérêt rétrospectif, elles ont des applications à la guerre actuelle. L'Allemagne, comme la France sous Napoléon, a ameuté contre elle toute l'Europe, décidée à défendre ses libertés. Sans doute, ses soldats comme nos grognards autrefois, se battent bien, parce qu'ils sont braves, fiers de leurs anciennes victoires et qu'ils bénéficient d'une préparation remarquable, mais leur moral n'est pas comparable à celui de leurs adversaires. Pourquoi se battent-ils, en effet ? Pour conquérir de nouveaux territoires. Cette perspective encourage, à condition que l'on soit victorieux. C'est toujours amusant d'être le plus fort. Mais se faire tuer pour n'aboutir à rien, ce n'est plus drôle ; or, depuis la Marne, l'Yser et Verdun, les Allemands doivent commencer à se rendre compte de leur impuissance. Par contre, chez les alliés on se bat pour sa liberté, et cette cause-là vaut qu'on meure pour elle. Les échecs

ne font que stimuler l'ardeur à se battre. Comme pour Napoléon, la courbe militaire de l'Allemagne, après une période ascendante de succès relativement faciles, atteint un point mort et ne peut manquer de redescendre et d'aboutir à un désastre final.

Quand j'expose ces idées, on me dit : « Vous êtes un mystique. » Je ne suis pas plus un mystique que quand, tenant une pierre en main, je dis : « Si je la lâche, elle va tomber par terre. » Il y a en sociologie, comme en physique, des lois naturelles qu'il faut savoir reconnaître. Or, la volonté des peuples est une force naturelle dont on doit tenir compte. La volonté d'être libre est, depuis la Révolution, une de ces forces contre lesquelles les plus grands politiques ne pourraient rien. Toutes les guerres depuis 1792 ont été des guerres de libération. Celle-ci sera aussi une guerre de libération. Il restait en Europe toute une série de populations opprimées. Ce sera la grande liquidation d'un passé féodal.

D^r P. GALLOIS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- BOURGET (Paul), *Le Sens de la Mort*. Paris, Plon, 1915.
 SARDOU (André). — *Etude sur les conditions de paix. — L'Indépendance européenne*. Paris, Plon-Nourrit, 1915.
 MÉTÉNIER (Oscar). — *Le Scandale allemand*. Paris, Albin Michel (1915).
Six mois de guerre. — Bibliothèque pratique, 65, faubourg Poissonnière, Paris.
 NADEAU (D^r Aurèle). — *La constipation habituelle et son traitement par le régime*. Beauceville, 1914.
 WATTEVILLE (C. de). — *Le siège de Paris et les inventeurs*. (Extrait de la REVUE, 15 avril, 1^{er} mai 1915.)
 D^r G. BORNE. — *De la rééducation et de la réadaptation du travail des blessés et mutilés de la guerre*. (Ext. de la Revue d'hygiène et de police sanitaire, janvier, février et avril 1915.) Paris, Masson, 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**"PHOSPHATINE
FALIÈRES"**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Les fabricants d'yeux artificiels

(depuis les temps anciens jusqu'au milieu du XIX^e siècle)

par MM. les docteurs R. COULOMB et A. TERSON.

L'histoire de l'œil artificiel est assez mal connue, et il est de longues époques sur lesquelles nous ne possédons aucune indication précise à ce sujet. Entre les applications *artistiques*, que nous appellerons la *prothèse statuaire* et qui remontent au V^e siècle avant Jésus-Christ, et l'usage *utilitaire* de l'œil artificiel, la *prothèse chirurgicale*, il s'est écoulé un temps dont nous ignorons la durée. Il nous a paru intéressant de rechercher dans les textes anciens quels furent les spécialistes qui se sont fait remarquer dans la fabrication des yeux artificiels.

Dans l'antiquité romaine, nous n'avons trouvé que deux inscriptions se rapportant à notre sujet.

C'est d'abord celle-ci, découverte à Florence dans la Villa Strozzi, et qui concerne un *Statuarum oculorum repositor* :

M. RAPILIUS. SERAPIO. HIC
 AB. ARA. MARMOREA
 OCULOS. REPOSUIT. STATUIS
 QUA. AD. VIXIT. BENE (1).

Son nous apprend, en effet, que, dans les statues romaines, les yeux étaient quelquefois faits d'une autre matière que la statue elle-même ; par exemple, des statues de bronze avaient des yeux d'argent ; et c'est tout spécialement cet art que cultivait ce Marcus Rapius Serapio, dont, d'autre part, le métier était de fabriquer des autels de marbre.

On a retrouvé à Rome une autre inscription, qui nous fait con-

(1) Cette inscription est citée par : Jacques Spon, *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, Lyon, 1685, sect. VI, p. 232 ; Raphaël Fabretti, *Inscriptionum antiquarum descriptio*, Rome, 1699, p. 641, n^o 357 ; A. F. Goriæ, *Inscriptiones antiquæ quæ exstant in Etruriæ urbibus*, Florence, 1726, I, 406, 215 ; Forcellini, *Totius latinitatis lexicon*, édit. de Vit. Prato, 1868, t. IV, p. 386 ; Casp. Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum*, Zurich, 1828, 4224 ; *Corpus inscriptionum latinarum*, Berlin, 1882, t. VI, partie 2, 9403.

naître le nom d'un *faber oculararius* célèbre, Caius Licinius Patroclus :

DIS. MANIBUS
L. LICINIO. L. F. STATORIANO
C. LICINIUS. LL. PATROCLUS
FABER. OCULARIARIUS
FRAT. CARISS. F. (1).

Il est infiniment probable qu'il s'agissait là non pas d'un fabricant d'yeux artificiels, mais plutôt d'un fabricant d'instruments de chirurgie à l'usage du médecin oculiste, le *medicus ocularius*. C'est, du moins, l'avis de Frœhner (2), qui rapproche d'*oculararius* les mots formés de la même manière, comme *speclarius*. D'ailleurs, cet auteur a sans doute basé son opinion sur celle de Reinesius, célèbre médecin et antiquaire allemand du xvi^e siècle, pour qui le *faber oculararius* n'est autre que celui qui prépare les verres destinés à protéger les yeux ou à améliorer la vision.

Au contraire, pour d'autres auteurs également autorisés, comme Orelli, qui cite en ce point l'opinion d'Hagenbach, le *faber oculararius* serait bien « celui qui fait les yeux d'argent destinés aux statues ». De même, Forcellini affirme que le *faber oculararius* est « celui qui fabrique les yeux qu'on adapte aux statues ».

En effet, ajoute-t-il, les anciens avaient la coutume de munir leurs statues, surtout celles qui représentaient des dieux, d'yeux de verre, d'argent ou de pierre.

Daremberg et Saglio (3) ont la même opinion :

Une pratique constante de l'antiquité, dit Saglio, consiste à incruster, dans les têtes des statues de métal et même de pierre et de marbre, des yeux faits d'autres matières, argent, cuivre, ivoire ou os, pierre dure colorée, combinées de manière à leur donner une apparence plus vivante, et il ne manque pas d'ouvrages anciens, surtout en bronze, qui ont encore en place des yeux ainsi rapportés.

Enfin, pour Muratori (4), c'était un fabricant d'*ex-voto*.

Woolhouse (5) affirme bien avoir trouvé, dans l'histoire d'É-

(1) Cette inscription est citée par : JANUS GRÆTER, *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani*, recueillies par J.-G. Grævius, Amsterdam, 1707, p. DCXLV ; CLAUDIUS DAUSQUIUS, *Antiqui novique latii orthographica*, Tournay, 1632, p. 22 ; THOMAS REINESIUS, *Synagoga inscriptionum antiquarum*, Leipzig, 1682, XI, 66 ; FORCELLINI, *Totius latinitatis lexicon*, édit. de Vit. Prato, 1868, t. IV, p. 386 ; CASP. ORELLI, *Inscriptionum latinarum selectarum*, Zurich, 1828, 4185.

(2) FRÆHNER, *Musées de France*, p. 5.

(3) DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, art. *Oculararius faber*.

(4) MURATORI, *Antiquitates italicæ dissertationes*, p. 24.

(5) THOMAS WOOLHOUSE, *Expériences de différentes opérations manuelles et des guérisons qu'il a pratiquées sur les yeux* ; Paris, 1711.

thiopie, mention d'un ouvrier qui fit fortune en fabriquant des yeux artificiels en or, mais il omet de dire où il a puisé ce document ; et, comme l'assertion de cet auteur, lui-même sujet à caution, n'est appuyée sur aucun texte, on ne saurait la prendre en considération.

A notre avis, il n'est pas absolument impossible qu'il ait existé dans l'antiquité une véritable prothèse oculaire, puisque la prothèse dentaire existait couramment. Il est possible qu'il y ait eu, tout comme sur l'œil des statues, des tentatives et des réalisations prothétiques sur l'œil atrophié du vivant.

Beaucoup plus intéressant est le passage du Talmud (1), où il est dit que Rabbi Ismaël fit faire pour une jeune fille un œil en or. Seulement l'auteur ne nous indique pas le nom de l'artiste ayant confectionné cette pièce de bijouterie.

Malgré toutes nos recherches et celles de nos devanciers, il nous a été impossible de trouver aucun texte ancien se plaçant entre ces époques lointaines et les temps relativement modernes de la Renaissance.

Au temps d'Ambroise Paré, les yeux artificiels étaient en or émaillé. C'était sans doute les orfèvres qui les confectionnaient. Ainsi Benvenuto Cellini (2), guéri d'une ophtalmie probablement syphilitique (1531-32), atteint, puis débarrassé d'une particule d'acier, « qui était entrée fort avant dans la pupille » (1547), offrit, en *ex-voto*, à Sainte-Lucie », pour remercier Dieu de cette bienheureuse guérison », un œil d'or fait avec un écu de France.

Jessenius (3), médecin hongrois, dans un chapitre intitulé : *De oculorum, dentium excussorum, palati exesi, linguæ exsectæ, præcisi præputii, amputatæ virilitatis, restitutiones*, nous parle également d'un certain orfèvre florentin qui, à Venise, fabriquait des yeux artificiels avec beaucoup d'habileté et les vendait jusqu'à six ou sept couronnes. Il ne nous donne pas d'autres renseignements sur son compte.

Nous trouvons ensuite deux documents des plus intéressants et des plus explicites dans les œuvres de Fabrice d'Acquapendente (4). En voici la traduction, tirée de l'édition française de Lyon, 1674 ; le premier a pour titre, *De eruto et amisso oculo* :

De l'œil tiré et perdu, je diray seulement cecy qu'il ne se peut corriger que par quelque chose qui luy ressemble ; c'est à sçavoir avec un œil de verre, ou de pierre, ou d'argent, ou d'autre matière qui soit du tout semblable, en couleur, figure, grandeur et situation, à l'œil sain. Que si l'œil est tout à fait arraché, il y en faut mettre un qui soit rond ; que s'il en reste

(1) *Talmud Jerusalmi*, traité Meddarim, 8, p. 27.

(2) BENVENUTO CELLINI, *Œuvres*, traduites par Léopold Leclanché, 2^e édit. ; Paris, 1847, p. 104.

(3) JESSENIUS, *Institut chirurg. Witteberg*, 1601, t. IV, p. 102.

(4) FABRICE D'ACQUAPENDENTE, *Œuvres*, Lyon, 1674, chap. XXIII et XXVI.

encore quelque portion, il y faut approprier une escorce de verre qui soit cave en dedans.

Le second passage est intitulé : « de la playe de l'œil avec effusion de l'humeur vitrée et cristalline. »

Aussi bien la veüe est entièrement perdue en cette sorte de plaie... Il faut rechercher, tant qu'on pourra, la bienséance de la partie en supposant un *œil de verre* en place de celui qui estoit : car, par ainsi, on couvre la difformité de ladite partie par un œil artificiel et équivoque, qui imite quelquefois si naïvement le naturel que les plus clairvoyans y sont trompez et le prennent pour un véritable œil. Ces yeux artificiels se font à Venise.

A partir du milieu du xvii^e siècle jusqu'au milieu du xix^e, il semble que ce fut plus particulièrement à Paris, que l'on cultiva cet art. Boissonneau (1) nous dit, toutefois, qu'au xvii^e siècle, « un Hollandais, supprimant la coque métallique, tenta avec succès le modelage des émaux ramollis à la lampe d'émailleur ; puis, qu'employant ces matières concurremment avec le verre, il obtint de celui-ci une parfaite imitation de la cornée. »

Cet artiste, paraît-il, trouva bientôt des imitateurs, soit dans sa patrie, soit à l'étranger. Paris, Venise, Prague, eurent aussi leurs fabricants, mais nous ne possédons sur eux aucun renseignement.

A la fin du xvii^e siècle, on distribuait des prospectus fort curieux. En 1682, Marana (2) nous dit qu'on trouve sur le Pont-Neuf, l'endroit alors le plus fréquenté de la ville, « une infinité de gens qui donnent des billets ; les uns remettent les dents tombées, et les autres font des yeux de cristal ; il y en a qui guérissent des maux incurables. Celui-ci prétend avoir découvert la vertu cachée de quelque pierre en poudre, pour blanchir et pour embellir le visage ; celui-là assure qu'il rajeunit les vieillards. Il s'en trouve qui chassent les rides du front et des yeux, qui font des jambes de bois pour réparer la violence des bombes : enfin tout le monde a une application au travail si forte et si continuelle que le diable ne peut tenter personne que les fêtes et les dimanches. »

Les gentilshommes *verriers* n'étaient point, comme on l'a dit, anoblis par leur état, mais François I^{er} et Charles IX, par deux ordonnances, leur avaient permis d'exercer leur art, *sans déroger*. Nous ne savons, à ce sujet, rien des ocularistes, ni des corporations auxquelles ils pouvaient être affiliés.

Mais une question surgit : il a été parlé jusqu'ici, après les yeux d'or, d'yeux de verre, et l'œil artificiel est depuis longtemps en *émail*. Qui aida cette transition à se produire ?

Devons-nous rappeler Bernard Palissy, « premier inventeur de poteries excellentes et des rustiques figulines du Roy », mort à la

(1) Aug. BOISSONNEAU, *De l'œil artificiel*, manuscrit sans date, en possession du Dr Coulomb.

(2) Jean-Paul MARANA, *Lettre d'un Sicilien à un de ses amis* ; Paris, 1883, p. 57.

Bastille, prisonnier pour la religion, vers l'âge de 80 ans, lui qui répondait à Henri III : « Vous ne me contraindrez pas, parce que je sais mourir ! » Qui ne se rappelle les luttes héroïques que, toujours besogneux, mais honoré et honorable, il soutint, pour trouver ses vernis et ses émaux et en particulier un *émail blanc*, « qui lui donna une telle joie qu'il crut, après sa découverte, être devenu nouvelle créature » ?

D'après Boissonneau, Palissy appelait les ocularistes des oculariers; mais nous n'avons pu retrouver, malgré nos recherches, dans l'œuvre de Bernard Palissy, la part qu'il aurait pu prendre à la fabrication des yeux artificiels.

En 1698, le voyageur anglais Lister (1) raconte qu'il alla visiter l'atelier de Hubins, fabricant d'yeux de verre. « J'en vis, dit-il, de pleins tiroirs de toutes couleurs, de façon à appareiller n'importe quels yeux, et il faut qu'il en soit ainsi, car la moindre différence serait intolérable. »

Hubins était célèbre depuis longtemps déjà. En 1673, Spon (2) le plaçait sur la liste de ses curieux :

M. Ubin, dit-il, émailleur, rue Saint-Denys, vis-à-vis la rue aux Ours : thermomètres, baromètres, larmes d'Hollande et autres Curiosités.

Suivant Huet, qui lui fit exécuter un anémomètre, qu'il avait lui-même inventé, et qui le traite « d'excellent ouvrier (3) », il était Anglais. C'est lui qui, avant Réaumur, construisit les thermomètres les plus parfaits : « les curieux en conservent encore dans leurs cabinets », écrivait en 1773 l'abbé Jaubert (4).

Hubin était grand ami de Papin, dont, en 1674, il avait présenté à l'Académie des sciences un ouvrage important, *Nouvelles expériences du vuide*.

Il faisait, d'ailleurs, d'assez fréquentes présentations à cette assemblée, et nous connaissons quatre « machines exécutées et en partie inventées par le sieur Ubin, émailleur ordinaire du Roy », par trois feuilles écrites par lui sur ce sujet (5).

Cet Ubin, Hubins ou Hubin demeura rue Saint-Martin et il eut pour concurrent un sieur Le Quin, qui demeurait rue Dauphine (6).

Au milieu du XVIII^e siècle, un autre émailleur célèbre résidait à Nevers. C'est à lui que certains attribuèrent, à tort d'ailleurs, l'invention de l'œil de verre.

Un émailleur de Nevers, disent Percy et Laurent (7), fit, vers 1740,

(1) *Voyage de Lister à Paris en 1698*; Paris, 1873, p. 133.

(2) Spon, cité par Edouard FOURMIER, *Le Livre commode*; Paris, 1878.

(3) *Huetiana*; Paris, 1722, p. 56.

(4) Pierre JAUBERT, *Dictionnaire universel des Arts et Métiers*, 1773, t. I, p. 242; t. III, p. 143.

(5) *Le Journal des Savans*, du Lundy 17 déc. 1674.

(6) *Le Livre commode pour 1692*; Paris, 1692, p. 100.

(7) *Dictionnaire des Sciences médicales*; Paris, 1820, art. *Prothèse*, t. XLV, p. 511.

pour une dame dont l'œil atrophie était le siège de fréquentes et douloureuses fluxions, un œil de verre qui les fit disparaître, ainsi que la lippitude à laquelle les paupières étaient depuis longtemps sujettes. Voici quel procédé il employait pour fabriquer cet œil de verre : il traçait au sommet d'une perle blanche, soufflée sur un tuyau de pipe, un cercle brun ou bleu, au centre duquel il plaçait un point noir pour figurer la pupille. Après avoir donné une forme ovale à cette coque de verre, il en ouvrait la partie inférieure et la bordait au feu de la lampe.

Cette méthode est, en réalité, celle indiquée par Hazard-Mirault (1).

Des artistes adroits, autant qu'ingénieux, occupés à donner au verre en fusion des formes plus ou moins agréables, ont eu l'idée de tracer un grand cercle bleu ou brun sur le sommet d'une perle blanche, qu'ils tiennent encore exposée au feu. Au centre de ce cercle de couleur, ils placent un point noir ; ils donnent à cette petite sphère la forme ovale ; ils ouvrent, coupent et bordent au feu la partie inférieure de ce globe, qui prend alors la forme d'une coque, et voilà un œil artificiel en verre tel que j'en ai vu plusieurs.

Ces deux derniers ouvrages sont contemporains et nous ne savons quel est celui de ces deux auteurs qui s'est inspiré de la description donnée par l'autre.

Gaujot et Spillmann (2) disent également que cet artiste de Nevers « supprima la plaque métallique et fit des yeux tout de verre peint ». Le Dictionnaire de Jaccoud (3) confirme le fait en le répétant.

A Nevers, où nous nous sommes renseignés, il ne reste plus trace de cet émailleur fameux, ni à la mairie, ni aux archives départementales.

A la fin du XVIII^e siècle, Paris vit se succéder plusieurs spécialistes, dont la renommée se répandit même à l'étranger, puisque Haug (4), un Allemand, dit que, de son temps, les artistes parisiens avaient acquis une réputation méritée. Le livre de Haug date de 1749.

Gaucher, nous dit Hazard-Mirault (5), était un ouvrier sans talent, qui, sous les auspices de feu M. Béquet (6), oculiste distingué par sa modestie autant que par son humanité, représenta en émail quelques maladies de l'œil dont il ignorait même les noms. Carré et Rho, nous dit encore le même auteur, travaillaient beaucoup

(1) HAZARD-MIRAULT, *Traité pratique de l'œil artificiel* ; Paris, 1818, p. 23.

(2) GAUJOT ET SPILLMANN, *Arsenal de Chirurgie contemporaine* ; Paris, 1867, t. II, p. 2.

(3) JACCOUD, *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. XXIV, art. *Œil artificiel*, signé RÉMY.

(4) Phil. Adam HAUG, *Dissertatio de oculo artificiali*. Tubingen, 1749.

(5) HAZARD-MIRAULT, *Traité pratique de l'œil artificiel* ; Paris, 1818, pp. 32 et 213.

(6) Quelques auteurs ont, par erreur, cité Béquet, comme ayant été un fabricant d'yeux artificiels de cette époque.

mieux l'émail, mais « ils ne pouvaient imiter parfaitement la nature, qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'aient jamais observée. »

La collection des maladies d'yeux du Cabinet de l'École de Médecine de Paris est de Rho ; quelques-unes sont d'un travail assez précieux pour le temps où elles ont été faites et les connaissances très bornées de leur auteur. M. Rho possédait le secret de remplir avec un œil artificiel l'orbite que recouvrent les paupières après la perte de l'œil naturel, et de réparer ainsi une difformité aussi désagréable à voir, qu'elle détruit la régularité des traits du visage.

Il est probable que ce Rho n'était autre que le Raux dont nous parle une réclame (1), sollicitée sinon payée par lui :

Raux, émailleur ordinaire du Roi, rue aux Juifs, un des plus habiles et des plus célèbres de la capitale pour les yeux artificiels d'émail, tient une collection précieuse de toutes espèces. Cet ingénieux artiste est parvenu au point d'imiter tellement la nature par la forme, la couleur et le brillant, que, lorsque l'œil éteint n'est pas entièrement détruit ou déformé, celui qui le remplace reçoit tous les mouvements du muscle et ne permet plus de distinguer lequel des yeux est affecté. Sa générosité et son amour pour le bien de l'humanité le portent même à en donner gratuitement les lundis aux pauvres.

On voit qu'après avoir commencé par être orfèvres, les ocularistes l'étaient encore restés, un peu comme M. Josse...

Il est également permis de supposer que c'est encore de la même personne que parle Thunberg (2), un voyageur et botaniste suédois, qui séjourna à Paris du 1^{er} décembre 1770 au 12 juillet 1771 :

Le 12 juin (1771), je fus chez Roux, célèbre émailleur. Il excelle surtout à faire des yeux d'émail, qu'on ne peut absolument distinguer des yeux naturels. Il en représente aussi fidèlement toutes les maladies.

Pour imiter les différentes couleurs de cet organe, il emploie différents émaux de Venise et les mêle avec des métaux.

Comme tout le monde n'a pas l'avantage d'être admis dans son atelier, je vais en donner la description.

Sur une table, recouverte d'une plaque de laiton, est un tiroir plein d'huile, avec une fort grosse mèche ; sous cette même table, un soufflet qu'il fait aller lui-même, dont le bout passe à travers la table et se termine par un conduit de verre courbé, qui répond auprès de la lampe ; il s'insert pour mettre l'émail en fusion. Il commence par mettre le globe de l'œil au bout d'un tuyau de pipe, le cercle s'élargit et on ne le retire que quand il y a un trou pour la cornée, qu'il fait avec de l'émail bleu ; il chauffe l'extrémité de cette composition, souffle la cornée et le reste du globe. Il prend ensuite un bâton d'émail bleu mêlé de blanc, pour faire des points dans l'intérieur de la cornée ; il en distribue encore de blancs parmi ceux-ci, qu'il entremêle encore de petits traits bleus ou blancs, et fond toutes ces couleurs au feu.

(1) *Almanach Dauphin pour 1777*, 2^e partie, p. 20.

(2) C. P. THUNBERG, *Voyages au Japon*, traduit par LANGLE, revue par LAMARCK ; Paris, 1796, t. I, p. 75.

La prunelle se fait avec un émail noir, dessous lequel se trouve une forte épaisseur de crystal fin, pour rendre la cornée transparente. Toute cette composition prend au feu la forme qui lui convient ; l'artiste retire le tuyau de pipe, après avoir adapté un bâton de crystal à la cornée, et l'orbite se forme en dedans.

Il se sert d'un compas très exact pour arrêter, tout en soufflant, la grandeur de la prunelle et sa convexité. Il enlève de l'œil le superflu qui pourrait nuire à l'accord de toutes les parties et unit les bords en les passant au feu.

Avant de retirer la pipe, il souffle le globe de l'œil des deux côtés, afin de former les fontaines lacrymales. Quand l'opération touche à sa fin, il colle légèrement un bâton de crystal dans le coin de l'œil et retire celui qui tenait à la cornée ; on souffle pour égaliser les petites cavités qui pourraient être restées. On met enfin l'œil dans un tiroir plein de feu et de cendres chaudes, où il se refroidit insensiblement.

Cet ingénieux artiste travaille avec des lunettes dans une chambre obscure, dont les volets sont fermés. Devant son feu, est une plaque de métal avec un manche, et dont la partie convexe est tournée du côté du feu.

Chaque mois il distribue gratis des yeux aux pauvres, les vend assez bon marché aux personnes peu fortunées, et se fait bien payer des riches.

Il y a des yeux depuis un louis jusqu'à vingt-cinq. Les chirurgiens ne les lui paient que six livres la pièce.

Quand on a eu le malheur de perdre un œil et qu'on peut le remplacer par un autre d'émail, on va chez Raux, qui vous en fait un bien semblable à celui qui vous reste. On peut aussi envoyer le dessin par la poste, avec une description bien exacte, et vous pouvez compter sur son exactitude. Alors il a le soin de mettre de côté les échantillons des émaux dont il s'est servi, les enveloppe dans du papier pour une autre fois.

Comme l'iris a différentes teintes, il faut en changer la couleur et les nuances, aussi bien que les rayons, le point visuel, les nues et les gerbes.

Il y a des yeux de différentes grandeurs suivant les divers âges ; il les fait quelquefois avec la corne des ongles ou des griffes de différents animaux : un œil de cette sorte ne peut servir que trois mois ou six au plus ; alors, il faut le changer parce qu'il doit être usé en partie.

Les yeux qui représentent les maladies de cet organe se vendent de douze à vingt-quatre livres. Il y en a au moins de cinquante espèces différentes.

Ce document (1) constitue le premier texte français sur la question : c'est pourquoi nous avons cru bon de le reproduire en entier, malgré son étendue.

Raux décéda sans avoir fait d'élève (2) ; en 1777, il eut du moins un successeur, Auzou. Ces fabricants d'yeux artificiels avaient pris le titre d'artistes émailleurs, et Auzou, aussi bien que Raux, était émailleur du Roi.

On ne saurait, dit un journal du temps (3), trop faire connaître le talent ingénieux avec lequel cet artiste se rapproche si près de la nature, que l'art

(1) Il a été publié avant nous, par le Dr CABANÈS, dans *Mœurs intimes du passé*, 4^e série : La vie d'étudiant.

(2) HAZARD-MIRAULT, *Traité pratique de l'œil artificiel*, Paris, 1818, p. 215.

(3) Cf. ALFRED FRANKLIN, *Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions*, Paris, 1906, p. 741.

semble disparaître dès que l'œil artificiel est mis en place. On les voit tous les deux suivre la même direction et faire ensemble les mêmes mouvements.

Auzou fils fut « le seul qui sût véritablement combiner les émaux, quoiqu'il ne se servit, comme ses prédécesseurs, que de compositions fabriquées en verrerie ». Il succéda à son père, mais renonça bientôt à cet état pour entrer dans la carrière de l'Administration militaire.

C'est encore à la même époque qu'aurait vécu Demmenie le Hollandais, cité par Boissonneau (1), et qui perfectionna le modelage des émaux à la lampe d'émailleur. « Il eut, dit-il, pour contemporain et copiste fidèle François Hazard, de Paris. »

Cette industrie et d'autres analogues se développèrent alors singulièrement et L. Prudhomme (2) écrivait en 1804 :

Si vous voulez savoir jusqu'où l'art est parvenu dans cette métropole, allez chez M. Hazard. (Il demeure rue Sainte-Apolline.) Au foyer de sa lampe, vous verrez naître le cristallin, l'uvée, l'iris, les veines les plus imperceptibles, et, pour ainsi dire, jusqu'au mécanisme admirable de la vision. A midi, vous lui demandez l'œil qui vous manque, et après le dîner, vous allez en société avec des yeux parfaitement semblables.

La vie de Charles-François Hazard est longuement contée dans la notice que lut son neveu, Hazard-Mirault, le 22 août 1813, à la 85^e Séance publique de l'Athénée des Arts (3).

Né le 8 juin 1758, de parents commerçants, il se destina d'abord à la peinture et fut l'élève de Durameau.

Vers 1779, il suivait les cours de dessin à l'Académie et en même temps ceux d'anatomie et de chimie. Ayant appris ensuite à modeler l'émail, il confectionna son premier œil artificiel pour un peintre de ses amis, qui n'était pas satisfait de la pièce qu'il portait alors.

(A suivre.)

(1) Auguste BOISSONNEAU, *De l'œil artificiel*, manuscrit sans date en possession du Dr Coulomb.

(2) Louis-Marie PRUDHOMME, *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, Paris, 1804.

(3) HAZARD-MIRAULT, *Traité pratique de l'œil artificiel*; Paris, 1818, p. 209.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau. 15 à 45 pour un litre.

La Médecine dans l'Histoire

Les blessures de guerre d'Alexandre le Grand

par M. le D^r P. NOURY (*de Rouen*).

ALEXANDRE LE GRAND, descendant d'Hercule par son père, était impétueux et téméraire ; de plus, il avait le mépris de la mort. Aussi, maintes fois, fut-il entraîné au plus fort de la mêlée, faisant à la fois office de capitaine et de soldat, et reçut-il de nombreuses blessures depuis la tête jusqu'aux pieds, à coups de trait, d'épée, de hache et de pierre.

Il ne se souciait nullement des dommages du corps et il se glorifiait de ses blessures, les montrant partout comme des images de sa vertu gravées sur sa personne. Son père ayant eu la cuisse percée d'outre en outre d'un coup de lance, en était resté boiteux, et cette claudication lui déplaisait : « Ne te soucie pas, lui dit Alexandre, alors adolescent, sors hardiment en public, afin qu'à chaque pas que tu feras, tu te souviennes de ta vertu ».

Malgré son courage, Alexandre offrait toujours, avant la bataille, un sacrifice à la Peur.

*
**

Au Granique, après avoir traversé la rivière, son bouclier et les ailes blanches du panache de son casque le firent facilement reconnaître, et il fut serré de près. Il reçut un coup de javelot au défaut de la cuirasse, mais l'arme ne pénétra pas. Comme Rœsaces et Spithridate, chefs des Perses, l'attaquaient à la fois, il se déplaça, et, piquant droit sur Rœsaces, qui était armé d'une forte cuirasse, il lui donna un tel coup de javeline, qu'elle se rompit dans sa main. Tandis qu'il était ainsi occupé, Spithridate s'approcha de côté et, se soulevant sur son cheval, lui asséna sur la tête un formidable coup de hache d'armes, qui coupa la crête de l'armet et abattit une des ailes du panache ; le tranchant de la hache pénétra jusqu'aux cheveux. Comme Spithridate se disposait à donner un second coup de hache, Clitus (1) prévint le coup et lui traversa le corps, de part en part, avec sa lance. En même temps, Rœsaces était tué d'un coup d'épée par Alexandre.

Peu après, Alexandre eut son cheval tué sous lui, d'un coup d'épée à travers les flancs. Ce n'était pas Bucéphale, lequel mourut de vieillesse, âgé de trente ans, après la défaite de Porus.

(1) C'est ce Clitus, qui à la suite d'une orgie, fut tué d'un coup de javeline par Alexandre, lequel regrettant son acte, arracha l'arme et voulut se l'enfoncer dans la gorge, mais il en fut empêché par ses gardes.

Alexandre séjourna ensuite en Cilicie, pour une maladie attribuée par les uns au surmenage, par les autres à un bain froid dans le Cydnus. C'est durant cette maladie qu'eut lieu la scène admirable suivante : Alexandre malade, buvant le remède de son médecin Philippe, tandis qu'il lui fait lire la lettre de Parménion l'avertissant de se défier de Philippe, vendu à Darius, qui voulait l'empoisonner.

A la bataille d'Issus, Alexandre eut la cuisse percée d'un coup d'épée. Chares, de Mitylène, cité plusieurs fois par Plutarque et qui paraît avoir été contemporain de ce prince, écrit que ce fut Darius lui-même qui lui donna le coup. Alexandre s'était jeté dans la mêlée dans l'intention d'atteindre Darius et de le tuer de sa propre main ; mais celui-ci se jeta à bas de son char, monta sur un autre et s'enfuit. Dans une lettre adressée à Antipater, Alexandre raconte qu'il a été blessé à la cuisse d'un coup d'épée, et que, grâce aux dieux, cette blessure n'eut pas de suites ; mais il ne fait aucune allusion à celui qui a frappé. Cette blessure ne fut pas grave, puisqu'après la bataille, il prit un bain parfumé dans la baignoire de Darius et se mit ensuite à table pour dîner.

A la prise de la ville de Gaza, il eut l'épaule percée d'une flèche.

En combattant contre les Arcaniens, il fut blessé au talon par une flèche indienne, qui lui causa beaucoup de douleur ; c'est à cette occasion qu'il dit aux flatteurs qui l'entouraient : « Mes amis, voilà bien du sang véritable qui coule de ma plaie, et non pas cette liqueur divine, qui, selon Homère, coule des plaies des bienheureux Immortels. »

En Hyrcanie, il fut blessé par le jet d'une pierre, qui l'atteignit à la région occipito-cervicale. Pendant plusieurs jours, la vision fut abolie et on craignit qu'il ne restât aveugle. Peu à peu, la vision se rétablit et le conquérant ne semble pas avoir conservé de séquelles de cet accident.

Au pays des Maragandiens, une flèche lui faussa la jambe et l'os du fuseau sortait à travers les chairs : il s'agit là d'une fracture compliquée du tibia, affection grave, surtout avant l'antisepsie.

Pendant la conquête de l'Inde, après la prise de la ville des Malliens, l'ennemi s'était réfugié dans un fort. Comme ses soldats tardaient à approcher les échelles pour l'assaut, Alexandre en arracha une des mains d'un soldat, l'appliqua lui-même contre le mur et s'élança, en se couvrant de son bouclier, suivi seulement de Poncestas, qui portait l'égide sacrée enlevée dans le temple de Minerve à Troie, et de deux de ses gardes, Limnée et Abreas. Alexandre, parvenu sur le rempart, protégé par son bouclier, chassa les ennemis à coups d'épée. Les gardes du roi, inquiets, se précipitèrent aux échelles, qui se rompirent sous leur poids. Alexandre, debout sur la muraille, se vit en butte aux traits que les Indiens faisaient pleuvoir des tours voisines ; il ne put rester dans cette situation et il sauta des remparts dans le fort. Adossé contre un mur, l'épée à la main, il lutta contre de nombreux ennemis, mais

un Indien, plus en arrière, lui décocha un coup de flèche si violent, que le trait traversa la cuirasse et pénétra dans les côtes, près du sein gauche. Le coup fut si brutal qu'Alexandre fléchit les genoux et s'affaissa. L'Indien qui avait lancé la flèche accourut, le cimeterre à la main, mais Pancestas et Limnée se jetèrent au-devant du roi pour le couvrir et furent blessés tous les deux : Limnée mourut sur la place ; Abreas était déjà tombé, percé d'une flèche qu'il avait reçue au visage. Malgré sa blessure, Pancestas tint tête à l'Indien, pendant qu'Alexandre, rassemblant toutes ses forces, tua lui-même l'assaillant à coups de dague. Finalement, on lui asséna un coup de *pilum* sur le derrière de la tête qui lui fit perdre connaissance : le roi tomba sur son bouclier, Pancestas se mit au-devant de lui et le couvrit de l'égide de Minerve. On le crut mort. A cet instant, les Macédoniens accoururent de tous côtés, le prirent et l'emportèrent évanoui dans sa tente. Flave Arrien, qui avait lu les mémoires de Ptolémée, lieutenant d'Alexandre, dit, d'après ce dernier, que *l'air et le sang s'échappaient par cette blessure profonde.*

La flèche était fichée solidement dans les côtes et on ne pouvait enlever la cuirasse ; Alexandre essaya lui-même avec sa dague de couper le bois de la flèche, mais il n'en eut pas la force, tant sa main était pesante et engourdie. Il encouragea les chirurgiens et fit montre d'un grand courage. Avec beaucoup de peine, car elle était de bois dur et non de roseau, on scia la flèche au ras de la cuirasse, et on put, avec peine, ôter la cuirasse.

On fit ensuite une incision, pour enlever la pointe de la flèche qui avait quatre doigts de long et trois de large. La perte de sang, la gêne respiratoire et la douleur le firent s'évanouir une seconde fois ; cette syncope arrêta l'écoulement de sang et, le fer arraché, Alexandre reprit connaissance.

Selon certains, ce fut Critodemus, médecin de Cos et descendant d'Esculape, qui tira le fer en élargissant la plaie ; selon d'autres, comme il n'y avait pas de médecin présent, Perdicas, dans le premier moment et par l'ordre d'Alexandre, ouvrit la plaie avec son épée pour en retirer la flèche. De ces deux versions, la première semble plus vraisemblable, car il est extraordinaire qu'un jour de bataille il ne se soit pas trouvé un chirurgien pour panser le roi blessé, alors que son armée, très bien organisée, était dotée de chirurgiens et que lui-même avait plusieurs médecins attachés à sa personne.

Echappé à ce grand danger, il resta longtemps très faible, fut obligé de tenir diète, de suivre un régime et de se faire panser sans quitter sa couche.

Les Macédoniens croyant, à tort, qu'on leur cachait la mort d'Alexandre, firent, un jour, grand bruit près de sa tente. Quoiqu'il fût incomplètement rétabli, pour les rassurer il s'habilla et se montra à eux.

*
* *

Les blessures que reçut Alexandre et que les auteurs anciens nous ont fait connaître furent donc occasionnées : quatre, par une flèche ; deux, par un coup de pilon ; une, par le jet d'une pierre ; une par l'épée. Trois furent graves : une fracture compliquée du tibia, une contusion cérébrale avec cécité passagère, et une plaie pénétrante de poitrine.

Le torticolis d'Alexandre.

Alexandre le Grand avait la tête penchée sur l'épaule gauche. Cette déviation était, vraisemblablement, congénitale, car tous les auteurs en parlent comme d'une chose naturelle ayant toujours existé, et aucun n'en indique ni l'origine ni le commencement.

Diane elle-même avait quitté Ephèse, pour assister comme sage-femme à sa naissance. Le jour de l'accouchement (sixième jour de juin), un incendie consuma le temple de Diane à Ephèse, et, par suite de l'absence de la déesse, la catastrophe ne put être évitée.

On ne peut accuser une sage femme aussi expérimentée que Diane d'avoir exercé des tractions trop énergiques sur la tête.

Alexandre, au dire de tous les auteurs anciens, avait les cheveux blonds et ondoyants, le teint rosé ; sa peau blanche sentait bon et les vêtements qui la touchaient en étaient tout parfumés ; sa tête était inclinée à gauche et son regard, dirigé vers le ciel, était à la fois doux, imposant et formidable.

Lysippe, le sculpteur attitré d'Alexandre, avait, dit Plutarque, très fidèlement rendu dans ses statues cette attitude, *la tête penchée vers l'épaule gauche, avec le regard dirigé en haut par-dessus l'épaule.*

Les courtisans et les rois vaincus avaient adopté cette attitude ; et, autour du conquérant, il était de bon ton d'avoir la tête de travers.

L'asymétrie faciale accompagne le torticolis congénital ; quoique les auteurs anciens n'y fassent aucune allusion, ne peut-on supposer qu'Alexandre, en plus de son torticolis permanent, avait la face asymétrique ?

D^r P. NOURY (de Rouen).

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Informations de la « Chronique »

Racine, correspondant de guerre. — Les relations médicales de Racine.

C'est bien un Racine ignoré que vient de nous révéler M. Prosper SARDOU, dans le très attachant travail paru dans une des plus littéraires de nos revues (1). Qui eût supposé que le « doux », le « tendre » Racine eût accompagné Louis XIV à la guerre, essayant de longues marches et des campements fort incommodes, accomplissant, en un mot, avec le scrupule qu'il apportait en toutes choses, ses fonctions d'historiographe du Roi ?

Sans doute il usait du carrosse, mais parfois aussi du cheval. Assez bon cavalier pour pouvoir, à 53 ans, rester en selle neuf heures de suite, Racine s'était vite habitué à l'existence des camps. Il est vrai qu'il y retrouvait nombre de ses amis et admirateurs, et aussi quelques belles dames « qui venaient souvent peu en arrière de la ligne des combats. »

Entre autres personnages avec lesquels l'auteur de *Bérénice* entretenait d'amicales relations, il convient de citer le célèbre M. FÉLIX, celui-là même qui devait opérer Louis XIV de la fistule. C'était, semble-t-il, un malade imaginaire que cet éminent chirurgien, « gros mangeur, grand amateur de soles et de longes de veau et qui, dès son arrivée dans une ville, visitait, en gourmet, les boucheries et les marchés. »

Deux autres médecins du roi étaient liés d'amitié avec Racine : M. MOREAU, chirurgien ordinaire du roi, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de la musique des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* ; le professeur de pharmacie DODART, conseiller médecin du roi, qui à Boileau, malade d'une extinction de voix, prescrivait gravement de ne pas parler, d'avalier du sirop d'abricot goutte à goutte et de garder l'esprit toujours gai, et qui, à Racine, souffrant d'un mal de gorge, faisait suivre un régime qui, disait son patient, « peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même », lequel était d'une maigreur extrême.

De toutes les lettres que Racine a écrites « du front », on n'en connaît que treize, dont neuf adressées à Boileau.

Boileau, dont la santé fut toujours délicate, appréhendait les fatigues inhérentes au métier des armes. C'était un « valétudinaire perpétuel », qui ne cessait de gémir sur ses malaises, ce qui ne l'empêcha point de vivre jusqu'à 75 ans ; aussi se contenta-t-il de suivre la seule campagne de 1678, « une des plus courtes et des plus heureuses », tandis que Racine ne faillit jamais à accompagner le monarque, dont il devait conter les hauts faits durant une période de onze années.

Voilà, n'est-il pas vrai, un côté de la biographie du poète de *Phèdre* jusqu'ici peu exploré.

(1) *Mercur de France*, 16 mars 1916 : Racine et Boileau en campagne ; lettres du front au xviii^e siècle.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre.

L'appel suivant nous est adressé par l'Association générale des Médecins de France : nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui n'y ont pas encore répondu à le faire sans retard. *C'est un devoir*, nous ne le répéterons jamais trop, *qui s'impose à tous les médecins*, et plus particulièrement à ceux de l'arrière. Il serait humiliant pour la corporation, que nous ne puissions pas obtenir en France le résultat atteint par nos ennemis. Il importe au plus haut point qu'ils soient battus sur le terrain de la charité et de la solidarité, comme sur tous les autres.

CONFRÈRES,

Les Cheminots, en abandonnant chaque mois le salaire d'une journée de travail à leur Caisse de Guerre, ont réuni six millions. Pour un but analogue, les Médecins ont versé trois cent soixante-dix mille francs (1). Il nous suffira de vous signaler cette infériorité pour que votre concours la fasse disparaître.

Nous savons les difficultés de l'heure ; aussi ne venons-nous pas vous demander une lourde souscription, mais une cotisation mensuelle à la portée des moins favorisés de la fortune.

Vous êtes 8.000 non mobilisés ; que chacun de vous nous envoie seulement 10 francs par mois pendant un an, et le million dont nous avons besoin sera largement dépassé.

Moralement et financièrement, il nous faut toutes les adhésions, tous les concours. La solidarité est, aujourd'hui, un impérieux devoir.

Outre la cotisation mensuelle, nous espérons, bien entendu, que des dons isolés continueront à nous parvenir, prélevés par les plus favorisés de nos confrères sur le superflu de leurs ressources.

Confiants dans votre générosité, nous vous assurons de toute notre gratitude, de ~~tout~~ notre dévouement.

Prière d'envoyer le mandat représentant le montant de votre premier versement mensuel ou de votre cotisation à M. le Trésorier (sans indication de nom) de la Caisse d'Assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris (8^e).

(1) Actuellement un peu plus de 450.000 francs. Il faut arriver au double de cette somme et nous y arriverons, pour peu que ceux qui n'ont rien donné comprennent, bien que tardivement, qu'ils ont une dette à acquitter.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Echos de la « Chronique »

La poudre découverte par... un Allemand !

On dit couramment que les Allemands n'ont pas inventé la poudre ; erreur, nous répond le confrère BONNETTE (1).

Dans une lettre de G. CUVIER, que possède le Musée de la ville de Montbéliard, on peut lire ces lignes, écrites par l'immortel paléontologue, au sujet de la découverte précitée :

Lorsqu'un bon religieux, dans le fond d'un cloître d'Allemagne, enflamma pour la première fois un mélange de soufre et de salpêtre, quel mortel aurait pu lui prédire tout ce qui allait naître de cette expérience ? Changer l'art de la guerre ; soustraire le courage à la supériorité de la force physique ; détruire l'anarchie féodale ; empêcher que jamais les pays civilisés ne puissent de nouveau être la proie des nations barbares ; devenir, enfin, l'une des grandes causes de la propagation des lumières, en contraignant à s'instruire les peuples conquérants, qui jusqu'alors avaient été presque partout les fléaux de l'instruction : telle était la destination de l'une des plus simples compositions de la chimie.

Que les mânes de ce religieux tudesque doivent être fières et satisfaites, commente très judicieusement notre confrère, en contemplant, de nos jours, les *kolossaux* succès de ses manipulations chimiques !

Combien plus avisé que Cuvier s'est montré notre AMBROISE PARÉ, en écrivant : « Quel malheur que les éclats du mortier n'aient point tué ce religieux : c'eût été un véritable bienfait pour l'humain lignaige. »

Mais Paré avait fait la guerre, en avait vu toutes les horreurs ; tandis que Cuvier, dans la quiétude de son cabinet de travail, avait philosophé sur les bienfaits de cette découverte, à l'instar de M. de Maistre, qui considérait la guerre comme d'institution divine.

Médecin, lauréat de l'Académie française.

L'Académie française avait proposé en 1915, pour le grand prix de poésie fondé par l'Etat, le sujet suivant : *La Gloire de Pasteur*. Les manuscrits ne devaient pas dépasser 300 vers. Le concours ne comportait qu'un seul prix.

Parmi les nombreux poèmes présentés, la Commission désigna pour le prix celui qui avait pour devise : *Immanis pecoris custos*.

Par heureuse rencontre, le lauréat se trouve être un médecin, voire un illustre savant : c'est le professeur CHARLES RICHET.

(1) *Presse médicale*, 17 avril 1916.

Médication


Alcaline

Comprimés Vichy-État
EFFERVESCENTS

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT



**DIOSEINE
PRUNIER**

*Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.*

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

**DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG**
Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.

G. PRUNIER & C^e, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.

Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis et franco* un échantillon de **DIOSEINE PRUNIER.**

Echos de Partout

Imperforable, isolant et antiseptique. — On sait combien cruelles sont, aux mains des combattants, les morsures des crampons acérés dont se hérissent les fils de fer du front.

S'il faut en croire le *New York Herald*, un fabricant anglais vient, paraît-il, d'inventer un tissu dont il fait des gants, des vareuses imperforables par ces crampons, si aigus soient-ils.

Mais le nouveau tissu a un autre avantage : il est imperméable, ce qui le rend précieux pour la confection de sacs de couchage qu'on a la ressource de jeter sur le « barbelé » quand il s'agit de le franchir.

Ces fils sont-ils parcourus par des courants à haute tension, le sac imperforable et imperméable montre une précieuse qualité de plus : il est isolant.

Façonné en tuniques, il protège le porteur contre les éclats d'obus et même contre les balles, pourvu qu'elles aient un peu perdu de leur terrible vitesse initiale, à laquelle une plaque d'acier même ne résiste pas.

Mais mettons les choses au pis : la balle n'a rien perdu de sa force de pénétration, elle traverse la tunique protectrice. Eh bien, même alors, le tissu magique n'a pas dit son dernier mot. La doublure en est enduite d'un puissant antiseptique, que la balle entraîne avec elle dans la blessure qu'elle vient de faire.

(*Le Matin*, 17 avril 1916)

Ce qu'est la Dioséine. — La Dioséine Prunier est le remède qui, de l'avis d'un grand nombre de médecins, peut répondre le mieux aux nombreuses exigences thérapeutiques de l'artério-sclérose.

Ses applications générales sont les suivantes :

1° *Hypertension de l'artério-sclérose*, diminuée par les produits hypotenseurs de la Dioséine : fluorure et nitrite ;

2° *Spasmes vasculaires*, ressortissant de l'action de la caféine à très petites doses ;

3° *Affaiblissement organique*, combattu par les toniques : glycérophosphate et formiate.

4° *Régularisation de la circulation* (varices, phlébites, troubles de la ménopause, dysménorrhée).

Voilà nos confrères renseignés.

Une pommade romaine. — Des fouilles entreprises à Lugano ayant amené la découverte d'une amphore romaine, le directeur du musée de cette ville pria M. L. REUTTER d'en analyser son contenu, qui forme une masse onctueuse, grasse, assez molle, d'odeur spéciale, rappelant un peu celle de la

térébenthine et du styrax, de couleur jaune brunâtre. Étendu sur la main, cet onguent y adhère fortement, en colorant la peau en jaune, mais il fond vers 58°, en donnant un liquide jaunâtre, renfermant de nombreuses impuretés minérales et végétales. En partie soluble dans l'éther de pétrole, l'éther, l'alcool, le chloroforme.

D'après l'analyse de M. Reutter, signalée à l'Académie des Sciences (séance du 20 mars), cet onguent serait constitué par un mélange de cire d'abeilles et de corps gras, que les Romains additionnaient de styrax et de térébenthine macérés dans du vin (tartrates), et de henné (coloration jaune et odeur aromatique, outre la présence d'un tannin), pour le parfumer et le conserver.

Tout porte à croire que ce produit devait être utilisé, par les mondaines de ce temps, comme crème de toilette.

(*Union pharmaceutique.*)

La chasse aux vieux papiers. — *L'Express de Lyon* jette un cri d'effroi, en pensant aux vieux manuscrits, aux archives intéressantes, aux documents de toute sorte, qui vont être sacrifiés dans la chasse éperdue qu'on fait aux vieux papiers, sous l'égide du gouvernement français. Déjà les historiens se plaignent qu'on tarisse les sources les plus précieuses auxquelles ils avaient coutume de puiser, et les érudits regrettent qu'on envoie au pilon toute cette poussière du passé.

Mais voici que les philatélistes, à leur tour, poussent le cri d'alarme. Il n'est que trop certain que, dans le mouvement qui entraîne tous les vieux papiers, tourbillonneront les vieilles lettres munies de vieux timbres. Combien de profanes ignorant l'intérêt qui s'attache à ces chères vignettes, inconsciemment et sans penser qu'une seule des lettres qu'ils jettent pourrait leur être payée plus cher que tous leurs kilos de papier, mettront tout au panier et priveront ainsi la philatélie des derniers trésors que contenaient encore les fonds de grenier.

Il serait, évidemment, à souhaiter que l'on préservât du pilon au moins tout ce qui a un intérêt historique, sinon philatélique.

Ruses d'espionnes. — On n'a pas idées des ruses qu'emploient les espionnes.

A la frontière austro-suisse, la révision en douane est sérieusement faite, entre les baïonnettes. Les femmes sont particulièrement suspectes. On en a pincé une, l'autre jour, qui avait le bras en écharpe : une fracture dans le plâtre. Malgré ses larmes et ses supplications, on a défait le plâtre, et mis à jour un bras sain et tout embandé de... renseignements militaires!...

Les femmes d'apparence louche sont mises à nu et soigneusement baignées. Une d'elles avait fait écrire ses notes d'espionnage sur la peau de son dos, puis s'était fardée copieusement. Il a fallu gratter pour découvrir ces « fresques ».

(*Journal du 16 novembre 1915.*)

Leur “ Kultur ”

Les horreurs d'un camp de prisonniers en Allemagne.

Un comité gouvernemental anglais, présidé par M. le juge YOUNGER, vient de publier son rapport sur le camp de Wittenberg, où le typhus a fait rage pendant les six premiers mois de 1915.

Dès le début de l'épidémie, l'état-major militaire et médical allemand partit prudemment pour une région plus saine : six médecins anglais, détenus au mépris de la convention de Genève, furent expédiés sur le camp. Il y régnait un désordre horrible. Les blessés et les malades n'étaient ni pansés, ni soignés, ni même visités ; il en résulta plusieurs cas de gangrène des pieds, et un malheureux dut subir l'amputation des deux jambes.

La seule précaution prise par les Allemands avait consisté à isoler les malades du monde extérieur. Il y eut 300 cas parmi les Anglais, avec 60 morts ; la mortalité fut plus grande encore parmi les Français et les Russes. Trois des médecins anglais succombèrent, un autre tomba malade et, à peine convalescent, reprit son service. Le médecin allemand chargé du service, le Dr ASCHENBACH, ne visita le camp qu'une seule fois, et encore d'une façon très sommaire. Le major anglais Fry lui ayant demandé un objet d'urgente nécessité, pour les besoins des malades, Aschenbach, qui s'était tenu avec prudence en dehors de l'enceinte de fils de fer, refusa et ajouta : « Cochons d'Anglais ! » Et l'empereur l'a décoré de la croix de fer !

Le camp de Wittenberg a été amélioré, grâce surtout à M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis, mais Aschenbach est toujours médecin-chef.

Ce compte rendu a soulevé en Angleterre un frémissement d'indignation, et Lord ROBERT CÉCIL prend des mesures, pour que les « traits de lâcheté et de brutalité qu'il renferme soient révélés à toutes les nations civilisées (1) ».

Le camp de Wittenberg : un démenti allemand (2).

Les Allemands opposent aux accusations portées contre eux des démentis plutôt faibles. Ils prétendent que si les prisonniers anglais n'avaient pas de vêtements, c'est qu'ils les avaient perdus au jeu ; ils déclarent aussi que ces « fables » sont répandues dans l'armée anglaise, pour que « les soldats anglais, dont le courage a besoin de

(1) D'après *The British medical Journal*, 15 avril 1916.

(2) Cf. *The British medical Journal*, mai 1916.

stimulants, soient persuadés que la mort est préférable à la captivité en Allemagne ». Ils se trahissent eux-mêmes en disant que si les malades furent mal soignés, c'est que les médecins allemands n'avaient pas encore l'expérience qu'ils acquirent plus tard. Comment, alors, concilier cet aveu avec la phrase dite au D^r LEONETTI, par un des médecins allemands, lors de l'épidémie de Langensalza : « Vous devez être heureux d'être ici, vous apprendrez à traiter le typhus. »

Dans le *Times* du 27 avril 1916, un sergent français confirme la vérité de ce qu'ont dit les Anglais : à savoir, que le camp de Wittenberg était un enfer. Ce sous-officier a souffert les tortures de la faim ; les colis étaient pillés, les boîtes de conserves ouvertes par les Allemands avec la baïonnette.

Les chiens de police étaient lâchés démuselés dans les camps ; la cravache, le knout, étaient monnaie courante et le poteau était à l'ordre du jour. Wittenberg, dit-il, était le camp de la mort. 800 Français y ont péri par manque de soins, ou par des coups de fusil lâchement tirés sur eux.

Il en fut de même à Cassel, où le soldat anglais ARCHIBALD a vu une épidémie de typhus terrible (*Glasgow Herald*, 29 janvier 1916). Les soldats allemands n'osaient plus entrer et la nourriture était passée aux prisonniers, du dehors, au bout d'un bâton. Le rapport fourni par les D^{rs} DELÉARDE et HALLUIN (*Revue d'hygiène*, 20 avril 1916) montre que l'histoire des camps de Langensalza et de Niederzwehren fourmille de traits de cruauté et de lâcheté, et aussi de l'ignorance professionnelle la plus complète.

Les Allemands sont vraiment arriérés, car ils n'ont pu ou n'ont su mettre en pratique les mesures prophylactiques dont l'hygiène nous a, depuis longtemps, démontré l'efficacité.

D^r MENIER.

Leur esprit.

Le scène se passe dans un camp de prisonniers. C'est un des assistants qui parle :

Le matin, avant la visite, se pratiquaient les opérations. Sur un lit, sommairement installé dans une petite chambre, les malades désignés la veille étaient transportés. C'était presque toujours pour extraire une balle. Le *Stabarzt* opérait là, avec dextérité. L'un de nous appliquait le tampon sur le nez du patient, tandis que les autres lui tensaient les bras et les jambes, cependant que le chirurgien farfouillait rapidement. Souvent, l'opéré poussait des cris terribles et le docteur de répondre :

— Je sais bien, vous avez douleurs ; mais il faut bien...

Lorsqu'il avait fini, il mettait de côté la balle ou le fragment d'obus qu'il avait retiré, et si l'homme le lui demandait comme souvenir :

— Non, non, répondait-il en souriant. Il y a assez de temps que vous l'avez. C'est à nous maintenant....

La "Chronique" par tous et pour tous

Un héros d'hier et un philanthrope médical.

Le commandant aviateur TRICORNOT DE ROSE, qui vient de se tuer en atterrissant après une reconnaissance aérienne, descendait d'une vieille famille bourgeoise, qui eut son heure de célébrité... il y a de cela longtemps.

L'ancêtre en était un marchand drapier meldois qui, après avoir amassé force écus, en débitant d'innombrables aunes de drap, inventa le principe de la monopolisation du blé, au début de la guerre de Cent Ans, et entassa des monceaux d'or en entassant des montagnes de céréales. Mais c'est l'usage qu'il fit de ses richesses qui nous intéresse ici.

L'aïeul du commandant de Rose vivait à Meaux, à l'époque de la Jacquerie : il se nommait Jean Rose. Dans ces temps de disettes cruelles et de guerres féroces, le monopolisateur du blé fut considéré comme un des bienfaiteurs de la cité, qui consacra son souvenir en donnant son nom au plus beau boulevard de la ville.

Sous la magistrature municipale de Jehan Soulas, à l'époque de la première grande secousse républicaine sous la monarchie, au temps de Jacques Bonhomme, Jean Rose fut aimé des foules, parce qu'il était charitable. Cette charité se manifestait surtout par des créations et fondations de bienfaisance, auxquelles subvenaient les revenus de 76 arpents de terre qu'il possédait à Chauconin et à Neufmoutiers. Jean Rose avait établi le siège social — si l'on peut dire — de ses œuvres dans l'antique rue meldoise de la Femmesans-Tête.

Mais sa création la plus intéressante est celle d'un des premiers hôpitaux d'aveugles — sinon du premier. A l'extrémité du faubourg Saint-Rémy, et en dehors de la ville d'alors, Jean Rose institua un « hospice pour dix enfants, douze malades et vingt-cinq aveugles ». Ces derniers étaient introduits dans la fondation charitable en qualité non pas tant d'infortunés nécessitant des soins, que de pourvoyeurs de la fondation elle-même. Ainsi l'autorisaient les mœurs d'alors.

Car si la mendicité n'était pas interdite, il lui fallait une autorisation pour qu'elle pût s'exercer librement. Aussi n'est-ce pas sans beaucoup d'argent — car le fondateur de l'hospice était également pieux et opulent — que l'évêque de Meaux, Philippe de Vitry, remit à Jean Rose les lettres authentiques lui permettant d'alimenter son œuvre par ce moyen et de pourvoir à ses besoins journaliers. Donc les vingt-cinq aveugles de l'hôpital purent parcourir le diocèse, quêtant et mendiant les deniers nécessaires.

L'œuvre de Jean Rose persista à travers les siècles en se dévelop-

pant. Elle fut l'embryon de ce qui est aujourd'hui le riche hôpital de Meaux.

L'ancêtre du glorieux accidenté du front avait aussi institué une « chambre » où étaient reçus et pansés les accidentés.

Jean Rose avait-il eu la prémonition de la fin de son descendant Tricornot de Rose ?

D. CALDINE.

L'Esprit des Poilus

Du *Diable au Cor*, un des journaux les plus spirituels certainement, pour ne pas dire le plus spirituel — ne décourageons personne — des journaux rédigés sur le front.

Un de nos brillants capitaines, atteint d'une maladie redoutable, — la gale, puisqu'il faut l'appeler par son nom, — a reçu de son médecin ordinaire, le docteur M... « pour les petits oiseaux », la lettre qu'on va lire :

Vous avez, d'une humeur égale,
Nouveau supplice de Tantale,
Par devant la gent médicale
En vain promené votre gale.

Si, dit-on, Justice est bancale,
La Médecine est son égale ;
On ne savait pas que la gale
Pût, sur vous, paraître légale.

Pardonnez à l'erreur fatale ;
Conservez mine joviale.
Et, pour que votre « acar » détale,
Faites signe à quelque vestale

De vous frotter le trou de... B.l.e.
Attention ! Pas de saturnale !
Car, tout en vous traitant la gale,
Il faut respecter la morale !

ENVOI.

Votre ami de loin se régale
A la lecture peu banale
De votre histoire médicale.

Docteur M.

De la même feuille, cet amusant quatrain d'HUGUES DELORME, au sujet du mal dont souffre le kaiser :

Pour conjurer le mal rongeur,
On lui met un palais factice
Qui le torture, et qui, vengeur,
Deviens un palais... de Justice.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Origine du mot poilu (XXIII, 52). — Dans un article, non signé, du journal *le Matin* (17 avril 1916), nous relevons ce qui suit, sur les origines, toujours discutées, de ce mot, qui a eu une fortune si prompt, si générale :

En 1812, si nous en croyons Balzac, le général Eblé avait, en Russie, parmi les pontonniers qui ne contribuèrent pas peu à sauver l'armée française sur la Bérésina, des « gaillards », dont sont dignes ceux de l'Yser et de la Meuse.

On lit, en effet, dans le *Médecin de campagne*, au chapitre II, intitulé : « A travers champs », cet hommage aux « poilus » (c'est Benassis, le médecin du canton, qui parle) :

« Aussi allez-vous voir un beau tronçon d'homme. Vous connaissez la déroute, inutile de vous en parler. Mon homme est un des pontonniers de la Bérésina ; il a contribué à construire le pont sur lequel a passé l'armée, et, pour assujettir les premiers chevaux, il s'est mis dans l'eau jusqu'à mi-corps. Le général Eblé, sous les ordres duquel étaient les pontonniers, n'en a pu trouver que quarante-deux assez poilus, comme dit Gondrin, pour entreprendre cet ouvrage. Encore le général s'est-il mis à l'eau lui-même... etc. »

L. R.

Les médecins combattants (VII, 588). — Comme dans un de vos numéros vous parliez de médecins ayant pris le commandement des soldats pendant la bataille, je puis vous citer le cas d'un capitaine, médecin militaire russe, dont le nom m'échappe, qui, à Schipka, sur la crête des Balkans, pendant qu'il pansait les blessés sur le champ de bataille, vit les soldats fuir devant les Turcs qui avaient tué leur capitaine ; il jette aussitôt ses instruments et pansements, ôte son sabre, prend le commandement et entraîne sa troupe contre les Turcs. Il lutta et commanda si bien qu'il repoussa les Turcs et, son rôle de guerrier fini, il retourna modestement à son rôle de médecin et se remit aux soins des blessés. Il gagna ainsi la croix de Saint-Georges, la croix des braves chez les Russes ! Et ce n'est ni le premier ni le dernier cas où nos confrères se sont transformés, sous le coup de la nécessité, en fils belliqueux de Mars, et ont su manier à merveille le sabre ou le scalpel, selon les circonstances. Ce qui prouve encore plus l'encyclopédique savoir-faire médical et la bonne trempe des disciples d'Esculape !

D^r P. STOÏANOFF, Chirurgien des hôpitaux (*Varna*).

Varna, le 13/25 septembre 1910.

Les bombes incendiaires en 1870 (XXIII, 115). — Voici l'extrait d'un livre consacré à l'« inoubliable » grand-père, qui atteste qu'en 1870, nos ennemis employaient déjà les bombes incendiaires.

Il (un des aides de camp de l'inspecteur général de l'artillerie) me demande de lui faire connaître les points de la partie sud de Paris, où, d'après ma connaissance de la topographie de la ville, il était le plus facile de faire naître les incendies.

Je lui signalai la Halle aux vins, près du Jardin des Plantes, les magasins en bois qui s'étendent entre la Seine et la rue Mouffetard, et les usines situées entre le champ de Mars et Grenelle. (L. SCHNEIDER, *l'Empereur Guillaume*, t. III, p. 55).

D^r Bx.

L'odeur des Allemands (XXII ; XXIII, 92, 157). — Dans la « Correspondance médico-littéraire » de votre numéro du 1^{er} mars, page 92, je trouve l'intéressante relation de M. Henri MALO, touchant l'odeur *sui generis* des Allemands.

Personnellement, cette odeur de *terroir* m'a particulièrement frappé à Amiens, pendant l'occupation allemande. Le 10 septembre 1914, je conduisais un détachement d'infirmiers à la disposition des autorités allemandes, pour relever nos blessés à Proyart et Framerville.

Obligé de descendre dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville, pour me mettre en relation avec le chef du poste allemand, je fus littéralement suffoqué, en pénétrant dans le corps de garde. On plaisante souvent la chambrée française ; eh bien, ce n'est absolument rien à côté d'un poste de police allemand à cinq heures du matin ! Et pourtant, ce n'était qu'un corps de garde provisoire, puisque les Allemands évacuèrent la ville quarante-huit heures après. N'empêche, j'ai été obligé de sortir immédiatement devant cette odeur de fauves, de cages à lapins, de vieillards malpropres.

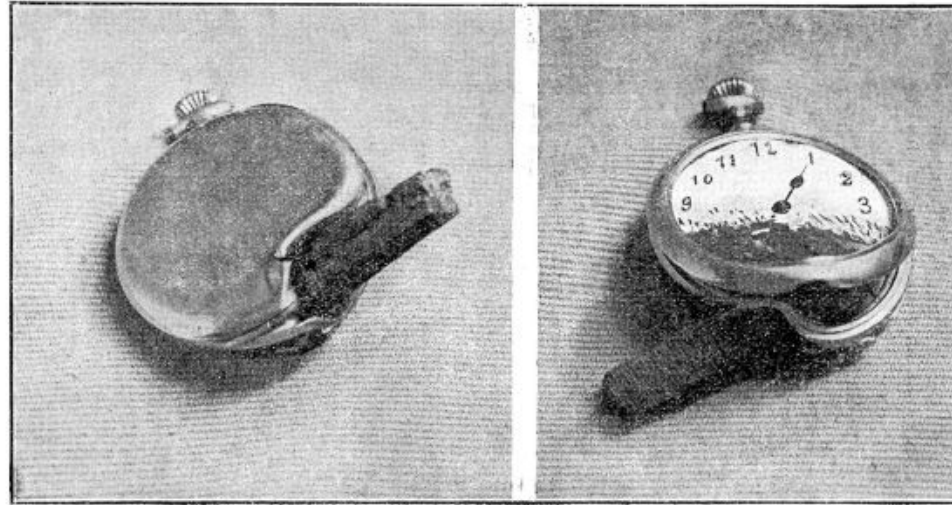
Les hommes appartenaient à un régiment de Poméraniens. Ceci serait une preuve de plus de la *Bromidrose* (βρομιος, puanteur, ιδρως, sueur), maladie endémique, répandue, d'après M. le D^r BÉRILLON, dans les quatre provinces de Brandebourg, Mecklembourg, Prusse Orientale et de la Poméranie justement.

Roland GUÉBHARD,

Médecin militaire du 2^e corps, en convalescence à *Saint-Cézaire* (Alpes-Maritimes).

L'alcoolisme et les Allemands (XXIII, 108). — Dans son n^o 4 du 1^{er} avril 1916, la *Chronique médicale*, p. 108, dans le chapitre consacré à « leur kultur », rapporte un fait qui s'est passé à Orléans, en octobre 1870, à l'hôtel Saint-Aignan. A la lecture de cet article, en ma qualité d'Orléanais ayant vécu l'invasion au voisinage dudit hôtel, j'ai communiqué le document au propriétaire actuel, qui est un descendant du propriétaire de 1870, et j'ai obtenu une réponse dont j'extrai le passage suivant : « Il s'agit sûrement de ceux qui

Musée de la guerre.



Nous devons communication du curieux cliché, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, à l'obligeance de notre distingué confrère, le Dr E. de PRADEL. Inutile d'ajouter qu'il a été pris d'après nature.

Le « poilu », porteur de la montre ci-dessus, n'a été préservé d'une blessure grave que grâce à l'obstacle que le projectile a rencontré. Sa « toquante » a donc bien été, en la circonstance, une « cuirasse providentielle ».

ont précipité le malheureux garçon de salle du haut de la salle à manger (1/2 étage), en le frappant à coups de bottes sur le visage, pour le punir de ne leur avoir pas donné d'omelette au rhum, à deux heures du matin. Le fait est véridique, et ma pauvre grand'mère le répétait souvent. L'infortuné mourut deux jours après. Signé : DESCHAMPS. »

P. c. c. : D^r Georges PETIT,
Médecin chef du groupe de brancardiers de la ... Division.

Le vent du boulet (XVII ; XIX, 60). — Il y avait, dans les beaux jours du premier Empire, un assez mauvais poète, appelé BAOUR-LORMIAN. Il était bonhomme, en fin de compte, mais très jaloux de l'attention publique. « Ah ! le fichu temps, disait-il, pour les écrivains tels que moi ! On n'a pas plutôt fait un chef-d'œuvre, arrive une fichue victoire et votre livre est emporté dans le vent d'un boulet. »

A.

Qui est le D^r Neipp (XXIII, 88). — *La Revue de Psychothérapie de Lausanne* n'existe pas et n'a jamais existé, pas plus que le D^r Neipp. Quel est le peu scrupuleux confrère qui a signé l'article sur les deux empereurs ? On ne le saura, je pense, jamais ; il n'est pas digne d'un médecin, ni d'un journal médical.

D^r MEYLAN (*Lausanne.*)

— Dans son numéro 3, du 1^{er} mars 1916, la *Chronique Médicale* demande à ses lecteurs suisses : « Qui est le D^r NEIPP ? » La dernière édition française de l'*Annuaire médical suisse* publie une *Liste alphabétique de tous les Médecins de la Suisse* : il n'y figure aucun confrère du nom de NEIPP ; il est vrai que ladite liste n'est ni officielle ni infallible.

Les deux noms qui se rapprochent le plus de Neipp sont ceux du D^r NEISSE, à Oberhofen (Berne), qui m'est parfaitement inconnu ; et du D^r NEISS, à Lausanne, qui s'occupe, sauf erreur, de médecine militaire et de Croix-Rouge, bien plus que de pathologie mentale.

D^r F. F.

— Le professeur TAILLENS (de Lausanne) confirme les déclarations de ses deux confrères.

« Il n'y a pas, nous écrit-il, de médecin de ce nom dans la Suisse romande et, je ne le crois pas, dans la Suisse entière ; il n'y a pas non plus en Suisse de revue de psychothérapie. Il y a là-dessous quelque chose d'étrange... »

Qui éclaircira ce petit mystère ?

L. R.

Chronique Bibliographique

Em Tempo de guerra (1914-1915), par le Dr J. DE MELLO VIANNA, de l'Académie des Sciences de Lisbonne, a obtenu dès son apparition un grand succès au Portugal et en France (1).

Dans ce volume, superbement édité par M. Luis José Fernandes, à l'imprimerie Libanio da Silva, de Lisbonne, se trouvent consignés les remarquables articles publiés depuis deux ans par le Dr de Mello Vianna dans les grands quotidiens de Lisbonne et de Rio de Janeiro, sur la guerre européenne. L'auteur, qui est un ami sincère de la France, expose, dans un style d'une clarté et d'une limpidité qui n'excluent pas l'élégance, cette thèse que les caractères des deux peuples en présence sont entièrement opposés. Ses notations psychologiques sur la mentalité allemande, particulièrement intéressantes, décèlent un esprit d'observation peu commun.

Toutes nos plus sympathiques félicitations à notre distingué confrère brésilien.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

S. Pozzi. — *Un Portrait du général Vittore Cappello ; plaquette inédite d'Antoine Rizzo*. (Ext. de la *Revue numismatique*, 1914, p. 201.) Paris, C. Rollin et Feuadent, 4, rue de Louvois, 1914.

Le Poilu, pièce d'ombres, composée, représentée et éditée sur le front ; texte du caporal PARISOT ; ombres du caporal DE PERCY.

OLIVIER (Dr Eugène), *L'Ex-libris, les fers de reliure et cachets de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris*. Paris, Lequesne, 59, rue de Rennes.

VILLEY (Pierre), *Pierre de Ronsard ; textes choisis et commentés*. Paris, Plon.

MOULÉ (Léon), *Les anciennes léproseries et maladreries de la région vitryate*. Vitry-le-François, 1913.

COLLIN (Dr André), *Le développement de l'enfant*. Paris, Doin, 1914.

PAUCHET (V.) et SOURDAT (P.), *L'anesthésie régionale*. Paris, Doin, 1914.

FÉDOROFF (Dr N.), *Le visage, son expression et sa culture esthétique*. Paris, Doin, 1914.

BERNHEIM (Dr H.), *L'Aphasie, conception physiologique et clinique*. Paris, Doin, 1914.

(1) Ce livre est en vente, au prix de 3 fr. 50, à la librairie franco-espagnole, 26, rue de Richelieu, Paris.

QUIDET (D^r), *L'importance croissante de l'entraînement physique par la préparation militaire du fait de l'incorporation à vingt ans*. Conférence faite le 25 mars 1914. Paris, Henri-Charles Lavauzelle.

CHRISTIN (D^r) (de Fontenay-le-Comte), *Sur les rapports qui paraissent exister entre les phénomènes d'endosmose et d'exosmose et la valeur des œufs*. (Extrait du *Bulletin de la Société de médecine légale de France*, mars 1914.)

FRENKEL (H.), *Les conditions visuelles du tir*. (Tirage à part des *Archives d'Anthropologie criminelle* 29^e année, n^o 245.)

PASTEAU (D^r Octave), *Les instruments de chirurgie urinaire en France*. Paris, 1914. Ch. Boulangé, 14, rue de l'Ancienne-Comédie.

WICKERSHEIMER (D^r Ernest), *Les médecins de la nation anglaise (ou allemande) de l'Université de Paris, aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1913. Extrait du « *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine* », 16, rue Bonaparte.

WICKERSHEIMER (D^r Ernest), *Les maladies épidémiques ou contagieuses (peste, lèpre, syphilis) et la Faculté de médecine de Paris, de 1399 à 1511*. Extrait du « *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine* », n^o 1 (1914), 16, rue Bonaparte.

COURSON (V^{te} Aurélien de), *Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Restauration*. Paris, 1914. Plon, 8, rue Garancière.

CAMBERT (F.), *Épître au pape*. Saint-Dié, 1911, typographie G. Freitz.

MARFORT (J.-E.), *Manuel pratique de massage et de gymnastique médicale suédoise*. Paris, 1907. Vigot frères, 5 francs.

HYVERT (D^r R.), *Pathologie interne et diagnostic*. Paris, 1914, A. Maloine, 6 francs.

LARRIERE (D^r J.-F.), *Traitement efficace et pratique de la tuberculose pulmonaire*. Paris, Librairie Vigot, 1914. Prix : 2 francs.

PIOUFFLE (D^r), *Cure des buveurs au château d'Orly*, avec une préface du D^r Blin. Paris, 1914, A. Maloine.

CALOT (D^r), *Berck*. Paris, 1914. Maloine. Prix : 4 francs.

BRUNON (Raoul), *Notes sur le service de Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen*. Rouen, 1914, imprimerie Girieud.

Œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale. Année 1913. Assemblée générale. Clermont (Oise). Imprimerie Daix et Thiron, 1914.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugène Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni d'arrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Les fabricants d'yeux artificiels

(depuis les temps anciens jusqu'au milieu du XIX^e siècle)

par MM. les docteurs R. COULOMB et A. TERSON.

(Suite et fin) (1).

Il acquit une grande réputation, qui lui valut même l'honneur d'être présenté à la Cour, sous les auspices du chimiste SAGE.

C'est en 1789 qu'il fit briller dans cette occasion, avec la plus grande dextérité, la plus réelle galanterie, en modelant, sous les yeux mêmes de la Reine, l'image en petit du jeune Dauphin, et devant le Roi, un œil en émail de la couleur de ceux de la Reine. Cette faveur d'exercer ses talents en présence d'aussi augustes spectateurs, lui mérita le titre d'*artiste-oculiste du Roi*. Mais le brevet ne lui en était pas encore expédié que c'était déjà un sujet de proscription.

Vers 1809, ayant terminé une statue équestre d'Henri IV, haute de onze pouces, il se mit à fabriquer des yeux d'animaux et réussit aussi bien dans cette nouvelle entreprise que dans les précédentes. D'ailleurs, à en croire son neveu, il était doué d'une adresse naturelle qui le faisait triompher des difficultés dans presque tous les arts : il peignait avec facilité et goût ; il savait manier le rabot et la lime et n'était pas étranger à l'art du tourneur.

Il était encore à l'apogée de ses succès, quand il fut atteint d'une maladie de langueur, qui l'enleva à l'affection de sa femme et de sa fille, le 15 septembre 1812, à l'âge de 54 ans.

François HAZARD avait fait un élève en la personne de son neveu C.-F. HAZARD-MIRAULT. Ce dernier était son collaborateur depuis déjà dix ans, au moment de sa mort.

Installé 17, rue du Faubourg-Poissonnière, sous le titre d'artiste-oculiste, Hazard-Mirault se fit bientôt une brillante situation. « Veuillez l'envoyer chercher, écrivait le baron LARREY à un de ses opérés, il vous satisfera : c'est le plus habile de Paris. »

Il était chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur et se disait membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, littéraires et artistiques.

(1) V. le n^o d'août.

Pour certains auteurs, il fut, en effet, très habile et apporta de grands perfectionnements à son art.

Dans ses mains, dit REMY (1), l'œil artificiel prit des formes et des couleurs qui rappelaient en tout la Nature, au point que les médecins eux-mêmes pouvaient s'y méprendre. Il ne se borna plus à une simple peinture, mais il sut composer en relief et avec les teintes et la transparence nécessaires toutes les parties qui forment les parties visibles de l'œil. La pupille et l'iris étaient ainsi vus à travers une cornée transparente et à la profondeur voulue, ce qui rendait l'illusion complète. La forme des yeux de Hazard-Mirault rappelle beaucoup celle qu'on leur donne encore aujourd'hui.

« Ce fut ce grand artiste, dit SPILLMANN (2), qui, le premier, réussit à faire des yeux d'émail représentant si exactement la nature, que souvent on ne pouvait distinguer l'œil artificiel de l'œil sain. Ce fut lui qui le premier fit une cornée transparente et sail-lante, séparée par une chambre antérieure réelle de l'iris ».

Enfin, comme Hazard-Mirault (3) le dit lui-même : « Ce n'est plus une peinture appliquée sur un fond, et dont les effets combinés des clairs et des ombres rappellent à notre imagination la forme et les couleurs des objets qui nous environnent : c'est ici un organe représenté isolément, modelé et peint tout à la fois, dont toutes les parties qui le composent ont la couleur qui leur est propre, dont les couleurs superposées se reflètent les unes les autres comme dans l'œil naturel. »

A côté de ces opinions, il nous faut citer celles de RITTERICH (4) et de PANSIER (5), qui n'aperçoivent pas les progrès introduits par Hazard-Mirault et qui lui refusent l'invention de la chambre antérieure dans la pièce artificielle.

Cependant il eut un mérite qu'il ne faut pas lui contester : il fut le premier auteur français à faire un traité de l'œil artificiel, et ce livre, paru en 1818, nous intéresse encore. Ce n'est pas peut-être un travail très original : en bien des points il n'est que la reproduction de la thèse de Haug ; l'auteur s'y décerne quelquefois des éloges peu discrets ; mais, nous le répétons, il fut le premier écrit dans notre langue sur ce sujet, et ce titre seul lui valut d'être souvent et abondamment reproduit. C'est enfin surtout grâce à Hazard-Mirault que nous connaissons la dissertation de Haug, qu'on ne trouve pas, en son édition originale, dans nos bibliothèques françaises. Hazard-Mirault a, cependant, commis l'erreur de lui donner pour auteur Mauchart, qui était président de la thèse soutenue par Haug. Il s'en

(1) *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, art. *Oeil artificiel*, signé : REMY.

(2) GACJOT et SPILLMANN, *Arsenal de chirurgie contemporaine* ; Paris, 1867, p. 3.

(3) HAZARD-MIRAULT, *Traité pratique de l'œil artificiel* ; Paris, 1818, p. 46.

(4) RITTERICH, *Das Künstliche Auge* ; Leipzig, 1852.

(5) PANSIER, *Traité de l'œil artificiel* ; Paris, 1895.

est suivi que tous ceux qui, après lui, ont analysé ou mentionné cette œuvre, ont répété son erreur.

Entre autres anecdotes intéressantes, Hazard-Mirault (1) nous raconte qu'en juillet 1817, le docteur anglais STACK (que Boissonneau appelle Stark, et Pansier Stork) lui présenta pour modèle d'yeux artificiels « une sorte de coquille en terre de faïence enduite d'émail blanc, semblable à la couverte de nos assiettes, au centre de laquelle un segment de sphère, destiné à représenter les couleurs de l'iris, superficiellement appliqué, et d'un brun rougeâtre, était sans point noir pour figurer la pupille, mais surmonté d'une goutte aplatie de cristal imitant la cornée. Sur les côtés intérieurs de cette pièce était gravé le nom et la fabrique à Dublin, etc... comme on voit les noms de Choisy et de Sceaux sur les faïences de ces endroits. »

Au milieu du XIX^e siècle, les deux spécialistes qui se disputèrent la suprématie de leur art à Paris furent DESJARDINS et BOISSONNEAU.

De Desjardins de Morainville, installé 33, rue Traversière-Saint-Honoré, nous savons peu de chose.

Son fils, le docteur Desjardins (3), qui exerçait 12, rue de Louvois, nous a laissé un article sur l'œil artificiel et quelques pages consacrées à la prothèse oculaire, qu'il nomme *ophthalmoplastie* :

Par ophthalmoplastie, j'entends cet art réparateur qui a pour objet de modeler en émail une pièce de prothèse destinée à être introduite dans la paupière, pour faire disparaître la difformité qui résulte de la perte de l'œil.

On n'a pas conservé ce vocable.

A la même époque, exerçait à Paris un nommé Noël, demeurant 101, rue du Temple (4), fournisseur du Musée Royal d'Histoire naturelle. Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur lui.

Auguste Boissonneau, né à Saumur le 7^e jour de Messidor an X (26 juin 1802), fut d'abord émailleur verrier,

Il habitait à ses débuts rue et hôtel de l'Ancienne Intendance, n° 8, à Tours. Un prospectus du temps, où il s'appelait artiste-oculiste, comme ses devanciers, indique qu'il fabriquait toute espèce d'yeux artificiels, « tant humains que ceux des autres animaux en général ».

Il fabriquait également « des tubes de sûreté à double colonne, appliqués à l'usage des vins nouveaux ; enfin, tout ce qui concerne l'art du modeler en émail : chapelets, colliers, bracelets, etc. Il

(1) HAZARD-MIRAUT, *Traité pratique de l'œil artificiel*, Paris, 1818, p. 22.

(2) DEVAY, *Chirurgie oculaire*, Paris, 1844, p. 332.

(3) DESJARDINS, *Prothèse, œil artificiel*, in *Bulletin de thérapeutique*, 1834. — DESJARDINS, *Essai sur l'hydropisie, suivi de réflexions sur l'ophthalmoplastie*, thèse de Paris, 1837.

(4) *Annales d'oculistique*, 1844, t. XI, p. 102.

fabriquait aussi des croix d'ordre. » Enfin, en 1827, il avait, paraît-il, adressé à la Constitution médicale du Département d'Indre-et-Loire un instrument, *Pompe à vaccin*, propre à faciliter l'ascension du fluide dans les tubes à vaccin.

C'est vers 1840, qu'installé 17, rue Neuve-des-Mathurins (1), il commença la publication d'une série de brochures sur sa spécialité (2).

C'est en 1855, au moment de l'Exposition universelle de Paris, qu'il donna à sa profession le nom d'*Ocularistique*. Les Romains désignaient le fabricant d'yeux artificiels du nom de *faber oculariarius* ou de *oculorum reparator* ; depuis Boissonneau, on l'appelle *oculariste*.

Auguste Boissonneau mourut à l'âge de 81 ans, le 7 juillet 1883.

Pour compléter ces notes, nous dirons que c'est seulement vers 1850 que Ritterich introduisit la fabrication des yeux en émail en Allemagne. Et cet auteur accueille avec joie les premiers essais satisfaisants des ouvriers de Prague, Saalfeld et Leipzig. Jusqu'alors, Paris avait conservé, pour ainsi dire, le monopole de la fabrication des yeux artificiels.

Voilà les quelques renseignements que nos recherches nous ont permis de recueillir. Ils sont sans doute insuffisants, mais il ne faut pas oublier que le premier ouvrage sur l'œil artificiel date seulement de 1750, et que tous les auteurs qui ont traité ce sujet avant cette date l'ont fait dans des termes et avec des descriptions si mesurés, que nous éprouvons mille difficultés pour étudier l'histoire de la prothèse oculaire à travers les âges.

Du reste, la prothèse oculaire nécessite encore beaucoup de recherches de la part des chirurgiens et des ocularistes. Ceux-ci ont perfectionné, réformé même l'œil artificiel, dans ces dernières années. Les ophtalmologistes, à leur tour, réalisent d'admirables moignons de support, quand ils peuvent et veulent se borner à des résections *partielles*, sur les yeux privés du danger de l'ophtalmie sympathique.

L'abus de l'énucléation a mérité l'anathème désintéressé de Wecker. Cependant, quand elle est inévitable, certains ont renforcé les moignons, quelquefois très durables, avec des billes de verre. D'autres, véritables ophtalmoplastes, ont employé l'œil de lapin pour la greffe, et cet organe semble capable de bien des transformations, puisque nous trouvons dans la thèse de Bonnefon, page

(1) DEVAL, *Chirurgie oculaire* ; Paris, 1844, p. 332.

(2) Parmi les articles de BOISSONNEAU, nous citerons : *Mémoire sur la prothèse oculaire* ; Paris, 1840. — *Indications pathologiques à transmettre pour diriger par correspondance la fabrication des yeux artificiels humains* ; Paris, 1849. — *Recherche sur l'histoire des yeux artificiels*, in *Annales de la Société de Médecine de Gand*, 1843. — *Rapport adressé à Guillaume II, roi des Pays-Bas, sur les suites déplorables de l'ophtalmie militaire* ; Paris, 1844. — *Yeux artificiels mobiles* ; Paris, 1848 et 1849. — *De la restauration de la physionomie chez les personnes privées d'un œil* ; Paris, 1858. — *Des yeux artificiels chez les aveugles*, in *Annales d'oculistique*, t. XXX, p. 146.

118 (G. Steinheil, édit., 1909), un passage, où cet auteur, frappé des résultats obtenus par cette greffe oculaire, propose de la transformer parfois en greffe testiculaire. Il pense que cet œil peut constituer le testicule « moral », conseillé par Gosselin après la castration, et croit à l'avenir de l'hétéroplastie testiculaire par greffe d'un œil « de dimensions appropriées ».

Les greffes de peau, de tissu adipeux, cartilagineux et osseux, ont été, récemment aussi, renouvelées, en chirurgie orbitaire.

Souhaitons que l'union des chirurgiens et des ocularistes fasse leur force, et que, dans la généralité des cas, les yeux artificiels, soutenus par des moignons remarquablement *saillants* et *mobiles*, prennent ou mieux reprennent une apparence tellement vivante que, comme le disait Fabrice *en un temps où l'on n'énucléait guère*, les plus clairvoyants s'y trompent.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le demi-million de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Le 1^{er} juillet, au huitième mois de son existence, la souscription dépassait le demi-million. Ce résultat, honorable mais encore bien insuffisant, est dû à la généreuse collaboration de 4.500 donateurs et à l'appoint important fourni récemment par la mise en loterie et la vente des aquarelles offertes à la Caisse de guerre par leur auteur, M^{me} Paul BROUARDEL, veuve du regretté et éminent doyen de la Faculté de Paris. Prière instante à nos lecteurs de continuer à envoyer leur souscription à M. le trésorier de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, VIII^e.

A propos de la Dioséine Prunier.

En attendant que, dans un très prochain numéro de ce journal, nous puissions revenir sur la composition de la *Dioséine Prunier* et en faire ressortir les nombreux avantages, nous appelons de nouveau l'attention des praticiens sur ce médicament.

Les résultats obtenus jusqu'ici en démontrent l'incontestable utilité.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 15 pour un litre.

Echos de Partout

A quoi s'emploient les médecins turcs. — Voici ce qu'écrit dans son rapport officiel, à la date du 11 janvier 1915, le consul américain de Kharpout :

« Dans les premiers jours de juillet, on vit arriver à Kharpout les premiers convois d'Erzeroum et d'Erzindjian, en haillons, sales, affamés, malades. Ils étaient restés deux mois en route, presque sans nourriture, sans eau. On leur donna du foin, comme à des bêtes ; ils étaient si affamés qu'ils se jetèrent dessus, mais les « zaptiehs » les repoussèrent à coups de bâton et en assommèrent plusieurs sur place.

« Les mères offraient leurs enfants à tous ceux qui voulaient les prendre. *Les Turcs envoyèrent leurs médecins, pour examiner l'état de santé des jeunes filles et pour choisir les plus jolies pour leurs harems.* »
(*Journal*, 9 juin 1916.)

Faute de grives !... — On lit dans le *Berliner Tageblatt*, reproduit par la *Gazette médicale de Paris* :

« Par ces temps de disette, les hannetons méritent une très grande attention comme moyen de nourriture, surtout à cause de leur grande contenance en albuminoïdes. (*Die Maikäfer verdienen, in der jetzt futterarment Zeit, namentlich wegen ihres hohen Eiweissgehaltes, als Futtermittel eine ganz besondere Beachtung.*)

« Comme on l'écrit de Vienne, le Bureau central de l'alimentation de la capitale autrichienne achète les hannetons desséchés, au prix d'une couronne par livre.

« Sur l'ordre du ministère de l'instruction publique, les jeunes écoliers se livrent à la chasse aux hannetons. Ils se rendent doublement utiles, car non seulement ils se procurent une nourriture très substantielle (... *werden nicht nur hohe Futterwerte für sich gewonnen...*), mais encore ils préservent les fleurs et les plantes. »

Quand on n'a pas de grives, on mange des merles, dit le commun proverbe ; mais quand il n'y pas de merles, force est bien de croquer... des hannetons !

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR



Médecine et Art

Les thèses à frontispices,
Par HENRY-ANDRÉ.

La thèse peut être considérée comme le *dignus intrare* de la carrière médicale. Elle marque la fin et le couronnement de la vie de l'étudiant. Ainsi que sur un monument achevé on plante joyeusement un drapeau, ici le travailleur, ses études finies, arbore avec allégresse sa thèse.

Bien que le terrain de la science médicale se soit singulièrement agrandi, la thèse, si son auteur cherche nouveau et original, devient plus d'une fois sujet d'embarras. D'aucuns ont même trouvé que la peine de faire ce choix dépassait le but, insuffisamment justifié... Bref, on a discuté l'utilité de la thèse.

Nous n'avons aucune autorité pour trancher cette question. Qu'on nous permette seulement de penser qu'il est équitable de ne pas sacrifier les bonnes dissertations aux mauvaises, et surtout qu'il n'est jamais inutile de conférer, en une séance solennelle, ce titre de docteur, qui jouit d'une si grande autorité, d'un si beau prestige. La réception d'un tel baptême vaut bien un peu d'apparat et la formalité de la thèse y constitue la plus belle manifestation.

Une bonne thèse ne peut-elle d'ailleurs mettre le jeune médecin en relief dès le commencement de sa carrière? Il y a plus haut comme considérations : il est incontestable que la thèse nous a valu et nous vaut encore des travaux remarquables. Et quel salutaire coup de fouet pour le jeune intellectuel, qu'elle force à travailler un sujet à fond ! Pour peu que le futur docteur ait une mentalité perfectible, il devra tirer de ce labeur approfondi un bénéfice évident ;

son esprit d'observation s'y élargira et acquerra en même temps plus de subtilité et de force.

La thèse existant, il nous paraît que cette première production, destinée par le jeune médecin au public, doit être pour lui l'objet de soins spéciaux, même au point de vue de la présentation du travail imprimé. Pourquoi celui-ci ne serait-il pas motif à une décoration iconographique ?

Le temps n'est plus où le médecin croyait paraître d'autant plus savant, qu'il manifestait plus de dédain pour tout ce qui touche à l'art. Qu'on entende ici le préjugé du XIX^e siècle ; car, antérieurement, le docteur en médecine allant, là encore, de pair avec son époque, jugeait tout autrement. Aujourd'hui, le monde médical témoigne la plus grande sympathie à l'art et aux artistes. On en peut conclure qu'il sera très possible de revenir aux anciens usages d'avant la Révolution, c'est-à-dire, en l'occurrence, à la thèse décorée.

..

La thèse décorée fut, en effet, d'usage courant. Dans Molière, la Toinette du *Malade imaginaire* l'ignore si peu, qu'elle s'empare de la thèse offerte par Thomas Diafoirus à Angélique, et que celle-ci veut repousser : « Donnez, donnez ; elle est toujours bonne à prendre pour l'image ; cela servira à parer notre chambre. »

Deux thèses, ornées de dessins, existent, à la vue de chacun, affichées dans le vestibule d'entrée de la bibliothèque de la Faculté.

La thèse à images a apparu encore, de-ci de-là, aux temps actuels, particulièrement parmi les thèses dites littéraires. Nous citerons la thèse, très remarquable et fort bien présentée, du D^r LARRIEU (1) : c'est une étude sur *Guy Patin*. Il y faut joindre celle de M^{lle} le D^r Anna DELAAGE, qui est l'*Histoire de la Thèse du Doctorat en médecine*. Ce travail est orné de la reproduction d'un beau frontispice, allégorie dédiée, en 1673, à la Compagnie des docteurs-régents : c'est une œuvre magistrale de Sébastien Le Clerc, et qui fut gravée par G. Scotin (V. fig. 1) Voilà bien un curieux spécimen de l'absolue emprise de l'allégorie mythologique sur une époque.

Que l'on nous permette d'expliquer la gravure :

Dans le haut, on voit Apollon avec sa lyre, le dieu-Soleil, le dieu de tous les arts, le dieu de la Médecine, qui préside sur un nuage à dextre. Audessous, sur la terre, dame Nature, bien reconnaissable à ses quatre mamelles, est soutenue par la ville qui détient l'empire du monde, Paris. Notre bonne capitale a sa couronne murale sur la tête et le globe terrestre à ses pieds.

En face de ce groupe, à senestre, sur un plan plus élevé, se tient Esculape, avec le coq de la Vigilance et le bâton où le serpent de la Prudence s'enroule. Le dieu désigne au groupe la Faculté de Médecine, qu'il protège. Celle-ci est couronnée de lauriers ; un petit génie ailé, à côté d'elle, indique son emblème, ses armoiries, qui sont : d'azur à trois cigognes

(1) *Guy Patin, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique*, par Félix LARRIEU ; Paris, A. Picard, 1889.

passantes d'argent, tenant en leur bec un rameau d'origan d'or, au soleil radieux d'or entouré de nuées d'argent posé en chef ; le tout surmonté de l'or-



Fig. 1.

gueilleuse devise : *Urbi et orbi salus*. Le Dieu et sa protégée sont sur un nuage ; derrière eux, survient Mercure, tenant à la main une fleur coupée.

Au milieu, au second plan, Hercule, accroupi, déracine, du petit bout de sa massue, une grande ombellifère. A gauche, rampe un serpent. Çà et là, des plantes : un aloès, deux pieds de chardon béni, un lierre terrestre...

Un autre type assez courant de l'époque nous est offert par la fig. 2. Nous avons écrit, d'autre part, ce qu'il y a lieu de penser de l'héraldique médicale aux XVII^e et XVIII^e siècles (1). Nous nous contenterons de reproduire, pour mémoire, la légende qui se lit sur ce frontispice (2). Nous y joindrons la liste des membres du jury, que nous relevons au verso de la feuille (3).

*
* * *

Au cours de ces dernières années, il y a eu, comme nous l'avons fait remarquer déjà, quelques tentatives faites en vue d'agrémenter la présentation des thèses. Nous n'en sommes pas aux frontispices, mais nous voyons au moins d'ingénieux en-tête. Notons en ce genre la thèse du D^r DROUX, ornée d'un groupe du personnel hospitalier de la Salpêtrière ; parmi les figurants, se trouve le signataire de la thèse. Gardons-nous d'oublier la thèse du D^r MONTROYA, de mémoire joyeuse. Elle fut produite, tandis que le futur docteur flirtait ferme avec le « Chat Noir » de feu SALIS. Hélas ! cette thèse n'offre pas de gravure ; il faut le regretter d'autant plus, que la célèbre compagnie du « Chat Noir » comptait alors des artistes qui eussent allégorisé, bien aisément et de façon magistrale, les vers du docteur-poète-chansonnier.

Quoi qu'il en soit, voici le sonnet placé en tête de la thèse, après une dédicace à un excellent ami du jeune docteur, Jean COURLIN :

*La Science m'a dit : Jeune homme au front rebelle,
Viens à moi, tu sauras le prix des longs travaux.
Je garde à mes fervents une source éternelle
Où s'abreuvent les forts de vins toujours nouveaux.*

*Et la Muse m'a dit : Vois comme je suis belle ;
Par moi tu connaîtras la Gloire et les Bravos ;
Et le nimbe azuré qui me fait immortelle
Je te le donne à toi, seul entre tes rivaux.*

(1) Voir les *Ex-Libris de Médecins et de Pharmaciens*, par HENRY-ANDRÉ.

(2) ILLUSTRISSIMO VIRO D. D. HENRICO HAGUENOT IN SUBSIDIORUM CURIA SENATORI IESTERIANO, REGIS CONSILIARIO ET MEDICO, NEC NON IN ALMA MEDICORUM ACADEMIA PROFESSORI REGIO DIGNISSIMO, DECANO VENERANDO ET SOCIETATIS REGIAE SCIENTIARUM MONSPELIENSIS SOCIO MERITISSIMO.

Primitias Laborum faorum

D. V. C.

Addictissimus et obsequentissimus servus et diens.

P. J. AMOREUX.

(3) ARGUMENTABUNTUR R. R. D. D. PROFESSORES REGII :
R. D. Johannes-Franciscus IMBERT, *Cancellarius et Juxta*.
R. D. Henricus HAGUENOT, *Decanus*.
R. D. Antonius FIZES.
R. D. Franciscus de SAUVAGES.
R. D. Franciscus de LAMURE.
R. D. Gabriel Franciscus VENEL.
R. D. Carolus LE ROY.
R. D. Paulus-Josephus BARTHÈS.

*Et j'ai tendu les bras à mes deux enjôleuses,
Car l'une et l'autre avaient pour moi même douceur,
Et souvent l'une et l'autre, avec des airs de sœur,*

*M'avaient enveloppé de caresses frôleuses :
Et j'ai dit : « Je vous veux toutes les deux heureuses ! »
Mais la Science austère a répondu : « Farceur ! »*



Fig. 2.

Nos lecteurs savent où aboutirent les hésitations de Montoya. Il fut médecin et, en guise de transition, il se fit nommer en cette qualité dans une compagnie maritime. Il fit de grands voyages. Mais la nostalgie de la Butte le prit. Il y revint, reparut au « Chat Noir » et constata avec joie que *le Machabée* n'était pas oublié, — non plus, d'ailleurs, qu'il l'est aujourd'hui... Ce complexe état d'âme de Montoya, on le voit, a été curieusement concrété dans l'en-tête de sa thèse.

*
*
*

Le D^r CABANÈS, dans un savant et agréable ouvrage (1), nous a donné un bel historique de la thèse à images, de la thèse à frontispice allégorique. De lui nous apprenons que des thèses, autrefois, furent décorées par des artistes, et non des moindres. Le D^r Cabanès énumère Sébastien Le Clerc, Noël Hallé, les maîtres Philippe de Champaigne, Mignard, Jouvenet, Bon Boulogne, Le Poussin, Ch. Lebrun, etc. Nous n'avons pas la plume autorisée de notre Directeur pour commenter, comme il le fait, la perte de ces nombreuses et précieuses thèses. Nous nous permettrons seulement d'ajouter qu'il est bien regrettable que l'usage ancien ne se soit pas perpétué.

Ne pourrait-on le faire revivre ? Nous avons eu la joie de voir, à notre époque, le délicieux artiste, le maître WILLETTE, remettre en pratique la coutume oubliée. Il a voulu illustrer la thèse de son neveu, le D^r Robert Willette. Et il fallait tout le talent, l'humour de Willette, pour allégoriser... *De l'inondation péritonéale dans l'avortement tubaire sans rupture* ! Ces illustrations ont paru dans la *Chronique médicale* (1912, p. 175).

*
*
*

Un genre de décoration en frontispice qui serait bien nouveau doit, nous semble-t-il, solliciter l'attention des jeunes docteurs : c'est l'*ex-libris*.

L'*ex-libris* est le blason intellectuel du savant, de l'artiste, du bibliophile. Il y a eu vers lui un acheminement, il a existé un état transitoire : nous voulons parler de la devise, qui s'est placée en exergue sur la première page de la thèse. C'était l'égide morale sous laquelle se plaçait respectueusement le futur docteur. Mais combien elle offrit de répétitions banales !

A-t-on assez abusé, par exemple, du fameux : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto* ! Plus vivace, à l'heure actuelle, est le souci d'affirmer sa personnalité.

Moins de pompe et surtout de convention ; place à la simple vérité. Elle mène hors du chemin battu de la monotonie, offrant variété et piquant. Nos intellectuels d'à présent tendent à se choisir une devise qui leur est essentiellement propre, en l'iconographiant par un *ex-libris*, expression de leurs goûts, de leur esprit, de leur « moi ».

Certes, les professeurs BLANCHARD, POUCHET, HAMY, le D^r M. de FLEURY, et bien d'autres, auraient pu placer ainsi leurs *ex-libris*, en frontispice, sur leur première page de thèse. Mais ce n'était pas l'usage. Le temps a heureusement marché, et un cliché d'*ex-libris* peut figurer excellemment, en frontispice d'une thèse, comme la marque personnelle de l'auteur, la frappe de son esprit.

(1) D^r CABANÈS, *Mœurs intimes du passé*, 4^e série : la Vie d'étudiant ; Paris, Albin Michel, 1913.

Voici un exemple : l'*ex-libris* du docteur Henri VIGNES (fig. 3), qui vient de terminer ses quatre années d'internat. La marque que nous lui avons composée figurera sur tous les livres de sa bibliothèque. Il est inutile de faire remarquer que c'est là, bien nettement, l'*ex-libris* d'un accoucheur. Nous avons exécuté cette marque



Fig. 3.

en eau-forte, tirage en sanguine sur japon : elle orne, ainsi rendue, les exemplaires de choix de la thèse du nouveau docteur (1).

Nous avons eu plaisir, d'ailleurs, à illustrer ce travail, rempli de substance, au texte serré, à la forme concise et simple : il s'intitule *Notes et recherches sur la menstruation*. Il contient des recherches originales sur le rôle des lipoides ovariens dans la menstruation et une mise au point de la question troublante des greffes ovariennes.

(1) Les bibliophiles, amateurs ou collectionneurs, qui voudraient posséder cette thèse avec l'eau-forte, tirage en sanguins sur papier Japon, sont priés d'envoyer 3 fr.75 à HENRY-ANDRÉ, 3, faubourg St-Jacques, Paris. Ils la recevront par poste recommandée

Un des *leit-motiv* — encore qu'il ne soit pas formulé — est qu'il y a antagonisme entre la feuille et le fruit. Et voilà qui nous ramène admirablement à l'*ex-libris* en frontispice de la thèse de Henri Vignes.

Le lecteur apprendra peut-être avec plaisir que nous possédons encore un petit nombre de ces thèses spéciales (non mises dans le commerce), superbement composées en caractères elzéviens par le maître imprimeur Charaire, de Sceaux. Ajoutons — le sachant pertinemment — que l'exemple de goût artistique, donné par MM. les docteurs R. Willette et Vignes, sera suivi, et que plusieurs thèses s'adornent bientôt, en première page, de l'*ex-libris* de nombre de nos futurs docteurs (1).

L'Esprit des Poilus

La France de demain cite ce beau trait :

Dans un des combats en Champagne, le sergent X... amenait aux brancardiers son colonel, dangereusement blessé à la tête et aveuglé par le sang, lorsqu'il reçut un coup de feu dans le bras sur lequel s'appuyait l'officier. Le sergent, sans s'émouvoir, changea de bras.

— Prenez celui-ci, mon colonel, dit-il à ce dernier ; celui-là ne vaut plus rien.

*
*
*

Et cette deuxième réplique, d'un cosaque, cette fois :

Le malheureux venait d'être amputé de la main droite, à la suite d'une horrible blessure de sabre. Guéri, on lui demande ce qu'il va faire.

— Je vais prendre du service au Caucase, répond-il. Après l'Allemand, je veux tâter du Turc. Je puis encore conduire et manier les armes de la main gauche. D'ailleurs, pour notre vieil ennemi, c'est largement suffisant.

*
*
*

Au conseil de revision.

Dans le costume obligatoire, celui de notre premier père, un futur guerrier, d'aspect peu belliqueux, s'avance vers le grave aréopage.

— Moi, Monsieur le major, j'ai de l'*ase*. Ce ne fut qu'après mûre délibération qu'on devina qu'il s'agissait d'asthme.

Un autre se plaignait de sa hernie *dominicale* (lisez : ombilicale) ; un troisième enfin, qui avait mal retenu la leçon, prétendait avoir des hémorrhoides. On lui demanda de montrer le siège du mal ; il tourna le dos au jury et montra... la plante des pieds !

Cette fois l'avis du conseil fut unanime : le faux hémorroïdaire fut déclaré apte à servir. Il n'a pas encore compris !...

(1) Voir, pour les *ex-libris* de docteurs, composés par HENRI-ANDRÉ, le livre, tiré à petit nombre, de notre collaborateur : *Les ex-libris de médecins et de pharmaciens*, gr. in-8°, 107 reproductions. Chez l'auteur, 3, faubourg Saint-Jacques, Paris.

Informations de la « Chronique »

Comment fut composé « Don Quichotte ».

Le tricentenaire de CERVANTES, coïncidant avec le tricentenaire de SHAKESPEARE, a été pieusement commémoré tant en Espagne qu'en Angleterre ; mais, chez nous, on peut dire qu'il est passé presque inaperçu ; nous allons suppléer à cette lacune dans la mesure de nos moyens d'information.

Peut-être apprendrons-nous à quelques-uns d'entre nos lecteurs dans quelles circonstances fut composé le roman qui a rendu à jamais célèbre l'auteur espagnol ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est demandé pourquoi, entre toutes les bourgades d'Espagne, Argamasilla la Alba fut choisie, par Cervantes, pour y placer, du droit de sa fantaisie, le manoir de son immortel héros.

Pressé par le besoin, Cervantes avait accepté une place dans l'administration militaire : il était *fiscal* de l'armée ; mais soit qu'il ait apporté peu de régularité dans l'exercice de ses fonctions, soit qu'il n'ait pas mis assez d'empressement à poursuivre ceux qui tardaient à s'acquitter, Cervantes fut appréhendé au corps par les alguazils du lieu et enfermé dans la maison d'un certain Medrano, qui servait alors de geôle (1).

L'arrestation avait été faite à l'instigation d'un hidalgo, très jaloux de ses prérogatives, don Rodrigo Pacheco, chevalier en retraite, qui s'était irrité de ce que « Monsieur le Fiscal » l'eût tourné en ridicule. D'aucuns ont prétendu que l'irritation de Pacheco avait un autre motif : Miguel Cervantes avait, paraît-il, demandé des poursuites contre une parente de Pacheco, d'où les représailles que nous venons de dire.

Il paraît avéré, en tout cas, que notre don Rodrigo n'avait pas le jugement très sain, et c'est pourquoi Cervantes le prit pour type de son Don Quichotte.

Dans le chœur de l'église paroissiale d'Argamasilla, du côté de l'Évangile, on voit encore (on voyait du moins il y a quelques années) un autel avec son retable de bois doré, œuvre de boiserie remontant sans nul doute au temps de Philippe III. « Le fond de ce retable, nous dit une relation remontant à une cinquantaine d'années (2), est rempli par une toile peinte à l'huile, où se montre une Notre-Dame s'élevant dans les airs entre des anges. Au bas du tableau, on voit une dame et un brave seigneur : elle, jeune ; lui, d'un âge plutôt mûr, ayant un visage long et étroit, les yeux comme égarés, la moustache longue, et ne méritant pas mal en tout le nom de *chevalier de la triste figure*. Au-dessous du tableau,

(1) Sur cette maison, voir le *Magasin pittoresque*, oct. 1870, p. 327-8.

(2) Cf. *Magasin pittoresque*, février 1865, p. 59.

dans un cartouche que présente le retable, on lit en caractères noirs, sur un fond d'or, l'inscription suivante, qui se déchiffre facilement, bien qu'il y ait beaucoup de lettres enchevêtrées les unes dans les autres :

Notre-Dame est apparue à ce chevalier, alors qu'il était atteint d'une très grave maladie et abandonné des médecins, le jour de la Saint-Mathieu de l'an 1601. Il s'était recommandé à la Vierge, et il lui avait promis une lampe d'argent, l'acclamant de nuit et de jour, en raison de la grande douleur qu'il avait au cerveau, laquelle provenait d'un refroidissement qu'il avait reçu.

C'est ce chevalier (don Rodrigo Pacheco), que Cervantes a transformé en hidalgo de la Manche ; le « refroidissement » qui lui était tombé sur le cerveau, n'était autre que la folie dont l'infortuné se trouvait atteint.

Où Cervantes prit le type du « licencié de verre ».

Sait-on où CERVANTES prit le type de son « licencié de verre », où la science moderne a retrouvé un cas parfait de délire des négations (1) ? Selon toute apparence, ce fut un professeur renommé dans les Flandres, Gaspard van Børle, plus connu sous le nom de BARLÆUS, qui lui en suggéra la première idée.

Ledit Gaspard s'était rendu célèbre par ses poésies latines et ses traités philosophiques ; on ne consulte plus à l'heure actuelle que ses travaux sur la domination des Hollandais au Brésil.

Il avait professé la philosophie à Amsterdam, avec le fameux Vossius ; mais, dans la pratique, c'était bien le plus singulier et le plus original des philosophes.

Comme le personnage dont Cervantes nous a dépeint les tribulations, Barlæus se croyait de verre et recommandait sans cesse à ceux qui l'approchaient de se tenir à une distance respectueuse, afin de ne pas le briser, en le heurtant de trop près.

La monomanie de van Børle ne se bornait pas là ; quelquefois il croyait n'être qu'un bloc de beurre et s'éloignait du feu, de crainte de fondre ; la plus inoffensive de ses manies était de se croire... une botte de foin !

Barlæus ayant vécu de 1584 à 1648, Cervantes a très bien pu le connaître et le prendre pour modèle de son licencié de verre ; du moins, est-ce l'opinion généralement adoptée par les critiques contemporains (2).

La fin de notre héros ne démentit pas ce que son état pathologique n'avait que trop laissé pressentir : un beau jour, Barlæus fut trouvé mort au fond d'un puits. On n'a jamais su s'il y était tombé accidentellement, ou s'il s'y était précipité dans une minute d'hallucination ; mais cette dernière hypothèse est certainement la plus vraisemblable.

(1) Cf. *Chron. méd.*, 1^{er} janvier 1910, p. 20.

(2) V. *Magasin pittoresque*, août 1851, p. 255.

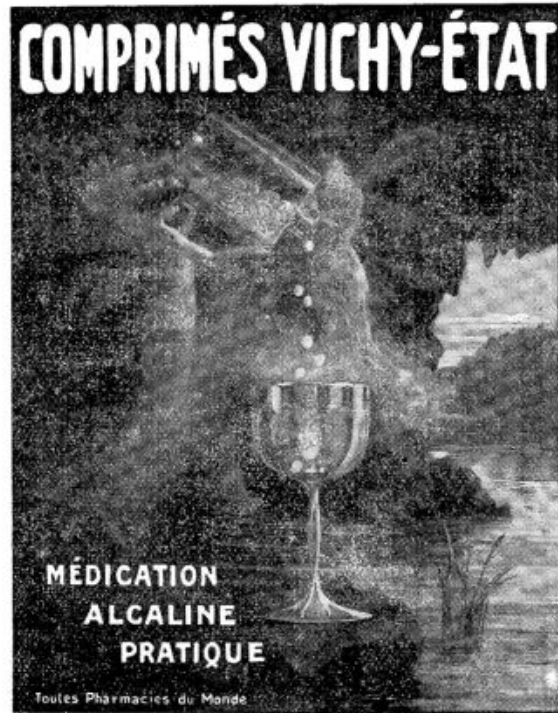
*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.



Echos de la « Chronique »

Un sucre artificiel. — Les origines du sucre de betterave.

Les récents comptes rendus de notre Académie des sciences nous ont appris que notre éminent confrère et ami, **BOURQUELOT**, serait parvenu à réaliser la synthèse chimique d'un nouveau sucre, qu'il a baptisé *galactobiose*.

Ce n'est, malheureusement, qu'une expérience, à la vérité fort ingénieuse, de laboratoire, et on ne peut encore en prévoir les conséquences au point de vue industriel.

Il n'est pas inutile, à ce propos, de rappeler que, dès 1747, le chimiste **MARCGRAFF** avait su reconnaître la présence du sucre cristallisé dans le jus de la betterave, et que ce n'est que vers 1810 qu'un simple épicier trouva le moyen d'utiliser la découverte du savant.

Le 28 mars 1828, au temps où il avait triomphé des obstacles que trouve presque toujours un novateur sur sa route, l'épicier en question, dont la situation avait considérablement grandi, écrivait ces lignes : « En 1810 et 1811, je n'employais que des procédés peu stables : je me servais de fortes lessives de cendres de chaux, ou de grès pulvérisé. Je travaillai ainsi toute la campagne. Je râpais mes betteraves au moyen d'une tôle percée de trous, fixée sur un cadre ou châssis de bois, etc. »

Grâce à l'énergie de ses tentatives et à la persévérance de ses efforts, le tenace Picard atteignait son but, et tout en s'enrichissant, dotait son pays d'une industrie nouvelle.

Notre avisé compatriote, à qui la ville d'Arras a rendu un hommage public, en donnant son nom à l'une de ses rues, mérite d'être tiré de l'oubli : il s'appelait **CREPEL-DELLISSE**.

Une femme aide-major.

Le corps médical français peut citer avec fierté une femme devenue aide-major. **M^{me} la doctoresse N. GIRARD-MAUGIN**, depuis le 4 août 1914, sans autre répit qu'une permission de dix jours, a rempli les fonctions de médecin aide-major de 2^e classe, d'abord dans la 21^e région, en chirurgie, puis dans la région fortifiée de Verdun, aux contagieux.

Nos félicitations à notre vaillante « consœur ».

Un médecin historien. — La maladie de Calvin.

Le D^r **LÉON GAUTIER** (de Genève), dont nous n'avons appris que tardivement la mort, survenue le 20 avril, était l'auteur d'un très remarquable ouvrage sur « la médecine à Genève jusqu'à la fin du

xviii^e siècle ». On lui doit, en outre, des monographies, très estimées, sur les épidémies de peste et de lèpre à Genève, au moyen âge; et aussi sur la maladie de CALVIN.

Notre confrère suisse avait analysé, avec une rare sagacité, les travaux du professeur DOUMERGUE sur le célèbre réformateur.

Calvin était le type du neuro-arthritique; toute sa vie, il fut migraineux et dyspeptique. Il fut également sujet à de fréquentes bronchites et eut à maintes reprises des hémoptysies suivies de toux chronique, de dyspnée, de fièvre continue et d'amaigrissement: d'autre part, il était affligé d'hémorrhoides et d'eczéma périnéal.

Il réalisait à merveille le type de l'arthritique tuberculeux, selon la conception de Poncet. Les attaques de goutte alternaient, chez lui, avec les coliques néphrétiques: en juillet 1563, il évacua un calcul du volume d'une noisette et, dans les mois qui suivirent, il en expulsa de moins volumineux. Non sans humour, Calvin se qualifiait lui-même de *lapidicina*, ou carrière de pierre.

Il mourut le 27 mai 1564, montrant jusqu'à la fin un stoïcisme dont l'humanité a donné de rares exemples. Dans sa dernière maladie, il traduisit ses propres commentaires sur le Pentateuque et revisa la majeure partie de sa traduction et des annotations du Nouveau Testament. Il ne cessa de dicter que la semaine qui précéda sa mort, quand il ne put plus articuler un mot.

Que son état pathologique ait influé sur son caractère et la nature de son génie, nul ne songe aujourd'hui à le sérieusement constater (1).

La suppression du chiffonnage.

Cette suppression était déjà demandée et fut à la veille d'être mise à exécution en 1861.

Cette année-là, s'était constituée, sous le titre de *Compagnie de nettoyage des rues de Paris*, une Société ayant pour but l'enlèvement, en poste, des ordures de Paris, entre 4 et 6 heures du matin. Tous ces détritrus une fois transportés dans des dépôts situés hors les murs, le triage des objets recueillis individuellement par les chiffonniers devait être effectué par les soins de la Compagnie, qui se proposait d'employer, comme salariés, les chiffonniers eux-mêmes.

Les statuts de la Société furent imprimés; une pétition fut même adressée à la Commission municipale, mais celle-ci ne l'adopta pas, parce que le projet présenté supprimait précisément les chiffonniers, auxquels les partisans de l'empire semblaient attacher une grande importance sociale.

Ce projet était cependant des mieux conçus: les quatre grands dépôts correspondaient à quatre régions de la capitale, qu'ils des-

(1) Pour plus de détails sur le tempérament de Calvin, cf. nos *Indiscrétions de l'Histoire*, 3^e série.

servaient et dont chacun relevait en particulier. Des voitures fermées devaient aller les chercher tous les matins, comme nous l'avons dit, entre 4 et 6 heures, de sorte qu'à 6 heures Paris était débarrassé de ses immondices.

Plus tard, en 1872, un projet analogue fut soumis au Conseil municipal, qui ne l'examina que superficiellement, parce qu'il venait de se prononcer sur l'adjudication des boues de Paris. On renvoya donc à trois ans l'examen de la question.

Il est resté, toutefois, de ces projets mort-nés l'usage des caisses spéciales, dont le préfet POUHELLE s'est attribué, illégitimement, la paternité.

Tragique quiproquo.

A propos de la merveilleuse randonnée de nos alliés les Russes, il nous revient en mémoire une anecdote de l'époque terroriste, qui reprend de l'intérêt par le hasard des circonstances.

Le botaniste DUFRESNOY, qui cultiva et expérimenta en France le *rhus toxicodendron*, faillit perdre la vie, par suite d'une méprise tragico-comique :

— Comment vont nos chers *Rhus* ? écrivait-il à un de ses collègues de Cambrai, auquel il avait donné à cultiver de la précieuse plante.

Interceptée et lue au Comité révolutionnaire, au moment où l'on disait que la Russie allait se joindre aux autres puissances coalisées, cette lettre fut l'objet d'un acte d'accusation de connivence contre le célèbre naturaliste. Il fut emprisonné, traduit devant le redoutable tribunal d'Arras, dirigé par Lebon, et, sans la réaction thermidorienne, qui survint sur ces entrefaites et permit à l'accusé de se justifier, Dufresnoy risquait fort de voir tomber sa tête, parce que les membres du Comité révolutionnaire ne savaient pas l'orthographe !

Funeste bévue.

Verdun ! Au moment où le nom de l'héroïque cité est dans toutes les bouches, tout ce qui se rattache à son histoire acquiert un intérêt que nous n'avons pas à souligner.

Puisque nous venons d'évoquer les souvenirs révolutionnaires, rappelons, en outre, qu'en 1793 végétait à Verdun un pauvre diable d'imprimeur, qui, pour ne pas mourir de faim, lui et sa nombreuse famille, conçut le projet de mettre au jour un tout petit volume, dont le titre, arrêté dans son esprit, était le suivant : *Almanach de Verdun pour l'an II de la République française, une et indivisible*.

Par nous ne savons quelle fatalité, une syllabe fut oubliée, et au lieu d'*indivisible*, on put lire, sur le plat du livre, le mot *invisible* !

Il n'en fallut pas plus pour que l'infortuné libraire fût envoyé à l'échafaud (1).

(1) Cf. WERDET, *Histoire du livre en France*, cité dans le *Chasseur bibliographe*, revue bibliographique, philologique, etc., 2^e année, n^o 10, oct. 1863.

Leur “ Kultur ”

Les atrocités commises en Belgique.

Le n° du *Field*, publié en février 1915, donne un compte rendu du Dr Arthur TACQUIN, l'un des médecins du roi des Belges. Abondamment illustré, ce rapport ne montre cependant pas tous les crimes commis en Belgique par les Allemands. Il aurait fallu un cinématographe ; pourtant, on y trouve assez de documents photographiques pour montrer la façon dont les Allemands se comportent dans ce qu'ils considèrent comme une province conquise.

Le grand mérite de cette publication, c'est qu'elle a prévu et réfuté à l'avance les excuses que les Allemands ont apportées. La nature de ces excuses est montrée par une lettre que le professeur LORENTZ (de Haarlem, Hollande) a reçue du Dr Max PLANCK, professeur à l'Université de Berlin. Voici le résumé de cette lettre :

L'appel au monde civilisé, signé par 93 savants et artistes allemands, publié en août 1914, a entraîné des malentendus au sujet de l'attitude des signataires, en raison des termes dans lesquels il était conçu. Cet appel, qui reflète l'excitation patriotique des premières semaines de la guerre, n'avait pour but que de signifier un acte de défense, et surtout de protection de l'armée allemande contre les accusations amères portées contre elle.

Après avoir dit que les savants et artistes allemands ne peuvent être responsables des actes de chaque Allemand, Planck continue en disant que les « Allemands ne sont pas en mesure, actuellement, de porter un jugement définitif, au sens scientifique du terme, sur les grandes questions historiques actuelles. Seul, un examen ultérieur décidera de quel côté seront fixées enfin les responsabilités originelles de l'échec des efforts pour la paix et de toutes les souffrances humaines engendrées par cet échec, examen dont les Allemands attendent les résultats « avec une conscience tranquille (1). » Planck, on le voit, évite de tenir compte des faits prouvant jusqu'à l'évidence la manière atroce dont les Allemands torturent les populations civiles.

Dr MEMIER.

•••

Dans une conférence sur la moralité allemande en rapport avec les crimes sadiques de l'invasion, notre distingué confrère de Belgique, le Dr Clément PHILIPPE, montre, par des citations appropriées, que l'Allemagne est le pays de l'homosexualité et de l'avortement.

Pour l'inversion sexuelle, les preuves abondent : il nous suffira de rappeler ici l'exemple historique de FRÉDÉRIC II, le retentissant procès de la Table Ronde, « ce célèbre et fameux procès, dont la boue rejaillit presque sur les marches du trône », etc., etc.

(1) D'après le *British med. Journal*.

Quant à l'avortement, l'auteur évoque les lignes vengeresses du Dr DAUW, d'Anvers, dénonçant au monde civilisé les abominables doctrines enseignées ouvertement dans les universités allemandes.

Empruntant aux ouvrages de Lebecq, le regretté chirurgien de Saint-Joseph, le Dr C. Philippe dénonce les écoles d'infamie germanique et cloue au pilori le professeur O. SAMEY : « L'Allemagne enseigne l'avortement dans ses universités (LEBECQ, « Avortement et néomalthusianisme », *Bulletin de la Société de Saint-Côme*, 1910, page 160) ; le professeur O. Samey, de l'université de Tubingue, apprend publiquement aux médecins de famille les méthodes abortives et les engage à se poser en dispensateurs du bonheur sur terre, grâce à l'enseignement qu'ils recevront à Tubingue, pour l'avortement et la stérilisation volontaire de la femme.

Le professeur HUBL enseigne à Heidelberg la pratique des théories de Samey et demande qu'on ouvre dans les hôpitaux des cliniques publiques, où l'on enseignera non seulement aux étudiants en médecine, mais aux femmes, les moyens les moins dangereux d'interrompre et d'éviter les grossesses (*Hunth monasth fur geburtsh un gynakologist*, 1902, chapitre XVI.)

KOKK, professeur à Berlin, déploie le cynisme le plus brutal, pour défendre l'avortement et l'homosexualité.

En outre, l'Allemagne fournit au monde entier des objets préservatifs de la conception, le *sterilet*, notamment, qui ne met pas les femmes à l'abri de la grossesse ni de la mort.

Sterilet, maison allemande, boulevard Anspach, à Bruxelles, a déposé dans toutes les boîtes de cette ville des circulaires, où l'on dit que la grossesse, à quelque époque qu'elle soit, sera empêchée par le stérilet. Le parquet n'a pas bougé. Le professeur GOMMERT, de Hambourg, a relevé dans sa seule clientèle treize cas de mort provoqués par le *sterilet*.

Récapitulant ces infamies, ces turpitudes, ces abjections, tous les crimes de ces sadiques (1), le Dr Clément Philippe conclut : « N'est-on pas en droit de souhaiter la destruction de cette race maudite, que Jéhovah devrait foudroyer comme Sodome et Gomorrhe, parce qu'il n'y trouvait pas un juste ? »

(L. R.)

(1) V. le *Moniteur médical*, 20 juin 1916.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Y a-t-il des femmes culs-de-jatte ? (XXIII, 116, 190). — Maxime DU CAMP (*Paris, ses organes, ses fonctions*, 2^e éd., t. IV, p. 32) signale une mesure de la Préfecture de police, qui contraint à l'hospitalisation les mendiants difformes.

Cette mesure, qui maintenant ne tolère plus d'exceptions, a fait disparaître de la voie publique une femme que la pitié de l'administration toléra longtemps.

Elle était fort connue sous le sobriquet de la petite femme sans jambes. C'était un véritable phénomène vivant, elle le disait elle-même et s'en enorgueillissait. Elle n'avait ni bras gauche, ni jambes, ni cuisses ; elle était ainsi à l'état de tronc incomplet. Malgré cela, fort agile, elle se trémoussait, dansait, valsait sur un tabouret, à la grande stupéfaction des badauds. De plus, à l'aide d'une rétraction volontaire et vivement répétée des muscles du bassin, elle produisait un bruit sourd, régulier, et criait : « Écoutez, Messieurs et Dames, j'ai une pendule dans le ventre. » Les naïfs appliquaient leur oreille sur son dos et disaient : « C'est vrai, elle a une horloge intérieure ; on entend le battement du balancier. » Elle faisait des recettes qui parfois n'étaient point légères ; ce n'est point, du reste, son loyer qui la ruinait : elle demeurait rue de Charenton dans une voiture à bras, couverte d'une toile cirée.

Il se trouva un homme pour épouser cet à peu près. Sans métier ni profession, il avait compris le parti qu'il pouvait tirer de ce pauvre être si cruellement maltraité par la nature et, pendant qu'il dépensait son argent dans les cabarets, sa femme lui en gagnait d'autre sur les places publiques.

Ce moule informe avait gardé la fécondité de l'espèce : la malheureuse eut deux enfants ; elle cachait avec soin les bénéfices qu'elle faisait, afin de pouvoir élever ses fils, car c'était une excellente mère ; ce n'était pas le compte du mari, qui la battait et la dévalisait.

1848 arriva ; le mari, pris de passion militaire, s'engagea dans la garde mobile et abandonna sa femme.

Chaque jour des plaintes arrivaient à la préfecture de police sur la petite femme sans jambes : personne ne comprenait qu'on laissât un tel monstre faire publiquement ses cabrioles. On fit longtemps la sourde oreille, car elle était intéressante : elle descendait d'une bonne famille ruinée à la Révolution et avait fait ses preuves.

Il y a une dizaine d'années, les plaintes s'accrochèrent d'autant plus vivement que, malgré l'abandon du mari, un troisième enfant était survenu, qu'elle allaitait en faisant ses momeries, et que le nourrisson criait à fendre l'âme, pendant que la mère sautillait et mettait son horloge en branle.

Elle était le digne pendant de cet homme sans bras ni jambes qui se tenait habituellement place Saint-Germain-l'Auxerrois et qui écrivait avec son ventre.

P. c. c. : RAOUL BONNET.

Y a-t-il des femmes culs-de-jatte ? (XXIII, 116, 190). — Il y a trois ou quatre ans, fut exhibée, à Luna-Park, une femme-tronc. Elle est à joindre à vos femmes culs-de-jatte.

BERNARD, Directeur du *Rictus*.

Nouveaux (?) moyens de destruction (XX, 366 ; XXIII, 159). — La machine de VOLTAIRE n'était autre que « le Chariot de guerre de Cyrus » ; et le philosophe en était si fort entiché, que non seulement il la proposait au maréchal de Richelieu en novembre 1756, en juin et juillet 1757, mais qu'il en écrivait encore, dans le cours de cette dernière année, à tous ses intimes : en mai, au marquis de Florian, qu'il appelait « son cher surintendant des chars de Cyrus » et qui était le père de « Florianet », le futur capitaine aux dragons de Penthievre, alors âgé de deux ans ; en décembre, à M^{me} de Fontaine.

C'était des chars que Voltaire voulait lancer, armés de faulx, dans les rangs ennemis ; et sa lettre de mai 1757, au marquis de Florian, se recommande de ce menu détail, qui a bien son importance :

... J'ai oublié de vous dire qu'un petit coffre sur le char avec une demi-douzaine de doubles grenades serait un ornement fort convenable...

Voltaire avait comme le pressentiment... de l'*automobile blindée*.

Les spécialistes, Richelieu en tête, le renvoyèrent ironiquement aux chars antiques des rois d'Assyrie. Mais, après le désastre essuyé par Soubise à Rosbach, le malin singe qu'était Voltaire se vengea, comme il savait le faire, par ce sanglant sarcasme, dans sa lettre du 10 décembre à M^{me} de Fontaine :

Il valait mieux, dira votre ami (Florian), faire courir des chariots d'Assyrie en rase campagne que de se faire assommer entre deux collines et d'être obligé de s'enfuir avec honte devant six bataillons prussiens, sans avoir combattu.

Voltaire était si convaincu de l'efficacité de sa machine de guerre, qu'il terminait une lettre, datée du 31 mai 1757, dont M^{me} de Fontaine était la destinataire, par cet alinéa réservé à Florian :

... En un mot, cette machine peut faire beaucoup de bien et ne peut faire aucun mal : je la regarde, après l'invention de la poudre, comme l'instrument le plus sûr de la victoire. Mais, pour saisir ce projet, il faut des hommes actifs, ingénieux, qui n'aient pas le préjugé grossier et dangereux du train ordinaire. C'est en s'éloignant de la route commune, c'est en faisant porter le dîner et le souper de la cavalerie sur des chariots avant qu'il y eût de l'herbe sur la terre, que le roi de Prusse a pénétré en Bohême par quatre endroits et qu'il inspire la terreur. Soyez sûr que le maréchal de Saxe se serait servi de nos chariots de guerre.

Voltaire n'était pourtant guère payé pour reconnaître en ces termes l'esprit d'organisation et l'activité militaire de Frédéric. S'il

avait été, cinq ans auparavant, l'hôte fêté et choyé du roi de Prusse, s'il avait porté aux nues « le Salomon du Nord » à tel point que les gavroches parisiens eux-mêmes ne l'appelaient plus que « Voltaire le Prussien », il n'avait pu oublier de quelles humiliations et de quels outrages s'était accompagné son séjour à Francfort, après son départ de Berlin. Aussi ne dissimulait-il pas l'espoir que nourrissait sa rancune, quand il écrivait à Cideville, le 15 juillet 1757 :

C'est une nouveauté dans l'histoire que les plus grandes puissances de l'Europe aient été obligées de se liguier contre un marquis de Brandebourg ; mais, avec cette gloire, il aura un grand malheur, c'est qu'il ne sera plaint de personne.

Douze ans après l'échec subi par son invention (il ne semble pas cependant que d'Argenton en ait fait sérieusement l'essai), Voltaire témoignait encore de son absolue confiance dans les services que pouvaient rendre les chars de guerre. L'impératrice de Russie était alors en lutte contre le sultan Mustapha ; et Voltaire, qui ne cesse de cribler d'épigrammes les Turcs et leur souverain, qu'il voudrait voir chassés à jamais d'Europe, préconise, dans sa correspondance avec Catherine, l'emploi de ses machines. Sa lettre du 27 mai 1769 lui en trace l'historique et signale l'expérience incertaine, tentée par d'Argenson.

Le 10 avril 1770, Voltaire insiste de nouveau sur les avantages de ses chars de guerre : il croit voir ceux de Thomyrie (l'impératrice) dans la plaine d'Andrinople. Par condescendance pour « le vieux malade de Ferney », qu'elle s'entendait si bien à câliner, Catherine lui promet, le 18 mai, de faire exécuter deux chariots « sur les dessins » dont elle lui accuse réception. Mais, depuis, il n'en est plus question ; et je ne vois pas que Voltaire en ait jamais reparlé.

D'E.

Les trembleurs héroïques (XXIII, 87, 216). — Vous signalez un « trembleur héroïque » dans la *Chronique médicale* du 1^{er} juillet. Il y en a eu au moins un autre curieux : c'est l'amiral GICQUEL DES TOUCHES, alors enseigne de vaisseau à bord de *l'Intrépide*, qui l'a observé au cours de la bataille de Trafalgar, et qui en parle dans ses « Souvenirs d'un marin de la République » (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1905, p. 422). Il en dit :

L'aspirant... qui n'avait pas voulu m'abandonner... m'avait toujours témoigné une sincère affection, et j'avais eu l'occasion de constater en lui l'empire qu'un cœur énergique peut exercer sur une organisation défectueuse. Son poste, pendant la bataille, était aussi sur le gaillard d'avant ; il y faisait bonne contenance, et pendant un moment de répit, je lui offris de prendre un verre de vin. Quand il s'agit de tenir son verre, sa main trembla tellement qu'il lui fut impossible de garder une goutte de liqueur, et cependant son visage était calme, et sa conduite courageuse. Comme il semblait humilié de cette marque de faiblesse, je pris sa main tremblante,

et la lui serrai avec effusion, l'assurant de toute mon estime, car il avait beaucoup plus de mérite à se bien conduire que ceux qui, comme moi et bien d'autres, n'éprouvions guère d'émotions dans les plus grands dangers.

Il arrive souvent que, au cours d'une campagne, un militaire a tout à coup le pressentiment qu'il va être tué dans la journée et qu'il ne se trompe pas. Je suis à votre disposition pour vous fournir quelques cas authentiques.

F. GUÉROULT (*Avanches*).

Médecins rentrés dans le rang (XXIII, 106, 184). — On nous signale, comme médecins ayant pris du service dans l'armée, à titre non professionnel :

Les D^r BALTHAZARD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et CARTIER, tous deux *capitaines d'artillerie*.

Le D^r Balthazard a été décoré de la Légion d'honneur, pour faits de guerre.

M. GUYADER, pharmacien à Colombes, serait adjudant-mitrailleur.

B.

— Au sujet des médecins militaires rentrés dans le rang, je me permets de vous citer le passage suivant, tiré des *Mémoires* du général baron de MARRBOT (chap. XXV) :

« Il (le général MORLAND) restait donc là silencieusement auprès de moi, lorsque, heureusement pour lui, son capitaine adjudant-major vint le rejoindre. Cet officier, nommé FOURNIER, avait débuté dans la carrière militaire, comme sous-aide chirurgien ; puis, devenu chirurgien-major et se sentant plus de vocation pour le sabre que pour la lancette, il avait demandé et obtenu de prendre rang parmi les officiers combattants, et Morland, avec lequel il avait servi jadis, l'avait fait entrer dans la garde.

« J'avais beaucoup connu le capitaine Fournier, lorsqu'il était encore chirurgien-major. Je lui avais même gardé de très grandes obligations, car non seulement il avait pansé mon père au moment où il venait d'être blessé, mais il l'avait suivi à Gènes, où, tant que mon père exista, il vint plusieurs fois par jour lui prodiguer ses soins : si les médecins chargés de combattre le typhus eussent été aussi assidus et aussi zélés que Fournier, mon père n'aurait peut-être pas succombé. Je m'étais dit cela bien souvent ; aussi fis-je l'accueil le plus amical à Fournier, que je n'avais d'abord pas reconnu sous la pelisse du capitaine de chasseurs. » (Il s'agit des chasseurs à cheval de la garde, que commandait le général Morland.) *Novembre 1805*.

Le général Morland et le capitaine Fournier furent tués peu après, à Austerlitz. « De tous les corps de la garde impériale française, le régiment des chasseurs à cheval était celui qui avait éprouvé le plus de pertes, dans la grande charge exécutée sur le

plateau de Pratzen contre les gardes russes. Mon pauvre ami, le capitaine Fournier, avait été tué, ainsi que le général Morland. » (*Mémoires de Marbot*, chap. xxvi.)

G. CHEVALIER.

— Après la bataille de Wagram la poursuite des Autrichiens qui, contrairement aux habitudes de l'Empereur, ne commença que tardivement le 7 au soir, donna lieu aux combats de Kornenbourg, d'Hollabrûn et de Znaïm... Ce fut dans un de ces engagements que le général BRUYÈRE, qui avait remplacé Lassalle, tué à Wagram à la tête de la cavalerie, fut blessé (1). *C'était un ancien chirurgien militaire (2), qui avait laissé un jour le bistouri pour le mousqueton.* » (Paul TRIAIRE, *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (Tours, 1902 p. 494-5.)

Larrey cite également le colonel LAWLESS, de la légion écossaise, un médecin érudit, qui avait été professeur de physiologie à l'Université de Dublin.

« Le goût des armes et l'aversion de l'Angleterre l'avaient entraîné dans les armées de Napoléon. Larrey lui coupa la jambe au-dessous du genou. Lawless qui, en sa qualité de médecin, connaissait le danger du séjour dans les hôpitaux, remonta à cheval aussitôt après l'opération, se rendit d'un seul trait à Mayence, où il arriva en très bon état, sans avoir fait renouveler son pansement. » TRIAIRE, *op. cit.*, p. 608.

P. c. c. : A. C.

— A propos des « Médecins rentrés dans le rang », je crois devoir vous signaler le cas suivant, que vous pourrez porter à la connaissance des lecteurs de la *Chronique Médicale*.

Le ...^e territorial compte dans ses rangs un de nos confrères, le D^r FAUVEL. Celui-ci commande une compagnie à la satisfaction de tous et, depuis de nombreux mois, partage avec ses hommes les fatigues et les périls de la vie de tranchées.

Le capitaine Fauvel n'a pas oublié qu'il est médecin. A un général qui, récemment, lui demandait son lieu d'origine, il répondit non sans une pointe de malice : « C'est à Fontainebleau qu'avant la guerre j'exerçais ma coupable industrie ».

Médecin-major LÈRE.

(1) Au cours de sa carrière militaire, Bruyère fut plusieurs fois blessé, notamment à Eylau, à Wagram, à la Moskowa. Il trouva la mort à Bautzen : un boulet de canon lui emporta les deux jambes. Larrey étant absent au moment où Bruyère fut mortellement atteint, celui-ci reçut les soins de Ribes, qui lui pratiqua la double amputation, à laquelle il ne survécut que quelques heures.

(2) Bruyère avait servi en Italie sous les ordres de Larrey, en qualité de chirurgien de 1^{re} classe, titre que le général en chef Bonaparte échangea pour celui de capitaine. « Sa bravoure, sa vivacité, son esprit et son beau physique le firent bientôt monter en grade et il fut nommé général de brigade, etc. » (Note inédite de LARREY, rapportée par TRIAIRE.)

Les médecins combattants (VII; XXIII, 251). — En attendant que vous puissiez citer des faits se rapportant à la guerre actuelle, en voici qui datent de la Révolution et du premier Empire, et qui n'en offrent pas moins d'intérêt, bien que celui-ci soit d'ordre rétrospectif; nous les empruntons à un très curieux article de M. André VOYARD (un confrère, croyons-nous), article publié dans un journal de Bordeaux, *la Liberté du Sud-Ouest*, le 15 juin dernier.

« Lors de la retraite de Dumouriez, l'hôpital d'Aix-la-Chapelle était fort encombré. En toute hâte, les petits blessés furent évacués sur Liège; mais les grands blessés et les soldats atteints de maladies graves durent y demeurer. L'ordre fut donné à quelques élèves de rester avec eux, mais ces jeunes gens refusèrent de s'y conformer pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Le chirurgien-major BAVAY, seul, accepta de ne point quitter l'hôpital. Quand nos troupes furent parties, la populace, poussée par l'appât du gain, se précipita vers l'hôpital, enfonça les portes, pénétra dans les premières salles et se mit à briser et à piller. Bavay réunit tous les infirmiers dans la grande salle des blessés; il leur distribua des fusils et, avec des bois de lits, fit barricader les portes. Il put ainsi tenir en respect les assaillants jusqu'à l'arrivée des troupes autrichiennes, qui rétablirent l'ordre.

A l'affaire du 14 septembre 1793, le chirurgien-major MARTIN (Paul-Louis-Nicolas) était occupé à panser des blessés. Il vit nos troupes s'enfuir en déroute. Aussitôt il rassembla quelques hommes, chargea des blessés sur des voitures dont il disposait et se mit en marche. Ses hommes et lui se tinrent à l'arrière du convoi et ils disputèrent le terrain pied à pied à l'ennemi.

Dans un combat qui se livra, le 14 avril 1793, dans la vallée de Maurienne, le chirurgien-major André-Paul-François MOREAU saisit le fusil d'un ennemi tué et s'en servit pour « casser la cuisse à un soldat ennemi et faire deux prisonniers sous le feu le plus ardent ».

En Espagne, un dragon, chargé du portefeuille du général en chef, le duc d'Abrantès, tombait à l'eau et était sur le point de se noyer. Le chirurgien en chef Jean BÉGUERIE réussit à le sauver; mais ce ne fut pas sans dommages: Béguerie reçut deux coups de feu et, comme le froid était très vif, il fut malade au point que l'on craignit pour sa vie elle-même, et qu'il lui resta une extinction de voix dont il ne put se débarrasser. A l'évacuation de Lisbonne, Béguerie avait défendu, le pistolet à la main, ses malades contre les insurgés, qui en avaient déjà massacré plusieurs.

Le chirurgien aide-major Pierre PICHON, du 117^e régiment d'infanterie de ligne, se trouvait de service à l'hôpital militaire de Madrid, le 2 mai 1808, quand la populace tenta d'envahir cet hôpital. Pichon, assisté des infirmiers, se battit à coups de fusil et parvint à éloigner les insurgés.

R. M.

Chronique Bibliographique

ÉPIGRAPHIE MÉDICALE : *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium* ; publié par Raphaël BLANCHARD, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, ancien Président de la Société française d'Histoire de la Médecine. Tome premier (1).

De tout temps, on peut dire, la reconnaissance publique s'est manifestée à l'égard des médecins, soit sous forme de temples, statues, bustes, soit sous forme d'inscriptions tumulaires, stèles et cippes funéraires, etc.

Le professeur BLANCHARD a entrepris une œuvre considérable, en cherchant à grouper tous les documents qui se rapportent à ce qu'il appelle très justement l'*épigraphe médicale* : il réclame le concours de tous ; le nôtre et celui de nos collaborateurs lui est tout acquis. La *Chronique* a, d'ailleurs, à maintes reprises, transcrit des *épitaphes-diagnostic*, signalé des monuments érigés en l'honneur de médecins, sur les différents points de notre territoire et même bien au delà de nos frontières. Cette rubrique est toujours ouverte et chacun est libre de l'alimenter. Chacun dans sa sphère doit s'attacher à s'associer au labeur dont le résultat sera profitable à tous. « Partout, comme l'écrit le professeur Blanchard, on peut recueillir une inscription curieuse ou intéressante, aussi bien dans l'église ou le cimetière du plus pauvre village, que dans la fière cathédrale ou le musée de la ville. En outre, en feuilletant divers manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques, ainsi que dans les archives des villes ou des départements, on pourra trouver un grand nombre d'épitaphes et d'inscriptions inédites, qui méritent d'échapper à l'oubli...

*Les gens de tous pays, connus ou inconnus,
Tous, pour y prendre part, seront les bienvenus. »*

Nul doute que l'appel de notre maître et ami soit entendu.

C.

(1) Un vol. in-8° de 482 pages, avec nombreuses figures dans le texte ; Asselin et Houzeau, éditeurs, Paris, place de l'École-de-Médecine, 1915.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugéine Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiés, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque:

**"PHOSPHATINE
FALIÈRES"**

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^{ie} (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie du duc du Maine et ses trois séjours à Barèges,

par les D^{rs} CABANÈS et R. MOLINÉRY (de Barèges).

Bien que, sous François I^{er} et Henri IV, les bains de Barèges aient joui d'une certaine réputation, il ne paraît point que leur vogue ait dépassé la ceinture des « pics » qui l'environnent.

Les analyses de DUCLOS, les promenades botaniques de TOURNEFORT et FAGON, l'arrivée du DUC DU MAINE et de M^{me} DE MAINTENON, accompagnés d'une nombreuse suite, allaient révéler au monde les propriétés bienfaisantes des eaux thermales du groupe ouest-pyrénéen, et en particulier les sources sulfurées de Barèges.

* * *

Personnage de second plan et du ton de ces vieux pastels dont la couleur, déjà douce, semble avoir pâli encore sous l'estompe du temps ; d'une enfance souffreteuse, d'une intelligence remarquablement précoce, mais qui ne tint peut-être pas tout ce qu'elle promettait ; d'une vie d'autant plus retirée et austère que la duchesse du Maine, la reine de Sceaux, mena une existence plus brillamment frivole ; mari foncièrement religieux, égaré auprès d'une femme vrai prototype de la société du XVIII^e siècle, le duc du Maine, par son attachement, payé de retour, à sa gouvernante M^{me} de Maintenon, par la volumineuse correspondance dont il fut l'occasion, le prétexte ou le destinataire, par le petit problème, enfin, qui s'attache à la maladie dont il fut atteint, le duc du Maine mérite de retenir quelques instants l'attention du curieux, du psychologue et de l'historien.

I

Deuxième fils de M^{me} DE MONTESPAN et de LOUIS XIV, « fils de la personne et non de la royauté », le duc du Maine naquit en 1670.

Les circonstances qui entourèrent sa naissance, le mystère dont les mœurs du temps se faisaient complice, nous ont valu une curieuse relation de BUSSY-RABUTIN. Nous ne résistons pas au plaisir de la citer (1) :

(1) Nous l'empruntons à l'ouvrage de l'un de nous, *le Cabinet secret de l'Histoire*, t. I, pages 202 et suiv.

... Quelque temps après que M. de Montespan fut exilé dans ses terres par ordre du roy, pour avoir donné un soufflet à M^{me} de Montespan, qui, ayant pris goût aux caresses du roi, ne pouvait plus souffrir celles de son mari et ne lui voulait plus rien accorder, Madame sa femme devint grosse ; et, quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde savait ce qui se passait entre le roi et elle, cela n'empêcha pas qu'elle n'eût de la confusion qu'on la vit en l'état où elle était. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode, qui était fort avantageuse pour les femmes qui voulaient cacher leur grossesse, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on levait la chemise que l'on faisait bouffer le plus qu'on pouvait et qui cachait ainsi le ventre.

Cependant, le temps des couches de cette dame approchant, le roi se retira à Paris où il n'allait que rarement, espérant qu'elle y pourrait accoucher plus secrètement que s'il demeurait à Saint-Germain, où il avait coutume de demeurer.

Le terme venu, une femme de chambre de M^{me} de Montespan, en qui le roi et elle se confiaient particulièrement, monta en carrosse et fut dans la rue Saint-Antoine chez le nommé CLÉMENT, fameux accoucheur de femmes, à qui elle demanda s'il voulait venir avec elle pour en accoucher une qui était en travail. Elle lui dit en même temps que s'il voulait venir, il fallait qu'on lui bandât les yeux, parce qu'on ne désirait pas qu'il sût où il allait. Clément, à qui de pareilles choses arrivaient souvent, voyant que celle qui le venait quérir avait l'air honnête et que cette aventure ne lui présageait rien que de bon, dit à cette femme qu'il était prêt à faire tout ce qu'elle voudrait ; et s'étant laissé bander les yeux, il monta en carrosse avec elle, d'où étant descendu après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe où on lui ôta son bandeau.

On ne lui donna pas cependant le temps de considérer le lieu, et devant que de lui laisser voir clair, une fille qui était dans la chambre éteignit les bougies ; après quoi le Roy, qui s'était caché sous les rideaux du lit, lui dit de se rassurer et de ne rien craindre. Clément répondit qu'il ne craignait rien, et s'étant approché, il tâta la malade : voyant que l'enfant n'était pas encore prêt à venir, il demanda au roi qui était auprès de lui, si le lieu où ils étaient était la maison de Dieu, où il n'était pas permis de boire ni de manger ; que pour lui, il avait grand'faim et qu'on lui ferait plaisir de lui donner quelque chose. Le roi le servit lui-même à boire et à manger.

Puis, Clément ayant fait ce qui était de son métier, le roi lui versa lui-même à boire ; après quoi, il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il fallait allumer la lampe, afin que Clément vit si tout allait bien avant de s'en aller. Clément ayant assuré qu'elle n'avait rien à craindre, celle qui l'était allé quérir lui donna une bourse où il y avait cent louis d'or. Elle lui rebanda les yeux après cela ; puis, l'ayant fait remonter en carrosse, on le ramena chez lui avec les mêmes cérémonies ; je veux dire après qu'on lui eût fait faire plusieurs tours dans Paris, comme on avait fait en l'amenant.

Rien dans ce récit ne se rapporte à la complexion du jeune nourrisson. « Bien que le travail fût assez rude, quoiqu'il ne fût pas bien long », nous ne voyons pas que l'habile accoucheur ait eu à appliquer « les mains de fer » qui, vraisemblablement, tout comme notre forceps, devaient parfois causer des paralysies obstétricales.

Serons-nous mieux renseignés en parcourant, soit les mémoires



MGR LE DUC DU MAINE.

(Collection du Dr Cabanès.)

du temps, soit la partie de la correspondance de celle qui n'est pas encore, à cette date, M^{me} de Maintenon ? Le rôle joué par M^{me} Scarron à la naissance des enfants de M^{me} de Montespan nous eût permis d'espérer d'elle quelques détails particuliers, que nous avons eu le regret de ne pas découvrir.

La veuve du poète avait rencontré M^{me} de Montespan chez la maréchale d'ALBRET : de là l'origine de leur liaison. Cependant, nous devons ajouter que, quand il fallut élever « les enfants demi-royaux », COLBERT (1) et LOUVOIS durent insister beaucoup auprès de M^{me} Scarron : un ordre formel du roi leva toutes les hésitations, calma tous les scrupules. Du reste, la tradition ne voulait-elle pas que, sans déroger, il fût permis de faire l'éducation des bâtards du trône ?

Dans une maison de la rue de Vaugirard (2), maison appartenant à M^{me} de Montespan et qui lui servait de résidence pendant ses séjours à Paris (3), M^{me} Scarron vint déposer, « tremblante de frayeur », son précieux fardeau.

LAUZUN, l'homme de toutes les besognes, avait reçu, des mains d'une femme de chambre, le petit duc entouré de langes, au fond d'un carrosse, au coin du petit parc Saint-Germain ; celle qui, en véritable mère, va l'aimer et le soigner, fort anxieuse, attend : déjà, obscurément, *Bignette* (4) ne voit-elle pas les caresses, données au fils, dépasser leur but et aller droit au père ?...

*
* *

Des premiers mois du nouveau-né nous ne savons à peu près rien ; mais un texte doit nous retenir, une relation due à la plume d'une contemporaine :

Le duc, écrit M^{lle} d'AUMALE, était donc *né droit et bien fait* et le fut jusqu'à trois ans, que les grosses dents lui percèrent et lui causèrent des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que

(1) « Il n'y a pas lieu de s'étonner, dit l'historien P. CLÉMENT, de cette condescendance d'un des ministres les plus austères pour les faiblesses du roi, à une époque où Louis XIV montait, publiquement, dans le même carrosse, avec Marie-Thérèse, La Vallière et la Montespan, pendant que le peuple disait tout bas, en les voyant passer : « Voilà les trois Reines... » Il faut que le roi ait eu, jusqu'à un certain point, pour complices, les idées et les mœurs de son temps. » Sur le singulier rôle joué par Colbert, v. Dr CADANÈS, *Cabinet secret*, 1^{re} série.

(2) « C'est dans une grande maison, qui dépendait des Filles de Saint-Joseph (couvent auquel M^{me} de Montespan donnait 12 à 15.000 livres par an), que M^{me} Scarron, sa confidente, nourrissait en secret les enfants du souverain, dont on ne connaissait ni l'âge ni le nombre. » *Mémoires du P. Tixier*, cités par J. LEMOINE et A. LICHTENBERGER, *Trois familiers du Grand Condé*. « Le Ministère de la guerre actuel occupe l'emplacement de ce couvent ». DE BOISLISLE.

(3) Au moment de la naissance du duc du Maine, M^{me} Scarron garde les bâtards en secret, à tel point « qu'elle devient invisible pour ses meilleurs amis » Cette maison, sise au carrefour de la rue de Vaugirard et du boulevard de Montparnasse, subsistait naguère encore, au n° 25 de ce boulevard. (DE BOISLISLE).

(4) Petit nom d'amitié donné à M^{me} de Maintenon, enfant.

l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme dont on vantait et le savoir et les remèdes ; et comme on ne voulait pas que M. le duc du Maine fût connu, M^{me} Scarron fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou : *marquise de Surgères*, qui menait son fils à cet empirique, dont les remèdes étaient apparemment bien violents (1), puisqu'il allongea la jambe de M. le duc beaucoup plus que l'autre ; mais il ne la fortifia pas et les douleurs extrêmes qu'il souffrit ne parvinrent qu'à la lui faire traîner (2).

Ces quelques lignes constituent une des maîtresses pièces du procès que nous nous sommes proposé d'instruire. Mais avant d'en arriver au voyage d'Anvers, citons brièvement l'opinion des auteurs au sujet de notre auguste malade.

On eût été bien surpris de ne pas voir SAINT-SIMON en cette affaire. Sans doute, le grand mémorialiste (3) ne perd jamais une occasion d'être plus que désagréable aux fils légitimés du Roi-Soleil. Sans doute encore, « il ne se dépêche point en excuses », — à nous servir d'une de ses vivantes expressions, — pour les mettre à leur place au-dessous des pairs (s'il l'avait pu !) : aussi son témoignage doit-il être accepté avec une certaine réserve.

« La nature l'avait fait pied-bot, pour vice d'humeur : » Saint-Simon semble donc dire que le duc était *né pied-bot* ; ou qu'il l'était devenu à la suite d'« *abcès froid* » : or, la relation de M^{lle} d'Aumale infirme nettement son dire.

Le marquis de SOURCHES, dont les cahiers étaient écrits dans le plus grand secret, est moins suspect que le « Duc et Pair » que nous venons de citer : il atteste que le duc du Maine était « naturellement estropié des deux jambes ». Témoin oculaire, il est difficile de récuser une pareille autorité ; la suite de cette étude nous apprendra ce qu'il en faut penser.

L'auteur du *Recueil de différentes choses*, LASSAY, souligne calomnieusement que « l'esprit de M. le duc du Maine est plus boiteux et plus de travers que son corps (4) ». En plus de la boiterie, voici une scoliose qui nous est signalée. Retenons le fait ; il a, nous le verrons, une certaine importance.

L'histoire de M^{me} de Montespan ne nous fournit aucun détail nouveau ; cependant, son historiographe, Pierre Clément, en amou-

(1) « Le duc avait souffert prodigieusement des remèdes qu'on lui avait faits à Anvers. Un abcès au derrière lui causait les douleurs les plus violentes. Ce ne fut qu'à force de temps et de remèdes qu'on vint à bout de l'en guérir. » D'AUMALE.

(2) M^{lle} D'AUMALE, *Souvenirs sur M^{me} de Maintenon*, 3 vol., édités et annotés par M. d'HAUSSONVILLE.

(3) Ne l'a-t-on pas appelé « l'incomparable ficheur... » ?

(4) Le général de Piépape, dans son ouvrage sur *la Duchesse du Maine*, s'élève contre cette assertion. Le duc est l'auteur d'un recueil de maximes, dont certaines n'auraient pas été désavouées par La Rochefoucauld. A l'opinion du général de Piépape nous ajouterons celle de Saint-Simon : « Mgr du Maine avait grande habileté à mener la parole et toutes sortes de conversations. » Pour le marquis d'Argenson, Maine était « un excellent conteur ».

reux de son « sujet », s'y étend avec complaisance ; quant au petit duc, second fils de « Belle Madame », il se contente de nous dire qu'il était estropié, et rien autre.

Pour en revenir aux contemporains, le P. TIXIER, un familier de M^{me} de Montespan, note brièvement : « J'ai vu le duc du Maine tout nu ; ce qu'il fait qu'il boite, c'est qu'il a le talon détaché du pied. » Inutile de souligner la grosse importance de ces quelques mots.

En 1902, notre excellent confrère, le D^r BOURIOT (de Lourdes), soutenait sa thèse, devant la Faculté de Toulouse, sur « Barèges, son histoire et ses eaux ». Bien que fourmillant de matériaux curieux, son patient travail, qu'il nous permette cette légère critique, est, à l'égard du pauvre duc, rien moins que prolix.

Sur le premier grand client de Barèges, il n'a qu'une phrase : « Chacun le sait, dit le D^r Bouriot, le duc du Maine était atteint de *coxalgie*. » Peut-être son diagnostic est-il juste, après tout. Attendons la suite pour en décider.

En ces tout derniers temps, l'un de nous, que ce problème avait déjà maintes fois préoccupé (1), écrivait : « Le duc du Maine était né pied-bot. » Et ailleurs : « Il paraît avoir été atteint d'abcès pottiques, notamment à la région sous-lombaire ou sous-coccygienne : « abcès au derrière », dit une relation de l'époque ; ces abcès récidivaient fréquemment et s'accompagnaient de fièvre. » Voici donc que le diagnostic se précise et qu'il est aiguillé vers la *coxalgie* dont, tout à l'heure, nous entretenait le D^r Bouriot.

N'est-ce pas, d'ailleurs, de M^{lle} d'Aumale que nous tenons, qu'« un abcès au derrière lui causait les douleurs les plus violentes ? Ce ne fut qu'à force de temps et de remèdes qu'on vint à bout de l'en guérir ; encore n'en fut-il pas guéri radicalement. » A un autre endroit, la même relate :

M^{me} de Montespan venait de faire faire de nouvelles épreuves sur M. le duc du Maine par un médecin anglais, en qui elle avait mis confiance. Toutes les drogues qu'il fit, en conséquence, avaler à ce petit prince avaient jeté, avec raison, M^{me} de Maintenon dans une étrange agitation et dans l'inquiétude la plus vive, par la crainte qu'elle avait que les suites n'en fussent préjudiciables.

Quel était ce médecin anglais ? Quelles étaient ces nouvelles épreuves ? Les lettres écrites par « M^{me} de Surgères » (2) vont nous édifier en partie.

Plus importantes et plus intéressantes pour nous seront celles que M^{me} de Maintenon (elle prit ce nom en 1676) adressait de Barèges au roi, à ses amis, à l'abbé Gobelin, à M^{me} de Montespan. Plus

(1) Cf. le *Cabinet secret* et les *Indiscrétions de l'histoire*, par le D^r CABANÈS.

(2) Nous rappelons que ce fut sous ce nom que M^{me} Scarron fut à Anvers. Elle garda son pseudonyme dans son premier voyage à Barèges (1675).



MADAME DE MAINTENON.

(Estampe de MARIETTE; collection G. MAS).

attachants encore seront les détails que nous relèverons dans sa correspondance avec le gouverneur du duc, le marquis de MONT-CHEVREUIL, au cours du troisième séjour du « petit mignon » à la célèbre station pyrénéenne.

* *

La première lettre que nous rapporterons est datée d'Anvers, 16 avril 1674 ; elle est adressée à M^{me} de Montespan :

MADAME,

Notre voyage a été fort heureux ; le prince se porte aussi bien que la marquise de Surgères, tous deux également inconnus, tous deux très fatigués, tous deux fort surpris de ne pas trouver ici vos ordres... Le prince est assez gai ; il a bon appétit et dort tranquillement.

Du 20 avril.

Le médecin visita hier le prince ; il parla de fort bon sens sur son incommodité ; il est tel qu'on vous l'a dit : fort doux, simple, point charlatan. Demain, il commence les remèdes... il m'a promis de traiter le mal avec douceur. Il prétend que cela n'est qu'un *affaiblissement*. Le prince lui a dit : « Au moins, Monsieur, je ne suis pas né comme cela. Voyez maman, et papa n'est pas boiteux... »

Les autres lettres d'Anvers sont égarées.

Nous ne pouvons que relever le mot « *affaiblissement* » et confirmer la saillie du jeune prince par la relation de M^{lle} d'Aumale : « Le duc était né droit et bien fait, » etc.

Comment se termine cette année 1674 ? A son frère, le chevalier d'AUBIGNÉ, à l'abbé GOBELIN, « son confesseur, son directeur, son ami, son homme d'affaires », M^{me} de Maintenon mande à diverses reprises : « Je me porte bien, et si M. le duc marchait, je serais fort contente d'eux. »

Puis la situation semble s'aggraver : « Le duc du Maine est toujours malade, mais je n'y vois point encore de péril. »

Apparaît une lueur d'espoir : « M. du Maine se porte beaucoup mieux. » Accalmie de peu de durée : les inquiétudes renaissent : « Le pauvre petit duc aura de la peine à vivre, étant abandonné aux médecins comme il l'est. »

La chaleur de l'été paraît lui être favorable : « En août, M. le duc se porte mieux. Cependant sa guérison va très lentement. Il y a des médecins qui croient qu'il en a encore pour un mois. » Nos confrères commettaient une étrange erreur de pronostic ! Peut-être aussi ne devons-nous pas les en accuser, et penser que les désirs des illustres parents étant pour eux des ordres, leur sentence devait être favorable et l'heureuse issue promise à brève échéance.

Quoi qu'il en soit, une sorte de fièvre hectique ruine le petit malade, la cachexie le guette :

Le duc du Maine est un objet de pitié, il a la fièvre quarte et un grand

rhume ; un abcès, ouvert au derrière, lui fait de grandes douleurs quand on le panse.

Tout cela ressemble fort à une *tuberculose* en évolution. Mais poursuivons nos investigations :

Le duc eut hier la fièvre, quoique ce fut son jour d'intermission ; je crois que ce fut par la douleur de sa plaie. Je ne sais ce qu'on doit espérer, mais le pauvre enfant est entre les mains des médecins et des chirurgiens ; la moitié (de son mal) suffirait pour le faire mourir.

Vers la fin du mois de décembre, « le petit comte » est fort languissant, et depuis quelques jours « il est confié à M. Sanguin ».
(*A Suivre.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La « Dioséine Prunier ». — Sa composition.

Quelques médecins nous ont demandé de leur donner, dans la *Chronique médicale*, la composition détaillée de la « Dioséine ». Ils disent que nous insistons beaucoup, et avec raison, sur l'action thérapeutique de ce produit ; mais ils sont fort désireux de connaître le pourquoi de cette action. Nous nous empressons volontiers de satisfaire leur désir.

En associant les éléments divers de sa « Dioséine », M. PRUNIER a eu pour but principal de réaliser, aussi parfaitement que possible, le traitement judicieux de l'artério-sclérose, de combattre les symptômes les plus redoutables de cette maladie.

Au nombre de ces symptômes se placent : les troubles d'origine toxique : dyspnée toxi-alimentaire, insomnies, spasmes vasculaires ; les accidents cardiorénaux : hypertension, tachycardie, arythmie, insuffisance urinaire ; la diminution fonctionnelle des viscères et des appareils ; la sclérose des organes et des artères.

La « Dioséine » se compose de : fluorure de sodium, nitrite de sodium, formiates et glycérophosphates de soude ; enfin, d'une très faible dose de caféine.

On connaît l'action hypotensive des « nitrites ». Suivant HUCHARD, ils agissent de deux manières : 1° ils activent la circulation intramyocardiaque, entravée par le spasme ou l'oblitération des artères coronaires ; 2° ils diminuent la résistance au travail du cœur, en dilatant les artères périphériques.

Le « fluor » est un élément important de la « Dioséine ». Ce corps est de la même famille que l'iode, en possède les avantages sans en avoir les inconvénients. On n'ignore pas que les iodures sont le plus souvent contre-indiqués dans le traitement de l'artério sclérose.

Le fluor est un antiseptique de grande valeur. Son pouvoir bactéricide l'a fait employer contre le bacille de Koch, et beaucoup de praticiens en ont obtenu d'excellents résultats dans la tuberculose. C'est en même temps un antitoxique de haute puissance.

Comme l'iode, le fluor fluidifie le sang, le rend moins épais, moins visqueux, facilite sa progression dans les canaux artériels et veineux. Cet accroissement de la circulation a pour effets heureux d'empêcher l'irritation, l'inflammation même de la tunique interne des vaisseaux ; il en prévient l'encrassement et éloigne la période des lésions.

Comme l'iode encore, le fluor contrarie le processus sclérogène. Il a, en effet, la vertu de paralyser la prolifération du tissu conjonctif, d'entraver l'hypertrophie et l'hyperplasie des fibres musculaires et des éléments connectifs des organes. Il combat donc la sclérose des artères, des veines et des viscères.

Il jouit enfin d'une propriété remarquable, qui lui appartient en propre ; il intervient dans la constitution intime des parois vasculaires ; il leur apporte plus de solidité, plus de résistance, écarte ainsi les dangers de rupture. Il rend les tuniques internes des artères et des veines moins vulnérables aux toxines et retarde ainsi l'évolution scléreuse.

C'est à cette action spéciale du fluor sur le sang et les tuniques vasculaires que sont dus les succès de la « Dioséine » dans les états veineux : varices, phlébites, dysménorrhées, troubles de la ménopause.

Les formiates et glycérophosphates de soude sont des reconstituants, des toniques généraux ; ils s'opposent à l'affaiblissement des organes, relèvent les différentes fonctions, empêchent les accidents métopragiques, si communs chez les artério-scléreux, ouvrent les reins, accroissent l'excrétion urinaire, favorisent l'élimination des toxines (1).

La « Dioséine » contient de la caféine à faible dose. La caféine, à dose physiologique, énerve le cœur, augmente le nombre et la force de ses battements. A dose faible, elle modère l'activité cardiaque, par son influence calmante sur les nerfs qui commandent les mouvements du cœur. C'est à cause de cette action calmante sur le système nerveux, que certains médecins d'enfants recommandent la macération de café dans la coqueluche. Dans la « Dioséine », la caféine réduit efficacement les spasmes vasculaires, si pénibles et si dangereux.

Tels sont les corps qui constituent la « Dioséine Prunier », avec le résumé de leur action thérapeutique. Nous espérons que cette explication satisfera pleinement les praticiens qui nous l'ont demandée.

(1) Il importe de noter que la base unique des corps qui entrent dans la composition de la « Dioséine » est la soude, élément qui circule dans tous les liquides et toutes les humeurs de l'organisme. Il n'y a pas de chaux dans la « Dioséine ».

**DIOSEINE
PRUNIER**

*Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.*

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

—♦♦♦—

**DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG**
**Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.**



—♦♦♦—

**G.PRUNIER & C^{ie}, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.**

Sur demande adressée 6, rue de la Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent *gratis et franco* un échantillon de **DIOSEINE PRUNIER**.

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger

la Marque

VICHY-ÉTAT

La "Chronique" par tous et pour tous

Répercussion d'un écho.

L'entrefilet paru dans notre numéro de juillet, relatif à « certains » de nos confrères roumains, qui depuis, nous l'espérons, ont reconnu leur erreur, n'est pas resté sans écho.

Notre très estimé confrère, le professeur BOGDAN (de Jassy), qui a toujours été un francophile déterminé, même au temps où il y avait quelque courage à manifester sa sympathie pour notre pays, nous fait l'honneur de nous adresser la lettre ci-dessous, que nous enregistrons avec joie :

Jassy, 31 juillet 1916.

Oui, très honoré confrère, comme vous le dites très bien dans le n° 7 du 1^{er} juillet de la *Chronique*, c'est avec amertume que j'ai constaté qu'une grande partie de ceux qui doivent leur situation et qui ont fait leurs études en France, ne se comportent pas comme ils le devraient.

Le D^r MARINESCO m'écrit que j'ai fait erreur et que lui a signé notre adresse de sympathie : je suis très heureux de l'apprendre et de pouvoir rectifier l'erreur, que je vous prierai de mentionner dans le prochain numéro de votre si intéressante revue : les trois autres ne sont pas malheureusement dans le même cas, j'ai la douleur de le constater. Par même occasion, je vous envoie un exemplaire des statuts de notre cercle des Annales de Jassy, il est traduit en français, et de cette façon vous pourrez vous rendre compte de notre but et de la propagande que je fais en faveur de la noble France.

Tout dévoué,

BOGDAN.

A propos du héros Jacques-Ch. Bongrand.

Dans l'oraison funèbre, d'une haute tenue littéraire, prononcée par le professeur MOUREU, aux obsèques d'un de ses distingués collaborateurs, BONGRAND, mort récemment au champ d'honneur, je trouve cette phrase : « Son père, qui exerçait la médecine au Quartier latin, mourut jeune encore. » Ceci me rappelle que je fis, avec cet excellent confrère si bien nommé, car il était *bon et grand*, une période de vingt-huit jours, et l'anecdote que je vais conter expliquera l'héroïsme du fils.

Après les manœuvres, les régiments défilèrent dans les rues de Pontoise, aux accents entraînants de la *Marche lorraine*, et comme nous n'avions pas, en tant que médecins, à nous occuper de nos

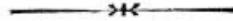
hommes comme les autres officiers, nous pouvions donner toute notre attention à la marche des formations.

Tout à coup, le D^r BONGRAND, qui me touchait, éclata en sanglots, puis me dit : « Est-ce bête, mais je ne puis les étouffer, je pleure et de joie et de peine : de joie, car j'estime que ces beaux régiments sont prêts à reconquérir l'Alsace-Lorraine ; de peine, car nous sommes toujours les vaincus et nos gouvernants bêlent au pacifisme universel ».

Cette scène, qui se passait vers 1890, est aussi fraîche à ma mémoire que si elle datait d'hier.

Puisse ce récit adoucir la douleur de la pauvre mère et des deux fils qui lui restent !

D^r Henry LA BONNE, père de deux officiers au front.



L'Esprit des Médecins

Le D^r GUIBOUT, qui ne manquait pas d'esprit, et de culture, s'adressant un jour aux étudiants qui se pressaient à ses leçons, dans l'amphithéâtre du vieil hôpital Saint-Louis, leur disait :

« Messieurs, lorsqu'on parcourt les rues de Pompéï, cette ville unique au monde et que l'on veut toujours revoir, surprise, il y a bientôt deux mille ans, au milieu de son activité et de ses plaisirs, et ensevelie tout entière sous une pluie de cendres, pour se réveiller dix-huit siècles plus tard au soleil de la civilisation moderne, on voit, au-dessus de la porte d'une maison, l'inscription suivante :

Hic habitat felicitas. (Ici habite le bonheur.)

Cette maison est une de celles que la pudeur ne nomme pas, et devant lesquelles elle passe, en détournant la tête et en baissant les yeux.

Un peu plus loin, à l'entrée d'une autre maison, on lit cette autre inscription, empreinte de la plus charitable prévenance :

Cave canem (Prenez garde au chien.)

Messieurs, en traitant le sujet qui vient de nous occuper, ces deux inscriptions me sont revenues à la mémoire. Je vous ai montré, je vous ai décrit la région génitale de la femme ; c'est la source où s'alimente le plaisir, c'est la coupe où se désaltèrent les voluptés humaines : *Hic habitat felicitas.*

Mais cette source aux rives trop séduisantes ne donne pas toujours une onde bien pure ; cette coupe aux bords enchantés recèle souvent dans ses profondeurs un breuvage perfide et délétère. Prenez garde, soyez sages et prudents ; abstenez-vous ou n'approchez qu'avec réserve : *Cave canem.* »

On ne pouvait édicter des prescriptions hygiéniques sous une forme plus littéraire, et plus spirituelle.

Par Sr. Cabanis
de son tout respect

Georges Dogdan
Jouir. Adressé



Le Sr. Georges Dogdan
Lt Colonel de l'armée
roumaine, au temps de
Campagne
Prêt à combattre et
à donner sa vie pour
la France

Informations de la « Chronique »

Le phénomène de l'audition colorée. — L'orgue des saveurs et le clavecin oculaire.

Qui ne connaît le sonnet des *Voyelles* du poète Arthur RIMBAUD, l'« ami » de Verlaine à la manière socratique ? Le professeur R. BLANCHARD, dont la récente communication à l'Académie de médecine a été si remarquée (1), ne pouvait manquer et effectivement n'a eu garde de l'omettre.

Ce bizarre poème fut-il l'élucubration d'un cerveau malade, ou le résultat voulu d'une fantaisie outrancière jusqu'à la mystification ? Les deux opinions ont été soutenues ; notre maître Blanchard est d'un avis différent : pour lui, il n'est qu'une explication plausible : « c'est, déduction faite des exagérations symboliques, de considérer le sonnet en question comme la notation de sensations lumineuses, réellement éprouvées par son auteur à la lecture des voyelles. » Sans prendre parti, constatons que Rimbaud fut pris au sérieux au moins par un de ses collègues en poésie, René GHIL, qui n'a pas craint de discuter les alliances de sensations de son devancier.

« I, prétend René Ghil, n'est aucunement rouge ; qui ne voit qu'I est bleu ? Et n'est-ce point péché de trouver de l'azur dans la voyelle O ? O est rouge comme le sang. Pour l'U, c'est jaune qu'il eût fallu écrire, et Rimbaud n'est qu'un âne (*sic*) ayant voulu peindre U en vert. » Et Ghil, ajoutant aux couleurs des voyelles des associations musicales, prétendait que A lui rappelait les orgues ; E, les harpes ; I, les violons ; O, les cuivres ; U, les flûtes.

Une quinzaine de poètes étudièrent cette gamme et la tinrent pour vraie (2) ; ils se dénommèrent *évoluto-instrumentistes* ; ils firent chaque année un manifeste et payèrent dix francs par an au directeur de la feuille *les Ecrits pour l'art* (3).

On s'est parfois demandé si Arthur Rimbaud connaissait le phénomène de l'audition colorée. Il est probable que, s'il l'a constaté par lui-même, il dut être amené à cette constatation à la suite des entretiens qu'il avait eus avec son ami Charles Cros, dont la science,

(1) De l'*encéphalopsie chromatique*, dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 23 mai 1916.

(2) Remy DE GOURMONT, en reproduisant la classification de R. Ghil, classe à son tour l'U dans les noirs et l'O dans les rouges ; d'autres ont éprouvé des sensations différentes. (Cf. *Mercure de France*, 16 avril 1916 ; l'*Audition colorée et la sensation du poème*, par Jean DE COUS.)

(3) Cf. *Revue encyclopédique*, t. II, n° 26.

tout à la fois réelle et imaginative, ne lui avait pas été inutile en cette circonstance. Grâce à Cros, Rimbaud avait pu, selon Gustave Kahn, « contrôler certaines idées à lui, clarifier certains rapprochements à lui personnels, noter un son et une couleur »... Avant Rimbaud, d'ailleurs, BAUDELAIRE n'avait-il pas déjà signalé les « correspondances » possibles, dans ces vers si souvent reproduits :

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.
Il est des parfums frais comme des chairs d'enfant,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies...

Mais voici des exemples moins connus. Ne sont-ils pas de Théodore DE BANVILLE, ces deux vers :

Et j'ai trouvé des mots vermeils
Pour rendre la couleur des roses.

N'est-ce pas un autre poète, Ernest D'HERVILLY, qui prétendait que chaque nom a une couleur :

Les noms blancs très purs sont : Bérénice, Marie, Claire, Ophélie, Iseult.
Le rose vif est évoqué par Rose, Colette, Madeleine, Gilberte.
Le gris est fourni par Jeanne, Gabrielle, Germaine.
Le bleu tendre serait Céline, Virginie, Léonie, Elise.
Le noir absolu serait Lucrèce, Diane, Rachel, Irène, Rébecca.
Le jaune violent n'apparaît qu'aux noms de Pulchérie, Gertrude, Léocadie.

Ernest d'Hervilly affirmait, en outre, qu'Hélène est gris perle et qu'Adrienne, Ernestine et Fanchette doivent être rangées dans la catégorie des prénoms qui rappelle un semis de fleur sur une étoffe blanche!...

Le phénomène individuellement variable de l'audition colorée expliquerait, dans une certaine mesure, la poésie symbolique, l'affinité secrète du mot avec le sentiment. Peut-être, alors, des vers, comme les suivants, de Stéphane MALLARMÉ, apparaîtront-ils moins abscons :

Quelconque une solitude
Sans le cygne ni le quai
Mire sa désuétude
Au regard que j'abdiquai.

Ici de la gloriole
Haute à ne la pas toucher,
Dont maint ciel se bariole
Avec les ors de coucher.

Mais langoureusement longue
Comme de blanc linge ôté
Tel fugace oiseau si plonge
Exultatrice à côté.

Dans l'onde toi devenue
Ta jubilation nue (1).

Ces sons, ces syllabes inintelligibles, évoquaient sans doute un tableau coloré aux yeux du poète: notre confrère Teodor de Wyzewa n'aurait-il pas éprouvé à cette audition une « sensation de blancheur éclatante et douce, plumes de cygne, femme nue, écume de fleuve » ?

Malheureusement, comme l'observe le D^r LEPLAN DE CLAVEL (2), à qui nous devons l'exhumation de la poésie mallarméenne, tout le monde ne voit pas les sons avec les mêmes couleurs (3), et les poèmes symbolistes font, tout naturellement, hurler ceux qui les entendent ou plutôt les voient autrement que l'auteur.

..*

Dans l'historique de son sujet, le professeur Blanchard ne remonte pas au delà de 1759, époque à laquelle l'abbé CARACCIOLI, prêtre de l'Oratoire, entreprenait la publication d'un journal mensuel, qu'il intitulait *le Livre à la mode*, et qu'il annonçait en ces termes :

J'avertis le lecteur que je travaille maintenant à donner régulièrement tous les mois le *Journal à la mode*, et que chaque journal aura sa couleur particulière: janvier en noir, février en brun, mars en gris, avril en vert, mai en lilas, juin en ponceau, juillet en cramoisi, août en bleu, septembre en violet, octobre en jaune, novembre en moire dorée, et décembre en feuille morte... Bientôt, je m'en flatte, le noir ne servira plus qu'aux élégies, aux épitaphes, aux oraisons funèbres...

Peut-être ai-je mal lu, mais il ne me semble pas que M. Blanchard ait parlé de deux autres précurseurs, qui avaient imaginé, l'un, ce qu'il avait baptisé le *Clavecin oculaire*; l'autre, ce qu'il avait, non moins heureusement, étiqueté l'*Orgue des saveurs* (4).

Le père CASTEL, auteur du premier de ces instruments, avait supposé que les sept couleurs produites par l'effet du prisme sur les rayons de la lumière, se rapportaient exactement aux sept tons de

(1) R. de Gourmont a dit, de ce sonnet du Cygne, que tous les mots qui le composent sont « blancs comme la neige ».

(2) *Journal des Médecins et des Accoucheurs*, 1^{er} juin 1913.

(3) Th. GAUTIER, FLAUBERT (*Chronique médicale*, 15 déc. 1900, p. 775), semblent avoir, eux aussi, présenté cette synesthésie, que les uns ont décrite sous le nom d'*audition colorée*; les autres, comme le professeur Blanchard, sous celui d'*encéphalopsie chromatique*, bien que, dans ce dernier cas, la sensation soit plus complexe.

(4) Cf. *Magasin pittoresque*, 1833, p. 91.

la musique, et il avait ainsi composé sa gamme : l'*ut* répondait au bleu, l'*ut dièse*, au céladon ; le *ré*, au vert gris, le *ré dièse*, au vert olive ; le *mi*, au jaune ; le *fa*, à l'aurore, le *fa dièse*, à l'orange ; le *sol*, au rouge, le *sol dièse*, au cramoisi ; le *la*, au violet, le *la dièse*, au violet bleu ; le *si*, au bleu d'iris. Et l'octave recommençait ensuite de même ; seulement, les teintes des couleurs devenaient de plus en plus légères. Le père Castel prétendait, par ce moyen, en faisant paraître successivement toutes ces couleurs, dédommager ceux à qui la nature a refusé le sens de l'ouïe, et procurer à l'œil la sensation agréable que font sur l'oreille la mélodie des sons de la musique et l'harmonie des accords (1).

De son côté, l'abbé PONCELET, auteur de l'*Orgue des saveurs*, voulut appliquer une saveur particulière à chacun des sept tons de la musique. Voici quelle était sa gamme : l'acide répondait à l'*ut* ; le fade, au *ré* ; le doux, au *mi* ; l'amer, au *fa* ; l'aigre-doux, au *sol* ; l'austère, au *la* ; le piquant, au *si*.

L'instrument était semblable à un buffet d'orgue portatif ; le clavecin était disposé, comme d'ordinaire, sur le devant. L'action de deux soufflets formait un courant d'air continu ; cet air était porté, par un conducteur, dans une rangée de tuyaux acoustiques. Vis-à-vis ces tuyaux, était disposé un pareil nombre de fioles, remplies de liqueurs qui représentaient les saveurs primitives, ou les tons savoureux.

L'instrument était disposé de telle sorte, qu'en pressant fortement avec le doigt sur une des touches du clavier, on faisait entrer l'air dans les tuyaux acoustiques, et on faisait sortir la liqueur des fioles. Cette liqueur allait se verser, au moyen d'un conducteur, dans un réservoir placé en bas des fioles. Le réservoir commun, où tout aboutissait, était un grand gobelet de cristal. Si l'organiste touchait faux, la liqueur qu'il avait attirée à lui était détestable ; s'il touchait savamment, de manière à former des combinaisons de tons harmonieux, la liqueur qui se trouvait dans le réservoir était délicieuse.

Voilà, n'est-il pas vrai, une invention dont il est regrettable que le secret se soit perdu.

C.

(1) A une date récente, a été tentée une expérience du même genre : un professeur anglais, M. A.-W. RISINGTON, a construit un orgue qui, au lieu de produire des sons, émet des couleurs. (V. le journal *Excelsior*, du 14 mars 1913.)

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

Echos de la « Chronique »

La gynécomastie, suite de blessure de guerre.

Il est vraiment bien curieux le cas signalé par le D^r GOULLIQUOUD, à la *Société médico-chirurgicale militaire*, dans sa séance du 15 février dernier.

Le sujet de cette observation est un « sergent de zouaves, solide, bien constitué, qui, le 6 juin 1915, fut atteint par une balle de fusil, laquelle, entrant dans le pli fessier droit, traversait obliquement la paroi abdominale antérieure et sortait sous le rebord costal gauche ». Il en résultait, outre une abondante hémorragie, une tuméfaction notable du testicule droit.

Six mois après, outre l'atrophie du testicule, le malade présentait une induration du sein gauche ; le même phénomène se produisait à droite quelque temps plus tard. « Il ne nous paraît pas douteux, conclut l'éminent chirurgien qui a observé ces faits, qu'il s'agit d'un cas de gynécomastie, consécutive à l'atrophie du testicule ; et le tout doit être attribué à la balle qui a lésé le cordon, avant de sectionner les grands droits, dans son trajet à travers la paroi antérieure de l'abdomen. »

Le casque protecteur.

A cette même séance, le D^r PIC présentait un cavalier du ...^e dragons, qui avait reçu un éclat d'obus, du poids de 171 gr. 50 et mesurant 2 cm. 7 de haut sur 2 cm. 4 de large et 5 centimètres de long, au niveau de la région frontale gauche.

Grâce au casque, le blessé a eu son cerveau protégé et ne présente qu'un enfoncement de la région traumatisée, enfoncement exactement sous-jacent à la pointe du projectile, ainsi que l'indiquent les deux clichés que nous devons à l'obligeance de notre confrère, le *Lyon médical*, qui voudra bien trouver à cette place l'expression de nos remerciements.

Un prix de 50.000 francs, pour la meilleure prothèse de la main.

La *Société nationale de chirurgie* a reçu, d'un généreux anonyme, un don de 50.000 francs, qui devra être employé à récompenser l'auteur de l'appareil de prothèse suppléant le mieux à la perte de la main. Les constructeurs des nations alliées et neutres peuvent seuls concourir.

Toutes les personnes qui désirent prendre part au concours sont priées d'adresser leurs travaux et leurs appareils à M. le SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL de la *Société nationale de chirurgie*, à Paris, 12, rue de Seine, qui donnera tous renseignements nécessaires.

Nouveau journal.

Vient de paraître, le 1^{er} mai, la *Revue médico-chirurgicale de Jassy* (Roumanie), dont la publication sera mensuelle. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ce nouveau confrère.



BLESSÉ, COIFFÉ DE LA BOURGUIGNOTTE.



BLESSÉ, LA TÊTE DÉCOUVERTE.

(Clichés du *Lyon Médical*.)

Passe cela à ton voisin !

Les journaux du monde entier ont relaté la nouvelle suivante, sans qu'un démenti soit jusqu'à présent survenu : le gendre de Guillaume II (1), le duc DE BRUNSWICK, vient de devenir fou ; atteint de folie furieuse, on a dû l'interner sans délai.

Un jour, peut-être, rappellerons-nous les excentricités par lesquelles se signala son grand-père, celui qui légua ses millions à la ville de Genève, où un somptueux et quelque peu ridicule monument lui a été élevé ; pour aujourd'hui, contentons-nous de rappeler un épisode de la vie d'un autre membre de cette famille princière qui, à l'instar d'autres dynasties d'outre-Rhin, a commencé par des bizarreries, pour finir dans la sombre démence.

Le duc Charles-Guillaume de Brunswick, le héros de notre histoire, attachait un grand prix à la stricte observation des fêtes et dimanches. Un jour, il apprend que les paysans d'un village avaient l'habitude de se réunir, à l'heure de l'office, dans un cabaret, et de passer à boire tout le temps qu'ils auraient dû passer à entendre le sermon et le chant des psaumes. Les exhortations des prêtres, les remontrances mêmes des magistrats, n'avaient pu arracher ces intrépides buveurs à leur funeste penchant.

Le duc, vêtu d'une redingote grossière, boutonnée jusqu'au menton, se rend un dimanche dans l'auberge qu'on lui avait désignée. Au moment où la cloche appelait les fidèles à la prière, arrive la troupe des mécréants, précédée d'un large et lourd personnage, qu'à son nez rubicond, à sa figure enluminée, on pouvait aisément reconnaître pour le président de la bande joyeuse. Il s'assoit au haut bout de la table et fait asseoir sans mot dire le duc à côté de lui, non toutefois sans jeter un regard de défiance sur ce convive, que personne ne se rappelait avoir vu jusqu'alors au cabaret.

Cependant, l'aubergiste apporte devant le président une énorme cruche d'eau-de-vie. Celui-ci la prend avec les deux mains, en avale une bonne dose, et la remet au duc en lui disant : *Passe cela à ton voisin !* La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au président, qui, après lui avoir donné une cordiale accolade, la remet de nouveau en circulation. Chaque convive la saisit successivement avec bonheur, et la quitte en disant : *passé cela à ton voisin !* A la troisième tournée de la bienheureuse cruche, le duc se lève en fureur, et, déboutonnant sa redingote et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et ses insignes de souverain, il donne de toutes ses forces un soufflet au président, en lui disant : *Passe cela à ton voisin !*

Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écrie : « Que

(1) Il avait épousé, il y a un an à peine, la fille unique du Kaiser, qu'on disait alors sourde-muette.

celui de vous qui frappera trop doucement ou trop lentement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne justice ! »

A ces mots, tous les bras se lèvent, les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq et six fois de suite, jusqu'à ce qu'enfin le duc, satisfait du châtement qu'il vient d'infliger à cette incorrigible troupe de buveurs, les laisse en repos.

Et l'on dit que, le dimanche suivant, nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

Toujours les mêmes.

Est-ce un ancêtre du comte BERNSTORFF, le diplomate qui s'est rendu indésirable aux Etats-Unis ? Nous ne le certifierions pas ; en tout cas, l'anecdote est assez jolie pour être rapportée.

C'est le gendre de MALGAIGNE, dans un livre consacré à l'illustre chirurgien, qui l'a naguère contée.

Malgaigne avait fait deux visites au seigneur prussien, qui avait cru s'acquitter suffisamment, en faisant remettre 50 francs chez le praticien. Celui-ci eut vite fait de prendre sa bonne plume et d'adresser le « poulet » suivant à notre hobereau d'outre-Rhin :

J'ai l'honneur de renvoyer à M. le comte de Bernstorff, ministre Prusse, 50 francs qu'on a déposés chez moi de sa part. Je suis roi dans mon art et il convient d'observer avec moi certaines formes.

Je prierai, en même temps, M. le comte de Bernstorff de ne pas faire usage de mon nom près de M. Lawrence, à qui probablement une telle aumône, envoyée d'une telle façon, ne conviendrait pas non plus.

MALGAIGNE.

Le coup porta : celui qu'il visait, ou plutôt sa digne épouse, s'empressa d'offrir ses excuses au maître, que le comte avait si grossièrement offensé et qui riposta par la seconde épître que voici :

MADAME LA COMTESSE,

Une telle lettre que la vôtre eût fait courber le front de Jupiter irrité, et je m'en tiens pour honoré, autant qu'elle vous honore vous-même. J'aurai l'honneur, si Monsieur le comte veut bien me faire la faveur de sa visite, de le recevoir demain de une à deux heures.

Je mets à vos pieds, Madame la comtesse, l'hommage de ma sincère reconnaissance et de mon respectueux dévouement.

MALGAIGNE.

Ainsi se termina l'incident, non sans confusion pour celui qui l'avait provoqué.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Vieux-Neuf Médical

Larrey et la spirochétose ictéro-hémorragique.

Nous étudions en ce moment, à l'Institut Pasteur, la *spirochétose ictéro-hémorragique*, dont le microorganisme pathogène, découvert en 1914 par les médecins japonais INADA et IDO, a été retrouvé, il y a quelques semaines, sur le front français, par le Dr Adrian STOKES.

Il s'agit, comme on le sait (1), d'un ictère infectieux, présentant ce caractère intéressant d'être provoqué par un protozoaire, le *Spirochaeta ictero-hemorrhagiae* INADA et IDO.

Sans vouloir aborder l'histoire des ictères, que les Allemands ont baptisé « Maladie de Weil », nous rappellerons cependant une observation déjà ancienne (1886) de A. MATHIEU, où ce médecin semble avoir entrevu la maladie étudiée ici. La note (2) en question visait un homme de 23 ans, ayant présenté un état fébrile avec épistaxis, purpura et ictère; pour ce cas, « le terme ictère catarrhal est insuffisant : manifestement il s'agit d'un état infectieux... L'élévation de la température, les phénomènes généraux, la tuméfaction de la rate, l'albuminurie, ne doivent laisser à ce point de vue aucune espèce de doute. »

En tous cas, les médecins japonais retrouvent le plus souvent à la nécropsie les deux symptômes les plus manifestes, l'ictère et les hémorragies, ces dernières offrant cependant une constance moins complète. Mais le Dr A. Mathieu lui-même, dont les travaux remontent déjà à trente ans, paraît avoir eu un précurseur dans la personne de LARREY : en effet, notre ami le Dr Albert VAUDRÈMER, que nous avons mis au courant de nos recherches, nous a signalé un chapitre de la Campagne d'Égypte (3), où l'illustre chirurgien décrit une sorte de *typhus ictérode*, qui n'est pas sans présenter quelques traits communs avec la spirochétose du Japon :

Les accidents mortels qui survinrent à une grande partie de nos blessés de la bataille d'Héliopolis et du siège du Caire de l'an VIII (1800), avaient fait craindre à nos soldats que les balles des ennemis ne fussent empoisonnées : il ne fut pas difficile de les détromper, mais il ne fut pas aussi aisé d'arrêter les effets de la maladie (4).

Elle présenta tous les symptômes de la fièvre jaune, observée en Amérique lors de l'avant-dernière guerre.....

(1) Voir MARTIN et PETIT, *Bulletin médical*, 29 juillet 1916; *Société de Biologie*, 22 juillet 1916.

(2) *Revue de médecine*, VI, 633-638, 1886.

(3) D. J. LARREY, *Mémoires de Chirurgie militaire et campagnes*, II, 18-32; Paris, chez Smith, 1812.

(4) « Nous manquions de médicaments, d'aliments légers, de fournitures de lits et de linge à pansement : l'hôpital de la ferme d'Ybrâhim-bey, où étaient les blessés, regorgeait de troupes et de malades. » *Note de Larrey*.

Les blessés avaient à peine reçu les premiers secours, ou subi l'opération, qu'ils tombaient dans un état d'abattement et d'inquiétude; de légers frissons se faisaient sentir sur toute l'habitude du corps, et principalement aux extrémités inférieures. Dans l'invasion, les yeux étaient tristes, la conjonctive était jaunâtre, le visage cuivré, et le pouls lent et comprimé. Le malade ressentait des douleurs à l'hypocondre droit, et les plaies restaient sèches, ou ne donnaient qu'une sérosité roussâtre. Ces symptômes étaient suivis d'une chaleur vive et générale, d'une soif ardente, de violentes douleurs d'entrailles et de tête, accompagnées, chez quelques-uns, de délire, de frénésie, d'oppression et de fréquents soupirs. Une hémorragie nasale, qui survenait quelquefois, calmait ces derniers accidents, et favorisait les vomissements bilieux qui s'établissaient avec peine avant cette première évacuation. Quelquefois aussi, les hémorragies, suivies de vomissements copieux et de déjections alvines, faisaient avorter la maladie, et produisaient une crise salutaire; mais, le plus souvent, la fièvre, qui se déclarait en même temps, devenait plus intense et était accompagnée d'exacerbation vers le soir; la soif augmentait, la langue était sèche et comme brûlée, les yeux étaient rouges, les urines rares et enflammées, quelquefois totalement supprimées ou retenues dans la vessie; la peau prenait une teinte jaune; les douleurs de l'hypocondre devenaient plus fortes; le bas-ventre était douloureux et tuméfié; enfin le malade jetait des cris lugubres, était privé de sommeil, s'agitait sans cesse sans pouvoir goûter un instant de calme et de repos.

Si les accidents suivaient cette marche, la maladie avait ordinairement une terminaison funeste. Dès le second jour, et quelquefois le premier, la plaie était frappée de gangrène; tous les symptômes mortels se déclaraient dans les premières douze heures qui suivaient l'accident, et les malades périssaient le premier, le deuxième ou le troisième jour. C'est l'invasion subite de la mortification et ses progrès effrayants qui avaient fait croire à quelques personnes, surtout aux soldats, que les balles étaient empoisonnées....

La fièvre jaune ne s'est pas montrée chez tous les blessés avec la même intensité. Les symptômes que je viens d'esquisser prenaient, chez quelques-uns, une marche plus lente et plus variée: l'érythème, l'insomnie et la tension nerveuse étaient remplacés par un état d'atonie générale et d'assoupissement; la constipation et les douleurs de l'hypocondre, par des évacuations alvines, bilieuses ou sanguines. Les types de la fièvre étaient moins violents, et la jaunisse d'autant plus forte. La maladie se prolongeait jusqu'au quinzième jour; et si elle passait cette époque, nos blessés étaient ordinairement sauvés. Il se faisait alors par les selles, les urines et la transpiration, une espèce de crise, qui changeait en bien l'état de l'individu; tous les symptômes diminuaient promptement; une bonne suppuration s'établissait dans les plaies, et elles marchaient sans obstacle à la guérison.

La manière prompte dont la maladie se déclarait chez les individus qui, avec de légères blessures, passaient dans les lits de ceux qui étaient morts, me persuade qu'elle était contagieuse....

Assurément, il serait imprudent d'affirmer que les cas visés par Larrey doivent être diagnostiqués rétrospectivement sous le nom de *spirochétose ictéro-hémorragique*; néanmoins, il n'est pas sans intérêt de retrouver, dans l'ouvrage du Premier Chirurgien de la Garde, mention d'un ictère nettement contagieux, s'accompagnant d'hé-

morragies et rappelant, par ces deux caractères tout au moins, deux des symptômes cardinaux de la maladie dont le microorganisme causal a été découvert, il n'y a pas encore deux ans, par les médecins japonais.

Nous serions très obligés aux lecteurs de la *Chronique médicale* qui voudraient bien nous faire profiter de leurs trouvailles bibliographiques, relatives à la spirochétose ictéro-hémorragique.

Louis MARTIN et Auguste PETTIT.

Les fabricants d'yeux artificiels.

Je lis dans la *Chronique médicale*, du 1^{er} août 1916 (n° 8, p. 227), sous la signature de mon ami A. TERSON, l'affirmation suivante :

Entre les applications artistiques [de l'œil artificiel], que nous appellerons la prothèse *statuaire*, et qui remontent au ve siècle avant J.-C.,

Je crois que mon excellent collègue d'internat s'est borné, pour cette question, à la recherche des inscriptions des *Corpus* (1), et je pense que, s'il avait consulté la littérature égyptienne, il aurait trouvé des indications notablement antérieures à 500 ans avant J.-C.

Il n'est pas douteux, en effet, que les Egyptiens mettaient des yeux artificiels, fabriqués en roches spéciales, à leurs MUMIES, surtout à celles correspondant à des hommes ou femmes voués au culte des dieux.

En tout cas, j'ai vu, récemment, à Vichy, dans la superbe collection d'Égyptologie ancienne de M^{me} Grand-Pacha (48, rue de Nîmes), un superbe exemplaire de ces yeux artificiels spéciaux.

Il sera facile, sans doute, à mon ami Terson de retrouver des pièces analogues dans la collection égyptienne du Louvre, sans aller visiter les Musées du Caire...

D^r Marcel BAUDOIN,
Secrétaire général de la *Soc. préh. franç.*

(1) Les EX-VOTO, en forme d'yeux, sont tous romains et gallo-romains. Ils abondent dans certaines stations françaises, correspondant à des temples et surtout à des sources sacrées (guérissantes) : Fontaine de N.-D. de la Clarté, etc.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Fièvre puerpérale et température ambiante. — Les accoucheurs ont-ils remarqué une relation quelconque entre la fièvre puerpérale et la température du milieu ambiant ?

En effet, je lis dans une thèse de Bordeaux, du D^r MEYNARD, sur l'« Etude historique et critique des hôpitaux de Bordeaux », les lignes suivantes, page 15 :

En 1877, dans la nouvelle Maternité, soixante-quatre femmes furent atteintes de la fièvre puerpérale ; vingt-huit moururent.

La mortalité fut attribuée au peu d'élévation de la température dans les salles. Il y avait bien des cheminées, mais on n'y faisait pas de feu. Sitôt les calorifères établis, l'épidémie disparut comme par enchantement.

Cela n'empêcha pas qu'en 1881, dix-huit femmes moururent, parce qu'il n'y avait pas de charbon. Dès que le charbon put arriver, l'épidémie s'arrêta comme la première fois.

C'est la première fois que j'entends parler de l'influence de la température de l'air ambiant sur l'évolution de l'infection puerpérale ; qu'en pensent vos collaborateurs ?

D^r E. BLUM, médecin aide-major de 1^{re} classe,
Hôpital complémentaire 4, Bordeaux.

Où a pris naissance la fièvre jaune ? — Je m'intéresse très vivement à tout ce qui a trait à la fièvre jaune. Elle a presque disparu du Mexique, grâce aux efforts du D^r LICEAGA, président du Conseil supérieur d'hygiène, mais elle existe encore sur la côte d'Afrique et, d'après les renseignements que j'ai, je croirais volontiers que la fièvre jaune est une maladie qui a pris naissance sur le continent africain, d'où elle a été portée à la Havane par les trafiquants ; sans elle, il est impossible d'expliquer la mortalité énorme des navires négriers. De la Havane elle est passée au Mexique et de là dans toute l'Amérique du Sud, où le *Stegomya* abonde.

Quelque confrère de la marine pourrait-il me renseigner à ce sujet ?

PH. G. (Mexico).

Saint Cosme et saint Damien en province. — On ne sait sans doute pas que saint Cosme et saint Damien ont encore des chapelles en province.

Ainsi, à Antigny, bourg du haut Bocage de Vendée, existe une église, dédiée à saint Hilaire, premier évêque du Poitou, dans laquelle une des chapelles est consacrée à saint Cosme et saint

Damien. Qui plus est, jadis, la fête de ces saints était l'occasion, à Antigny, d'un *pèlerinage* renommé parmi les gens du pays (1).

Existe-t-il, en d'autres départements, des *pèlerinages* en l'honneur de ces saints ? De quelle nature sont-ils ?

MARCEL BAUDOIN.

Le syphiligraphe Fallope. — *Royaume de Surie et duché de Bavière.* — FALOPPIO (1523-1562), professeur à Ferrare, Pise et Padoue, auteur du *De morbo gallico tractatus*, Venise, 1564, in-4°, est-il estimé comme syphiligraphe ? Je le vois cité dans Henri ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, Paris, Liseux, 1879, tome I^{er}, page 162.

A la même page, je trouve en note l'expression : *traitement syphilitique, passer au royaume de Surie et duché de Bavière.* (Du FAILL, *Contes*, XIII.) L'éditeur ajoute : « Les pamphlets du XVIII^e siècle attribuent de pareils voyages en Suède et en Bavière à diverses actrices, entre autres M^{lle} Darcy, M^{lle} Beaumesnil. Voyez le *Philosophe cynique* de Thévenot de Morande. »

Vieux bibliophile, je ne possède pas l'ouvrage de Thévenot. Je prie un de nos collaborateurs plus érudits que moi de nous renseigner sur ce rôle de la Suède et de la Bavière pendant trois siècles.

D^r ROSAIME.

Le royaume de Bavière et la syphilis. — Comme il a été souvent question, ces derniers temps, dans la *Chronique médicale*, du poil et des velus, je vous sou mets, ainsi qu'à vos lecteurs, un mode de traitement, préconisé par A. Paré, dont la signification m'échappe et dont l'origine me paraît intéressante à rechercher :

Si l'alopecie vient de la grosse verolle, le malade doit être bien frotté, jusqu'à ce qu'il entre dans le royaume de Bavière ; et par ce moyen recourra son poil et parfaite santé.

A. PARÉ, *Œuvres*, en 16 livres, chez G. Buon, chap. de l'*Alopecie*.

Pourquoi l'expression « entrer dans le royaume de Bavière », appliquée à une intolérance médicamenteuse vraisemblablement mercurielle ?

J'ai rapporté le passage entier d'A. Paré dans mon travail sur la dépilation diffuse et son traitement bio-kinétique, et ni mon maître Jacquet ni moi ne connaissions cette expression.

D^r H. BULLIARD, Amb. 8/15 (Annexe), S. P. 130.

Note de la R. — L'explication du proverbe : *Aller en Bavière, passer de Bavière en Suède*, a été donnée dans la *Chronique*, année 1895, pp. 285, 315, 382.

Le texte d'Amb. Paré, ou du moins la citation précédente, nous avait été adressée, il y a déjà 21 ans, par notre vieil ami et collaborateur, le D^r F. BRÉMOND.

(1) B. FILLON, *Poitou et Vendée*, t. II, 1887, art. *La Châtaigneraie*, p. 14.

Réponses

L'ancienneté des gaz asphyxiants (XXIII, 180). — La guerre de tranchée a exhumé des arsenaux les vieux crapouillots, remis en honneur la grenade, et fait rééditer les anciens engins balistiques, qu'on croyait à jamais entrés dans le domaine de l'archéologie. Bref, nous avons repris les méthodes de guerre de nos ancêtres.

Rappellerai-je qu'au siège de Calais, au début du XIV^e siècle, faute de grenades, les guerriers d'alors se jetaient de petites fioles en terre, pleines de poudre de chaux vive, pour aveugler leurs adversaires ? Ces *pohnouts*, dont j'ai retrouvé un remarquable spécimen, aujourd'hui déposé au musée de Dunkerque, d'après les vieux chroniqueurs se brisaient sur le casque et produisaient assez bien leur office.

Mais il y a mieux : sous Louis XIV, on avait proposé l'emploi de gaz asphyxiants ou peut-être lacrymogènes. En effet, l'Inventaire sommaire des Archives historiques du Ministère de la guerre [Archives anciennes, Correspondance 948] mentionne : « *Invention d'une liqueur pour étourdir l'ennemi*, mai-août 1690. » Je me contente de signaler cette référence à ceux qui, pouvant pénétrer dans le sanctuaire, dont l'accès ne doit pas être facile aujourd'hui, auront la chance de consulter cette pièce, et de voir en quoi consistait cette invention.

D^r LEMAIRE (*de Dunkerque*).

La polychésie de la race allemande (XXII, 308 ; XXIII, 92). — Dans plusieurs circonstances, des soldats allemands ivres, revêtus de vêtements sacerdotaux, ont dansé des sarabandes devant les autels et employé les vases sacrés pour leurs libations, avant de les soumettre à d'autres profanations plus révoltantes (1).

On pourrait supposer que les auteurs de ces actes sacrilèges étaient des luthériens animés par la haine de la religion catholique ; qu'on se trompe : ils furent accomplis par des Bavares catholiques.

Il en fut de même des atrocités, officiellement certifiées par des membres du clergé, dans la paroisse d'Aershot, en Belgique (2).

Le curé de Gelrods, près d'Aershot, M. Dergent, après avoir été lié par les jambes avec des fils de fer, fut traîné hors de l'église, placé le visage contre le mur. « Alors, on fit sortir un certain nombre de prisonniers civils et ils furent contraints, sous toutes les menaces possibles... d'uriner sur lui. » Nous n'avons pas trouvé, dit un prêtre, d'expression plus discrète pour exprimer cette mons-

(1) D'après le témoignage de Mgr de Wachtar, évêque coadjuteur du cardinal Mercier, cité par P. SAINTYVES, *les Responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914*, page 491.

(2) Dans beaucoup d'églises, les confessionnaux, les chaires, les sacristies furent transformés en lieux d'aisances, et tous les objets du culte furent l'objet des profanations les plus outrageantes.

truosité. Quand cet outrage eut pris fin, les soldats brisèrent à coups de crosse les mains du malheureux curé, puis lui écrasèrent les pieds ; ensuite ils lui brûlèrent la cervelle et jetèrent son cadavre dans la rivière le Desner (1).
D^r BÉRILLON.

— « A Ville-d'Avray, les officiers supérieurs du 47^e et du 58^e régiment font emballer les pianos sous les yeux des propriétaires stupéfaits, puis ils brisent et souillent d'ordures le buste de Corot (2). »

R.

Un hémostatique de vieille réputation : l'eau de Rabel (XXIII, 167). — Je ne sais si votre correspondant, M. le D^r R. M., a examiné les dents de ses malades auxquels il a administré l'eau de Rabel, mais je puis affirmer, pour mon compte, que cette fameuse eau, formulée par moi et d'après BOUCHARDAT qu'il cite, a donné lieu à une *odontomalacie* terrible dans plusieurs cas.

Une dame, sujette à des métrorrhagies et soignée par mon confrère et ami le D^r J. MENDEL, a perdu un grand nombre de ses dents. Et moi, j'ai perdu une cliente. Il est vrai que c'est le plus négligeable des deux malheurs.
D^r R. ROBINSON (Paris).

Le traître Deutz et la duchesse de Berry (XVII, 289, 329). — La *Chronique médicale* a publié naguère une étude sur la duchesse de Berry. Je crois devoir la compléter aujourd'hui par deux mots sur l'ignoble DEUTZ.

M^l^r Dosne a fait présent à la Bibliothèque nationale des papiers inédits de son beau-frère, M. Thiers. Cette collection n'a été mise à la disposition des travailleurs que le 16 mai 1916. M. Henri Welschinger, membre de l'Institut, a publié un premier article (Les Papiers de M. Thiers) dans le *Journal des Débats* du 10 juin 1916. Il y reproduit ce billet :

« Je reconnais avoir reçu de M. le ministre de l'intérieur, A. Thiers, la somme de cinq cents (*sic*) mille francs.

« Paris, 17 novembre 1832.

« S. DEUTZ. »

Le misérable traître avait juré qu'il n'avait reçu aucune rémunération. Personne ne l'avait cru. Mais on ne possédait aucune preuve. Maintenant il est établi que Deutz avait touché la forte somme.
P. M.

(1) *Le Temps*, 16 janvier 1915.

(2) G. LENOIR, *Prussiens d'hier et de toujours*. pp. 114-115.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co
(MAISON CHASSAING)

HYGIÈNE INTÉSTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de
résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'histoire

La maladie du duc du Maine et ses trois séjours à Barèges (1).

par les D^{rs} CABANÈS et R. MOLINÉRY (de Barèges).

II

Le 28 avril 1675, la grande cour du château de Versailles est tout en émoi. Cavaliers, grandes dames, grands seigneurs, gourmandant les laquais en descendant de leurs chaises à porteurs, courtisans de toute volée vont, viennent, se pressent, se heurtent, s'affairent : M^{me} Scarron, sous le nom de M^{me} de Surgères (2), part pour Barèges avec le duc du Maine... Ce long voyage de 52 jours fut bien monotone, en dépit des fêtes et réceptions, et malgré les brimades dont l'abbé Daudin, qui était du voyage, fit tous les frais.

A peine arrivé à Amboise, le duc est pris d'un violent accès de fièvre et Fagon fait reposer son malade. Le 12 mai, il a trois nouveaux accès.

Halte à Poitiers. En cours de route, « M^{me} de Surgères se fait ouvrir les tabernacles des églises pauvres, qu'elle visite, et fait don de ciboires d'argent là où il n'y en avait pas » (3).

A Niort, les Ursulines offrent l'hospitalité à nos voyageurs.

A Cognac, dont le frère de M^{me} Scarron, le chevalier d'AUBIGNÉ, est le gouverneur, on prolonge le repos.

Un matin, au petit lever du duc, il y a grand bruit sous sa fenêtre. Sonneries de trompettes, ordres donnés, bruits de mousqueterie. « Une compagnie de jeunes enfants, habillés de bleu, faisaient l'exercice ; cela plut extrêmement au prince (4). »

Avec combien de regrets M^{me} Scarron abandonne Cognac, on le devine. Mais Blaye attendait le cortège et M. de SAINT-SIMON, père du duc et pair, « pamphlétaire, mémorialiste, ficheur », leur offrait une réception, qui fut trouvée la mieux du monde. De là,

(1) V. le n^o d'octobre.

(2) « Ce fut aussi sous le nom de M^{me} de Surgères que M^{me} Scarron fut à Barèges. » (Cf. D'AUMALE, t. I.)

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) D'AUMALE, *loc. cit.*

un bateau, superbement paré, remonta la Garonne, au milieu de quantité d'autres bateaux, tous splendidement ornés.

Bordeaux est en vue. Les jurats viennent au-devant du fils du roi et, en de pompeuses harangues, assurent de leur fidélité et de leur amour le petit prince de 5 ans. Celui-ci répond avec une spontanéité qui saisit d'admiration tous ceux qui l'entendent (1).

Mais voici que violons et trompettes accordent leurs harmonies, et au milieu des ovations frénétiques de toute la population bordelaise, le duc du Maine et sa suite, accompagnés de cent carrosses, gagnent leur hôtel.

On brûle les étapes, on traverse au galop l'Aquitaine, on respire à Tarbes ; bêtes et gens prennent enfin un grand relai à Bagnères. Le maréchal d'Albret a préparé les logements, et bientôt le D^r de LA GUTTÈRE, « le plus ancien ministre des ondes et naïades » de Bagnères, est appelé auprès du jeune duc du Maine (2). Que ce digne praticien ait voulu retenir auprès de lui cet intéressant malade, la chose n'est point douteuse et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le cortège quitte Bagnères. Point de carrosses, point de chevaux pour traverser la vallée de Campan et gravir les pentes de Gripp ! Un pauvre chemin muletier serpente jusqu'au Tourmalet et du col descend à Barèges, le long du Bastan, avec une déclivité qui varie de 20 à 40 ‰ (3).

Sept lieues séparent Bagnères de Barèges ; on dut les franchir en chaises à porteurs (4). Cotoyer des précipices, surplomber des torrents, franchir de petits gaves, dut représenter encore dix heures de voyage, avec bien des cris d'admiration ou d'effroi.

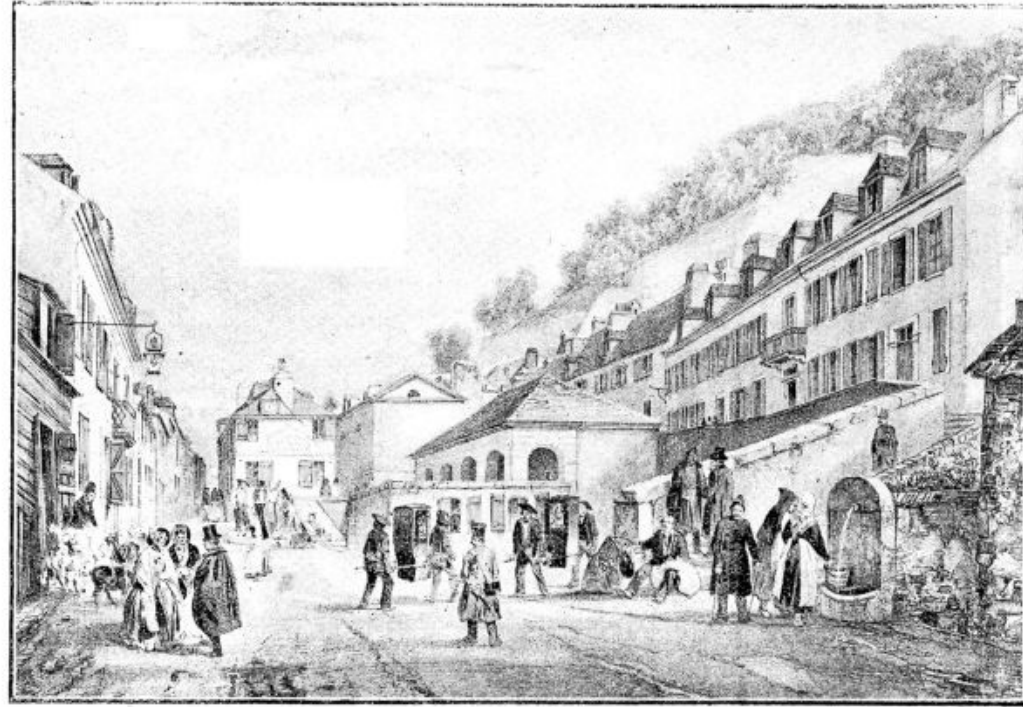
Nous avons cherché à retrouver la maison où, durant trois mois,

(1) V. *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, par TH. LAVALLÉE.

(2) Grâce à ce client de marque, le nom de la Guttère se trouve sauvé de l'oubli. Ce médecin de la « grandissime station amusante » était un clinicien de valeur. En 1659, il dédiait à M^{lle} de Semur un travail sur les « bons effets des eaux de Bagnères » (« Biblioth. nat., T^o 163198. ») De la Guttère recommande de se purger avant de prendre les eaux. Pendant la saison, espérance de guérison, joyeuse société, jeu modéré. Si l'on dîne chez Hippocrate, ne pas souper chez Galien. « S'abstenir de fèves : j'entends cette défense au sens de Pythagore et non pas du vulgaire. Etant chose certaine et de ma propre expérience que beaucoup de maris et de femmes, à faute d'obéir à ce précepte, sont venus aux eaux et sont retournés à leurs maisons plus stériles qu'ils n'étaient sortis... La meilleure heure du bain est de 3 heures du matin à 9 heures. Je défends les 50 à 60 prises d'eau que font certains. Le bain opère dans la suite du temps... » La Guttère combat aussi certains préjugés, notamment celui de la saison : les eaux sont bonnes en tout temps ; celui d'accélérer la cure par une grande consommation d'eau dans la même journée (comme si l'on pouvait manger à un même repas pour plusieurs jours !)

(3) La belle route que suivent actuellement les automobiles, traversant le col du Tourmalet, offre, par moments, une inclinaison de 18 à 22 ‰.

(4) En 1765, un inconnu de Bordeaux, dont Mornet a publié le voyage inédit, écrit : « Dans la saison des eaux, ils (les habitants) gagnent quelque argent à traverser, de Bagnères à Barèges, les femmes et nombre d'impotents qui ont recours à eux. Ils les portent avec des brancards sur leurs épaules. Trente sous par homme les indemnisent suffisamment de sept lieues de marche... »



BARÈGES, SOUS LA RESTAURATION.
(D'après une lithographie de l'époque).

vont s'abriter les illustres baigneurs. Le 20 juin 1675, date de leur arrivée, Barèges comprenait vingt-deux à vingt-cinq cabanes, dont une seule, la maison MARQUETTE, était recouverte d'ardoises. Sur les montagnes environnantes, quelques rares chaumières, « dont les aigles semblent avoir été les architectes ».

PICQUET, en 1789, signale que, dans « cette chaumière qui sert aujourd'hui de chai », la V^{ve} Scarron passait son temps. BALLARD, en 1832, se contente de dire que la maison Marquette était l'une des plus anciennes du pays et que M^{me} Scarron y passait son temps « à donner des soins à son élève, à filer, à écrire au roi les lettres qui préparèrent son élévation ». Beaucoup plus près de nous, le D^r GRIMAUD, qui a laissé de si vivants souvenirs à Barèges, situe la maison Marquette sur l'emplacement occupé actuellement par la succursale de l'hôtel des Pyrénées. Nos recherches aux Archives nationales nous ont permis de relever un document (dont l'un de nous fera état pour une étude ultérieure) (1), qui nous autorise à situer la maison Marquette entre la maison DUPONT et la maison PASCALET. Ces trois maisons furent détruites par la terrible avalanche du 10 pluviôse an X. Or, ces trois maisons se trouvaient adossées au bain du Pavillon, occupé actuellement par le jardin des officiers (2).

Qu'était Marquette ? Maire et premier consul « de Luz-en-Barèges » (3), Marquette était un notable de la vallée, et, sous l'Empire, nous retrouvons un Jacques Marquette, notaire à Luz-en-Barèges.

Quitter les splendeurs de Saint-Germain et de Versailles, de Fontainebleau et de Marly, pour venir habiter la maison Marquette ! Vraiment, les eaux de Barèges devaient avoir une vertu miraculeuse. « On lui fit (à M^{me} de Surgères, *alias* M^{me} de Maintenon) une table, une armoire, un fauteuil de bois, qui formèrent tout son mobilier et elle n'avait qu'une chambre, où M. le duc couchait près de son lit. Les pauvres habitants du lieu bénirent bientôt sa présence, à cause des secours qu'ils reçurent d'elle ou de M. le duc du Maine, qu'elle instruisait à la bienfaisance. Le souvenir y vit encore (4). »

Dès son arrivée à Barèges, notre duc n'a pas moins de quatorze

(1) *Barèges sous l'Empire* (en préparation), par le D^r R. MOLINÉRY.

(2) Très exactement, la maison Marquette occupait l'emplacement où l'on voit s'élever aujourd'hui la maison SASSISSON. Les souvenirs très précis du vieux guide Minvielle nous permettent de savoir que la maison Marquette, à un seul étage, possédait un escalier extérieur, mobile, que l'on relevait durant la nuit.

(3) Archives nationales, K 122, n^o 1, L. 7. Traité de paix signé entre les habitants de Barèges et ceux de Brotton en Aragonnais, 1709 (rapport de M. de Lamignon de Courson). Nous avons lu ce même document aux Archives des Aff. Etr., Fonds espagnol, 1712.

(4) *Mort de M^{me} de Maintenon*, par le duc de NOAILLES, t. I, page 508, etc. Nous proposerons à la municipalité de Betpouey-Barèges de commémorer ce souvenir par l'érection d'une plaque de marbre.



Mme Vve SCARRON, plus tard Mme de Maintenon.
(Lithographie de DEVÉRIA, d'après l'émail de PETITOT).

accès de fièvres. M^{me} de Surgères a hâte de le baigner. On était arrivé le 20 juin, et le 23, la gouvernante écrivait : « Nous baignons notre prince, qui ne s'en trouve ni bien ni mal. »

Le 8 juillet, « le petit duc a la fièvre quarte, peu considérable à la vérité, mais c'est toujours un trouble dans ses bains qui nous embarrasse ; nous n'en voyons encore aucun fruit... C'est un lieu bien plus affreux que je ne puis vous le dire ; pour comble, nous y gelons. La compagnie y est fort mauvaise (1). »

Les lettres de M^{me} de Maintenon, datées de Barèges, qui ont dû être extrêmement nombreuses, sont au contraire des plus rares. Filer, écrire, aller aux bains, visiter les pauvres, telles étaient les occupations de la future favorite. Le précepteur donnait ses leçons et les officiers allaient à la chasse à l'ours, gibier fort commun à cette époque lointaine. Quant au petit duc, en dehors de l'heure de son traitement, que Fagon surveillait scrupuleusement, il jouait à « cligne-musette » — le *clignier* ou *clignard* de nos enfants. D'autre fois, il allait à la cueillette des fraises, quand la fâcheuse fièvre ne le travaillait point. Le reversi, le pharaon, fort en honneur à la cour, servaient à distraire les grandes personnes.

Octobre s'avancait, et avec lui la terrible saison d'hiver. Le 16, M^{me} de Surgères écrivait :

M, le duc marche, et quoique ce ne soit pas vigoureusement, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous.

Le 5 novembre, on arrivait à Versailles : on en était parti le 28 avril. M^{me} de Sévigné (2), dont la grande fonction fut d'écouter aux portes — mon Dieu ! nous ne lui en voulons pas trop, faute de quoi nous serions privés de maints détails curieux — mandait à M^{me} de Grignan :

Rien ne fut plus agréable que la visite que l'on fit au roi. Il n'attendait le duc du Maine que le lendemain. Il le vit entrer dans sa chambre et mené seulement par la main de M^{me} de Maintenon ; ce fut un transport de joie.

Dans ses Mémoires, M^{lle} d'Aumale (3) confirme l'heureux résultat :

Le petit prince, très effectivement guéri de la fièvre et de ses autres accidents, commençait à se servir de sa jambe malade presque comme de l'autre et marcher beaucoup mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors.

L'an 1676 dut se passer sans incidents notables : aucune lettre concernant la santé du duc ne marque cette phase de son histoire.

Comme il sied à tout malade qui fréquente les eaux, une cure de reconnaissance s'imposait. Du reste, le duc du Maine n'était pas encore guéri. Aussi, le 8 juin 1677, dans le même équipage que nous avons décrit, M^{me} de Maintenon, toute rayonnante de son

(1) La noblesse, qui fréquentait beaucoup Bagnères, n'apprit le chemin de Barèges qu'après la cure du duc du Maine, de Louvois, du maréchal de Créquy. Aussi, dès 1698, les intendants de la généralité de Bordeaux célèbrent-ils, dans leurs rapports annuels, la grande et belle fréquentation de ces bains. (*Mss. Bibl. Nat.*)

(2) M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Correspondance générale*, t. IV, p. 223.

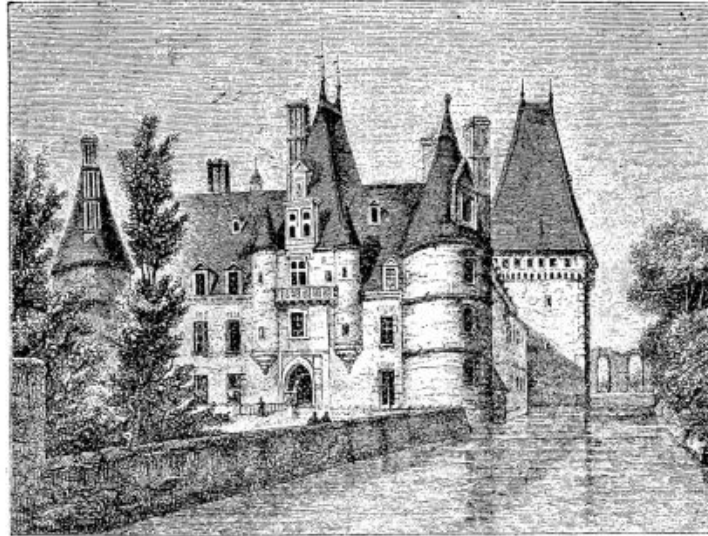
(3) M^{lle} D'AUMALE, *Mémoires*, t. III, p. 52.



FAGON.
Archiâtre de Louis XIV.
(Collection du D^r CABANÈS).

jeune marquise, accompagnée du fidèle Fagon et de l'irritation croissante de M^{me} de Montespan de voir sa rivale prendre pied sur le roi, prenait à nouveau le chemin de Barèges avec le petit prince.

On s'arrêta, comme il convenait, à Maintenon, où un léger



CHATEAU DE MAINTENON.

accès de fièvre, très opportun, retint quelques jours le jeune malade et sa gouvernante. On n'eut garde de brûler Fontevault : qu'aurait dit l'Abbesse ? qu'aurait pensé M^{me} de Thianges ? Mœurs étranges sans doute, peut-être parce que nous ne les comprenons pas ! Cette abbesse, aussi mondaine qu'elle était altière, aussi religieuse qu'elle était mondaine, ne craignait pas de porter ostensiblement à la cour un costume qui eût dû être un outrage ou une leçon pour sa sœur, la grande favorite du moment, la maîtresse de l'heure qui passe !...

(A suivre.)



JETON A L'EFFIGIE DE FAGON.

Ethnographie Médicale

L'enseignement médical et la pratique de la médecine, en Roumanie,

par le D^r SEVEREANO (de Bucarest).

L'histoire de la médecine en Roumanie ne remonte guère qu'à un demi-siècle : en 1847, nous découvrons le premier vestige des débuts de l'histoire médicale en Roumanie : à cette date, un ancien élève de la Faculté de Paris, descendant de la noblesse roumaine, M. NICOLAS CRETZULESCU, organisait une école pour les aides-chirurgiens ; mais, en raison de la situation politique, cette école a cessé de vivre.

En 1853, le gouvernement roumain, ayant besoin d'un médecin chef du service sanitaire militaire, par l'intermédiaire de M. BÉCLARD, consul de France en Roumanie et fils du doyen de la Faculté de médecine de Paris, demandait à cette Faculté de lui recommander un jeune docteur en médecine. La Faculté de Paris, par voie d'affiche, faisait savoir aux jeunes médecins que la Roumanie et la Perse demandaient des médecins pour le poste de chef de service sanitaire du pays : deux jeunes docteurs, qui venaient à peine de subir leurs thèses, MM. THOLOZAN et DAVILA, se présentèrent : le premier, pour la Perse, et le second, pour la Roumanie.

Davila, arrivant dans notre patrie et voyant l'absence complète de médecins, obtint du gouvernement, en 1855, la fondation d'une École de chirurgie qui, en 1859, était élevée au grade d'École secondaire de médecine, assimilée aux Écoles secondaires de France : par décret impérial, nos élèves étaient reçus dans les Facultés de France, avec rétrogradation d'une année.

En ce qui concerne Davila, vous avez eu l'obligeance de publier, dans un numéro de la *Chronique*, un abrégé biographique, avec la photographie de la statue qui lui a été érigée, et que mon collègue le professeur THEODORY vous avait adressée.

De la fondation de l'École de médecine nous pouvons dater le commencement de l'histoire médicale en Roumanie. En 1869, l'École était transformée en Faculté ; on fondait une seconde Faculté à Iassy et un Institut pour les médecins militaires. Jusqu'à cette époque, la médecine avait été pratiquée par des étrangers, dont très peu avaient le titre de docteur ; les autres étaient des *magisters* ou *patrons* (officiers de santé).

En général, c'étaient les rebouteurs qui avaient la clientèle publique. Un de ces guérisseurs est celui dont j'ai le plaisir de vous envoyer la photographie, que j'ai trouvée parmi mes papiers. C'était un spécialiste pour les fractures et les luxations : on l'avait surnommé *Mos Ratoi* (*Vieux Canard*) ; le panier qui est à côté de lui contenait ce qui lui était nécessaire (écorce de tilleul, bandes en

drap, poils de chèvre, de préférence de chèvre rouge, colle, etc.). En cas de fracture compliquée de plaies et d'os disloqués, les rebouteurs avaient l'habitude de verser entre les extrémités des fragments une sorte de mortier, composé de poudre d'os, de préférence de têtes de chiens, mélangée avec de l'huile d'olive.

Il y avait des spécialistes pour la rage : le traitement consistait dans la section des veines sous-linguales.

Les spécialistes pour les maladies des yeux faisaient l'opération de la cataracte par l'abaissement du cristallin ; et, pour les conjonctivites, des scarifications de la conjonctive. Les guérisseurs de la diphtérie faisaient des insufflations dans la gorge avec la poudre de *Groecum album*.

J'ai lu, dans un compte rendu fait par un médecin qui avait voyagé dans les Balkans que, pour les maux de tête, les spécialistes faisaient la trépanation, et quelquefois sur la même tête ils faisaient jusqu'à une dizaine de trous, cherchant, disaient-ils, la collection de sang qui produisait la douleur.

En Bulgarie, après la guerre de 1878, j'ai vu un opérateur de la taille qui avait le procédé suivant : il introduisait l'indicateur et le médius de la main gauche, en forme de crochet, dans le rectum et poussait, selon son expression, de haut en bas les calculs, jusqu'à ce qu'il se formât une tumeur dans le périnée ; puis, avec un couteau très primitif, tenu de la main droite, il pratiquait une incision sur la ligne médiane jusqu'au calcul, dont il facilitait l'expulsion par la pression. Dans le cas où il n'y avait pas de calcul dans la vessie, il en tenait un préparé d'avance, ayant soin d'en avoir toujours plusieurs, de vrais ou de faux, dans son sac.

La jaunisse était traitée par une opération qui consistait à enlever un petit lambeau de la face dorsale du nez. Les plaies et les ulcères étaient traités, avec des pommades empiriques, qui étaient comme un apanage qu'on héritait de père en fils ; les plus réputées étaient celles qu'on tenait d'un vieux Turc, ou d'un moine qui venait de Jérusalem.

La vaccination était très bien organisée, par des vaccinateurs officiels qui, le plus souvent, exerçaient ce métier de père en fils. C'était une habitude de Turquie, connue bien avant la découverte de Jenner, de prendre la lymphe sur les malades atteints de variole. En Roumanie, la vaccination était faite avec de la lymphe prise sur les bras d'enfants vaccinés.

Grâce à Dieu, la médecine chez nous a fait maintenant de grands progrès : la pratique clandestine a complètement disparu ; toutes les places officielles sont occupées par des médecins roumains. L'exercice de la médecine est libre pour tous les médecins possédant un diplôme, qui leur donne le droit de pratiquer dans les pays où ils ont conquis leur parchemin.

Nous possédons deux Facultés de médecine, une Ecole supérieure vétérinaire, une Ecole supérieure de pharmacie, un Institut militaire et plusieurs écoles de sages-femmes et d'agents sanitaires.



UN EMPIRIQUE ROUMAIN.

(Dessiné d'après une photographie, communiquée par le Dr SEVERANO).

La Médecine des Praticiens

Les phénomènes digestifs qui interviennent dans l'estomac du nourrisson alimenté avec des farines lactées.

Un de nos lecteurs vient de nous adresser le résumé d'un travail, fort important, du Professeur Francesco LUNA (1) sur *les phénomènes digestifs qui interviennent dans l'estomac du nourrisson alimenté avec des farines lactées*. Le développement et les conclusions de cette étude nous ont paru assez intéressants pour retenir l'attention de nos lecteurs.

Que se passe-t-il dans l'estomac du jeune être, lorsque y parvient l'aliment naturel, le lait ; comment cet estomac se comporte-t-il si l'on a recours à des farines lactées ? telles sont les questions que s'est posées F. de Luna, et voici, succinctement, comment il y répond.

ALLERIA, dit-il, a trouvé que le suc gastrique des enfants allaités ne contient pas d'acide chlorhydrique libre, ce qu'on doit attribuer à la propriété qu'a le lait de se combiner pendant la digestion avec d'assez fortes quantités de cet acide. De même, HEINORX et HAYEM ont fait une constatation pareille. Des recherches d'IAKSCII et WOLMAN, il résulte, en outre, que le lait stimule la sécrétion de l'acide chlorhydrique, ce que ne peuvent produire d'autres substances, telles que le thé et l'eau albumineuse. Tous ces faits sont à noter ; car, associés à la manière dont se comportent les ferments dans l'estomac de l'allaité, ils vont différencier ce qui se passe dans l'estomac des enfants nourris d'une tout autre façon.

Les ferments qui interviennent dans la protéolyse sont le lab ferment et la pepsine.

MULS croit que, dans un premier temps, la caséine est coagulée par le lab ferment, le suc gastrique au commencement de la digestion étant légèrement alcalin ou neutre, qu'ensuite le coagulum est liquéfié et transformé en peptone, albumose et corps dialysables, par la pepsine agissant en milieu acide ; et l'on peut noter, fait-il observer, une différence dans le processus de ces transformations, si l'on donne à l'enfant le lait de la mère ou du lait de vache.

REEVE-RAMSAY a constaté, par contre, que la pepsine contenue dans le suc gastrique des allaités normaux, est capable d'exercer une action énergique, encore qu'elle ne se trouve pas en présence d'acide chlorhydrique. DAVIDSON, d'autre part, admet que la pepsine dans l'estomac de l'enfant allaité est présente, mais n'exerce aucune action digestive ; aussi attribue-t-il à cette pepsine une tout autre fonc-

(1) In *la Pediatría*, Napoli, année XXII, fasc. VIII, pp. 578-590.

tion et est-il porté à supposer la similitude de la pepsine et du lab, les deux ferments, en présence, d'une acidité convenable, pouvant agir comme protéolytiques et comme labifiants.

Sans insister sur ces opinions, peut-être moins dissemblables qu'elles ne le paraissent, et sans discuter l'assertion de MICHAELIS, qui attribue à la pepsine labifiante la fonction d'anion, et à celle agissant comme protéolytique celle de cathion, si l'on confronte la digestion gastrique des nourrissons alimentés avec du lait seul, avec celle de ceux à qui on administre des farines lactées, la différence, sensible dans la fonction physiologique de l'organe digestif, suivant qu'on donne du lait de femme ou du lait de vache, devient encore plus nette et plus à prendre en considération, cette différence portant ici tant sur le mode de sécrétion de l'acidité que sur le fonctionnement des ferments.

L'auteur a étudié quatre types : deux farines lactées riches en graisse et en matières azotées ; deux beaucoup moins riches en ces éléments, mais renfermant davantage (1/6 environ en plus) d'hydrates de carbone : ce sont les deux dernières dans lesquelles au maximum d'action de la chymosine correspond le minimum d'acide ; tandis que, dans les deux premières, c'est le contraire.

L'autre ferment qui entre en activité avec les farines lactées, est la pepsine. On sait, par les recherches d'ALLARIA, de CRISTINA et NATALE, de MAURO, etc., que la pepsine des nourrissons alimentés avec du lait n'est pas active et entre en activité seulement quand elle est accompagnée d'acide libre. La raison doit en être recherchée dans ce fait, que la digestion pepsique a une petite valeur dans l'alimentation lactée et que la digestion intestinale peut faire la digestion pepsique. Par l'alimentation avec les farines lactées, on a l'activation précoce de la pepsine, avec accompagnement d'acide chlorhydrique libre. Ce fait porte naturellement à la conséquence, que la farine lactée chez les nourrissons n'est pas un aliment congru, puisqu'elle met en jeu l'activité de la muqueuse gastrique, qui doit être épargnée pendant un certain temps, faisant développer le processus digestif en mesure et en activité autres que celles qui peuvent être vérifiées avec l'alimentation lactée.

Ces farines peuvent être une ressource thérapeutique, si l'on veut modifier le processus digestif dans un sens déterminé, en employant des moyens thérapeutiques alimentaires ; mais on ne peut jamais les substituer complètement, dans l'alimentation des nourrissons, à l'aliment rationnel, le lait, tout au moins pendant les premiers mois de la vie.

L. P.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

Echos de la « Chronique »

Médecin dramaturge.

On annonce, pour le mois de novembre, une pièce de notre distingué confrère et ami ANDRÉ COUVREUR, au *Théâtre Albert I^{er}*, la nouvelle et jolie salle de la rue Rocher, où eurent lieu, l'an dernier, quelques manifestations d'art des plus intéressantes.

Ceux qui suivent l'effort littéraire de notre confrère ne manqueront pas d'aller entendre cette pièce qui, si l'on en croit les indiscretions, se passe au milieu des tragiques circonstances actuelles et dans le cadre d'une ambulance.

Nos alliés les oiseaux.

Les alliés ont, dans les petits oiseaux, des amis inattendus, car ceux-ci les mettent en garde, lorsque le danger d'une attaque par les gaz asphyxiants se fait sentir.

Bien avant que l'odeur de la fumée soit perçue dans les tranchées, les oiseaux, éveillés dans leurs abris nocturnes, poussent une sorte de clameur et s'éloignent rapidement vers l'arrière.

Nos soldats comprennent ce signal et se tiennent prêts.

Un don généreux.

Le Conseil de la Caisse d'assistance médicale de guerre est heureux de porter à la connaissance de nos confrères, que le don individuel le plus important vient de lui être fait par M^{lle} POMMAY, interne des hôpitaux de Paris, qui, généreusement, a abandonné à notre œuvre une somme de cinq mille francs, montant des honoraires qui lui ont été remis, pour les soins qu'elle a donnés aux blessés, dans un hôpital privé.

Rectification.

Par un *lapsus calami* que nous déplorons sincèrement, nous avons, dans un précédent numéro, accordé un tribut de regrets à notre excellent confrère, heureusement bien vivant, le D^r LE BEC, que nous avons confondu avec le D^r MONNIER, du même hôpital ; l'éminent chirurgien de Saint-Joseph voudra bien nous pardonner cette méprise.

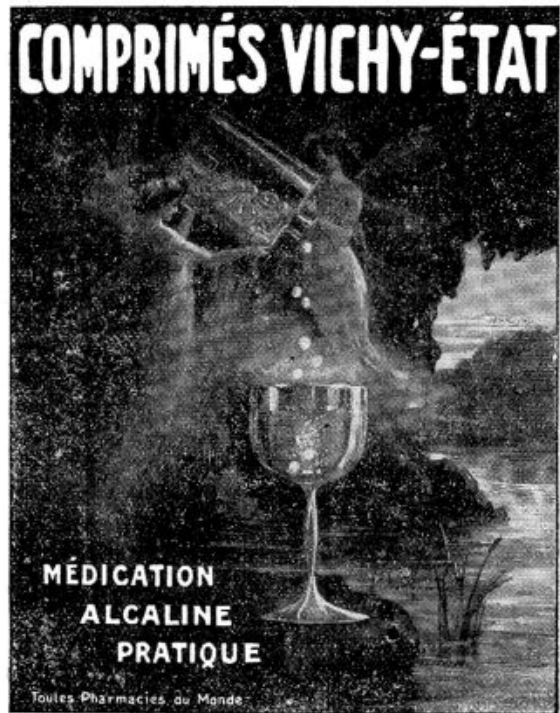
*Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE
DE CHAUX PUR

NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP – NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

*Debilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.*

Dépôt Général :
G. PRUNIER & C^{ie}, Paris, 6, Rue de la Tacherie.



Leur " Kultur "

Les Austro-Hongrois à Chabatz (été 1914.)

I. — *Déposition de Draga PETRONIEVITCH, 32 ans, de Chabatz, déposition confirmée par celles d'une vingtaine de femmes de la même ville.*

« Le premier jour de l'occupation austro-hongroise, trois soldats sont venus chez moi et m'ont demandé : « Où est ton mari ? » Ce fut le 30 juillet (ancien style), vers 2 heures de l'après-midi. Jusqu'à minuit, personne n'est revenu. A ce moment, j'étais en compagnie de deux autres femmes. Un capitaine arrive alors avec deux hommes et me demande si j'avais des bombes ou des fusils, car les Autrichiens croyaient devoir trouver des bombes dans chaque maison. Sur ma réponse négative, il me dit : « Nous sommes des Hongrois et nous ne sommes pas de mauvaises gens ; mais mettez un drapeau blanc sur votre maison. »

Le lendemain matin, vers 9 heures, viennent quatre soldats, qui m'ordonnent de les suivre. Deux autres femmes, accompagnées de deux enfants, sont laissées en liberté, car elles possèdent des passeports autrichiens. On me conduit à l'hôtel d'Europe, qui est rempli de femmes et d'enfants. On nous y enferme cinq jours, sans nous donner autre chose qu'un peu de pain et de l'eau.

Pendant la première nuit, il n'arriva rien. La seconde nuit, des caporaux et des sergents ont amené des femmes dans une chambre et leur ont demandé : « Où sont vos hommes ? quelles sont les positions occupées par vos troupes ? » Si les réponses ne convenaient pas aux Autrichiens, ils battaient les femmes à coups de crosse de fusil. Moi-même, je fus ainsi battue (le 10 octobre, a. st.).

D. P. n'est pas encore remise des coups qu'elle avait reçus.

Pendant ce temps, des soldats s'introduisaient dans la salle où dormaient les femmes. A deux ils enlevèrent les jeunes filles, l'un les prenant par la tête, l'autre par les pieds. Si elles criaient, les soldats leur enfonçaient un mouchoir dans la bouche. Ceci est arrivé très souvent.

De l'hôtel d'Europe, on nous amena à l'hôtel du Casino et de là à l'église, où il y avait déjà beaucoup de monde. Lorsque l'église fut bombardée par nos troupes, on nous obligea à crier : « Vive la Hongrie ! » A l'intérieur de l'église, derrière l'autel, des officiers violaient les jeunes filles.

Pendant le bombardement, on nous fit sortir de l'église et l'on nous plaça dans les rues bien en évidence, pour que les Serbes tirent sur nous. Enfin, nous fûmes conduites dans les écuries de la gendarmerie et c'est là que nos soldats nous délivrèrent.

Les Autrichiens avaient bien l'intention de nous emmener en

Autriche, mais le canon serbe avait détruit les ponts, leur barrant ainsi le passage. Le lendemain il était trop tard, les Serbes étaient là. Quelques filles furent conduites le soir chez les officiers et elles revinrent le lendemain matin, habillées avec les effets trouvés dans les belles garde-robes des maisons riches pillées. Plus de sept cents femmes furent ainsi internées. »

II. — *Excès commis par trois officiers hongrois dans la maison de Dragomir PETROVITCH, avocat à Chabat.*

La maison de D. Petrovitch est située dans la Potzerka Ulitza. C'est une belle maison d'un riche avocat. Nous y rencontrons la femme de ménage Maria SVITCHEVITCH, née SCHNEIDER (d'origine autrichienne). Au cours de notre minutieuse visite du bâtiment, nous constatons ce qui suit : tous les meubles sont brisés, les objets de valeur sont emportés, les armoires à glace, les glaces, les tableaux, qu'on ne pouvait pas voler sont détériorés. Les vêtements sont lacérés. Une belle voiture, remise dans un hanger, est fortement endommagée. Le coffre-fort git fracturé au fond de la cour.

Maria Svitchevitch nous raconte que les trois officiers ont fait porter une nuit, à minuit exactement, ledit coffre-fort à la place où nous l'avons trouvé, et l'ont fait fracturer, en leur présence, par leurs ordonnances. Eux-mêmes y ont pris 18.000 dinars.

Parmi les objets emportés par les officiers, il y avait 48 couverts en argent, des bijoux d'une valeur d'environ 8.000 francs, presque toute la garde-robe de M^{me} Petrovitch, des bibelots de prix, etc. Dans les bureaux de l'avocat, nous constatons que tous les dossiers sont sortis des armoires et jetés par terre. Les meubles sont cassés.

Dans toutes les chambres, nous avons trouvé des excréments humains desséchés. Sur la table de la salle à manger, nous avons constaté la présence d'un certain nombre d'assiettes, en partie cassées, contenant encore des restes de nourriture, et celle d'une soupière remplie partiellement avec des excréments. D'ailleurs, le plancher et les murs portaient à beaucoup d'endroits des traces d'urine séchée.

La femme Svitchevitch nous a raconté que les trois officiers, en rentrant à cheval le soir, laissaient leurs chevaux dans l'allée de la maison, montaient dans l'appartement, se déshabillaient et mettaient ensuite les robes de M^{me} Petrovitch. En outre, les officiers ayant trouvé un grand portrait d'un des fils Petrovitch, un jeune et très beau garçon, ils ont insisté auprès de la femme de ménage pour savoir où se trouvait ce garçon. Maria Svitchevitch ne sachant pas où était le fils de son patron, les trois Hongrois ont insisté à plusieurs reprises, et une nuit, faisant irruption dans sa chambre, ils l'ont menacée avec un revolver, si elle n'indiquait pas immédiatement où était caché le jeune Petrovitch.

Toutes ces déclarations nous furent faites par Maria Svitchevitch, sans que celle-ci ait pu se rendre compte de la cause de la conduite

singulière des trois officiers. Elle ne comprenait rien ni au déguisement ni à l'insistance à savoir ce qu'était devenu le fils Petrovitch.

Interrogée sur l'âge des trois militaires, elle nous dit que deux étaient jeunes, le troisième d'âge moyen. L'un des premiers, homme mince et assez élancé, aurait porté un des corsets de Madame Petrovitch, corset que son ordonnance lui aurait lacé !

(Procès-verbal des constatations faites à Chabatz, par R. A. REISS, professeur à l'Université de Lausanne, assisté de M. LASITCH, préfet de Chabatz.)

L'ignominie allemande.

Sous ce titre bien significatif, le professeur GAUCHER vient de publier, dans sa revue, *les Annales des maladies vénériennes*, n° 8 (août 1915), une série d'observations obstétricales, du temps de guerre, extraites de la thèse d'un de ses élèves (1), le Dr René DUBOIS.

Ce sont des témoignages écrasants contre nos ennemis, dont « la cruauté et la salacité odieuses » ne sont plus, hélas ! contestables. Désormais, comme le dit le maître clinicien de Saint-Louis, « il est impossible à tout homme qui se respecte d'avoir un rapport quelconque avec des Allemands ».

OBSERVATION I. — La jeune C... âgée de dix-huit ans, était en service dans une ferme, à S... (Belgique). Le 22 août 1914, on apprit que les Allemands approchaient. La fermière paya sa servante et lui conseilla d'aller rejoindre sa tante, son unique parente, habitant près de là, à Z... La jeune fille se mit en route avec une compagne. Arrivée à Z..., elle trouva le village occupé par les Allemands : les habitants s'étaient enfuis, abandonnant leurs maisons. Les Allemands s'emparèrent des deux jeunes filles, leur déclarant : « Vous ne partirez plus. Vous serez en même temps nos servantes et nos femmes. » Ils les mêlèrent à quelques prisonnières déjà capturées. Le soir même, attablés dans une des maisons, ils burent abondamment, sans rien donner à boire ni à manger à leurs captives. Avec l'ivresse, les instincts lubriques s'éveillèrent : les soudards se firent entreprenants et, comme on paraissait vouloir résister, ils menacèrent de mort immédiate les indociles. Il fallut se résigner. La scène se passait dans une maison vide ; les captives avaient été amenées dans une assez grande salle, et chacune d'elles, en subissant son sort, pouvait constater que ses compagnes d'infortune étaient traitées comme elle. Celle qui nous occupe fut d'abord victime d'un gradé, qui la passa immédiatement à un camarade. Pendant trois jours, elle dut subir à plusieurs reprises le contact de ses maîtres. Le soir du troisième jour, elle put s'enfuir avec sa compagne, en abandonnant son pauvre petit paquet. Elle put gagner la frontière française, fut dirigée sur Paris et placée, par le Consulat belge, dans un refuge. En septembre, ne voyant pas reparaitre ses règles, elle pensa qu'elle était enceinte. Elle vint nous trouver en mars.

OBSERVATION II. — La jeune Y..., dix-sept ans, était allée, le 27 août 1914, en journée dans la ferme F..., à 3 kilomètres du domicile de ses parents, situé à S... Elle revenait, accompagnée d'une autre jeune fille, lorsque, d'un bois bordant la route, elle vit s'élaner quatre fantassins allemands coiffés de casques à pointe. Sa compagne prit sa course et put s'échapper.

(1) Thèse de Paris, 10 juillet 1916.

Elle, saisie, entraînée dans le bois, dut malgré sa résistance subir leurs violences. Tour à tour, ils abusèrent d'elle, s'aidant mutuellement, trois d'entre eux la maintenant pendant que le quatrième besognait. Le forfait accompli, comme elle ne cessait de protester et comme, en leur résistant, elle leur avait craché à la figure, un d'eux allait la tuer ; un autre le retint, disant en riant qu'il l'épouserait quand il serait à Paris. Ils partirent en se moquant d'elle..... Elle eut, pendant plusieurs mois, des cauchemars répétés, où elle revivait la scène du 27 août, revoyait ses agresseurs ; elle s'éveillait en sursaut en criant.

Son père fut son seul confident. Elle arriva à dissimuler son état à sa mère et à ses sœurs, en se serrant très fort dans un corset.

Recueillie dans une maison amie, où les siens la croient placée comme domestique, elle vint nous trouver quand le terme fut proche.

OBSERVATION V. — M^{me} P..., vingt-huit ans, quitté son pays le 28 août 1914, chassée par la disette, et se rend non loin de là, à C..., où habite une de ses sœurs. Son exode s'effectue à travers champs, en plein bombardement. Sa fillette, âgée de trois ans, est atteinte et blessée légèrement par deux éclats d'obus, en arrivant chez sa tante. La mère la soigne de son mieux ; les blessures (à la tête et à la jambe) ne sont pas très graves ; on nettoie et on lave les plaies, et un médecin militaire allemand (car le pays est occupé) panse l'enfant. Le séjour à C... se prolonge jusqu'au 14 septembre. A cette date, les Allemands enlèvent toute la population. Les hommes sont expédiés en Allemagne ; les femmes et les enfants, menés en troupeau, nourris de blé cuit, de betteraves, campant la nuit dans des fermes ou des villages abandonnés, après une série de marches et de contre-marches, arrivent le 28 novembre à V..., où une sorte de cantonnement est établi.

Mais, à cette date, les fantassins assez débonnaires, qui ont gardé jusqu'à la mort, partent pour le front, et sont remplacés par des hussards de la mort. Ceux-ci font sans retard une enquête parmi les femmes : « Que fait votre mari ? Où est-il ? »... Les femmes et les filles de soldats sont mises à part, au nombre d'environ deux cents, aux cris répétés de : « Malheur aux madame soldat ! » Celle qui nous occupe, craignant d'être massacrée, confie sa fillette à une amie : « Sauvez mon enfant, lui dit-elle ; si je suis tuée, elle, au moins, échappera. »

Les captives ainsi triées sont alors enfermées ; cent cinquante d'entre elles sont placées dans une ferme d'élevage, chacune dans une logette à porc, sur une botte de paille ; les autres, par deux, dans des chambres dont les habitants sont chassés, et chacune est livrée à une petite escouade de hussards, dont il lui faudra charmer les loisirs. Aux récalcitrantes, on lie les bras et les jambes ; on achève de les mettre à la raison par quelques coups de crosse ou de talon de botte. C'est ainsi qu'est traitée M^{me} P..., et, du 1^{er} décembre au 11 janvier, elle doit subir chaque jour le contact de huit hussards, à qui est spécialement réservée sa personne. Elle est nourrie de blé cuit, de bouillie d'orge, et reçoit, un jour sur deux, un très petit morceau de pain. Un quart de café (?) matin et soir complète son ordinaire. Le 11 janvier, les hussards s'en vont, laissant quelques hommes à la garde des prisonnières. Une sentinelle surveille encore les portes des cellules.

Une des captives avait 14 ans. Une autre, qui s'était attachée désespérément à sa mère dont on la séparait, a eu la main coupée, et a vu massacrer sa mère sous ses yeux.

Au début de mai 1915, on se décida à envoyer en France, par la Suisse, tout ce troupeau de captives. Elles traversent l'Allemagne dans des wagons complètement clos, sans lumière. On n'ouvrait que la nuit, et on distribuait des vivres toutes les vingt-quatre heures.

Après un court séjour dans le midi de la France, M^{me} P... vient à Paris avec sa fille. C'est à ce moment que nous avons l'occasion de la voir. Elle est faible, amaigrie, déprimée. Elle a le regard inquiet des créatures maltraitées.

Elle accouche le 5 octobre 1915.

OBSERVATION VI. — La jeune H..., de M... (Belgique), âgée de vingt-cinq ans, née d'un père belge et d'une mère française, se trouvait le 26 février 1915 seule à M... avec sa mère, sa sœur âgée de treize ans, et quatre autres enfants plus jeunes (neuf ans, trois ans, deux ans, un an). Le père et le frère aîné étaient à la guerre.

La maison fut subitement envahie par une vingtaine de soldats allemands qui, avant tout, ligotèrent la mère. Le frère de neuf ans, à qui ils reprochaient de vouloir être plus tard un soldat, leur ennemi, fut devant sa mère et ses sœurs mutilé à coups de sabre-baïonnette ; on ne lui laissa à chaque main que deux doigts, le premier et le cinquième. Les deux jeunes filles furent alors saisies, entraînées dans une chambre du premier étage, et dépouillées de tous leurs vêtements ; sur ces deux malheureuses, malgré leurs supplications et leurs cris, toute la bande assouvit ses instincts lubriques.

Chacune subit une dizaine d'assauts, solidement maintenue, au cours de chaque opération, par les camarades de son bourreau ; après quoi, les vainqueurs s'en allèrent, les laissant là sanglantes.

L'aînée, celle qui nous occupe, fut malade trois mois. Sa jeune sœur, enceinte aussi, ne résista pas au choc qu'elle avait subi ; elle mourut, en juillet 1915, après quelques mois de souffrances.

OBSERVATION VII. — M^{me} K..., vingt ans, de A... (Lorraine française), se trouva, au début de la guerre, sous la domination des Allemands. Dans ce petit pays, les incendies, les mauvais traitements, les arrestations, les emprisonnements, furent les manifestations de la Kultur. Le 22 août 1914, les troupes françaises arrivèrent à A..., repoussant l'ennemi devant elles ; mais ce n'était que pour quelques jours et, bientôt, les envahisseurs revinrent.

Jusqu'en mars 1915, le sort des habitants, sans être enviable, fut à peu près tolérable. Mais à cette date, les troupes d'occupation furent relevées par des soldats plus jeunes, qui se montrèrent beaucoup plus durs.

Leurs officiers imaginèrent, pour se distraire, le divertissement que voici : ils choisirent dans le pays 50 jeunes filles, qu'ils enfermèrent dans une grange : la jeune K... était du nombre ; elles furent dépouillées de leurs vêtements. On les livra alors à 50 soldats, qui furent exhortés à s'en donner à cœur joie, et à ne supporter aucune résistance. Celles qui se refusaient furent éventrées. Il ne sortit de la grange qu'une trentaine de survivantes. Ceci eut lieu le 2 ou le 3 mars. La pauvre femme qui nous occupe ne peut fixer la date qu'à un jour près ; le souci des dates, la distinction des jours de la semaine étaient devenus, au milieu de ces scènes d'horreur, des choses fort secondaires.

La santé de la jeune femme résista aux violences qu'elle avait subies. Ne voyant plus revenir ses règles, elle pensa d'abord, dit-elle, qu'elle avait eu « les sangs tournés ». Elle fut, peu de temps après, expédiée en France, par la Suisse. Elle gagna sa vie en se plaçant comme domestique. En octobre seulement, elle fut examinée par un médecin de Paris, qui lui révéla son état. Elle conduisit sa gestation jusqu'au début de décembre, et vint nous trouver le soir du 3 décembre, en période d'expulsion.

Pouah ! la nausée nous prend ; nous n'avons pas le courage de poursuivre.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
 4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

Echos de Partout

Blessure mystérieuse. — On ignore qu'un des personnages les plus marquants dans le monde des alliés, dont le courage a donné maintes inquiétudes à son peuple, reçut tout récemment une blessure, fort heureusement légère.

Dans les tranchées de première ligne, un éclat d'obus l'atteignit à la main. A la vue d'un sang si noble, les soldats furent saisis d'une frénésie méridionale et, avec cet enthousiasme débordant, que connaissent si bien ceux qui habitent plus près de Rome que de Londres, ils se précipitèrent vers la ville qu'ils attaquaient depuis un an et s'en emparèrent après une lutte épique.

Mais, avec cette modestie qui caractérise les véritables chefs de peuples, il interdit de parler de sa blessure à la cour et dans la presse des alliés.

C'est pourquoi le *Cri* n'en parle point.

(*Cri de Paris.*)

L'avion-ambulance. — *Paris médical* raconte ce curieux exploit accompli par nos aviateurs : « Au cours de la difficile retraite de l'armée serbe, le groupe d'avions français qui était attaché à cette armée a réalisé un tour de force qui a, au moins pour lui, le mérite de la rareté.

« Disposant d'un nombre d'appareils biplaces extrêmement restreint, les aviateurs sont parvenus à transporter de Prizrend à Mitrovitza et jusqu'à Vallona, un nombre de blessés et de malades qui dépasse notablement la dizaine. Dans les conditions de température, d'atmosphère et de terrain où cet exploit a été accompli, il constitue un fait sportif unique qui, à défaut d'applications pratiques ultérieures, a pour le moins un vif intérêt de nouveauté. »

Parchemins. — L'Université de Halle vient de conférer au capitaine du *Deutschland* le titre de docteur en médecine. On sait, en effet, que les Universités allemandes ont toujours prodigué des diplômes honorifiques aux personnages qu'elles voulaient distinguer. Il leur est même arrivé d'accorder pareille faveur à des étrangers. C'est ce qu'a fait, par exemple, en 1798, l'Université de Giessen (Hesse).

(*Cri de Paris.*)

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
 HYPOTENSEUR

Correspondance médico-littéraire

Réponses

L'étymologie du mot boche (XXII, 298 ; XXIII, 30, 186, 220). — Voici une explication donnée au *Temps* (1) par un de ses plus distingués rédacteurs, M. CUNISSET-CARNOT ; il va sans dire que nous l'enregistrons, sans plus :

Quand j'étais jeune, on voyait, dans un certain nombre de bourgs de notre Aussois, de toutes petites fabriques d'un drap grossier fait avec la laine de nos moutons filée par les femmes. Loin de tout centre industriel et des magasins de la ville, nous utilisions ainsi nos produits locaux, mais depuis les chemins de fer !... Et il y a beau temps que la dernière de ces draperies est fermée...

On n'y fabriquait qu'une seule étoffe, appelée « boège » dans certaines communes, « boge » dans d'autres ; drap vraiment sauvage, mais inusable, dont un habillement servait successivement à deux générations. Il était laid, d'une couleur unique, gris très foncé, un peu roussâtre, et tellement rude que, pendant plusieurs années, il ne voulait rien savoir et ne se modelait pas sur le corps. Alors, par une comparaison logique, quand un individu était laid, têtue et brutal, on l'appelait « tête de boge ». L'expression est encore en usage courant aujourd'hui, bien que beaucoup de gens ne sachent plus ce que c'est que le drap boge. Rien donc d'extraordinaire, ni même d'in vraisemblable, à ce qu'elle soit passée de chez nous un peu partout et surtout par nos conscrits à l'armée, depuis la guerre, où elle trouve une application parfaitement juste aux têtes de boge (boche avec leur accent) qui se trouvent en face de nous. R.

— M. Arnold NAVILLE soumet au même journal une autre hypothèse, non moins ingénieuse :

Les Teutons eurent pour roi, un siècle environ avant notre ère, un homme qui, la tradition l'affirme, « était un géant et sautait par-dessus six chevaux rangés de front » (Cf. SEIGNONOS, *Histoire de l'antiquité*. Il fut pris et enchaîné par les légionnaires de Marius, consul romain, au moment où, revenant d'Ibérie, il traversait la Gaule pour rentrer en Teutonie.

M. Anatole France a certainement dû faire le récit de ces événements dans la grande « *Histoire de France*, 50 volumes, avec tous les détails », qu'il écrivit à l'âge de huit ans, en collaboration avec M. Fontane (cf. A. France : *le Livre de mon ami*).

Ce roi des Teutons s'appelait *Teutobochus*.

Les deux parties du nom « Teutoboche » ne correspondraient-elles pas étymologiquement aux deux mots qui nous servent à désigner les Allemands : *Teuton, Boche* ? Serait-il même permis de supposer qu'un jour quelqu'un prononça « Teutoboche » et que son voisin entendit « Tête-de-Boche ? »

(1) Cf. le *Temps*, du 11 décembre 1914.

C'est l'opinion à laquelle se rallie l'auteur de *Prussiens d'hier et de toujours* (1), l'éminent historien G. LENOTRE :

Quand, en l'an 102 avant l'ère chrétienne, marchant vers l'Italie au nombre de 300.000 hommes, ils se heurtèrent dans la vallée du Rhône, à Marius, qui n'avait pour armée que quelques légions romaines, ils escomptaient déjà la conquête et le pillage de Rome, comme, l'année dernière (1914), leurs descendants escomptaient la prise et la ruine de Paris. Et voyez comme l'Histoire se recommence : Marius, sur lequel semble se modeler notre généralissime ; Marius, cantonné avec sa troupe dans des retranchements improvisés, laissa passer les Barbares qui, dans leur invariable présomption, en défilant devant le camp des Romains, offraient par dérision à ceux-ci de porter à Rome des messages pour leurs femmes. Quelques jours plus tard, Marius, qui les avait suivis, les écrasait aux environs d'Aix, leur tuait 200.000 hommes et s'emparait de leur chef, un géant nommé Teutobocus, qui fut expédié à Rome sous bonne garde et figura, enchaîné, dans le triomphe de son vainqueur.

Ce Teutobocus resta fameux dans les Gaules et y fit longtemps parler de lui. Dix-sept siècles s'étaient écoulés, en effet, depuis la victoire de Marius, lorsque, en 1613, on découvrit, en Bas-Dauphiné, une pierre tombale sur laquelle étaient, dit-on, gravés ces mots : *Teutobocus rex*. On déplaça la pierre, et du sarcophage qu'elle recouvrait, on sortit un squelette gigantesque, qui mesurait plus de vingt-cinq pieds. Toute la France s'émut de la trouvaille : c'étaient là, bien évidemment, les ossements de Teutobocus, ou, comme on disait au xvii^e siècle, en francisant le nom, de Teutoboche, le vaincu de Marius. Sur un ordre de Louis XIII, alors régnant, le squelette colossal — déjà ! — du fameux chef germain fut transporté à Fontainebleau et présenté au roi. Puis, on exhiba Teutoboche en public, à Paris, en province, avec des tableaux où sa figure était reconstituée. Pendant de longues années on discuta, à grands renforts de dissertations, sur l'authenticité de ces ossements, et c'est à Bordeaux que finalement ils échouèrent.

Deux siècles plus tard, en 1832, on les y retrouvait dans un grenier ; la curiosité publique se réveilla, les polémiques reprurent, jusqu'à ce que les savants décrétèrent que le pseudo-Teutoboche avait été de son vivant non point un Allemand, mais un mastodonte, qui trouva sa place dans les galeries du Muséum, où il doit être encore.

M. Jacques Flach, qui conte l'anecdote en une récente publication, fait remarquer que le nom de *Teutoboche*, si fameux à deux reprises, aura probablement survécu, depuis le xvii^e siècle, dans quelque coin de la mémoire populaire et donné naissance, par l'intermédiaire de la corruption, — *Teutoboche*, *Tête-de-Boche*, — au sobriquet qui désigne aujourd'hui tous les compatriotes de ce géant imaginaire.

G. LENOTRE.

— Pour mettre fin au débat, voici l'opinion tout à fait autorisée de M. L. SAINÉAN, dont les études sur l'argot sont si hautement appréciées.

« Un des caractères frappants du parler vulgaire de nos jours est l'abrévement des mots polysyllabiques, par l'élimination de la syllabe initiale ou finale. Les cas d'aphérèse sont particulièrement

(1) P. 62-64.

nombreux ; il suffira de rappeler ici les abréviations populaires *chand* (de vin), *troquet* (mastroquet) et *zingue* (mannezingue). C'est à cette catégorie qu'appartient également *boche*, qui est tout simplement la forme abrégée de *caboche*. On a dit *tête de boche*, pour tête dure ou entêtée, c'est-à-dire pour exprimer la même notion que *caboche*. Primitivement, cette expression n'a rien d'ethnique :

Boche, mauvais sujet, dans l'argot des petites dames... (DELVAU, *Dictionnaire de la langue verte*, 1866.)

Tête de boche, tête dure, individu dont l'intelligence est obtuse... (RIGAUD, *Dictionnaire du jargon parisien*, 1878).

Boche, autrefois les ouvriers disaient *boche* pour qualifier un lourdeau... (VIRMAITRE, *Dictionnaire d'argot fin de siècle*, V. *Alboche*.)

L'application particulière aux Allemands est ainsi un fait ultérieur. On en est redevable à un trait de psychologie populaire, que résume l'expression *tête carrée d'Allemand*. L'une et l'autre remontent au premier contact avec les Allemands, en 1870.

Cette spécialisation de *tête de boche* a eu lieu dans les milieux professionnels où l'on avait recours à la main-d'œuvre allemande. En voici un témoignage technique : « *Tête de boche*. Ce terme est spécialement appliqué... aux Allemands, parce qu'ils comprennent assez difficilement les explications des metteurs en pages », lit-on dans la *Langue verte typographique*, d'Eugène BOURMY, 1874.

Cette identification ethnique une fois accomplie, l'expression fit son chemin avec cette nouvelle acception. Citons cet exemple particulier au milieu des casernes :

C'est-y que tu me prends pour un menteur ? Quiens, preuve que la v'là ta permission... Sais-tu lire, sacrée tête de boche ?... (COURTELINE, *le Train de 3 h. 47*, p. 74.)

De là *boche*, Allemand, dernier résidu de *tête de boche* :

Il vient de décider que les *boches* fêteraient pus que deux fois l'anniversaire de Sedan. (LÉON DE BERCY, *Lettres argotiques*, XXV^e lettre, p. 5, dans la *Lanterne de BRUXELLES*, 1896, n^o 65.)

Quant à *alboche*, il représente ce que les grammairiens appellent un croisement, c'est-à-dire la fusion de deux mots synonymes : *Allemand* et *boche*. Ce terme est naturellement postérieur à *boche* : « *Alboche*, on désigne ainsi les Allemands, Luxembourgeois, Alsaciens, tous ceux qui parlent l'allemand. » ROSSIGNOL, *Dictionnaire d'argot*, 1900.

Voici deux exemples tirés du *Père Peinard*, mine abondante de bas langage contemporain :

Y a pas jusqu'aux *alboches* qui n'aient des intentions de faire du chabonais. (27 oct. 1889, p. 1.)

On a remplacé l'aminche par un *alboche*, qui a l'air bougrement godiche... (27 juillet 1890, p. 13.)

Conclusion : *boche* n'a, étymologiquement, rien de commun avec *allemand*. Cette application technique spéciale accuse un trait d'expérience vulgaire : pour passer de *boche* à *allemand*, il faut tenir compte du terme intermédiaire, *tête carrée d'Allemand*.

L. SAINÉAN.

Médecins rentrés dans le rang (XXIII, 106, 184, 285.) — A la liste des médecins et pharmaciens ayant pris du service dans les corps combattants, vous pouvez joindre le D^r BOUTERON, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, et M. le pharmacien JAMMES, au Rond-Point de Longchamp, également capitaine d'artillerie et chevalier de la Légion d'honneur. Ces deux promotions dans la Légion sont postérieures à la déclaration de guerre.

D^r L. BLOTTIÈRE.

— Le D^r GAUTRUCHE (d'Angoulême), 44 ans, a commencé ses études en médecine, étant en garnison à Alger, comme capitaine de zouaves. Après avoir fait la campagne du Maroc, il a continué ses études à Paris, et s'est fait mettre dans la « réserve spéciale ». Est devenu rapidement externe, puis interne des hôpitaux de Paris. A rejoint le 285^e d'infanterie, et a brillamment commandé sa compagnie en Alsace. Blessé, cité à l'ordre et décoré. Est toujours au front, comme chef de bataillon. A noter que notre confrère, homme de sport, a été un lauréat de Joinville, où il a professé l'escrime et la gymnastique. Au front, ne se contente pas de mener brillamment ses hommes au feu, mais après l'action leur donne les premiers soins.

D^r BRONNER (*Lorient*).

— Relevé dans un des derniers n^{os} de *l'Union pharmaceutique*, la citation suivante :

TASSILLY (Eugène), ancien agrégé de physique à l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, capitaine au 74^e régiment territorial d'infanterie.

Sur le front depuis juin 1915. A montré en toutes circonstances les plus brillantes qualités militaires comme commandant de compagnie et a été, comme adjoint au chef de corps, un précieux collaborateur pour la réception des ordres et leur transmission sur la ligne de feu. (Ordre du régiment. — Rapport du vice-recteur de l'Académie de Paris, du 7 juillet 1916.)

R.

Les statues-fétiches (XXII, 323 ; XXIII, 186. — Autrefois, sous le porche de certaines églises, sans doute dans le but d'intimider les turbulents et les mauvais drôles susceptibles de troubler le service divin, on érigeait une statue colossale de saint Christophe.

Ce personnage du III^e siècle était, de son vivant, un géant véritable.

La tradition le représente portant l'Enfant Jésus sur son dos, pour lui faire traverser une rivière. Son nom de Christophoros lui a été donné à cette occasion et il est resté de nos jours le patron des voyageurs. Victor Hugo déplora, non sans raison, la disparition de celui qu'on voyait à Notre-Dame de Paris.

A l'église d'Avénières, près de Laval, est un saint Christophe en bois peint de première grandeur : ses pieds énormes sont couverts d'épingles. Le sacristain m'expliquait que les jeunes filles de l'endroit la lui enfonçaient avec l'intention avouée d'obtenir pour fiancé, avant la fin de l'année en cours, un bel homme, dans le genre du saint lui-même.

JEAN FUGAIRON.

Ruses d'espionnes (XXIII, 246). — Dans le n° 8 du 1^{er} août 1916 de la *Chronique médicale*, vous publiez un entrefilet sur les *Ruses d'espionnes*.

Vous citez le cas d'une femme qui passe des renseignements militaires dans un appareil plâtré, et vous dites que les femmes sont particulièrement suspectes : oui, elles le sont, et je pense que l'autorité supérieure, aidée en cela du concours des médecins, fera bien d'examiner certaines cavités où la femme peut cacher des écrits.

Comme médecin chargé du « Dispensaire de salubrité », j'ai trouvé des lettres dans l'intérieur du... vagin : c'est une boîte aux lettres peu ordinaire, mais à laquelle il faut songer.

Une fois, j'ai saisi dans cette même cavité, je vous le dis tout de suite, du tabac à chiquer.

J'espère que notre service de santé de contre-espionnage veille et examine.

D^r YOREL (*le Havre*).

L'odeur des Allemands (XXII ; XXIII, 92, 157, 252). — (*A Reims*). Sur la place du Parvis, à côté de la statue de Jeanne d'Arc, de nombreux soldats ennemis sont campés, leurs fusils en faisceaux alignés près d'eux.

De l'ensemble du campement se dégage une odeur particulière, désagréable, écœurante. Elle me rappelle des relents détestés en 1870, époque à laquelle, toute petite, je ne savais où me cacher pour échapper à la puanteur des Allemands logés chez nous, à Charleville. Nous attribuions alors cette odeur à leur nourriture assez misérable, comme était d'ailleurs leur équipement. Aujourd'hui qu'ils marquent l'opulence et observent l'hygiène la plus stricte, les relents sont les mêmes et aussi accentués. (Isabelle RIMBAUD, *Dans les remous de la bataille*, in *Mercure de France*, 16 août 1916.)

P. c. c. : B. C.

Chronique Bibliographique

La guerre au quinzième siècle, par HENRY MARTIN, conservateur de la bibliothèque de l' Arsenal. H. LAURENS, éditeur, 5, rue de Tournon, Paris, vi^e.

Nul n'était mieux préparé que le très distingué bibliothécaire, dont l'érudition est si appréciée, à nous montrer dans une série de miniatures, choisies avec beaucoup de discernement, comment nos aïeux se battaient au xv^e siècle.

Prenant les opérations dès le début de ce que nous appellerions aujourd'hui la « mobilisation », il les suit à travers toutes les phases de la lutte, jusqu'au moment où le roi de France rentre enfin victorieux, ramenant triomphantes les bannières de la Patrie.

Un texte écrit sobrement, mais inspiré des meilleures données archéologiques, accompagne les images. Le tout forme un ensemble, très vivant d'aspect, qui instruira et ne manquera pas d'intéresser nos habituels lecteurs.

Vivant en contact permanent avec les précieux manuscrits de sa Bibliothèque, l'éminent administrateur de l' Arsenal a fait les rapprochements les plus suggestifs entre la guerre d'aujourd'hui et celle d'autrefois, qu'il s'agisse de l'attaque ou de la défense, des hommes ou de l'armement.

Maurice MURET. — *L'orgueil allemand* ; psychologie d'une crise. Librairie Payot, Lausanne et Paris.

Rien n'a encore été écrit de plus documenté, de plus précis sur ce que l'on a justement nommé la mégalomanie allemande. C'est tout un peuple qui est en démence, et cet exemple de folie collective est bien un des plus extraordinaires phénomènes dont l'histoire nous ait offert le spectacle.

Rien de plus justifié que la classification de l'auteur, qui passe successivement en revue, dans son très attachant ouvrage ; *l'orgueil historique* (analyse des travaux de l'Allemand TREITSCHKE) ; *l'orgueil sur le trône* (portrait en pied de Wilhem le deuxième, d'après Karl LAMPRECHT) ; *l'orgueil de race*, tel que l'ont défini le Français GOBINEAU et l'Anglais CHAMBERLAIN, qui ont apporté au pangermanisme des arguments dont il n'a pas manqué de tirer profit.

Les chapitres suivants traitent tour à tour de *l'orgueil militaire*, que M. MURET confond avec la *Césarite*, qui a une signification toute différente, puisque sous ce vocable le professeur LACASSAGNE a entendu désigner cette sorte de vertige qui saisit celui qui détient le pouvoir suprême et a le cerveau trop peu solide pour y résister.

L'orgueil mystique, *l'orgueil politique*, *l'orgueil scientifique* demanderaient, certes, plus de développements ; mais nous ne voulons pas trop déflorer un ouvrage qui mérite plus qu'une sèche analyse, mais sur lequel nous avons attiré suffisamment l'attention pour inspirer à nos lecteurs le désir de l'acquérir.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- MEIGE (Henry), *Un bec-de-lièvre en peinture et quelques remarques sur la conformation des lèvres*. Extrait de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*.
- HABREKORN (Gaston), *Les Sacrilèges*, poésies, 3 fr. 50. Paris, E. Figuière, 7, rue Corneille, 1914.
- MAGNE (Emile), *La Bruyère*, textes choisis et commentés, 1 fr. 50. Paris, Plon.
- G. LENOTRE. — *Prussiens d'hier et de toujours*. Paris, Perrin, 1915.
- HENRY D'ESTRE. — *D'Oran à Arras*. Impressions de guerre d'un officier d'Afrique. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1916.
- D^r LEMANSKI. — *Notions élémentaires de psychologie physiologique*, à l'usage des étudiants et des jeunes médecins. Paris, Albin Michel, 1915.
- ARMAND GAUTIER. — *Pour la fécondité des familles françaises*. Editions de *Foi et Vie*, 48, rue de Lille, Paris, 1915.
- MALLET (Christian). — *Etapas et combats*. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin. Paris, Plon, 1916.
- MARION (G.) — *Indications générales du traitement des plaies de guerre*. Paris, A. Maloine, 1916.
- LARGER (D^r René) — *Théorie de la contre-évolution*. Essai de paléopathologie générale comparée. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*).
- MATHIEZ (Albert). — *La Victoire de l'an II*. Paris, Alcan, 1916.
- D^r R. MOLINÉRY (de Barèges). — *Contribution à l'étude de la variation de la tension artérielle pendant une cure thermale*.
- GOURMONT (Remy de). — *Pendant l'orage*. Préface de Jean de Gourmont. Paris, Mercure de France, 1915.
- L. LANZAC DE LABORIE. — *Essais historiques et biographiques*. Paris, Plon, 1914.
- LÉPINOIS (S.-E.). — *Notice historique sur la maison Yvon-Berlioz, Lépinois et C^{ie}*. 1914-1915.
- MANHEIMER-GOMMÈS (D^r). — *L'alimentation rationnelle à très bon marché*. Paris, Maloine et fils.
- HENNEBOIS (Ch.). — *Aux mains de l'Allemagne*. Journal d'un grand blessé. Préf. d'Ernest Daudet. Paris, Plon-Nourrit, 1916.
- BOUBÉE (Joseph). — *La Belgique loyale, héroïque et malheureuse*. Paris, Plon-Nourrit, 1916.
- REUTTER (Louis). — *De l'embaumement chez les anciens*. Genève, Imp. centrale, 1916.
- REUTTER (Professeur). — *Des remèdes d'origine humaine et animale prescrits au temps des Romains en Europe*. Extrait du « Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie ».

TERSON (Albert). — *Ophthalmologie du médecin praticien*. Paris, Masson et C^{ie}, 1916.

BERNIER (D^r Xavier). — *Etude médicale sur les prisons de Nantes pendant la Terreur*. Bordeaux, Gounouilhoul, 1914.

JOHN GRAND-CARTERET. — *Caricatures et images de guerre*. Paris, Chapelot, 1916.

RONDET (D^r Henri). — *De l'importance du lavage des mains contre la propagation des maladies épidémiques d'origine intestinale*. Lyon, Association typographique, 1909.

RONDET (H.). — *Quelques réflexions d'un médecin de campagne sur l'étiologie et la prophylaxie de la fièvre typhoïde*. « Lyon médical », 28 novembre 1909, n^o 48.

RONDET (H.). — *La prophylaxie de la fièvre typhoïde au Conseil d'hygiène de la Seine*. « Lyon médical », mai 1915. — *Prophylaxie de la fièvre typhoïde dans la population civile et dans les armées*. « Lyon médical », 20 septembre 1914.

MAGALHAËS (D^r J. A.). — *Sur un facteur de résistance à l'infection par la piqûre du moustique ; un cas de guérison d'érysipèle à la jambe survenue au cours du traitement par les rayons X d'une affection cancéreuse de l'aile du nez et d'un phlegmon symétrique des pieds*. Rio de Janeiro, typ. du « Jornal do Commercio », 1915.

CALOT. — *Orthopédie de guerre (et physiothérapie)*. Paris, Maloine, 1916.

Edmond-Jean GUÉRIN. — *Le docteur Guillotin* : Extrait des « Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis ». La Rochelle, 1908. — *Le docteur Joseph-Ignace Guillotin*. Extrait des « Pays d'Ouest », Niort, 1912.

FINOT (Jean). — *La Russie allemande et la Russie russe*. Extrait de la *Revue*, n^{os} 3-4 et 5-6, 1916.

MONPROFIT. — *Instrumentation moderne pour les amputations des membres*. Extrait des *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, Paris, L. Fournier, 1916.

MARGUERITTE (Paul). — *L'Autre Lumière*. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1916.

LARISCH (Comtesse Marie). — *Le Drame de Meyerling*, traduit de l'anglais par la comtesse J. de S., 5^e édition. Paris, Emile-Paul frères, 1916.

PIOGEY. — *L'Immunité*. Allocution prononcée à la Réunion mensuelle de l'*Actualité médicale*.

ALIMENTATION DES ENFANTS

PHOSPHATINE FALIÈRES

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

Le Co-Propriétaire Gérant : D^r CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique
Médicale



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières

Vin de Chassaing

Poudre laxative de Vichy

Eugène Prunier

Neurosine Prunier

Comprimés Vichy-Etat

Dioséine Prunier

Glyco-phénique Déclat

Erséol Prunier

Sirop phéniqué Déclat

Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING)

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



*associée au lait, est
un aliment rationnel
recommandé aux
enfants, utile aux
anémiques, vieillards,
convalescents.*



Bien exiger la marque :
"PHOSPHATINE
FALIÈRES"

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et C^e (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie du duc du Maine et ses trois séjours à Barèges (1),

par les D^{rs} CABANÈS et R. MOLINÉRY (de Barèges).

(Suite).

Cette même année 1677, nous retrouvons nos voyageurs, qui vont beaucoup plus vite qu'au précédent voyage : ils brûlent successivement Poitiers, Cognac, Bordeaux, Bagnères, où de la Guttère se consulte avec Fagon. Ils montent à Barèges.

Notre jeune auteur de sept ans écrit des billets charmants au roi et à sa mère :

Je suis fort content de Ferrarois et de même de M. le Rageois ; de M^{me} de Maintenon, au superlatif... j'ai encore une prière à vous faire : qu'on ne me mette plus de jupes ; j'ai marché mieux et je vous le demande, belle madame.

Mais le duc a commencé sérieusement ses études : pendant le voyage il a lu la vie de César, à Barèges la vie d'Alexandre, et il a commencé celle de Pompée.

Son précepteur fait une cure, pour le mal à venir, en même temps que son élève :

M. le Rageois prend les eaux, qui ne passaient pas bien le premier jour ; il en est content présentement.

Un incident se produit :

M. Fagon m'échauda hier au petit bain. Il me baigne dans le bain le jour qu'il fait frais et dans une chambre quand il fait chaud.

Puis vient le couplet sur les domestiques :

Marotte sert fort bien, Hénault est complaisante, La Couture n'aime pas à me prêter les hardes de M^{me} de Maintenon, quand je veux me déguiser en fille.

Cette année-là, la chaleur est très vive à Barèges et le petit duc est bien las :

Le chaud m'a tellement épuisé que je n'en puis plus.

(1) V. les nos d'octobre et de novembre.

Aussi Fagon abrégéa-t-il la durée du séjour aux eaux de Barèges, et vers la fin août, on descendit à Bagnères.

Dans une toute récente étude, M. H. SUBERBIE a consacré quelques pages au séjour de M^{me} de Maintenon à Bagnères. Il nous la montre tout occupée à fonder *une charité* dans cette ville : cet établissement fut vraisemblablement le premier de ce genre que créa la générosité inépuisable de la pénitente de l'abbé Gobelin. « Elle écouta les plaintes des malheureux. » En souvenir, « la population désigna sous le nom d'*Allées Maintenon* la magnifique promenade dont l'entrée fut élargie, en raison du passage en carrosse du duc du Maine (1). »

Th. Lavallée (2) constate que les eaux de Barèges ayant été contraires au duc, Fagon ordonna Bagnères. Le très érudit commentateur de M^{me} de Maintenon commet ici une légère inexactitude. Que les eaux sulfurées fortes de Barèges aient fatigué un enfant cachectique de 7 ans, qui vient de subir un traitement thermal de 50 jours, il n'est rien là que de très « clinique ». Or, à cette époque, il était de règle que les baigneurs de Barèges devaient s'arrêter à Bagnères et y faire usage de ces eaux « pour se rafraîchir » (3). N'oublions pas que de la Guttère était le médecin traitant du duc et devait exiger quelques jours de repos à Bagnères.

M^{lle} d'Aumale consigne encore « que ce voyage réussit au jeune prince aussi bien qu'on pouvait le désirer : il en revint sans accident et marchant assez ferme (4). » L'angoisse était passée : car, dès l'arrivée à Bagnères, si l'on constate la diminution de la fièvre, « on s'aperçoit que son mal au derrière se renouvelait... pour comble de désespoir, c'est la plus jolie créature du monde et qui surprend vingt fois le jour par son esprit... »

Th. Lavallée a pour lui le témoignage de M^{me} de Sévigné :

La santé du duc du Maine, écrit l'épistolière, apparemment n'est pas bonne. Il est à Versailles où personne au monde ne l'a vu. On dit qu'il est plus boiteux qu'il n'était...

Pour une fois, la maîtresse de maison de l'hôtel Carnavalet était mal renseignée, car dès les premiers jours de janvier 1678, M^{me} de Maintenon écrivait à de la Guttère :

Il a une fistule qui m'afflige au dernier point. *J'ai vu l'accomplissement de toutes vos prophéties sur lui. Il a fait vingt pas tout seul avant que d'arriver et a marché tout à fait avant Noël.*

(1) H. SUBERBIE, « A propos de M^{me} de Maintenon » (*Bulletin de la Société Ramond*, 1913, nos 3 et 4, pages 12 et suivantes). Que M. le D^r GANDY, notre distingué confrère de Bagnères-de-Bigorre, veuille agréer à cette place nos remerciements, pour nous avoir communiqué ce précieux document.

(2) Th. LAVALLÉE, *Correspondance générale de M^{me} de Maintenon*, 4 vol.

(3) Mémoire concernant la généralité de Bordeaux, 1698. (Mss. de la Bibl. nat., pages 20 et suivantes.)

(4) M^{lle} d'AUMALE, t. II, page 83.



FRANÇOISE DE ROCHEFORT MARQUISE DE MONTESPAN

Vente chez P. Bertrand Rue St. Jacques à la Poinne d'Or proche St. Seurin, Avec Privil. du Roy,

MADAME DE MONTESPAN.
(Collection du D^r Cabanès).

Du reste, Fagon aurait-il conseillé un troisième voyage, si les deux premiers n'avaient déjà donné un résultat encourageant ?...

••

En 1680 — le duc du Maine a 10 ans — sa gouvernante l'abandonne « officiellement ». Le marquis de Montchevreuil est nommé gouverneur, suivant les usages admis à la cour. Point n'est besoin de dire que le marquis était un des amis de la future fondatrice de Saint-Cyr.

Avec quelle sollicitude vraiment maternelle M^{me} de Maintenon confie le petit prince à celui qui va diriger son éducation, la lettre suivante va nous l'apprendre :

Il me semble que je laisse le prince en bonne santé. Accordez-lui neuf heures de sommeil; ne le forcez point à manger le matin. Il est accoutumé à manger plusieurs sortes de potages... Les confitures ne sont pas malsaines après le repas, pourvu qu'on en mange peu et le fruit cru est beaucoup plus mauvais... Je vous conseillerais plutôt de le laisser bien manger à collation que de le crever de viande à onze heures du soir... Qu'il use des poires de beurré, de bergamote, des pêches et des pommes... Une porte ouverte dans la chambre ou un vent coulis ne manquent pas de l'enrhumer. Le soleil et le feu au derrière de la tête lui sont dangereux. Jugez de la santé par ses selles. Faites-vous instruire de l'état de sa fistule et que l'on vous avertisse quand elle purge plus ou moins, pour en pouvoir rendre compte quand il faudra.

Au mois de mai 1681, nous retrouvons le duc du Maine, le marquis de Montchevreuil et leur suite à Bagnères. Quelques changements sont survenus dans la composition du personnel. M^{me} de Maintenon suit la terrible et ténébreuse affaire des Poisons, où la Montespan est compromise (1). Son influence grandissante remplit les coulisses du Gouvernement royal; cinq ans seulement la séparent de la nuit historique où BONTEMPS, valet de chambre, servira la messe de son mariage secret avec le roi.

M^{me} de Maintenon ne fut pas du troisième voyage à Barèges. L'excellent M. LE RAGEOIS est remplacé par M. CHEVREAU et Narcisse remplace vraisemblablement Nanon, qui ne quittera plus sa maîtresse.

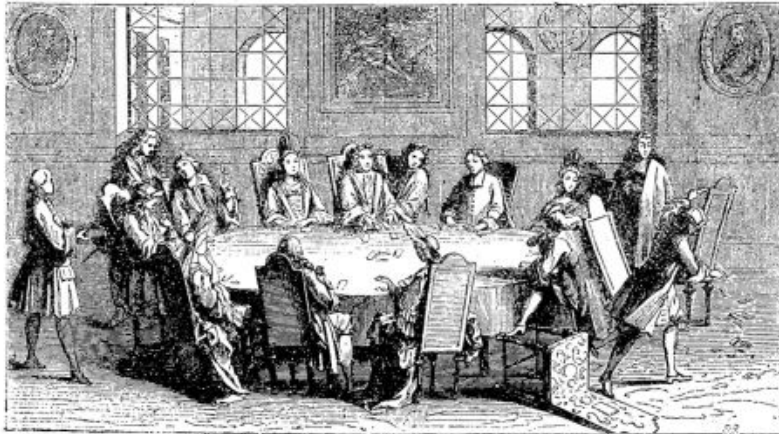
Cette partie de la correspondance de M^{me} de Maintenon est la plus importante, pour le sujet qui nous occupe. On a vu, dans la première partie de ces notes, quel parti nous en avons tiré, pour le diagnostic de la maladie de « M. du Maine ».

Du 27 mai, au marquis de Montchevreuil, à Bagnères.

On dit que M. votre chirurgien — car dans ce moment j'ai oublié son nom (2) — veut baigner mon mignon à Bagnères parce que Barèges n'est pas

(1) FUNCK-BRENTANO, *l'Affaire des poisons*.

(2) C'est de la Guttère dont il s'agit.



LE JEU A LA COUR, au dix-septième et dix-huitième siècle.

(D'après SÉBASTIEN LECLERC).

(Gravures sur bois, extraites du *Magasin pittoresque*).

encore accessible. C'est une étrange raison à laquelle je crois que vous ne vous rendrez pas. Il faut assurément commencer par fondre et amollir qui sont les effets de Barèges et resserrer ensuite, qui est ce qu'on attend de Bagnères (1) et dont on pourrait mieux se passer que des autres, la nature le pouvant faire seule. Regardez avec attention, je vous prie, tout ce qui sort de la fistule et ne vous en fiez à personne afin d'observer si les *sérosités du pus* changent par l'usage des bains, comme elles l'ont fait l'autre fois, qu'elles s'épaississent visiblement. On prétend que c'est là une très bonne marque et l'effet de la chaleur des eaux, qui cuit cette humeur *en rappelant les esprits dans cette cuisse presque paralytique...*

Le marquis de Montchevreuil suivit les conseils de l'ancienne gouvernante, car à quelques jours de là, il recevait à Barèges la lettre suivante :

Je me consolerais de la maladie du précepteur Chevreau, dans l'espérance que mon mignon aura plus de repos, et M. de Court et vous plus de temps à lui inspirer des sentiments que je lui souhaite, préférablement au latin...

En passant à Gripp, on s'était arrêté à une auberge aussi fameuse que celle du Mont Saint-Michel et on y avait diné d'une omelette au lard. La traversée du Tourmalet (on écrivait alors « Trémoulet » (2) dut s'effectuer avec les mêmes difficultés que précédemment, car les chemins de Bagnères à Barèges ne furent élargis qu'en 1685, au moment où Louis XIV projetait de venir s'y faire traiter, pour la « fistule historique ». Il n'y avait guère de société, « car je compte pour peu, écrit notre quelquefois méchante marquise, M^{me} et M^{lle} de Castelmauron ».

Le traitement du duc fait l'objet de ses constantes préoccupations :

Baignez le prince le plus souvent possible et finissez par la douche qui est si violente... C'est un mauvais parti de dire que si la douche ne fait pas son effet, on en viendra au bain, puisque l'on perdrait bien du temps à cette épreuve, outre que les effets de Barèges ne paraissent que longtemps après et que pendant l'usage le prince s'en trouvera affaibli ; cela étant, par où jugerait-on si la douche lui fait du bien ?... Il faut le laisser tremper dans l'eau le plus longtemps possible et le plus souvent que vous pourrez et lui donner la douche quand il est près de sortir du bain.

Ces judicieuses réflexions sont encore parfaitement admises par les cliniciens de Barèges.

C'est là ce qu'on a toujours fait, car pour sa descente elle est en aussi grand péril de paraître par les cris et la violence de la douche, que

(1) Opinion émanant probablement de Fagon, qui a dû souvent s'entretenir des effets physiologiques des eaux avec M^{me} de Maintenon.

(2) *Mss. de la B. Nat.* Rapports des intendants de Bordeaux. Cette orthographe nous paraît plus judicieuse. Dans le patois du sud-ouest, « trémouler » veut dire « trembler ». Le nom de ce col peut ainsi rappeler le sauvage de ces lieux.

par le relâchement que l'on craint du long séjour dans l'eau. Cette longueur que je prêche rappelle les esprits à sa cuisse et la chaleur qui est nécessaire pour la nourriture et par conséquent pour la force.

Et voici que M^{me} de Maintenon revient à la charge :

Il est impossible que le bain ne rappelle les esprits et par conséquent la nourriture à sa mauvaise cuisse ; nous savons qu'il cuit l'humeur qui sort, de



UNE CHASSE ROYALE SOUS LOUIS XIV.

temps en temps, de sa fistule... On n'envoie à Barèges que pour des maux visibles, comme des calus à fondre, ou des membres retirés que le bain amollit, mais le mal de M. du Maine est d'autre nature : il faut le fortifier en rappelant la chaleur dans une partie qui a été presque paralytique.

Plonger le petit duc dans son bain, présenter le petit paralytique à la douche ne devait être guère facile, en raison de l'inconfortable de l'installation balnéaire. Aussi, durant ce mois de juillet, voyons-nous M. de Montchevreuil essayer de rendre plus commode le traitement thermal.

Dans un de ses lettres, M^{me} de Maintenon s'intéresse « à une machine » que le gouverneur a imaginée pour son élève : est-ce un appareil pour sa jambe ? Est-ce une sorte de hamac (comme nous le pratiquons quelquefois pour les grands malades), qui sim-

plifiait l'entrée au bain et la sortie de la baignoire ? Rien ne nous permet de pencher vers l'une ou l'autre hypothèse.

En août, nouvel incident de cure :

On me mande que le prince a des élevures et des rougeurs aux joues (1) ; j'ai peur qu'il ne rapporte quelque gale (2), comme il fit la deuxième fois ; si cela continue, il faudra lui laisser un intervalle un peu plus long et ne le guère baigner à Bagnères, quoi qu'en puisse dire La Guttère qui est bien aise d'avoir le prince.

Avec septembre, on entrait dans le troisième mois de la crise :

Ne le baignez plus à Barèges et très peu à Bagnères... Ne vous laissez aller à aucune complaisance pour La Guttère, qui voudra vous retenir dans cette ville.

On devine aisément entre les lignes les petites intrigues, très humaines, auxquelles se livrait de La Guttère, pour retenir auprès de sa station ce client de marque. Et M^{me} de Maintenon continue :

Croyez qu'un bain de Bagnères, excepté celui de Saint-Roch, chauffe plus que dix de Barèges. Vous me mandez que notre prince commence à s'ennuyer...

Il serait excusable, après trois mois de séjour ; mais que dire de nos modernes baigneurs qui, le vingt et unième jour, — pas un de plus — exigent que le miracle thermal soit accompli et regagnent leurs foyers !

Pendant, au 17 septembre, M^{me} de Maintenon trouve qu'il est ridicule que l'on soit encore à Barèges et, le 23, M^{me} de Montespan écrit à son fils :

Le marquis peut prendre ses dispositions pour votre retour ; vous trouverez l'hôtel de Longueville (3) en état de vous recevoir.

Le duc rentre à Versailles. On devine la fierté du roi, en voyant le cher « petit mignon » entrer *seul* dans sa chambre...

(La fin à un prochain numéro).

(1) Erythème, urticaire, poussée thermique, qui est presque de règle à Barèges et qui apparaît du 5^e ou 10^e jour. Dès son apparition, on laisse reposer le malade un à deux jours.

(2) Il ne faut point prendre ce terme dans le sens acarien.

(3) L'hôtel de Longueville était situé rue Saint-Thomas-du-Louvre. Actuellement démoli. (F. LAVALLÉE.)

Informations de la « Chronique »

Le dernier Mage.

Est-ce bien le dernier ? Nous n'oserions l'affirmer. En tout cas, *Papus*, dont les journaux du 28 octobre annonçaient la disparition soudaine, *Papus*, *alias* le Dr Gérard ENCAUSSE, était un des plus ardents et aussi des plus érudits représentants de l'occultisme et, plus particulièrement, de la magie. Avec lui disparaît une physionomie vraiment originale.

Quel labeur, depuis les années lointaines où nous disséquions à ses côtés, à l'École pratique, sous le prosectorat de Ramonède !

Avant que nous le rencontrions, il avait, presque dès l'enfance, alors qu'il était encore sur les bancs du collège Rollin, fondé sa première société et son premier journal, avec XANROF, encore inconnu, et GARY DE LACROZE, son futur disciple en occultisme : puis il avait vagabondé, tantôt au *Chat noir*, tantôt à la Faculté. Nous le retrouvons, quelques années après ses débuts médicaux, chez LUYs, à la Charité, de joyeuse mémoire !...

En 1884, il n'avait pas tout à fait 20 ans, PAPUS avait publié une brochure, à tendances très matérialistes, *Hypothèses* ; il se consacrait ensuite à l'étude des vieux ouvrages hermétiques et bientôt la Kabbale et l'alchimie n'avaient plus de secrets pour ce grand travailleur, qui publiait successivement : un *Traité méthodique des sciences occultes* ; le *Tarot des Bohémiens* (1889) ; des *Essais de physiologie synthétique* (1890) ; fondant, entre temps, une revue, *l'Initiation*, et un journal, le *Voile d'Isis*, organes du groupe d'études ésotériques.

Citons, en outre, son livre sur *l'Absorption cutanée des médicaments* (1895), précédée de sa thèse de doctorat (1), passée l'année précé-

(1) PAPUS a, durant de longues années, exercé son art, mais d'une manière plutôt fantaisiste. « En possession de son système, écrit un de ses biographes, le Dr ENCAUSSE, imitant les alchimistes, fait son tour d'Europe. et. en plusieurs voyages, il parcourt l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, où il étudie la Dosimétrie et commence l'étude de l'Homœopathie, l'Allemagne et la Russie où il retourne deux ans de suite. C'est pendant ses voyages, qu'il rend visite aux sorciers, aux médiums, aux somnambules et aux rebouteurs de tout pays, augmentant son bagage thérapeutique d'une foule de notions capables d'effarer bien des confrères. Il était incontestable qu'Encausse n'allait pas faire la médecine de tout le monde, et nous le trouvons adepte fervent de

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
 BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
 PARIS, 6, Rue de la Tacherie

dente, sur *l'Anatomie philosophique et ses divisions*. Depuis lors, il fit paraître un ouvrage sur le *Traitement externe et psychique des maladies nerveuses, Occultisme et spiritualisme*, et nombre d'opuscules.

Pourquoi, a-t-on pu se demander, le pseudonyme de *Papus* ? *Papus* doit, paraît-il, se traduire par médecin, d'après Apollonius de Thyane. Voilà tout le mystère !

Chair à canon, chair à plaisir.

En Allemagne, au rapport d'un neutre qui vient de passer quelques mois à Berlin, nombre de dames du monde se sont consacré à une tâche que nos Françaises accepteraient malaisément. « Beaucoup sont visiteuses de l'œuvre en faveur de l'accroissement de la natalité. Le gouvernement, soucieux de combler (?) les vides que sa folie guerrière aura creusés, encourage les maternités nouvelles. Des œuvres coopèrent à cette campagne, aidant les futures mères pendant leur grossesse, payant les frais d'accouchement, donnant des secours, etc. Et des dames visiteuses passent à domicile, pour décider les jeunes femmes à travailler au repeuplement de l'Allemagne. La femme d'un de mes amis, ainsi prêchée par une baronne, objecta que son époux était à la guerre.

— « *Ce n'est pas une raison !* lui fut-il répondu. »

Quelle tête vont faire les maris, c'est le cas de le dire.

L'auteur de la même relation (1) rapporte un autre fait, qui témoigne de la moralité de la vertueuse Allemagne.

« Au début de la guerre, l'administration militaire demanda, par la voie des journaux et par voie d'affiches, aux dames de la bonne société, et en général à toute femme de condition aisée, d'aller dans la zone des armées, pour porter aux soldats des friandises et des encouragements moraux. Bien des dames accueillirent volontiers cette demande, qui leur permettait d'aider à la santé morale des troupes allemandes et nombreuses furent celles qui partirent vers les divers fronts... Il en est (des Berlinoises surtout) que leur mari attend encore : elles sont retenues dans les camps spéciaux, par « tolérance » très particulière, et contribuent ainsi à l'hygiène morale et physique des troupes en campagne. *En dépit de tous leurs efforts*, les maris, ainsi privés de leur femme, n'ont pu en obtenir le retour. *Cette confiance m'a été faite par un industriel berlinois, que torturait l'ignominie de cette séparation forcée. Voilà jusqu'où aboutit le souci de tout organiser !* »

Tout ce que nous pourrions ajouter affaiblirait la saveur de ce récit.

l'Homœopathie, après avoir été lauréat des Dosimètres. Quelques mois médecin de consultations de l'Hôpital Saint-Jacques, à Paris, le Docteur Encausse partage ensuite son temps entre son cabinet de Tours, où il va deux fois par semaine depuis trois ans... » Dr VAINTRAV, *Correspondant médical*.

(1) Publiée par le *Journal* (octobre 1916).

Echos de la « Chronique »

Leurs bévues.

C'est notre savant maître M. Edmond PERRIER, Directeur du Muséum, qui nous fait part de cette bévue, kolossale comme tout ce qui porte la marque : *Made in Germany*.

Dans un catalogue d'une maison d'édition d'outre-Rhin, qui tient surtout des livres de botanique, M. Perrier a relevé un ouvrage intitulé : *Impressions cellulaires*, paru en France il y a quelques années ; or, cet ouvrage n'est nullement consacré à la cellule végétale, mais aux impressions de cellule (*aliàs* prison) d'un Panamiste notoire.

Pour une gaffe, elle est, nous le répétons, d'un calibre auprès duquel pâlit celui du 420.

Celse était-il médecin ?

Doit-on considérer CELSE comme un *amateur* qui s'est occupé de médecine ; un compilateur, comme AETIUS, ORIBASE ou PAUL D'EGINE ; ou doit-on tenir pour établi qu'il était *médecin*, contrairement à l'opinion généralement reçue ? Le Dr Ch. FIESSINGER, dans une étude récente, enrôle nettement Cornelius Celsus sous notre bannière corporative.

Pour l'érudite praticien, à qui la « thérapeutique des vieux maîtres » a livré ses moindres secrets, « Celse est le premier auteur médical qui ait été à l'impression : à l'endroit d'un amateur sans connaissance, un tel honneur serait au moins excessif. » Donc Celse était médecin : ses connaissances encyclopédiques, du reste, en témoigneraient presque à elles seules, bien qu'on ait cherché à les faire servir à l'argument contraire ; à savoir, que s'occuper de tant de choses atteste qu'on n'exerce le métier correspondant à aucune. Or tous les vieux médecins étaient encyclopédistes, à commencer par GALIEN, à qui personne n'a jamais songé à contester le titre de médecin, sous prétexte qu'il a écrit deux cent cinquante traités sur la philosophie, l'histoire, la grammaire, la rhétorique, les sciences.

BOERHAAVE avait déjà fait observer que nombre de découvertes modernes ne sont que des réminiscences de Celse. Ch. Fiessinger appuie cette remarque, qui n'a cessé d'être juste : « Ainsi le procédé de la ligature dans la fistule à l'anus : Celse usait d'un fil de lin ; DESAULT et FOUBERT, d'un fil de plomb ; et les Anglais modernes d'un fil de caoutchouc. Telle encore l'opération de la taille latérale : perfectionnée par FOUBERT et THOMAS, le mérite de la description première revient à Celse. Les modernes s'imaginent avoir posé les premiers le diagnostic différentiel entre l'hystérie et l'épilepsie. Le médecin latin les a très irrévérencieusement précédés. Dire après cela que Celse n'était qu'un simple dilettante, et que son volume a été écrit par des gens du monde, ne semble guère fondé. »

Nous sommes tout à fait de l'avis du savant et toujours bien informé rédacteur en chef du *Journal des praticiens*.

La Médecine des Praticiens

La « Dioséine » et les spasmes vasculaires.

Les spasmes vasculaires sont peut-être, parmi tous les symptômes de l'artério-sclérose, ceux qui inquiètent le plus les malades. La raison de cette inquiétude est facile à concevoir. Les malaises que ces spasmes déterminent sont souvent vagues, indéfinissables. Ils retentissent sourdement dans le tréfonds de l'être ; c'est le sens intime qui les perçoit.

Ils affectent tout l'appareil circulatoire. Quand ils commencent, ils sont rarement localisés. Ils se traduisent par une gêne, une souffrance diffuse, plutôt générale que particulière. Les paroxysmes ne se montrent que bien plus tard.

Les troubles morbides varient, depuis la sensation fugace d'une pléthore passagère, jusqu'aux formidables accidents de l'angine de poitrine.

Au début surtout, le spasme est généralisé. Il envahit tout le système artério-veineux. Si le spasme est léger, la circulation générale est seulement ralentie et le malaise est peu prononcé. Mais si le spasme est intense, la circulation peut se trouver momentanément suspendue, et alors l'on observe tous les phénomènes graves de la congestion : respiration embarrassée, bourdonnements d'oreilles, fourmillement des extrémités, vertiges, sensation de défaillance.

Le spasme reste quelquefois limité à une branche artérielle : dans ce cas, les troubles sont en rapport avec l'artère qui est étreinte. S'il porte sur les coronaires, on constate les désordres de l'angine de poitrine. S'il frappe l'artère d'un membre, on voit apparaître ce qu'on appelle la *claudication intermittente*. La fémorale, par exemple, est-elle atteinte, on observe la claudication intermittente de la jambe. Le membre, parfois indolore, d'autres fois devenu le siège d'une vive douleur, refuse tout service. Mais cet état est passager, le spasme tombe, et le membre frappé récupère très vite sa fonction.

Il est aisé de comprendre à quel degré ces symptômes troublent le malade. Celui-ci en est d'autant plus préoccupé, qu'il sait moins les définir, surtout dans les débuts, avant qu'ils aient acquis toute leur gravité.

Ces symptômes sont rapidement amendés par la *Dioséine Prunier*. En effet, la *Dioséine Prunier*, par ses nitrites, dilate les artères périphériques, diminue ou supprime les stases centrales ; par son *fluor*, elle neutralise les toxines, qui sont généralement la cause du spasme ; elle rend les vaisseaux moins sensibles, moins vulnérables à ces toxines ; par sa *caféine*, à faible dose, elle combat l'excitabilité des nerfs constricteurs des canaux artériels et veineux, et s'oppose ainsi à la production des spasmes vasculaires.

**DIOSEINE
PRUNIER**

*Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.*

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.



**DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG**
Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.

G. PRUNIER & Co, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.

Sur demande adressée 6, rue de la
Tacherie, à Paris, MM. les Médecins reçoivent
gratis et franco un échantillon de
DIOSEINE PRUNIER.

Médication

Alcaline

 **Comprimés Vichy-État**
EFFERVESCENTS 

Exiger
la Marque

VICHY-ÉTAT

Au pays de la " Kultur "

Le Jeu de cartes Allemand.

Il est une collection qu'il sera bien malaisé de posséder complète : c'est celle des cartes qui pullulent chez nos ennemis d'outre-Rhin, depuis qu'ils sont au régime de l'abstinence. Cartes de pain, de viande, de beurre, de pommes de terre, d'œufs, de savon, de sucre, sans compter celles de linge, de souliers, de vêtements et... nous en oublions !

Nous reproduisons ci-après la « carte de pain pour malades et convalescents », C'est un document qu'il importe de conserver.

25 Gramm 1. Woche	25 Gramm 1. Woche	25 Gramm 1. Woche	<p>Entnahme von Weißbrot, Schwarzbrot, Zwieback nur nach Gewicht sowie gegen Vorlegung der Karte und Abtrennung der Abschnitte.</p> <p>Bei Ausgabe einer neuen Tageskarte ist die Restkarte mit den nicht verwendeten Abschnitten abzugeben.</p> <p>Nur Verkäufer darf die Abschnitte abtrennen.</p> <p>Karte im eigenen Interesse sorgfältig aufbewahren!</p> <p>Strafbestimmungen: Zwangsmaßnahmen werden gemäß § 64 der Verordnung des Reichspräsidenten vom 25. Januar 1915 (Reichsgesetzblatt S. 63) mit Befristung bis zu 6 Wochen unter der Maßnahme bis zu 1000 Mk. verhängt.</p> <p>Reichsdruckerei, Berlin.</p>
25 Gramm 1. Woche	<p>Nicht übertragbar</p>  <p>Nicht übertragbar</p> <p>Berlin und Nachbarorte.</p>		
25 Gramm 1. Woche	<p>Nur gültig für den</p> <p>25. Febr. 1915</p> <p>Tages-Ausweis</p>		
25 Gramm 1. Woche	<p>für die Entnahme von Brot</p> <p>Ohne Ausfüllung des Datums ungültig.</p> <p>Rückseite beachten!</p>		

LA CARTE DE PAIN ALLEMANDE. (Cliché du Journal de l'Université des Annales).

Comment sont traités les prisonniers en Allemagne.

Nous remettons, faute de place, à un numéro prochain les informations qui nous sont parvenues, sur la situation des prisonniers, chez l'ennemi. Si la religion des neutres a encore besoin d'être éclairée, nous pouvons leur garantir à l'avance qu'elle le sera, par la publication de ces

Trouvailles curieuses et Documents inédits

En parcourant un recueil d'autographes dans un autre dessein, nous avons eu la bonne fortune de découvrir le curieux document que nous reproduisons ci-dessous.

Nous ne le publions, est-il besoin de l'ajouter, que pour sa singularité, et sans chercher à établir le moindre rapprochement entre le présent et le passé. Notons seulement qu'il montre la fertilité d'imagination des inventeurs, dans quelque domaine que s'exerce la « folle du logis ».

Observons, en outre, qu'il est tout de même étrange que l'Académie de médecine (qui s'appelait alors l'Académie royale de chirurgie : ceci se passait en 1793, avant la suppression de ce corps savant) ait pris au sérieux et jugé digne d'un rapport, confié à des savants tels qu'Antoine Dubois et Peyrilhe, une aussi fantaisiste élucubration.

Sous le bénéfice de ces observations, voici la pièce, restée jusqu'à ce jour inédite.

Rapport d'un Mémoire sur une nouvelle forme à donner à l'habillement militaire, présenté à l'Académie par le citoyen Nicolas SARRAZIN, tailleur archivestaire (*sic*), professeur et démonstrateur en la science de costume universel (1).

L'auteur a pris pour base de son travail cette vérité incontestable que les maladies enlèvent plus de soldats que le fer et le feu, et il en attribue les causes à la rigueur des saisons et secondairement à la mauvaise manière d'habiller les soldats. Il propose, pour remédier aux inconvénients des habits militaires, un habillement auquel il attribue de grands avantages. Vos commissions ont examiné avec soin les différens effets que cet habillement pouvoit produire en le faisant essayer à un homme, que l'inventeur leur a envoyé couvert de l'habillement qu'il appelle Martial.

Ils ont remarqué :

1° Que la partie du vestement que l'auteur appelle veston, est composé d'un gillet et d'un pantalon continus l'un à l'autre, ce qui le dispense de ceinture ; qu'il y a un grand pont-levis répondant aux fesses et un petit aux parties génitales ; que le gillet a des manches et se lasse seulement sur le côté du tronc. Le pantalon se lasse également depuis le genouil jusques au pied, sur le côté externe de la jambe, et il a des souspieds.

La continuité du gillet au pantalon fait porter sur les épaules

(1) Académie de médecine (Lettres autographes), n° 18.

tout le poids du veston et fait porter de même sur le même endroit le poids des effets que l'on mettroit dans les poches du veston ou du pantalon si l'on jugeoit à propos d'y en pratiquer. Tous les mouvements doivent se faire sentir sur le même point d'appui, quelle que soit l'exactitude des proportions, ce qui n'est pas peu difficile pour l'habillement des troupes. Les bourses seront difficilement soutenues, et si elles l'étoient exactement, la soldat n'exécuteroit pas un mouvement dont ces parties ne se ressentissent.

Cette continuité du gillet et du pantalon rendoit indispensable le grand pont-levis postérieur. Cette nécessité d'ouvrir le pantalon sur le derrière a été présentée sous l'aspect d'une conformation avantageuse par l'inventeur : il a prétendu y découvrir l'avantage pour le soldat de pouvoir satisfaire à ses besoins pour ainsi dire en fuyant et sans déboutonner et mettre bas son pantalon : c'est ainsi que l'auteur a converti en objet d'utilité ce qui étoit de nécessité absolue d'après la conformation de son vestement.

Quant au pont-levis de devant, il n'a rien de remarquable. Les commissaires laissent à l'Académie à décider si le défaut de ceinture n'est pas une imperfection et si elle ne prive pas le sujet d'une partie de ses forces, en le privant d'un point d'appui toujours nécessaire à leur développement.

2° L'auteur propose une cotte de maille et sous cette cotte de maille une éponge dans la vue d'arrêter la balle et d'amortir les coups de sabre ; nous observons qu'en temps de pluie l'éponge doit surcharger les bras d'une manière très incommode et très fatigante, en tous temps la cotte de maille produira la plupart de ces effets et si la balle perce elle entraînera et l'éponge et des chainons.

3° Le maillon que l'auteur propose pour protéger les clavicules, dans les accidens énumérés ci-dessus, a l'avantage de parer les coups de sabre.

4° Enfin cet habillement est composé d'un surtout différent seulement des surtouts ordinaires par les basques que l'auteur appelle cuissards et qui sont réellement propres, lorsqu'ils sont contournés autour des cuisses, à les défendre de la pluie.

Les commissaires, après avoir apprécié autant qu'il est en eux la nature de cette invention, laissent à l'Académie le soin d'en fixer le degré de mérite.

Paris, le 2 mai 93, l'an 2^e de la République.

PEYRILHE.

ANT. DUBOIS.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE
PRUNIER
 "Phospho-Glycérate de Chaux pur"

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les médecins et l'impôt sur le revenu.

Le *Syndicat des médecins de la Seine* a eu son attention attirée sur la loi concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre (loi du 1^{er} juillet 1916), par le fait que certains confrères ont fait une déclaration. Informations prises, les médecins n'ont pas à se préoccuper de cette loi.

Dans un commentaire autorisé, il est dit :

« Ajoutons pour être complets que la loi exempte de la taxe :

« A...

« B. — Les personnes qui, figurant au tableau D de la loi du 15 juillet 1880 sur les patentes (médecins...), exercent une profession dont les bénéfices dépendent de leurs « aptitudes personnelles ».

Caisse d'assistance médicale de guerre.

La Caisse d'assistance médicale de guerre a recueilli, jusqu'au 1^{er} octobre 1916, une somme de 560.524,94

La souscription atteignait le 1^{er} août 1916. 522.191,69

C'est donc une somme de 38.333,25

qui a été versée à la Caisse d'assistance médicale de guerre pendant les mois d'août et de septembre, soit une moyenne journalière de 638 fr. 88. La somme recueillie, quoique importante, est très insuffisante pour faire face aux nécessités d'aujourd'hui et de demain. Aussi le Conseil de la Caisse d'assistance médicale de guerre adresse-t-il un nouveau et pressant appel à tous les médecins que la guerre n'a pas éprouvés matériellement, et il leur demande de se montrer aussi généreux que possible envers leurs malheureux confrères qui, à la fin des hostilités, n'auront plus ni foyer ni ressources.

Nouveau journal.

Pour constituer un dossier médical d'après-guerre, le professeur SELLIER, de Bordeaux, a eu l'idée de fonder le *Journal de médecine climatique et thermale*. Cette feuille est destinée à recueillir toutes les observations concernant le traitement des blessés de guerre dans nos stations françaises.

Tous nos souhaits de bienvenue à notre nouveau confrère.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 15 à 15 pour un litre.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Enseignes médicales (V ; VI ; XV ; XVI ; XXI, 345). — Nous donnons ci-dessous la photographie d'un grès sculpté (1), trouvé en Lorraine, à Magnières, gros village du vallon de la Mortagne, entre Lunéville et Rambervillers.

Cette pierre (fig. 1) a la forme d'écu français : elle était sans doute



FIG. 1. — ENSEIGNE (?) DE CHIRURGIEN-BARBIER, du XIV^e siècle.
(Grès sculpté, trouvé à Magnières, Lorraine).

fixée comme un cartouche au-dessus du linteau d'une porte et mesure 35 centimètres de hauteur sur 30 centimètres de largeur.

(1) Cette pierre fait partie de la collection de M. KIFFER, à Portieux (Vosges).

Le champ plein, à émail d'argent, est meublé de figures naturelles. Nous y trouvons une femme pléthorique, assise sur un banc ou un coffre, qui présente une palette pour recevoir le sang de son bras droit, que saigne un opérateur gaucher, ceint d'une épée à droite.

Cette sculpture, qui paraît remonter au XIV^e siècle, suggère trois hypothèses :

1^o Il s'agirait d'armoiries, et leur aspect tout professionnel les ferait appartenir à une *corporation de chirurgiens ou de barbiers*. On sait, en effet, qu'en dehors des armes des familles nobles ou anoblies, ou des « armoiries de choix » prises par des familles opulentes sans droit légitime de les porter, il existait, pour les villes, les évêchés, les abbayes ou les corporations, des armoiries dites « armoiries de communauté ».

Pourtant un hérauldiste chercherait en vain sur cet écusson la figure de sainte Catherine, le soleil, la lancette et les autres signes que l'on voyait ordinairement sur les bannières de la corporation des barbiers, très florissante au XIV^e siècle, où elle venait de triompher de celle des chirurgiens.

2^o Peut-être serait-ce simplement une *enseigne de praticien*, ou un bas-relief sculpté à l'entrée d'un hospice, car il existait à Maignières un hôpital dit de Saint-Antoine (1).

En Alsace, et surtout en Lorraine, ces sortes de sculptures sont assez fréquentes. Elles ont survécu aux envahisseurs, et plus d'une maison moderne porte, encastrée dans son mur, une vieille pierre gravée ou sculptée : une date, des initiales, une invocation, une phrase, des fleurs stylisées, des animaux, parfois une petite scène.

Le Dr WEISGERBER, de Paris, a précisément signalé au Dr CABANÈS, qui nous en fait part, un bas-relief reproduit dans le *Musée pittoresque et historique de l'Alsace* (Biblioth. Nation., cote L² K, 42) et dont notre confrère a fait, grâce à une légère modification, son *ex-libris*.

Ce bas-relief, encastré dans le mur de l'hôpital de Ribeauvillé, centre du vignoble alsacien, représente (fig. 2) un aveugle et un amputé de jambe, déroulant un parchemin, sur lequel on lit, en vieil allemand : « *A la gloire de Dieu tout-puissant, et pour la pratique journalière de la charité chrétienne, une honorable bourgeoise a fondé à perpétuité cet hospice pour les pauvres gens. 1542.* »

A cette époque, la petite ville prospérait ; la fontaine que nos touristes visitaient avant la guerre porte le millésime de 1516 (Guillaume de Ribeaupierre) et sur les cloches du beffroi, se lisent

(1) Il n'existe guère, comme tradition médicale dans la région, que celle attachée aux reliques de saint Hubert, à Autrey, sur la Mortagne. Ces reliques, comme celles de saint Hubert d'Ardennes, jouaient un grand rôle dans le traitement antirabique de l'époque. Après la désaffectation du monastère d'Autrey (1791), elles furent emportées de vive force, par les habitants de Rambervillers, dans leur église, où elles sont encore conservées.

les dates 1468, 1626 et 1699. Rien de surprenant donc à ce que notre pierre, de même que celle signalée par le Dr Weisgerber, se soit trouvée un jour sur un mur d'hôpital, ou au-dessus d'une porte de praticien.

Au surplus, le sujet du document, reproduit par la figure 1, est bien choisi pour servir d'enseigne. L'opérateur saigne au lieu d'élection : à peu près sur le trajet de la céphalique, c'est-à-dire, comme le croyaient les Anciens, sur la veine qui a une influence « évacuative, révulsive ou dérivative » sur la région céphalique (tout ce qui est au-dessus des clavicules).



FIG. 2. — BAS-RELIEF, encastré dans le mur de l'hôpital de Ribeauvillé (Alsace).

La saignée est faite un peu bas (quatre travers de doigt au-dessous de l'épitrôchlée), sans doute à cause des saignées antérieures. On distingue mal la lancette ; peut être l'opération est-elle terminée et le chirurgien fait-il, de son index, l'hémostase, par pression sous la plaie. En tout cas, la malade est satisfaite, car un sourire (3) erre sur sa face ; elle offre à nouveau la poëlette à sang, et elle a dédaigné le « verre d'eau, ou de vinaigre, ou de quelque eau spiritueuse pour faire revenir le malade en cas de faiblesse » (*Manuel des Dames de la Charité*, à Paris, chez Debure l'ainé, 1751), puisque ce verre se voit posé sur le siège, entre elle et son médecin. Ce sont bien là les caractères engageants d'une enseigne.

Néanmoins, le dessin n'a pas dû être exécuté sous la direction d'un homme de l'art : on cherche en vain le lancettier, que l'on donnait ordinairement à serrer au patient, la ligature écarlate pour gonfler les vaisseaux, la compresse et la bande d'une aune et demi de long pour panser.

Un chirurgien prudent saignait son malade couché sur un lit ou,

à la rigueur, dans les « saignées de précaution », assis dans un bon fauteuil.

L'opérateur a une mauvaise position : il saigne au bras droit, il doit donc se servir de sa main droite et se placer en dedans du bras malade.

Enfin, pour saigner, on prend appui sur les trois derniers doigts demi-fléchis le pouce et l'index fléchis tiennent la lancette ; en les allongeant, on ponctionne la veine. Ici, le pouce est en flexion, et l'index en extension ; position défectueuse pour plonger l'instrument, les deux doigts manœuvrant de concert.

Ceci nous avait fait, tout à l'heure, émettre l'idée que l'opération était terminée ; sinon, il faut imaginer un opérateur au pouce ankylosé, ou encore un praticien qui rétablit de son doigt la concordance des plaies veineuses ou cutanées, le sang sortant en bavant. Un barbier, jaloux de sa clientèle, n'aurait pas osé afficher pareil tableau à sa porte : une saignée blanche effrayait toujours les malades.

3° Serait-ce une figure allégorique ? L'imprécision technique de la sculpture aiderait à le croire.

L'histoire de Magnières et celle de Lorraine nous offrent deux explications :

A) Le château de Magnières fut donné, par le comte Henri de Blamont, comme douaire, à sa fille Jeanne, lorsqu'elle épousa Burnike, sire de Ristes, à la condition qu'ils recevraient Henri de Blamont et les siens toutes les fois qu'ils en auraient besoin (1322).

Ne seraient-ce pas les nouveaux possesseurs, qui, lassés des visites fréquentes, mais obligatoires, de leurs jeunes parents venant au nom du comte Henri, auraient fait graver ce brocard sur l'aile du château où l'on recevait ces invités peu désirés ? Il fallait bien se laisser saigner, puisque telle était la convention, et même se résigner à présenter soi-même la palette.

B) Un lotharingiste averti, M. l'abbé OLIVIER, nous écrit qu'il s'agit sans doute d'un tableau allégorique et satirique, « détaché « d'une de nos premières maisons communales qui s'élevaient sou-
« vent avec audace en face du château dominateur et exacteur ».

On peut constater à la simple inspection : 1° qu'il s'agit d'un opérateur gaucher, c'est-à-dire maladroit, cruel et brutal ; 2° que ledit opérateur appartient à la classe des gens d'armes, puisqu'il porte une épée. La position de cette épée fait rejeter l'idée d'un preux ou d'un chevalier, puisqu'elle est à droite au lieu d'être à gauche, mais donne au contraire celle d'un chef de bande, d'un brigand titré, ou encore celle d'un seigneur qui ne vit que d'exactions, de meurtres, de rapines exercées sur la classe des paysans, représentée par une grosse terrienne, qui se laisse toujours saigner avec une certaine complaisance, puisque c'est elle-même qui pousse la descendance jusqu'à recueillir son propre sang.

Cette explication paraît fondée, si l'on se souvient que le brigandage et l'esprit d'exaction des seigneurs lorrains étaient prover-

biaux dans le royaume de France et les rendaient capables de toute opération, pourvu qu'elle fût profitable.

Chaque siècle en eut ses exemples, du Moyen Age à la Révolution :

Godefroy le Barbu est le type des seigneurs féodaux du XI^e siècle ; toujours la hache au poing, vengeant les injures par des massacres et des incendies, capable de commettre sans émotion les plus horribles cruautés, et cependant se courbant sous la loi religieuse, qui, à défaut de remords, faisait pénétrer la terreur dans ces âmes atroces. (E. MAURIN, *Récits lorrains*, Berger-Levrault, éd.)

En 1217, Mathieu de Lorraine, évêque débauché, vivant de chasses, de rapines et de scandales, est supposé complice de l'assassinat de Renaud de Senlis. (Eug. MARTIN, *Hist. des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié* ; Nancy, 1901.)

Plus d'un jeune seigneur du XV^e siècle aimait, comme Charles de Devilly, « à courir le pays, à piller, à dérober, à mettre feu, selon ce que l'on a coutume de faire en Lorraine. (J. JOUVENEL DES URSINS, *Histoire de Charles VI*, édition du *Panthéon littéraire*, 1838, p. 538.)

Plus tard, en 1557, le baron Polvillers, gouverneur de Hagueneau, après avoir dévasté la contrée voisine, demande à Rambervillers une si lourde rançon, que les bourgeois s'enfuient abandonnant leur ville au pillage.

On ne peut dire que ce sont là des faits isolés ; en temps de paix, le serf lorrain vit selon l'accord passé en 1554, entre les seigneurs de Fénétrange :

Tous les sujets de ladite baronnie sont partagés et chaque seigneur a les siens à part... Tous ces sujets sont de serve condition, et ne s'osent marier, ni, étant mariés, aller prendre résidence hors de la seigneurie d'où ils dépendent, à peine de confiscation de tous les biens qu'ils y possèdent... Les sujets de tous les villages de ladite terre doivent à leurs seigneurs toutes corvées de bras et de charrois, toutes et quantes fois ils en seront requis pour les provisions de la maison desdits seigneurs et de leurs officiers... Ont aussi, lesdits seigneurs, tous droits d'épaves, de même que celui de tirer, vendre salpêtre... Lesdits seigneurs ont aussi droit d'imposer tailles sur leurs sujets, à leur bon plaisir... (LEPAGE, *les Communes de la Meurthe : Fénétrange*.)

Au XVIII^e siècle, à la veille de la Révolution, les cahiers généraux montrent que rien n'est changé. (Ch. ETIENNE, *Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy, pour les Etats généraux de 1789*.)

Croire que les Lorrains acceptaient cette situation le cœur léger, serait une erreur. Sans doute, à la campagne, les paysans payaient l'impôt, les dîmes, subissaient les redevances, faisaient des corvées et guerroyaient pour leur seigneur. Mais, à la ville, le mouvement communal, né dans le Midi, eut certain succès ; il profita de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire (1230 à 1495) pour s'organiser : ainsi naquirent les associations de métiers, les corporations.

Dès le XIII^e siècle, Neufchâteau jouit d'une charte spéciale (1237) ; puis Beaumont-en-Argonne reçoit, de son suzerain, un certain

nombre de franchises qui, sous le nom de *loi de Beaumont*, sont introduites en Lorraine : toutes les localités du nom de la Neuveville en bénéficient, et avec elles Nancy, Saint-Nicolas, Lunéville, Gerbévillers et autres agglomérations plus modestes.

D'ailleurs, sans attendre que la délivrance leur vint de l'évolution officielle des idées, les paysans pressurés et astreints au silence respectueux se vengeaient, et se vengeaient en souriant et en faisant sourire. Maints seigneurs se virent ainsi immortalisés par un grès sans prétention artistique, qui léguait à l'ironie de la postérité leurs mœurs de bandits sans scrupules.

Notre sculpture pourrait donc être un souvenir du mouvement d'agitation communale en Lorraine (1). A nos confrères, archéologues lotharingistes, de donner leur avis.

G. JEANNENEY, *Médecin aide-major de 2^e classe.*

Origine du mot « poilu » (XXIII, 52, 251). — Il semble que tout ait été dit sur le mot « poilu », si usité en ce moment dans le sens de « courageux », avec un je ne sais quoi d'un peu crâne et populacrier. Or un tel sens donné à cet adjectif n'est pas précisément nouveau. Il est de temps en temps rencontré avec cette signification dans un auteur populaire, mort il y a une soixantaine d'années, H. DE BALZAC.

« Avez-vous vu beaucoup de gens assez *poilus* pour, quand un camarade dit : « Allons enterrer un corps ! », y aller sans souffler mot ni l'embêter de morale ? » Qui parle ainsi ? C'est Vautrin, le forçat échappé du bagne de Toulon, dans *le Père Goriot*. Plus loin, le même personnage s'exprime encore ainsi : « Vous êtes fort, carré, *poilu* ; vous avez mon estime. »

Ainsi pour Vautrin, il y a 60 ans, être *poilu*, c'est non pas être *pilosus*, puisqu'il s'adresse à un adolescent imberbe, Eugène de Rastignac, c'est être « fort, carré », et quelque chose de plus qu'exprime ce mot. Voilà, pour les chercheurs, la définition qu'en donne Balzac lui-même.

D^r CH. NICOLAS, de Bourail (*Nouvelle-Calédonie*).

Errata et Addenda.

Chronique méd., p. 331, 1916 : « ... M. BÉCLARD, consul de France en Roumanie et fils du doyen de la Faculté de médecine de Paris... » : c'est inexact ! Devait être le cousin germain de Jules Béclard.

Pour DAVILA, cf. mon *Corpus inscriptionum*, n° 1157.

Pour l'avion-ambulance, p. 344, cf. *Paris médical*, p. 53, n° du 15 juillet 1916.

R. BLANCHARD.

(1) Ou bien proviendrait-elle de cette joute de quolibets échangés entre les habitants de Rambervillers (« les gens de Rambervillers, les têtes de veaux ») et ceux d'Épinal (Charles IV vient au secours de Châtel assiégé 1651) avec une armée de « quinze mille escargots ». (A. FOURNIER, les Vallées vosgiennes, in *Bulletin de la Soc. de Géogr. de l'Est* ; Nancy, 1913.)

Chronique Bibliographique

Parmi les blessés ; *Carnet de route d'une aide-doctoresse russe*, par M^{me} TATIANA ALEXINSKY. Un volume in-18 (*Librairie Armand Colin*, 103, boulevard Saint-Michel, Paris) ; broché, 2 fr. 50.

Parmi les carnets de route que la guerre a fait éclore, il en est peu



Une femme, médecin-major, en Russie, attachée à un régiment sibérien.

(Dessin de G. PAYRAUD, d'après une photographie du *Journal*.)

d'aussi intéressants. L'auteur est une femme de cette société russe initiée aux doctrines évangéliques de Tolstoï ; de là, dans ces impressions d'une aide-doctoresse, attachée aux services d'un train sanitaire

rus-e, tant de pages qui portent l'empreinte du grand philosophe.

On y rencontre, tout à la fois, des épisodes familiaux ou dramatiques, des conversations entre infirmières et blessés, où l'âme slave s'épanouit tout entière : bonté active chez les unes, et chez les autres cette rêverie souriante, cette résignation qui confine au fatalisme : chez tous, cet héroïsme tranquille qui s'auréole de simplicité.

La reconnaissance des blessés pour celles qui leur prodiguent un dévouement si maternel se traduit d'une façon touchante, dans des lettres qui constituent l'appendice final de cette œuvre très vivante, d'une très attachante lecture.

Syphilis et nutrition sulfurée, par le D^r R. MOLINÉRY (de Barèges). Maloine, édit., rue de l'École-de-Médecine (1 fr. 50).

Le cri d'alarme poussé par les hygiénistes et les syphiligraphes sur la propagation des méfaits du spirochète, soit dans les villes de garnison, surpeuplées de militaires, soit dans les villes de la zone des armées, désignées pour le repos de la relève, semblent justifier la publication de ces notes. Ce sont, en effet, des notes et des notes qui veulent rester cliniques, suivant l'expression de l'auteur qui, se basant sur les études récentes de MAILLARD, sur la nutrition sulfurée, souligne le rôle joué par le soufre dans l'économie, relevant les cas multiples de guérison de la syphilis aux eaux minérales fortes (du type Barèges, Luchon, etc.).

Tous les auteurs s'accordent à reconnaître à la médication sulfurée d'être sclérotique, kératoplastique, dialysante, recalcifiante et reminéralisatrice, antianémique : dès lors, il est facile de voir pourquoi, quand, comment le syphilitique relève de la nutrition sulfurée. Syphilides papuleuses, psoriasiformes, vastes ulcérations avec grands troubles trophiques consécutifs, ostéites avec nécroses et fistules intarissables ; syphilis pulmonaire, gastrique, rénale ; syphilis médullo-spinale ; tabès, dont l'auteur relate quatre-vingt-deux observations (dont deux personnelles) ; toutes ces affections hérédosyphilitiques enfin, et qui sont plus ou moins comprises dans la triade de HUTCHINSON, relèvent de la médication sulfurée et, par voie de conséquence, d'un traitement aux eaux minérales sulfurées.

Au résumé, étude pleine d'aperçus originaux, qui est à lire et à garder.

ALIMENTATION DES ENFANTS

**PHOSPHATINE
FALIÈRES**

Se méfier des imitations que son succès a engendrées

TABLE DES MATIÈRES (1916)

<i>Académie française</i> (Médecin, lauréat de l').	242	<i>Bévue funeste</i>	279
<i>Académie de médecine</i>	17	<i>Bévués des Allemands</i>	365
<i>Addenda</i>	378	<i>Bibliothèque de campagne</i>	124
<i>Aéroplane sanitaire</i> , 204.	344	<i>Billon</i> (Dr).	93
<i>Alcoolisme</i> . V. <i>Allemands</i> .		<i>Birault</i> (Paul).	28
<i>Alexandre le Grand</i> (Une blessure de guerre d'), 236 ; — le torticolis d'.	239	<i>Blessés</i> (L'esprit de nos), 79.	175
<i>Allemand</i> (Le catéchisme prophylactique du soldat), 67 ; — distraction d', 172 ; — la poudre, découverte par un.	242	<i>Blessure mystérieuse</i>	344
<i>Allemands</i> (L'odeur des), 90, 157, 189, 252, 349 ; — alcoolisme chez les, 108, 252 ; — comment ils soignent les typhiques, 109 ; — l'esprit des, 160, 248 ; — la haine, chez les savants, 172 ; — comment opèrent les, 173 ; — comment se tiennent à table les, 175 ; — la prétendue science des, 188 ; — mangeurs de hannetons.	254	<i>Bloch</i> (Dr A.-M.).	58
<i>Ambulancières</i> (Ecole française d').	177	<i>Blum</i> (Dr E.).	317
<i>Animal antimoustique</i>	169	<i>Boche</i> (L'étymologie du mot), 30, 186, 220.	345
<i>Animaux hygiénistes</i>	84	<i>Boches</i> (Les), empoisonneurs.	147
<i>Antiseptique</i> (Histoire nouvelle d'un) ancien.	48	<i>Bogdan</i> (Pr).	303
<i>Art</i> (Subconscient dans l').	168	<i>Bombes incendiaires</i> en 1870, 115.	252
<i>Artério-scléreux</i> Pour les), 52, 76.	145	<i>Bongraod</i> (À propos du héros Jacques-Ch.).	303
<i>Atrocités</i> allemandes, 30, 45, 50, 80, 105, 107, 108, 109, 110, 115, 147, 148, 173, 175, 247, 280, 339.	341	<i>Bonnet</i> (Raoul).	282
<i>Audition colorée</i> (Le phénomène de l').	306	<i>Bouchard</i> , V. <i>Voltaire</i> .	
<i>Aviation</i> (Rabelais, prophète de l').	185	<i>Bourget</i> (Le sens de la mort, de P.).	62
<i>Barbare</i> (L'enfant du).	186	<i>Bronner</i> (Dr).	348
<i>Darby</i> (Henry).	84	<i>Belliard</i> (Dr H.).	318
<i>Bardou</i> (Le chirurgien), un héros méconnu.	140	<i>Cabanès</i> (Dr), 149, 291, 323, et passim.	
<i>Barèges</i> . V. <i>Maine</i> .		<i>Cacatoès</i> (Les).	146
<i>Barronin</i> (Dr Marcel), 140, 209, 316.	318	<i>Caisse d'assistance médicale de guerre</i> , 15, 76, 176, 241, 263, 336.	372
<i>Benjamin</i> (H.).	191	<i>Calaine</i> , 90.	117
<i>Bérillon</i> (E.), 93.	320	<i>Calvi</i> (La maladie de).	277
<i>Bernard</i>	283	<i>Camphre</i> (Le) et ses usages à la guerre.	150
<i>Berzy</i> (La duchesse de) et le traité Deutz.	320	<i>Casque</i> (Le) protecteur.	310
<i>Berthelot</i> (L'éloge, à l'Académie de médecine, de), 17 ; — ou Berthollet ?	90	<i>Carte de pain</i> , allemande.	369
		<i>Celse</i> était-il médecin ?	365
		<i>Centenaire</i> (Opération sur une), 21.	123
		<i>Cervants</i> (Où prit le type du « licencié de verre »	274
		<i>Chabat</i> (Les Austro Hongrois à), dans l'été 1914.	339
		<i>Chair à canon</i> , chair à plaisir.	364
		<i>Chapette</i> (Dr P.), 32.	184
		<i>Chavrier</i> (G.).	286
		<i>Chiffonnage</i> (La suppression du).	278
		<i>Chirurgie</i> (Cinquante ans de) française, 42 ; — musique et, 116	
		<i>Chirurgie de guerre</i> ; autrefois et aujourd'hui.	74
		<i>Chronique bibliographique</i> , 62, 94, 125, 255, 288, 350.	379

Clap (Dr L.).	73	Folie d'empereur , ou aberration nationale ? 3, 118 ; — un cas de, à deux.	12
Comby (Dr I.), 81.	113	Fontaines (Le culte des) et la guerre.	208
Comenge (Dr Luis).	94	Forfait inouï	30
Constipation (Un traitement de la).	20	Foveau de Courmoules (Dr), 24, 115, 177.	190
Coulomb (Dr R.), 227.	259	Franche-Comté . V. <i>Inoculation</i> .	
Corps de santé (Le) au camp de Bruges, en l'an XII.	131	Fredéric II , joueur de flûte, 143 ; — et les femmes.	151
Cuirasses providentielles , 123.	188	<i>French letters</i> ,	18
Cuirassiers électriques de M. de Sekendorff.	178	Fogairon (Jean), 31, 191.	349
Cul-de-jatte ? (Y a-t-il des femmes), 116, 190.	282	Gallois (Dr P.).	224
Cyrus (La question de l'eau potable, au temps de).	170	Gas asphyxiants (La lutte contre les), 84 ; — Sertorius et les, 180 ; — l'ancienneté des.	319
Destruction (Nouveaux moyens de), 159.	283	Gottschalk (Dr).	215
Deutz (Le traître) et la duchesse de Berry.	320	Grass t (Dr Raymond).	208
Dioséine (Ce qu'est la), 51, 76, 145, 206, 245, 263, 299.	366	Grèce (La maladie du roi de).	51
Disparus (Les).	149	Grenier (Dr).	26
Docteur honoris causâ	344	Gréberd (Roland).	252
Don Quichotte (Comment fut composé).	273	Guéroult (F.).	285
Eau potable , au temps de Cyrus. 170		Guerre (Visions de), 136 ; — littérature d'après la, 183 ; — le culte des fontaines et la.	208
Élections en campagne	136	Guillaume II (Mégalo manie de), 12 ; — les superstitions de, 46 ; — la maladie de, 77 ; — l'infirmité de, 117.	184
Electro-radiologie de guerre (Cours d).	177	Gynécomastie , suite de blessures de guerre.	310
Empoisonneurs !	175	Habillement militaire (Rapport d'un mémoire sur une nouvelle forme à donner à l), présenté à l'Académie de chirurgie en 1793.	370
Encaisse (Dr Gérard).	363	Hémérothèque (L) des journaux.	176
Enseignes médicales	373	Henry-Audre	265
Epidémie bizarre	148	Hindenburg (L'étymologie de).	122
Errata , 95, 336.	378	Imperforable , isolant et antiseptique (tissu).	245
Espionnes (Russes d'), 246.	349	Impôt sur le revenu (les médecins et l').	372
Faculté (Le Livre d'or de la).	15	Inaptes	144
Faivre (Dr), de Luchon.	212	Inconscience stupéfiante	50
Fatlope (Le syphiligraphie).	318	Index bibliographique , 64, 96, 128, 191, 224, 255.	351
Farines lactées (Les phénomènes digestifs qui interviennent dans l'estomac des nourrissons alimentés avec des).	334	Innocents (Le massacre des), 80.	110
Fauvel (Henri).	186	Inoculation (L) en Franche-Comté, au XVIII ^e siècle.	171
Femme (Une aide major, 277.	379	Institut prophylactique	176
Fer à repasser (Le) contre les poux.	21	Jeannéney (G.).	378
Ferdinand , de Bulgarie, 31.	121	Journal (Nouveau).	372
Flessinger (Dr Ch).	365		
Fièvre jaune (Où a pris naissance la).	317		
Fièvre puerpérale et température ambiante.	317		

La Bonne (Dr Henry).	304	Neutres (Nos amis les).	204
Landrieux (Dr).	31	Nicolas (Dr Ch.).	378
Langlois (Dr).	23	Non-combattants (Comment meurent les).	207
Larrey et la spirochétose ictero-hémorragique.	314	Noury (Dr P.), 236.	239
Lebeaupin (Dr A.), 51, 88.	92	Odeur des Allemands , 90, 157, 189.	252
Lemaire (Dr), 195.	319	Oiseaux (Nos alliés, les)	336
Lenotre (G.)	346	Orville fine.	142
Le Pil-ur (Dr L.).	59	Os sonores (Les).	142
Lère (Médecin-major).	286		
Libert (Dr).	106		
Littérature d'après guerre.	183	Papiers (La chasse aux vieux).	246
Louis XIV (La maladie de), après la bataille des Dunes (1658).	195	Papus	363
Lugaro (Dr Ernesto).	3	Pas de parade (Le) et ses effets physiologiques.	47
		Pastilles incendiaires (Les), en 1870.	115
Magé (Le dernier).	363	Perrier (Edmond), 24.	365
Main» (La maladie du Duc du) et ses trois séjours à Barèges, 291, 323.	355	Petit (Médecin-major), 189.	254
Majors (A quoi rêvent les jeunes).	205	Pettit (Dr Aug).	316
Malgaigne et le comte Bernstorff.	313	Phtisie (La contagiosité de la).	187
Marmion (Dr Paul), 185.	221	Phylloxéra (Le) serait-il vaincu.	169
Marquez (Manuel).	30	Poil (Le), symbole de la force, 52.	58
Martin (Louis).	316	Poilu (Origine du mot), 52	251
Maublanc (Dr), 21.	123	Poilus (L'Esprit des), 11, 212, 250.	272
Max-Billard (Dr), 35, 99.	127	Poisons (La guerre par les), prédite en 1864.	114
Médecin , précurseur, 26, 158 ; — rentré dans le rang, 106 ; — lauréat de l'Académie française, 242 ; — historien, 277 ; — dramaturge.	336	Polychésie (La) de la race allemande, 92.	319
Médecine et Art.	265	Pommade romaine.	245
Médecins alcoolistes et anti-alcoolistes, 183 ; — rentrés dans le rang, 106, 184, 285, 348 ; — combattants, 251, 287 ; — à quoi s'emploient les turcs, 264 ; — et l'impôt sur le revenu.	372	Poux . V. <i>Fer à repasser</i> .	
Mégalomanie (La) de Guillaume II.	12	Prisonniers (Comment se distraient les), 107 ; — Les camps, en Allemagne, de, 210.	247
Menter (Dr), 11, 49, 248.	280	Privat (Dr).	30
Merelli (Le médecin de la).	205	Prix de guerre	32
Messe rouge (La).	50	Prothèse (La) de guerre au dix-septième siècle, 114 ; — historique de la, 163 ; — un prix de 50.000 fr. pour la meilleure, de la main.	310
Meylan (Dr).	254	Proverbe (Origine du) : « Passe cela à ton voisin ! ».	312
Moing (Victor).	138	Pruvier (G.). V. <i>Dioscine</i> .	
Mollnery (Dr R.), 75, 167, 291, 323.	355		
Monin (Dr Ern.).	183	Quiproquotragique	279
Mounet (Pharmacie).	168		
Moustiques (Contre les).	169	Rabel (Un hémostatique de vieille réputation : l'eau de, 167.	320
Musique et chirurgie.	116	Rabaisal , prophète de l'aviation.	185
Mysticisme teuton.	104	Racine , correspondant de guerre, 240 ; les relations médicales de.	240
		Ranger (Dr).	82
Napoléon (Journal de l'embaumeur de), 141 ; — (Une tentative d'empoisonnement de), en 1815.	28	Réforme (Singuliers cas de), 22, 89.	215
Nauveau (Ludovic).	32	Régamey (Jeanne et Frédéric).	190
Netpp (Qui est le Dr)? 88.	254	Rigolot-Simonot (Le Dr), 30.	122
		Robinson (Dr R.).	320

<i>Ronflement</i> (Un remède contre le).	106	<i>Sucre</i> (Un) artificiel ; les origines du, de betterave.	277
<i>Rosaïme</i> (Dr), 157.	205	<i>Tartet</i> (Eugène).	131
<i>Roumanie</i> (L'enseignement médical et la pratique de la médecine en).	331	<i>Télégraphie sans fil</i> (La), en 1870.	23
<i>Royaume de Suerie et Duché de Bavière</i>	318	<i>Terson</i> (Dr A.), 227.	259
<i>Saiffert</i> (Dr), 35, 99.	221	<i>Thèses</i> (Les) à frontispices.	265
<i>Sainéan</i> (L.).	348	<i>Toxicomanes</i> (Que deviennent les).	104
<i>Saint Cosme et saint Damien</i> en province.	317	<i>Triboulet</i> (D' et M ^{me} H.).	116
<i>Scatologie</i> allemande.	31	<i>Trembleurs</i> (Les) héroïques, 87, 216.	284
<i>Seckendorff</i> (Les cuirassiers élec- triques de M. de.).	178	<i>Tricornot de Rose</i> (Les ancêtres de l'aviateur).	249
<i>Serbie</i> (L'odyssée de la mission sanitaire en).	83	<i>Venizelos</i> (La légende de).	20
<i>Sertorius</i> et les gaz asphyxiants.	180	<i>Vent du boulet</i> (Le).	254
<i>Severeano</i> (Dr).	331	<i>Vieux-neuf</i> médical, 74, 114, 170.	314
<i>Simulateurs</i> (Toujours les), 22.	93	<i>Villemin</i> (L'éloge, par Landouzy, de).	16
<i>Soldats</i> (Le protège-cœur, pour nos).	28	<i>Vinache</i> (Dr Al.).	187
<i>Sorbonne</i> (La manifestation des Alliés à la).	77	<i>Voltaire</i> , précurseur de Bouchard.	49
<i>Spalding</i> (Dr James A.).	169	<i>Waterloo</i> (A propos des énigmes de) ; — le facteur moral à la guerre.	222
<i>Spirochétose</i> . V. Larrey.		<i>Willette</i> (Dr R.), 61.	186
<i>Statues-fétiches</i> , 186.	348	<i>Yeux</i> artificiels (Les fabricants d'), 227, 259.	316
<i>Stoianoff</i> (Dr P.).	251	<i>Yorel</i> (Dr).	349
<i>Subconscient</i> dans l'art.	168		

TABLE DES GRAVURES

<i>Barèges</i> , sous la Restauration.	325	<i>Jeu</i> (Le) à la Cour, aux xvii ^e et xviii ^e siècles.	359
<i>Bas-relief</i> , encastré dans le mur de l'hôpital de Ribeaupillé.	375	<i>Lagneau</i> (Dr), chirurgien-major au camp de Bruges.	133
<i>Blessé</i> , coiffé de la bourguignotte.	311	<i>Lamballe</i> (Princesse de).	41
<i>Bogdan</i> (Dr).	305	<i>Maine</i> (Mgr le Duc du).	293
<i>Carte</i> (La) de pain allemande.	369	<i>Maintenon</i> (Château de).	330
<i>Centenaire</i> , opérée à plus de cent ans.	123	<i>Maintenon</i> (M ^{me} de).	297
<i>Chasse</i> (Une) royale sous Louis XIV.	361	<i>Montespan</i> (M ^{me} de).	357
<i>Enseigne</i> de chirurgien-barbier, du xiv ^e siècle.	373	<i>Officier</i> blessé, dessiné par lui- même, avec l'indication de ses blessures.	217
<i>Fagon</i> (Portrait de), 329 ; — je- ton, à l'effigie de.	330	<i>Philippe-Egalité</i>	39
<i>Femme-médecin</i> (Une) major en Russie, attachée à un régiment sibérien.	379	<i>Réforme</i> (Un certificat de), en 1828.	91
<i>Frédéric le Grand</i> , joueur de flûte.	143	<i>Roumain</i> (Un empirique).	333
<i>Grenier</i> (Dr).	29	<i>Saint-Just</i>	37
<i>Guerre</i> (Musée de la), 253 ; — (Visions de), 137.	139	<i>Scarron</i> (V ^{re}).	327
		<i>Seckendorff</i> (M. de).	179
		<i>Thèses</i> (Frontispices de), 265, 267, 269.	271